

Cohésion, régulation et conflits dans les familles contemporaines

**Rapport final n°5004-047772-1
Fonds National de la Recherche Scientifique
(2002)**

Widmer, E.D., Kellerhals, J., Levy, R., Ernst, M., Hammer, R.

Avant-propos

Ce rapport constitue une première analyse des données récoltées grâce au subside FNRS n°5004-47772-1. Nous tenons à remercier ici les diverses institutions et personnes qui nous ont soutenus dans notre effort : d'abord, le FNRS, bien sûr, mais aussi le Fonds Chalumeau, le CETEL, le Laboratoire de démographie économique et sociale (université de Genève), le Département de sociologie de l'université de Genève et l'Institut d'anthropologie et de sociologie de l'université de Lausanne. C'est grâce aux infrastructures et ressources que ces institutions ont mises à notre disposition que cette étude a pu être réalisée.

Nous avons pu compter sur la précieuse collaboration de plusieurs personnes qui sont intervenues à des moments divers du projet : Margarita Sanchez-Mazas, première cheffe de projet, ayant dirigé les travaux durant la phase de préparation, jusqu'à la réalisation de l'enquête téléphonique; Félix Keller, maître assistant, ayant pris en charge plusieurs problèmes méthodologiques importants, tels que la pondération de l'échantillon, la constitution des catégories socio-professionnelles et le rapport technique; Ahidoba de Franchi, Jean-Luc Heeb, Igor Ramazzotti et Eric Zellweger, assistants de recherche dont les compétences et le dynamisme ont été grandement appréciés; et finalement René Sigrist, notre premier lecteur « externe ».

L'étude présentée ici constitue un des premiers essais, en Europe du moins, d'appréhender sur une base socio-démographique assez large les genres de fonctionnement des couples et les difficultés qui leur sont éventuellement associées. L'utilité d'une telle démarche, tant pour la constitution de la sociologie de la famille que pour les multiples instances qui interviennent auprès des familles (thérapeutes de famille, conseillers, psychologues, etc.), paraît évidente; elle comporte aussi ses risques, dans la mesure où l'on ne peut guère, par le biais de questionnaires extensifs, approfondir les problèmes que rencontrent les familles dans le mode de gestion de leurs perturbations. Cette étude appelle donc des démarches complémentaires, utilisant d'autres méthodes (voir les projets des équipes Kaiser et Perez). Il est vraiment important, cependant, de pouvoir disposer d'une étude à large échelle reliant la position sociale des couples, leur style de relations et les problèmes qu'ils rencontrent. C'est là l'ambition de la présente recherche.

Finalement, nous souhaitons remercier les couples qui ont bien voulu répondre à nos questions. C'est à eux que ce rapport est dédié.

CHAPITRE 1. INTRODUCTION

L'objectif de l'étude présentée ici est d'abord de définir les grands types de fonctionnement qui caractérisent les couples contemporains et de les relier tant au statut social des conjoints qu'à leur position dans le parcours de vie et à leurs modes de participation sociale. Il est ensuite d'associer à ces types de fonctionnement des propriétés ou conséquences : par quels problèmes sont-ils marqués, comment les couples les gèrent-ils et quelle évaluation font-ils de la vie commune ? Cette ambition d'analyser d'un point de vue sociologique certains aspects centraux du fonctionnement des couples contemporains en Suisse ne tient pas qu'à l'intérêt intrinsèque d'un groupe que l'on dit essentiel pour la construction individuelle et l'intégration sociale, mais aussi au fait que les mutations familiales des trente dernières années traduisent de profonds changements de la famille, dont il convient de cerner les traits et d'évaluer les conséquences.

Pour débiter cette analyse, il importe alors :

- de caractériser à grands traits la nature des changements relationnels qui ont caractérisé la famille de ces dernières décennies;
- de montrer à quelles conceptualisations et questionnements ces changements ont été associés en matière de sociologie de la famille (et plus particulièrement de faire le point des connaissances pour le terrain que nous privilégions dans ce rapport : la Suisse);
- d'évoquer certaines des limites de ces études, de qualifier celles qui s'avèrent aujourd'hui nécessaires pour l'analyse des fonctionnements conjugaux et familiaux, et d'en baliser les principales dimensions conceptuelles.

Ce sont là les objectifs poursuivis dans ce premier chapitre.

1.1. LA FAMILLE DU DEBUT DES TRENTE GLORIEUSES

Un regard superficiel sur les statistiques démographiques de l'après-guerre jusqu'aux années 60 offre un portrait familial que l'opinion courante pouvait considérer comme rassurant. La presque totalité d'une génération « finit » par se marier, généralement à un âge assez précoce. Le taux de divorce, situé autour de 5 séparations pour 100 mariages au début du siècle, stagne aux environs de 11% (indices du moment). La fécondité des ménages – 2,4 enfants par femme en moyenne – paraît coordonner d'une part les vœux individuels (avoir deux ou trois enfants

apparaît pour la grande majorité des ménages comme une sorte d'idéal que l'on estime avoir le droit d'atteindre grâce à une régulation planifiée des naissances) et les images du bien collectif (l'avenir des générations est garanti par ce taux de reproduction). Les naissances hors mariage sont proportionnellement peu nombreuses (environ 5%). De surcroît, les idées que l'on se fait des valeurs matrimoniales – fidélité, pérennité, fécondité – sont très largement partagées. Les rôles féminins et masculins valorisent une division assez claire du travail entre un apport professionnel de l'homme et une dédicace de l'épouse aux affaires du ménage. Le droit cimente ces conceptions, et malgré les signes déjà clairs d'un moindre intérêt pour les Eglises, la grande majorité des mariages comprennent une cérémonie religieuse.

On peut comprendre dans ce contexte que les analyses sociologiques de Burgess, Locke et Thomes (1963) d'une part, de Parsons (Parsons et Bales, 1955) d'autre part, rencontrent un succès certain.

Les premiers nous proposent de comprendre la famille moderne par l'opposition entre deux idéaux-types : la *famille-Institution* est organisée sur un mode hiérarchique (entre sexes et générations); elle met la survie et le développement matériel au premier plan de ses préoccupations et dépend très fortement de l'entourage de parenté. La *famille-Compagnonnage*, au contraire, se caractérise par des objectifs principalement affectifs (assurer la stabilité émotionnelle de ses membres, leur sentiment de sécurité, leur communication), par une organisation démocratique (partage des décisions importantes) et néanmoins différenciée des tâches de la vie quotidienne (rôles différents pour la femme et pour l'homme), ainsi que par une importance assez nette donnée à l'autonomie du couple en ce qui concerne sa constitution, sa gestion, voire sa dissolution (par contraste avec une éventuelle dépendance aux diktats de la parenté).

Le second – Parsons, mais plus généralement le courant fonctionnaliste en sociologie – voit un rapport d'harmonie entre cette famille-Compagnonnage, centrée sur le ménage, et la société environnante. Dans une société fondée sur la compétition, le mérite et la rationalité, le lieu familial se donne comme un espace de reconstitution des forces morales et affectives. Il met au premier plan les valeurs d'expression émotionnelle, l'importance de l'être plutôt que de l'avoir, la stabilité du moyen ou long terme comme compensation du caractère stressant et rapide des rythmes modernes, la prise en compte de la personne comme globalité plutôt que comme ensemble de fonctions sectorielles. L'autonomie du ménage face à la parenté paraît en phase avec l'accent mis par les sociétés modernes sur la mobilité géographique et sociale, et avec le caractère

assez individualisé des contrats de travail ou rapports de production. La division assez claire des rôles conjugaux paraît bénéfique à l'éducation de l'enfant (formation des identités sexuelles, complémentarité non conflictuelle des fonctions, domaines de compétence bien définis). Cette complémentarité entre la famille et la société se laisse résumer dans le fait que la première tire de la seconde des ressources matérielles et institutionnelles (santé, instruction, etc.) qu'elle adapte à ses objectifs propres, pendant que la seconde reçoit de la première des êtres motivés à entrer dans la division du travail, respectueux des valeurs sociales fondamentales et émotionnellement stables.

Une telle formulation des choses draine évidemment avec elle une conception de ce qu'est la « bonne » famille, c'est-à-dire de l'organisation familiale la mieux à même de voir ses membres s'épanouir et de socialiser ses enfants. C'est pourquoi l'analyse des difficultés que rencontrent éventuellement les couples se mène principalement en termes de distance à la norme statistique. Le divorce, par exemple, apparaît comme le produit de l'écart aux habitudes d'homogamie. Les mariages mixtes (confessionnels, culturels ou économiques), les mariages précoces, les ménages où les deux ont une profession, etc., apparaissent comme plus en danger que les autres. Les éducations où les rôles sont indifférenciés produisent de la confusion chez l'enfant. Les descendance trop nombreuses ou trop restreintes semblent porter en elles des germes de frustration ou d'épuisement pour les parents, des difficultés relationnelles pour les enfants. Les deuxièmes unions sont vues non seulement comme plus fragiles, mais aussi comme plus conflictuelles. La vie commune sans mariage paraît mal protéger les uns et les autres des insécurités de la vie commune (cf. Kellerhals, Troutot et Lazega, 1993).

Or cette vision assez édénique des choses (déjà un peu contestée vers la fin des années 50) très marquée par le mode de vie des couches moyennes et peu soucieuse d'analyser les rapports familiaux en termes de dialectique coopération - conflit entre les sexes, ne va pas résister aux séismes qui vont marquer la démographie familiale occidentale dès les années 60.

1.2. QUELQUES GRANDES MUTATIONS, ET LES QUESTIONS QUI S'EN SUIVENT

En effet, si l'on en croit Roussel (1989), quatre changements d'envergure ont caractérisé les structures familiales dans les pays occidentaux depuis les années 60. D'abord, les taux de divorce se sont mis à grimper. Pour la Suisse, de 11 divorces pour 100 mariages conclus vers les années 1950-60, on est passé à 30% dans les années 90, avec des pointes très marquées (50%) dans les

grandes villes, ce qui a, du coup, créé une hausse des familles monoparentales et des familles « recomposées » (deuxièmes unions). Ensuite, les taux de nuptialité (les mariages conclus) ont, durant la même période, baissé d'un tiers environ. Alors que, grosso modo, 90% d'une génération finissait par se marier dans les années 60, cette proportion s'établit à environ 60% aujourd'hui. Non que le couple ait cessé de séduire! Mais la cohabitation sans mariage s'est, en Europe, diffusée dans l'ensemble de la population. Elle constitue tantôt (par exemple dans notre pays), un mode de « fiançailles » assez généralisé, retardant du même coup l'entrée en mariage, et tantôt, comme dans les pays nordiques, une alternative durable à la vie maritale. De sorte que, dans ces pays, près d'un enfant sur deux naît et grandit « hors mariage » (cette proportion n'est que de 6-7% en Suisse). Troisièmement, les taux de fécondité ont fait comme peau de chagrin : le nombre moyen d'enfants par femme est aujourd'hui le plus souvent de 1,4 à 1,6, n'atteignant de loin pas le « taux de remplacement » (2,1 environ) des générations. Enfin, les rôles féminins et masculins ont été chamboulés, l'expression la plus claire de cette transformation résidant dans l'activité professionnelle des femmes mariées : minoritaire dans la plupart des pays occidentaux après la guerre, cette pratique est aujourd'hui fréquemment majoritaire, même lorsque les enfants sont en bas âge. En Europe, seuls quelques rares pays voient encore la majorité des mères de jeunes enfants rester entièrement au ménage (cf. pour une synthèse : Roussel, 1989).

Ces mutations de la famille traduisent un mouvement d'ensemble bien plus que séculaire vers la « privatisation » des mentalités familiales. On entend par ce terme que les conjoints d'aujourd'hui estiment que la formation du couple, sa gestion quotidienne et sa dissolution éventuelle ne doivent dépendre que d'eux-mêmes. L'Institution est au service de la personne, et non l'inverse. On refuse que la loi vienne dicter les rôles de chacun ou dire l'orthodoxie relationnelle, comme on refuse aux Eglises le droit de dicter le calendrier de fécondité du couple (cf. Kellerhals et al., 1993)¹. Il est tentant de lire ce mouvement de privatisation comme une remise en question fondamentale des valeurs de fidélité, de pérennité et de fécondité qui ont marqué le modèle « classique » du couple, et donc comme l'avènement d'une nouvelle conjugalité. Or tel n'est pas le cas. De nombreuses enquêtes montrent au contraire que l'on s'identifie assez bien à ces valeurs traditionnelles, à cette réserve essentielle que l'on en relativise la portée : si le projet conjugal a trop de plomb dans l'aile, on refuse de se sacrifier sur l'autel de l'Institution; on remet souvent à plus tard, sans pouvoir préciser de dates, la venue d'un enfant pourtant très désiré; on refuse de voir sa conduite guidée sans autres par le groupe familial. Par

¹ Cette tendance à la privatisation est discutée dans la sociologie allemande sous le nom d'individualisation (cf. Beck 1986, Beck et Hradil, 1990).

ailleurs, répudiant les modèles tout faits, les conjoints se voient *ipso facto* confrontés à l'obligation de négocier leurs droits et obligations respectifs.

La famille se fait nomade du point de vue de l'élaboration culturelle de ses normes de fonctionnement. On veut dire par là que, sur le plan conjugal d'abord, la culture ne règle plus clairement les termes de l'échange entre conjoints. En effet, i) le développement des cohabitations sans mariage place de nombreux couples dans une sorte de vide juridique et, même pour les couples mariés, le droit se fait très avare de consignes en matière de rôles domestiques; ii) la forte probabilité du divorce, introduisant la finitude ou le provisoire dans un échange naguère perçu comme permanent, bouleverse les termes du partage et oblige à redéfinir les normes de la solidarité (Kellerhals, Modak, Perrenoud, 1997); iii) le développement de familles « recomposées » engendre des formes de parenté nouvelles (caractérisées par un découplage des bases biologiques, juridiques et sociales de la parenté) dont il faut constamment définir les droits et devoirs sans pouvoir s'appuyer sur des modèles précis.

Sur le plan intergénérationnel ensuite, le rapport de pouvoir entre générations s'est beaucoup transformé pour trois raisons : i) les générations aînées connaissent et prédisent mal les cadres de vie des générations cadettes, et la relation de socialisation s'inverse souvent : du bas vers le haut, plutôt que du haut vers le bas; ii) le développement impressionnant des « cultures jeunes » offre aux enfants la possibilité de contester activement les goûts, valeurs et opinions des parents; iii) l'accès des jeunes à divers biens sociaux rares et prisés (sexualité, loisir, et même l'éducation) n'est plus majoritairement dominé par la famille.

Tous ces paramètres constitutifs des relations familiales contemporaines font que la négociation et la communication – entre conjoints et entre parents et enfants – deviennent des valeurs cruciales, et leurs carences, bien plus qu'autrefois, sont créatrices de désillusions, de dysfonctionnements, et plus encore de violence. En d'autres termes encore, cela signifie que les « transitions non balisées » entre les phases de la vie personnelle et relationnelle se sont faites très nombreuses. Qu'il s'agisse de l'entrée en sexualité ou de l'entrée en couple, du passage au mariage et à la maternité (paternité), du choix du nombre d'enfants et du rôle professionnel, de la demeure dans un couple ou de la séparation, des styles et moments d'une éventuelle recomposition familiale, les choix individuels sont moins encadrés de calendriers socialement prescrits ou de rites de passage très définis.

Tout cela ne signifie pas pour autant que ces importants changements démographiques et culturels sonnent le glas de la famille. Un préjugé courant veut que les fonctions de cette dernière

soient aujourd'hui assumées par l'école (éducation), l'entreprise (survie matérielle) et l'Etat (sécurité sociale). Or l'analyse historique dévoile, sur le long terme, des faits assez différents (Ariès, 1973; Flandrin, 1976; Shorter, 1977). A une enfance courte largement assumée par la communauté (voisinages, parentèles, nourrices, maîtres d'apprentissage) dans les sociétés traditionnelles ont succédé aujourd'hui une enfance et une adolescence interminables, assumées essentiellement par la famille et l'école. Ces deux instances ont donc vu leur rôle éducatif croître au cours des temps modernes.

Sur le plan de la survie matérielle, si le lieu du gagne-pain s'est certes depuis longtemps déplacé de la famille à l'entreprise, la production domestique (repas, soins divers, entretien, etc.) correspond cependant aujourd'hui encore à 25-50 heures de travail hebdomadaire, selon le nombre et l'âge des enfants. En matière de vie affective, quantité d'analyses ont montré combien le couple et la vie de famille se sont de plus en plus imposés, au cours des XIX^e et XX^e siècles, comme les lieux par excellence où chercher (et peut-être trouver) réconfort, épanouissement, stabilité affective, sens à la vie, etc. Plusieurs études historiques (Ariès, 1973; Flandrin, 1976; Shorter, 1977) ont cherché à montrer que dans un monde marqué par la fluidité, la fragilité et le caractère très sectoriel des relations humaines, le couple s'est imposé comme le lieu essentiel où se constitue et se stabilise la personnalité adulte. A tel point, d'ailleurs, que l'on a pu imputer la montée du divorce à un excès des attentes envers le mariage (suivi fatalement de déceptions insupportables) plutôt qu'à une perte de sens de celui-ci.

Enfin, en matière de solidarité et de protection, les études suisses, françaises, américaines dont nous disposons mettent toutes en évidence le fait que la parenté intervient très systématiquement lorsque la personne ou la famille nucléaire sont confrontées à des difficultés (maladie, deuil, changements professionnels, etc.). L'entraide de parenté, sans du tout pouvoir se substituer à l'action des organismes publics, en est un complément indispensable, caractérisé par sa souplesse, sa rapidité et sa polyvalence (Coenen-Huther; Kellerhals et von Allmen, 1994). Autant qu'autrefois, mais autrement peut-être, le développement de la personne dépend de ses relations « primaires », qu'elles soient ou non officialisées (Pitrou, 1992). Il serait donc erroné de penser que la famille va s'effiloçant... Il est plus intéressant de voir les changements intervenus depuis 25 ans comme marquant d'abord, en matière de structure familiale, le premier âge adulte (20-35 ans) où la mobilité relationnelle, la variabilité des formes de vie quotidienne, etc., se sont faits considérables. Succède à ces âges effervescents une stabilité certaine, agencée autour de formes de vie somme toute assez traditionnelles. A cet égard, il est bon de garder en mémoire

qu'en Suisse dans les années 90, près de 80% des enfants sont « encore » élevés dans des familles avec deux parents biologiques, et que les familles monoparentales ou recomposées, même si leur nombre a beaucoup crû, ne représentent qu'une minorité de situations familiales (cf. statistiques fédérales W. Haug, 1998).

Certes, les chamboulements des années 60 ont conduit à des définitions plus floues de la famille, insistant d'une part sur l'ouverture du groupe et d'autre part sur la pluralité de ses structures et fonctionnements. S'agissant d'ouverture, on a souligné le fait que le principe d'élection s'introduit de plus en plus dans la définition des frontières familiales. Plutôt que d'accepter sans autre de considérer comme parents - c'est-à-dire titulaires de droits et devoirs définis - toute une classe d'autrui de même statut - les oncles et tantes, les cousins, etc - on tend à ne se reconnaître de tels liens - dettes ou créances - qu'avec ceux que l'on « adopte ». Et réciproquement ce principe d'élection autorise l'incorporation dans la famille d'éléments extérieurs, de bons amis, par exemple, que l'on élève au rang de parent par le biais de « parrainages » bien mis en évidence par Fine (1994), ou de « beaux-parents » que pourtant nulle proximité biologique ou légitimation juridique ne fonde comme tels (cf. Théry, 1993; Le Gall et Martin, 1993). Il existe ainsi, en principe au moins, une porosité et une mobilité des frontières du groupe domestique, qui ne se laisse plus cerner aisément par les définitions officielles. S'agissant de pluralité structurelle, beaucoup s'accordent à penser que la notion de cycle de vie familial - basée sur l'existence de phases régulières et standardisées à travers lesquelles chaque famille passerait - est de plus en plus défiée par celle de trajectoire, qui évoque des biographies plurielles, irréductibles à un seul itinéraire, biographies faites tantôt de décisions planifiées et tantôt d'événements subis. A tel point que d'aucuns - comme Cheal (1991) par exemple - voient davantage la famille d'aujourd'hui comme faite d'« interlocking trajectories » plutôt que de l'identification d'un destin personnel au devenir d'un groupe, lui-même régi par des modèles de rôles et des recettes éprouvées de succès. S'agissant enfin de fonctionnements relationnels, on peut souscrire à l'expression de Finch et Morgan (1991 : 71) pour qui “*Treating domestic life as a process has meant that individuals are seen as active beings who construct their own relationship out of those constraints and opportunities and who may therefore come up with a variety of different forms. The concept of developing different “strategies” has been used widely to express this*”.

Ces notions d'ouverture, de trajectoire, de relations « fabriquées », ont amené certains – comme Scanzoni (Scanzoni, 1987; Scanzoni et al., 1989) – à proposer l'abandon du terme de

famille – trop historiquement connoté à ses yeux pour faire un bon concept sociologique – au profit de celui de « relations primaires ». Sans aller jusque-là, ces notions suggèrent de renverser, au moins à titre d'hypothèse, l'objection que l'on vient de soulever : au lieu de prétendre que – faute de modèles tout faits et de voies toutes tracées – la famille ne peut plus « faire » sens, ne peut-on pas estimer au contraire que, du fait même qu'elle n'est plus « toute donnée », elle est amenée à être constitutrice, inventrice, de sens? Comment le fait-elle, dans quelles convulsions et contradictions ? C'est ce qu'il faut envisager maintenant.

1.3. AUTOUR DE LA FAMILLE : CONSTRUCTION IDENTITAIRE ET TENSIONS CULTURELLES

Comme on l'a dit ci-dessus, des sociologues comme de Singly - sans nier l'importance des fonctions traditionnelles de la famille (sécurité, accumulation, socialisation, etc.) et refusant d'opposer brutalement le passé au présent - voient aujourd'hui la fonction essentielle de ce groupe comme lieu central de la construction identitaire, la clé du processus de « révélation de soi » (de Singly, 1996 : 13). Précisons.

Les sociétés modernes offrent aux personnes une structure des opportunités assez diversifiée, des biographies potentielles très diverses. Par ailleurs, les groupes d'appartenance sont pluriels et sectoriels, relativement coupés les uns des autres. Dans ce paysage, la personne doit à la fois faire œuvre d'autonomie, c'est-à-dire choisir et hiérarchiser ses affiliations et ses projets et d'autre part constituer son unité. Le lien conjugal représente alors le lieu où ces divers possibles et ces appartenances éclatées vont trouver une unité, un principe de hiérarchisation, un sens. La famille joue ce rôle moins parce qu'elle est une institution normée, organisée, que comme espace (domestique) des relations affectives. Elle crée une « ambiance telle que le soi puisse se réaliser dans sa triple quête : la découverte de ses ressources cachés, l'unité, la stabilité » (ibid : 14). Reprenant les thèses de Taylor, de Singly estime que la famille a plus qu'auparavant une dimension identificatrice, c'est-à-dire vise à inventer et extérioriser une « certaine façon d'être humain qui est la mienne, sans imiter celle des autres » (ibid : 15). Autrui devient le Pygmalion d'ego. On retrouve là un développement de l'idée de la construction nomique chère à Berger et Kellner (1988), et déjà présente à vrai dire chez Burgess, Locke et Thoms (1963) dans sa notion de compagnonnage. Pour le dire autrement – ici ce sont nos termes – il existe au moins, du point de vue sociologique, trois modes privilégiés de construction de l'identité (ou trois moments dialectiques de cette construction) : celui qui dérive l'identité de l'*Appartenance* (je suis ce que

mon Sang, ma Patrie ou ma Foi définit), celui qui la fait procéder de la *Fonction* (je suis ce que disent de moi mon métier, mes enfants, mon pouvoir ou mes propriétés) et celui qui construit l'identité dans la *Relation* affective. C'est ce moment dialectique-là qui semble particulièrement crucial aujourd'hui. Pour de Singly, la société contemporaine exige de la personne un individualisme entendu comme quête d'authenticité, d'autoréférence, qui se construit pour l'essentiel dans la relation avec un autrui privilégié. C'est grâce au travail relationnel effectué avec un ou plusieurs proches, de la famille ou non, que se « coagulent » les éléments de l'identité. On trouve ici une perspective proche de celle de Luhmann (1986). Pour ce dernier, la progressive différenciation systémique a engendré une grande variété de structures spécialisées. Comme les personnes participent à un nombre considérable de celles-ci et ne sont plus inféodées à l'une d'entre elles en particulier, il en résulte des combinaisons d'expériences très spécifiques, non comparables à celles d'autrui, qui se traduisent chez la personne par un sens aigu de son unicité et de son autonomie. C'est cette unicité, cette authenticité, mais aussi en quelque sorte cette « existence » (ou unité existentielle) que la relation amoureuse stable vient attester, soit que les amants se confirment mutuellement leur identité, soit qu'ils en construisent l'unité dans leur relation même. Cheal (1988, 1991) complète cette analyse en se plaçant au plan des valeurs. La croissante indétermination des codes culturels dans des conditions de pluralisme social, la confrontation potentielle entre les droits à l'autonomie individuelle et les impératifs de la solidarité sociale font que les relations conjugales prennent la forme principale d'un « individualisme moral », c'est-à-dire un lieu où autonomie individuelle et responsabilité sociale sont mis en phase par le biais de liens fortement sentimentalises, créateurs de consensus intersubjectifs sur les biographies des personnes en jeu.

Cette manière de voir ne fait pas de l'institution ou des statuts sociaux des ennemis de l'identité (ou du « soi intime » comme dit de Singly), mais elle leur donne un rôle spécifique d'unification du soi. « Par rapport au concubinage, écrit de Singly, le mariage contemporain apparaîtrait surtout comme le marqueur d'une autre forme d'engagement personnel, du fait d'une transformation des identités. Il jouerait davantage au pôle « unité » qu'au pôle « stabilité » (...). Dans le mariage, chacun se définit par un équilibre entre les deux soi, où le statut externe et interne (la position sociale, le sexe, le statut matrimonial) occupe une place plus grande, sans supprimer la référence à l'authenticité » (ibid : 227). On retrouve ici la perspective de Kaufmann, pour qui la construction relationnelle passe par la progressive élaboration d'habitudes et de rôles (système de l'injonction, passage de la « découverte » au « confort », Kaufmann, 1993) et où le

mariage peut être vu comme la demande d'un soi reconnu dans toutes ses dimensions (de Singly, 1996). On peut parler ici de « subjectivation » – référence à un acteur qui élabore son identité ou projet dans le jeu des contraintes et opportunités institutionnelles –, notion qui se démarque heureusement de certains aspects ambigus du concept de « privatisation » utilisé dans les années 80, lequel oppose assez brutalement le développement du projet individuel à l'ancien carcan des institutions.

Cette façon de caractériser la fonction centrale du lien conjugal dans la construction de l'identité personnelle paraît fondamentale, bien que partielle. Elle ne doit pas en effet nous empêcher de percevoir les importantes ambiguïtés et tensions de ce projet d'une part, et la pluralité de ses modes d'expression d'autre part.

Une première ambivalence a trait au statut de l'individualisme dans le projet conjugal. Plusieurs auteurs se sont montrés assez pessimistes à cet égard. Bellah et al. par exemple (1986) stigmatisent l'évolution de la sentimentalité conjugale qui, après avoir marqué l'avènement de l'individualisme dans le libre choix d'un conjoint fait au nom de l'amour, se radicalise aujourd'hui dans une recherche frénétique d'épanouissement personnel, dont la famille n'est que l'instrument. Ce projet lui apparaît comme une sorte de quête sans fin qui ne se stabilise pas nécessairement dans des liens émotionnels forts ou dans des « engagements » stables, ces derniers n'étant tolérés que comme étapes provisoires dans un itinéraire de recherche de soi susceptible de durer la vie entière. Le danger est alors que « les relations durables simplement ancrées dans des préférences personnelles ne durent en fait guère », et qu'il en résulte un affaiblissement des engagements négateur de solidarité sociale et de construction identitaire aboutie (Bellah et al. 1986 : 275). Popenoe (1988) attribue aussi à l'idée de progrès conçue comme volonté individualiste d'autoréalisation une sorte de déclin de la famille manifesté dans et par la désinstitutionnalisation du rapport familial (moins interdépendance économique et moins contrôle du groupe sur ses membres), dans une moindre efficacité de la famille en matière de parentalité, dans l'instabilité du lien familial et enfin dans la moindre valorisation de la famille comme telle par opposition à l'individu. Si cette tendance ne s'inverse pas, écrit-il, elle compromettra le rôle de la famille comme médiation entre l'individu et la société.

Ces perspectives pessimistes présentent à la fois des points communs et de grandes différences avec les fonctionnalismes de type parsonien. Pour Bellah comme pour Parsons, le processus de différenciation est le facteur-clé qui a permis l'épanouissement de l'individualisme. Mais Parsons a dans l'ensemble estimé que les forces désintégratives de la différenciation étaient

compensées par de nouvelles forces d'intégration. C'est cette hypothèse que ne partagent pas Bellah et d'autres, qui doutent qu'« une communication large, ouverte, honnête » entre les personnes (cités in Cheal, 1991 : 44) puisse l'emporter sur les effets désintégrateurs de l'individualisme. De Singly (1996) est peut-être plus optimiste. Pour lui, la quête contemporaine d'authenticité et d'autoréférence est moins celle d'un individu valorisant l'indépendance (le rejet de l'affiliation) que celle d'un sujet valorisant l'autonomie (c'est-à-dire un choix de formes d'intégration pouvant ou non passer par l'affiliation). Le sens des responsabilités familiales comme horizon de signification (de Singly, 1996; Askham, 1984) serait alors un des modes de construction de l'identité personnelle. On peut fort bien, pensons-nous, en accepter l'augure tout en constatant que les conditions sociales favorisant la désintégration ou l'intégration sont encore mal dégagées tant dans les théories pessimistes que chez les optimistes.

Une deuxième ambiguïté a trait aux contradictions internes du projet conjugal, que Finch et Morgan, parlant des couples des années 80, résumant sous le terme de « néo-réalisme ». Selon Finch et Morgan, les années 80 – par différence aux années 60-70 toutes nimbées de l'aura de la « conversation conjugale » – marquent la prise de conscience de trois tensions dans le projet familial :

- D'abord celle engendrée par l'écart évident entre d'une part des représentations et idéaux insistant sur l'égalité, la négociation altruiste des pouvoirs, et d'autre part la persistance de pratiques très inégalitaires tant en matière d'activités domestiques que pour les rôles de socialisation. Ce qui a surtout changé dans les années 80, selon Finch, c'est la valorisation publique de la paternité plutôt que la montée concrète des nouveaux pères (ibid : 66). Et de nombreux analystes relient cette relative stabilité des comportements familiaux à la persistance des inégalités socio-professionnelles entre les genres (cf. aussi Dandurand, 1991: 141), qui retentissent d'autant plus sur la gestion du pouvoir domestique que celui-ci n'a plus de discours légitimant.

- Ensuite, la tension qui existe entre les idéaux souvent fusionnels du bonheur conjugal, où le « tout partager » apparaît comme la « méthode » du bonheur, et les conceptions individualistes de la personne, où marquer clairement ses droits et son autonomie semble un signe de maturité psychique et un gage de succès relationnel (Mansfield et Collard, 1988). L'établissement de la « bonne distance », si indispensable à la cohésion de groupe (Olson et al., 1988 et 1989), se révèle alors souvent conflictuel et fragile. De même peut-on estimer avec Askham (1984) que le souci de sécurité et de stabilité, tant dans la vie sociale que dans la relation, entre souvent en conflit

avec l'aspiration à l'identité entendue comme expression d'une authenticité et d'une autonomie valorisant l'innovation et le changement.

- Enfin, beaucoup ont relevé l'écart existant entre les imaginaires sociaux de la relation conjugale, où le thème de la privatisation tient une place centrale, et le quotidien des familles, souvent marqué par l'intrusion de divers genres de contrôle émanant d'institutions scolaires, sanitaires, professionnelles, administratives, etc. On ne peut manquer ici de faire référence à l'« hyperréalité » qu'évoque Baudrillard à propos de la génération, dans les media, de modèles de la réalité sans origine ou réalité. Quantité de messages médiatiques, écrit Denzin (1987), mettent en scène des « mythes familiaux » qui, très éloignés de la vie concrète des familiers, sont à la fois incapables de constituer des guides d'action quotidiens tout en disqualifiant néanmoins l'expérience de tous les jours des membres de la famille. Le « sens familial » doit ainsi se construire dans et malgré cette sorte de fausse conscience. Dans le temps même que la famille se trouve libérée de certains carcans juridiques, elle est imprégnée de pseudo-savoirs (aspects de l'hyperréalité, au sens de Baudrillard) vécus sur le mode de l'évasion (on s'y réfugie) ou de la disqualification (on s'y mesure). « *The post-modern interpretations of romance narratives see them as constituting the "subjectivity" of the individual, or, in other words, as creating the individual sense of self (...). The self, or subject, produced by this complex of experiences is seen not as a coherent, stable essence, but as a fragmented participant in various discourses* » (Cheal, 1991 : 148). On pourrait aussi reprendre les termes de Morin et parler ici d'identités « clignotantes ».

Divers pièges peuvent marquer le processus de construction identitaire. On en dénombrera quatre principaux. i) Le premier consiste à réagir à la mouvance et au flou externe par le *Dogmatisme*. Celui-ci tient en un accent très prononcé mis sur les disciplines, normes et rituels familiaux (heures de coucher des enfants, place des choses dans l'appartement, précision et répétitivité des rythmes quotidiens, etc.) visant à compenser le flou des cadres et objectifs externes. Il s'agit en somme d'une sorte de rigidification des régulations qui bloque ou rend difficile l'adaptation de la famille aux changements externes. ii) Le deuxième tient en une tactique d'*Enfermement*, où l'on réagit à l'incertitude par une intensification de la fusion : le nous-famille se replie sur lui-même, la loyauté interne devient valeur exclusive, une sollicitude inquiète et quelquefois épuisante des uns pour les autres régit les comportements, l'esprit casanier prime, avec comme risque la difficulté pour chacun de poursuivre ses propres objectifs, développer son génie particulier, apprendre sa nécessaire autonomie. iii) Le troisième piège

consiste en la *Stigmatisation*, où le groupe réagit à l'inconfort ou à l'inquiétude par la désignation d'une sorte de bouc émissaire : il produit un membre malade qui va focaliser les énergies, les loyautés, permettre d'exprimer les normes du groupe de manière claire et répétée tout en donnant au groupe un objectif clair, légitime et rendant secondaire la définition de la situation externe. iv) Plus rare semble-t-il, le quatrième risque est que la famille – incertaine – remette une fois pour toutes son sort entre les mains d'une instance morale omnisciente (secte, patriarche, etc.) et trouve dans cette sorte de *Dépendance*, une tranquillité et une certitude qui progressivement l'aliène. v) Enfin, un risque fréquent est celui de la *Violence* : la relative décodification des relations conjugales peut se traduire tout banalement dans les itinéraires de jeunes couples, par des rapports physiquement et symboliquement agressifs précisément parce qu'il n'existe que peu de codes d'échange élaborés auxquels on puisse se référer et se soumettre.

Insister sur la construction identitaire dans la famille n'équivaut donc pas, et de loin, à prétendre que celle-ci soit toujours positive, cohérente ou épanouissante. Une partie du réalisme contemporain, écrivent Finch et Morgan (1991), consiste à reconnaître que, pour beaucoup de femmes et d'enfants, la famille apparaît comme le groupe le plus violent auquel ils peuvent appartenir. Et plutôt que d'expliquer la violence conjugale par des pathologies individuelles, il convient de la voir (ibid : 70) comme une expression de la structuration sociale des rapports de genre. Morgan a probablement raison d'insister sur l'importance d'une analyse de la vie familiale en termes de contradictions internes : dialectiques d'amour et haine, d'individuation et de fusion, d'égalitarisme et de pouvoir, tout cela pour comprendre les stratégies de construction de sens et pour analyser les « incongruités familiales » (violences, ruptures, silences, routines et dépérissements) comme un produit aussi normal de la vie contemporaine que le succès dans l'affirmation d'une identité basée sur la communication.

1.4. PLURALITE DES FONCTIONNEMENTS CONJUGAUX ET FAMILIAUX

Cela dit, voir dans les familles contemporaines un travail essentiel de construction d'identités et de repères ne signifie pas que nous soyons en face, à cet égard, d'une seule et unique démarche. Commaille (1996) a probablement raison de critiquer l'idée de lire dans la modernité un seul genre de référentiel familial. L'idée de Young et Wilmott (1957) d'une diffusion universelle de la « symmetrical family » est hors de saison. Au contraire, beaucoup d'analystes mettent l'accent sur

la diversité des fonctionnements familiaux aujourd'hui. Mais comment la caractériser ? Peut-on rendre compte de cette diversité par quelques principes différenciateurs ?

De quelques typologies

Une analyse synthétique de la littérature permet de voir que la diversité des formes de fonctionnement familial a été, dans l'ensemble, structurée autour de trois axes conceptuels :

- L'axe *autonomie/fusion* fait référence à l'ampleur des ressources individuelles qui sont contrôlées par le groupe familial. Il s'agit donc non seulement du degré de partage de ces ressources, mais aussi de la mesure dans laquelle les membres du groupe acceptent que l'emploi de ces mêmes ressources soit sous l'autorité du nous-couple ou du nous-famille. Cet axe permet de définir, aux extrêmes, des modes de cohésion basés sur les valeurs de consensus et de similitude d'une part - une bonne famille étant assimilée à l'absence de différences ou de divergences entre les membres - ou au contraire sur des valeurs de maintien des spécificités individuelles - une bonne famille étant caractérisée par le dialogue et l'échange sur ces particularismes plutôt que par un souci de ressemblance.

- L'axe *ouverture/fermeture* à l'environnement fait référence à la manière dont le groupe familial valorise ou restreint les échanges avec l'extérieur. A cet égard, on peut distinguer, aux extrêmes, des équilibres fondés sur l'ouverture (le groupe familial « se nourrit » des échanges avec l'extérieur, qui apparaissent comme indispensables au dialogue interne, à la construction des normes et rythmes domestiques, sans quoi le groupe apparaît menacé d'asphyxie), d'équilibres fondés sur le repli (la restriction apportée au échanges avec l'extérieur apparaît aux acteurs comme une condition *sine qua non* du maintien des modèles internes); dans ce cas l'extérieur est vécu comme une sorte de menace pour le groupe, soit qu'il engendre une sorte de concurrence idéologique (autres manières de faire et de penser), soit qu'il provoque des dépenses affectives ou matérielles inconsidérées).

- L'axe *expressivité/instrumentalisme* fait référence aux buts prioritaires du groupe familial. On entend par instrumentalisme une priorité donnée aux valeurs d'intégration des membres du groupe dans l'environnement social : promotion sociale ou économique des conjoints, formation et établissement social des enfants, contribution active du groupe familial à des institutions environnantes. L'expressivité fait référence à des valeurs telle que la communication entre les membres du groupe, le confort psychologique, l'empathie et l'émotion, le soutien (caring), la créativité individuelle et collective.

C'est autour de ces axes qu'ont été développées diverses typologies classiques de fonctionnement dont on rappellera ici les plus usitées dans la sociologie européenne, dans le seul but de concrétiser les idées.

En fonction, principalement, de l'axe autonomie - fusion, Roussel (1976) propose une distinction entre *l'Alliance*, la *Fusion*, et *l'Association*. Dans le premier genre, l'objectif principal de l'union est bien la solidarité affective, mais l'institution en est le cadre. Dans ce type de compagnonnage statutaire, le mariage est une sorte de pacte social par lequel le couple demande à être reconnu par la société et, en retour, reconnaît son appartenance. Le projet familial est à long terme. Il passe par l'intégration sociale et familiale (au sens large). L'organisation est à la fois égalitariste et différenciée. La Fusion diffère du premier type notamment en ceci que l'institution-mariage n'est plus qu'une formalité pratique, que l'ampleur du partage, de la solidarité, est considérable, mais que l'organisation du ménage, et plus largement des échanges, est marquée par plus de spontanéité, de variations, d'indifférenciation des rôles. Le modèle d'Association, plus contractuel, est caractérisé par la prédominance du je sur le nous. Les partenaires s'associent pour maximiser certaines ressources, atteindre des objectifs limités et explicites. L'enfant est très vite considéré comme un partenaire indépendant avec lequel on négocie comme avec un conjoint. L'égalité des statuts et l'indifférenciation des tâches sont à leur maximum. L'autonomie des conjoints est considérable, leur interaction avec l'extérieur plus importante.

Dans la même veine, Straver, van der Heiden et Robert (1980) opposent, aux deux pôles d'un continuum, la « *togetherness* » à l' « *independance* ». Le premier type est caractérisé par la cohabitation, la mise en commun du temps et des revenus, une identité collective par rapport à l'extérieur (le nous), l'exclusivité sexuelle. A l'autre pôle, bien que l'échange affectif soit intense, et que les partenaires travaillent à son maintien, il n'y a pas nécessairement de ménage commun; les partenaires ne souhaitent pas forcément garantir l'entretien économique de l'autre. Il y a, face à l'extérieur, deux identités individuelles plutôt qu'une identité collective. Cette typologie est assez proche de ce que O'Neill et O'Neill (1972) et d'autres ont appelé l' « *open marriage* » et qu'ils définissent par un habitat non dépendant (plutôt qu'indépendant), une flexibilité des rôles, une liberté individuelle et une forte interaction avec l'extérieur (« *expansion through openness* »). Les valeurs qui étaient censées garantir le succès du mariage-alliance (fidélité, pérennité, intimité) sont perçues ici comme des freins à la relation et à l'épanouissement des personnes (du moins en tant qu'elles seraient imposées de l'extérieur).

Le deuxième axe typologique (ouverture versus fermeture) a lui aussi conduit à des typologies très connues. L'une des plus célèbres est celle de D. Reiss qui, dans son étude de 1971, distingue trois genres de fonctionnement conjugal selon la relation à l'environnement. Les familles « *environnement sensitive* » sont caractérisées par une perception de celui-ci comme maîtrisable et fiable. La sensibilité aux informations externes est forte. Celles-ci sont traitées par les interactions familiales de manière à obtenir un consensus sur la nature du problème et à aboutir à une solution logique. L'échange d'informations intra-familial est considérable. Les familles « *interpersonal-distance-sensitive* » sont caractérisées par le fait que l'environnement est géré de manière individuelle. L'interaction avec l'environnement est forte, mais ne produit pas nécessairement des échanges ou interactions internes. L'accent est mis sur l'aptitude individuelle à réagir ou à maîtriser l'environnement; le sentiment selon lequel on ne peut se mettre à la place d'autrui est fort. Les familles « *consensus-sensitive* » sont marquées par une perception de l'environnement comme chaotique, mal maîtrisable et inquiétant. En rapport avec cette orientation de base, l'interaction avec l'extérieur est réduite au minimum, alors que les contacts internes sont à leur maximum. La définition conjointe de la nature d'un problème est ici davantage un moyen de maintenir un consensus permanent qu'une véritable négociation. En conséquence, la solution à donner au problème intervient rapidement, et sans beaucoup prendre en considération les informations externes (ou alors en introduisant des distorsions considérables).

Une classification d'inspiration voisine est proposée par Kantor et Lehr (1975). Dans l'« *open-type* », l'accent porte sur l'adaptabilité à l'environnement, sur le partage des problèmes que pose celui-ci plutôt que sur leur évitement; les choix se font par le biais d'un dialogue rationnel; le consensus et l'interdépendance sont deux valeurs-clé. Le « *closed-type* » vise avant tout le maintien d'une organisation interne rigide définie. L'autorité est souvent verticale. L'accent se porte sur le respect de la tradition, sur l'unité du groupe, et sur son intégration (statique) avec l'extérieur. Enfin le « *random-type* » est basé sur une grande variabilité de l'organisation et des relations internes, sans rapport direct avec des modifications de l'environnement. La valeur centrale est la créativité. Les comportements exploratoires sont nombreux. L'intuition, l'inspiration sont les moteurs de ceux-ci. Le pouvoir prend facilement une coloration charismatique.

Enfin, sur le troisième critère, qui vise à différencier les fonctionnements familiaux selon le but prioritaire qui est assigné au groupe, on peut mentionner d'abord l'apport de Farber (1962),

qui suggère une distinction entre trois types de fonctionnement : les couples « *child-oriented* », « *home-oriented* » et « *parent-oriented* ». Le premier donne la priorité à l'institution sur l'expressivité; elle insiste sur l'intégration de ses membres dans la société plutôt que sur la vie familiale. Elle privilégie les gratifications des enfants par rapport à celles des parents. Elle procède par une forte division du travail entre la femme et le mari (qui permet d'agencer la double priorité d'intégration statutaire – par le mari – et de gratification des enfants – par la femme). La famille centrée sur le foyer donne la priorité à l'expressivité sur l'institution. Elle met l'accent sur la vie de famille plutôt que sur les rapports avec l'extérieur. Elle privilégie les droits des enfants et leurs gratifications, par rapport à ceux des parents et à leur liberté. Il n'y a qu'un faible besoin de division stricte des tâches. Dans le type « *parent-oriented* », le système des priorités place en tête les gratifications émotionnelles des parents et l'institution ne tient guère de place. Par contre, l'intégration sociale des parents l'emporte sur la vie de famille stricto sensu. Enfin, les obligations des parents (envers eux-mêmes ou l'extérieur) l'emportent en urgence sur la gratification des enfants. Cet ordre de priorité appelle une organisation égalitaire des rôles, impliquant elle-même le développement d'une grande palette de qualifications sociales des membres.

Les travaux de Donati peuvent aussi être mentionnés ici. On relèvera notamment sa distinction entre le « familialisme acquisitif », où l'accent porte sur la promotion sociale des parents et l'intégration socio-culturelle des enfants, le « familialisme organique » où l'attention première porte sur la notion de communauté d'êtres responsables et solidaires et le « familialisme expressif » qui fait de la communication et de l'épanouissement affectif le but premier et presque exclusif de l'union conjugale.

Cette diversité des figures de construction de l'individuation et de l'intégration se double de rapports au temps (on pourrait risquer l'expression de psychochronologisme) fort différents. On pourrait croire que la nécessaire « construction familiale » s'accompagne d'un souci généralisé de planification à long terme ou d'une volonté incoercible de maîtrise des événements. Or les études qualitatives faites sur les premières années de la vie matrimoniale nous montrent des figures qui ne vont pas fatalement dans ce sens. Clark (1991 : 145-164) en propose, parmi d'autres, trois qui montrent bien cette diversité du rapport au temps. Il parle notamment de « *drifting* » (dérive) pour désigner le fait que toute une série des couples observés ne voient pas la nécessité ou la possibilité d'organiser le futur. Les délais, retards, changements de cap en matière de fiançailles, mariage, enfants, etc., sont ici nombreux et relativement hasardeux. L'ambition professionnelle

n'est pas plus précise que les plans familiaux, ni d'ailleurs la gestion du temps de loisir, qui apparaît comme une mosaïque d'intérêts occasionnels plutôt que comme un agenda organisé. Il est en de même pour le rapport à l'argent. Mais attention : « Drifting should not be regarded as a residual category nor as a negative one; it might rather be seen as a purposive strategy whereby the marital world is constituted in such a way that both emotional et material expectations are limited, kept in check, and shielded against the possibilities of disappointment » (ibid : 149). Tout différents sont les couples caractérisés par une logique d'établissement « *establishing* ». Ici, l'organisation pratique du foyer apparaît comme un point focal de la construction identitaire, et cela notamment par le biais des achats de meubles ou de logement. Le mariage a été précédé de longues périodes d'épargne, de plans dûment contrôlés. L'enfant n'est attendu que lorsque les possibilités financières et professionnelles le permettent. Les relations avec la parenté sont mobilisées pour aider à la construction de la famille. Le couple se mire dans les choses et les plans. « Almost a family tradition in the making » (ibid : 156). Enfin le « *struggling* » nous montre des couples aux prises avec les difficultés de la vie. L'enfant est venu trop tôt, par hasard. Du chômage rôde. D'anciennes loyautés mal éteintes hantent la relation actuelle. D'autres familles voisines s'ingèrent. Ici, on ne peut rien planifier. On essaye plutôt et en vain, de remonter le courant. Face à de trop grandes difficultés, on réagit quelquefois par des projets fous ou des engagements inconsidérés (dettes). La violence n'est pas loin.

Etudes en Suisse : des résultats à actualiser

Ces axes et figures ont généré en Suisse un nombre appréciable d'études empiriques qui ont concrétisé cette diversité. On a notamment été amené à distinguer, dans les travaux du Laboratoire de sociologie de la famille de l'Université de Genève (cf. Kellerhals et al., 1982; Kellerhals et Montandon, 1991), trois genres dominants (quantitativement parlant) de fonctionnement conjugal que l'on retrouve, sous des noms voisins, chez d'autres chercheurs. Les voici, décrits à la manière de types-idéaux, en radicalisant un peu les traits observés.

Les couples à fonctionnement « *Bastion* » privilégient une cohésion fondée sur une certaine « fusion » des ressources des conjoints ou partenaires : espaces, temps, argent, affections sont mis en commun. Le groupe contrôle les activités et opinions des membres et l'emporte nettement en importance sur les individualités qui le composent : le nous-famille domine le nous-couple. L'autonomie éventuelle des membres est le produit d'une « délégation de compétence » du groupe. Par ailleurs, dans ce type de fonctionnement, on tend à se protéger contre un extérieur sur lequel on a peu prise en se retranchant dans des comportements assez casaniers : on limite fortement les

contacts avec l'extérieur, jugés dangereux pour la cohésion conjugale ou familiale. La clôture est donc forte. Dans cet univers assez protégé, à la fois solidaire et jaloux, la régulation interpersonnelle des comportements est principalement normative; des règles générales, observées de manière quelquefois ritualiste, balisent la vie quotidienne. Les rôles féminins et masculins sont, en théorie du moins, clairement différenciés : les premiers se centrent sur la maison et les enfants, les seconds sur la profession. Dans ce type de relations, le consensus est une valeur-clé : on tente d'éviter au maximum les conflits ouverts, même si c'est au détriment de l'expression de soi.

Les couples à fonctionnement « *Compagnonnage* » sont eux aussi fusionnels : on aspire à faire beaucoup de choses ensemble, à avoir des opinions ou croyances semblables. Ici encore, le groupe l'emporte sur les personnes en ce sens que la réussite personnelle semble se confondre avec le succès de la communauté. Mais l'accent porte davantage sur l'instance « conjugale » que « familiale » : c'est l'aventure du couple qui imprime son dynamisme au groupe. Par ailleurs, les contacts avec l'extérieur apparaissent, plutôt qu'un danger, comme une condition première de bon fonctionnement. Ils sont vus comme une façon privilégiée de se ressourcer, de s'adapter, de s'épanouir. A condition toutefois que les informations et relations externes soient « mises en commun » et forment la matière première des échanges, des partages familiaux. Autrement dit, c'est par ces échanges qu'elles prennent sens. La régulation interpersonnelle est ici essentiellement communicationnelle plutôt que normative. On cherche à s'entendre sur la signification d'un événement, d'une situation, en lui adaptant, de cas en cas, des réactions assez variables et fortement négociées. Cette négociation apparaît presque plus essentielle que le résultat. On est en face d'une logique du dialogue plutôt que d'une logique de consensus. Les conflits ont une place plus marquée, mais apparaissent comme un détour inévitable pour trouver des solutions satisfaisantes aux problèmes.

Les couples à fonctionnement « *Association* » sont quant à eux caractérisés par un fort accent sur l'identité individuelle des membres. Ils donnent une grande importance au fait que chacun garde son autonomie, sa spécificité. L'échange conjugal apparaît d'autant plus riche qu'il constitue une sorte de « commentaire » autour de différences ou particularismes individuels. L'accent sur les droits individuels est fort. L'individu prime sur le groupe, qui apparaît comme un des moyens - pas forcément le seul - de se réaliser. Une certaine rationalité domine les échanges dans le groupe : on poursuit la relation tant que son rapport coût-bénéfice paraît positif. Les rôles se négocient (avec ce que cela suppose de conflits) de manière plus souple. L'interaction avec

l'extérieur est prononcée et valorisée. Mais l'information ou la sociabilité externe ne sont pas nécessairement rapportées au groupe : elles peuvent être « traitées » de manière individuelle. La régulation des comportements est fortement communicationnelle. Les règles ont moins d'importance que l'établissement d'un accord qui peut varier de cas en cas et être dénoncé en tout temps, pourvu que les formes soient respectées.

Reste à savoir si ces types, dégagés dans les années 80, demeurent d'actualité après les divers chamboulements socio-démographiques de cette période. C'est un des buts de l'étude que de répondre à cette question.

1.5. STATUT SOCIAL ET FONCTIONNEMENT CONJUGAL

Cela dit, au vu de cette diversité, on peut se demander si le statut social des conjoints influence l'adoption d'un style conjugal ou d'un autre. Poussée à son terme, l'idée de privatisation pourrait laisser croire que seules les psychologies, les caractères, jouent un rôle ici. Qu'en est-il ?

Le branle des travaux dans cette direction a été donné par l'étude à la fois souvent reprise et très discutée de Blood et Wolfe (1960) dans le début des années 60. Intéressés à savoir comment s'effectue le partage des décisions et la division du travail dans les couples contemporains, ces auteurs montrent pour l'essentiel que les pratiques en ces domaines dépendent beaucoup de la position sociale absolue et comparée des conjoints. Plus l'écart entre ceux-ci sera prononcé, plus le pouvoir sera inégalement distribué dans la famille et moins l'investissement domestique de l'homme (s'il occupe le leadership socio-économique) sera fort. L'étude de Détroit ouvre ainsi la voie à une analyse du projet familial comme dépendant des ressources socio-économiques du ménage et des conjoints. L'idée n'est pas neuve puisque, dans une perspective théorique très différente, on trouve déjà, au XIX^e siècle, des hypothèses et développements importants sur ce thème dans les travaux de Marx et Engels sur l' « Origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat » (1884). Mais les études empiriques sur la variété des interactions familiales selon le statut social se sont surtout développées après les années 60. Elles montrent souvent une sensible corrélation entre ces deux termes. C'est notamment ce que nous avons observé en Suisse.

On note en effet, pour reprendre la typologie évoquée ci-dessus, que la fréquence des fonctionnements Bastion est plus grande dans le bas de la hiérarchie sociale, alors que le type Association s'accroît, quantitativement, avec l'importance des ressources socio-culturelles du couple (et plus particulièrement en relation avec les atouts sociaux de l'épouse). Le type Compagnonnage, le plus fréquent, est un peu plus répandu dans les couches intermédiaires.

Autrement dit, les modèles « négociateurs » sont d'autant plus prisés que l'on a un fort bagage professionnel et culturel, alors que les modèles fondés sur le statut emportent clairement les préférences dans les milieux populaires. C'est dire aussi que la tension entre investissement conjugal et investissement social s'intensifie avec l'élévation du statut.

Plus concrètement, ces corrélations signifient que, dans le milieu des années 60, le statut social des époux marquait son influence dans plusieurs domaines ou enjeux essentiels de leur vie commune : la procréation, l'éducation des enfants, les sentiments de justice, etc.

En matière de procréation, si la presque totalité des couples mariés se proposent d'avoir un jour ou l'autre des enfants, ces projets semblent moins ambivalents chez les femmes de milieux populaires que chez les autres : les enfants y sont espérés et attendus plus tôt, et les diverses motivations à l'enfantement – trouver une relation épanouissante, acquérir du statut social, être confronté à des tâches jugées plaisantes – s'y renforcent mutuellement, alors qu'elles semblent davantage en concurrence dans le haut de la hiérarchie sociale, et plus particulièrement dans les ménages où les femmes ont une forte dotation de formation professionnelle. On comprend qu'ici l'hésitation devant la procréation se fasse plus longue, même si, une fois le pas franchi, on trouve un nombre concret d'enfants mis au monde plus important (Kellerhals et al., 1982; Höpflinger, 1984). Autrement dit, les trois dimensions fondamentales du désir d'enfant - l'enfant comme Relation, comme occasion d'Action et comme source d'Identité – paraissent « en phase » dans le bas de la hiérarchie sociale, alors qu'ils entrent en tension, en concurrence, dans le haut. Cela permet de comprendre que l'enfant se fasse, dans les faits, plus attendre dans ces strates sociales même si, une fois le cap de la première naissance passé, le nombre d'enfants mis au monde y est quelquefois plus élevé (ibid : 218).

En matière d'éducation, on a pu dégager trois grands styles éducatifs qui sont diversement représentés selon le statut social de la famille (Kellerhals et Montandon, 1991). Le style *négociateur* est caractérisé par l'importance que les parents donnent à l'autorégulation et à l'autonomie de l'enfant, ainsi que par leur accent sur des valeurs d'imagination et de créativité. Le souci de discipline, de conformité ne vient qu'au second plan. Du point de vue des techniques pédagogiques, ce style se caractérise par un usage comparativement faible du contrôle – c'est-à-dire contraindre ou interdire – et un accent plus net sur la motivation (expliquer) ou sur les tactiques relationnelles (séduire, modifier le contexte affectif de l'enfant pour obtenir ce que veulent les parents). Certes, l'autorité existe, et le pouvoir parental n'est pas refusé par les parents, mais ils se conçoivent davantage comme guides, accompagnateurs, que comme chefs. Par

ailleurs, la famille se montre très ouverte aux influences externes (camarades, école, TV, etc.) à qui elle donne une mission éducative très large et dont elle relaie et commente fréquemment les messages. Les rôles éducatifs de la mère et du père sont relativement peu différenciés l'un de l'autre. Ce style négociateur est sensiblement plus répandu vers le haut de l'échelle sociale et, du coup, apparaît aussi comme une des « propriétés » du type de fonctionnement Association. Le style *statutaire* se situe presque à l'opposé. L'insistance sur l'obéissance et la discipline - accommodation - est forte, alors que l'autorégulation et la sensibilité sont moins prisées. L'accent sur la conformité de l'enfant est très prononcé. Les méthodes pédagogiques font un large appel au contrôle - c'est-à-dire interdire ou obliger - plutôt qu'à la motivation - expliquer, modifier l'attrait que peut avoir un comportement donné pour la subjectivité de l'enfant - ou à la relation - c'est-à-dire à la manipulation du contexte affectif ou des relations affectives pour obtenir l'adhésion de l'enfant aux consignes parentales. Le maniement de l'autorité est assez rigide. L'enfant est surtout vu comme victime potentielle de son immaturité et de ses mauvais penchants plutôt que comme un être apte à juger de lui-même pour peu qu'il ait les informations et conseils nécessaires. La distance entre parents et enfant est assez grande : assez peu de communication, peu d'activités communes. Les rôles éducatifs sont très différenciés, la présence paternelle étant faible et surtout instrumentale. La réserve face aux agents externes d'éducation - école, camarades, TV - est considérable : on ne laisse à chacun qu'un secteur spécifique (savoirs techniques, loisirs, etc.) d'éducation, alors que l'éducation morale et sociale apparaissent comme relevant de la responsabilité des parents presque exclusivement. Ce deuxième style est sensiblement plus fréquent dans les milieux moins favorisés et apparaît tendanciellement comme une spécificité du mode de fonctionnement Bastion. Le troisième style - *maternel* - est lui aussi caractérisé par l'insistance sur l'accommodation (obéissance, conformité) plutôt que sur l'autonomie ou l'autorégulation. De même, les techniques d'influence sont davantage fondées sur le contrôle que sur la motivation ou la relation. Par contre, la proximité des parents avec l'enfant est considérable : on fait beaucoup de choses en commun et la communication s'avère fréquente et relativement intime, même si, par ailleurs, les rôles éducatifs demeurent très tranchés et l'accueil des influences externes assez réservé. Ce style maternel diminue quant à lui au fur à mesure qu'augmente le statut social, mais ce gradient est de plus faible ampleur. Ce style est aussi tendanciellement un peu plus caractéristique des fonctionnements Compagnonnage. Ces divers résultats sont assez proches de ce qui a été observé à l'étranger (cf. Cook-Gumperz, 1973; Baumrind, 1978; Bernstein et Henderson, 1973; Gecas et Nye, 1974; Gecas, 1979; Hess, 1970; Kohn, 1977).

Les types de fonctionnement distingués plus haut s'expriment ou se répercutent aussi dans la conception que les conjoints ont du « juste échange », c'est-à-dire de la bonne manière de distribuer les droits et les devoirs, les bénéfices et les coûts, entre les membres de la famille et/ou de la parenté. A cet égard, trois philosophies distinctes de la justice familiale se dégagent des observations faites en Suisse romande (Kellerhals, Coenen-Huther et Modak, 1988). Certaines couples se caractérisent par une conception très contractualiste de la justice. Dans cette perspective, un échange ou une répartition donnée des contributions et gratifications dans la famille est considéré comme juste s'ils correspondent à ce que les parties concernées ont décidé de plein gré et si tous les intéressés ont été consultés de manière adéquate. Chaque personne est perçue comme responsable de son destin, apte à conclure et résilier des accords, gestionnaire rationnelle de ses atouts. Il n'y a pas de référent extérieur aux individus, pas d'idée absolue du juste qui servirait de mesure morale. Dans cette philosophie, chaque personne équivaut à une autre : avant d'être épouse, sœur ou père, elle est d'abord une individualité dotée de ressources, et les échangeant selon son bon plaisir, en fonction de finalités qui lui sont personnelles. Selon ce point de vue, si quelqu'un accepte des situations iniques, s'il ne se dégage pas de contrats léonins, c'est qu'il le veut bien. Respecter les contrats et ne s'engager que dans ceux que l'on accepte vraiment sont les conditions essentielles d'une relation saine. Le seul critère valable est celui de la libre volonté, et le degré de satisfaction dans un échange provient ici essentiellement du fait que les bonnes procédures ont été suivies plutôt que des termes matériels de l'échange. Cette philosophie du Contrat, qui met l'accent sur l'individualité, l'autonomie, la négociation, prévaut clairement dans les milieux supérieurs et apparaît comme tendanciellement associée au type de fonctionnement Association.

Tout autre est la philosophie dite de l'*Effet* qui ne considère comme juste une répartition des charges et des bénéfices que lorsqu'elle produit des conséquences heureuses pour la personne ou pour le groupe. L'important ici, au-delà des contrats et des mérites, est de viser le mieux être de chacun et de tous. Dans ce cas, être juste c'est maximiser l'épanouissement des membres de la famille. Ceux-ci ne sont pas perçus comme égaux : ils ont au contraire des réactions, des sentiments, des envies, des besoins d'autonomie qui leur sont propres. Il faut alors tenir compte de ces différences individuelles, et tenter de promouvoir le mieux-être de tous, y compris celui du groupe familial comme tel. C'est donc ici une problématique du besoin, celui du groupe tout entier ou celui de l'individu, qui l'emporte sur les autres sans qu'il soit possible ni souhaitable, ici, de définir des créances ou des dettes constantes, immuables. Ce genre de construction, où le souci

de cohésion l'emporte sur celui d'autonomie, est assez bien distribué dans l'espace social et marque davantage les couples Compagnonnage que les autres.

Enfin, une troisième philosophie du juste est celle du *Statut*. C'est ici le critère de comparaison avec autrui qui prévaut pour définir le juste échange. L'appartenance à une catégorie de personnes – un statut en d'autres termes, comme les maris, les femmes, les adolescents, les aînés, etc – définit des droits et devoirs identiques pour ceux qui y sont associés et c'est cette égalité de traitement qui définit le sentiment de justice. L'individu passe en quelque sorte au second plan, derrière la catégorie de parenté à laquelle il appartient. Dans cette logique, la satisfaction qui résulte d'un échange provient surtout de ce que la personne se sait gratifiée comme toutes celles se trouvant dans la même situation qu'elle (« comme les autres ménagères » ou « comme les copains de mon âge »). Cela signifie qu'une situation peut être objectivement inique (considérons, notamment, le cas de la double journée de l'épouse) sans pour autant être ressentie comme telle, tout simplement parce que la plupart des personnes de même statut connaissent un sort identique. Cette logique du statut, où le souci de définir un consensus fondé sur le recours à des critères « naturels » (le genre, l'âge, le rang générationnel, etc.) apparemment « objectifs » et indiscutables, se rencontre plus fréquemment dans le bas de la hiérarchie sociale, et, corrélativement, caractérise plutôt des fonctionnements de genre Bastion.

Ces corrélations qui existaient clairement dans le milieu des années 60 existent-elles encore aujourd'hui, ou bien l'ancrage social de la famille s'est-il fait encore plus tenu? C'est là une des questions que l'on aimerait vérifier dans cette étude.

Cela dit, les corrélations observées entre statut social et fonctionnement familial ne doivent pas nous faire oublier – comme déjà noté plus haut – qu'il existe fréquemment une tension importante entre les modèles ou idéaux de ce qu'est une « bonne » famille et les pratiques quotidiennes des membres de la famille. Ainsi, il arrive très souvent que les ressortissantes des milieux populaires, fonctionnant selon un type Bastion, soient actives professionnellement, malgré qu'elles ne l'estiment pas toujours souhaitable pour le bien de la famille. L'enquête de Hoffmann-Nowotny, Höpflinger, Kühne, Ryffel et Erni (1984) montre à ce propos que l'activité professionnelle de l'épouse est d'autant plus prononcée que le salaire de l'homme est bas : la plupart des femmes exerçant une profession à plein temps ont des époux dont les salaires se situent dans la catégorie inférieure. En 1975 déjà, Held et Levy notaient, sur la base d'une enquête au niveau national, que les normes d'organisation domestique opposées au travail professionnel féminin sont particulièrement vivaces dans les strates sociales où un deuxième salaire est

hautement nécessaire, d'où une situation assez conflictuelle pour ces épouses-là (Held et Levy, 1975). Par ailleurs, dans le cas des milieux aisés, les normes égalitaristes s'accompagnent souvent de fonctionnements inégalitaires. Par exemple, quand l'épouse est active professionnellement, l'aide domestique apportée par le mari est souvent mince (Kellerhals et al., 1982). L'enquête de Hoffmann-Nowotny et al. montre elle aussi que la participation de l'homme aux tâches ménagères est dans l'ensemble assez limitée. Elle augmente certes avec le nombre d'enfants dans la famille et quand l'épouse a une activité professionnelle, mais elle demeure cependant loin de l'égalité (Hoffmann-Nowotny et al., 1984). On peut alors se demander si les choses ont radicalement changé.

1.6. QUELLE PLACE POUR LE RESEAU DE PARENTE ?

Les pages qui précèdent focalisent la question du fonctionnement familial sur la famille-ménage, un peu comme si ce fonctionnement ne dépendait pas du réseau – de parents et d'amis – dans lequel le ménage est inséré. Certains travaux pionniers, comme ceux de Bott (1971), ont cependant montré l'importance du réseau pour la dynamique interne de la famille nucléaire. Mais les mutations intervenues depuis une génération n'ont-elles pas correspondu à une disparition de ces réseaux, et par là à un repli fonctionnel de la famille sur elle-même ?

Cela ne semble pas être le cas. En matière de solidarité intergénérationnelle dans la parenté, les travaux empiriques menés tant en Allemagne qu'en Angleterre, en France, en Suisse ou au Portugal, etc., (qu'on pense aux travaux de Roussel (1989), Pitrou (1992), Attias-Donfut (1995), Bonvalet et al. (1993), Coenen-Huther, Kellerhals et von Allmen (1994), Leseman et Martin (1993), etc.) ont montré à quel point l'idée de la famille-ménage repliée sur elle-même, isolée de sa parenté, correspondait à une radicalisation excessive de la thèse de Parsons sur la différenciation sociale plutôt qu'à la réalité (cf. aussi Widmer, 1999b). En fait, à bien des égards, les couples modernes fonctionnent « à la parenté », et cela même si cette circulation de biens, de services et d'affects – à l'occasion d'installation dans un nouveau ménage, de garde d'enfants, d'achat d'appartement, de maladie ou d'accouchement – n'est pas sans ambiguïté. Mais c'est bien à raison que l'on a souligné la polyvalence, la souplesse, la rapidité de cette aide, complément irremplaçable des dispositifs institutionnels. Et de surcroît, au plan symbolique, des auteurs comme Hareven ou Segalen ont pu insister sur le rôle de repère que jouent, dans une société qui en somme se nomadise, les référentiels de parenté (Coenen-Huther, 1994).

Faut-il cependant passer de cette constatation d'une solidarité bien réelle à l'idée soit de nouvelle famille étendue soit d'entreprise familiale en réseau, concepts qui enlèveraient largement sa pertinence à la notion de famille nucléaire? Cela paraît risqué. En effet, la généralité de liens entre familles ne signifie pas que tous les liens de premier ordre (grands parents, frères et sœurs, petits enfants) soient activés. Les études que nous avons menées en Suisse montrent au contraire que le nombre moyen de relations actives est de trois à cinq personnes, formant une sorte de bouclier autour de la famille nucléaire, une petite société à son usage, carapace que l'on ne cherche guère à agrandir. Cela signifie alors que la densité moyenne d'activation du réseau ne dépasse pas un quart ou un tiers. Cela signifie aussi, et c'est très important, que la taille objective du réseau n'a pas une importance déterminante pour le contenu de ces échanges. La petitesse n'est pas ici synonyme de carence relationnelle et instrumentale (Coenen-Huther et al., 1994). Ces études montrent aussi que le réseau est largement structuré en ligne verticale. Plus des trois quarts de l'aide circulent le long des générations plutôt qu'entre collatéraux, du moins si l'on excepte le soutien moral qui est à certains égards une spécialité fonctionnelle de la ligne latérale. Vertical, le réseau est aussi largement matrilatéral et matrifocal : matrilatéral parce que le flux des échanges est deux fois plus volumineux du côté maternel (à l'exception toutefois des transferts financiers) que paternel; matrifocal parce que les femmes contribuent trois fois plus environ (si l'on peut risquer une proportion) à l'entretien de cette solidarité que les hommes.

Cela dit, ces liens de parenté ne sont pas semblables pour toutes les familles, ici encore la notion de modèle unique n'étant pas adéquate. Une analyse typologique (Coenen-Huther et al., 1994) permet de distinguer quatre grands genres de liens. Le « *Détachement* » se caractérise par un faible niveau d'aide donnée et reçue, par la rareté des rencontres et la distance affective envers les membres de la parenté et par une faible confiance dans le soutien que le réseau peut et doit apporter à la famille. Cela ne signifie pas qu'il n'existe aucun lien (il y en a plusieurs), mais ils sont rares, faibles et peu valorisés. Cet agrégat constitue, avec quatre couples sur dix en son sein, une très importante minorité qui montre qu'il ne faut pas exagérer la force du lien de parenté dans nos contextes. « *L'Instrumentalisme* » comprend des couples qui aident concrètement leur parenté (aide domestique, potentiel de garde). C'est à cette entraide et à la proximité géographique des parents que correspondent surtout les rencontres. Mais la proximité affective est faible. Ce type de lien, instrumental, assez froid, regroupe un couple sur cinq environ. « *L'Expressivité* » est au contraire marquée par des liens assez chaleureux et une envie de pouvoir compter sur la famille, mais par une entraide concrète faible. Ce type de relation concerne un couple sur sept. « *Le*

Familialisme », enfin, est un style très homogène. On y aime beaucoup la parenté, que l'on rencontre assez souvent. Dans le passé, cette parenté a joué un rôle important pour le bon fonctionnement de la famille, et l'on est sûr de pouvoir assez largement compter sur elle dans le futur. Réciproquement, on se montre prêt à aider nombre de parents, de manière importante, si le besoin s'en fait sentir. On est disponible pour cela. Ce souci d'entraide mutuelle est fondé sur des normes explicites de solidarité qui viennent renforcer les propensions « naturelles » au soutien liées à la proximité affective. Il s'agit donc d'un familialisme très complet, à la fois instrumental et expressif, cimenté par des normes et fonctionnant dans les deux sens (de la famille à la parenté et réciproquement). Ce type ressemble donc assez à l'image idyllique du lien de parenté dans les mentalités. Mais il ne comprend qu'une famille sur quatre.

Ces genres de liens se répartissent-ils différemment dans les diverses catégories sociales ? A-t-on affaire à des familles populaires « solidaires » et à des familles bourgeoises « égoïstes » ? La réalité est plus complexe que cela. Les difficultés économiques ne favorisent pas toujours l'entraide : du coup, le « détachement » – au sens noté plus haut – est sensiblement plus fréquent dans les familles modestes. (cf. Coenen-Huther et al., 1994). Réciproquement, on trouve une surreprésentation du style Familialisme dans les couples aisés.

On ne peut donc pas opposer une attitude de solidarité avec la parenté propre aux milieux populaires à un retrait caractéristique des couches bourgeoises, pas plus que la sociabilité (rencontres, proximité affective) dans la parenté n'est le privilège des premières. Ce n'est donc pas dans les contextes où la solidarité pourrait se révéler la plus nécessaire qu'elle trouve forcément le meilleur terrain. C'est qu'il y faut des ressources, des disponibilités, qui font précisément souvent défaut aux ressortissants des milieux défavorisés. Il serait donc à notre avis trop idéaliste de penser qu'une moindre aisance amène nécessairement un soutien mutuel plus fort.

Ces corrélations ne suffisent cependant pas du tout à opposer radicalement des types de fonctionnement qualitativement différents qui seraient propres à un statut social. L'impression dominante est plutôt celle d'une « vie de parenté » plus étoffée et diversifiée, quantitativement, dans les milieux aisés que dans les couches populaires. Et cela probablement parce que les ressources le permettent. Ce résultat n'est pas contradictoire avec le fait que la parenté tienne, d'après nombre d'études, une place centrale dans les sociabilités populaires. C'est simplement que les sociabilités non-familiales y sont peut-être moins amples. Au vu de ces résultats, il apparaît comme d'actualité de chercher à cerner dans quelle mesure le fonctionnement conjugal se ressent du réseau de sociabilité dont le ménage. Nous y reviendrons.

En résumé, les analyses des genres de fonctionnement familiaux que nous avons distingués ci-dessus, et plus particulièrement celles qui se sont faites en Suisse, ont eu le mérite de rendre compte de l'efflorescence des projets familiaux depuis les années 60 et de proposer quelques concepts utiles pour une perspective systémique. Elles ont aussi bien mis en évidence le lien existant entre projet familial et statut social. Elles ont aussi plusieurs limites que la présente étude voudrait, pour certaines au moins, dépasser.

1.7. PRENDRE EN COMPTE LE PARCOURS DE VIE

Une des critiques essentielles faites à ces approches concerne leur *statisme*. En raison de plans de recherche qui n'incluaient le plus souvent – pour des raisons de commodité et de contrôle des variables – qu'un âge de la vie (personnelle ou conjugale), on a pu confondre une famille avec son mode de fonctionnement actuel (celui qui faisait l'objet de l'observation) sans prendre en compte suffisamment le fait qu'au cours de son existence, ce groupe peut passer par plusieurs régimes fonctionnels, en raison notamment de sa composition et de l'âge des enfants.

L'attention de la recherche à cet aspect des choses a été alimentée par deux sources. D'une part, une partie de la démographie sociale a mis en évidence le fait que les ressources familiales (notamment le revenu familial disponible par membre; cf. par exemple, Lansing et Kish 1957; Glick 1947, 1955, 1977) varient au long du parcours de vie, composant ainsi une structure d'opportunités spécifique à chaque âge. D'autre part, la perspective du « développement familial » (developmental perspective) s'est inspirée de la psychologie du développement (Havighurst, 1948) pour étudier les tâches prioritaires que toute famille, un peu à l'instar des individus, doit affronter, à divers moments de son existence, pour garantir sa pérennité et son adaptation au contexte environnant. Ainsi en va-t-il de l'établissement de la cohésion et des formes de régulation, de l'adaptation aux rôles parentaux, de la transition vers le « empty nest », etc. Elle a également montré comment les genres de communication et de partage, ou encore le niveau de conflictualité, pouvaient dépendre de la complexité des rôles (conjugaux, parentaux, germains, etc.) en présence (cf. Aldous, 1996 pour une synthèse récente).

Cette dynamique biographique et fonctionnelle des couples est évidemment scandée par la sexuation des processus sociaux (qu'il s'agisse de la famille ou d'autres sphères de la vie sociale). A chaque changement important de la famille (c'est-à-dire chaque fois que la « donne » change : l'entrée en couple et la formation du ménage, le mariage, la première naissance, la scolarisation du premier enfant, la sortie du premier enfant du système scolaire, le départ des enfants du

ménage parental, la retraite des conjoints de la vie professionnelle), cette sexuation intervient, mettant en jeu une dialectique entre tâches familiales et contraintes institutionnelles (acquis de socialisation, exigences des professions, rythmes et coutumes des établissements scolaires, etc.). Les parcours de vie des deux conjoints entrent ainsi en résonance – c'est-à-dire s'influencent réciproquement et ne peuvent se comprendre l'un sans l'autre – à travers le fait familial, et cela quelle que soit la mesure de construction autonome de ce cadre par les conjoints (Berger et Kellner, 1988).

Cette tendance ancienne et persistante à la sexuation de l'assignation des conjoints à ces divers domaines de vie ou d'activités a pu sembler céder le pas récemment à une certaine variabilité, dont l'augmentation est peu contestable. Mais cela ne suffit pas à masquer la ligne générale, qui est toujours à l'assignation de la femme au domaine familial et celle de l'homme au secteur professionnel, la variabilité se trouvant le plus souvent limitée par les exigences du domaine dont l'un ou l'autre est principalement responsable. La complémentarité des rôles, observée quasi-unaniment depuis les travaux de Parsons et Bales, mais interprétée fort différemment par fonctionnalistes et féministes, s'en trouve, elle aussi, flexibilisée, sans toutefois disparaître dans la plupart des cas. On peut parler à ce propos de statuts-maîtres sexués et complémentaires (Krüger et Levy, 1999). Il est légitime de postuler que ceux-ci trouvent leur origine non seulement dans les valeurs et les normes auxquelles les conjoints adhèrent ou dans des intérêts individuels à propos desquels ils négocieraient un accord, mais aussi dans des régulations institutionnelles qui poussent les couples à rentrer dans un moule que nombre de processus extrafamiliaux présupposent dans leur fonctionnement ordinaire (écoles, commerces, administrations, services publics etc.).

Certaines hypothèses découlent de cette approche que nous examinerons dans les chapitres suivants. Par exemple celle d'une certaine asymétrie entre les facteurs masculins et féminins qui influent sur le fonctionnement du couple. Ainsi, on peut s'attendre à ce que l'insertion professionnelle des femmes varie considérablement en fonction des phases de la vie familiale, contrairement à celle des hommes qui varie essentiellement en fonction de l'âge, en tous cas en ce qui concerne la retraite. On peut aussi penser, dans cette même logique, que le statut professionnel de la femme n'influence vraiment le fonctionnement du couple que dans la mesure où ce même couple s'éloigne de la classique organisation en statuts-maître sexués et complémentaires. Dans le cas inverse, c'est surtout le statut professionnel de l'homme qui

détermine le positionnement du couple dans la stratification sociale et conditionne le style de vie familiale.

Cela dit, introduire cette perspective dynamique – le parcours de vie – dans l'étude du fonctionnement conjugal et familial n'est pas une entreprise aisée. Si la « developmental perspective » n'a pas toujours connu le succès attendu en sociologie empirique, c'est probablement parce que d'une part elle drainait avec elle une image linéaire du développement « normal » de la vie familiale (constitution du couple, mariage, procréation, « *empty nest* », etc.) qui se trouve précisément défiée par les mutations culturelles et démographiques évoquées plus haut (divorces, remariages, concubinages, familles recomposées, familles monoparentales, doubles-carrières, etc.). En effet, celles-ci questionnent l'idée d'un cours modal de la vie familiale et, par la multitude des points d'entrée et des bifurcations dans le processus familial, découragent les amateurs d'une description un peu ordonnée de ce torrent. D'autre part, la difficulté et le coût des approches empiriques longitudinales impliquées par cette perspective a rebuté plusieurs enthousiasmes. Il n'en reste pas moins que l'idée de relier la sexuation des parcours de vie, la complexité des rôles, la tâche prioritaire du groupe et les transitions d'un stade à l'autre apparaissent comme quelques-unes des pistes les plus intéressantes pour la sociologie de la famille.

1.8. A LA RECHERCHE DES CONSEQUENCES OU « PROPRIETES » DES TYPES DE FONCTIONNEMENT

L'étude des types de fonctionnement des couples peut se révéler utile dans deux perspectives socio-psychologiques complémentaires, dont une seule a fait l'objet d'analyses récurrentes. Une première perspective vise d'abord à montrer combien le projet conjugal dépend du positionnement social des conjoints. En cela, elle prend ses distances avec une conception exclusivement psychologique des rapports familiaux en proposant une analyse systémique contextuelle. C'est surtout cette approche-là qui a été développée, et ses apports sont importants. On l'a vu notamment en décrivant les relations existant entre le fonctionnement conjugal et le statut social des conjoints. Pourtant, même dans cette voie, il importe aujourd'hui de refaire le point, tant le système de stratification sociale – qui fondait la plupart des analyses sur le rapport entre fonctionnement familial et statut social – s'est modifié ces dernières décennies : tertiarisation, dé-professionnalisation, précarisation, globalisation, informatisation, etc., ont à tel

point changé les rapports de production et d'accumulation que leur impact sur les systèmes familiaux doit être revisité (cf. pour une synthèse Levy et al., 1997).

Dans une seconde perspective, l'étude des types de fonctionnement conjugaux ne prend vraiment tout son sens que si l'on peut associer des conséquences ou « propriétés » à ceux-ci. Soit en termes de plus ou de moins : tel type fonctionne-t-il mieux ou moins bien qu'un autre ? Soit simplement en termes de caractéristiques différentes : tel type encourage-t-il plutôt la communication, alors qu'un autre favorise la rapidité de décision ? Sur ce plan, très peu d'études ont été menées en Europe, du moins dans une perspective sociologique. Certes, les approches psychologiques ou psychopathologiques n'ont pas manqué, qui ouvraient le chemin. Les typologies de Reiss, de Kantor et Lehr, etc., mentionnées plus haut, cherchent pour l'essentiel à définir si divers genres de fonctionnements familiaux ou conjugaux sont associés à des modes de résolution plus ou moins efficaces d'un problème auquel la famille est confrontée. Elles sont d'ailleurs fondées sur l'observation de populations « psychiatriques », où la recherche d'une solution à une crise ou un malaise est d'intérêt premier.

Cependant, le lien le plus abouti entre les perspectives psychologiques et les considérations sociologiques est créé par les travaux d'Olson et de ses collègues (Olson et al., 1988). Olson constitue sa typologie des fonctionnements familiaux en prenant en compte des variables déjà rencontrées dans les pages précédentes. Un des axes importants est constitué par le mode de *cohésion* : celui-ci peut être, aux extrêmes, caractérisé par la fusion (les membres du groupe ne vivent que l'un par l'autre, partagent tout, se vivent semblables en tout) et le désengagement (plus aucun domaine n'est partagé, la différence de vues est totale). L'autre axe est celui de *l'adaptation*, qui vise le degré de rigidité des règles balisant le fonctionnement du groupe. A un extrême – systèmes chaotiques – on ne trouve guère de règles, ou encore celles-ci changent tous les jours, sans relation nette avec les transformations du contexte. A l'autre extrême, les règles demeurent stables, inchangeables, quelles que soient les variations de ce même contexte. Le croisement de ces deux variables – associées selon les moments de l'analyse d'Olson à la variable communication – définit le « *circumplex model* » d'Olson. Les familles qui sont moyennes sur les deux axes (familles dites « *balanced* ») lui apparaissent comme plus fonctionnelles que les familles « *extreme* », parce qu'elles sont selon lui capables à la fois de sauvegarder projet collectif et destin individuel d'une part, et de maintenir un juste équilibre entre une certaine stabilité ou « *routinisation* » des interactions, indispensable à la vie commune et l'adaptation aux situations

nouvelles, d'autre part. Au contraire, les familles « *extreme* » lui paraissent grosses de divers problèmes personnels ou relationnels.

C'est dans une perspective comparable, mais non identique, que l'on a voulu orienter l'étude ici présentée. Les fonctionnements Bastion, Association, Compagnonnage etc., représentent certes des genres de projets relationnels qualitativement différents, des personnalités collectives originales, si l'on peut risquer ce terme. Mais ont-ils ou non des forces et des faiblesses spécifiques ? Sont-ils ou non susceptibles de se trouver davantage confrontés à certaines difficultés ? Sont-ils également satisfaisants pour ceux qui les construisent tout en les subissant ? Voilà une direction essentielle – avec la recherche des types actuels de fonctionnement et la mise en relation de ceux-ci avec le positionnement social de la famille - dans laquelle on a voulu pousser cette étude.

Comment appréhender ces conséquences ou « propriétés » des fonctionnements conjugaux ? Nous faisons référence ici à trois éléments complémentaires : les problèmes et conflits conjugaux, leur mode de gestion (ou « *coping* ») et les évaluations de la qualité de la vie conjugale.

Problèmes et conflits familiaux

Par le terme de conflit, on n'entend pas évoquer - seulement ou principalement - les désillusions affectives ou les violences domestiques qui sont la forme la plus apparente des dysfonctionnements familiaux. On veut mettre surtout l'accent sur des formes latentes, mais fondamentales, de malfonctionnement ou difficultés d'accomplissement des tâches prioritaires que de nombreux psychologues et sociologues ont évoquées (cf. par exemple McKenry et Price 1994; Gelles 1995; Sussman et Steinmetz, 1987). Ces conflits peuvent trouver leur origine dans :

- i) la non-concordances des images ou attentes – buts prioritaires, formes de cohésion - envers la famille émanant des divers membres du groupe; ii) la concurrence des rythmes et objectifs individuels et collectifs - vie de travail, loisirs, rythmes quotidiens – dans la famille; iii) l' écart entre les « modèles » de couples valorisés et les moyens dont le groupe dispose pour réaliser ses aspirations (par exemple l'écart entre des conceptions assez traditionnelles du « confort familial » et les ressources à disposition; écart entre ce qui est vu comme nécessaire pour le « bien de l'enfant » et les ressources culturelles et psychologiques du couple, etc.); iv) les tensions éventuelles entre les attentes mutuelles (au plan des rôles notamment) des sexes et générations en présence; v) l'incompatibilité ou incommensurabilité des idéologies et croyances des membres de la famille.

Il faut noter à cet égard que les difficultés économiques des années 90 ont produit à la fois une sorte de recentration sur la vie de famille (les années 70-80 marquaient plutôt une sorte de triomphe des aspirations individuelles « contre » les contraintes familiales) et une difficulté évidente de réaliser les aspirations familiales. D'où une importance croissante du stress familial et de certaines formes d'inconfort affectif. Il s'agira à cet égard de définir les principaux genres de tensions caractérisant les différents modes de fonctionnement familial, ainsi que les secteurs de vie quotidienne – éducation, vie sexuelle, habitudes et routines, etc. – où ils se manifestent le plus fréquemment ou avec le plus de virulence. Plus concrètement, on distinguera les plans des problèmes de fonctionnement et de la conflictualité. Ces problèmes de fonctionnement peuvent eux-mêmes ressortir à quelques tâches fondamentales du groupe. Parmi les plus connues, on trouve d'abord la détermination et le degré d'atteinte des objectifs prioritaires (avoir ou non des enfants, poursuivre une double carrière, viser davantage de confort ou de participation sociale, etc.) et l'établissement de normes de division du travail (qui fait quoi, avec quel équilibre, selon quels modèles, etc.). A quoi s'ajoute l'importante question de la compatibilité de ces rôles les uns avec les autres, qu'ils soient incarnés par une même personne ou par plusieurs.

Mais d'autres tâches sont tout aussi cruciales, par exemple la définition des frontières, rythmes et disciplines du groupe : qui fréquenter ou non, comment régler les horaires quotidiens, où avoir quelles activités ? On ne peut manquer d'évoquer ici tous les problèmes de « territorialisation » de l'espace domestique et de ses « marqueurs ». Celle-ci peut se caractériser par sa porosité ou imperméabilité, sa relative spécialisation ou polyvalence ou encore son degré de centralisation ou décentralisation. Les territoires ainsi construits peuvent être occupés de manière *sédentaire* (le père, par exemple a son atelier) ou *nomade* (la mère, souvent, traverse les divers espaces domestiques au fil de ses activités, les contrôle tous, mais n'en possède guère « en propre »). Des typifications analogues peuvent être proposées en matière de gestion du temps. Ici, l'opposition entre temps linéaire – chaque activité est menée successivement, sans recoupement – et temps « feuilleté » – diverses activités sont menées simultanément – s'avère utile, comme d'ailleurs la mesure dans laquelle les diverses activités domestiques sont assignées à des moments précis, qui servent en somme de contrôleurs de bonne exécution des tâches (la lessive le lundi, la vaisselle immédiatement après chaque repas, etc.). En plus du temps et de l'espace, les disciplines de manières (tenue vestimentaire, codes langagiers, attitudes physiques, etc.) peuvent constituer un bon analyseur, mais d'emploi plus malaisé dans une enquête.

L'établissement des *codes de communication* apparaît aujourd'hui comme une tâche à la fois créative et ardue pour les nouveaux couples contemporains : non seulement parce que, dans un climat relationnel où la négociation joue un rôle accru, il s'agit de pouvoir s'exprimer, faire valoir ses points de vue, mais aussi parce que les identités féminine et masculine ont évolué et que les anciennes balises culturelles se sont défaites. Jusqu'où prêter attention à l'autre, qu'en admettre, quelle incertitude tolérer, avec quels gestes, mots ou regards s'exprimer ?

Plus largement, dans un mariage où la dimension « relationnelle » prend une place prioritaire, la *définition et l'explication des qualités ou compétences attendues* d'autrui prend une importance de premier rang : tendresse ou esprit de décision, sens du dialogue ou détermination, respect sourcilieux des attitudes d'autrui ou volonté de consensus, etc : il y a autour de ces ajustements un enjeu considérable.

L'apprentissage de l'assomption des rôles parentaux est un domaine où les transformations familiales récentes ont un impact considérable : non seulement la hiérarchie des instances familiales (le je, le nous-couple, le nous-famille) s'est beaucoup modifiée et apparaît souvent concurrentielle, mais aussi parce que les modèles d'accomplissement des tâches (les bonnes manières d'éduquer par exemple) se sont faits pluriels et trouvent chacun leurs grands prêtres. Dès lors, aussi bien l'entrée en rôle que le jeu en rôle supposent dans certains cas un processus d'adaptation important.

En résumé, les problèmes fonctionnels que rencontrent les couples et familles ressortissent tantôt au domaine de l'orientation, tantôt à celui des rôles, tantôt à celui des frontières internes et externes ou enfin à celui des codes. Sur tous ces plans, il est possible de faire l'hypothèse que la nature de ces problèmes et leur intensité dépendent du degré de fusion des ressources ou itinéraires individuels et du degré de rigidité des régulations.

La conflictualité conjugale n'est alors qu'un des modes d'expression possibles de ces problèmes. S'il est pleinement légitime de la considérer comme une des propriétés des types de fonctionnement, elle ne se confond pas avec la nature voire l'intensité des problèmes. Souvent, ceux-ci restent endémiques, voire déguisés. Ils se manifestent par de l'absentéisme ou de la déception autant que par des scènes de ménage. Il n'en reste pas moins que la caractérisation du degré de conflictualité ouverte d'un système est un thème important. On l'approchera ici par l'indicateur des disputes : leur fréquence comme leur intensité définissent un mode de communication dans le groupe. On peut faire l'hypothèse que certains types de fonctionnement plus fusionnels, où prédomine la volonté de consensus et la valeur de loyauté par rapport au

groupe, se caractériseront par une conflictualité moins affirmée – même si les problèmes sont bien là – que des types plus autonomistes, où le droit de la personne à avoir ses propres attitudes, rythmes et territoires est davantage affirmé. Dans certains types de fonctionnement, le conflit ouvert est vécu comme essentiellement dysfonctionnel (c'est un signe d'échec !), alors qu'il apparaît dans d'autres types comme un passage nécessaire pour l'atteinte d'un équilibre meilleur.

Les modes de gestion des problèmes (coping)

Rares ou nombreux, légers ou graves, tenant à l'orientation ou aux codes, chaque groupe rencontre ses problèmes. Et il faut les résoudre. Une seconde propriété des types de fonctionnement tient alors à leur manière d'opérer cette résolution : c'est la question du *coping*, qui a tenu une place croissante dans la littérature psychosociologique de ces dernières décennies (cf. par exemple Boss, 1987). Il s'agit là d'une manière plus dynamique que la précédente – dont la légitimité reste cependant entière – de définir les conséquences ou propriétés des types de fonctionnement. Ce « coping » – stratégie que le groupe utilise pour gérer et peut-être résoudre les problèmes qui se posent à lui – peut être défini d'une part par les *genres d'action* que les acteurs entreprennent et d'autre part par la *relation* qu'ils nouent à l'occasion de cette gestion.

Sur le plan des actions, les auteurs ont isolé plusieurs dimensions pertinentes :

- le degré de complexité et d'adéquation de l'information utilisée pour baliser le problème et « reconnaître » l'espace des solutions possibles;
- le degré et la précision de la communication ou de l'échange d'information qui se produit entre les acteurs dans les phases de la résolution;
- la tendance à clore aussitôt que possible le problème ou le débat qui lui est associé (pour réduire la tension qui lui est associée, par exemple), ou au contraire l'impossibilité d'arriver à une solution tant sont nombreux et concurrentiels les critères et informations que le groupe réunit et veut satisfaire; cette clôture plus ou moins rapide peut d'ailleurs comprendre un aspect paradoxal : le maintien d'un problème ouvert permet occasionnellement d'éviter l'évocation d'autres questions plus ennuyeuses;
- le degré de partage du problème avec d'autres personnes ou instances éventuellement concernées : c'est ici la question de la coordination qui est en cause (par exemple avec les instance scolaires en cas de problèmes d'éducation), associé au degré de confiance que l'on a envers les tiers et au sentiment éventuel d'être contesté dans son pouvoir par l'intervention de ceux-ci;

- l'importance de l'engagement émotionnel que les acteurs mettent dans la question, et plus généralement l'énergie investie dans la résolution du cas.

Sur le plan des relations, les stratégies conjugales sont également plurielles. Certains couples se caractérisent par un degré de soutien élevé : les idées, démarches ou informations de l'autre sont accueillies avec attention, notées, valorisées; dans d'autres cas, on tend davantage à les passer sous silence, à ne pas donner quittance des efforts, voire à contester l'ampleur de l'investissement consenti par autrui.

Le degré d'agressivité est une deuxième composante de ce coping relationnel : contestation active du point de vue d'autrui, marques d'ironie ou de colère, tendance à dévaloriser le conjoint, violence physique éventuelle apparaissent comme autant de manières de l'exprimer. Enfin le degré d'évitement définit la manière dont les conjoints cherchent à affronter ensemble le problème ou au contraire se reposent sur les initiatives de l'autre, quitte à les critiquer vertement au besoin.

Qu'il s'agisse des aspects relationnels ou actionnels du coping, il est aisé de faire l'hypothèse que les genres de fonctionnement conjugal – degré de fusion et degré de normativité – leur seront associés. Un fonctionnement Bastion peut être probablement plus attiré par une clôture rapide et par une confiance limitée envers les tiers, alors qu'un fonctionnement Compagnonnage mettra davantage d'accent sur l'interaction avec l'extérieur, sur la définition de la situation plutôt que sur la solution, etc.

L'évaluation de la qualité de la vie conjugale

Le troisième genre de propriétés des types de fonctionnement est celui de l'évaluation. La question est ici de savoir si, d'un point de vue externe (le jugement donné par un spécialiste ou tout autre tiers) ou d'un point de vue interne (les conjoints, les enfants), le système fonctionne bien. La question n'est pas simple, car les critères utilisables sont multiples.

Les premières analyses sur l'ajustement conjugal ont beaucoup fait recours à des indicateurs de la propension au divorce : le fait d'y penser, d'accomplir certaines démarches, d'y recourir (Hicks et Platt, 1970). Nul doute que cette perspective soit intéressante, mais elle est ambivalente parce que le recours au divorce mesure à la fois le degré de malaise dans une relation et la possibilité d'envisager des alternatives (via la séparation). Or ces alternatives sont fortement dépendantes des ressources sociales, des idéologies, des phases de vie, etc. Les interprétations de cet élément en fonction des types de fonctionnement sont donc malaisées si du moins l'on ne dispose que de cette donnée.

Une deuxième mesure consiste alors dans un essai d'appréciation de l'ajustement ou de l'adaptation des membres du groupe. D'un point de vue externe, cela consisterait à faire passer à ceux-ci certains tests, individuels ou collectifs, de résolution de problèmes, afin de mesurer en somme la performance du système. Cette démarche n'est pas à notre portée. D'un point de vue interne, cette mesure consiste à recueillir les jugements des acteurs sur cette même performance : dans quelle mesure estiment-ils que le groupe parvient à s'entendre sur des solutions satisfaisantes, à coopérer à leur élaboration, à communiquer de manière à sauvegarder aussi bien le respect d'autrui que l'estime de soi. Certes, cette mesure est subjective, mais elle se légitime dans un groupe dont l'objectif essentiel est la production de l'identité des individus qui y participent (c'est-à-dire un objectif lui-même subjectif) plutôt qu'un but qui prendrait sens pour l'extérieur.

Une troisième manière d'évaluer l'« efficacité » du système consiste à évaluer dans quelle mesure ses membres présentent divers symptômes psychologiques « négatifs ». On peut en effet admettre qu'une fonction importante de la famille est de construire l'identité de ses membres et de les protéger contre divers risques de pathologie liés à la solitude, au stress, à l'anomie. Dans cette perspective, il est loisible d'utiliser des indices tels que les classiques échelles de dépression (ou de symptômes dépressifs) pour évaluer la performance du système (Radloff, 1977; Hautzinger, 1988). On peut même étendre le raisonnement et chercher à mesurer l'efficacité du système considéré dans la prévention d'autres formes de maladies et d'accidents, apparemment éloignées d'une action directe de la famille. On peut utiliser ici diverses échelles d'exposition au risque bien connues dans la littérature (Burton-Jeangros, 1996).

Sans prétendre que ces trois approches soient exhaustives et non-ambiguës, il apparaît utile de confronter leurs indicateurs aux types de fonctionnement que nous distinguons. Les types associatifs sont-ils par exemple, plus tentés par la séparation que d'autres ? Ou au contraire, la marge de manœuvre qu'ils laissent à chacun permet-elle d'amortir nombre de tensions qui autrement se cristalliseraient en conflit ? De manière plus dialectique, l'hypothèse selon laquelle un système se caractérise à la fois, par exemple, par une forte propension à la séparation et par une meilleure évaluation subjective de certaines performances n'est pas absurde. Sur tous ces thèmes, les travaux sociologiques pèchent par leur rareté; c'est pourquoi nous avons entrepris cette étude.

Présentation synthétique des objectifs de l'étude

Les pages qui précèdent ont longuement explicité les préoccupations qui guident la recherche présentée ici. Il est alors utile d'en résumer brièvement les objectifs, dont chacun fournira le thème des chapitres qui suivent.

1. *Détecter des types de fonctionnements conjugaux.* Le premier objectif est de définir les types de fonctionnement prévalant dans les ménages contemporains en Suisse. Nos études sur ce thème, déjà anciennes, appellent une mesure de l'évolution des pratiques et idéologies en matière conjugale. Nous entendons construire ces types à partir de deux dimensions qui interviennent dans la plupart des recherches :

- *la forme de cohésion conjugale*, définie par le degré d'autonomie et de fusion, l'intégration externe (degré d'échange informationnel et relationnel avec l'extérieur) et l'orientation du groupe, séparant les objectifs davantage dirigés vers l'intérieur (réconfort, tendresse, loisirs, etc.) de ceux qui positionnent la famille par rapport à l'environnement (accession sociale, carrière scolaire des enfants, etc.);

- *la forme de régulation conjugale*, définie par le degré de division du travail entre les conjoints, le degré de différenciation des rôles relationnels (instrumentalisme vs. Expressivité; rationalité vs. émotivité), le degré de hiérarchisation des acteurs (autocratie vs. démocratie), le degré de routinisation de la vie quotidienne, entendant par là la force et la précision des normes d'emploi du temps et de l'espace utilisées dans la famille;

On traitera ces dimensions de deux manières complémentaires : tantôt en construisant des typologies analytiques à deux axes, tantôt à l'aide de typologies inductives ou « empiriques » de genre Cluster. Le but est ainsi de se faire une idée des quelques types majeurs de fonctionnements conjugaux détectables aujourd'hui.

2. *Examiner l'impact du positionnement social sur les fonctionnements conjugaux.* A ce niveau, nous entendons d'abord relier les modes de cohésion et de régulation – et les fonctionnements qui en résultent à divers indicateurs de *statut social* : position socio-professionnelle, niveau de formation, revenu. De ce point de vue, il s'agit de voir si les corrélations qui existaient très clairement il y a vingt ans perdurent ou si elles ont diminué, voire changé de formes.

Il importe ensuite de saisir l'évolution éventuelle de ces types en fonction du *parcours de vie* des individus et des couples. Est-il vrai, par exemple, que l'on passe avec la durée, d'un style plus fusionnel et spontané à un style plus routinisé et autonome ? Au contraire, ne peut-on pas penser

qu'une fois leur style de fonctionnement acquis, les couples et familles n'en changent guère ? Le but est donc ici de comparer les différentes phases de la famille (phase pré-enfants, enfants en bas âge, enfants d'âge scolaire, départ des enfants, retraite professionnelle, etc.) du point de vue des types de fonctionnement.

Enfin, nous entendons relier ces types de fonctionnement à la *participation sociale* des couples. L'objectif est de cerner dans quelle mesure le projet conjugal dépend de l'investissement qu'ils ont fait ou non dans des rôles communautaires (associations, participation culturelle, engagement professionnel). Il s'agit aussi d'appréhender l'effet du contexte relationnel dans lequel se meut la famille. Son environnement peut être marqué en effet par la présence plus ou moins importante d'amis, de parents, de collègues, qui interviennent comme autant de ressources pour le groupe, sa prise en charge des problèmes, sa stabilisation émotionnelle, etc. Ces mêmes liens représentent aussi diverses formes de contrôle qui peuvent pousser le groupe dans une certaine conformité aux usages « locaux ». Par ailleurs, le contexte est aussi définissable par les ressources institutionnelles qu'il propose : présence de crèches, de banques, de magasins divers, d'espaces verts, de transports publics, qui influent directement sur l'aisance avec laquelle la famille peut remplir ses tâches.

3. *Définir les problèmes rencontrés par les individus et les couples et les associer aux types de fonctionnement.* Le troisième objectif est de recenser les divers types de difficultés auxquels sont confrontés les ménages actuels. Ceux-ci peuvent ressortir à deux genres :

a) les problèmes « conjugaux » ou « internes » recensent les grippages du système relationnel; ils concernent donc la définition des objectifs familiaux, celle de l'assomption des rôles et de la définition des codes.

b) les « accidents de parcours » ou difficultés « externes » recensent les divers accidents et infortunes qui frappent la famille souvent indépendamment de son action : le chômage, la maladie, le deuil, etc., peuvent certes être encouragés par certains fonctionnements conjugaux, mais proviennent souvent de sources radicalement exogènes; il est cependant très utile, quand on fait le point sur les couples, de savoir quels genres de problèmes externes, et selon quelle fréquence, ils doivent en principe assumer. Il s'agit aussi de savoir dans quelle mesure ces difficultés externes retentissent sur les problèmes internes.

Ce recensement des problèmes et conflits est alors à mettre en rapport avec le type de fonctionnement conjugal. Y a-t-il des types de fonctionnement plus lents à définir leurs objectifs, d'autres marqués par une difficile assomption des rôles, etc. Le degré d'expression ouverte de ces

difficultés varie-t-il avec l'accent mis sur la fusion ? L'établissement de telles relations ne va pas sans un « contrôle » méthodologique par ce que l'on vient de nommer « variables de positionnement » : le statut social, le parcours de vie, la participation sociale, toutes dimensions qui sont susceptibles, en tant que telles, de moduler la fréquence et la nature des problèmes rencontrés.

4. *Examiner les modes de gestion (coping) des problèmes.* Notre quatrième objectif est de cerner les principales manières dont les couples en Suisse font face aux difficultés qu'ils rencontrent. Quelles stratégies mettent-ils en place ? Ces stratégies seront cernées d'une part par le type d'action qui les composent (information, clôture, coordination) et d'autre part par le climat relationnel qui les caractérise (soutien, agressivité, évitement). L'objectif est de définir sur cette base quelques grands types de coping et de les relier ensuite aux types de fonctionnement dans lesquels ils se produisent. Ici encore, le contrôle par les variables de positionnement apparaît nécessaire.

5. *Qualifier les relations avec les enfants.* Dans ce très vaste thème, notre but plus spécifique est de détecter d'une part les principaux genres de difficultés que rencontre la famille en matière d'éducation, que ce soit dans l'assomption des rôles parentaux par les conjoints ou dans les « problèmes » que ces derniers perçoivent chez leurs enfants (par exemple, retard scolaire, comportements jugés inadéquats, questions de caractère, etc.). Il est d'autre part de qualifier, au moins dans ses grands traits, le climat de la relation intergénérationnelle : en souligne-t-on surtout la confiance, la chaleur, l'intimité, la joie, ou met-on aussi l'accent sur les tensions, la tristesse, l'incommunicabilité entre parents et enfants ?

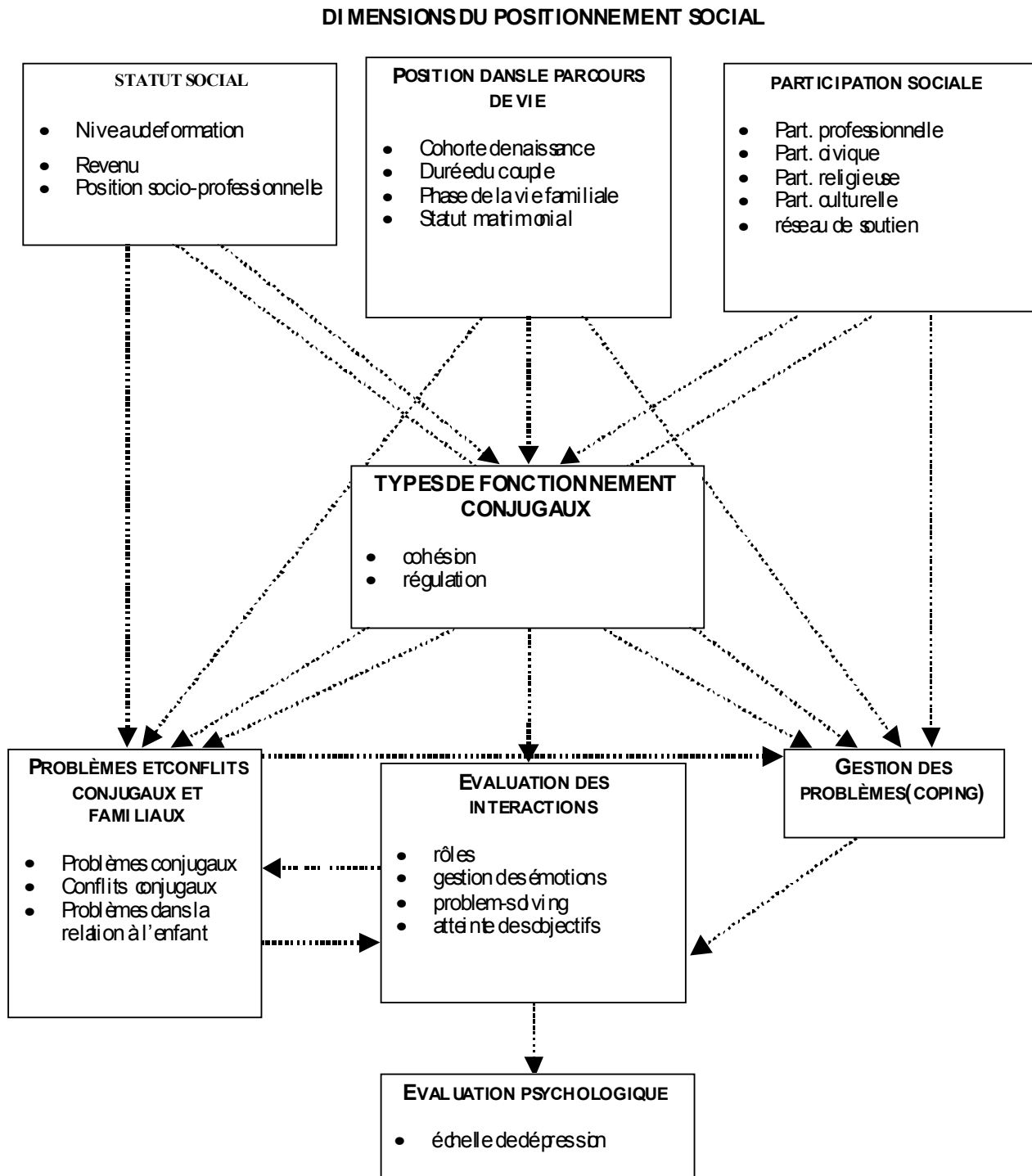
6. *Mesurer l'évaluation subjective du fonctionnement conjugal par les conjoints.* La question est ici de savoir quel jugement les acteurs portent sur leur entreprise commune. Quel jugement global d'abord : entendent-ils la continuer, en sont-ils satisfaits ? Mais aussi, en deuxième lieu, quelles évaluations sectorielles : la relation de couple, la relation parentale, la sécurité sociale donnée par la famille peuvent amener des jugements différents. Enfin, quel jugement chacun porte-t-il sur son état de santé psychique dans ce groupe qui compte tellement pour lui ? Quelle est la diffusion et l'importance d'éventuels symptômes dépressifs ? A nouveau, il s'agit de relier ces appréciations subjectives aux types de fonctionnement d'une part et au positionnement des couples d'autre part.

7. *Dégager les différences existant entre hommes et femmes et montrer leurs effets.* Dans l'ensemble des analyses, on cherchera à mettre en avant l'importance du genre : les femmes

portent-elles le même regard que les hommes, ont-elles les mêmes aspirations, décodent-elles les interactions de la même façon ? Y a-t-il des différences significatives de rôles et de positions des sexes dans le fonctionnement conjugal et dans le degré de satisfaction qu'il engendre ? Les problèmes relevés et leur gestion sont-ils sensibles au sexe du répondant, etc. ? La prise en compte de l'insertion sociale différentielles des sexes - par la notion de « statut maître » (Krüger et Levy, 1999) présentée dans un chapitre ultérieur - servira comme principe structurant des analyses.

Le Graphique 1.1 résume les principales dimensions et associations que nous entendons étudier plus loin.

Graphique 1.1 : Principales dimensions de l'étude



Dans la poursuite de ces objectifs, nous chercherons à nous garder du *consensualisme* : on a trop souvent travaillé en ne constituant les données qu'à partir d'un seul des acteurs du groupe familial, le plus souvent la femme, plus accessible peut-être. C'est ainsi que les modes de

cohésion par exemple – fusion ou autonomie, fermeture ou ouverture, etc. – ont été approchés soit à partir des comportements d'une personne, soit sur la base de ce qu'elle disait du groupe dans son entier. La conséquence en est une difficulté certaine à attester de la présence et de la répartition de groupes asymétriques, c'est-à-dire par exemple de situations où l'accent que l'un met sur la fusion s'associe à une passion de l'autre pour l'autonomie; ou de situations que l'un décrit comme très égalitaires en matière de pouvoir ou de division des tâches et qui apparaissent à l'autre comme déséquilibrées. L'identification de ces situations asymétriques est particulièrement importante dès lors – et l'on y reviendra – que l'on souhaite définir les propriétés de types de fonctionnement ou que l'on veut définir les facteurs qui conduisent à cette asymétrie (notamment lorsque l'on considère la participation sociale différentielle des conjoints).

Le schéma de recherche empirique que nous avons mis en place comporte diverses caractéristiques qui permettent de traiter les diverses questions évoquées ci-dessus de manière plus efficace que dans d'anciennes études. Ainsi en va-t-il du fait que :

- on interroge et considère séparément femmes et hommes du même couple;
- on considère des personnes dont l'âge peut varier entre 24 et 75 ans;
- on prend en compte des couples mariés ou non, mais ayant au minimum un an de vie commune;
- on analyse des couples étrangers et suisses, pour peu qu'ils soient domiciliés en Suisse;
- l'échantillon porte sur toute la Suisse, avec ses différences de contexte démographique et culturel.

Certes, ces divers atouts ne compensent pas tout à fait une enquête longitudinale sur 30 ans ! Mais s'il eût fallu attendre... En longue durée, nous sommes tous morts, disait Keynes !

Les chapitres qui suivent exposent les résultats obtenus à propos de ces différentes questions. Après un chapitre consacré au portrait sociologique de la population observée et à la méthodologie utilisée (chapitre 2), on passe aux dimensions du fonctionnement conjugal (cohésion et régulation, chapitres 3 et 4), en les reliant au positionnement social. On s'interroge ensuite sur les problèmes et conflits qui traversent les couples (chapitre 5) et l'on examine leur mode de gestion (chapitre 6). Une analyse plus spécifique de la relation à l'enfant est ensuite menée (chapitre 7). Sur cette base, on passe à l'évaluation de la qualité de la vie conjugale (chapitre 8). Une conclusion (chapitre 9) reprend de manière synthétique les types de fonctionnement et leurs propriétés, en les reliant aux indicateurs de positionnement social .

CHAPITRE 2. PORTRAIT SOCIOLOGIQUE DES COUPLES

L'introduction a présenté les principales dimensions du fonctionnement conjugal et familial que nous entendons analyser dans cet ouvrage, en faisant référence à l'influence du positionnement des couples, en termes de statut social, de position dans le parcours de vie et de participation sociale. Il s'agit maintenant de décrire notre échantillon de ces points de vue.

Cette description a un double intérêt : d'une part, elle donne des renseignements essentiels sur la représentation statistique de diverses situations qui touchent de près les couples et les familles : de quelles ressources financières disposent les familles ? Dans quelle proportion de couples la femme a-t-elle une activité professionnelle ? Combien de familles sont-elles « recomposées » ? Combien ont-elles connu des « accidents de parcours » importants, tels que chômage, alcoolisme, décès d'un enfant, etc. ? Combien vivent-elles dans un environnement de piètre qualité ? La description de ces faits, sur la base d'un échantillon probabiliste, amène des informations essentielles à la bonne compréhension de l'état actuel des familles, de leurs conditions d'existence et des problèmes auxquels elles doivent faire face.

D'autre part, cette description entend faciliter la compréhension des principaux facteurs explicatifs de cette étude en montrant comment ils sont associés les uns aux autres. Les interrelations entre statut social, parcours de vie et participation créent des positionnements spécifiques qui, c'est l'hypothèse que nous entendons étudier, structurent les styles d'interactions conjugales. Plus généralement, il s'agit ici de donner corps, dans un « profil sociologique », aux diverses insertions extra-familiales qui ont potentiellement un effet sur les fonctionnements conjugaux et familiaux.

Après une brève présentation, dans la section suivante, des aspects pratiques de la réalisation de l'enquête, nous construirons ce profil sociologique des couples contemporains en partant des dimensions de positionnement et de leurs interrelations.

2.1. REALISATION DE L'ENQUETE

Dans cette section, nous exposerons brièvement notre dispositif de recherche, c'est-à-dire le questionnaire et l'échantillon. Plusieurs documents mis en annexe permettront au lecteur désireux d'en savoir plus de compléter son information. Il s'agit d'un rapport technique détaillé sur la

constitution et la représentativité de l'échantillon (annexe 1), une évaluation des motifs de non-réponse (annexe 2), et le questionnaire de l'enquête (annexe 3).

Le questionnaire

Notre enquête s'appuie sur un échantillon de portée nationale (toute la Suisse) comprenant 1534 couples dont les deux conjoints ont été interviewés séparément. Pour interroger un si grand nombre de personnes dans les conditions actuelles, il s'imposait, malgré les quelques inconvénients que présente cette technique, d'utiliser le téléphone, selon des règles très strictes, et de le faire à l'aide d'un questionnaire élaboré avec beaucoup de soin, testé préalablement.

Ce questionnaire s'organise en différents blocs de questions qui reprennent les grandes dimensions évoquées dans le premier chapitre. Après quelques renseignements sur la composition du ménage, une première partie concerne le fonctionnement conjugal défini principalement par les deux dimensions de la *cohésion* et de la *régulation*. Les questions suivantes touchent aux problèmes et conflits, abordant tour à tour les *problèmes et conflits conjugaux*, les *accidents de parcours* (que nous qualifierons de problèmes « externes » car ils trouvent le plus souvent leur origine à l'extérieur du couple), la *qualité de l'environnement* de vie (habitat, infrastructures diverses), puis les relations et les problèmes rencontrés avec les *enfants*. Suit une batterie de questions sur le *réseau de sociabilité* des conjoints et sur leur *évaluation personnelle* de la qualité de la vie conjugale. Une série de questions sur les caractéristiques socio-démographiques des répondants (*statut social, participation, parcours de vie*) clôt le questionnaire.

Une particularité de notre enquête réside dans le fait que les deux conjoints ont été interrogés. Seules quelques questions concernant des faits très simples, dont la réponse ne dépend guère de l'appréciation subjective du répondant, n'ont été posées qu'à l'un des deux conjoints. Soulignons que le fait d'avoir posé la majeure partie des questions aux deux conjoints rend possible l'observation des écarts de réponse dans le couple.

Suite aux prétests, le questionnaire a été standardisé et la grande majorité des questions ont été « fermées », c'est-à-dire formulées de manière à prévoir explicitement toutes les réponses pertinentes. En moyenne, les entretiens ont duré 52 minutes. Ils sont donc relativement longs. Différentes indications nous permettent toutefois de penser que les répondants étaient motivés par le sujet et par l'enchaînement des questions : très peu d'interruptions ont en effet été enregistrées².

² Comme l'enquête couvre toute la Suisse, le questionnaire original, français, a dû être traduit en allemand et en italien. A la fin de l'entretien, 96% des personnes interrogées se sont déclarées d'accord d'être réinterviewées plus tard. Celles-ci ont reçu, dans un délai de quelques semaines, un questionnaire biographique supplémentaire qui leur demandait de préciser en détail les étapes de trois aspects de leur parcours de vie : leurs trajectoires de formation

Echantillonnage et récolte de données

Notre enquête vise à donner une vue d'ensemble du fonctionnement des couples et des familles actuellement. La population que l'échantillon représente est donc constituée par tous les couples ou familles³ résidant en Suisse. Cette définition implique des inclusions et des exclusions. Sont *inclus* tous les couples habitant sur le territoire suisse, que les conjoints soient Suisses ou étrangers, qu'ils vivent avec ou sans enfants, qu'ils soient mariés ou non.

Certaines situations statistiquement minoritaires n'ont pas été retenues, tels les cas où les conjoints ne vivent pas ensemble (critère du ménage commun) ou les couples homosexuels⁴. Il va de soi que ces situations sont dignes d'intérêt; elles sont simplement trop spécifiques pour être étudiées sur la base d'une grille d'information et d'un échantillonnage généraux comme les nôtres. De même, nous n'avons pas considéré les familles monoparentales puisque nous mettons l'accent sur le lien conjugal, absent par définition dans ces familles. Afin d'exclure les couples trop « provisoires » ou en voie de constitution, on a aussi imposé une durée de vie commune d'un minimum d'un an. Finalement, le conjoint le plus jeune doit avoir au moins 20 ans et ne pas dépasser 70 ans. Un critère de sélection supplémentaire concerne la langue : ont participé à l'enquête les couples capables de parler une des trois langues officielles en Suisse.

Construire un échantillon à portée nationale signifie inclure toutes les régions linguistiques. Cependant, si l'on souhaite utiliser l'appartenance linguistique dans certaines analyses, les proportions numériques des trois groupes principaux (nous omettons d'identifier les Romanches qui parlent tous également l'allemand⁵) produiraient un contingent italophone trop petit pour être analysé. Nous avons donc opté pour une stratification disproportionnelle avec l'objectif de répartir le nombre visé de 1500 couples en 700 couples alémaniques, 500 couples romands et 300 couples tessinois, afin de garantir une base informationnelle suffisante.⁶ Pour compenser la sur-

scolaire et professionnelle, d'activités professionnelles, et relationnelle (événements tels que mariage, naissance d'enfants, périodes de vie sans partenaire etc.). L'analyse de ces questionnaires biographiques fera l'objet d'une étude ultérieure et ne figure pas dans le présent rapport.

³ Notre distinction entre couple et famille tient uniquement à la présence d'enfants; elle ne fait pas référence au statut civil. Si elle n'est pas toujours respectée scrupuleusement, elle permet néanmoins de différencier ces deux types de groupes très différents du point de vue de leurs fonctionnements, comme nous allons le voir par la suite.

⁴ Dans les faits, aucun couple homosexuel n'a été exclu empiriquement, puisque pas un couple ne s'est annoncé comme tel au moment de l'interview, sans doute suite à des procédures d'auto-exclusion par les interviewés eux-mêmes. Selon les données de l'ESPA, il faudrait compter 0.3% de couples homosexuels, soit environ cinq couples dans notre cas, mais l'appréciation de la fiabilité de cette information est difficile. De toute manière, nous appelons de nos vœux l'analyse du fonctionnement de ces couples dans des études centrées.

⁵ Parmi nos interlocuteurs, 0.6% des femmes et 0.9% des hommes mentionnent le romanche comme langue maternelle.

⁶ Les proportions statistiques de ces trois régions linguistiques sont 72.6% pour la Suisse alémanique, 23.1% pour la Suisse romande et 4.3% pour le Tessin (Recensement de la population 1990).

représentation de la Romandie et du Tessin et la sous-représentation de la Suisse allemande par cette technique, une pondération ajuste ces catégories aux proportions réelles dans nos analyses.

L'échantillon a été construit par tirage aléatoire dans l'annuaire téléphonique électronique de Swisscom. La procédure de constitution de l'échantillon final est relativement complexe et n'est ici présentée que dans ces éléments principaux; les détails se trouvent dans le rapport technique, mis en annexe. D'un stock initial de 14998 numéros, 10508 numéros valides de ménages privés ont été retenus. Ces ménages ont été informés par écrit de la recherche et de ses objectifs, puis contactés par téléphone pour vérifier s'ils correspondaient à nos critères d'inclusion ou d'exclusion, pour obtenir l'accord des deux conjoints avec l'interview et pour fixer, le cas échéant, des rendez-vous pour sa réalisation⁷. Non moins de 4856 – donc près de la moitié – se sont avérés hors cible. Le Tableau 2.1 détaille la réduction du nombre de couples jusqu'à l'échantillon final.

Les interviews – séparés – des deux conjoints ont été réalisés par téléphone (technique CATI, « *computer-assisted telephone interviewing* »). L'enquête a été réalisée entre octobre 1998 et janvier 1999 par l'institut MIS Trend. Sur les 5652 ménages susceptibles de participer, 1735 ont accepté l'entretien, soit 31%. Le nombre de ménages visé atteint, quelques 200 couples dont un conjoint seulement avait été interrogé au moment de l'interruption ont été écartés de l'échantillon. Ainsi nous disposons pour nos analyses des réponses de 1534 couples.

Tableau 2.1 : Etapes de sélection des couples interrogés

	N	%
<i>Susceptibles de participer</i>	5652	100
<i>Total refus</i>	3917	69
Refus, car trop long	1819	32
Refus, car trop personnel	1402	25
Refus, autres raisons	667	12
Interruptions définitives	29	1
Ménages participants	1735	31

Différentes explications de l'indisponibilité d'un nombre important de répondants potentiels sont plausibles. A priori, l'exigence de disposer des réponses des deux conjoints a fait diminuer considérablement le taux de réponse pour des raisons purement statistiques. Sous l'hypothèse que la disponibilité d'un individu à participer ne dépend pas de celle de son conjoint, le taux de réponse individuelle qui correspond à notre taux de « réponse couple » (31%) s'élève à 56%⁸,

⁷ Pour encourager la participation à l'enquête, les répondants ont participé à un tirage au sort de 20 versements de 500.- en prime de participation.

⁸ En supposant le taux de participation de l'homme et de la femme comme égale, cette valeur correspond à la racine du taux de participation du couple.

valeur qui est légèrement inférieure aux résultats obtenus actuellement dans la pratique des enquêtes à large échelle. Parmi les autres facteurs qui tendent à faire diminuer la disponibilité des personnes visées, mentionnons le fait que depuis une vingtaine d'années, les sondages - pour la plupart de marketing - se multiplient, ainsi que les appels de nature commerciale. Un autre élément tient au sujet : de nombreuses personnes ne souhaitent pas parler de leur vie de couple à des enquêteurs, même sous la garantie de l'anonymat. Finalement, la durée des entretiens a également pu décourager certains. Une tentative d'en savoir plus moyennant une relance des « refusants » (carte-réponse avec quelques questions sur les raisons de leur refus et sur la qualité conjugale et familiale), dont les résultats confirment ce commentaire, est décrite en annexe.

Représentativité de l'échantillon

Théoriquement, une sélection aléatoire telle que nous l'avons pratiquée assure la représentativité d'un échantillon. Il est cependant utile de vérifier dans quelle mesure cet objectif est atteint dans les faits en comparant nos données avec d'autres sources d'informations. Ceci est d'autant plus important que le taux de refus de répondre est élevé, ce qui peut donner lieu à certaines distorsions. Nous nous lançons dans une telle opération malgré deux difficultés importantes. D'une part, les informations les plus sensibles à une distorsion systématique concernent le fonctionnement conjugal et ne figurent pas dans d'autres bases de données (qui pourraient servir de référence); elles constituent l'originalité de notre enquête. La comparaison se limitera donc forcément à des informations standard, d'ordre socio-démographique. D'autre part, vérifier la représentativité d'un échantillon requiert en principe de le comparer à l'ensemble qu'il doit représenter. Dans notre cas, cela s'avère difficile en raison de l'intervalle de huit ans qui sépare notre enquête, réalisée à la fin de l'année 1998, du dernier recensement de la population disponible, fait en 1990. La seule possibilité consiste donc à comparer notre échantillon à d'autres échantillons, plus proches dans le temps. La comparaison d'un échantillon à un autre, même très bien construit, ne permet cependant qu'une vérification approximative de la représentativité. Faute de mieux, nous avons opté pour cette solution.

Des deux enquêtes qui se prêtent à cet exercice, l'enquête suisse sur la population active de 1997 (ESPA, portant sur 16207 personnes)⁹ et l'Enquête suisse sur la famille (microrecensement, portant sur 5964 personnes) de 1994/95, les deux effectuées par l'Office fédéral de la statistique, l'ESPA est la plus à même de servir de base de comparaison. La comparaison systématique de

⁹ Cette enquête est menée chaque année, mais au moment de nos travaux de vérification, les données concernant l'année de notre enquête n'étaient pas encore disponibles. Un intervalle d'une année, dans une période sans changements manifestes, apparaît comme négligeable.

notre échantillon avec celui de l'ESPA figure dans le rapport technique en annexe. Relevons cependant que notre échantillon se caractérise par un niveau de formation légèrement supérieur, des ressources matérielles plus importantes et une sur-représentation des familles avec enfants en âge scolaire ou post scolaire, dont les conjoints sont mariés et de nationalité suisse. Ces informations résument deux phénomènes : premièrement, nos répondants ont un statut social légèrement plus élevé que l'échantillon de l'ESPA 97. Deuxièmement, la sur-représentation des couples avec enfants en âge scolaire et post scolaire laisse supposer que ceux des couples qui sont ancrés dans une réalité familiale plus « établie », se sont montrés plus disposés à répondre à nos questions que les autres. Tout se passe comme si les couples qui réalisent le projet familial en accord avec sa définition dans notre contexte culturel ont plus facilement accepté de répondre. Il est impossible, cependant, de savoir dans quelle mesure cet effet a véritablement donné lieu à un processus d'auto-sélection systématique lors des prises de contact pour les interviews.

D'un point de vue strictement statistique, les différences constatées entre notre échantillon et celui de l'ESPA ne sont pas très prononcées mais tout de même significatives. Si notre objectif était d'établir la fréquence précise à laquelle certains phénomènes apparaissent, elles pourraient même être problématiques¹⁰. Ceci n'est toutefois pas notre propos ici : ce sont les relations entre les dimensions qui nous intéressent au premier chef. Dans ce sens, il semble suffisant de ne pas nous pencher sur des différences trop fines et des associations trop faibles pour éviter des erreurs d'interprétation associées aux problèmes de représentativité. Quand nos constats porteront sur les fréquences des phénomènes à l'étude, nous les présenterons avec la circonspection de rigueur.

Désirabilité sociale

Un problème d'un ordre différent concerne la tendance des individus à la « *désirabilité sociale* », c'est-à-dire à se présenter de manière valorisée socialement. Cette tendance peut amener les répondants à donner des réponses allant dans le sens des attentes ou idéaux socialement dominants plutôt que dans celui de la description factuelle. Ce problème se pose ici, puisque les relations familiales sont fortement connotées tant sur le plan émotionnel que sur le plan normatif. Ceci dit, plusieurs recherches ont montré que la tendance à répondre dans le sens de la désirabilité sociale est variable : il est donc possible de distinguer les personnes selon leur sensibilité à la désirabilité sociale. Pour mesurer au moins approximativement l'éventuelle influence de ce conformisme normatif des répondants, nous avons construit un indice qui repose

¹⁰ Rappelons à l'intention de lecteurs ou lectrices peu familiers avec les règles de l'analyse statistique que les marges d'erreur, liées inévitablement à tout échantillonnage, ne sauraient rendre compte de ces distorsions car celles-ci sont systématiques et non dues au seul fait de l'échantillonnage.

sur l'hypothèse que l'absence totale et sans faille, dans les réponses d'une personne, à la fois de tout problème de couple, de toute difficulté de communication, l'évaluation entièrement idéale du climat émotionnel, l'affirmation d'un équilibre parfait dans la relation conjugale, est hautement invraisemblable et indique une logique de désirabilité sociale. Cet indice sera employé dans la plupart des chapitres suivants à des fins de vérification¹¹.

Tableau 2.2 : Indice de conformisme normatif, hommes et femmes

	Hommes	Femmes
Très faible	38	44
Faible	31	29
Moyen	17	16
Fort	13	10
Total	100 (1534)	100 (1534)

Le Tableau 2.2 montre que plus de la moitié des hommes et des femmes vivant en couple ont effectivement une tendance à rapprocher la réalité de leur couple d'un idéal normatif, avec un léger décalage de sexe. La concordance dans les couples est forte, mais pas extrême ($\gamma = .41$). Ajoutons encore que ce conformisme tend à être légèrement plus prononcé dans les catégories socio-professionnelles inférieures et chez les personnes ayant un capital scolaire modeste.

2.2. LE POSITIONNEMENT SOCIAL DES COUPLES

Les caractéristiques et limites de l'enquête étant précisées, venons en maintenant à l'objectif central du chapitre, faire le portrait sociologique des couples en décrivant les différentes dimensions qui définissent leur *positionnement social*. Pour cerner cette notion, nous partons d'un modèle classique de la structure sociale qui la considère comme différenciée en divers champs institutionnels auxquels les individus sont intégrés de manière variable, selon le principe d'une participation multiple (Merton 1957). A noter que, dans cette perspective, la famille constitue également un champ institutionnel, de niveau microsocial, qui constitue pour les individus un cadre de vie aussi structurant que l'environnement institutionnel plus large, tout en leur apparaissant sans doute plus malléable que le monde extrafamilial. Le chapitre précédent a déjà défini les différentes dimensions qui serviront à typifier les fonctionnements conjugaux et leurs propriétés; décrivons donc maintenant les champs extra-familiaux susceptibles de les influencer.

¹¹ La construction de l'indice repose sur les questions 21, 29, 59, 66, 68 dont chacune se compose de plusieurs sous-questions (entre quatre et neuf). Chacune des cinq questions donne un point de conformisme à condition que la personne ait donné à toutes les sous-questions la réponse « idéale » sans réserve. Ainsi, une personne peut atteindre entre 0 et 5 points; le conformisme est jugé très faible pour 0 point et fort pour 3-5 points.

La dimension «*participative*» de l'insertion sociale ne semble pas avoir provoqué beaucoup d'intérêt dans la recherche sociologique : à l'exception de cas spécifiques et socialement problématisés comme la participation féminine au champ professionnel; elle n'est que rarement théorisée en tant que telle. En suivant une tradition sociologique inaugurée par Simmel (1908) et reprise par Merton (1957), nous caractérisons la vie des individus dans les sociétés complexes comme étant organisée par des insertions multiples. Partant de cette idée, la localisation structurelle d'un individu peut être appréhendée comme un *profil d'insertion*, par quoi nous entendons l'ensemble des participations aux différents champs sociaux qui forment ainsi l'environnement structurel de l'individu considéré. Dans cette perspective, on peut s'intéresser au profil spécifique d'une personne, à sa "portée" dans le sens de l'hypothèse suivante : dans la mesure où les champs auxquels on participe sont centraux (en termes de conséquences pour les conditions de vie dont on fait l'expérience), dans la mesure aussi où ces champs couvrent toute la diversité de la structure sociale, l'intégration de la personne dans la société est forte et structurante pour sa vie quotidienne. Dans le même ordre d'idées, on peut s'interroger sur la possibilité de décalages entre le profil d'insertion effectif d'une personne et les normes sociales à ce sujet : dans quelle mesure le profil d'insertion d'un individu correspond-il à la situation dominante, statistiquement ou dans les normes ? Dans quelle mesure en dévie-t-il ? Citons, pour illustrer l'importance de ce genre de questions, le sens social très différent que prend la non-participation au champ professionnel selon qu'il s'agit d'un homme au chômage ou d'une femme au foyer. L'importance du sujet, souvent méconnue, est soulignée par des recherches qui montrent que la santé et la longévité augmentent avec le nombre de participations sociales (Moen, 1989).

La dimension «*positionnelle* » a été beaucoup plus étudiée, surtout dans les travaux portant sur la stratification sociale et la mobilité. On peut mettre en rapport théorique le principe macrosociologique de la multidimensionnalité de la stratification avec celui – microsociologique - de la participation multiple, surtout en partant de l'idée qu'une participation à un champ social implique d'occuper une position. Cette idée n'est en général guère considérée au-delà de ce qu'implique le paradigme largement individualiste de l'acquisition de statut (Blau et Duncan 1967)¹². Dans cet ouvrage, les dimensions positionnelle et participative seront considérées simultanément, les statuts d'un individu correspondant, directement ou indirectement, aux positions qu'il occupe ou a occupé dans un des champs que nous venons d'évoquer, y compris le

¹² Insistance sur l'importance des ressources négatives (appartenance à des catégories discriminées : sexe, ethnie, âge) ou positives (origine sociale, formation - à disposition) pour la mobilité individuelle.

système scolaire. En effet, chaque participation régulière à un champ social implique le fait d'occuper une position dans la structure interne de ce champ.

Aux aspects purement structurels captés par les concepts de participation et de position s'ajoute celui des rôles dans la mesure où ils sont typiquement associés à des positions. La notion de profil d'insertion inclut donc ces trois dimensions (participation, position et rôle) qui devraient idéalement être considérées en parallèle. Dans ce sens, le profil d'insertion définit l'environnement structurel effectif des individus, c'est à dire le segment de la société dans lequel se déroule leurs interactions quotidiennes. Nous ne pourrons pas ici explorer toutes les ramifications de cette perspective qui cherche à intégrer les niveaux micro- et macroscopiques de l'organisation sociale, mais nos analyses tenteront de faire ressortir d'éventuels effets non seulement des positions statutaires classiques mais aussi de l'éventail des participations.

Par ailleurs, rien n'implique *a priori* que toutes les insertions d'un individu aient le même poids. Il est au contraire plausible que certaines insertions pèsent plus lourd que d'autres, c'est-à-dire s'avèrent plus structurantes pour les activités et les rapports sociaux des personnes. On pense intuitivement à l'activité professionnelle et à la famille comme les deux champs d'insertion les plus déterminants dans la vie des adultes. Le statut qui correspond à un champ d'insertion clairement plus important que les autres peut être appelé statut-maître. Pour aller vite, nous pensons, en suivant Krüger et Levy (1999), que dans les sociétés contemporaines, la définition de statuts-maîtres complémentaires pour les deux sexes, la famille pour les femmes, le monde professionnel pour les hommes, a une influence déterminante sur la structure des familles et le fonctionnement des couples. Nous reviendrons sur cette hypothèse à plusieurs reprises dans cet ouvrage.

Jusqu'ici, nos réflexions se sont inscrites dans une lecture statique des effets de positionnement. Or, quand bien même notre étude est synchronique sur le plan méthodologique, nous ne pouvons ignorer l'axe temporel que représentent les parcours de vie individuels et les phases de la vie familiale. Le parcours de vie peut être défini comme un mouvement à travers l'espace social, c'est-à-dire à travers l'ensemble des champs sociaux d'une société. D'un point de vue analytique, ce mouvement constitue une séquence de profils d'insertion spécifique à un individu, mais dont certains aspects sont socialement standardisés. Les phases de la vie familiale, déjà mentionnées au chapitre précédent, structurent bien entendu très fortement les parcours de vie des membres de la famille. Dès la mise en couple, le déroulement de la vie de l'individu ne dépend plus seulement de ses ressources, stratégies et caractéristiques propres, mais aussi des

ressources et caractéristiques de son conjoint : les parcours entrent en résonance. C'est dans ce sens que l'on peut dire que la famille est elle aussi, tout comme la profession ou l'environnement de vie, une institution structurante des parcours de vie des individus, aux effets tout aussi importants, notamment en matière de sexualité. Il est important de souligner que la standardisation sociale des parcours de vie, notamment leur typification sexuelle, ne résulte pas seulement des valeurs et stratégies individuelles des conjoints, mais aussi de l'environnement institutionnel qui, à des degrés variables, leur impose des contraintes et des rythmes et leur offre des options et des ressources. Le principe du statut maître entend capturer cette pression institutionnelle.

Ces considérations nous amènent à conceptualiser le positionnement social des couples et des individus en trois dimensions : le *statut social*, c'est-à-dire la localisation dans le système de stratification sociale; la position dans le *parcours de vie*; la *participation* à différents champs sociaux. Nous considérons maintenant ces dimensions tour à tour.

2.3. LE STATUT SOCIAL

Une première dimension fondamentale pour situer socialement nos interlocuteurs est leur position dans la stratification sociale. En accord avec les résultats de recherche classiques en la matière (pour la Suisse, voir Levy et al., 1997), nous nous appuyons essentiellement sur trois indicateurs pour approcher cette position : la formation, la position professionnelle et le revenu.

Formation

En plus des niveaux de formation normalement retenus, nous avons distingué les apprentissages selon leur durée, ce qui nous amène aux huit niveaux que détaille le Tableau 2.3.

Tableau 2.3 : Niveaux de formation par sexe

	Hommes (%)	Femmes (%)
Scolarité obligatoire	6	10
Scolarité secondaire sans maturité	3	6
Apprentissage de courte durée	6	23
Apprentissage de moyenne durée	24	35
Apprentissage de longue durée	23	4
Formation professionnelle supérieure	19	6
Maturité et école normale	6	11
Université et école polytechnique	14	6
Total (N)	100 (1533)	100 (1531)

Ce tableau suggère d'abord la présence d'un fort contingent de formations moyennes. Seuls 6% des hommes et 10% des femmes ont arrêté leurs études après la scolarité obligatoire;

parallèlement, il n'y a que 14% des hommes et 6% des femmes qui ont une formation universitaire. Les deux distributions montrent aussi le décalage global de formation entre femmes et hommes : si près de quatre hommes sur dix ont au moins un niveau de formation professionnelle supérieure, cette proportion n'est que de deux sur dix chez les femmes, beaucoup plus souvent représentées dans les apprentissages « courts ».






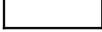

Il existe également une forte tendance à l'union entre conjoints de niveau de formation semblable (ou « homogamie de formation »), moins forte cependant que celle trouvée par Levy et al. (1997) pour 1991. Dans le Tableau 2.4, plus la couleur d'une case est foncée, plus la situation concernée est sur-représentée par rapport à ce que donnerait une répartition au hasard des conjoints. Les cases blanches ou légèrement teintées indiquent au contraire que le type d'unions en question se produit beaucoup moins souvent que ce que donnerait le hasard.

Tableau 2.4 : Niveau de formation de l'homme selon celui de la femme (%)

Hommes	Femmes								Total
	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	
I Scolarité obligatoire	25	7	5	3	0	2	2	1	6
II Secondaire (sans maturité)	5	6	3	2	0	2	2	0	3
III Apprentissage courte durée	12	6	8	5	9	3	4	2	6
IV Apprentissage moyenne durée	25	33	28	28	14	19	8	10	24
V Apprentissage longue durée	19	21	26	28	50	19	14	6	23
VI Formation prof. supérieure	12	13	21	21	9	23	22	18	19
VII Maturité et école normale	2	7	4	5	4	4	20	9	6
VIII Université et école polytech.	1	6	6	10	14	27	28	55	14
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
N	155	84	353	528	56	94	168	91	1529

N=1529, Gamma=.39**¹³

Rapport fréquences observées / fréquences attendues

	Supérieur à 3		0.5 - 1
	2 - 3		0.2 - 0.5
	1.5 - 2		Inférieur à 0.2
	1 - 1.5		

Il faut d'abord noter la forte association existant entre les niveaux d'étude des conjoints, comme en témoigne le coefficient d'association Gamma, significatif à .01. 23% des couples se situent dans la diagonale du tableau; ce sont les conjoints ayant atteint strictement le même niveau de formation. S'y ajoutent 28% avec une différence d'un niveau, ce qui porterait le taux d'homogamie, mesuré de manière plus généreuse, à 51%¹⁴. De plus, avec 59%, l'hypergamie

¹³ Par convention, une étoile (*) correspondra, dans ce travail, à une marge d'erreur de moins de 5% et deux étoiles (**) à une marge d'erreur de moins de 1%.

¹⁴ Le chiffre correspondant pour 1991 était de 44% pour l'homogamie stricte et de 83% pour l'homogamie « élargie ». La différence est largement due à un regroupement plus englobant dans l'analyse de l'homogamie chez Levy et al. (1997) qui distinguent seulement cinq niveaux de formation. Avec le même regroupement, nos données fournissent

*fémminine*¹⁵ l'emporte clairement sur *l'hypogamie* (18%). En d'autres termes, quand ce ne sont pas des individus aux niveaux de formation identiques qui s'unissent, le niveau de formation de l'homme tend à être plus élevé que celui de la femme.

Position professionnelle

Pour saisir la position professionnelle dans une optique hiérarchique, nous avons utilisé les catégories socioprofessionnelles développées par Joye et Schuler (1995) pour l'Office fédéral de la statistique et désormais largement reconnues en Suisse. Cette classification repose sur un recodage d'informations professionnelles détaillées. Elle distingue huit catégories en grande partie hiérarchisées¹⁶. Pour les besoins de l'analyse, nous avons regroupé les professions libérales et les dirigeants en une seule catégorie de « professions dirigeantes »¹⁷.

Tableau 2.5 : Catégories socio-professionnelles par sexe et activité professionnelle

	H occupés	F occupées	F au foyer	H retraités	F retraitées
Non-qualifiés	4	9	15	6	18
Ouvriers qualifiés	14	3	5	11	3
Employés qualifiés	19	52	63	19	54
Petits indépendants	13	9	3	9	12
Intermédiaires	25	18	9	23	10
Cadres	16	6	5	21	2
Professions dirigeantes	10	5	0	10	1
Total (N)	100 (1240)	100 (884)	100 (365)	100 (192)	100 (122)

Du Tableau 2.5 comme du précédent ressort un net décalage entre hommes et femmes : les hommes sont distribués de manière assez homogène sur les niveaux professionnels alors que 51% des femmes se concentrent dans la catégorie des employés qualifiés. En outre, on peut constater que les femmes au foyer tendent à avoir eu un statut professionnel inférieur à celles qui sont en emploi. Les différences entre hommes et femmes retraités sont analogues, mais moins prononcées, les hommes retraités ayant occupé des niveaux professionnels sensiblement plus bas que ceux qui sont en activité; cette différence reflète d'une part une certaine mobilité intergénérationnelle, d'autre part le fait que durant la crise des années 90, ce sont surtout les personnes peu qualifiées qui ont été mises à la retraite anticipée.

des taux d'homogamie de 50% et 82%, donc très proches.

¹⁵ Cas où la femme se marie avec un homme de statut supérieur, l'hypogamie étant l'alternative inverse.

¹⁶ Il faut toutefois mentionner deux exceptions : le groupe des « petits indépendants » que nous traiterons parfois spécifiquement (ne serait-ce qu'en l'éliminant de certaines analyses), et la distinction entre ouvriers qualifiés et employés qualifiés qui n'exprime plus un décalage hiérarchique systématique. Dans le tableau, nous le traitons cependant comme tel, acceptant un léger flou dans le résultat. Pour cette raison, nous renonçons ici à la comparaison avec l'étude de Levy et al. qui avait traité cette question d'une autre manière.

¹⁷ Pour la plupart de nos analyses, nous utiliserons une version de couple qui combine les valeurs masculines et féminines en considérant que c'est le niveau le plus élevé des deux qui détermine la position sociale du couple.

La comparaison des positions professionnelles entre conjoints fait apparaître un degré d'homogamie stricte de 24% et plus souple de 52%; l'homogamie professionnelle est donc très semblable à celle qui concerne la formation, comme l'indique le Tableau 2.6.

Tableau 2.6: Catégorie socioprofessionnelle de l'homme selon celle de la femme (%)

		Femmes							
Hommes		I	II	III	IV	V	VI	VII	Moyenne
I	Non-qualifiés	13	7	3	2	3	0	0	4
II	Ouvriers qualifiés	24	21	16	6	12	0	0	14
III	Employés qualifiés	25	9	23	15	12	4	7	19
IV	Petits indépendants	12	19	9	33	14	1	29	12
V	Intermédiaires	19	21	26	15	28	32	22	25
VI	Cadres	5	7	16	18	19	44	27	17
VII	Professions dirigeantes	2	16	7	11	13	19	16	9
Total		100	100	100	100	100	100	100	100%
N		%	% 43	%	%	%	% 69	% 45	1355
		152		733	100	213			

N=1355, Gamma=.32**

Le même constat vaut pour l'hyper- et l'hypogamie féminine (59% contre 18%). Ces chiffres recouvrent cependant des situations plus diverses que dans le cas de la formation. Si l'on considère seulement les couples dont la femme a une activité professionnelle, l'homogamie stricte est de 25% et l'hypergamie féminine de 48%; pour les couples où la femme est au foyer (en excluant les couples de retraités), l'homogamie stricte est de 21% et l'hypogamie féminine de 62%. Ceci confirme que les femmes aux métiers de niveau inférieur cessent leur activité professionnelle davantage que les autres suite au mariage ou à la naissance d'un enfant.

Revenu

Nous avons demandé à chaque conjoint d'indiquer son revenu personnel et le revenu du ménage, sur une échelle à dix catégories (Tableau 2.7).

Tableau 2.7 : Revenus des conjoints et des ménages (%)

Francs par mois	Hommes (%)	Femmes (%)	Ménages (%)
Moins de 1000	2	46	0
1000-2000	2	20	0
2001-3000	4	13	2
3001-4000	7	8	5
4001-5000	15	6	9
5001-6000	21	3	15
6001-8000	26	2	26
8001-10'000	14	1	23
10'001-15'000	7	1	16
Plus de 15'000	3	0	5
Total (N)	100 (1474) ¹⁸	100 (1486)	100 (1413)

Les inégalités sont très parlantes et bien résumées par la valeur médiane¹⁹ qui se situe pour les hommes à Fr. 5477.-, pour les femmes à Fr. 1201.-, et pour les ménages à Fr. 7463.-. Il en ressort que dans la plupart des couples, le salaire féminin a une fonction d'appoint (ce qui ne doit évidemment pas suggérer qu'il ne serait pas nécessaire). La comparaison directe des revenus dans le couple confirme cette conclusion, le revenu masculin est plus élevé que le revenu féminin dans 90% des couples; dans 75% il est au moins le double du revenu féminin²⁰. Il y a donc une très grande inégalité des apports financiers des conjoints dans les couples. Nous verrons dans quelle mesure ce décalage influence le fonctionnement des couples.

Liens entre les trois critères de statut

Les trois critères de statut saisissent des aspects différents d'une même structure sociale globale. A ce titre, la question de leur concordance ou cristallisation n'est pas sans importance. On peut mesurer cette concordance par des coefficients de corrélation (en excluant les petits indépendants dans les catégories socioprofessionnelles puisqu'ils ne se placent pas nettement dans la logique hiérarchique qui est ici primordiale). La catégorie socio-professionnelle est fortement associée au niveau de formation (coefficient de Pearson de .52**), et au revenu du ménage (.31**). La formation et le revenu sont moins corrélés (.17**).

Cette gradation des corrélations est conforme à une interprétation en termes de parcours de vie : le niveau de formation détermine dans une large mesure le niveau de placement professionnel, donc la catégorie socio-professionnelle, qui à son tour détermine le revenu. A noter

¹⁸ La question du revenu a provoqué un nombre non négligeable de refus, d'où les effectifs réduits qui figurent dans ce tableau.

¹⁹ Valeur qui sépare la moitié inférieure de la moitié supérieure.

²⁰ Il va de soi que les revenus dépendent avant tout du taux d'activité, fort variable chez les femmes comme nous le verrons plus loin. Il s'en suit que ce tableau n'exprime pas les différences salariales entre hommes et femmes (en termes d'équivalent plein temps par exemple), mais simplement la distribution des revenus effectifs des uns et des autres.

que ces corrélations ont été établies au niveau du couple²¹. Les corrélations séparées pour hommes et femmes sont clairement plus élevées, mais expriment le même « ordre biographique », à l'exception de la corrélation entre la catégorie socio-professionnelle de la femme et le revenu qui reste faible. En résumé, ni le revenu personnel féminin ni celui du ménage ne paraissent principalement influencés par le niveau professionnel de la femme alors que celui de l'homme est déterminant²².

2.4. LE PARCOURS DE VIE

Un autre axe central pour la compréhension des fonctionnements familiaux concerne la dimension temporelle. Elle intervient sous plusieurs formes qu'il n'est pas toujours facile de distinguer, tels que l'âge des conjoints et la durée (ou longévité) du couple. En plus de ces éléments chronologiques dans le sens premier du terme, chaque famille a son histoire, au cours de laquelle sa composition change, notamment en rapport à la présence d'enfants et à leur propre parcours. C'est l'aspect du « cycle de vie familial », expression quelque peu malheureuse mais convenue depuis les travaux de Glick (1947) et Duvall (1957); nous préférons parler de phases de la vie familiale pour éviter l'image d'un mouvement sinusoïdal ou circulaire.

Nous considérerons aussi des changements qui, sans exprimer directement la dimension temporelle, résultent de transitions importantes, tels que les changements d'état civil. Enfin, des « accidents » (chômage, maladie, décès d'un proche) peuvent survenir et affecter durablement le parcours des individus, voire le fonctionnement de leur famille. On cherchera à évaluer la proportion de couples touchés par ces problèmes graves.

Age des conjoints, durée du couple, état civil, nombre d'enfants

Voyons d'abord comment les couples interviewés se situent sur plusieurs indicateurs sectoriels du parcours de vie. Nous ferons ensuite appel à une variable synthétique approchant les *phases de la vie familiale*.

²¹ Les catégories socio-professionnelles et le niveau de formation du couple correspondent au niveau supérieur présent dans le couple en partant de l'idée que c'est celui-là qui détermine la position du couple dans la stratification sociale. Il va de soi, sur la base des constats sur l'importance relative de l'hypergamie féminine, qu'il s'agit dans la majeure partie des couples de la valeur masculine, alors que dans la minorité des couples avec hypogamie féminine, c'est la valeur féminine qui est prise pour caractériser le couple.

²² Notons que sur un plan technique, cette conclusion pourrait renforcer la position défendue par Goldthorpe (1983) selon laquelle les statuts de l'homme déterminent la position sociale du couple au point de pouvoir négliger les statuts de la femme. Nous maintenons néanmoins le principe plus équilibré de considérer le statut le plus élevé des deux comme déterminant (voir à ce sujet les contributions dans Crompton et Mann, 1986).

La grande majorité des couples sont mariés et sept sur dix ont des enfants à domicile (ou « dans le ménage ». Dans 13% d'entre eux un des conjoints au moins a vécu un divorce antérieur. En terme de durée (ou longévité) du couple, les quatre catégories envisagées, allant de moins de dix ans à plus de trente ans d'union sont à peu près également représentées, la médiane étant à dix-huit ans d'union et la moyenne à près de vingt ans. L'âge médian est de quarante-six ans pour les hommes et de quarante-deux ans pour les femmes : 5% des hommes et 9% des femmes ont moins de trente ans; 30% et 35% entre trente et trente-neuf ans; 27% et 26% entre quarante et quarante-neuf ans; 19% et 18% entre cinquante et cinquante-neuf ans; 18% et 13% ont soixante ans ou plus. Le Tableau 2.8 résume l'essentiel de ces informations.

Tableau 2.8 : Distribution des couples par rapport à divers indicateurs associés au parcours de vie (%)

Indicateurs associés au parcours de vie	Couples (%)
<i>Etat civil du couple</i>	
Mariés	91
Non-mariés	9
<i>Nombre d'enfants vivant dans le ménage</i>	
Aucun	30
1	19
2	34
3 et plus	17
<i>Durée de l'union du couple</i>	
1-10 ans	25
11-20 ans	33
21-30 ans	22
31 et plus	20
<i>Divorce dans le couple</i>	
Aucun	87
Divorce chez un conjoint	9
Divorce chez les deux conjoints	4

La généralité du mariage ne doit pas être interprétée comme le signe d'une quelconque « marginalité » des couples non mariés, mais elle soulève la question de la signification sociologique de cette situation, question que nous reprendrons plus loin. La comparaison des états civils des conjoints donne un aperçu plus détaillé sur leur parcours relationnel. Dans 6% des couples, les conjoints sont célibataires; dans 80%, ils sont mariés pour la première fois; dans 10% l'un des conjoints seulement a déjà connu un divorce, dans 3% les deux; 1% des couples comprennent un veuf ou une veuve, et dans 0.4% d'entre eux un des conjoints est encore marié à une autre personne.

On peut ajouter que le pourcentage de couples mariés est inférieur – mais toujours clairement majoritaire – parmi les couples dont les conjoints ont connu un divorce (73%) ou un veuvage (69%); chez les autres, il est de 93%. De ces informations se dégage l'hypothèse que la cohabitation sans mariage constitue une situation assez spécifique : soit une phase préalable à un parcours familial classique, soit une vie commune peut-être moins assurée qui fait suite à une ou plusieurs autres relations, mais qu'elle ne constitue guère un choix de vie commune conçu comme alternative à la carrière familiale ordinaire. Nous gardons cette hypothèse à l'esprit pour la suite des analyses.

Phases de la vie familiale

Pour donner toute sa place au questionnement lié aux phases de la vie familiale, nous avons construit une variable synthétique approchant les *phases de la vie familiale*, qui tient compte de la présence d'enfants dans le ménage ou la famille, et de leur âge (Mattesich et Hill, 1987). Cette variable distingue six modalités (Tableau 2.9) : les couples sans enfants mais qui sont assez jeunes pour que l'on puisse supposer qu'ils pourraient en avoir à l'avenir²³, les familles avec enfants en âge préscolaire²⁴, avec enfants d'âge scolaire, avec enfants d'âge postscolaire, les familles avec enfants ayant quitté le ménage, et les couples sans enfants.

Tableau 2.9 : Phases de la vie familiale (%)

	Couples (%)
Couples pré-enfants	10
Familles préscolaires	21
Familles scolaires	27
Familles postscolaires	15
Familles post-enfants	22
Couples sans enfants	6
Total (N)	100 (1484) ²⁵

Cette variable classe les couples en catégories représentant des étapes successives, à l'exception de la dernière²⁶. Bien qu'elle ne saurait remplacer des analyses longitudinales à proprement parler, cette variable peut être considérée comme un outil permettant des comparaisons « méta-statiques ». Théoriquement, ces stades peuvent être interprétés comme formant une succession relativement institutionnalisée de configurations structurelles (Levy,

²³ Sur la base des statistiques de la population, cette limite a été fixée à l'âge 44 ans de la femme.

²⁴ Pour les couples avec plusieurs enfants, c'est l'âge du plus jeune qui a été pris en compte.

²⁵ La construction de cette variable fait appel à un grand nombre d'informations ce qui explique la réduction de l'effectif, plus importante que dans la majeure partie des autres cas.

²⁶ On voit qu'une grande majorité des couples interrogés font ou ont fait l'expérience de vivre avec des enfants; seuls 6% des couples sont sans enfants et, vu leur âge, risquent de le rester. Cette dernière catégorie ne s'insère donc pas dans la logique des phases.

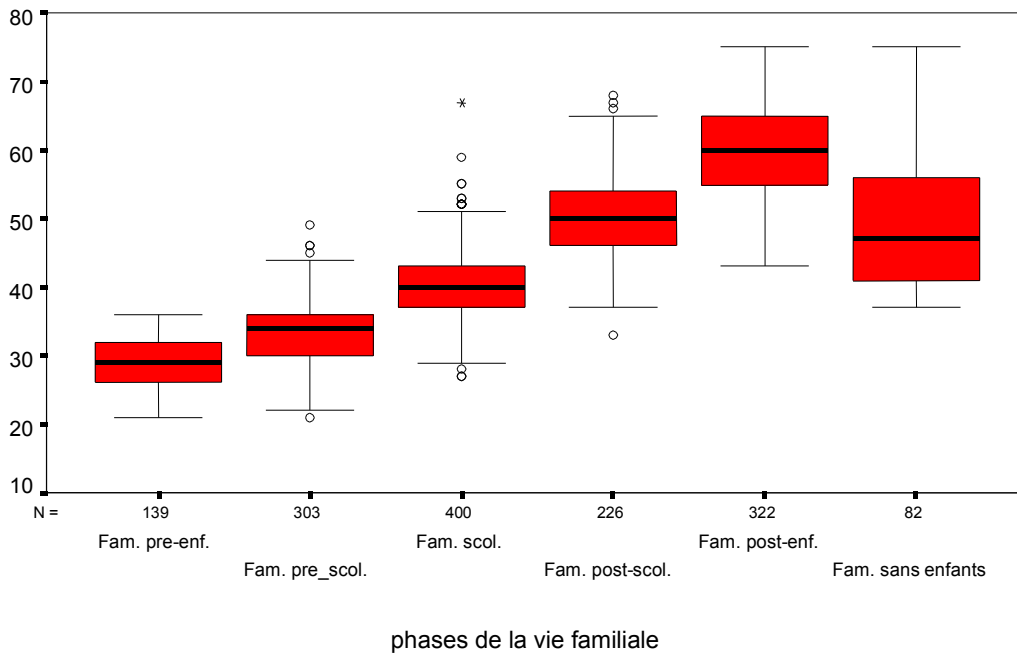
1977). Du point de vue de la conceptualisation de l'axe temporel, on peut s'interroger sur la relation entre la position des personnes dans cette succession de configurations et leur âge. A ce titre, il ne suffira pas d'examiner cette relation directement, il nous faudra comparer dans les différents chapitres les relations qu'entretiennent ces deux types de « temps social », l'âge des personnes et l'âge « structurel » de leur couple, avec les différentes dimensions du fonctionnement conjugal.

Liens entre éléments du parcours de vie

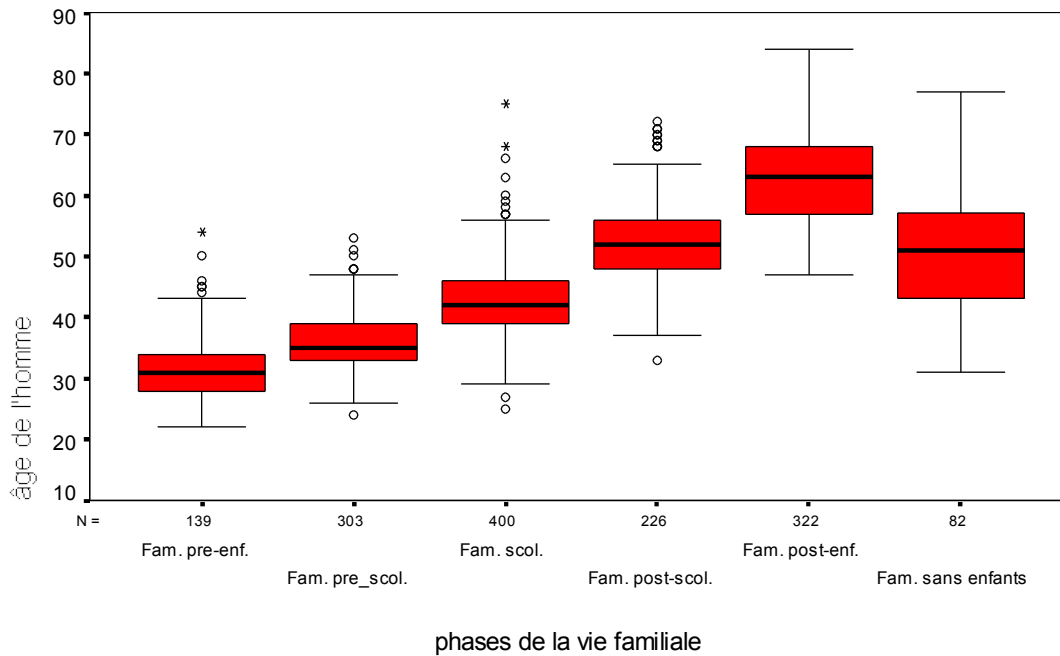
La mise en relation des différents éléments que nous venons de considérer va permettre de mieux cerner les profils associés au parcours de vie. Commençons par le lien entre l'âge et les phases de la vie familiale. Le Graphique 2.2 compare les distributions d'âge associées aux diverses phases du parcours familial, en indiquant pour chacune la médiane et les quartiles inférieurs et supérieurs.

Le Graphique 2.2 montre les mêmes tendances pour les femmes et les hommes, avec un décalage d'âge assez régulier. Les distributions d'âge dans les cinq premières phases de la vie familiale confirment l'interprétation selon laquelle elles représentent des étapes successives. Les âges médians augmentent régulièrement, avec une différence d'âge moyenne de 2.6 années dans les couples et une nette tendance à l'asymétrie (l'homme est l'aîné de la femme). Les conjoints des deux premières étapes ont des profils d'âge très proches, ce qui indique que la mise en couple est suivie rapidement par la naissance du premier enfant. Les distributions étant en général assez serrées autour de la moyenne ou de la médiane, les phases que nous avons définies sont donc relativement homogènes du point de vue de l'âge. Les catégories de familles avec enfants post-scolaires et post-enfants sont légèrement plus dispersées, ce qui reflète la variabilité des durées de scolarité et de présence des enfants dans le ménage parental. La dernière catégorie réunit les couples sans enfants, qui proviennent d'un large éventail d'âge. A l'exception de cette dernière catégorie, l'interprétation en termes de phases successives est confirmée par les distributions des âges par phase.

Graphique 2.2: Age médian de la femme selon la phases de la vie familiale

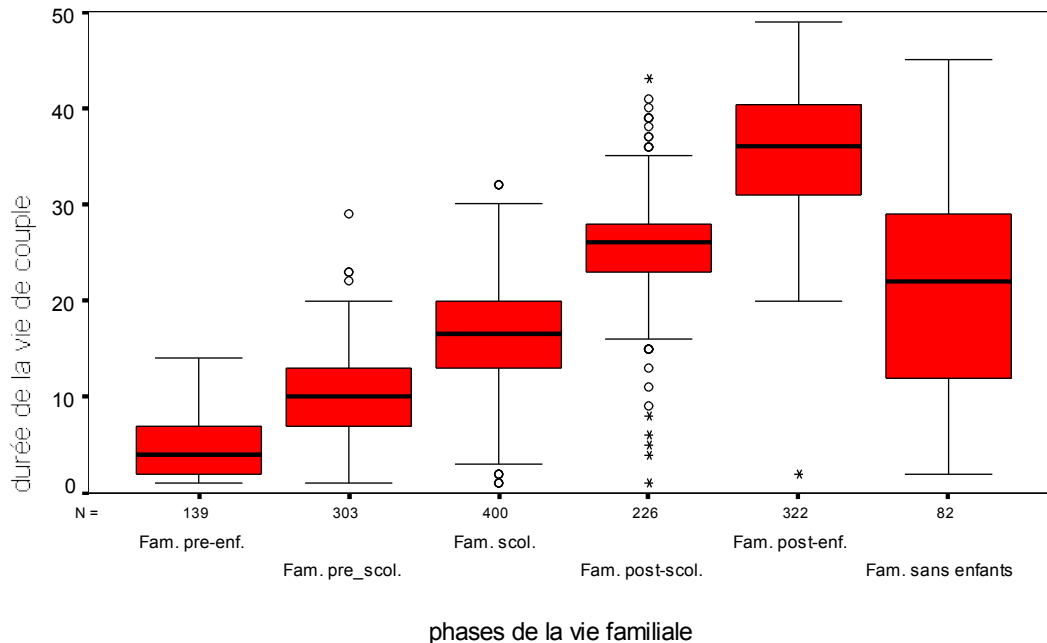


Age médian de l'homme selon la phases de la vie familiale



En ce qui concerne la durée (ou longévité) du couple, on constate dans le Graphique 2.3 également une homogénéité prononcée dans les cinq phases identifiées comme successives, à l'exception de la dernière (post-enfants) qui réunit des couples de durées très différentes. A nouveau, la catégorie des couples sans enfants est très hétérogène.

Graphique 2.3 : Durée médiane du couple selon les phases familiales



Catégorie socio-professionnelle, revenu et phases de la vie familiale

Ces indications attestent que les phases de la vie familiale peuvent être considérées comme successives, dans un modèle de parcours largement dominant, avec bien sûr des exceptions. Dans cette optique, la mobilité professionnelle des individus et leur position dans le parcours de vie devraient être associées. Les deux sexes présentent des différences importantes de ce point de vue. Voyons d'abord le cas des hommes : 24% des hommes en phase pré-enfant, sont des ouvriers qualifiés, alors que c'est le cas de 11% seulement des hommes en phase post-enfants. A l'opposé, seul 6% des hommes en phase pré-enfant occupent une position de direction, alors que ce taux s'élève à 13% chez les hommes sans enfants. Les hommes effectuent donc une ascension professionnelle au fil des phases de la vie familiale. Ces changements de statut professionnel suivent un processus qui est directement lié à l'âge.

Les femmes, quant à elles, font très rarement un tel cheminement professionnel, en raison, comme nous le verrons plus loin, des fréquentes interruptions ou réductions de leur activité professionnelle, liées à la venue des enfants. L'entrée dans la vie de famille fait en effet reculer la proportion de femmes en position d'intermédiaires et de cadres (de 24% à 15% et de 8% à 4%). Les femmes sans enfants occupent des positions supérieures à celles ayant créé une famille. En définitive, le cheminement professionnel des femmes est très étroitement lié aux phases de la vie familiale, alors que celui de l'homme dépend avant tout de l'âge.

On doit aussi s'interroger sur l'évolution du revenu du ménage en fonction des phases de la vie familiale. Le Tableau 2.10 permet une série de constats à ce sujet : premièrement, on assiste à une baisse substantielle du revenu du ménage après l'arrivée du premier enfant. Ainsi, 34% des couples pré-enfant gagnent plus de 10'000 francs alors que ce taux tombe à 11% pour les couples préscolaires.

Tableau 2.10 : Revenus du ménage et phases de la vie familiale (%)

	Phases de la vie familiale					
	Couples pré-enfants	Familles préscolaires	Familles scolaires	Familles post-scolaires	Familles post-enfants	Couples sans enfants
<4'000 Frs.	7	6	6	5	12	0
4'000-6'000 Frs.	16	30	18	18	26	28
6'000-8'000 Frs.	20	30	33	24	28	9
8'000-10'000 Frs.	23	24	24	22	14	23
>10'000 Frs	34	11	20	31	19	40
Total (N)	100 (178)	100 (293)	100 (384)	100 (218)	100 (299)	100 (43)
Revenu médian	8'610 Frs.	6'934 Frs.	7'577 Frs.	8'274 Frs.	6'858 Frs.	9'131 Frs.

N=1415, Cramer=.14**

D'autre part, les revenus masculins augmentent au fur et à mesure que les enfants grandissent, pour stagner, voire diminuer lorsque les couples atteignent l'âge de la retraite : le revenu médian masculin est à 5044 francs dans les couples préenfants et augmentent régulièrement pour plafonner à 6887 francs dans les familles post-scolaires. Par contre, le revenu du ménage diminue lors d'une première transition, puis augmente lors des deux suivantes, puis redescend. Il est plus élevé dans les couples sans enfants que dans ceux qui en ont²⁷. Ceci est dû à la baisse du revenu féminin médian, qui passe de 4085 francs dans les couples préenfants à 1589 francs dans les familles préscolaires, pour se stabiliser à 1538 francs dans les familles scolaires, 1802 francs dans les familles post-scolaires et 1670 francs dans les familles postenfants. Pour les couples sans enfants, le revenu féminin médian est de 4017 francs !

²⁷ Cette fluctuation du revenu du ménage en fonction de la présence d'enfants est connue en démographie sociale.

Le parcours de vie et le statut social sont donc assez fortement imbriqués. Les jeunes couples avec enfants se situent davantage en bas de l'échelle socio-professionnelle et bénéficient de revenus plus modestes. Alors que le revenu de l'homme s'améliore avec l'avancement en âge, celui de la femme diminue drastiquement avec la venue de l'enfant pour stagner ensuite à un très faible niveau, même après le départ des enfants.

Cohabitation non mariée et phases de la vie familiale

Nous avons déjà vu plusieurs indices du fait que la *cohabitation non mariée* ne semble pas être une véritable alternative au parcours familial conventionnel. La ventilation du taux de couples non *mariés* par phases de la vie familiale confirme cette interprétation. Si parmi les couples qui n'ont pas encore d'enfants, le taux des non-mariés est de 49%, il tombe à 3-4% dans les catégories avec enfants. Parmi les couples sans enfants, qui sont donc plus âgés et dont la majeure partie qui ont une vie commune depuis plus de dix ans, ce taux s'élève « seulement » à 17%. Les couples cohabitant sans être mariés sur une longue période de temps ne représente qu'à peu près 1% de l'ensemble des couples. A cette exception près, la cohabitation non mariée apparaît ainsi comme une étape qui précède le mariage et la naissance des enfants. Parmi les couples non mariés, 72% n'ont pas d'enfants, alors que c'est le cas de 7% seulement des couples mariés. Le mariage intervient quand il y a un projet d'enfants.

Couples de divorcés et familles recomposées

Dans 10% des couples un des conjoints est divorcé, dans 4% les deux. La divorcialité a augmenté durant les dernières décennies (Commaille et al. 1983 ; Höpflinger 1987). Il est donc probable que parmi les conjoints des cohortes récentes, une proportion plus importante d'individus aient déjà fait l'expérience d'un divorce que parmi les cohortes plus anciennes. Inversement, les conjoints d'un certain âge ont de plus fortes chances d'avoir vécu des mariages antérieurs au cours de leur vie du simple fait qu'elle est plus longue. Ces deux tendances ne s'expriment cependant pas directement dans notre échantillon qui inclut, parmi les personnes ayant vécu un divorce, seulement celles qui se sont remises en couple.

La proportion de conjoints ayant mis fin à une union précédente ne varie guère selon l'âge dans les couples mariés. Par contre, la présence d'un divorcé dans le couple est associée aux phases de la vie familiale (Tableau 2.11).

Tableau 2.11: Divorces passés et phases de la vie familiale (%)

Divorces	Couples pré-enfants	Familles préscolaires	Familles scolaires	Familles postsecondaires	Familles post-enfants	Couples sans enfants
Aucun divorce	84	91	87	91	95	82
Divorce chez un conjoint	14	8	9	7	4	14
Divorce chez 2 conjoints	2	1	4	3	1	4
Total (N)	100 (185)	100 (302)	100 (397)	100 (220)	100 (316)	100 (50)

N=1470, Cramer=.10**

16% des couples pré-enfants ou sans enfants comprennent au moins un divorcé, contre seulement 5% parmi les post-enfants. Le divorce apparaît ainsi comme une bifurcation biographique qui mène à la constitution de couples non mariés à long terme. Les couples dont les conjoints ont vécu des divorces sont de plus courte durée, et cela à tout âge.

9% des pères et 8% des mères ont eu des enfants d'une relation précédant la relation actuelle. Là encore, nous constatons la présence de familles recomposées, mais dans une proportion nettement moindre que ne le suggère le débat public sur les réalités familiales actuelles. Leur nombre dans notre échantillon n'est pas suffisant pour des analyses ciblées, mais nous tiendrons compte de ces familles dans les analyses portant sur la relation à l'enfant²⁸.

Accidents de parcours : problèmes externes majeurs

Nous avons vu que les parcours de vie sont socialement structurés, standardisés. Si les transitions principales d'une vie donnent ainsi l'impression d'être programmées, il peut arriver que se produisent des « accidents », des événements assez sérieux pour mettre en question la continuité des parcours et le fonctionnement du couple²⁹. Ainsi, les couples peuvent être confrontés à des problèmes tels que chômage, maladie, décès (par exemple d'un enfant), qui ne ressortissent pas directement de leur fonctionnement interne ni ne font partie d'un modèle normatif du parcours familial et qui, par leur gravité, sont susceptibles de bouleverser leurs relations internes. Nous avons donc cherché à estimer la fréquence de ces événements et à discerner des profils de problèmes spécifiques. Ces informations compléteront utilement l'approche du parcours de vie comme succession relativement structurée et homogène de « phases ».

²⁸ Nos données à ce sujet correspondent assez bien à celles du microrecensement de l'OFS sur la famille (1994/95) qui donne, avec un découpage d'âge plus limitatif que notre enquête, une proportion de 11% de couples où l'un des conjoints est divorcé.

²⁹ Dans la littérature anglo-saxonne, on parle à ce sujet de « *life events* » ou plus exactement de leur volet négatif. On peut également les assimiler à la notion psychosociologique de stressors.

Dans cette perspective, on a cherché à repérer la présence dans le parcours du couple de ces accidents ou problèmes majeurs, susceptibles d'influencer le fonctionnement conjugal ou familial. Le Tableau 2.12 présente la liste de ces problèmes et les proportions de couples qui les ont connus³⁰. Dans la mesure où il s'agit de difficultés dont la venue ne relève pas directement du fonctionnement conjugal, nous les avons dénommés « problèmes externes ».

Tableau 2.12 : Fréquence des accidents de parcours ou « problèmes externes » (%)

	Oui, dans le passé	Oui, actuellement	Non	Total
Grave maladie ou accident, handicap durable	21	8	71	100 (1533)
Longue dépression, problèmes psychiatriques	8	2	90	100 (1534)
Important déclassement professionnel	7	2	91	100 (1534)
Longue période de chômage (+ de 9 mois)	6	2	92	100 (1534)
Graves difficultés financières, dettes importantes, faillite	5	2	93	100 (1534)
Problèmes avec la justice (procès, condamnations)	5	1	94	100 (1534)
Stérilité involontaire	3	2	95	100 (1534)
Décès d'un enfant	5	0	95	100 (1534)
Angoisses ou séparations liées à une guerre	2	1	97	100 (1534)
Autre problème grave	1	1	98	100 (1534)
Exil, déracinement, migration forcée	1	0	99	100 (1534)
Agression physique avec lésions graves	1	0	99	100 (1534)
Tentative de suicide	1	0	99	100 (1534)

Les maladies et les accidents sont cités par une proportion non négligeable de conjoints : un couple sur trois a connu des problèmes de ce genre. Les autres problèmes externes aux couples sont beaucoup moins fréquents. Cependant, lorsqu'on les additionne on constate que plus de 50% des couples interrogés ont été une fois au moins touchés par un accident de parcours. Plus d'un couple sur cinq a même connu plusieurs de ces « accidents » ou « problèmes externes ».

Peut-on distinguer des types spécifiques d'accidents de parcours ? De manière à répondre, nous avons effectué une analyse des correspondances³¹ qui distingue trois types de problèmes :

- les problèmes *socio-professionnels* (déclassement professionnel, justice, dettes, chômage);
- les problèmes *sanitaires* (maladies graves et accidents, agressions physiques, décès d'enfants, stérilité involontaire);
- les problèmes de rupture ou de *désintégration* (regroupant un ensemble assez composite d'événements tels que des angoisses ou séparations liées à la guerre ou des exils et déracinements).

Or, deux tiers des couples (34%) ont connu des problèmes sanitaires et un cinquième d'entre eux (21%) des problèmes socio-professionnels, les problèmes de désintégration étant beaucoup

³⁰ Sur ces questions concernant des constats relativement factuels, seul un conjoint par couple, choisi aléatoirement, a été interrogé.

³¹ Une description non-technique de cette méthode est proposée dans le chapitre 4, en encadré.

moins fréquents (4%)³². Y a-t-il des différences systématique associées aux dimensions du positionnement social ? En résumant, on peut dire que les couples des milieux populaires ont une plus forte probabilité d'avoir rencontré des problèmes socioprofessionnels que les couples des classes moyennes et supérieures. Les problèmes sanitaires sont, comme on peut s'y attendre, fortement associés à l'âge. Ces deux types de problèmes sont par ailleurs associés à la participation professionnelle. C'est dans les couples où l'homme ne travaille pas à plein temps qu'apparaît le pourcentage de problèmes socio-professionnels le plus élevé : 31% de ces couples mentionnent des problèmes socio-professionnels contre, par exemple, 14% dans les couples où l'homme travaille à plein temps et la femme à moins de 50%.

Les problèmes de désintégration, bien que rares, sont associés à la catégorie socio-professionnelle des conjoints ainsi qu'à leur origine. Parmi les non qualifiés, par exemple, ils sont 12% à avoir été exposés à des problèmes socioculturels, alors qu'ils ne sont qu'un pour cent parmi les professions dirigeantes. De même, les couples d'étrangers connaissent un peu plus souvent des problèmes de cette nature que les autres. Ostensiblement, ces problèmes ont surtout frappé des immigrants.

L'impression d'homogénéité des parcours de vie qu'ont pu donner les sections précédentes est en quelque sorte corrigée par ces informations : bon nombre de couples connaissent d'importants accidents de parcours dont nous verrons plus loin l'éventuel effet sur les fonctionnements conjugaux.

2.5. LA PARTICIPATION

La participation extrafamiliale est le troisième axe d'approche du positionnement des couples. Nous distinguerons trois grands domaines de participation : l'exercice de la profession, la participation à des activités « socioculturelles », et l'insertion dans un réseau de sociabilité.

Participation professionnelle

En ordre d'importance du temps consacré, l'exercice d'une profession est le premier domaine d'engagement à l'extérieur du champ familial. En reprenant une distinction pratiquée par l'Office Fédéral de la Statistique, nous regroupons la diversité des taux d'insertion en quatre situations : aucune activité professionnelle, moins de 50%, 50 à 89% et 90% et plus. De ce point de vue, les

³² Il faut ajouter que les problèmes de dépression et les tentatives de suicide sont associés indistinctement aux deux premiers types de problèmes. De ce fait, nous ne les incluons pas dans les indices sectoriels et les considérons comme des conséquences de problèmes, externes ou internes.

différences entre hommes et femmes sont très fortes. Ainsi 88% des hommes travaillent à plein de temps, alors que c'est le cas de 16% seulement des femmes; 50% d'entre elles travaillent à temps partiel, et 35% sont sans emploi, dont une partie importante pour raisons familiales. Les couples se différencient donc avant tout par les taux d'occupation des femmes, l'énorme majorité des hommes travaillant à plein temps

Pour mieux mesurer la situation professionnelle dans les couples, nous nous servons des six situations présentées dans le Tableau 2.13. On notera que les couples y sont répartis de manière assez égale, ce qui ne doit pas occulter le fait que le plein temps de l'homme est généralisé, quel que soit le taux d'activité professionnel de la femme.

Tableau 2.13 : Combinaisons de taux de participation professionnelle dans les couples (%)

	Couples (%)
Aucun des deux n'a d'activité professionnelle	12
L'homme travaille à plein temps, la femme n'a pas d'activité prof.	27
L'homme travaille à plein temps, la femme à moins de 50%	20
L'homme travaille à plein temps, la femme à 50 - 89%	17
L'homme et la femme travaillent à plein temps	11
Constellations atypiques	13
Total (N)	100 (1534)

Ce tableau nous donne un premier aperçu d'une situation certes variable, mais fortement typée sexuellement : l'insertion professionnelle des hommes est largement constante et complète, celle des femmes est variable. Nous verrons par la suite que les variations de l'insertion professionnelle féminine obéissent largement aux impératifs familiaux.

La dernière catégorie regroupe des cas *atypiques* assez hétérogènes où l'homme travaille à temps partiel ou pas du tout alors que la femme a n'importe quel taux d'occupation entre rien et 100%. Même dans cette catégorie, l'homme a un taux d'activité supérieur à la femme dans un tiers des cas, alors qu'il est inversé dans un peu moins de la moitié des cas³³.

Participation professionnelle et phases de la vie familiale

Le taux de participation professionnelle de la femme est fortement lié à la phase de la vie familiale. Le Tableau 2.14 fait ressortir une tendance lourde : dans les couples pré-enfants, c'est le modèle de la double participation professionnelle à plein temps qui domine très nettement. Avec l'arrivée du premier enfant, beaucoup de femmes abandonnent leur activité professionnelle et restent inactives durant les premières années de leur maternité. Lorsque l'enfant arrive en âge

³³ L'hétérogénéité de cette catégorie ne facilite pas l'interprétation des résultats qui la concernent. C'est davantage l'atypisme en tant qu'exception à la règle du plein emploi masculin qui la caractérise que le taux féminin comparativement plus élevé.

de scolarité, de nombreuses mères reprennent une activité professionnelle, à un taux qui augmente au fur et à mesure que les enfants grandissent, sans pour autant jamais revenir à celui qui était le leur avant la venue de l'enfant.

Tableau 2.14 : Participation professionnelle des conjoints et phases de la vie familiale (%)

	Phases de la vie familiale					
	Couples pré-enfants	Familles pré-scolaires	Familles scolaires	Familles post-scolaires	Familles post-enfants	Couples sans enfants
Ni l'un ni l'autre	1	2	1	10	41	18
H=100%, F=0%	8	47	31	24	20	25
H=100%, F<50%	4	22	35	26	9	2
H=100%, F<100%	26	15	18	22	9	22
H et F 100%	46	4	8	9	2	10
Atypiques (H < 100%)	16	10	8	8	18	22
Total (N)	100 (187)	100 (302)	100 (400)	100 (227)	100 (319)	100 (49)

N=1484, Cramer=.33**

On observe donc une nette tendance à l'interruption de l'activité professionnelle féminine lors de la maternité et d'un retour sur le marché du travail à temps partiel, quand les enfants grandissent. Il n'existe rien de tel pour les hommes. En effet, seuls 6% d'entre eux disent avoir dû réduire leur activité professionnelle de manière conséquente suite à la venue de l'enfant, alors que 58% des femmes sont dans ce cas. La participation professionnelle des hommes varie uniquement en fonction de leur âge « institutionnel » - fin de la formation et mise à la retraite -, alors que celle des femmes est très directement fonction des phases de la vie familiale. On a, là encore, une illustration directe du principe des statuts-maître complémentaires évoqué plus haut. En ce sens, les participations *atypiques*, où l'homme a un taux d'activité professionnelle moindre que celui de la femme, sont principalement le fait de couples pré-enfants et de couples post-enfants. Chez les premiers, elles sont le plus souvent liées à des périodes de formation, plus rarement au chômage ou à des problèmes de santé; chez les derniers, surtout à la retraite de l'homme à un moment où la femme continue son activité professionnelle.

Participation professionnelle féminine et statut social

Le taux de participation n'est cependant pas uniquement lié à l'âge (formation, retraite) et aux phases de la vie familiale (mariage, arrivée des enfants, etc.). Une situation financière précaire est susceptible de pousser de nombreuses femmes à maintenir une activité professionnelle même

lorsqu'elles sont mères³⁴. Les conjointes d'hommes aux bas revenus ont en effet tendance à rester professionnellement actives (Tableau 2.15).

Tableau 2.15: Taux de participation professionnelle dans le couple et revenu de l'homme (%)

	<3000	3000-4000	4000-5000	5000-6000	6000-8000	>8000
Ni l'un, ni l'autre	29	21	14	12	8	7
H 100%, F 0%	7	25	25	26	31	33
H 100%, F <50%	7	6	15	22	26	23
H 100%, F >50%	1	13	14	18	22	20
H et F 100%	5	19	20	11	8	8
Atypiques (H < 100%)	51	16	12	12	6	8
Total (N)	100 (86)	100 (109)	100 (221)	100 (305)	100 (386)	100 (350)

N=1457, Cramer=.20**

Ainsi, la femme n'est pas active professionnellement dans 7% seulement des couples où l'homme gagne moins de 3'000 francs, ce pourcentage montant à 33% dans les couples où le salaire de l'homme dépasse les 8'000 francs.

S'il s'avère que le revenu masculin influence partiellement le taux de participation professionnelle féminin, celui-ci reflète également l'appartenance à un milieu socio-professionnel et un niveau de formation particuliers : de 43% chez les femmes n'ayant pas dépassé l'école obligatoire, la proportion d'actives monte régulièrement jusqu'à 71% chez les universitaires. Les différents éléments qui rendent un travail accessible grâce à une formation élevée motivent donc la participation professionnelle des femmes au même titre que des mobiles financiers. Cette motivation se maintient aussi face aux contraintes de la vie familiale, les femmes mieux formées font diminuer leur participation professionnelle à la naissance de l'enfant moins fortement que les autres et sont plus nombreuses à reprendre une activité professionnelle. Il serait donc erroné d'attribuer l'activité professionnelle de femmes mariées essentiellement aux contraintes financières auxquelles le couple doit faire face.

Participation socioculturelle

Nous avons donné une acception très large à notre notion de champs socioculturels. Elle comprend l'engagement dans des associations ou organisations d'ordre politique, religieux, loisir, civique (travail bénévole, etc.), éducatif et professionnel³⁵. Une analyse détaillée mettrait à jour certaines différences entre les modèles d'engagement masculins et féminins, mais cela nous

³⁴ Cette idée est partiellement contredite par notre constat que les femmes aux métiers de niveau inférieur cessent leur activité professionnelle davantage suite au mariage ou à la naissance d'un enfant.

³⁵ Nous avons cherché à obtenir une indication approximative de l'intensité de ces participations par le nombre de soirées, demi-journées ou réunions et rencontres qui leur sont consacrées par mois.

mènerait trop loin ici, d'autant plus que les associations sur lesquelles une pareille analyse devrait se construire sont relativement éparses et faibles. Nous nous contentons donc d'un indice global, additif, qui résume l'investissement extra-familial de chacun des conjoints en comptabilisant le nombre de champs auxquels l'un ou l'autre participe parmi les six types mentionnés.

Tableau 2.16 : Participation socioculturelle des conjoints (nombre de champs de participation, % de tous les couples)

Participation de la femme	Participation de l'homme		Total
	Faible	forte	
faible	31	30	61
forte	11	28	39
Total (N)	42	58	100 (1534)

Phi=.22**

En distinguant simplement entre participation forte (trois à six types de champs) et faible (aucun à deux), le Tableau 2.16 montre que l'ampleur de la participation socioculturelle des hommes et des femmes n'est guère corrélée dans les couples. Elle est sensiblement plus faible chez les femmes. De plus, la situation associant une forte participation masculine à une faible participation féminine est presque trois fois plus fréquente (30%) que la situation inverse (11%), c'est-à-dire celle associant une faible participation masculine à une forte participation féminine³⁶. Ajoutons qu'une analyse similaire, mais concernant une estimation du temps engagé dans les participations socioculturelles, fait ressortir un décalage plus faible entre les conjoints. Ce sont donc plutôt les profils de participation qui diffèrent que la masse de temps ou l'intensité de l'engagement.

Réseau de sociabilité

Le troisième aspect de l'insertion extrafamiliale qui nous intéresse concerne le réseau de sociabilité, comprenant parents et amis, qui peut offrir temps, énergie et soutien aux conjoints (et qui peut aussi les solliciter de ces points de vue). Trois aspects ont été abordés³⁷. Il s'agit d'abord de *la présence et du nombre* de personnes proches dans les environs du domicile : 27% des conjoints n'ont pas de parenté à proximité et 32% moins de quatre personnes. Nombreux sont donc les répondants qui vivent à distance de leur parenté. Quant aux amis, seul 11% des répondants disent ne pas en avoir, ou ne pas en avoir à proximité.

³⁶ Ces résultats suggèrent que ce n'est que quand la participation masculine est forte que la féminine peut l'être également. La participation féminine semble donc dépendre de la participation masculine.

³⁷ Les intitulés de ces questions sont les suivants : « Combien de membres de votre propre parenté (y compris vos enfants en vivant pas avec vous) habitent dans votre localité/ville ou dans ses environs proches (20-30 minutes avec un moyen motorisé) ? » et « Combien de vos bons amis à vous - c'est-à-dire des personnes dont vous vous sentez vraiment proche, qui comptent pour vous - habitent votre localité/ville ou les environs proches ? ».

Quant à la *fréquence des rencontres*³⁸, 27% des répondants disent voir leur parenté moins d'une fois par mois; il s'agit dans une large mesure des personnes qui n'ont pas de parenté dans les environs. Le contact avec les amis est plus fréquent : 38% des hommes et 44% des femmes rencontrent des membres de leur parenté au moins une fois par semaine, alors que 57% des hommes et même 67% des femmes rencontrent leurs amis avec cette fréquence.

Concernant le *soutien* apporté par l'entourage social, on a cherché à savoir si les couples peuvent compter sur l'appui de la parenté ou des amis en cas de problèmes importants³⁹. C'est le soutien *moral* que nos répondants jugent le plus accessible : 66% des hommes et 75% des femmes disent en recevoir en cas de nécessité. 52% des hommes et 54% des femmes disent disposer d'un potentiel d'aide important dans les *travaux domestiques*; 45% des hommes et 46% des femmes indiquent pouvoir compter sur une *aide financière* importante. Globalement, on peut donc dire que plus de la moitié des couples sont insérés dans des réseaux de soutien sur lesquels ils disent peuvent s'appuyer en cas de besoin.

La *qualité des relations dans la parenté*⁴⁰ semble cependant être en moyenne relativement médiocre. Seuls 47% des hommes et 60% ont en effet un réseau de parenté soudé ! Il y a une forte association entre la qualité des relations familiales et la fréquence des rencontres (femmes : $\gamma=.30^{**}$, hommes : $\gamma=.39^{**}$). Pour ne citer qu'un exemple, 24% des femmes ayant une parenté unie rencontrent des membres de celles-ci plusieurs fois par semaine, contre seulement 4% des femmes ayant une famille dans laquelle l'hostilité et le conflit règnent.

Une analyse Cluster⁴¹ portant sur indicateurs de sociabilité permet d'identifier cinq types empiriques de réseau (Tableau 2.17).

³⁸ Les intitulés de ces questions sont les suivants : « A quelle fréquence voyez-vous, seul ou en couple, des membres de votre propre parenté ? » et « Pouvez-vous me dire à quelle fréquence, en moyenne, vous avez des contacts avec vos bons amis (cela peut être des visites, des coups de téléphones prolongés, des sorties, des activités en commun, etc.) ? ».

³⁹ Libellé de la question : « Si, dans un avenir proche, vous aviez des problèmes importants dans un des domaines suivants, pensez-vous pouvoir recevoir une aide importante, accessoire ou aucune aide de la part de votre entourage (parents ou amis) en ce qui concerne a) une aide répétée aux travaux domestiques, les soins à domicile, b) un soutien moral prolongé, des conseils importants ou c) un soutien financier (don ou prêt de plusieurs milliers de francs) ? ».

⁴⁰ Le libellé de la question est : « Parmi les phrases suivantes, laquelle décrit le mieux les relations dans votre parenté à vous ? Dans l'ensemble, c'est plutôt a) une famille unie, soudée, affectueuse, b) une famille qui s'entend, mais avec des relations assez tièdes, c) une famille où l'indifférence prédomine ou d) une famille marquée par l'hostilité, les conflits ».

⁴¹ Une courte présentation, non technique, de cette méthode est proposée dans le chapitre qui suit.

Tableau 2.17 : Types empiriques de réseaux des couples (%)

		I Isolés	II Amicaux	III Andro- centriques	IV Gyné- centriques	V Commu- nautaires	Moy- enne	Cra- mer
Taille des types (en% du total)		21	20	18	17	24	---	---
<i>Importance des réseaux</i>								
Grand réseau de parenté	F	24	34	47	48	64	44	.29
	H	26	14	62	41	68	43	.43
Grand réseau d'amis	F	53	74	55	79	78	68	.25
	H	48	68	73	65	82	67	.25
<i>Fréquentation du réseau</i>								
Beaucoup de contact avec parenté	F	35	47	59	70	82	59	.35
	H	26	13	85	60	86	54	.60
Beaucoup de contact avec amis	F	53	84	52	75	76	68	.28
	H	43	68	60	50	68	58	.20
<i>Potentiel d'aide du réseau</i>								
Beaucoup d'aide domestique	F	10	78	13	76	96	56	.73
	H	7	76	83	5	92	54	.78
Beaucoup de soutien moral	F	45	90	52	96	98	77	.55
	H	24	98	92	27	96	69	.73
Beaucoup d'aide financière	F	10	64	12	57	86	48	.62
	H	9	70	61	8	81	47	.63
<i>Qualité relationnelle de la parenté</i>								
Famille unie et soudée, liens affectueux	F	38	43	60	78	81	60	.36
	H	28	25	60	54	71	48	.37

N=1372

Un premier type dit d'*isolés* concerne des couples qui se caractérisent par l'extrême faiblesse de leur réseau de sociabilité de tous les points de vue. Il s'agit de réseau où la fréquentation et le potentiel d'aide sont faibles, alors que la qualité des relations dans la parenté est pour le moins médiocre. Un deuxième type, les *Amicaux*, rassemble les couples dont le réseau, les fréquentations et le potentiel d'aide se concentrent, pour les deux conjoints, sur les amis. La parenté est ici singulièrement absente. Les deux types suivants, symétriques, regroupent les couples dont soit l'homme (les *androcentriques*), soit la femme (les *gynécentriques*), contrairement à son conjoint, a un réseau de parenté et d'amis très marqué. Comme dans les autres cas, ces réseaux constituent un potentiel d'aide. Finalement, le type *communautaire* se caractérise par une très forte insertion dans un réseau de parenté et d'amis du côté des deux conjoints. Le potentiel d'aide est jugé très important et les liens dans la parenté des deux conjoints sont jugés affectueux.

Cette typologie montre d'une part une nette covariation des trois aspects distingués pour les deux types de réseau (importance, fréquentation, potentiel de soutien). D'autre part, elle distingue les couples selon le côté de la parenté privilégié (l'homme, la femme ou les deux) et le type de sociabilité dominante (la parenté ou les amis).

La qualité des ressources contextuelles

Les couples et familles vivent dans des environnements matériels et organisationnels qu'il est important de connaître car ils sont producteurs de ressources nécessaires à leur fonctionnement. Cette dimension de l'insertion sociale, plus institutionnelle et moins personnelle que celle qui concerne le réseau de sociabilité, a été mesurée à l'aide de divers indicateurs portant sur les conditions de logement, les transports publics, la sécurité dans l'immeuble ou dans la rue, etc.⁴². Le Tableau 2.18 permet de voir quelles ressources sont jugées les plus problématiques par les familles actuelles⁴³.

Tableau 2.18 : Ressources de l'environnement⁴⁴ (%)

	Beaucoup de problèmes	Quelques problèmes	assez satisfaisant	Très satisfaisant	Total
Qualité de l'environnement	3	13	36	48	100 (1534)
Conditions de logement	1	5	27	67	100 (1529)
Transports publics	7	17	34	42	100 (1526)
Sécurité dans immeuble/rue	1	8	33	58	100 (1532)
Relations avec voisins	1	6	34	59	100 (1530)
Qualité des espaces verts	1	5	23	71	100 (1532)
Magasins, services	3	13	34	50	100 (1532)
Prise en charge des enfants	4	14	43	40	100 (530)
Horaires scolaires	4	17	41	38	100 (530)

Le domaine des transports publics est l'aspect le plus problématique : un quart des répondants (24%) estiment qu'il occasionne des problèmes. Il en va de même pour les ressources associées aux enfants, tant pour les horaires scolaires (21%) que pour leur prise en charge (17%). Ces ressources ont en commun de participer à l'organisation du temps des couples : on peut estimer que les impératifs et contradictions des temps familiaux et professionnels ne peuvent être résolus qu'imparfaitement par les horaires parfois rigides et peu accommodants imposés par les

⁴² Le libellé de la question était : « Pour mener votre vie de famille dans de bonnes conditions, pouvez-vous me dire si les aspects que je vais mentionner vous posent beaucoup de problèmes, quelques problèmes, ou au contraire si la situation est assez satisfaisante ou très satisfaisante ? ». Cette question a été posée à une personne par couple seulement, leur caractère très factuel rendant une analyse des écarts de réponses inutile.

⁴³ Les deux derniers indicateurs ne concernent que les couples vivant avec des enfants de cinq à quinze ans. En outre, les réponses des femmes et des hommes étant fort similaires, les résultats sont présentés sans distinction du sexe.

⁴⁴ Les répondants pouvaient également indiquer qu'ils disposaient d'une solution à l'un ou l'autre aspect des ressources de l'environnement, cependant sans que cette possibilité leur soit spontanément proposée par l'enquêteur. Seule une minorité des répondants – en général une ou deux personnes – ayant fait usage de cette possibilité, cette modalité n'a pas été analysée.

institutions. Le caractère parfois problématique des magasins et services (16%) conforte cette interprétation. Les autres ressources contextuelles ne suscitent que peu de préoccupations, surtout lorsqu'elles sont d'ordre matériel (logement et espaces verts). La qualité de l'environnement revêt cependant elle aussi un caractère problématique pour une proportion non négligeable de couples (16%)⁴⁵.

Le type et la taille de l'habitation de la famille relèvent également de la qualité de l'environnement. 28% des ménages disposent d'une chambre au plus par membre, 42% entre une et deux chambres et 30% plus de deux chambres. 53% des ménages sont propriétaires et 51% des couples vivent dans une maison. Il faut noter que ces taux sont plus élevés que ceux présents dans le recensement de la population (1990). Ceci reflète en partie la surreprésentation des couples de statut social élevé dans notre échantillon⁴⁶.

Une analyse d'indices séparés pour chacune des dimensions de ressources a montré que la qualité de l'environnement dépend essentiellement du revenu et de l'âge, ces variables influençant de manière similaire, en général, l'ensemble des ressources associées à l'environnement. Dès lors, nous utiliserons un indice synthétique tenant compte des éléments qui concernent tous les couples, avec ou sans enfant : environnement d'habitation, prestations de services et relations de voisinage. Parmi les facteurs influençant les ressources de l'environnement, il y a le revenu du couple (Tableau 2.19).

Tableau 2.19 : Qualité des ressources de l'environnement selon le revenu du ménage (%)

	<4000	4000-6000	6000-8000	8000-10'000	>10'000
Très bonne	20	23	21	25	25
Bonne	17	28	25	30	30
Mauvaise	23	24	27	24	24
Très mauvaise	39	25	27	21	20
Total (N)	100 (99)	100 (311)	100 (388)	100 (304)	100 (306)

N=1408, Cramer=0.07* (gamma=-.09**)

La qualité des ressources de l'environnement dépend de manière très ponctuel du revenu : les couples avec un revenu inférieur à Fr. 4'000.- rencontrent nettement plus de problèmes que les autres, qui bénéficient tous, selon ces données, de la même qualité de ressources. On peut donc parler d'un seuil de précarité plutôt que d'un lien général entre revenu et qualité des ressources de

⁴⁵ On peut regrouper ces problèmes en plusieurs types distincts : l'espace d'habitation (qualité de l'environnement, conditions de logement, sécurité dans l'immeuble ou la rue, qualité des espaces verts), les relations de voisinage (relations avec les voisins), les prestations de services (transports publics, magasins et services) et l'organisation en cas de présence d'enfants (prise en charge des enfants, horaires scolaires). La première dimension concerne les ressources *matérielles* de l'environnement des répondants, la seconde ses ressources *relationnelles* et les deux dernières ses ressources *organisationnelles*. Ces distinctions ont été confirmées par une analyse factorielle.

⁴⁶ Voir le rapport technique.

l'environnement. En d'autres termes, les « infrastructures sociales » des couples semblent être de bonne qualité pour la majorité des couples, si ce n'est pour ceux qui se trouvent clairement dans une situation financière précaire.

Les ressources de l'environnement sont plus systématiquement associées à la position dans le parcours de vie. Le caractère problématique des ressources diminue régulièrement à mesure que *l'âge* augmente, et ce indépendamment du sexe du répondant. Ainsi, les ressources sont non ou peu problématiques pour seulement 16% des hommes de 30 ans contre 36% des hommes de plus de 60 ans ! Il est à noter que les couples avec enfants ne se plaignent pas plus que les autres de leur environnement, les *phases de la vie familiale* étant faiblement corrélées avec la qualité des ressources⁴⁷.

La qualité des ressources de l'environnement est par contre associée à l'intensité de la *participation professionnelle*. Ainsi, lorsque les deux membres du couple travaillent à plein temps, les ressources sont problématiques ou assez problématiques pour 59% des répondants. Dans les autres cas, cette proportion est comprise entre 45% et 50%. L'environnement est donc relativement inadapté aux couples dans lesquels la femme travaille à plein temps. Par contre, les problèmes d'organisation en cas de présence d'enfants ne sont pas corrélés avec le taux d'activité professionnelle de la femme, comme si celle-ci était modulée afin de garder ces problèmes à un niveau constant, tolérable.

L'espace à disposition des membres du ménage dépend très fortement des phases de la vie familiale : Ainsi, seuls 3% des familles pré-scolaires et scolaires jouissent d'au moins deux pièces par personne, contre 54% des couples pré-enfant, 75% des couples post-enfant et même 84% des couples sans enfants (Cramer=.40**) ! Cela confirme que de très fortes inégalités en terme de logement existent en Suisse, les jeunes familles, qui combinent un revenu modeste et la présence d'enfants en bas âge, étant les plus désavantagées de ce point de vue.

En résumé, la qualité des ressources contextuelles dépend surtout du capital économique, de l'âge et, pour certains aspects, des phases de la vie familiale.

2.6. APPARTENANCES CULTURELLES

Notre étude se centrera autour des effets du statut social, du parcours de vie et de la participation. L'appartenance culturelle des conjoints est cependant une dimension à laquelle nous allons nous référer, souvent d'ailleurs pour dire que, contrairement aux trois autres

⁴⁷ La corrélation entre les phases de la vie familiale et la qualité des ressources de l'environnement qu'on peut remarquer au niveau bivarié disparaît totalement si contrôlée par l'âge des conjoints.

indicateurs de positionnement, elle n'a pas d'effets très clairs sur le fonctionnement conjugal. Nous avons retenu deux indicateurs principaux de l'appartenance culturelle : la nationalité et la confession.

Nationalité et langues maternelles

Dans notre échantillon, 85% des hommes et 86% des femmes sont suisses. Dans trois couples sur quatre les deux conjoints sont suisses, dans 11% la femme étrangère et l'homme suisse, dans 7% la femme est suisse et l'homme étranger; enfin, dans 8% des cas, les deux conjoints sont étrangers⁴⁸.

Quel est le profil des couples mixtes ou étrangers en termes de position socioprofessionnelle⁴⁹ ? Cette question importe pour l'interprétation des résultats obtenus avec la nationalité : dans le Tableau 2.20, nous observons une surreprésentation des professions du bas de l'échelle aussi bien que des cadres parmi les couples mixtes et étrangers.

Tableau 2.20 : Catégories socioprofessionnelles selon la nationalité des conjoints (%)

	Les deux suisses	1 étranger, grandi en Suisse	1 étranger, grandi ailleurs en Occident	1 étranger, grandi hors Occident	Les deux étrangers
Non qualifié	2	1	1	0	13
Ouvrier qualifié	4	1	6	12	7
Employé qualifié	28	30	21	23	23
Petit indépendant	12	6	10	2	3
Intermédiaire	27	24	26	33	27
Cadres	16	19	23	21	18
Profession dirigeante	12	20	13	9	9
Total (N)	100 (1153)	100 (81)	100 (141)	100 (43)	100 (116)

N=1534, Cramer=.12**

Ce résultat reflète la présence de deux types d'immigration en Suisse : d'une part les immigrants sans formation particulière ou dont la formation n'est pas prise en compte dans leur placement professionnel; de l'autre les immigrants avec une formation élevée qui occupent une position professionnelle supérieure. La catégorie des couples hétérogames du point de vue de la nationalité est donc aussi hétérogène du point de vue du statut social. Il faudra se rappeler de ce résultat important lorsque nous nous pencherons sur les effets de cette variable.

L'insertion sociale et culturelle des couples selon leur nationalité a été approchée sur deux dimensions : le réseau (amis et parenté) et la participation socioculturelle. Le Tableau 2.21

⁴⁸ . Nous avons renoncé à détailler les couples d'étrangers selon leur origine car les effectifs deviennent trop petits pour tenir compte de ces distinctions dans les analyses subséquentes.

⁴⁹ Rappelons que nous entendons par catégorie socioprofessionnelle du couple la catégorie la plus élevée des deux conjoints; ceci concerne les trois quarts des couples qui sont professionnellement hétérogames.

montre que les couples mixtes où la femme est suisse ont un type de réseau de sociabilité très similaire aux couples suisses. On y trouve un pourcentage très bas d'isolés et inversement assez élevé de communautaires. Mais il en va différemment de ceux où la femme est étrangère et l'homme suisse, particulièrement peu nombreux à bénéficier de ce type de réseaux.

Tableau 2.21 : Types de réseau selon la nationalité des conjoints (%)

	Les deux suisses	La femme suisse	L'homme suisse	Les deux étrangers
Isolés	19	18	28	31
Amicaux	19	29	24	18
Androcentriques	19	13	17	11
Gynécologiques	17	14	20	19
Communautaires	26	26	12	21
Total (N)	100 (1045)	100 (98)	100 (131)	100 (100)

N=1374, Cramer=.09**

La participation socioculturelle des couples est associée à la nationalité des conjoints (Tableau 2.22).

Tableau 2.22 : Participation socioculturelle selon la nationalité des conjoints (%)

	Les deux suisses	L'homme suisse	La femme suisse	Les deux étrangers
Les deux peu	31	34	32	48
Homme beaucoup, femme peu	23	29	18	19
Homme peu, femme beaucoup	16	13	22	15
Les deux beaucoup	31	24	28	18
Total (N)	100 (390)	100 (387)	100 (385)	100 (396)

N=1534, Cramer=.07** (Gamma=.13**)

Les couples suisses ont le plus haut pourcentage de double participation forte; dans les couples mixtes c'est le conjoint suisse qui participe le plus fortement; dans les couples d'étrangers, les deux conjoints participent particulièrement peu.

Remarquons encore que 13 % des hommes et 17 % des femmes ont une langue maternelle autre que les quatre langues nationales suisses. Ce taux est légèrement plus élevé que celui des étrangers en raison de la part de répondants ayant acquis leur nationalité suisse après leur première socialisation. Globalement, nous constatons une homogamie linguistique prononcée (largement due à la prépondérance numérique des locuteurs des langues nationales), bien que moins forte que concernant la nationalité. A peine un tiers (30 %) des couples unissent des conjoints aux langues maternelles différentes, dans 14 % des couples, ces langues ont des racines

linguistiques très différentes⁵⁰. Parmi les seuls couples suisses, il y a toujours plus d'un couple sur cinq dont les conjoints ont des langues maternelles différentes.

Appartenance religieuse

Tournons-nous enfin vers l'appartenance religieuse. 43% des individus sont de confessions catholique romaine et 43% de confession protestantes. Les autres églises chrétiennes concernent 5% des individus. Il y a 1% de musulmans dans notre échantillon et 2% d'individus ont indiqué une autre religion. 8% des individus se sont déclarés sans confession. Afin de mesurer l'homogamie religieuse des conjoints, nous avons distingué les couples dont les conjoints ont indiqué exactement la même confession (62% du total), les couples de religion semblable mais de confessions différentes (28%), et les couples de religions très différentes (10%).

La pertinence de l'homogamie religieuse ainsi mesurée est relativisée par le constat que les trois quarts des conjoints ne sont pas pratiquants⁵¹. Il faut donc aussi faire référence à la pratique religieuse pour mesurer l'homogamie : dans 17% des couples seulement, il y a une réelle différence de pratique entre les conjoints.

2.7. CONCLUSION

Reprenons en conclusion de ce chapitre les grands axes qui l'ont structuré et qui réapparaîtront tout au long de l'ouvrage : statut social, parcours de vie et participation. Il s'agit de faire une courte synthèse des informations présentées plus haut de manière à rendre le portrait sociologique des couples contemporains plus affirmé encore.

Nous retrouvons sur les trois indicateurs du statut social les différences bien connues et toujours présentes entre les hommes, mieux positionnés, et les femmes, aux statuts comparativement plus incertains, plus modestes. Bien que les couples tendent à se former entre personnes de même statut social (homogamie), le niveau de formation et la catégorie socio-professionnelle de la femme sont bien souvent inférieurs à ceux de l'homme. En ce qui concerne les revenus personnels, le décalage encore plus important, en raison du travail à temps partiel ou des interruptions professionnelles des femmes mariées. Le revenu féminin est encore et toujours un revenu d'appoint pour le couple.

⁵⁰ On a distingué entre les groupes de langues similaires suivantes: les langues latines, les langues germaniques et anglo-saxonnes, les langues serbo-croates, les langues tcheques et slovaques et finalement la catégorie regroupant toutes les autres langues.

⁵¹ L'implication dans la vie religieuse ressort d'une question sur la fréquence de la participation à un culte. 73% des femmes et 77% des hommes participent à des cultes religieux moins d'une fois par mois.

Le parcours de vie est lui aussi très structuré, en particulier autour d'un certain nombre de phases de la vie familiale. L'âge des conjoints et la longévité des couples dans chacune des phases s'avère relativement homogènes, tout comme l'état civil : les couples non mariés se retrouvent en majeure partie dans une première phase de la vie familiale; ceux qui font le choix de rester célibataires ou de garder un autre état civil (divorcé, veuf) demeurent assez rares.

Le divorce apparaît comme une rupture vers un autre modèle de cohabitation. Si les phases de la vie familiale semblent généralement se succéder dans une séquence bien établie et culturellement définie (se lier à long terme en vue d'élever des enfants), la remise en couple après une union dissoute constitue une alternative à ce modèle. Cependant, la majorité des conjoints ayant formé des familles recomposées (environ 10% des couples) rejoignent le parcours familial majoritaire et ne semblent guère s'en éloigner. Le projet familial prédominant se caractérise donc par la présence de parents mariés ayant en moyenne deux enfants et qui restent ensemble bien au delà de leur parentalité active. Le mariage est peut-être encore plus fortement associé à ce projet qu'auparavant, la phase pré-enfants du couple n'étant, dans la plupart des cas, qu'une courte transition. La phase post-enfants gagne en importance (en raison de l'augmentation de la longévité et de la réduction du nombre d'enfants).

Cette homogénéité des parcours ne doit pas toutefois nous faire oublier les nombreux accidents qui peuvent se produire. Partant d'une longue liste de problèmes graves que les couples peuvent rencontrer, nous constatons que, si chacun de ces problèmes pris isolément est relativement rare, plus de la moitié des couples ont dû faire face, à un moment de leur vie commune, à l'un ou l'autre de ces problèmes. Il s'agira de mesurer les effets de ces accidents de parcours sur le fonctionnement conjugal.

Parmi les domaines de *participation* aux champs extrafamiliaux, le champ professionnel occupe une place particulièrement importante. L'insertion professionnelle diffère fortement entre hommes et femmes vivant en couple. Les femmes subordonnent leur vie professionnelle à leur vie familiale en interrompant leur activité professionnelle ou en la réduisant. Par conséquent, leur insertion professionnelle est cadencée par les phases de la vie familiale, alors que les carrières masculines suivent une progression plus harmonieuse amenant à une mobilité ascendante des individus avec les années. Dans la plupart des cas, cette subordination de la femme à la famille se paye par un affaiblissement du statut professionnel féminin et un décalage grandissant entre le statut et les ressources financières des hommes et des femmes. Si le maintien de l'activité professionnelle féminine au cours des premières phases de la vie familiale est en partie

conditionné par des contraintes financières, les ressources de qualification s'avèrent être un facteur tout aussi important : ce sont plutôt les femmes aux qualifications modestes qui cessent leur activité professionnelle en faveur de la famille.

L'insertion dans des réseaux de sociabilité est en général assez forte : entre un tiers et la moitié des couples ont des contacts réguliers avec la parenté, entre la moitié et deux tiers avec des amis. Les couples se distinguent cependant par des constellations de sociabilité assez typées, dont on verra plus loin les effets. *La qualité des ressources de l'environnement* est généralement perçue comme bonne. A l'exception notable des couples en situation financière précaire, l'accessibilité de ces ressources semble assez bien assurée en Suisse, sauf en ce qui concerne la garde des enfants et les horaires scolaires. Si la société contemporaine n'encourage pas suffisamment la réalisation d'un projet familial, c'est donc surtout par manque de prise en compte des contraintes parentales.

Et la diversification des modes de vie familiale ? Comment ces résultats se situent-ils face à l'hypothèse d'une diversification des formes de vie commune dans les dernières décennies ? La majorité des couples et familles correspondent étonnamment à un modèle relativement classique de familles : majoritairement, on se marie, on a des enfants, la femme adapte sa vie professionnelle aux « exigences » de la vie familiale et l'homme demeure le pourvoyeur principal des moyens financiers⁵². Les chapitres suivants montreront dans quelle mesure les phases de ce parcours et les écarts au modèle dominant influencent les fonctionnements familiaux.

⁵² Il ne faut certes pas perdre de vue que nous avons délibérément exclu certaines catégories de couples ou de familles: les couples très jeunes ou très vieux, les couples homosexuels, les couples qui ne vivent pas ensemble, les familles monoparentales. Mais les rares chiffres dont nous disposons indiquent que tous ces cas, si intéressants qu'ils puissent être en tant que tels, constituent une fraction plutôt restreinte des formes de vie commune actuellement pratiquées en Suisse.

CHAPITRE 3. LA COHÉSION

Dans ce premier chapitre concernant le fonctionnement conjugal nous étudierons les modes de cohésion des couples. Il s'agit de savoir comment les territoires et frontières de l'individu et du groupe sont délimités, et comment le couple conçoit son rapport à l'extérieur. On peut distinguer trois dimensions dans la cohésion : l'axe autonomie-fusion, l'axe ouverture-fermeture, et l'axe de l'orientation prioritaire du couple (externe ou interne). En nous basant sur ces dimensions, nous dégagerons des profils de couples spécifiques, que nous mettrons en rapport avec le statut social, le parcours de vie et la participation sociale, et dont nous verrons les effets, dans des chapitres ultérieurs, sur les problèmes de couple et sur leur gestion.

Nous commencerons, dans la prochaine section, par rappeler brièvement le sens des notions de fusion, de clôture et d'orientation. Nous présenterons les tendances moyennes des couples de l'échantillon sur ces axes. Ensuite, nous construirons une typologie, qui nous permettra de mesurer les effets de positionnement.

3.1. RAPPEL CONCEPTUEL

Le degré de fusion et de clôture, et l'orientation externe ou interne des couples, sont considérés comme des dimensions centrales dans la compréhension du fonctionnement conjugal (Kellerhals et al., 1982)⁵³. Dans certains couples, il y a un fort accent sur la fusion : le groupe se définit par la similitude de ses membres, par le partage des temps, lieux et activités, et par le consensus. Ce type de fonctionnement est donc caractérisé par l'idée de communauté et de similitude. Dans d'autres couples, l'accent est mis sur l'autonomie des conjoints : ils se perçoivent comme très indépendants, veulent se garder ou se construire des territoires et des temps distincts, et vivent leurs relations familiales davantage sur le mode de l'échange entre différents, que sur celui de la communion des semblables. A priori, aucune de ces deux formes, fusionnelle ou autonomiste, ne peut être qualifiée de dysfonctionnelle ou de plus faible, puisqu'elles diffèrent essentiellement dans leur manière de réaliser la hiérarchie du « nous-couple » et du « je ». Dans les couples fusionnels, c'est très clairement le « nous-couple » qui prend le dessus, alors que dans les couples autonomes, l'individu joue un rôle plus marqué. On verra, dans le chapitre 5, si ces

⁵³ Voir aussi Sabatelli et Bartle (1995), Barber et Buehler (1996), Tavitian et al. (1987), Peek et al. (1988), Smith (1991) pour des descriptions de diverses échelles classiques du fonctionnement familial.

deux manières de hiérarchiser les instances produisent ou non des intensités et des types de problèmes différents.

La clôture désigne la manière dont le groupe s'ouvre sur l'extérieur. A un extrême, on trouve des couples qui craignent les contacts, soit informationnels soit relationnels, avec l'extérieur. L'équilibre du groupe est vu comme dépendant d'un certain esprit casanier. S'ouvrir c'est mettre en danger le consensus, c'est laisser les jalousies, les concurrences, les objections s'introduire dans l'harmonie familiale. L'autre extrême du continuum caractérise, tout au contraire, des couples qui valorisent les rapports à l'extérieur, qu'ils considèrent comme une source d'enrichissement. Dans ce second cas, le lien familial n'apparaît riche et chaleureux que dans la mesure où il permet d'échanger des ressources externes, considérées comme indispensables au fonctionnement interne, car permettant d'éviter l'asphyxie et la stérilité de l'entre-soi.

L'orientation, enfin, concerne les buts prioritaires assignés au groupe par les individus qui le composent. On peut distinguer des couples où les individus cherchent avant tout à promouvoir la qualité de leurs relations internes, leur climat relationnel et émotionnel. En ce sens, la bonne famille est celle qui permet aux individus de se rencontrer et de se soutenir. A l'opposée, certains couples conçoivent leur existence comme étant aux services de buts externes : réussir professionnellement, s'intégrer dans des cercles de sociabilité, ou, plus largement, dans la société. Le groupe familial est, dans ce cas, un peu conçu comme une « agence de placement ». La distinction entre orientation interne et orientation externe se fonde sur plusieurs typologies du fonctionnement familial, en particulier celle de Donati (1985), qui oppose notamment un familialisme expressif, orienté vers le confort émotionnel des familiers, d'un familialisme acquisitif, centré sur la mobilité sociale des parents et le succès social des enfants.

3.2. TENDANCES MOYENNES

Comment les couples de notre échantillon se situent-ils sur ces axes ? Nous cherchons ici à savoir quel type de fusion, de clôture et d'orientation les couples contemporains développent en général.

Fusion

L'intensité de la fusion a été mesurée par une série de neuf affirmations, que chaque conjoint devait évaluer sur une échelle en quatre points⁵⁴. On a fait figurer dans le Tableau 3.23, le pourcentage de « vrai » et « plutôt vrai », en distinguant les réponses féminines des réponses masculines⁵⁵. Le pourcentage de couples dans lesquels les deux conjoints ont fourni des réponses sensiblement différentes à la question figure dans la dernière colonne⁵⁶.

Tableau 3.23: Distribution des indicateurs de fusion (proportion de réponses « vrai » ou « plutôt vrai » en %).

Questions	H	F	Associations réponses H-F (Gammas)	Proportion de couples avec un écart de réponse important
Soirées essentiellement avec partenaire	87	83	.64**	17
Idées religieuses - politiques sont proches	92	91	.43**	11
Amis sont communs	90	90	.33**	15
Argent appartient aux deux	94	93	.74**	8
Beaucoup d'activités extérieures sans le conjoint (I)	44	48	.20**	43
Activités extérieures sont sacrifiées au conjoint	76	65	.17**	39
Préfère céder plutôt que rentrer en conflit	59	46	.04 (ns)	53
A besoin d'une bonne dose d'autonomie dans relation de couple (I)	73	85	.21**	30
Goûts très proches en matières de musique ou de films	72	72	.42**	29

On constate, en premier lieu, le haut degré de fusion des couples contemporains. Sur une majorité d'affirmations, trois quarts des couples ou plus donnent une réponse fusionnelle. Par exemple, si l'on considère les réponses des hommes, neuf individus sur dix affirment passer leurs soirées essentiellement avec leur partenaire, avoir les mêmes idées religieuses et politiques, ou les mêmes amis. Les goûts en matière de musique ou de film sont proches dans trois quart des cas, et les activités extérieures sont sacrifiées au conjoint par la même proportion de couples. Bien entendu, cette tendance à la fusion n'est pas complète, une majorité d'individus insistant sur un besoin d'autonomie, et une forte minorité admettant qu'ils ont beaucoup d'activités extérieures

⁵⁴ L'intitulé de la question est le suivant: « Les couples, aujourd'hui, ont différentes manières de vivre. Dites-moi d'abord, s'agissant de votre couple, si les phrases que je vais vous lire sont pour vous vraies, plutôt vraies, plutôt fausses ou fausses ».

⁵⁵ Les affirmations marquées d'un « I » doivent être inversées car une réponse « vraie » indique une attitude autonomiste et non fusionnelle.

⁵⁶ Nous considérons une différence comme sensible quand les réponses de l'homme et de la femme ont une polarité différente : l'homme a par exemple répondu « vrai » ou « plutôt vrai » et la femme « plutôt faux » ou « faux ».

sans leur conjoint⁵⁷. Mais dans l'ensemble, nos indicateurs indiquent une tendance à la fusion prononcée⁵⁸.

Le second constat que l'on peut faire à partir du Tableau 3.23 est la similitude des profils de réponse masculins et féminins. Pour six affirmations sur neuf, les réponses des hommes et des femmes ont des profils qui sont pratiquement identiques. Les femmes ont été un peu plus nombreuses à revendiquer un besoin d'autonomie, et un peu moins nombreuses à mentionner un sacrifice des activités extérieures et une préférence pour céder plutôt qu'entrer en conflit. On soulignera donc, qu'en moyenne, les femmes n'ont pas donné des réponses plus fusionnelles que les hommes.

Un troisième constat concerne l'écart des réponses entre conjoints, calculé séparément pour chaque affirmation. On voit que, dans la plupart des domaines considérés, une forte majorité de conjoints ont des attitudes assez semblables. Cependant, sur les deux affirmations qui concernent les activités extérieures, et sur celle qui concerne le conflit, les attitudes peuvent être très divergentes, puisque de quatre à cinq couples sur dix donnent des réponses sensiblement différentes. Ceci suggère que, pour ces affirmations, une certaine complémentarité existe entre les conjoints. Pour résumer, la tendance des couples à la fusion est très forte, les profils globaux de réponse des femmes et des hommes sont très semblables, et les cas où un écart d'attitudes dans le couple apparaît sont peu nombreux.

⁵⁷ Cette nuance quant à la constatation d'un très haut niveau de fusion est confortée par les fréquences des réponses « vrai » versus « plutôt vrai ». Si, en effet, la grande majorité des individus donnent une réponse affirmative aux indicateurs de fusion, ils sont beaucoup moins nombreux à donner la réponse sans ambiguïté du « vrai », pour la plupart des affirmations. Ainsi, par exemple, seuls 41% et 36% des femmes ont indiquée comme vraie l'affirmation selon laquelle « les activités extérieures sont sacrifiées au conjoint ».

⁵⁸ En tant qu'expression d'harmonie et de convergence dans le couple, la fusion est une qualité socialement très valorisée; en conséquence, les réponses à cette suite de questions sont susceptibles de répondre à une logique de conformisme normatif. En les contrôlant par l'indice de conformisme, on observe en effet une nette association positive entre les degrés de fusion et de conformisme (Gamma de .40**). Parmi les couples faiblement enclins au conformisme, 11% se disent fusionnels, alors qu'ils sont 41% parmi les couples très conformistes. Il s'en suit que nous devons contrôler statistiquement l'effet de l'indice de conformisme dans les associations incluant la fusion.

Encadré 1. Les indicateurs de fusion sont-ils unidimensionnels ?

Les indicateurs de fusion sont-ils unidimensionnels, ou, au contraire, recouvrent-ils des modes de fusion variables ? De manière à répondre à cette question, nous avons mené une analyse factorielle qui a permis de faire ressortir trois sous-dimensions de la fusion. Un premier facteur, que nous appellerons « partage des temps et des énergies » regroupe les affirmations suivantes : « besoin d'autonomie » (I), « beaucoup d'activités sans le conjoint » (I), « soirées essentiellement avec le partenaire » et, dans une plus faible mesure, « argent appartient aux deux ». Un deuxième facteur apparaît, composé des affirmations « goûts très proches... », « idées religieuses et politiques sont proches » et « amis sont en commun », qui semble caractériser une proximité culturelle entre les conjoints. Enfin, alors que les deux premiers facteurs sont d'ordre statique, un troisième facteur comprenant les affirmations « préfère céder plutôt que de rentrer en conflit » et « activités extérieures sont sacrifiées au conjoint » semble relever d'une perspective plus dynamique de la fusion, où le consensus est activement recherché. On voit donc qu'il existe plusieurs manières d'être fusionnels, les unes basées sur les activités et les énergies, les autres, sur une communauté d'ordre culturel, les dernières sur la valorisation du consensus dans les relations interpersonnelles.

Clôture

La clôture concerne l'intégration du couple au tissu social environnant. Six indicateurs se réfèrent à cette dimension⁵⁹. Dans le tableau suivant (Tableau 3.24), les indicateurs de clôture sont à nouveau ventilés par sexe.

⁵⁹ L'intitulé de la question est le suivant: « Et concernant vos habitudes personnelles, les phrases suivantes sont-elles vraies, plutôt vraies, plutôt fausses ou fausses ? »

Tableau 3.24: Distribution des indicateurs de clôture (proportion de réponses « vrai » ou « plutôt vrai » (en %)

Questions	H	F	Associations réponses H-F (Gammas)	Proportion de couples avec un écart important*
Se tenir quotidiennement au courant de la vie économique et politique (I)	89	76	.26**	25
Sortir ou voir des amis plusieurs fois par semaine (I)	35	39	.21**	41
Ne pas être très attiré(e) par les mœurs et coutumes d'autres pays	24	21	.33**	28
Préférer rester en famille	94	90	.28**	13
La maison est très ouverte (aux amis, aux copains, membres de la parenté, ...) (I)	95	97	.50**	6
Se renseigner souvent sur la vie de la commune, du canton (I)	83	75	.37**	25

* est considéré comme écart important les réponses « vrai » ou « plutôt vrai » versus « plutôt faux » ou « faux »

Il y a, en moyenne, une tendance assez nette à l'ouverture. Les distributions de quatre affirmations sur six vont dans ce sens; pratiquement huit répondants sur dix manifestent un intérêt pour l'actualité socio-économique et pour la vie locale. La faible attirance pour les mœurs ou coutumes d'autres pays est rejetée par plus de sept répondants sur dix. Enfin l'ouverture de la maison est presque unanimement revendiquée. Remarquons cependant que l'affirmation « préférer rester en famille » obtient des scores très élevés, comme s'il fallait que les individus affirment la primauté du groupe familial sur les autres allégeances.

Ensuite, on constate que les réponses des hommes et des femmes sont très similaires. Il y a cependant une différence entre hommes et femmes quant au fait de se tenir quotidiennement au courant de la vie économique et politique, les hommes apparaissant un peu plus ouverts de ce point de vue que les femmes. Cette similitude des réponses masculines et féminines sur la plupart des questions au niveau agrégé ne signifie pas qu'au niveau du couple, les réponses entre partenaires sont également proches. C'est là un enseignement que nous fournit la troisième colonne du tableau. A remarquer que, dans les couples avec un écart important de réponse concernant la clôture, l'homme perçoit le couple comme plus fortement ouvert que la femme.

L'indice de clôture est-il unidimensionnel, ou, au contraire, recouvre-t-il des facteurs distincts ? Une analyse factorielle a permis de faire ressortir deux facteurs. Un premier facteur, que nous appellerons « clôture informationnelle » regroupe les indicateurs ayant trait aux informations, tels que « se tenir au courant de la vie économique et politique » ou « n'être pas très attiré par les mœurs et coutumes d'autres pays ». Un deuxième facteur concerne la clôture relationnelle, mesurée par des affirmations tels que « on préfère rester en famille ». Il s'agit bien, ici, d'une clôture qui concerne les personnes et les relations. Nos résultats nous ont donc permis de déceler deux manières différentes qu'ont les couples de se fermer ou de s'ouvrir à leur

environnement. On verra plus loin si ces différents modes de clôture sont corrélés avec le statut social, le parcours de vie, la participation et l'homogamie.

Orientation

L'orientation est la troisième dimension de la cohésion que nous avons considérée. Elle fait référence aux buts prioritaires du groupe familial, qui sont mesurés par six questions. Il s'agissait pour les répondants d'estimer quels objectifs sont les plus importants à remplir dans leur vie de couple : la sécurité la stabilité; l'ouverture, la discussion; l'approfondissement de la foi, de la vie spirituelle; la tendresse, le soutien; la détente, la distraction; et finalement la famille comme moteur pour la vie professionnelle. Certains de ces objectifs marquent une orientation interne, tels que « sécurité-stabilité » ou « tendresse-soutien », alors que d'autres sont plus résolument tournés vers l'extérieur, comme « moteur vie professionnelle », ou encore « discussion- ouverture ».

On a demandé aux répondants de choisir les trois affirmations qui décrivent le mieux ce qu'ils cherchent dans leur vie de couple, parmi les six disponibles⁶⁰. Dans le tableau suivant (Tableau 3.25) figurent les pourcentages d'hommes et de femmes ayant choisi les différentes affirmations.

Tableau 3.25: Distribution des indicateurs d'orientation (réponses par l'affirmative en %)

Indicateurs d'orientation	Hommes	Femmes	Associations réponses H-F (V de Cramer)	Proportion d'écart (indicateur choisi par un seul des deux membres du couple)
Sécurité, stabilité	76	83	.39**	28
Discussion - ouverture	40	47	.24**	44
Vie spirituelle	15	14	.79**	15
Tendresse - soutien	70	83	.17*	35
Détente - distraction	50	43	.13*	47
Moteur vie professionnelle	45	26	.27**	42

On notera d'abord que les deux propositions les plus citées sont « sécurité, stabilité » et « tendresse, soutien ». Les propositions « détente - distraction », « discussion ouverture » et « moteur vie professionnelle » ont obtenu des scores nettement moins élevés. Ces résultats suggèrent que les fonctions internes au couple dominent dans l'orientation des familles contemporaines.

On peut aussi constater que les distributions des réponses fournies par les hommes et les femmes sont sensiblement différentes pour « moteur pour la vie professionnelle », davantage cité

⁶⁰ L'intitulé de la question est le suivant: « Je vais vous lire maintenant six petites phrases décrivant ce que peut représenter pour vous votre vie de couple/famille. Je vous demande de choisir les trois qui décrivent le mieux ce que vous, personnellement, cherchez surtout dans votre vie de couple/famille ».

par les hommes, et « tendresse, soutien » davantage cité par les femmes. Les buts assignés à la famille sont donc assez distincts, les hommes voyant plus souvent la famille comme un appui à une carrière, et les femmes valorisant davantage ses fonctions expressives. Sur ce dernier point, il faut noter, cependant, que la différence entre hommes et femmes est relativement petite.

Enfin, la troisième colonne du Tableau 3.25 présente les cas où l'un des conjoints a retenu l'affirmation alors que l'autre non. Elle révèle que les conjoints ont souvent des orientations divergentes. Ainsi, par exemple, un écart existe dans 28% des couples pour l'affirmation « sécurité-stabilité », et dans 44% des couples pour l'affirmation « discussion-ouverture » ! On voit donc que le haut niveau moyen de fusion des couples de notre échantillon n'empêche pas des différences d'orientation d'émerger. Il est intéressant de constater que les indicateurs « discussion-ouverture », « détente-distraktion » et « moteur de la vie professionnelle » sont ceux pour lesquels les conjoints donnent les réponses les plus divergentes. On remarquera que l'on trouve deux orientations externes parmi ces trois orientations.

En résumé, on peut dire que l'orientation interne est davantage présente que l'orientation externe dans les couples de notre étude, ce qui n'empêche pas des différences d'émerger entre conjoints, en particulier sur les indicateurs d'orientation externe. On peut interpréter ces tendances comme résultant de la tension entre sphère familiale ou conjugale et investissement dans les activités externes. De ce point de vue, la sur-valorisation de la famille comme moteur de la vie professionnelle par les hommes en comparaison des femmes démontre la force des statuts-maître, sur lesquels nous reviendrons dans le chapitre suivant.

3.3. LES TYPES DE COHESION

La présentation des indicateurs de fusion, de clôture et d'orientation donne une première idée des phénomènes à l'étude. Cependant, la construction d'indices, et, dans un second temps, d'une typologie, permettront d'aller plus loin, en rendant plus aisée l'analyse différentielle, tout en garantissant la fidélité et la validité des mesures utilisées.

En partant des indicateurs présentés plus haut⁶¹, nous avons construit un indice couple de fusion par l'addition des scores masculin et féminin, en soustrayant de l'analyse les couples qui présentent des réponses par trop divergentes pour être amalgamées dans une mesure unique⁶². Les

⁶¹ Voir section précédente.

⁶² Les conjoints qui divergeaient de plus d'un tiers de l'écart maximum théorique sur les indices individuels (c'est-à-dire de neuf points ou plus) ont été écartés. Ils feront l'objet d'analyses spécifiques. Seuls septante-huit couples sur 1534 ont été écartés.

couples présentant des écarts de réponse importants feront l'objet d'une analyse spécifique à la fin de ce chapitre.

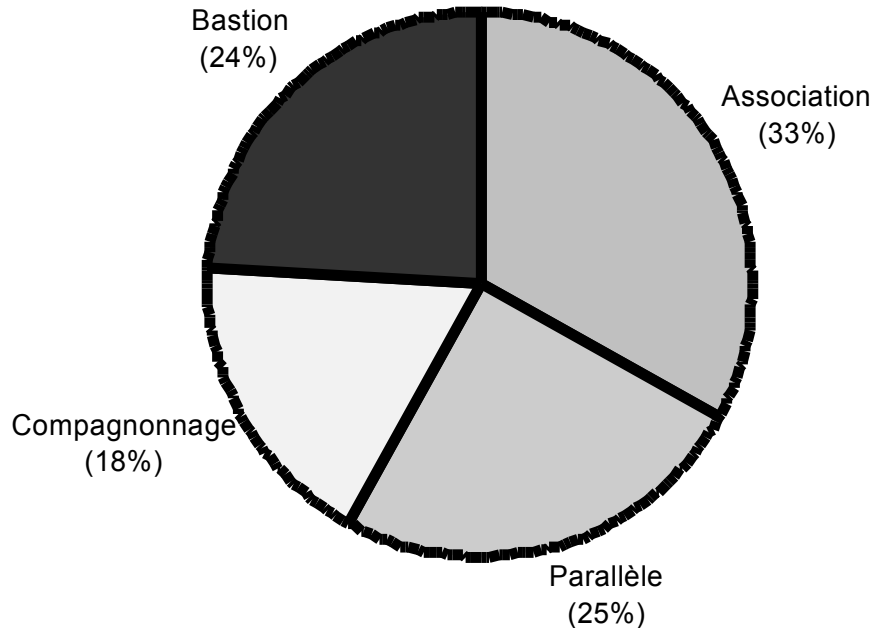
Sur la base d'un recodage à la médiane, on a ensuite réparti les couples dans les deux groupes « faiblement fusionnels » et « fortement fusionnels ». Nous avons suivi la même logique dans la construction d'un indice mesurant le degré de clôture du couple⁶³. Enfin, nous avons distingué les couples privilégiant une orientation externe, en construisant un indice qui additionne les réponses aux deux affirmations marquant cette orientation⁶⁴.

La fusion et la clôture ont été considérées comme les dimensions les plus centrales pour la compréhension du fonctionnement familial contemporain dans bon nombre de recherches. En reprenant une démarche que nous avons suivie dans nos travaux antérieurs (Kellerhals et al., 1982; Kellerhals et Montandon, 1991), on peut, en les combinant, définir quatre types de fonctionnement assez clairs, dont la distribution statistique est présentée dans le Graphique 3.4.

⁶³ La distribution des indices de fusion et de clôture révèle une concentration importante des scores. En effet, concernant la fusion on constate que sur un espace réel de 38 points (distance entre les scores extrêmes « obtenus » par les répondants), 50 % des répondants se situent dans un intervalle de 8 points seulement au centre de la distribution (entre 50 et 58 points). Quant à la clôture, elle suit la même tendance, à savoir une très forte concentration des scores dans un intervalle relativement petit, situé au centre de la distribution : sur un intervalle maximal de 23 points, 50 % des répondants sont concentrés sur un intervalle de 5 points.

⁶⁴ Il s'agit des indicateurs suivant: la famille conçue comme « un moteur, un support pour la vie professionnelle » et « comme un lieu de discussion et d'ouverture sur le monde ». Nous avons écarté les couples où les conjoints avaient des orientations opposées, soit les cas où l'un des conjoints citait les deux indicateurs d'orientation externe, et l'autre conjoint aucun des deux. Environ 100 couples sont dans cette situation.

Graphique 3.4: Distribution des types de cohésion (en %)



- Les couples de type Association (33% du total) sont à la fois ouverts et autonomes. Cette ouverture n'est pas rapportée au groupe, qui laisse une grande marge de manœuvre aux individualités.

- Les couples de type Parallèle (25% du total) sont caractérisés par la fermeture et l'autonomie. Le groupe familial est alors tout à la fois fermé et très compartimenté. A l'intérieur du couple, chacun à son territoire, ses rôles, ses domaines d'intérêt.

- Les couples du type Compagnonnage (18%) partagent avec les couples de type Association le goût pour l'extérieur, mais en valorisant la fusion. Ils sont à la fois fusionnels et ouverts. L'accent sur l'ouverture à l'extérieur est considérable, alors que les activités internes sont fortement valorisées.

- Enfin, les couples de type Bastion (24%) se caractérisent par la fermeture et la fusion. Dans ces couples, le repli sur le groupe est perçu comme souhaitable et les contacts externes considérés avec méfiance. Par contre, le partage au sein du groupe familial est très valorisé, ainsi que la similitude.

Remarquons encore que l'association entre les deux dimensions de la fusion et de la clôture n'est pas très élevée : quand le couple est fusionnel, il a un peu plus de chance d'être aussi fermé, mais l'effet de la fusion sur la clôture (et réciproquement) reste modeste⁶⁵. Cette relative absence de corrélation entre fusion et clôture indique que nous avons bien affaire ici à des dimensions indépendantes du fonctionnement des couples : on peut aussi bien être fusionnel-ouvert que fusionnel-fermé, autonome-ouvert qu'autonome-fermé. De ce fait, les quatre groupes dégagés déductivement par l'analyse précédente sont de tailles plus ou moins identiques.

Par contre, la fusion et la clôture sont toutes deux corrélées assez fortement avec l'orientation : 63% des couples fermés fusionnels ont une orientation interne, contre seulement 32% des Association, qui choisissent beaucoup plus fréquemment une orientation externe. Dans les analyses qui suivent, on a donc choisi de privilégier les deux dimensions plus ou moins indépendantes que sont la clôture et la fusion, en accordant un statut plus secondaire à l'orientation, qui leur est corrélative. Il s'agira de savoir si les quatre types constitués par leur croisement sont corrélés avec le statut social, l'insertion dans le parcours de vie et la participation sociale.

3.4. LE STATUT SOCIAL

Y a-t-il, encore actuellement, un lien entre type de cohésion et statut social ? De manière à répondre, voyons si le niveau de fusion, de clôture, et le type d'orientation varient avec le niveau de formation, la catégorie socio-professionnelle et le revenu des couples.

Niveau de formation

Le niveau de formation fait référence aux capitaux culturels des individus. Le Tableau 3.26 montre que les individus ayant un niveau de formation peu élevé privilégient le type Bastion, alors que dans le haut, le type Association est sensiblement plus fréquent. Nous présentons d'abord les résultats pour l'homme, ensuite pour la femme.

⁶⁵ Le phi est de .13**.

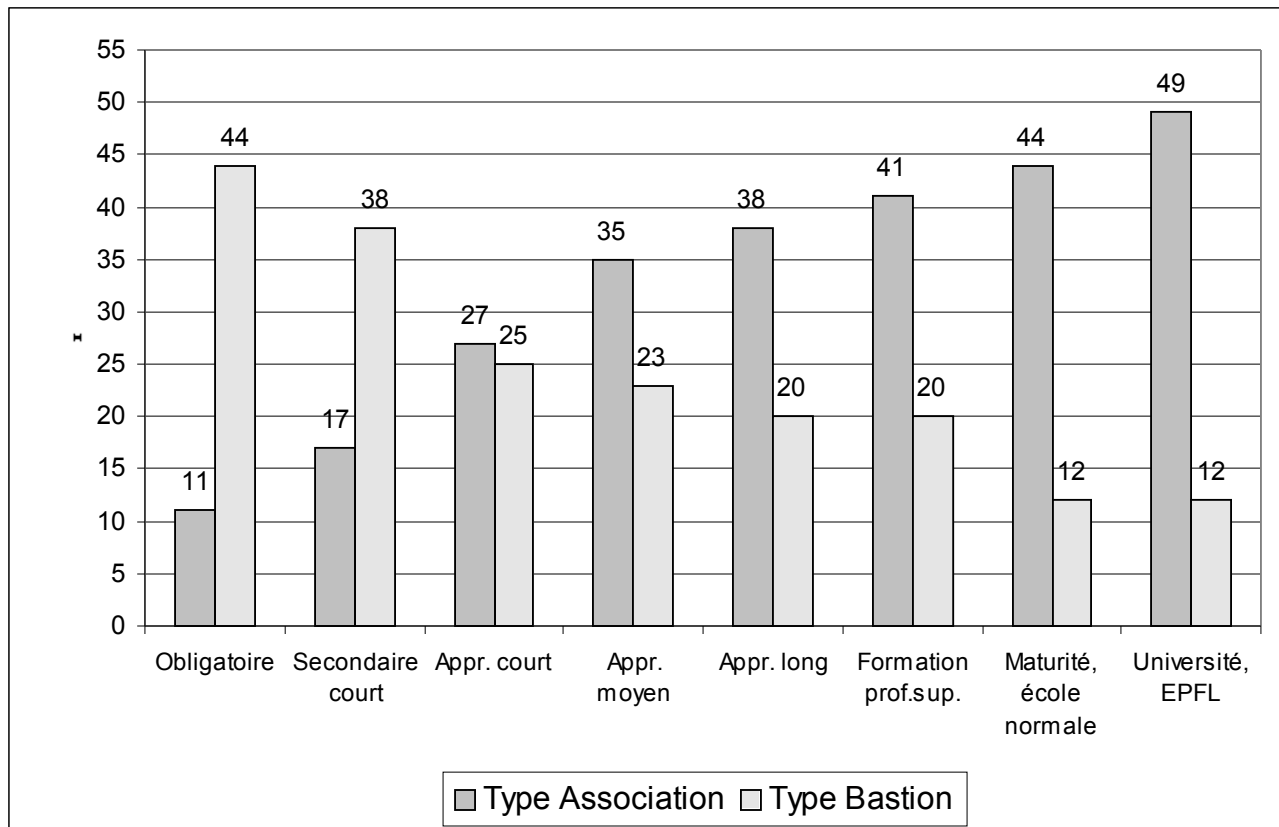
Tableau 3.26: Distribution des types de cohésion selon le niveau de formation de l'homme (en %)

	Scolarité obligatoire	Secondaire sans maturité	Appr. court	Appr. moyen	Appr. long	Form. prof. supérieure	Matu, école normale	Uni, EPF
Association	12	19	15	27	29	41	47	44
Compagnonnage	5	22	28	15	24	17	12	20
Parallèle	28	30	25	30	24	21	29	24
Bastion	55	30	32	28	23	22	13	12
Total	100	100	100	100	100	100 (265)	100	100
(N)	(72)	(37)	(91)	(336)	(330)		(92)	(197)

Gamma= .27**, N= 1420

55% des hommes ayant une formation scolaire obligatoire font partie d'un couple fermé-fusionnel, alors que c'est le cas de 12% seulement des hommes ayant une formation universitaire. De même, seuls 12% des hommes de scolarité obligatoire font partie d'un couple ouvert-autonome, alors que c'est le cas de 44% des hommes universitaires. Comme le montre le Graphique 3.5, on peut faire les mêmes constats pour les femmes.

Graphique 3.5: Distribution des types de cohésion (en %) selon le niveau de formation de la femme



L'orientation est également corrélée aux niveaux de formation. Deux tiers (64%) des femmes de scolarité obligatoire font en effet partie de couples à orientation interne, contre seulement 33% des femmes ayant une scolarité universitaire. Parallèlement, seules 7% des femmes ayant une scolarité obligatoire appartiennent à un couple fortement externaliste dans ses orientations, contre 25% des femmes universitaires. On trouve des résultats identiques quand le niveau de formation de l'homme est considéré. Pour résumer, l'orientation du couple est sensiblement plus interne en bas de l'échelle sociale, et plus externe en haut.

Catégorie socio-professionnelle

La catégorie socio-professionnelle des conjoints présente des corrélations fortes avec la typologie de cohésion (Tableau 3.27).

Tableau 3.27: Distribution des types de cohésion selon la catégorie socio-professionnelle de l'homme(%)

	Non qualifié	Ouvrier qualifié	Employé qualifié	Petit indépendant	Intermédiaire	Cadre	Profession dirigeante
Association	19	25	23	28	37	45	38
Compagnonnage	6	20	22	20	18	21	17
Parallèle	30	25	29	28	21	14	20
Bastion	45	31	26	28	21	14	20
Total	100	100	100	100	100	100	100
(N)	(53)	(188)	(256)	(163)	(332)	(226)	(136)

Gamma= 0.189**, N=1354

Les couples où l'homme occupe une position dirigeante ou de cadre sont bien davantage de type Autonome que ceux où il est non qualifié (respectivement 37% et 45%, contre 19% s'il est non qualifié). A l'autre extrême, les couples dans lesquels l'homme est non qualifié ont plus souvent un fonctionnement de type Bastion. Les types Association et Bastion sont seuls à varier fortement en fonction de la catégorie socio-professionnelle. Les femmes présentent des tendances similaires.

Revenu

Le revenu entretient un rapport identique avec la cohésion, comme le montre le Tableau 3.28.

Tableau 3.28: Distribution des types de cohésion selon le revenu du ménage (%)

	Moins de 4'000 Frs.	4'001-6'000 Frs.	6'001-8'000 Frs.	8'001-10'000 Frs.	Plus de 10'000 Frs.
Association	20	22	28	43	41
Compagnonnage	19	18	19	16	21
Parallèle	20	24	30	25	21
Bastion	42	36	24	16	16
Total (N)	100 (97)	100 (300)	100 (357)	100 (287)	100 (304)

Gamma= 0.25**, N= 1345

Plus le revenu du couple est élevé, plus le couple présente une cohésion de type Association (20% lorsque le couple gagne moins de 4'000 Frs., contre 41% lorsque le couple gagne plus de 10'000 Frs.). A nouveau, la tendance est assez nette.

Le revenu est également fortement associé à l'orientation du couple : plus il est élevé, plus l'orientation externe est affirmée. Ainsi, 9% seulement des couples dont le revenu est de moins de 6'000 Frs. ont une orientation externe affirmée, contre 23% des couples dont le revenu dépasse 10'000 Frs.

Encadré 2. Statut social et indicateurs de cohésion

Les variables de statut social ont également une influence sur les sous-dimensions de la fusion et de la clôture dégagées par les analyses factorielles. Considérons d'abord les facteurs relatifs à la fusion. La dimension « partage des énergies et des activités » est assez fortement corrélée au niveau scolaire de la femme et de l'homme. Si, par exemple, seules 17% des femmes universitaires obtiennent un score élevé sur cette dimension, plus de 40% des femmes sans formation sont dans ce cas. On trouve des différences du même ordre pour les femmes sur le facteur « recherche de consensus » : les femmes sans capitaux scolaires ont des scores sensiblement plus élevés que les femmes universitaires là également. La dimension culturelle et idéologique de la fusion (second facteur), révèle les mêmes tendances, mais ses corrélations avec les indicateurs de statut social sont d'une ampleur sensiblement moindre. Il semblerait donc que les écarts entre les scores globaux de fusion selon le niveau de formation tiennent davantage à des pratiques relationnelles qu'à des idéologies ou cultures différentes. Quant aux facteurs dégagés pour la clôture, ils sont également assez fortement influencés par le positionnement social. Mais, de manière inverse à la fusion, c'est la clôture informationnelle, et non la clôture relationnelle, qui varie le plus fortement selon les indicateurs de statut social.

En résumé, autant le niveau de formation, la catégorie socio-professionnelle que le revenu sont associés au type de cohésion. Les couples les mieux dotés en capitaux culturels et économiques développent des fonctionnements sensiblement plus autonomistes et plus ouverts⁶⁶.

Capitaux scolaires ou économiques ? Capitaux masculins ou féminins ?

Nous avons considéré plus haut les indicateurs de statut un à un sans départager leurs influences respectives. Or, la question se pose de savoir quelles ressources, culturelles ou économiques, sont les plus prégnantes du point de vue du fonctionnement conjugal. De même, est-ce que les ressources de l'homme et de la femme ont la même influence sur le fonctionnement conjugal ?

De manière à répondre à ces questions, nous avons utilisé la régression logistique, une technique d'analyse multivariée spécialement conçue pour les cas où la variable à expliquer est, comme ici, de nature binaire. Nous considérerons séparément, dans le Tableau 3.29, le degré de fusion, le degré de clôture et l'orientation dans leurs versions dichotomisées.

⁶⁶ Comme nous l'avons mentionné plus haut, le statut social est légèrement associé au conformisme. Il convient donc de contrôler les associations précédentes par l'indice de conformisme. Ce contrôle met en lumière que l'indice n'influence pas les associations discutées ci-dessus: elles restent constantes pour tous les degrés de conformisme.

Tableau 3.29: Régression logistique sur les dimensions de la cohésion dichotomisées (Rapports des chances et coefficients de corrélation⁶⁷)

Variabes indépendantes:	Fusion	Clôture	Orientation externe
Formation de l'homme (R)	(.00)	(.09**)	(.00)
Scolarité obligatoire	0.97	5.72**	0.58
Ecole secondaire sans maturité	0.97	2.03	2.13
Apprentissage court	1.53	1.84*	1.24
Apprentissage moyen	1.01	1.84**	1.00
Apprentissage long	1.32	1.20	1.06
Formation professionnelle supérieure	0.59	1.32	0.92
Maturité et école normale	1.05	1.17	1.09
Université EPF	-	-	-
Formation de la femme (R)	(.09**)	(.00)	(.05*)
Scolarité obligatoire	3.53**	2.15*	0.41**
Ecole secondaire sans maturité	2.45*	2.63**	0.59
Apprentissage court	1.71	1.69	0.45**
Apprentissage moyen	1.41	1.52	0.66
Apprentissage long	0.83	1.71	0.83
Formation professionnelle supérieure	1.05	1.52	0.74
Maturité et école normale	1.32	1.48	0.86
Université EPF	-	-	-
Revenu du couple (R)	(.07*)	(.04*)	(.09**)
Moins de 4'000 Frs.	1.69*	1.45	0.45**
4'001-6'000 Frs.	1.44	1.73**	0.55**
6'001-8'000 Frs.	0.99	1.39	0.54**
8'001-10'000 Frs.	0.73	1.05	0.95
Plus de 10'000 Frs.	-	-	-
χ	93.05 **	100.20**	78.72**
Df	18	18	18

Considérons d'abord la fusion. On voit que la probabilité des femmes sans formation d'être dans un couple fusionnel est presque quatre fois plus élevée que celle des femmes universitaires (3.53). Le niveau de formation des hommes, par contre, ne présente pas d'effet clair, les probabilités restant à un niveau relativement proche de celui de la catégorie de référence dans tous les cas. On en conclura que la formation des femmes est plus importante que la formation des hommes pour déterminer le degré de fusion du couple.

On peut voir également que le revenu a un effet indépendant de la formation. Ainsi, les couples les moins bien dotés du point de vue économique ont une probabilité une fois et demi plus élevée que les couples les mieux dotés, d'être parmi les fusionnels. On peut toutefois noter

⁶⁷ Les rapports des chances indiquent le rapport existant entre la probabilité qu'a la catégorie x de présenter le comportement ou l'attribut mesuré par la variable dépendante par rapport à la probabilité que présente la catégorie de référence. Le coefficient de 5.72 qui lie le niveau de scolarité obligatoire pour les hommes au degré de clôture indique par exemple que les hommes ayant ce niveau de scolarité ont presque six fois plus de chance que les universitaires de vivre dans un couple ayant une forte clôture. Les catégories de référence ont par définition un rapport de un. Elles ont été choisies arbitrairement.

que les variations engendrées par le niveau de formation de la femme sont plus grandes que celles qui sont liées au revenu. Ce résultat suggère que les capitaux culturels ont ici plus d'importance que les capitaux économiques.

La clôture, quant à elle, est beaucoup plus sous l'emprise des capitaux scolaires masculins que féminins, puisque le niveau d'études de la femme n'a pas d'effet significatif en lui-même. Le revenu a, là encore, une influence significative, les couples à bas revenus étant davantage fermés que les couples à hauts revenus. Comme le revenu du ménage dépend avant tout, dans notre échantillon, du statut socio-professionnel de l'homme, on peut dire que ses ressources ont une influence prépondérante sur la clôture du couple.

L'orientation varie selon les ressources des deux conjoints de manière différente. Les capitaux culturels de l'homme n'ont pas d'effet en eux-mêmes; par contre le revenu, qui dépend avant tout de la catégorie socio-professionnelle de l'homme, influence l'orientation du couple plus fortement encore que le niveau d'études de la femme. On peut donc dire que les capitaux culturels de la femme et les capitaux économiques du couple, qui dépendent avant tout de l'homme, déterminent dans une large mesure l'orientation plus ou moins externe du couple.

En résumé, chacun des sexes semble avoir une influence prépondérante sur une des dimensions de la cohésion. Les capitaux féminins influencent avant tout le degré de fusion, alors que les capitaux masculins modèlent le niveau de clôture. Enfin, les sexes ont un effet de grandeur similaire mais de nature différente sur l'orientation.

L'hétérogamie

Terminons cette section par une question d'une nature un peu différente, quoique complémentaire aux précédentes. Les couples dans lesquels les deux conjoints ont des niveaux de formation très différents développent-ils des modes de fonctionnement singuliers ? En d'autres termes, l'hétérogamie de statut social importe-t-elle pour comprendre les modes de fonctionnement conjugaux⁶⁸ ?

Dans l'optique du « the more alike, the closer » ou « qui se ressemblent s'assemblent » (Newcomb, 1961), on estimera que les conjoints ont plus de difficulté à développer des stratégies fusionnelles quand ils sont très différents l'un de l'autre. On peut cependant aussi penser qu'un effet de complémentarité peut exister : les couples hétérogames auraient une fusion plus forte,

⁶⁸ On constatera que l'hétérogamie a surtout été étudiée d'un point de vue descriptif: les recherches sociologiques se sont surtout attachées à évaluer son intensité, sans beaucoup s'interroger sur ses conséquences pour le fonctionnement des couples.

liée à la moindre conflictualité des situations complémentaires, ou encore, compenseraient leurs différences par un fonctionnement fortement fusionnel et fermé.

En s'inspirant de l'une ou l'autre de ces perspectives, on prédira un effet fort de l'hétérogamie sur le type de cohésion. Au niveau empirique, elles postulent toutes deux en effet qu'il y a une *interaction* des capitaux socio-scolaires de l'homme et de la femme dans leurs effets sur la cohésion, qui s'ajoute aux effets simples que peuvent avoir ces capitaux (modèle avec interaction).

On peut néanmoins faire une autre hypothèse concernant l'hétérogamie, à savoir que les capitaux socio-scolaires obéissent moins à une logique de la différence qu'à une logique de cumulation, le niveau moyen des ressources du couple étant plus décisif que les écarts existant entre les conjoints. Les couples hétérogames auraient alors des types de fonctionnement à mi-chemin entre ceux qui sont généralement associés aux statuts respectifs des conjoints. Dans ce sens, on s'attendrait à ce que les effets simples soient suffisants pour expliquer les formes de fonctionnement conjugal et qu'inclure un effet d'interaction entre les capitaux scolaires de l'homme et de la femme n'est pas nécessaire (un modèle cumulatif étant suffisant).

Ces deux hypothèses peuvent être avantageusement confrontées aux données à l'aide de modèles log-linéaires asymétriques (Agresti, 1990; Anderson, 1990). Le Tableau 3.30 résume les caractéristiques des trois modèles que nous allons considérer, du plus simple au plus complexe :

Tableau 3.30: Modèles log-linéaires asymétriques

Modèle	Hypothèses du modèle
M0 : indépendance	Pas d'effet des capitaux socio-scolaires sur la cohésion
M1 : modèle cumulatif	Effets indépendants des capitaux socio-scolaires des conjoints sur la cohésion
M2 : modèle avec interaction	Effets indépendants et effet d'interaction entre capitaux socio-scolaires des conjoints

M0 est le modèle le plus simple : on ne postule ici l'existence d'aucune association entre la cohésion et les capitaux scolaires des conjoints. Il représente une sorte de base à partir de laquelle on peut évaluer les deux modèles alternatifs. M1 inclut deux effets de premier ordre, l'un entre cohésion et capital socio-scolaire de la femme, l'autre entre cohésion et capital socio-scolaire de l'homme. Voyons si le modèle postulant une simple cumulation des effets (M1) est suffisant pour rendre compte des données⁶⁹ (Tableau 3.31).

⁶⁹ Comme dans la section précédente, la cohésion est étudiée selon les dimensions de la fusion, de la clôture et de l'orientation à l'aide des mêmes variables dichotomisées. Chaque modèle a été calculé séparément pour ces trois dimensions. Les capitaux socio-scolaires ont été recodés en quatre catégories. Ces catégories sont : 1. scolarité obligatoire, 2. apprentissage, 3. école secondaire supérieure ou technicum, 4. haute école. Cette dernière catégorie a

Tableau 3.31: Modèles log-linéaires asymétriques pour les dimensions de la cohésion dichotomisée⁷⁰

Modèle	dl	Fusion		Clôture		Orientation	
		G ²	P	G ²	p	G ²	p
M0 : indépendance	16	94.56	**	75.35	**	36.14	**
M1 : modèle cumulatif	9	10.66	0.30	6.4	0.64	4.25	0.89
		ΔG^2	Δp	ΔG^2	Δp	ΔG^2	Δp
$\Delta M0-M1$ ⁷¹	7	83.90	**	68.95	**	31.89	**

*: < 0.05; **: < 0.01

On remarque que le modèle (M0) est clairement rejeté pour chacune des trois dimensions. Ceci confirme donc les résultats des tableaux croisés et de la régression logistique, qui indiquent que les capitaux socio-scolaires sont associés aux types de cohésion. En revanche, le modèle de cumul des capitaux (M1) rend très bien compte des trois dimensions de la cohésion. (fusion : p = 0.30; clôture : p = 0.64; orientation : p = 0.89). Il n'est donc pas nécessaire de postuler un effet d'interaction entre les capitaux masculins et féminins (modèle saturé). C'est donc bien l'hypothèse d'un effet cumulatif des capitaux socio-scolaires des conjoints, plutôt que d'une interaction, qui se vérifie.

On retiendra que l'hétérogamie de formation n'exerce aucun effet significatif sur la cohésion du couple, les effets indépendants des capitaux respectifs de l'homme et de la femme étant suffisants pour rendre compte des associations existant avec les trois sous-dimensions de la cohésion. Plus le niveau cumulé des capitaux scolaires des conjoints est élevé, quelle que soit la répartition exacte de ces capitaux entre eux, plus la tendance du couple à l'autonomie, à l'ouverture et à une orientation externe est prononcée.

Résumé

Pour résumer, les variables mesurant le statut social sont associées au fonctionnement des couples. Ainsi, tant le niveau de formation, la catégorie socio-professionnelle, que le revenu, ont un effet relativement important sur le degré de fusion, de clôture et sur l'orientation des couples contemporains. Nos résultats indiquent que les couples mieux pourvus en ressources culturelles et économiques développent des fonctionnements davantage individualistes et ouverts que les couples moins avantagés. Du point de vue de l'orientation, les premiers privilégient bien davantage la famille dans ses fonctions d'adaptation à la réalité extérieure que les seconds, qui valorisent davantage les fonctions internes. On peut supposer que la possibilité d'acquérir

servi de référence dans l'analyse.

⁷⁰ Le modèle saturé M2 n'a pas été inclus dans le tableau, car il correspond dans tous les cas exactement aux données.

⁷¹ $\Delta M0-M1$ désigne l'amélioration de l'ajustement du modèle aux données dû à M1 par rapport à M0.

pouvoir, sens, prestige, intégration sur d'autres terrains que le mariage est plus mince en bas qu'en haut de l'échelle sociale, d'où le développement d'attitudes plus fusionnelles en bas (Kellerhals et al., 1982). Cependant, toutes les ressources n'ont pas un poids identique. Les ressources culturelles, mesurées par le niveau de formation, semblent être plus déterminantes que les ressources économiques.

Ces résultats suggèrent une question : quelle explication donner à l'association existant entre fusion, clôture et faiblesse des capitaux culturels et économiques ? On peut faire l'hypothèse que les couples à forts capitaux scolaires et économiques, avec des positions socio-professionnelles dirigeantes valorisent en règle générale (en dehors de la famille également) l'autonomie et l'épanouissement personnel (Kohn, 1977). Les couples à faibles capitaux scolaires et économiques, avec des positions socio-professionnelles subalternes, au contraire, valorisent la fusion, pour des raisons tenant à la nature plus hiérarchique et routinière de leur emploi, aux moindres ressources à disposition des stratégies d'épanouissement personnel, et, peut-être, à une valorisation du groupe d'appartenance plus forte. L'impuissance dans le monde externe serait donc compensée par une sur-valorisation du familial, considéré à la fois comme une protection face au monde extérieur (d'où la faible perméabilité des frontières) et le lieu privilégié de la création d'un « nous » dépassant les individualités.

3.5. LE PARCOURS DE VIE

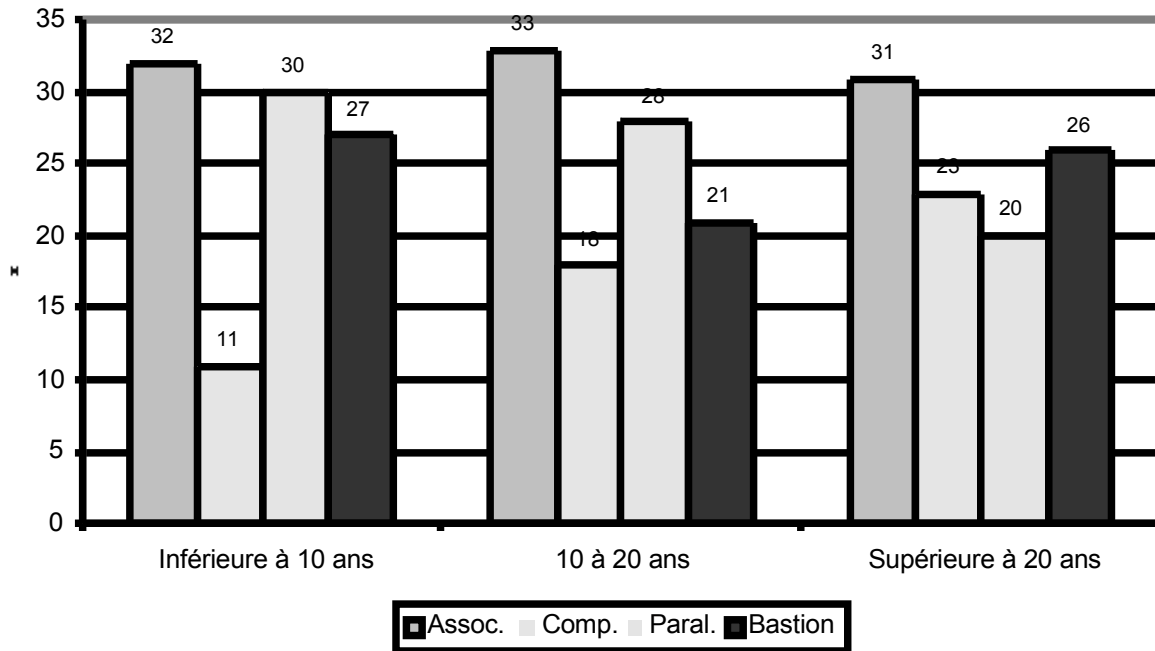
Le parcours de vie recouvre, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, diverses dimensions corrélées entre elles. Certaines de ces dimensions, tels que l'âge et la durée du couple, sont étroitement associées, à tel point qu'il est difficile d'estimer avec précision leurs effets respectifs. Nous chercherons à repérer les tendances principales en limitant, dans la mesure du possible, l'effet des intercorrélations existant entre les indicateurs associés au parcours de vie. Nous considérerons, tour à tour, l'effet de la durée du couple, de la cohorte de naissance, des phases de la vie familiale, de la cohabitation et du divorce.

Durée du couple ou effet d'âge ?

La durée du couple a en apparence une influence sur les formes de la cohésion. En effet, il n'y a que 11% de couples à fonctionnement Compagnonnage à moins de dix ans d'union, alors qu'ils sont le double (24%) à plus de vingt ans d'union; les couples de type Parallèle varient

approximativement dans les proportions inverses (soit 30% à moins de dix ans d'union, et 20% à plus de vingt ans d'union), comme le montre le Graphique 3.6.

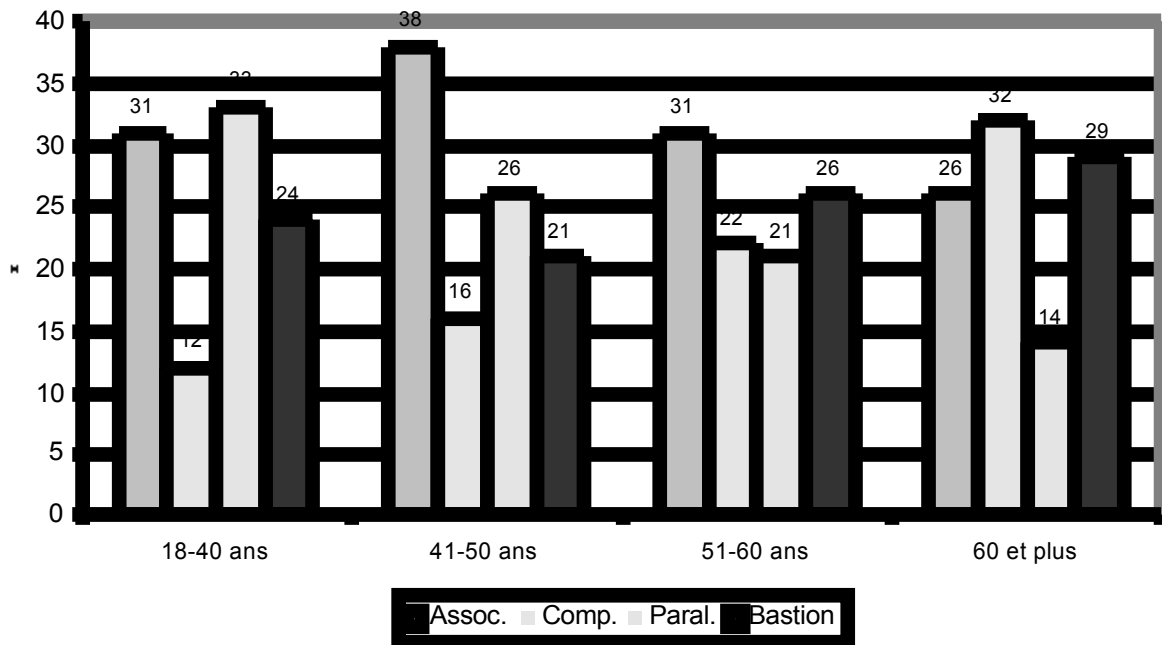
Graphique 3.6: Distribution des types de cohésion par la durée du couple



Cependant, cette relation peut en cacher une autre, celle qui concerne la cohorte de naissance des répondants. Les couples de longue durée comprennent en effet davantage de conjoints d'âge avancé⁷². Il faut donc contrôler l'effet de la cohorte de naissance quand on cherche à dégager les effets de la durée du couple. Voyons donc, en premier lieu, si la cohésion varie bien avec l'âge des répondants. Le Graphique 3.7, qui croise la cohésion avec l'âge de l'homme montre la forte association du type Compagnonnage avec les cohortes plus anciennes, et du type Parallèle avec les plus jeunes. On trouve des résultats parfaitement similaires à ceux-là quand l'âge de la femme est considéré.

⁷² Voir l'introduction pour un aperçu des associations existant entre ces variables.

Graphique 3.7: Distribution des types de cohésion selon l'âge de l'homme (%)



Quand on contrôle statistiquement l'effet de la durée du couple par l'âge, cet effet s'annule. Le Tableau 3.32 considère les scores moyens de fusion en fonction à la fois de la durée de l'union et de l'âge de la femme. Ainsi, on a distingué quatre catégories d'âge, à l'intérieur desquelles on compare des couples de différentes longévités. Nous ne considérerons, pour ce contrôle, que la variable fusion, la plus sensible à l'effet de la longévité du couple.

Tableau 3.32: Distribution des couples fusionnels selon la durée du couple, contrôlé par l'âge de la femme (en %)

Variable de contrôle : Age de la femme	Durée de l'union	Couples fusionnels (%)	Effectifs (N)	Gamma
Ensemble	Moins de 10 ans	39	350	.17**
	10-20 ans	38	534	
	Plus de 20 ans	50	616	
18-40 ans	Moins de 10 ans	38	273	.03(ns)
	10-20 ans*	39	360	
41-50 ans	Moins de 10 ans	41	27	.05(ns)
	10-20 ans	33	144	
	Plus de 20 ans	37	196	
51-60 ans	10-20 ans	46	24	.04(ns)
	Plus de 20 ans	48	227	
Plus de 60 ans	Plus de 20 ans	65	185	-

*Certaines modalités de la durée de l'union manquent par leur taille trop restreinte en termes d'effectifs

On voit dans ce tableau, qui présente le pourcentage de couples fortement fusionnels, que l'effet d'âge est beaucoup plus fort que l'effet de durée. Si l'on compare des durées différentes, à l'intérieur d'une même classe d'âge⁷³, on constate que les différences entre durées sont faibles. Ainsi, dans la classe d'âge quarante et un à cinquante ans, la plus intéressante de ce point de vue puisqu'elle regroupe la plus grande diversité de durées de couple, 41% des couples ayant moins de dix ans de mariage sont fusionnels, contre 37% des couples ayant plus de vingt ans de mariage, soit une différence minime et non significative statistiquement. Par contre, les couples ayant la même durée mais appartenant à des catégories d'âge dissemblables obtiennent des scores de fusion sensiblement différents. Pour les longs mariages (supérieurs à vingt ans de durée), l'on passe de 37% de fusion pour les 40-50 ans, à 48% pour les 50-60, et à 65% pour les plus de 60 ans.

Il y a donc un effet très clair de la cohorte de naissance, qui dépasse et pour ainsi dire annule l'effet de la durée du couple. On peut déduire de ces résultats que des effets de cohortes influencent le style de fonctionnement des couples. Ces effets semblent être plus importants que ceux associés à la longévité des couples. Ils concernent essentiellement le degré de fusion et de clôture du couple, l'orientation ne variant pas significativement avec l'âge, si ce n'est pour les individus de plus de 60 ans, qui ont une orientation interne plus prononcée⁷⁴.

Phases de la vie familiale

Voyons maintenant, dans le Tableau 3.33, si la phase de la vie familiale a, elle aussi, un effet.

Tableau 3.33: Distribution des types de cohésion selon les phases de la vie familiale (en %)

	Couples pré- enfants	Familles pré- scolaires	Familles scolaires	Familles post- scolaires	Familles post-enfants	Couples sans enfants
Association	38	29	35	35	26	32
Compagnonnage	12	12	14	18	28	26
Parallèle	32	31	30	23	17	21
Bastion	18	28	21	24	29	21
Total (N)	100 (132)	100 (281)	100 (365)	100 (209)	100 (298)	100 (77)

V de Cramer= 0.13**, N= 1362

Les couples pré-enfants présentent sensiblement plus souvent une cohésion de type Association. La venue de l'enfant participe d'une plus grande clôture et d'une plus grande fusion du couple (28% de type Bastion contre 18% dans la première catégorie), qui ne durera pas,

⁷³ On ne comparera ici que les catégories pour lesquelles un nombre suffisant d'individus sont présents.

⁷⁴ 63% des couples où l'homme a plus de 60 ans ont une orientation interne, contre seulement 44% dans les couples où l'homme a entre 30 et 40 ans.

cependant, puisque les familles scolaires et post-scolaires ont le même profil que les familles pré-enfants. Les familles post-enfants voient à nouveau leur niveau de fusion augmenter.

Quant aux couples sans enfants, ils se distinguent par une présence marquée du type Compagnonnage. Ils valorisent également plus fortement une orientation externe. Ainsi, 33% de ces couples ont une orientation externe forte, contre 6% pour les familles post-enfants, qui pourtant leur ressemblent du point de vue de l'âge.

Ces résultats tendent à voir associer la présence d'enfants avec une clôture et une fusion plus prononcées. Cette tendance est cependant relativement faible, surtout en comparaison des effets d'âge présentés plus haut.

Cohabitations et remariages

Les couples cohabitants et remariés ont-ils des comportements différents des premiers mariages ? Les couples cohabitants ont une cohésion plus fortement Autonome (63%) que les couples mariés (27%). Quand on contrôle statistiquement par la phase de la vie familiale, on obtient des résultats encore plus marqués. C'est le cas, par exemple (Tableau 3.34), des couples pré-enfants cohabitants par rapport aux couples pré-enfants mariés. Pour les autres étapes de la vie familiale, le contrôle est problématique à cause du petit nombre de cohabitants.

Tableau 3.34: Distribution de la fusion selon le statut matrimonial, limité aux familles pré-enfants (en %)

	Couples cohabitants mariés	Couples cohabitants non mariés
Autonome	27	63
Un peu autonome	32	18
Un peu fusionnel	15	12
Fusionnel	26	8
Total (N)	100 (66)	100 (67)

V de Cramer= 0.38**, N= 133

Plus de la moitié des couples cohabitants pré-enfants montrent un haut degré d'autonomie, contre seulement le quart des couples mariés pré-enfants ! Les unions non-légalisées sont donc sensiblement plus enclines à des modes de cohésion Autonome que la moyenne. L'effet du divorce et du remariage par contre n'est pas significatif, les couples avec un remariage n'étant pas moins fusionnels ou plus fermés que les autres, même si l'on contrôle statistiquement l'effet de la phase de la vie familiale.

Résumé

En résumé, bon nombre de variables associées au parcours de vie ont une influence sur les modes de cohésion du couple. Plus que la durée de l'union, il semble bien que nous ayons là affaire à des sensibilités différentes selon les cohortes. Ces différences concernent principalement la fusion, le degré de clôture du couple n'étant guère sensible à la position dans le parcours de vie. L'orientation semble être encore moins affectée, si ce n'est pour les plus de 60 ans, à l'orientation interne assez marquée, et les couples sans enfants, qui sont au contraire plus orientés vers l'extérieur⁷⁵.

Ces différences sur la dimension de la fusion suivant la cohorte de naissance suggèrent une interprétation en termes de changement dans les valeurs, liée à la montée de l'individualisme dans les sociétés occidentales. Plusieurs chercheurs ont postulé une profonde transformation des valeurs et des représentations pour expliquer la montée du divorce, des cohabitations et des naissances hors-mariage (Bumpass, 1990; van der Kaa, 1987). Ces changements affectant la famille sont généralement perçus comme l'expression d'un nouveau script social, particulièrement bien reçu par les générations post 68, privilégiant les intérêts des individus sur les besoins collectifs ou institutionnels. Les « post-matérialistes » privilégieraient leur liberté personnelle, par rapport aux valeurs familiales traditionnelles (Inglehart, 1990), et attendraient du couple qu'il remplisse des fonctions moins instrumentales que par le passé. La décrystallisation de la stratification et les pressions sociales à l'individuation renforceraient cette tendance à l'autonomie. Les couples cohabitants pourraient représenter les couples à la pointe de cette évolution vers l'individualisme conjugal ou familial. Plusieurs indices nous mènent à privilégier cette hypothèse, par exemple le fait que les cohabitants vivent plus sur le mode du contrat que les mariés, en particulier en terme de gestion du budget du couple (Singh et Lindsay, 1996; Treas et Widmer, 2000). Le fait qu'en Suisse la cohabitation soit souvent une phase précédant le mariage plutôt qu'un choix de vie définitif relativise toutefois cette interprétation, en suggérant que de nombreux couples commencent leur carrière sur un mode très individualiste, pour ensuite passer à un type de cohésion plus fusionnel quand ils décident de légaliser leur union.

⁷⁵ Comme le conformisme n'est pas associé aux indicateurs du parcours de vie, on peut s'attendre à ce que les associations précédentes ne soient pas modifiées par l'inclusion de l'indice de contrôle. C'est en effet le cas: ces associations se maintiennent pour chaque degré de conformisme.

3.6. LA PARTICIPATION

Les théories de la privatisation du couple insistent sur le repli historique de la sociabilité sur la famille, et sur l'aspect irréconciliable des sociabilités internes et externes. Dans cette perspective, on peut s'attendre à ce que les individus très actifs du point de vue de la participation à la vie sociale et culturelle ouvrent davantage leur famille aux influences externes. Participation sociale et ouverture familiale devraient donc aller de pair. Pour évaluer la question, nous considérerons la participation socio-culturelle, professionnelle, et la participation au réseau de sociabilité⁷⁶. Le tableau suivant (Tableau 3.35) montre que la participation socio-culturelle est clairement corrélée au type de fonctionnement du couple.

Tableau 3.35: Distribution des types de cohésion selon le nombre de champs de participation socio-culturelle (en %)

	Peu	Homme+ Femme-	Homme- Femme+	Beaucoup
Association	20	30	39	45
Compagnonnage	18	20	19	18
Parallèle	28	25	24	23
Bastion	35	25	17	14
Total (%)	100 (448)	100 (423)	100 (156)	100 (392)

Gamma=0.28**, N= 1419

20% des couples à faible participation socio-culturelle ont un fonctionnement de type Association, contre 45% des couples à forte participation. Cette augmentation est essentiellement due à la participation aux loisirs, qui discrimine très fortement les couples à cohésion Bastion des couples à cohésion Association. Ainsi, 23% des hommes qui ont des activités de loisirs peu fréquentes appartiennent à un couple Association, alors que c'est le cas de 38% des hommes ayant de fréquentes activités de loisir. Les autres dimensions de la participation engendrent des variations similaires mais de moindre amplitude. La corrélation entre participation et cohésion est donc due avant tout à un type de participation fortement individualiste, alors que les dimensions plus intégratives de la participation, telle que la participation politique ou professionnelle n'ont qu'un impact limité. Voyons maintenant plus précisément ce qu'il en est de la participation professionnelle.

⁷⁶ A noter que le statut de la participation est moins clair que celui du statut social et du parcours de vie, en ceci qu'il est beaucoup plus difficile de préciser le sens de la causalité entre participation et cohésion. On peut penser que la participation et la cohésion sont liées, mais on ne peut dire laquelle est la cause de l'autre, leur association étant sans doute à double sens. Pour les analyses qui suivent, nous avons choisi un peu arbitrairement la participation comme variable indépendante.

Tableau 3.36: Distribution des types de cohésion selon l'intensité de la participation professionnelle (en %)

	H 100%, F aucune	H 100%, F moins de 50%	H 100%, F plus de 50%	H 100%, F 100%	Atypiques
Association	29	41	34	28	35
Compagnonnage	16	12	17	21	19
Parallèle	25	27	28	25	27
Bastion	30	20	21	26	19
Total (N)	100 (375)	100 (282)	100 (240)	100 (162)	100 (183)

V de Cramer= 0.08**, N= 1242

On remarque (Tableau 3.36) que les situations d'emploi traditionnelles (lui travaille à 100%, elle ne travaille pas) sont associées à une cohésion de type Bastion. Soulignons cependant que les différences sont ici très faibles et qu'il s'agit de nuances sur un modèle relativement peu sensible aux situations d'emploi. Quant à l'insertion dans le réseau de sociabilité, on voit, dans le Tableau 3.37, qu'elle est assez fortement associée avec le type de cohésion privilégié.

Tableau 3.37: Distribution des types de cohésion selon le type de réseau (en %)

	Isolés	Amicaux	Androcentriques	Gynécologiques	Communautaires
Association	22	43	33	29	36
Compagnonnage	16	22	17	17	22
Parallèle	32	18	25	29	22
Bastion	30	18	24	25	20
Total (N)	100 (264)	100 (247)	100 (225)	100 (215)	100 (315)

V de Cramer=0.11**, N= 1266

Ainsi, les isolés privilégient une cohésion de type Parallèle, alors que les amicaux choisissent plus que les autres le type Association. L'insertion dans le réseau n'est donc pas sans influence sur le mode de fonctionnement interne. On remarquera que c'est essentiellement la dimension de la clôture qui est ici sensible, la fusion présentant des variations plus faibles en fonction du type de réseau.

En conclusion, on peut donc dire que la participation est liée à la cohésion. En règle générale, les couples fortement participatifs sont davantage ouverts que les autres. Ils présentent également un moindre degré de fusion. Cette corrélation est particulièrement forte dans le champs des loisirs et des relations à la parenté et aux amis. Dans les autres champs, les corrélations sont beaucoup plus ténues.

En résumé, le type de cohésion des couples s'avère être assez fortement corrélé avec le statut social et le parcours de vie et à certains aspects de la participation. Les couples des cohortes récentes et ceux qui sont bien pourvus en capitaux économiques et culturels développent des attitudes sensiblement plus autonomistes que les anciennes cohortes de naissance et les couples

moins bien dotés en ressources. Les couples fortement participatifs ont des frontières plus poreuses.

3.7. LES ECARTS DE REPONSE ENTRE LES CONJOINTS

Une des forces de notre enquête est, rappelons-le, d'avoir inclus les interviews des deux conjoints. Dans les analyses qui précèdent, nous avons amalgamé les scores individuels dans des scores de couples, en éliminant les conjoints ayant donné des réponses trop différentes. L'inclusion de ces couples, au demeurant rares, aurait enlevé de leur validité à la typologie de cohésion, en amalgamant dans un score global des scores individuels très divergents. Nous avons donc préféré travailler avec une typologie et des indices mesurant une tendance convergente des deux conjoints concernant la fusion, la clôture et l'orientation. Ceci dit, il ne fait guère de doute que les couples présentent des degrés variables de convergence dans leurs réponses et qu'une analyse de ces écarts peut amener des renseignements précieux quant à leur dynamique. Nous désirons donc revenir sur ces écarts, montrer leur amplitude, et voir s'ils sont associés avec le statut social, la position dans le parcours de vie, et la participation.

Pour juger du degré de dissemblance des réponses hommes et femmes quant à la cohésion, nous avons construit deux indices qui sont fondés sur la logique suivante : pour chacune des dimensions de la fusion et de la clôture, nous avons fait l'addition des écarts entre l'homme et la femme sur tous les indicateurs. Nous avons ensuite recodé ces sommes des écarts en trois catégories. Ces recodifications ont tenu compte de l'écart maximal qui peut exister entre les conjoints, en fonction du nombre d'indicateurs inclus dans chaque échelle. Ainsi, pour la fusion, les couples ayant obtenu de zéro à trois points d'écart sur les vingt-sept points théoriquement possibles ont été classés dans la catégorie « désaccords faibles », alors que ceux ayant obtenu entre quatre et six points d'écarts ont été placés dans la catégorie « désaccords moyens ». Les couples ayant plus de six points d'écart ont été classés en « désaccords forts »⁷⁷ On a suivi la même logique pour la clôture, en partant d'un nombre d'écarts théoriquement possibles moins élevé, à cause du moins grand nombre de questions présentes dans cet indice. Le Tableau 3.38 montre que, si l'on suit ces critères, une très grande majorité de couples présentent de faibles écarts.

⁷⁷ Cette distinction entre écarts forts moyens et faibles ne suit pas tout à fait la même logique que celle qui a présidé à la mise à l'écart des couples, dans les analyses antérieures. On veut ici comprendre pourquoi certains conjoints plus que d'autres donnent des réponses différentes, sans chercher à isoler les couples très peu consensuels.

Tableau 3.38: Description des écarts sur les échelles de fusion et de clôture (en %)

Écarts	Fusion	Clôture
Faibles	63	63
Moyens	26	27
Forts	11	10
Total	100	100

Quant à l'orientation, seuls 5% des couples ont un profil de réponses très divergent. Dans l'ensemble, on observe une assez forte similitude des réponses concernant l'orientation, puisque dans 78% des couples les conjoints ont cité au moins une proposition identique sur les trois qu'ils pouvaient choisir. On peut donc constater que les écarts de réponses sont généralement faibles, tant du point de vue de la fusion, de la clôture que de l'orientation.

Cette information est précieuse, mais il nous faut encore savoir si elle s'applique à tous les couples uniformément, ou si le statut social, la position dans le parcours de vie ou la participation sociale influencent leur propension à donner des réponses identiques à celles de leurs conjoints. On peut ici développer deux démarches complémentaires. D'abord, on peut faire référence aux divers indicateurs de positionnement, de manière « absolue », c'est-à-dire sans s'intéresser aux différences existant entre les conjoints de leur point de vue. C'est bien cette perspective que nous avons privilégiée jusqu'ici. On peut compléter cette perspective « absolue » par une perspective « relative » qui compare les identités sociales des deux conjoints et catégorise les couples selon leur degré de similitude ou « d'homogamie ». On distinguera alors, par exemple, les couples où elle et lui ont un niveau identique de formation, des couples où un fort écart du niveau de formation existe.

Dans les faits, ni la perspective absolue, ni la perspective relative n'entretiennent des corrélations importantes avec les écarts entre conjoints quant à la fusion, à la clôture ou l'orientation. Ainsi, 58% des couples où l'homme est universitaire présentent un écart faible sur la dimension fusion, contre 66% pour les hommes sans formation. Cette différence, au demeurant très faible et statistiquement non significative, est encore diminuée quant on considère le niveau de formation de la femme et non celui de l'homme. Les profils de réponses des différents niveaux de formation sont, dans ce dernier cas, similaires.

De même, 62% des couples homogames du point de vue de la formation présentent un faible niveau de désaccord quant à la fusion, un résultat identique à celui obtenu pour les couples hétérogames (62%). Les autres dimensions du statut social, de la position dans le parcours de vie et de la participation présentent des résultats similaires. En résumé, les écarts sont relativement faibles, et surtout ils ne semblent pas obéir à une logique sociale : des couples situés à des

moments très divers de leur parcours, ayant des statuts sociaux très inégaux, présentent les mêmes écarts de réponse ! Nous verrons, dans un prochain chapitre, si ce constat reste valable pour les problèmes et conflits de couple.

3.8. COHESION ET PROJETS FAMILIAUX ALTERNATIFS

Si les caractéristiques et les facteurs associés à la cohésion ont été mises en lumière dans les paragraphes précédents, il reste à montrer si ces dimensions sont associées aux opinions concernant divers projets familiaux alternatifs. Il s'agit donc de savoir si les conjoints conçoivent comme favorable ou défavorable à leur vie de couple un ensemble de comportements divergents des normes ou des formes d'organisations familiales courantes, tels que vivre ensemble sans être marié, ne pas avoir d'enfants, vivre en communauté, habiter sous deux toits différents, ou ne pas être très strict sur la fidélité sexuelle⁷⁸. Tous ces projets s'éloignent en quelque sorte de la norme fusionnelle que nous avons vue à l'œuvre précédemment, certains de manière plus délibérée que d'autres (on pensera, par exemple à l'absence de valorisation de la fidélité sexuelle). Les distributions des réponses sont présentées dans le Tableau 3.39 pour les hommes et les femmes séparément.

Tableau 3.39: Distribution des projets familiaux alternatifs (en %)

Projets	Sexe	Vraiment favorable	Plutôt favorable	Indifférent	Plutôt défavorable	Très défavorable	Total
Vivre ensemble sans être marié	H	7	16	18	24	34	100
	F	9	18	19	23	31	100
Ne pas avoir d'enfants	H	4	8	8	24	56	100
	F	3	10	10	20	57	100
Vivre en communauté	H	2	8	4	18	68	100
	F	3	10	3	18	65	100
Habiter sous deux toits différents	H	1	5	4	15	76	100
	F	2	7	3	16	72	100
Ne pas être strict sur la fidélité sexuelle	H	3	5	4	16	75	100
	F	1	3	2	10	84	100

On voit d'abord que tous les projets considérés sont rejetés. En effet, il y a toujours, quel que soit le projet, une majorité de répondants qui se disent très défavorables, ou plutôt défavorables. Le rejet est particulièrement fort quant à l'infidélité sexuelle et à la séparation des domiciles. La cohabitation sans mariage est moins négativement perçue.

⁷⁸ La question a été posée de la manière suivante: « Pour une personne comme vous, pour réussir votre vie de couple, pensez-vous qu'il est ou qu'il serait plutôt favorable, plutôt défavorable, très défavorable ou indifférent de... ? ».

Il faut également souligner la grande similitude des profils de réponses masculins et féminins. Les réponses des hommes et des femmes sont pratiquement identiques sur tous les projets. A ce niveau agrégé, on arrive donc aux mêmes conclusions que quand on étudie les pratiques de cohésion : la fusion est extrêmement valorisée dans les couples contemporains, et les « déviations » que constituent le fait d’habiter sous deux toits différents, de ne pas valoriser la fidélité sexuelle, etc., ne sont pas considérées comme viables pour le couple.

Qu’en est-il de l’influence des types de cohésion ? Le Tableau 3.40 montre qu’ils sont effectivement associés aux projets familiaux alternatifs.

Tableau 3.40: Distribution des réponses très défavorables envers les projets familiaux alternatifs selon les types de cohésion (en %)

	Genre	Association	Compagnonnage	Parallèle	Bastion	V de Cramer
Vivre ensemble sans être marié	H	27	40	29	46	.17**
	F	26	38	23	43	.18**
Ne pas avoir d’enfants	H	55	60	50	60	.08*
	F	54	57	54	64	.09**
Vivre en communauté	H	60	75	67	73	.12**
	F	60	67	68	69	.08*
Habiter sous deux toits différents	H	68	81	74	84	.15**
	F	65	76	72	80	.13**
Ne pas être strict sur la fidélité sexuelle	H	67	87	66	83	.21**
	F	82	89	80	87	.10**
Total (N)	H	(446)	(259)	(355)	(342)	
	F	(449)	(264)	(357)	(343)	

Les couples de type Association sont plus enclins que les autres à la cohabitation, à la vie en communauté ou à la résidence séparée, et à une moindre observation de la fidélité sexuelle. Les couples de type Bastion, tout au contraire, ont souvent le maximum des réponses défavorables. Il y a donc bien une correspondance entre projets et réalités de la cohésion familiale. De ce point de vue, le Tableau 3.40 suggère que c’est surtout la dimension fusion - autonomie qui fait une différence, ce qui se vérifie quand on la considère isolément.

Il y a donc dans bien des cas une forte correspondance entre projets alternatifs et degré de fusion du couple. Si les projets familiaux alternatifs répondent aux comportements de cohésion au niveau global, peut-on en déduire qu’ils sont associés de manière similaire aux statuts sociaux et aux étapes du parcours de vie ? La réponse à cette question est dans l’ensemble affirmative. Ainsi, les couples à faibles capitaux scolaires ont une attitude plus défavorable par rapport aux projets considérés que les couples à forts capitaux scolaires. Par exemple, si 40% des femmes avec une scolarité obligatoire sont très défavorables à la cohabitation sans mariage, ce taux n’est

que de 21% pour les femmes de formation universitaire. On trouve des différences sensibles entre niveaux de formation pour le non-désir d'enfant (68% versus 41%), la vie en communauté (73% versus 58%), et la résidence séparée (84% versus 65%). Il n'y a par contre aucune différence quant à la fidélité sexuelle. En résumé, plus on descend dans la hiérarchie des diplômes, moins on regarde d'un bon œil les projets familiaux alternatifs.

Les projets familiaux alternatifs sont également corrélés avec la cohorte de naissance et la phase de la vie familiale. Ainsi, l'âge des répondants est très fortement associé aux projets alternatifs. Par exemple, si l'on tient compte de l'âge de la femme (l'âge de l'homme donnant des résultats similaires), on constate que les cohortes anciennes sont beaucoup plus défavorables au fait de ne pas avoir d'enfants que les cohortes récentes (74% d'avis très défavorables contre 39% chez les moins de 30 ans), ou de vivre en cohabitation (50% contre 18% d'avis très défavorables). Les phases de la vie familiale ont, elles aussi, un effet sur les attitudes par rapport à la cohabitation et aux enfants (Tableau 3.41).

Tableau 3.41: Distribution des réponses « très défavorables » selon les phases de la vie familiale (en %)

		Couples pré- enfants	Familles pré- scolaires	Familles scolaires	Familles post- scolaires	Familles post- enfants	Couples sans enfants	V de Cramer
Vivre ensemble sans être marié	H	14	27	30	40	54	33	.26**
	F	12	26	33	34	46	23	.21**
Ne pas avoir d'enfants	H	23	56	56	67	75	19	.34**
	F	24	64	61	67	72	9	.35**

Le Tableau 3.41 indique que les individus des couples pré-enfants sont ceux qui sont les plus enclins à aller à accepter un modèle de vie familiale alternatif. A l'opposée, les post-scolaires et les post-enfants présentent des taux d'opinions défavorables très élevés. A remarquer que les individus des couples sans-enfants, qui pourtant sont relativement âgés⁷⁹, présentent eux aussi des attitudes moins marquées par les normes fusionnelles.

Les faits de cohabiter ou d'avoir été divorcé sont eux aussi associés aux modèles alternatifs. Par exemple, la cohabitation est associée avec une attitude beaucoup plus positive à l'égard de l'absence d'enfants (pour les réponses masculines, 26% de très défavorable, contre 56% en moyenne), de vivre sous des toits différents (63% contre 77%) et, bien entendu, de vivre en cohabitation (4% versus 31%). Les couples où l'un des deux conjoints au moins est divorcé voient d'un moins mauvais œil la cohabitation sans mariage et le fait de ne pas avoir d'enfants.

⁷⁹ Voir le chapitre 2.

On conclura de ces analyses que les attitudes par rapport à la cohabitation et à l'enfant sont celles qui sont les plus sensibles aux effets de positionnement. Elles présentent les mêmes associations que les comportements de cohésion avec le statut social et le parcours de vie. En résumé, les projets alternatifs sont corrélés au type de cohésion, autonomiste ou fusionnel, privilégié. On arrive à ce constat par divers chemins, tant en considérant leurs distributions, que leurs associations avec les comportements, ou encore, que l'effet qu'ont sur elles le statut social, la position dans le parcours de vie, ou la participation.

3.9. CONCLUSION

Nous proposons dans cette conclusion une sorte de synthèse commentée des principaux résultats du chapitre. Elle est basée essentiellement sur une typologie Cluster regroupant dans une seule analyse les trois sous-dimensions qui ont été à l'étude ici : la fusion, la clôture et l'orientation. La question est donc de savoir si une approche inductive, à base statistique, portant non seulement sur les cohésions interne et externe mais aussi sur l'orientation, nous fait retrouver la typologie analytique de cohésion utilisée dans l'ensemble du chapitre. Une analyse Cluster en quatre groupes⁸⁰ a permis de dégager les types présentés dans le Tableau 3.42.

Encadré 3. Les techniques de classification automatique (*cluster analysis*)

L'analyse par classification permet de générer des classes homogènes à partir d'une base de données à n lignes (unités observées) et p colonnes (caractéristiques observées sur les unités). Les classes étant a priori inconnues, la classification peut être considérée comme une méthode exploratoire, dont l'objectif est de déceler des structures sous-jacentes aux données initiales. Elle sert donc dans un premier temps à décrire de manière simple et compréhensible de vastes bases de données multidimensionnelles. Elle est aussi parfois utilisée comme un outil préparatoire pour la définition d'hypothèses de travail. C'est en effet à la lumière d'une classification que des modèles multivariés élaborés se justifieront.

⁸⁰ Cette typologie empirique a été obtenue par une cluster hiérarchique, avec la technique de Ward sur des données préalablement dichotomisées. Nous avons ensuite utilisé la procédure de classification « Quick Cluster » qui optimise la classification des sujets, une fois le nombre de groupes donné. Nous utiliserons plus loin assez systématiquement cette technique. La solution en quatre types, fondée sur la méthode des moyennes mobiles, a été choisie parmi d'autres essentiellement pour deux raisons. Premièrement, la cohérence des résultats est incomparablement meilleure sur la solution en quatre groupes que sur toute autre solution impliquant moins ou davantage de groupes. Leur analyse descriptive en est d'autant plus riche. Deuxièmement, l'analyse différentielle, c'est-à-dire l'examen des variations des formes de la cohésion selon le statut social et le parcours de vie, offre les résultats les plus clairs quand cette solution est choisie.

On distingue deux formes de classification. La première, dite « *classification par agrégation autour de centres mobiles* », cherche à faire une partition directe de l'ensemble des données en un nombre déterminé de classes mutuellement exclusives. La deuxième forme agrège en autant d'étapes successives que d'unités observées, deux à deux, les éléments les plus proches, produisant une hiérarchie de partitions. Ces éléments sont donc soit des unités de base, soit une classe d'unités agrégée dans une étape précédente. On appelle cette méthode « *classification hiérarchique* ». Le résultat est communément représenté sous forme d'arbre de partitions, ou dendrogramme.

La recherche des classes se fait par un processus algorithmique, dont la qualité statistique n'est attestée que par l'expérience et non de manière formelle. En conséquence, il n'y a pas de mesures de validation statistique de la qualité des partitions unanimement acceptée. Il appartient alors au chercheur d'en juger, ceci d'après la robustesse des types obtenus face à des changements de techniques de classification ou à une modification des indicateurs utilisés. L'interprétabilité des clusters est également un critère retenu.

Dans le cas de la classification autour de centres mobiles, la partition obtenue peut être résumée sous forme d'une variable d'appartenance qui attribue chaque unité observée à une classe spécifique, dont les valeurs sont déterminées à l'avance, par exemple en utilisant une classification hiérarchique. Le croisement de cette variable d'appartenance avec les variables ayant construit la classification permet alors d'identifier cette dernière. Son croisement avec des variables externes permet d'en affiner la description et l'intelligibilité.

Tableau 3.42: Typologie empirique de la cohésion (% d'individus affirmant l'énoncé en question)

	Sexe de l'inter- viewé	I Auto- nomes fermés (23%)	II Auto- nomes ouverts (29%)	III Fusion- nels ouverts (26%)	IV Fusion- nels fermés (23%)	V de Cramer -----
<i>Indicateurs de fusion</i>						
Soirées essentiellement avec partenaire	F	57	13	85	73	.57
	H	57	19	83	76	.52
Idées religieuses - politiques sont proches	F	42	57	79	69	.28
	H	25	70	82	74	.45
Amis sont communs	F	42	26	73	76	.43
	H	26	35	76	69	.42
Argent appartient aux deux	F	77	85	92	93	.19
	H	77	85	93	94	.20
Beaucoup d'activités extérieures sans le conjoint (I)	F	40	23	71	78	.45
	H	53	34	71	70	.32
Activités extérieures sont sacrifiées au conjoint	F	21	25	50	49	.28
	H	16	38	64	44	.35
Préfère céder plutôt que rentrer en conflit	F	35	38	59	50	.19
	H	51	58	58	69	.13
A besoin d'une bonne dose d'autonomie dans relation de couple (I)	F	42	32	47	67	.25
	H	70	49	64	77	.22
Goûts très proches en matière de musique ou de films	F	19	28	50	30	.25
	H	16	30	53	24	.29
<i>Indicateurs de clôture</i>						
Se tenir quotidiennement au courant de la vie économique et politique (I)	F	75	58	42	77	.29
	H	52	32	14	74	.45
Sortir ou voir des amis plusieurs fois par semaine (I)	F	50	43	73	79	.31
	H	65	52	66	81	.21
Ne pas être très attiré(e) par les mœurs et coutumes d'autres pays	F	13	16	18	36	.21
	H	17	21	18	40	.21
Préférer rester en famille	F	41	51	82	83	.38
	H	39	72	84	82	.38
La maison est très ouverte (aux amis, aux copains, membres de la parenté, ...) (I)	F	30	20	15	16	.14
	H	41	23	16	16	.24
Se renseigner souvent sur la vie de la commune, du canton (I)	F	79	45	42	77	.35
	H	73	30	16	77	.53
<i>Indicateurs d'orientation</i>						
Sécurité - stabilité	F	70	68	83	84	.17
	H	76	77	85	94	.19
Discussion - ouverture	F	56	39	48	18	.28
	H	54	53	51	29	.20
Tendresse - soutien	F	70	67	68	77	.09
	H	84	79	81	87	.08
Détente - distraction	F	56	45	49	52	.08
	H	43	38	45	49	.08
Moteur de la vie professionnelle	F	32	63	30	52	.28
	H	26	37	17	22	.17

Le premier type caractérise des couples dont les conjoints sont autonomes. En effet, sur une majorité des indicateurs de fusion, ils ont des scores très bas : par exemple, seules 25% des femmes admettent avoir des idées religieuses ou politiques très proches de celles de leur conjoint,

alors que la moyenne pour tous les couples confondus est de 64%. De même, seuls 16% des hommes sont prêts à sacrifier des activités professionnelles pour être proches de leur conjoint (41% en moyenne). Les autres indicateurs donnent des résultats comparables. Cette autonomie est associée dans leur cas à une forte clôture : 79% des hommes admettent par exemple qu'ils ne s'intéressent pas à la vie de la commune de résidence (contre 59% sur l'ensemble de l'échantillon. Quant à leur orientation, elle est plus interne que la moyenne. Pour toutes ces raisons, ces couples peuvent être qualifiés « d'autonomes fermés ». Ils correspondent au type Parallèle de la typologie analytique.

Le second type comprend des couples à la fois extrêmement autonomes et ouverts, comme leurs faibles scores sur les indicateurs de clôture l'indiquent. Cette conjonction d'ouverture et d'autonomie est associée à une orientation plus externaliste de la vie du couple. La prépondérance de la fonction de soutien professionnel du couple est forte pour les deux sexes. Il s'agit donc de couples autonomes ouverts qui s'assimilent au type Associatif de l'approche analytique.

Les troisième et quatrième types se distinguent très clairement des deux types qui viennent d'être présentés par leur fort accent fusionnel. Dans les deux cas, presque tous les indicateurs de fusion sont supérieurs à la moyenne. Ce qui distingue le quatrième type du troisième, c'est le fort accent qu'il met sur la clôture. Du point de vue de l'orientation, le quatrième type présente les plus forts scores d'internalité.

L'approche inductive que permet la technique des clusters reproduit plus ou moins fidèlement la typologie analytique constituée déductivement en partant des axes fusion - clôture. Les types construits déductivement correspondent donc à une certaine réalité empirique puisque nous les retrouvons par l'approche inductive. La typologie analytique et la typologie Cluster sont d'ailleurs très fortement corrélées (V de Cramer de .48**).

On peut ensuite souligner que les attitudes des hommes et des femmes ne varient pas significativement, à quelques exceptions près, à l'intérieur des types, alors que, contrairement aux analyses fondées sur la typologie analytique, l'approche inductive leur donnait toute latitude de le faire. Enfin, on retrouve par cette analyse récapitulative plusieurs des relations avec les indicateurs de positionnement déjà mentionnées. Par exemple, 37% des femmes n'ayant qu'une scolarité obligatoire sont dans le type fusionnel fermé, alors que seules 12% des femmes universitaires sont dans cette catégorie. A l'opposé, seules 10% des scolarités obligatoires sont fusionnels ouverts, contre 36% des universitaires. En règle générale, les universitaires préfèrent les deux styles autonomistes, alors que les couples ayant de faibles capitaux scolaires préfèrent les

styles fusionnels. Le revenu est également corrélé à la typologie empirique, tout comme la cohorte. Ainsi 35% des moins de trente ans sont dans le style fusionnel - fermé, contre seulement 17% des plus de soixante ans.

Bon nombre des résultats et associations de nos précédentes recherches ont été confirmés dans ce chapitre. Les données ont en particulier montré l'adéquation des quatre types de cohésion à la réalité des couples contemporains, vingt ans après la première enquête les ayant mis en lumière (Kellerhals et al., 1982). Si la présente étude, basée sur un grand échantillon représentatif de toute la Suisse, confirme nos travaux précédents, il faut souligner qu'elle amène aussi des résultats nouveaux. Ainsi, on a inclus l'orientation comme dimension constitutive de la cohésion, alors que les typologies précédentes ne considéraient que la fusion et la clôture. On a aussi mesuré les effets du parcours de vie et de la participation sociale sur les types de cohésion. On a développé une perspective de couple, en tenant compte des réponses des deux conjoints, alors que la plupart des études portant sur le fonctionnement conjugal se centrent sur la réponse d'un seul des conjoints.

Reste maintenant à savoir si les types de cohésion produisent des conflits et des problèmes de couple spécifiques. De même, les modes de « coping » et l'évaluation (positive ou négative) de la qualité des relations, varient-ils en fonction des formes de la cohésion ? Nous répondrons à ces questions essentielles dans un second temps, après avoir défini, dans le prochain chapitre, les formes de la régulation.

CHAPITRE 4. LA RÉGULATION

Le chapitre précédent a montré comment les couples contemporains construisent leurs frontières internes et externes. Un second axe d'analyse des fonctionnements conjugaux concerne les modes de régulation, c'est-à-dire la manière dont se coordonnent et s'harmonisent les actions des membres du couple.

Depuis quarante ans, la régulation est une dimension centrale de l'analyse sociologique des familles. Comme la cohésion, elle est au cœur des grands changements qu'a connus et que connaît la famille, dans le passage de la tradition à la modernité. Dans nombre de familles, les anciennes coordinations des comportements entre sexes et générations, fondées surtout sur des réglages normatifs (division stricte des rôles, rythmes et disciplines familiales clairement établies, etc.), cèdent le pas à des modes de coordination communicationnels, basés sur des définitions de la situation faites de cas en cas, et appelant des consignes de comportement fondées sur la négociation. D'autres familles, confrontées à la mouvance des cadres sociaux, rigidifient au contraire leurs disciplines et rythmes de vie et ritualisent la vie familiale par réaction au « flou » environnant (cf. Gelles 1995, Olson et McCubbin 1989). Nous ferons l'inventaire, dans ce chapitre, des formes les plus courantes de régulation aujourd'hui, en montrant leurs associations avec le positionnement social⁸¹. Nous commençons par un rappel des principales dimensions de la régulation.

4.1. RAPPEL CONCEPTUEL

Tout groupe social, en sus des problèmes associés à la gestion de ses frontières internes et externes, doit décider de la manière dont les comportements de ses membres sont coordonnés. Cette coordination concerne essentiellement trois dimensions : les rôles, la hiérarchisation et le degré de routinisation de la vie familiale. Décrivons-les brièvement.

⁸¹ Ultérieurement, nous montrerons quelles influences la régulation fait peser sur les problèmes et les conflits dans le couple.

Les rôles

La notion de rôle peut être définie comme incluant l'ensemble des compétences et comportements attribués en tenant compte d'une position donnée dans un groupe. Dans le cas de la famille, on distinguera deux types de rôles, fonctionnels et relationnels.

Les *rôles fonctionnels* concernent la division du travail domestique entre les conjoints, le « qui fait quoi » des tâches quotidiennes du couple. Ils constituent les rôles les plus visibles et les plus socialement débattus. De nombreuses recherches ont mis en lumière la répartition très inégale des rôles fonctionnels entre les sexes existant encore actuellement. Les rôles fonctionnels restent donc très « sexués » dans la société contemporaine.

Le second type de rôles considérés dans les recherches sociologiques sur la famille concernent non plus des tâches matérielles à accomplir mais des insertions spécifiques dans le système de relations familiales, d'où leur qualificatif de « *relationnels* ». Les familiers, en effet, doivent non seulement gérer le « qui fait quoi » du point de vue matériel, mais doivent aussi considérer les responsabilités et compétence de chacun du point de vue de l'apport d'information, du soutien affectif ou de la réduction des tensions. Trois alternatives se présentent alors. D'abord, le couple peut être très indifférencié du point de vue relationnel, chacun des rôles étant joué alors à égalité par les deux conjoints. Deuxièmement, on peut avoir affaire à des couples dans lesquels, tout au contraire, les rôles relationnels sont très sensibles aux sexes, les hommes s'occupant essentiellement, par exemple, du rapport à l'extérieur, et les femmes des tâches de soutien, internes à la famille. Ce modèle de forte sexuation des rôles relationnels reprend la distinction classique entre rôles expressifs et instrumentaux faite par Parsons et Bales (1955).

Encadré 4. Rôles expressifs et rôles instrumentaux

On doit à Parsons et Bales l'essai le plus systématique et le plus connu de typologisation des rôles sociaux et familiaux. Pour Parsons et Bales (1955), la famille a besoin, comme tous les autres petits groupes, d'un leader expressif, s'occupant du climat interne de la famille, et d'un leader instrumental, dictant à la famille ses valeurs et ses objectifs, et se spécialisant dans les rapports avec l'extérieur. Dans le couple conjugal, selon Parsons et Bales, l'épouse est destinée à devenir le leader expressif par les liens naturels qui la lient aux enfants. Par conséquent, l'époux est porté à occuper (toujours selon Parsons et Bales) les rôles instrumentaux. Cette réduction des rôles relationnels aux rôles sexuels a été fortement critiquée depuis, mais sans substrat empirique

très robuste, les recherches ayant le plus souvent concentré leur attention sur les rôles fonctionnels.

Enfin, un troisième modèle de couple privilégierait une forte différenciation des rôles relationnels, mais sans que celle-ci suive la logique parsonienne de l'association entre l'expressif et le féminin, instrumental et masculin. D'autres types de sexuation que celui suggéré par Parsons et Bales sont en effet possibles mais ils doivent être encore définis.

La hiérarchisation

La hiérarchisation peut être définie comme le degré de contrôle des individus les uns sur les autres et sur les ressources du groupe. On peut opposer, de ce point de vue, des systèmes sociaux très égalitaristes, fondés sur un contrôle réciproque et égal des partenaires, à des systèmes hiérarchisés dans lesquels le degré de contrôle est relativement rigidifié et fortement fonction des statuts des protagonistes. Dans cette perspective, la hiérarchisation inclut trois dimensions complémentaires : le *pouvoir réputationnel*, qui considère l'attribution manifeste de l'autorité (qui est considéré comme le chef); le *pouvoir décisionnel*, qui concerne les préséances des uns et des autres selon les champs de décision; le *pouvoir positionnel ou organisationnel*, qui mesure les dépendances des acteurs les uns aux autres, créées par leur accès inégal aux ressources essentielles à leur vie individuelle ou commune⁸².

En partant de là, on peut distinguer divers types de hiérarchisation, selon que le couple est plus ou moins inégalitaire du point de vue du pouvoir décisionnel dans divers champs (éducation des enfants, aménagements, achats, choix des vacances, etc.) et selon les diverses dépendances (affective, financière, idéologique, etc.) qui le traversent. Depuis les années 60-70, suite à l'ouvrage de Blood et Wolfe (1960), deux modèles explicatifs des différences de hiérarchisation entre hommes et femmes dans le couple ont été développés : *la théorie des ressources* et *la théorie normative*. La première postule que la différence d'accès aux ressources externes (revenu, prestige, réseau social, etc.) par les conjoints donnent lieu à des différences de pouvoir dans le couple. La comparaison des statuts respectifs des conjoints est donc ici centrale. La théorie normative postule, quant à elle, que la répartition du pouvoir dans le couple dépend de normes fortement sexuées, dont la stricte observation explique les différences existant entre hommes et femmes. On peut compléter ces approches par une autre explication, liée à la venue de l'enfant. Parce qu'il produit une série de contraintes extrêmement lourdes (en terme d'occupation

⁸² Voir aussi Mizan (1994).

professionnelle et de sociabilité), l'enfant exerce une pression de nature « institutionnelle » sur le mode de régulation des familles. On peut faire l'hypothèse que la présence d'enfant crée donc un mode de régulation spécifique qui transcende, par exemple, les différences entre milieux sociaux.

La routinisation

Une troisième dimension de la régulation concerne l'étendue et l'intensité de la routinisation des rythmes et disciplines domestiques, c'est-à-dire de la propension de la vie familiale à être organisée de manière immuable, en référence à des normes et des rites qui ne varieraient que fort peu.

De ce point de vue, la gestion du temps et de l'espace apparaissent comme des analyseurs privilégiés. On peut opposer une gestion très contrôlée des temps, où événement doit s'insérer dans une routine, où l'inattendu est peu valorisé, voire craint, où l'habitude est vue comme rassurante, à une gestion des temps souple, qui recherche les nouveautés et qui ne craint pas l'inhabituel et le changement. Des typifications analogues peuvent être faites en matière d'espace. Certaines familles assignent aux objets, aux fonctions et aux personnes des espaces bien définis : on mange à la cuisine, on reçoit au salon, on joue « dans sa chambre ». Enfants et parents ont leurs espaces bien définis. Autrement dit, des marqueurs externes et permanents définissent les statuts et les activités à la façon de territoires distincts.

Plan d'analyse

Les rôles fonctionnels et relationnels, le pouvoir décisionnel, les dépendances et la routinisation sont les dimensions de la régulation que nous abordons dans ce chapitre. Trois perspectives reviennent de manière récurrente dans les recherches portant sur ces dimensions. On les trouve à l'œuvre dans les ouvrages traitant tant des rôles fonctionnels et relationnels, que du pouvoir décisionnel ou des dépendances.

On peut d'abord se demander si le couple est plutôt *différencié ou indifférencié* en matière de rôles et de pouvoir. Il s'agit donc, dans cette première perspective, de distinguer des couples selon leurs structures relationnelles, sans référence à des différences de sexes. On cherche alors à savoir si les couples ont généralement des rôles fonctionnels et relationnels très différents, des champs de pouvoir décisionnel et des dépendances répartis inégalement. Que ce soit la femme ou l'homme qui domine est ici secondaire : c'est la structure des relations, différenciée ou indifférenciée, qui compte.

Dans une deuxième perspective, au contraire, on s'intéresse à mesurer *la domination d'un des conjoints dans les domaines considérés*. Il s'agit donc ici de savoir si la femme ou l'homme a une présence prépondérante dans les rôles fonctionnels ou relationnels, dans le pouvoir décisionnels ou les dépendances. On évaluera dans quelle mesure, par exemple, les hommes sont présents dans les rôles fonctionnels, ou quelle place a la femme dans les décisions du couple. On s'interroge donc ici sur l'acteur dominant dans la régulation.

Cette seconde perspective, si elle spécifie l'importance respective des deux sexes dans les rôles et les décisions, reste très globale. En effet, elle se limite à constater qui domine sur l'ensemble des indicateurs du pouvoir et des rôles, sans s'interroger sur les domaines de compétence spécifique à chaque sexe, à l'intérieur de ces dimensions. Dans une troisième perspective, on s'intéressera au *degré de sexuation*, voire de cartellisation, de chaque dimension, en mesurant la tendance des couples à reproduire des modèles de régulation fondés sur la différence entre les sexes. Ces modèles sexués seront répertoriés en référence au modèle de Parsons et Bales (1955) évoqué plus haut et au degré de stéréotypie sexuelle du couple sur chaque dimension⁸³.

Nous chercherons donc à savoir, dans un premier temps, quel niveau moyen de différenciation structurelle, de domination du féminin ou du masculin, et de sexuation, les couples montrent dans leur attribution des rôles et dans leur répartition du pouvoir. Cette analyse détaillée sera suivie par une typologie Cluster et une typologie analytique qui, en offrant des résultats complémentaires, permettront de lier les différentes dimensions de la régulation dans des types à la fois cohérents et globaux. On gagnera ainsi une vision plus systémique de la régulation. On cherchera à voir, enfin, si ces types varient significativement en fonction du positionnement social des couples.

4.2. TENDANCES MOYENNES

Nous considérerons d'abord les rôles, fonctionnels et relationnels, pour ensuite décrire la répartition du pouvoir décisionnel et les formes de dépendance. Finalement, nous nous pencherons sur la routinisation.

⁸³ Plusieurs enquêtes ont montré, par exemple, que la lessive est dans l'énorme majorité des cas faite par les femmes. Dès lors on peut clairement attribuer cet indicateur au champ féminin, et s'interroger sur l'adéquation de chaque couple par rapport à ce modèle sexué. On peut faire de même en partant des indicateurs du pouvoir décisionnel, des dépendances ou des rôles relationnels, pour autant que leurs distributions présentent des différences relativement importantes entre hommes et femmes.

Rôles fonctionnels

Les rôles fonctionnels ont été approchés par sept tâches domestiques centrales dans la vie familiale : les repas et les courses; les tâches de rangement et de nettoyage; la lessive et le repassage; les impôts et la gestion des comptes; ce qui touche aux réparations et à la voiture, et finalement, les soins aux enfants. Chacun des conjoints devait évaluer s'il ou elle faisait presque tout, les trois quarts, la moitié, le quart ou moins du quart de la tâche en question⁸⁴. Le pourcentage de réponses « fait presque tout » ou « les trois quarts » figure séparément pour les hommes et pour les femmes dans le Tableau 4.43.

Tableau 4.43: Différenciation des rôles fonctionnels (% des individus faisant « presque tout » ou « les trois quarts »)

	Hommes	Femmes	Associations réponses H-F (Gammas)	Proportion d'écarts importants
Les repas, les courses	7	80	.72**	10
Les rangements, les nettoyages, la vaisselle	5	79	.61**	10
La lessive, le repassage	1	93	.86**	5
Les impôts, les factures, les comptes	50	32	.85**	16
Le bricolage, les réparations, la voiture	79	8	.49**	22
Si enfants jusqu'à 15 ans vivent dans le ménage: s'occuper des enfants (habillement, toilette, repas)	3	70	.40**	11

Il y a de fortes différences entre l'investissement des hommes et des femmes pour presque tous les rôles fonctionnels considérés. Par exemple, seuls 7% des hommes disent se charger de l'essentiel des repas et des courses, contre 80% des femmes ! Pour la vaisselle et les rangements et nettoyages, seuls 5% des hommes sont très actifs, contre 79% des femmes. On retrouve des clivages identiques pour les soins aux enfants, et la lessive et le repassage. Sur d'autres activités, telles que le travail administratif, et surtout le bricolage et les réparations, ce sont les hommes qui en font plus.

Le clivage homme - femme concernant les rôles fonctionnels est confirmé par une analyse des correspondances portant sur l'ensemble des indicateurs à l'exclusion des soins aux enfants (qui ne concernent qu'un sous-échantillon de couples).

Encadré 5. L'analyse des correspondances multiples (ACM)

L'analyse des correspondances multiples est une méthode exploratoire dans la mesure où elle recherche à détecter d'éventuelles structures latentes dans un jeu de données. En d'autres termes,

⁸⁴ L'intitulé de la question est le suivant: « En ce qui concerne les tâches et l'organisation du ménage, pourriez-vous me dire si, en comparant avec votre conjoint(e) ou compagnon(gne), vous faites personnellement presque tout, les trois quarts, la moitié, un quart ou moins dans les domaines suivants ».

cette méthode vise à dégager des relations de ressemblance ou de différence intéressantes entre les variables. L'ACM accorde la même importance à l'ensemble des variables, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de variables dépendantes et indépendantes comme dans une analyse confirmatoire qui elle vise plutôt à modéliser les données.

L'ACM fait partie de la famille des méthodes factorielles. Dans la recherche des structures latentes, l'ACM opte pour une simplification de la représentation graphique des données. Le moyen utilisé pour ce faire est de construire de nouveaux axes factoriels qui vont définir un espace à dimensions réduites. Les données initiales étant définies par un espace multi-dimensionnel, il est impossible de les représenter graphiquement. La réduction des dimensions à un sous-espace à deux ou trois dimensions permet cette représentation graphique. Chaque axe est une combinaison linéaire des variables initiales et doit répondre à deux conditions : les axes doivent être orthogonaux entre eux et le premier axe doit décrire le maximum de l'information contenue dans les données, le second le maximum de l'information restante, etc., c'est ce qu'on appelle la condition d'optimisation. Plusieurs méthodes peuvent servir à atteindre cet objectif. Le choix se fait en fonction de la nature des données. L'analyse en composantes principales s'adresse à des données continues, l'analyse des correspondances simple est utilisée pour des tableaux croisant deux variables nominales, et l'analyse des correspondances multiples permet d'analyser des tables de contingence contenant un nombre élevé de variables nominales, généralement des réponses à des questions d'enquête.

Une fois les axes factoriels déterminés, le chercheur a pour tâche d'interpréter les proximités entre les points et ceci selon des règles précises: la proximité entre points individus s'interprète en termes de ressemblance; deux modalités d'une même variable proches l'une de l'autre correspondent à des individus semblables; la proximité entre deux modalités de variables différentes s'interprète en termes d'association. L'ACM permet également de positionner a posteriori des individus ou des variables n'ayant pas participé à la construction des axes dans un espace factoriel déjà construit.

L'analyse des correspondances permet d'établir la présence de trois types de rôles fonctionnels : les tâches typiquement féminines d'abord (repas, rangements et lessives) qui sont fortement associées au premier axe; l'indicateur des impôts et factures, qui constitue un axe à lui tout seul; le bricolage, enfin, qui est lui aussi constitutif d'un axe indépendant. On voit donc que les sous-dimensions dégagées par l'analyse des correspondances suivent le principe de la

sexuation, le premier groupe de variables étant réservé à la femme, le second davantage mixte, et le troisième faisant partie du domaine de l'homme.

Les rôles fonctionnels sont donc à la fois fortement différenciés et fortement sexués. De manière à confirmer ces résultats nous avons construit deux indices complémentaires. *L'indice de différenciation* additionne les tâches qui présentent une répartition non égalitaire entre les conjoints. On constate que, sur un maximum de dix points (qui correspond aux cas où les deux conjoints sont d'accord pour dire que l'un des deux se charge de tout ou presque sur les cinq tâches considérées⁸⁵), 40% des couples ont un score égal ou plus grand que huit, ce qui signifie qu'ils répartissent quatre des cinq tâches au moins de manière très inégale. Les 41% suivants ont un score entre six et huit, équivalent à trois à quatre tâches sur cinq attribuées de manière inégale. Ces résultats confirment la forte différenciation des rôles fonctionnels existant dans les couples de l'échantillon⁸⁶. *L'indice de sexuation* rapporte la proportion de couples où l'homme et la femme font tous deux les tâches domestiques typiques de leur sexe, et le nombre de cas où les tâches sont réparties de manière non stéréotypée (la femme faisant, par exemple, le bricolage et les réparations, et l'homme la lessive). En utilisant cet indice, on constate que 32% des couples suivent un modèle très traditionnel (où quatre ou cinq des rôles fonctionnels sont distribués selon une logique de distinction sexuelle).

La différence entre hommes et femmes ne concerne pas seulement le type de rôles prioritairement attribués à l'un ou l'autre des deux sexes, mais se joue également en terme purement quantitatif. On ne peut que constater la différence existant entre les investissements masculins et féminins dans les rôles fonctionnels : la femme fait l'essentiel des tâches domestiques lourdes, telles que repas, rangements, et soins aux enfants. L'homme, au contraire, concentre ses efforts sur des tâches légères, telles que le bricolage. L'indice qui calcule la part respective des deux conjoints dans le travail domestique est très clair : dans 70% la femme prend en main davantage de rôles fonctionnels que l'homme, alors que celui-ci est plus actif que dans 7% des couples. Dans 23% des cas, le nombre de tâches faites par l'homme et la femme est sensiblement égal. Si l'on compare l'implication des deux sexes dans le travail domestique en nombre d'heures d'activité, le résultat est également parlant : en moyenne, les femmes consacrent plus de trente heures aux tâches domestiques, alors que les hommes n'y consacrent que treize heures !

⁸⁵ Les soins aux enfants ont été ici écartés de manière à ne pas mettre à l'écart les couples sans enfant. L'inclusion des soins aux enfants, dans le sous-échantillon des couples avec enfant, ne remet pas en question les résultats énoncés.

⁸⁶ Ce constat s'établit également pour d'autres pays; pour la France voir par exemple Lemel (1993) pour une étude détaillée de la division des tâches domestiques.

Un dernier constat concerne l'écart des réponses entre conjoints, calculé séparément pour chaque indicateur⁸⁷. Comme le montrent les troisième et quatrième colonnes du Tableau 4.43, la très grande majorité des conjoints ont des perceptions très proches de leur contribution respective, sur tous les indicateurs⁸⁸. Pour résumer, on peut donc dire que les perceptions des femmes et des hommes sont presque identiques concernant les rôles fonctionnels⁸⁹.

Il ressort de ces analyses qu'il existe une forte différenciation, sur une base sexuée, des rôles fonctionnels dans les couples contemporains, et ceci que l'on considère les réponses des femmes ou celles des hommes, qui coïncident étroitement sur ce point. Cette différenciation signifie concrètement un surinvestissement massif de la femme. On ne peut donc, au niveau des rôles fonctionnels, parler d'égalitarisme de la vie familiale, ou de tendance à l'abandon des grands clivages liés au sexe.

Rôles relationnels

Ces constats sont-ils également valables pour les rôles relationnels⁹⁰ ? Le Tableau 4.44, qui considère séparément les réponses masculines des réponses féminines, donne une première réponse à la question⁹¹.

Encadré 6. L'opérationnalisation des rôles relationnels

Trois dimensions des rôles relationnels ont été mesurées. Les rôles d'orientation, de médiation, et de soutien émotionnel. La réalité empirique de ces distinctions a été confirmée par une analyse factorielle et une analyse des correspondances.

Le rôle d'orientation du groupe a été analysé par les questions suivantes :

⁸⁷ On a considéré comme petits les écarts nuls ou de 1. Un écart de 1 signifie par exemple que la femme a indiqué qu'elle faisait « presque tout » pour les repas et les courses, alors que l'homme revendiquait le quart de ces tâches. Les réponses auraient été parfaitement concordantes si l'homme s'était placé dans la catégorie « moins ».

⁸⁸ Soulignons cependant que les tâches traditionnellement du domaine masculin obtiennent un moindre degré de consensus que les tâches féminines.

⁸⁹ Nous avons d'emblée considéré que l'attribution des rôles fonctionnels est un élément très « factuel », la question de qui fait quoi étant davantage assimilée au principe des différences qu'à celui de l'inégalité. Les réponses des conjoints à la distribution des tâches domestiques devraient donc a priori être moins influencées par le conformisme normatif que d'autres dimensions de la régulation relevant plus directement de la problématique de l'égalité. Nos vérifications confirment cette hypothèse: nous n'avons pas trouvé de corrélations entre la répartition des rôles fonctionnels et le conformisme.

⁹⁰ L'intitulé de la question est le suivant: « Dans la vie quotidienne, chacun a sa personnalité, son rôle ». Les modalités de réponse sont les suivantes: « surtout vous-même », « surtout votre conjoint(e)/compagnon(ne) » et « aucune en particulier/les deux ».

⁹¹ Chaque conjoint devait répondre en indiquant si le rôle en question était plutôt assuré par lui ou elle-même ou par le partenaire. La réponse « les deux à égalité/aucun en particulier » était prévue mais pas proposée spontanément aux répondants.

- Qui apporte le plus d'idées, prend les initiatives;
- Qui a le plus de poids dans la discussion.

Le rôle de médiation concerne les indicateurs suivants :

- Qui rappelle le plus à l'ordre, recentre la discussion;
- Qui calme le plus les disputes, propose des compromis;

Le rôle de soutien émotionnel, enfin :

- Qui détend le plus l'atmosphère, fait rire;
- Qui fait le plus de petits sacrifices pour la vie de famille;
- Qui apporte le plus de soutien, encourage, console.

Tableau 4.44: Distribution des rôles relationnels (en %).

		Plutôt l'homme	Plutôt la femme	Aucun en particulier, les deux	Total (N)	Associations réponses H-F (V de Cramer)
Apporte le plus d'idées, prend les initiatives	H	21	37	42	100 (1534)	.23**
	F	18	41	41	100 (1534)	
Apporte le plus de soutien, encourage, console	H	16	39	45	100 (1534)	.20**
	F	19	37	44	100 (1534)	
Détend le plus l'atmosphère, fait rire	H	38	21	41	100 (1534)	.20**
	F	33	28	39	100 (1534)	
Calme le plus les disputes, propose des compromis	H	39	25	37	100 (1534)	.23**
	F	31	35	34	100 (1534)	
Rappelle le plus à l'ordre, recentre la discussion	H	35	24	41	100 (1534)	.14**
	F	27	34	39	100 (1534)	
Fait le plus de petits sacrifices pour la vie de couple/famille	H	13	37	50	100 (1534)	.19**
	F	11	39	50	100 (1534)	
A le plus de poids dans la discussion	H	32	16	52	100 (1534)	.18**
	F	34	17	50	100 (1534)	

Par rapport à la différenciation des rôles fonctionnels, celle des rôles relationnels est faible : pour la plupart d'entre eux, la réponse « aucun en particulier, les deux » est retenue par à peu près la moitié des couples. Afin de disposer d'une mesure synthétique de la tendance à l'indifférenciation, nous avons fait le décompte des réponses « à égalité, ça dépend » pour l'homme et la femme confondus, en écartant 26% des couples, pour lesquels des écarts de réponse importants existaient⁹². Le minimum de l'indice est de zéro, cas dans lequel les sept rôles ont été attribués à l'un ou à l'autre des conjoints par les deux membres du couple, à quatorze, cas où les

⁹² Il y a un écart quand les deux conjoints s'auto-attribuent le rôle, ou quand les deux l'attribuent à l'autre. Dans les cas où l'un des conjoints dit « aucun des deux en particulier » et l'autre attribue le rôle, on a choisi de suivre celui qui l'attribue. Les couples qui présentent un écart sur plus de deux des sept rôles relationnels ont été exclus des analyses. Ils feront l'objet d'une analyse séparée (voir plus loin, l'analyse des écarts).

sept rôles ont été considérés comme indifférenciés par les deux membres du couple. La moyenne et la médiane sont toutes deux à six, ce qui indique un équilibre entre les situations caractérisées par la différenciation et celles caractérisées par l'indifférenciation. Les rôles relationnels sont donc répartis de manière beaucoup plus indifférenciée que les rôles fonctionnels.

Qu'en est-il alors de la sexuation ? On peut répondre à cette question en faisant référence à la distinction de Parsons et Bales, entre rôles expressifs, en principe féminins, et rôles instrumentaux, en principe masculins. On a construit, sur cette base, une échelle de traditionalisme allant de zéro, un score qui indique qu'aucun des rôles relationnels du couple suit la logique de l'association féminin-expressif et masculin-instrumental, à sept, cas où tous les rôles suivent cette logique⁹³. On constate alors que seuls trois couples de l'échantillon (sur 1534!) respectent complètement, sur l'ensemble des sept rôles, la logique de Parsons et Bales, et 12% des couples seulement suivent ce modèle sur plus de quatre rôles!

Il n'y a donc bien qu'une très faible sexuation des rôles relationnels si l'on suit la conceptualisation de Parsons et Bales. Il nous faut voir, cependant, si d'autres logiques de sexuation n'interviennent pas. Le Tableau 4.44 montre, en effet, que les hommes et les femmes, au niveau global, ont donné des réponses contrastées sur plusieurs indicateurs des rôles relationnels. Certains rôles sont majoritairement revendiqués par les hommes, alors que d'autres sont très clairement du domaine féminin. Ainsi, la femme prend davantage d'initiatives, apporte plus de soutien, et fait plus de sacrifices, et ceci que l'on considère les réponses de l'homme ou de la femme elle-même. L'homme a plus de poids dans les discussions et, à son avis, détend plus l'atmosphère, fait rire davantage.

Il y a donc des différences entre les réponses des femmes et des hommes sur cinq des sept rôles relationnels. Un nouvel indice a donc été créé, qui comptabilise le nombre de couples suivant le schéma sexué suggéré par les distributions globales (par exemple les cas où la femme prend les initiatives et l'homme fait rire, détend l'atmosphère). Ce nouvel indice mesure la sexuation de manière plus empirique, en affaiblissant les contraintes imposées par le modèle théorique de Parsons et Bales. Or, même dans ce cas, les couples démontrant une forte sexuation des rôles relationnels sont très minoritaires. Seuls 21 couples (2%) présentent des réponses sexuées sur les cinq rôles, et 15% sur au moins quatre rôles. La sexuation des rôles relationnels, qu'on la mesure en suivant soit le modèle de Bales et Parsons soit la logique empirique, ne concerne donc qu'une minorité de couples.

⁹³ A nouveau, 26% des couples ont été éliminés de l'indice pour cause de trop gros écarts de réponse.

Quant à la question de savoir si un des sexes est plus actif que l'autre du point de vue des rôles relationnels, on constate que la femme en fait un peu plus que l'homme, sans que les différences soient très marquées. Dans 25% des cas, c'est l'homme qui en fait le plus, dans 35% c'est la femme, et dans 40% les conjoints jouent le même nombre de rôles. On a là une nouvelle confirmation de la relative égalité des sexes du point de vue des rôles relationnels.

Enfin, on remarque que les coefficients d'association entre les réponses masculines et féminines sont plutôt faibles (Tableau 4.44), en comparaison à ceux qui concernent les rôles fonctionnels. Des différences très nettes de perception entre conjoints existent donc concernant les rôles relationnels. Les fonctions de détente de l'atmosphère, de médiation dans les disputes (calmer, tempérer), et de rappel à l'ordre sont revendiquées par les deux sexes, d'où un pourcentage élevé de couples (environ 26%) qui présentent des écarts de réponse importants. On cherchera plus loin à rendre compte de ces couples.

En résumé, les rôles relationnels se distinguent très fortement des rôles fonctionnels par leur relative indifférenciation et leur faible sexuation. Les couples contemporains apparaissent comme étant relativement égalitaires du point de vue psycho-sociologique, alors que du point de vue fonctionnel, comme nous l'avons vu, les inégalités liées au sexe restent très fortes.

Pouvoir décisionnel

Nous avons approché le pouvoir décisionnel dans le couple en demandant aux conjoints de dire qui, en cas de désaccord, a le plus de poids dans les décisions de la vie quotidienne⁹⁴ : qui a le dessus quand il faut choisir les activités du week-end, faire ou accepter une invitation, aménager ou meubler l'appartement, choisir le genre des vacances, faire un achat assez important, choisir ou changer les assurances et, s'il y a des enfants dans le ménage, leur permettre ou défendre quelque chose ? Le Tableau 4.45 présente les réponses des hommes et des femmes séparément.

⁹⁴ L'intitulé de la question est le suivant: « Quand il faut faire des choix et que vous d'êtes pas tout de suite d'accord entre vous, qui de vous deux a le plus de poids dans la décision? ». Les modalités de réponse sont les suivantes: « plutôt vous », « plutôt votre conjoint(e)/compagnon(ge) », « à égalité/ça dépend » et « un des enfants ou autre personne ».

Tableau 4.45: Distribution des indicateurs du pouvoir décisionnel selon le sexe des répondants (en %)

	Sexe	Plutôt l'homme	Plutôt la femme	A égalité	Total (N)	Associations réponses H-F (gammas)
Choisir les activités du week-end	H	21	25	54	100 (1534)	.17**
	F	16	29	55	100 (1534)	
Faire ou accepter une invitation	H	9	36	55	100 (1534)	.19**
	F	6	38	56	100 (1534)	
Aménager ou meubler l'appartement	H	7	53	40	100 (1534)	.36**
	F	6	45	49	100 (1534)	
Choisir le genre des vacances	H	11	17	72	100 (1534)	.36**
	F	12	14	74	100 (1534)	
Faire un achat assez important	H	12	4	84	100 (1534)	.31**
	F	9	5	86	100 (1534)	
Choisir ou changer les assurances	H	39	9	52	100 (1534)	.35**
	F	39	8	53	100 (1534)	
Si enfants dans le ménage : permettre ou défendre quelque chose aux enfants	H	10	27	63	100 (703)	.15**
	F	4	36	60	100 (713)	

Le Tableau 4.45 suggère que le pouvoir décisionnel est, lui aussi, relativement indifférencié dans les couples contemporains. Les réponses « à égalité » sont en effet majoritaires sur presque tous ses indicateurs, que l'on tienne compte des réponses des hommes ou des femmes. Les achats importants et le choix du genre de vacances sont répartis de manière particulièrement égale entre les conjoints. Un indice synthétique mesurant la différenciation structurelle du pouvoir décisionnel comptabilise les réponses « à égalité, ça dépend » en éliminant les couples qui présentent de gros écarts de réponse (10% des couples)⁹⁵. Or, plus de la moitié des couples ont un score égal ou supérieur à huit, sur le maximum de douze qui indique un pouvoir indifférencié dans les six champs considérés⁹⁶. Il y a donc bien une tendance à l'indifférenciation du pouvoir décisionnel.

En second lieu, on peut constater que certains champs de décision sont plutôt réservés à la femme, et d'autres plutôt à l'homme. Ainsi les assurances relèvent du champ masculin alors que l'aménagement de l'appartement et les invitations relèvent du champ féminin. Cependant, en partant d'un indice qui comptabilise les champs dans lesquels les couples suivent un modèle sexué, on constate que seuls 13% des couples présentent une forte sexuation sur quatre ou cinq champs ! Il y a donc, tout comme pour les rôles relationnels, une relativement faible sexuation du pouvoir décisionnel dans de nombreux couples.

⁹⁵ Les écarts de réponse entre conjoints quant à la distribution du pouvoir décisionnel sont moins grands que pour les rôles relationnels, mais plus grands que pour les rôles fonctionnels.

⁹⁶ On a éliminé l'indicateur des décisions concernant les enfants de manière à avoir un indice applicable à tous les couples, ayant ou non des enfants.

Cela signifie-t-il que les deux sexes sont égaux du point de vue du nombre de champs de décision qu'ils contrôlent ? On peut à nouveau constater que dans une majorité de couples c'est bien l'égalité qui est majoritaire. Ainsi, dans 57% des cas, l'homme et la femme dominent dans le même nombre de champs, soit que le pouvoir soit indifférencié (43%), soit que chaque conjoint ait ses champs propres (14%). Dans les autres cas, c'est la femme qui domine le plus souvent (32%), le modèle d'un pouvoir décisionnel masculin étant très minoritaire (10%).

On conclura de l'analyse du pouvoir décisionnel que, comme pour les rôles relationnels, une tendance très nette à l'égalisation entre les sexes se manifeste. En résumé, il n'y a pas, au niveau global, une forte différenciation du pouvoir décisionnel, mais bien plutôt une tendance à l'égalitarisme. De même, la sexuation des champs de décision, si elle existe, n'est systématique que pour une faible proportion de couples. Aucun sexe ne domine massivement les champs de décision, les cas de pouvoir féminin s'avérant toutefois sensiblement plus fréquents que ceux de pouvoir masculin. Ces résultats s'avèrent valables que l'on considère les réponses des femmes ou des hommes, qui ne présentent pas ici de divergences très marquées, au niveau global, contrairement aux rôles relationnels.

Ces résultats sont confortés par l'inclusion de l'indicateur du pouvoir réputationnel dans le couple, qui demande aux conjoints d'indiquer qui, selon eux, est le chef de famille. Dans plus de la moitié des cas, la famille est jugée « sans chef » ou « les deux pareils », alors que les réponses « plutôt l'homme », et « plutôt la femme » présentent des fréquences presque identiques (environ 20% dans les deux cas). A remarquer que, là encore, les profils des réponses masculines et féminines sont très concordants.

Dépendances

Nous avons abordé la question des dépendances de deux points de vue : leur présence (perçoit-on ou non des dépendances ?) et leur évaluation (sont-elles considérées positivement ou négativement ?)⁹⁷. On s'est centré, ici, sur la question de la présence, en laissant à un chapitre ultérieur la question de l'évaluation. Plusieurs dépendances ont été considérées, les unes instrumentales (dépendance financière, dépendance domestique, statut social), les autres expressives (dépendance affective, amis), ou idéologiques (idées)⁹⁸. Le Tableau 4.46 présente les profils de réponses féminins et masculins.

⁹⁷ L'intitulé de la question est le suivant: « Etre en couple, c'est souvent dépendre de l'autre et ça varie selon les domaines. Estimes-vous que vous dépendez de votre conjoint(e)/compagnon(gne) dans les domaines que je vais citer et si oui, est-ce que cela vous gêne plutôt, ou est-ce que c'est plutôt lui/elle qui dépend de vous? ».

⁹⁸ Cf. Nock (1995).

Tableau 4.46: Distribution des indicateurs de dépendance selon l'homme et la femme

		Je dépends	L'autre dépend	Aucun ne dépend	Les deux dépendent autant	Total (N)	Associations réponses H-F (gammas)
Pour les idées, les opinions	H	6	7	67	20	100 (1533)	.17**
	F	9	4	69	18	100 (1533)	
Pour les amis que vous voyez, les sorties	H	8	5	69	18	100 (1534)	.18**
	F	7	5	70	18	100 (1534)	
Sur le plan financier	H	6	30	47	17	100 (1534)	.37**
	F	45	3	38	14	100 (1532)	
Pour l'équilibre affectif	H	10	5	46	39	100 (1532)	.13**
	F	8	6	47	39	100 (1529)	
Pour le statut social, le rang dans la société	H	2	9	70	19	100 (1527)	.18**
	F	9	1	72	17	100 (1521)	
Pour faire les travaux du ménage et élever les enfants (s'il y en a)	H	45	4	33	18	100 (1530)	.28**
	F	5	44	35	16	100 (1528)	

Ce tableau appelle plusieurs commentaires. On remarque d'abord une très forte tendance des individus à choisir les modalités de réponses liées à l'indépendance (« aucun ne dépend de l'autre ») ou à l'interdépendance (« les deux dépendent pareillement l'un de l'autre »), alors que ces deux modalités n'étaient pas proposées explicitement durant l'interview. Un indice de différenciation des dépendances, qui fait la somme des domaines dans lequel le couple est dépendant confirme ce résultat. Deux tiers des couples indiquent au plus deux champs de dépendance, et seulement 2% admettent l'existence d'une dépendance dans cinq ou six domaines. La différenciation des dépendances est donc extrêmement faible, si l'on prend en compte l'ensemble des indicateurs de dépendance dans une seule mesure. Par ailleurs, il n'y a pas de différences notoires entre hommes et femmes du point de vue du degré de dépendance. Dans 30% des couples c'est l'homme qui est plus dépendant, dans 30% des cas c'est la femme, dans 25% des cas ce sont les deux, et dans 15% des cas ils se disent indépendants.

On voit cependant que dans deux domaines, les travaux ménagers et les finances, les individus ont rapporté une fréquence beaucoup plus importante de dépendances. Il s'agit par ailleurs de dépendances fortement sexuées : 45% des hommes disent dépendre de leur partenaire pour les travaux domestiques, contre seulement 5% des femmes. 45% des femmes disent dépendre de leur partenaire sur le plan financier, contre seulement 6% des hommes. Ces résultats démontrent l'existence de dépendances instrumentales bien réelles entre les conjoints, gravitant autour des rôles fonctionnels et des ressources financières tirées du travail professionnel. En se basant sur les réponses des deux conjoints, on peut construire une variable qui identifie les couples selon qu'ils suivent ou non le modèle traditionnel, c'est-à-dire celui où l'homme dépend

de la femme pour les travaux domestiques, et la femme dépend de l'homme financièrement. On constate alors que 38% des couples présentent cette configuration, ce qui est loin d'être négligeable.

En résumé, comme pour la hiérarchisation et les rôles relationnels, l'analyse fait ressortir ici la présence d'un sentiment d'égalité, d'indifférenciation, un rejet des réalités asymétriques. Une exception de taille concerne cependant les dépendances instrumentales, celles associées au marché du travail et aux tâches domestiques, qui continuent à être très différenciées et sexuées. L'analyse des dépendances confirme donc la distinction entre les rôles fonctionnels, qui restent encore fortement différenciés et sexués, et les autres dépendances, affectives, sociales ou idéologiques, qui sont vécues sur le mode indifférencié et égalitaire, et pour lesquelles l'identité sexuelle est relativement secondaire.

Encadré 7. L'influence du conformisme

Tant pour les rôles relationnels, le pouvoir décisionnel que les dépendances, se pose la question de savoir dans quelle mesure les réponses des conjoints sont associées à des attitudes conformistes.

Dans les faits, on observe une nette association entre la réponse donnée aux questions relatives aux rôles relationnels et le conformisme normatif. Parmi les individus caractérisés par un faible conformisme, 42% n'attribuent pas ces rôles à l'un ou à l'autre, ce chiffre étant de 62% chez les conformistes ($\gamma = .29^{**}$).

Plus encore que pour les rôles relationnels, la répartition du pouvoir relève de la problématique de l'égalité. Les indicateurs de cette dimension devraient donc être fortement corrélés à l'indice de conformisme. C'est effectivement le cas : il existe une corrélation marquée entre le pouvoir décisionnel, la présence d'un chef et le conformisme. Plus le couple est conformiste, plus il dit être égalitaire et ne pas compter de chef dans le ménage ($\gamma = .23^{**}$). Parmi les peu conformistes, 47% se jugent égalitaires, alors qu'ils sont 71% parmi les conformistes ($\gamma = .34^{**}$). Cette association est plus prononcée dans les réponses féminines que masculines.

Finalement, les questions portant sur la dépendance sont elles aussi sensibles au conformisme. Plus les conjoints sont conformistes, plus ils se considèrent comme indépendants

l'un de l'autre⁹⁹. C'est en particulier sur le plan financier que l'association est la plus prononcée (34% financièrement indépendants parmi les peu conformistes versus 43% parmi les très conformistes; $\gamma=.15^{**}$).

Routinisation

La routinisation de la vie familiale est le dernier aspect de la régulation que nous abordons. Par cette série de questions, nous entendons savoir si le groupe familial s'organise autour de rythmes et d'espaces bien déterminés ou si, au contraire, une certaine flexibilité des arrangements existe¹⁰⁰. Le Tableau 4.47 présente la proportion des individus ayant donné une réponse allant dans le sens de la routinisation. Cette liste de questions n'a été posée qu'à un seul des conjoints (choisi aléatoirement). On a cependant tout de même distingué dans le Tableau 4.47 les réponses masculines et féminines.

Tableau 4.47: Indicateurs de routinisation; distribution des réponses « vrai » ou « plutôt vrai » (en %)

	Hommes	Femmes
Vous rangez souvent, vous remettez vite chaque chose à sa place	78	74
Vous invitez ou rendez visite à vos parents, vos amis à des jours ou rythmes précis	25	25
En famille, vous n'aimez guère changer vos habitudes	65	52
Vous surveillez bien la répartition de vos dépenses, vous faites des comptes réguliers	58	57
En famille, vous faites en sorte d'avoir des activités et des horaires réguliers	53	61
Vous avez assez souvent de nouveaux amis (R)	23	22

On peut constater que sur une majorité d'indicateurs, les réponses indiquant la présence d'une régulation de type différencié dominant légèrement. Ainsi, les indicateurs des rangements et des nouveaux amis montrent une claire préférence pour une certaine stabilité des activités et des règles. La répartition des dépenses et des horaires présentent une distribution plus équilibrée des réponses. Le seul indicateur d'une claire préférence pour la flexibilité concerne la visite à des parents et amis, qui mesure davantage l'intégration du couple dans son réseau de sociabilité que sa dynamique interne.

Afin d'avoir une mesure synthétique de la routinisation, nous avons additionné tous les points obtenus aux six questions mesurant cette dimension¹⁰¹. Les scores de routinisation peuvent être

⁹⁹ Comme les questions sur l'interdépendance font partie de l'indice de conformisme, ce dernier a été reconstruit à l'occasion du croisement présenté ci-dessus afin d'éviter une tautologie.

¹⁰⁰ La question a porté l'intitulé suivant: « En ce qui concerne l'organisation de votre vie commune, les phrases suivantes sont-elles tout à fait vraies, plutôt vraies, plutôt fausses ou fausses? ».

¹⁰¹ Rappelons que, dans la mesure où un seul des conjoints devait répondre à cette série de questions, le problème des écarts de réponse ne se pose pas ici.

considérés comme relativement équilibrés, avec une légère préférence pour les solutions normatives : en effet, la médiane et la moyenne se situent toutes deux à huit, sur une échelle allant de zéro (maximum de routinisation) à dix-huit (minimum de routinisation). Nous utiliserons, dans les analyses qui suivent, une version simplifiée de cette variable en deux états, qui distingue les routinisations fortes des routinisations faibles en fonction de la médiane¹⁰².

Résumé

Les analyses précédentes révèlent que bon nombre de couples contemporains continuent à suivre une division très traditionnelle des rôles fonctionnels. De même, la dépendance financière de la femme à l'égard de l'homme reste vérifiée pour une majorité de couples. Parallèlement à cette persistance du modèle traditionnel pour les rôles fonctionnels et les dépendances associées au retrait de la femme du marché du travail, on peut constater que le pouvoir décisionnel et les rôles relationnels suivent bien souvent un modèle indifférencié. Le modèle traditionnel est minoritaire sur ces dimensions.

4.3. LES TYPES DE REGULATION

Les sections précédentes ont présenté de manière indépendante les différentes dimensions de la régulation. Voyons maintenant comment ces dimensions sont associées les unes aux autres. Il s'agit de savoir si, par exemple, la répartition du pouvoir décisionnel appelle un certain niveau de différenciation des rôles relationnels, une plus ou moins grande routinisation, etc. Nous considérerons d'abord les choses du point de vue des associations entre les dimensions, pour ensuite construire, par une analyse Cluster, une typologie qui reprendra l'ensemble des dimensions.

Association entre les dimensions

Le Tableau 4.48 présente les associations existant entre les trois séries d'indicateurs de chaque dimension : la différenciation structurelle (Diff), l'identité de la personne « dominante » dans la dimension (Qui) et le caractère sexué ou non de la différenciation (Sexué). Pour les rôles relationnels, on considère également le modèle de Parsons et Bales (Bales).

¹⁰² Les questions relatives à la routinisation ne sont pas affectées par la logique de désirabilité sociale.

Tableau 4.48: Associations bivariées entre les dimensions de la régulation (gamma)

		Rôles fonctionnels			Rôles relationnels				Pouvoir décisionnel			Dépendances		
		Diff.	Qui	Sexué	Diff.	Qui	Sexué	Bales	Diff.	Qui	Sexué	Diff.	Qui	Sexué
Rôles fonctionnels	Diff.	1												
	Qui	.38**	1											
	Sexué	.95**	.42**	1										
Rôles relationnels	Diff.	.10**	-.01	.10*	1									
	Qui	.08*	.06	.06	.17**	1								
	Sexué	.20**	.13**	.13**	.55**	.26**	1							
	Bales	.25**	.16**	.28**	.51**	.27**	.65**	1						
Pouvoir décisionnel	Diff.	.16**	.10**	.15**	.38**	.09*	.25**	.15**	1					
	Qui	-.05	.00	-.16**	.00	.14**	-.09*	-.31**	.36**	1				
	Sexué	.13**	.11**	.15**	.26**	.10*	.21**	.01	.81**	.56**	1			
Dépendances	Diff.	.13**	.09**	.12**	.13**	.00	.15**	.09*	.18**	.03	.14**	1		
	Qui	.06	.10**	.08*	.07*	-.07*	.11*	.08*	.05	-.13**	.03	.14**	1	
	Sexué	.35**	.32**	.34**	.16**	.13**	.31**	.19**	.24**	.00	.22**	.44**	.20**	1
Routinisation		.15**	.14**	.18**	.01	-.04	.04	.04	-.02	-.02	-.01	.09*	.01	.05

On peut dégager du Tableau 4.48 les points suivants :

- De manière générale, les indicateurs des quatre dimensions sont corrélés. Plus la différenciation est forte et sexuée sur une dimension, plus elle est forte sur les autres.

- Certaines dimensions sont cependant plus fortement corrélées que d'autres. C'est le cas des rôles relationnels et du pouvoir décisionnel. Quand les rôles relationnels sont différenciés, le pouvoir décisionnel l'est aussi, et se teinte d'une forte sexuation. Si les rôles relationnels sont organisés en suivant le modèle de Bales, le pouvoir de la femme diminue grandement. La sexuation des rôles relationnels implique assez fortement la sexuation des décisions. Il y a donc une parenté profonde entre le pouvoir décisionnel et les rôles relationnels.

- Il faut constater, en revanche, que le pouvoir décisionnel et les rôles relationnels ne sont pas très fortement corrélés avec la différenciation des rôles fonctionnels, qui entretient un rapport très étroit avec la dépendance sexuée. Dépendances et rôles fonctionnels d'une part et rôles relationnels et pouvoir décisionnels d'autre part semblent se distinguer : les couples peuvent donc développer une forte différenciation des rôles fonctionnels sans pour autant suivre la même logique sur les rôles relationnels ou le pouvoir. On notera toutefois qu'une forte différenciation sexuée des rôles fonctionnels est associée au modèle de Bales.

- La routinisation est très faiblement associée aux autres dimensions, si ce n'est aux rôles fonctionnels. La différenciation des rôles relationnels ou du pouvoir ne tient donc pas foncièrement à un fonctionnement relativement rigide. Bon nombres de couples sont à la fois routiniers et relativement peu différenciés et sexués.

La description des associations bivariées peut être complétée utilement par *une analyse des correspondances*, dont les deux premiers axes sont particulièrement intéressants (voir Graphique 4.9, plus loin) : sur le premier axe, on distingue très nettement une organisation cartellaire et différenciée du pouvoir décisionnel et des rôles relationnels, d'une part, d'une organisation fondée sur l'indifférenciation et une relative absence de sexuation, d'autre part. Ce premier axe ne concerne pas, c'est à souligner, les rôles fonctionnels et les dépendances, qui sont prises en compte par le second axe. Celui-ci distingue les cas où les dépendances sont très faibles et où la différenciation fonctionnelle (de nature sexuée) est à son minimum, des cas où, au contraire, les dépendances et les rôles fonctionnels sont fortement sexués. L'analyse des correspondances confirme donc que la différenciation conjugale est de deux natures, relativement indépendantes : l'une qui touche les rôles relationnels et le pouvoir décisionnel, et l'autre qui concerne les rôles fonctionnels et les dépendances instrumentales. Une division du travail domestique sexuée n'implique pas forcément des inégalités de pouvoir très fortes ou des rôles relationnels très différenciés. Quant à la routinisation, l'analyse des correspondances montre qu'il s'agit-là d'une dimension indépendante.

Analyse Cluster

De manière à compléter la vision d'ensemble des formes de régulation nous avons rassemblé les indicateurs de toutes les dimensions décrites plus haut dans une analyse en cluster qui permet de distinguer cinq groupes aux caractéristiques bien contrastées. Nous présentons dans le Tableau 4.49 les résultats des réponses des femmes, les réponses des hommes produisant des résultats similaires¹⁰³.

¹⁰³ Les réponses des hommes et des femmes n'ont pas pu être inclus ensemble dans une même analyse car les types se construisent alors sur les différences de perception, relativement fréquentes, comme nous l'avons dit, quant aux rôles relationnels.

Tableau 4.49: Typologie empirique de la régulation (réponses des femmes, en %)

	Partage négocié	Routi- nier	Fonc- tionnel matri- centré	Charis- matique féminin	Nor- matif sexué	Moy- enne	V de Cramer
Taille de la cluster (en % du total)	17	19	23	20	23		
<i>Rôles fonctionnels</i> (femme fait tout ou presque)							
Les repas, les courses	22	33	85	42	70	53	.47**
Les rangements, les nettoyages, la vaisselle	16	19	90	31	67	48	.59**
La lessive, le repassage	75	79	96	86	94	87	.24**
Les impôts, les factures, les comptes	15	20	39	23	21	24	.20**
Le bricolage, les réparations, la voiture	2	3	5	5	5	4	.06(ns)
<i>Rôles relationnels</i> (l'un des deux joue ce rôle)							
Apporte le plus d'idées	37	50	50	84	69	59	.33**
Apporte le plus de soutien, encouragement, console	26	62	53	58	74	56	.31**
Détend le plus l'atmosphère, fait rire	35	62	53	76	75	61	.30**
Calme le plus les disputes, propose des compromis	43	69	52	80	79	65	.30**
Rappelle le plus à l'ordre, recentre la discussion	26	70	49	77	79	61	.40**
Fait le plus de petits sacrifices pour la vie de couple/famille	17	41	49	56	77	50	.39**
A le plus de poids dans les discussions	29	50	38	48	80	50	.36**
<i>Routinisation</i> (tout à fait vrai, plutôt vrai)							
Vous rangez souvent, vous remettez vite chaque chose à sa place	65	94	82	50	86	76	.36**
Vous invitez ou rendez visite à vos parents, vos amis à des jours ou des rythmes précis	15	36	22	16	34	25	.20**
En famille, vous n'aimez guère changer vos habitudes	45	79	59	31	74	58	.36**
Vous surveillez bien la répartition de vos dépenses, vous faites des comptes réguliers	46	84	57	22	74	58	.43**
En famille, vous faites en sorte d'avoir des activités et des horaires réguliers	30	82	65	24	78	57	.48**
Vous avez assez souvent de nouveaux amis	74	83	76	76	77	77	.08*
<i>Pouvoir décisionnel</i> (l'un des deux décide)							
Choisir les activités du week-end	21	33	23	67	75	45	.46**
Faire ou accepter une invitation	23	24	20	71	78	44	.52**
Aménager ou meubler l'appartement	27	49	41	61	72	51	.31**
Choisir le genre de vacances	13	12	17	30	51	26	.34**
Faire un achat assez important	9	5	6	14	35	14	.33**
Choisir ou changer les assurances	46	28	38	47	73	47	.31**
Présence d'un chef	21	31	29	56	78	44	.44**

Suite du Tableau 4.49 sur la typologie empirique de la régulation (réponses des femmes, en %)

	Partage négocié	Routi- nier	Fonc- tionnel matri- centré	Charis- matique féminin	Nor- matif sexué	Moy- enne	V de Cramer
<i>Dépendances</i> (l'un des deux dépend de l'autre)							
Pour les idées, les opinions	6	11	6	17	25	13	.22**
Pour les amis que vous voyez, les sorties	4	7	7	16	26	12	.25**
Sur le plan financier	29	19	68	49	67	48	.40**
Pour l'équilibre affectif	6	11	9	22	21	14	.19**
Pour le statut social, le rang dans la société	1	4	11	7	24	10	.28**
Pour les travaux du ménage et élever les enfants	21	21	75	44	70	49	.46**
<i>Statut maître (voir encadré 5, plus loin)</i>							
L'un des deux changerait ses engagements	31	39	62	66	76	57	.33**

La régulation de type *Charismatique féminine* se caractérise par un relatif équilibre entre conjoints des rôles fonctionnels, allié à une forte différenciation des rôles relationnels, du pouvoir, et des dépendances. On verra plus loin que cette différenciation se fait essentiellement au profit de la femme.

Sauf pour la division des tâches qui est relativement équilibrée là aussi, le type *Routinier* est à l'antithèse du type *Charismatique féminine* : il y a une forte différenciation des espaces et des temps, alors que la différenciation en terme de pouvoir, de rôles et de dépendance est faible.

Les couples du type *Fonctionnel matricentré* présentent une très forte différenciation des conjoints dans les tâches domestiques, qui sont prises en charge dans leur totalité par la femme. On remarquera également une forte tendance à la routinisation. Malgré cela, une indifférenciation des rôles relationnels et une faible hiérarchisation sont également présentes. Il est intéressant de constater, par ailleurs, que la dépendance concerne uniquement les domaines financier et domestique. Il s'agit donc d'un type où la différenciation fonctionnelle est au maximum, alors que la différenciation des rôles relationnels et du pouvoir est très faible, tout comme celle des formes de dépendances dissociées des ressources financières et du travail domestique.

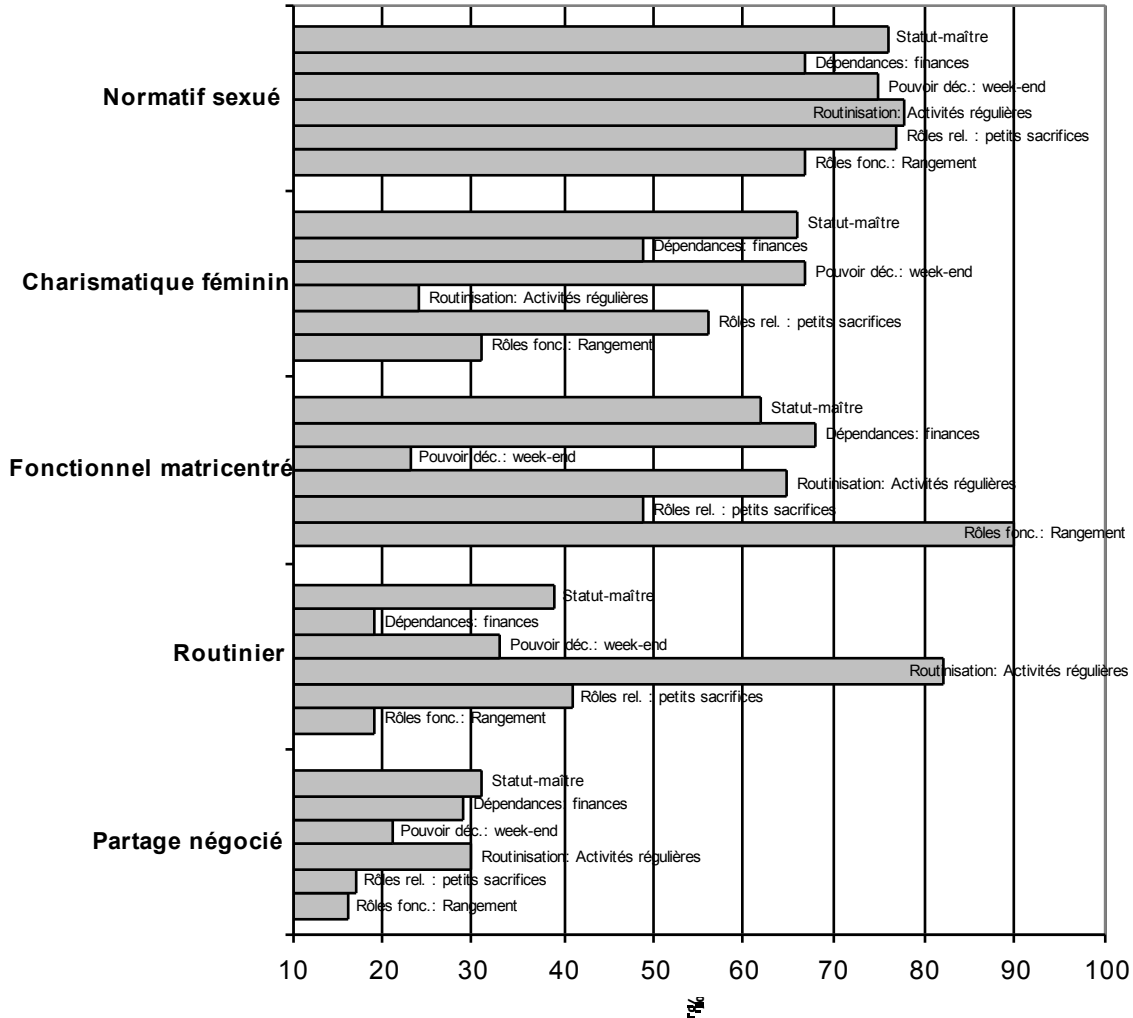
Le type *Normatif sexué* présente un niveau de différenciation extrêmement élevé sur toutes les dimensions : ainsi, les tâches domestiques sont dans les mains de la femme, la routinisation est très forte, le pouvoir est réparti très inégalement, les rôles relationnels sont très différenciés, et les dépendances de toutes natures sont élevées. Il s'agit donc d'un type inscrit dans des statuts et des normes contraignants et fortement teinté de sexualité, d'où son nom.

Le type *Partage négocié* est à l'antithèse du type *Normatif sexué*, puisqu'il est tout entier marqué par le partage, l'égalité, l'indifférenciation et la souplesse : il y a une faible routinisation,

une égalité dans le pouvoir décisionnel, une indifférenciation des rôles relationnels. Les dépendances sont minimales. Par ailleurs, bien que la femme en fasse toujours sensiblement plus que l'homme, les rôles fonctionnels sont répartis de manière plus égale qu'ailleurs.

Le Graphique 4.8 résume la tendance variable à la différenciation en croisant une sélection des indicateurs de régulation, dans leur version recodée, par les types de régulation.

Graphique 4.8 : Indicateurs de régulation différenciée par les types de régulation (% de situations différenciées)



Les couples contemporains présentent des types de régulation bien distincts. Certains mettent l'accent sur la différenciation instrumentale, comme les types Fonctionnel matricentré et Normatif sexué, alors que d'autres sont plus égalitaires dans la répartition des tâches. Certains privilégient une différenciation de nature relationnelle, qui concerne les rôles et la hiérarchisation (comme les régulations de type Charismatique féminin et Normatif sexué), alors que les autres

sont davantage indifférenciés. La routinisation de la vie familiale, enfin, est le troisième grand critère qui structure la régulation conjugale; certains types sont marqués par des temps et espaces fortement différenciés (à la limite du ritualisme), comme les types Routinier, Fonctionnel matricentré et Normatif sexué, alors que les types Charismatique féminin et Partage négocié sont beaucoup plus souples dans leur organisation¹⁰⁴.

Grâce à cette typologie, on a donc dégagé des types significatifs, montré leur amplitude, et ainsi mieux compris les dimensions constitutives de la régulation. La juxtaposition des type Normatif sexué et Partage négocié montre bien la tension existant aujourd'hui entre Modernité et Tradition. La présence des autres types indique cependant que cette dichotomie n'est pas suffisante pour saisir les formes actuelles de la régulation familiale dans leur diversité. Le type Fonctionnel matricentré suggère qu'un nombre non négligeable de couples sont organisés de manière très traditionnelle du point de vue du travail domestique, tout en étant très égalitaires et indifférenciés sur les autres dimensions. Les Routiniers démontrent que l'égalité dans le pouvoir et les rôles n'implique pas forcément une régulation souple, de nature contractuelle.

Sexuation des types

Si les types que nous venons de présenter sont structurellement différents par leur plus ou moins grande tendance à la différenciation des rôles fonctionnels et relationnels, aux inégalités de pouvoir, et aux dépendances unilatérales, ou encore, par leur niveau variable de routinisation, il nous faut connaître leur degré de sexuation. Savoir, en effet, que certains types présentent un fort degré de différenciation des rôles ou une forte hiérarchisation ne suffit pas pour affirmer que ces différences sont imbriquées dans des rapports inégaux entre les sexes.

De manière à le démontrer, nous avons sélectionné les indicateurs sur lesquels de fortes différences apparaissent entre hommes et femmes au niveau agrégé. On a fait figurer, dans le Tableau 4.50, les proportions de réponses « sexuées » (soit au féminin, soit au masculin) pour chacun des indicateurs inclus dans l'analyse, en nous basant sur les résultats de la section descriptive pour décider du niveau de sexuation de chaque indicateur. Ainsi, par exemple, on a fait figurer les pourcentages des femmes qui font presque tout pour les repas et les courses (un indicateur sexué au féminin), alors que pour le bricolage, c'est l'alternative qui a été considérée, c'est-à-dire la proportion de couples où l'homme fait tout ou presque.

¹⁰⁴ Ces types sont associés à l'indice de conformisme. Les types Partage négocié et Routinier présentent une forte tendance au conformisme, alors que les types Charismatique féminin et Normatif sexué sont faiblement conformistes.

Tableau 4.50: Sexuation des types de régulation (en %)

Réponse des femmes	Partage négocié	Routinier	Fonctionnel matricentré	Charismatique féminin	Normatif sexué	Moyenne	Cramer
Taille de la cluster (en % du total)	17	19	23	20	23		
<i>Indicateurs de sexuation des rôles fonctionnels (fait tout ou presque)</i>							
Les repas, les courses : FEMME	22	33	85	42	70	53	.47**
Les rangements, les nettoyages, la vaisselle : FEMME	16	19	90	31	67	48	.59**
La lessive, le repassage : FEMME	75	79	97	86	94	87	.24**
Les impôts, les factures, les comptes : HOMME	30	32	36	36	41	35	.08*
Le bricolage, les réparations, la voiture : HOMME	46	57	55	49	56	53	.08*
<i>Indicateurs de sexuation des rôles relationnels</i>							
Apporte le plus d'idées : FEMME	20	31	33	67	48	41	.32**
Apporte le plus de soutien, encouragement, console : FEMME	15	40	37	37	51	37	.24**
Fait le plus de petits sacrifices pour la vie de couple/famille : FEMME	13	32	42	39	60	39	.31**
A le plus de poids dans les discussions : HOMME	20	35	29	24	56	34	.27**
<i>Indicateurs de sexuation du pouvoir décisionnel</i>							
Choisir les activités du week-end : FEMME	15	22	14	52	43	29	.34**
Faire ou accepter une invitation : FEMME	20	22	17	63	63	38	.44**
Aménager ou meubler l'appartement : FEMME	28	41	37	55	61	45	.24**
Faire un achat assez important : HOMME	5	3	4	6	25	9	.30**
Choisir ou changer les assurances : HOMME	41	25	30	38	62	39	.28**
<i>Indicateurs de sexuation des dépendances</i>							
Sur le plan financier : FEMME	26	18	67	44	63	46	.40**
Pour les travaux du ménage et élever les enfants s'il y en a : HOMME	18	20	70	38	62	44	.43**
<i>Indicateurs du statut maître</i>							
L'un des deux changerait ses engagements : FEMME	26	33	55	59	66	49	.30**

De manière générale, les types sont fortement associés aux indicateurs de sexuation. Les couples de type Normatif sexué se distinguent des autres types par leur très forte sexuation sur presque tous les indicateurs. Dans ces couples, les rôles, tant relationnels que fonctionnels, le pouvoir et les dépendances suivent une logique sexuelle très claire : les femmes sont sur-représentées dans les rôles sexués au féminin, et les hommes sur-représentés dans les rôles sexués au masculin. Ainsi, par exemple, la femme fait tout ou presque des repas et des courses dans 70% des couples de type Normatif sexué, contre 53% dans l'ensemble des couples. Parallèlement, les hommes ont plus de poids dans les discussions dans 56% des couples à régulation Normative sexué, contre 34% en moyenne. Les couples de type Normatif sexué se distinguent donc par la grande sexuation de leur régulation. A noter que le pouvoir masculin n'est jamais tant affirmé que

dans ce type. Par ailleurs, les indices de sexuation évoqués plus haut montrent que ce type privilégie beaucoup plus que les autres une organisation cartellaire, où chacun des conjoints a ses domaines de pouvoir et ses rôles spécifiques. Ainsi, 32% des couples de type Normatif sexué ont une organisation cartellaire des champs de décisions, contre 14% en moyenne, et 5% dans les couples de type Partage négocié. Pour les rôles relationnels, ces proportions sont de 30%, 18% et 3%.

Les couples de type Fonctionnel matricentré présentent une sexuation extrêmement forte du point de vue fonctionnel mais sont très peu sensibles à la sexuation sur les autres dimensions de la régulation. Ces couples limitent donc la différenciation sexuelle à la division du travail domestique. Constatons que, contrairement au type Normatif sexué, le mode cartellaire n'est pas affirmé, la régulation de type Fonctionnel matricentré privilégiant l'indifférenciation des rôles relationnels et du pouvoir décisionnel.

Le type Charismatique féminin s'affirme essentiellement comme féminin quand on considère les indicateurs de sexuation. Dans ce type, les femmes ont en effet plus de poids que les hommes sur tous les indicateurs du pouvoir décisionnel. Elles dominent aussi les rôles relationnels impliquant une fonction d'orientation (comme, par exemple, apporter le plus d'idées). Il en va de même pour les rôles fonctionnels, puisqu'elles laissent aux hommes une plus grande part des tâches domestiques. Elles restent, cependant, assez fortement dépendantes des hommes sur le plan financier et cela serait à elles, dans la majorité des cas, de changer leurs engagements en cas de perturbations. Les femmes de ce type dirigent leur conjoint et leur ménage mais ne sont pas dupes des dépendances très fondamentales qui les abaissent structurellement. On retrouve ces tendances quand on considère les indices : dans 50% de ces couples, la femme a sensiblement plus de pouvoir que l'homme, contre 32% en moyenne, et 23% dans le type Partage négocié. De même, la femme joue davantage de rôles relationnels que l'homme dans 43% des couples à régulation Charismatique féminin, contre 35% en moyenne, et 20% pour les couples à régulation de type Partage négocié.

Les types Routinier et Partage négocié ont comme caractéristique d'être très peu sexués. Dans ces deux types, tant la femme que l'homme occupent des positions ou jouent des rôles dévolus aux deux sexes. Dans quatre couples sur dix, environ, on est donc relativement peu sensible à la sexuation, surtout, bien entendu, du point de vue des rôles relationnels et du pouvoir.

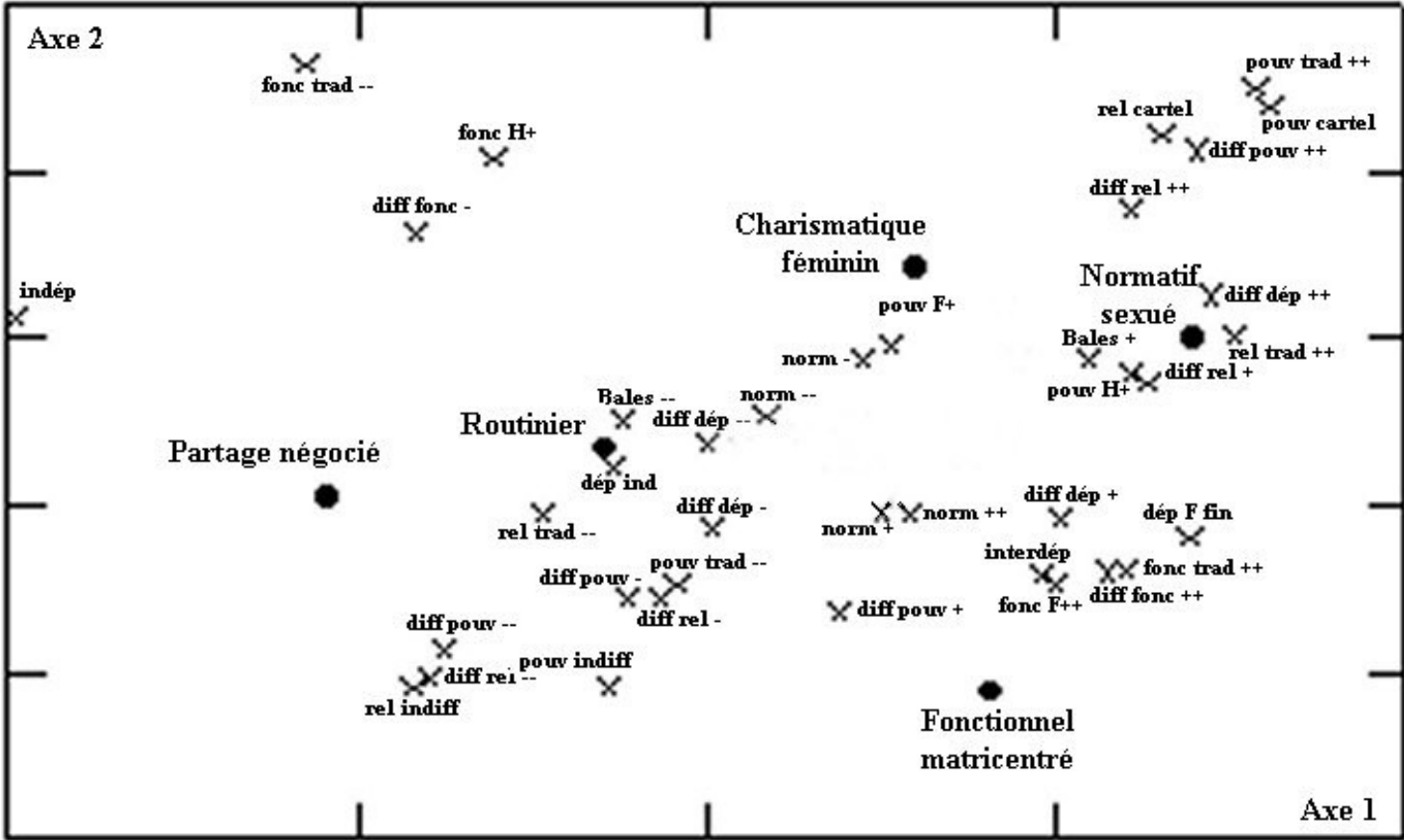
En résumé, les types dégagés par l'analyse Cluster présentent des degrés et des formes variables de sexuation. On peut bien sûr opposer les couples de type Normatif sexué, très sexués

sur l'ensemble des dimensions, aux régulations de type Partage négocié et Routinier, peu sensibles à la sexuation. Les types intermédiaires ont cependant aussi leur intérêt car ils indiquent que la sexuation est parfois sectorielle, comme dans le cas des couples à régulation Fonctionnelle matricentrée, ou peut déboucher sur une dominance féminine à l'intérieur du ménage, comme dans le cas du type Charismatique féminin.

Synthèse

En guise de synthèse sur les types de régulation, considérons les associations existant entre les divers indices de différenciation et de sexuation, et la typologie Cluster. Pour ce faire, nous avons reporté les groupes produits par l'analyse Cluster sur le graphique issu du croisement des deux premiers axes de l'analyse de correspondance évoquée plus haut.

Graphique 4.9 : Positionnement des indicateurs de régulation et des types cluster sur les deux premiers axes d'une analyse de correspondance



Légende

-- très faiblement	- faiblement	+ fortement	++ très fortement	Bales=différenciation de type Bales	Cartel=cartélisé	Dép=dépendances	H=Homme
Diff=différenciation	Fonc=rôles fonctionnels	Indép=Indépendances	Interdép=Interdépendance	Pouv=pouvoir	Norm=routinisation	Trad=traditionnel	F= Femme

Le Graphique 4.9 illustre les associations évoquées jusqu'ici. Le type Normatif sexué est tout entier dominé par la logique de la sexuation traditionnelle. Il est en effet associé au modèle de Bales, à un pouvoir masculin affirmé, à une forte différenciation des dépendances et à la cartellisation. Le type Charismatique féminin est clairement associé au pouvoir féminin. Il tend, lui aussi, à une forte cartellisation des rôles relationnels. A remarquer que, sur le deuxième axe, ce type est proche de l'implication des hommes dans les rôles fonctionnels : la femme domine et l'homme travaille plus qu'ailleurs. La régulation de type Fonctionnel matricentré associe différenciation des rôles fonctionnels et des dépendances, et rejet de la logique sexuée du pouvoir et des rôles relationnels. Elle est donc une sorte d'antithèse de la régulation de type Charismatique féminin, en ce qu'elle présente une forte différenciation des rôles fonctionnels et une faible différenciation des rôles relationnels. Les couples à régulation de type Partage négocié se trouvent à l'opposée de ces trois types; ils se caractérisent par le rejet des modèles traditionnels de partage des rôles relationnels ou fonctionnels, des dépendances et du pouvoir. Quant aux couples à régulation de type Routinier, ils ont en commun avec les couples de type Partage négocié ce rejet des hiérarchies mais en l'inscrivant, contrairement aux premiers, dans des formes d'organisation routinières, immuables.

Ces résultats suggèrent donc qu'ils existent plusieurs modèles de régulation, la distinction moderne-traditionnel n'étant pas suffisante pour rendre compte des pratiques contemporaines. Il reste à savoir si cette diversité peut être rapportée au positionnement social des couples, en examinant successivement le statut social, le parcours de vie et la participation sociale.

4.4. LE STATUT SOCIAL

Considérons maintenant l'effet du statut social sur la régulation, en présentant les associations de la typologie Cluster avec le niveau de formation, la catégorie socio-professionnelle des conjoints, et le revenu des couples.

Le type Partage négocié varie significativement avec le niveau de formation de la femme. Ainsi, seules 16% des femmes ayant une scolarité obligatoire font partie d'un couple à régulation de ce type, contre 29% des femmes universitaires. La tendance est la même, mais en moins affirmé, pour l'homme. Les autres types ne présentent pas d'associations très fortes avec les niveaux de formation.

La catégorie socio-professionnelle est, elle aussi, associée au type de régulation. Ainsi, en partant du statut de la femme, les couples de type Routinier et Normatif sexué se retrouvent plus

souvent dans les catégories socio-professionnelles basses, alors que les couples à régulation de type Fonctionnel matricentré ou Partage négocié se retrouvent davantage dans le haut de la stratification. La catégorie socio-professionnelle de l'homme présente là encore des associations plus faibles mais similaires. Quant au revenu, il n'exerce pas d'effet repérable, à ce niveau, sur le type de régulation.

Tableau 4.51: Distribution des types de régulation selon la catégorie socio-professionnelle de la femme (en %)

	Non qualifié	Ouvrier qualifié	Employé qualifié	Petit indépendant	Inter-médiaire	Cadre	Profession dirigeante
Partage négocié	13	11	15	16	22	30	16
Routinier	25	4	19	16	19	23	11
Fonctionnel matricentré	23	31	22	25	20	21	39
Charismatique féminin	12	24	20	21	24	14	23
Normatif sexué	27	29	25	24	15	11	11
Total	100	100	100	100	100	100	100
(N)	(163)	(44)	(776)	(102)	(217)	(70)	(44)

Gamma=.10**, N=1417

En résumé, le type de régulation est modérément associé au statut social. En règle générale, les couples dans le haut de la stratification privilégient davantage les régulations de types Fonctionnel matricentré ou Partage négocié, alors que ceux du bas présentent plus fréquemment les types Normatif sexué et Routinier. Ces différences, qui semblent tenir essentiellement aux capitaux culturels de la femme, sont relativement faibles.

4.5. LE PARCOURS DE VIE

Nous avons vu dans le chapitre précédent que la cohésion est fortement influencée par la phase de la vie familiale et la cohorte de naissance. Les couples pré-enfants, en particulier, sont plus ouverts et autonomes que les autres, la venue de l'enfant modifiant très sensiblement la distribution des types de cohésion. Voyons si l'on retrouve une transformation d'amplitude similaire quand on considère les formes de la régulation. Dans les faits, la phase de la vie familiale a une influence considérable sur le type de régulation (Tableau 4.52).

Tableau 4.52: Distribution des types de régulation selon les phases de la vie familiale (en %)

	Couples pré-enfants	Familles pré- scolaires	Familles scolaires	Familles post- scolaires	Familles post-enfants	Couples sans enfants
Partage négocié	32	12	11	15	18	32
Routinier	24	16	18	22	17	23
Fonctionnel matricentré	4	29	27	24	22	18
Charismatique féminin	28	20	21	16	17	16
Normatif sexué	12	23	25	24	26	11
Total	100 (139)	100 (303)	100 (400)	100 (228)	100 (322)	100 (82)

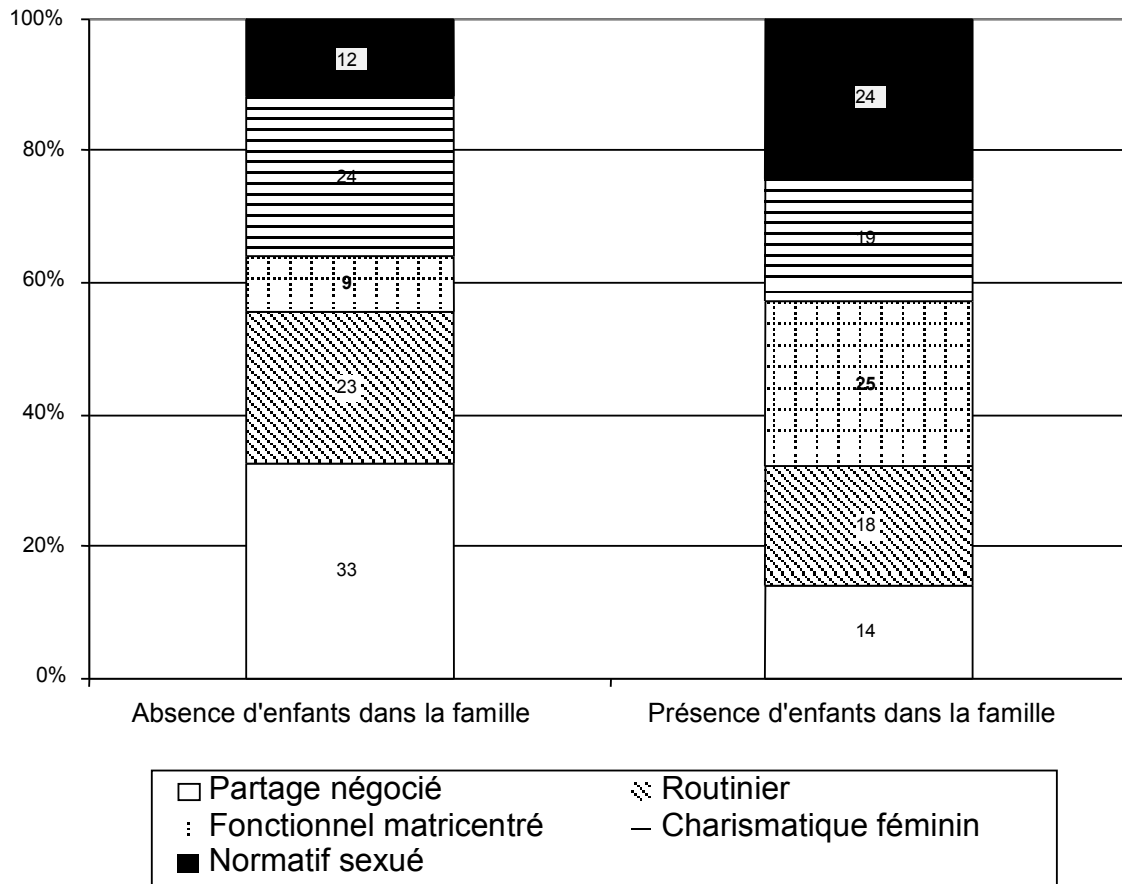
V de Cramer=.13**, N=1534

Les couples pré-enfants ont une régulation de type Partage négocié extrêmement marquée. La venue de l'enfant réduit de presque deux tiers la proportion de couples à régulation de type Partage négocié, qui passent de 32% à 12%. Parallèlement, la proportion de couples à régulation de type Fonctionnel matricentré est sept à huit fois plus importante dans les familles pré-scolaires que dans les couples pré-enfants (29% contre 4%). De même, les couples de type Normatif sexué sont sensiblement plus nombreux dans les familles pré-scolaires que dans les familles pré-enfants. La venue de l'enfant est donc associée à une redéfinition de la régulation : les régulations de type Fonctionnel matricentré et Normatif sexué augmentant considérablement.

Ensuite, on peut constater qu'il y a une relative permanence de l'importance de chaque type, une fois l'enfant arrivé. Le Tableau 4.52 montre que les différents types ont des distributions très similaires dans toutes les familles avec enfants. Ainsi, les régulations de type Partage négocié représentent 12% des familles pré-scolaires, 11% des familles scolaires, et 15% des familles post-scolaires. On en déduit qu'une fois mise en place, la régulation ne varie que très faiblement en fonction de l'âge de l'enfant. Le couple trouve donc son style de régulation avec la venue de l'enfant et n'en change généralement plus. Cette observation est encore confirmée par le fait que les familles post-enfants ont elles aussi un profil presque identique! Seuls se distinguent les couples sans enfant, qui présentent une proportion très élevée de régulation de type Partage négocié et de très faibles effectifs du type Normatif sexué.

Ces résultats montrent donc que la présence d'un enfant dans la famille exerce une influence très importante sur le type de régulation mis en place. Le Graphique 4.10 renforce le constat.

Graphique 4.10 : Distribution des types de régulation selon la présence d'enfants dans la famille (en %)



Le Graphique 4.10 confirme que le type de régulation dépend fortement de la présence d'enfants dans la famille. Les couples de types Normatif sexué et Fonctionnel matricentré sont beaucoup plus fréquents quand le couple a ou a eu des enfants, que quand ce n'est pas le cas. Parallèlement, les couples qui n'ont pas eu d'enfants présentent une régulation de type Partage négocié deux fois plus fréquemment que les couples ayant ou ayant eu des enfants.

Ces résultats montrent que l'arrivée d'un enfant modifie la répartition du travail, des rôles, des hiérarchies et des dépendances entre les conjoints, en faisant considérablement augmenter la différenciation sexuée dans le couple. Rappelons que dans le cas des couples de type Fonctionnel matricentré, le changement n'affecte que la division du travail domestique et les dépendances associées à celle-ci, les rôles et les hiérarchies restant très égalitaires. Dans le cas des couples de type Normatif sexué, par contre, l'inégalité dans les fonctions domestiques est renforcée par des inégalités de pouvoir (en faveur de l'homme), des différences très nettes dans les rôles relationnels, et une dépendance très forte de la femme du point de vue financier. La présence

d'enfants promeut donc deux types différenciateurs, le premier essentiellement du point de vue fonctionnel, le second d'une manière beaucoup plus générale.

On peut également constater, à partir du Tableau 4.52, que la distribution des types varie relativement peu en fonction des phases de la vie familiale au delà de la distinction entre présence et absence d'enfants. En d'autres termes, les familles pré-scolaires, scolaires, post-scolaires et post-enfants présentent des profils de régulation très semblables : il n'y a pas de modification sensible de la régulation en fonction de l'âge des enfants ni, d'ailleurs, en fonction de l'âge des conjoints, contrairement à ce qui se passe pour la cohésion¹⁰⁵. De même, le départ des enfants du domicile parental n'affecte pas sensiblement le mode de régulation du couple, puisque les post-enfants ne se distinguent en rien des ménages avec enfants. Plus encore, la durée du couple n'entretient aucun rapport clair avec le mode de régulation : par exemple, il y a 20% de couples avec une régulation de type Normatif sexué dans les couples de moins de dix ans, contre 25% dans les couples de plus de vingt ans, autrement dit une différence extrêmement faible¹⁰⁶. Ces divers éléments d'analyse suggèrent que les familles sont très stables dans leur type de régulation, une fois que les enfants sont arrivés. Le départ des enfants, en particulier, ne semble pas remettre en question ce qui a été établi à l'occasion de leur venue. A nouveau, comme dans le cas de la cohésion, on constate qu'il y a une grande stabilité des types de régulation au travers des phases de la vie familiale¹⁰⁷.

4.6. LA PARTICIPATION

Les associations fortes existant entre la présence d'enfant et les types de régulation Fonctionnel matricentré et Normatif sexué font supposer que le taux de participation professionnelle de la femme exerce une influence sur le type de régulation : les femmes avec enfants réduisent en effet considérablement leur taux d'activité¹⁰⁸ (Graphique 4.11).

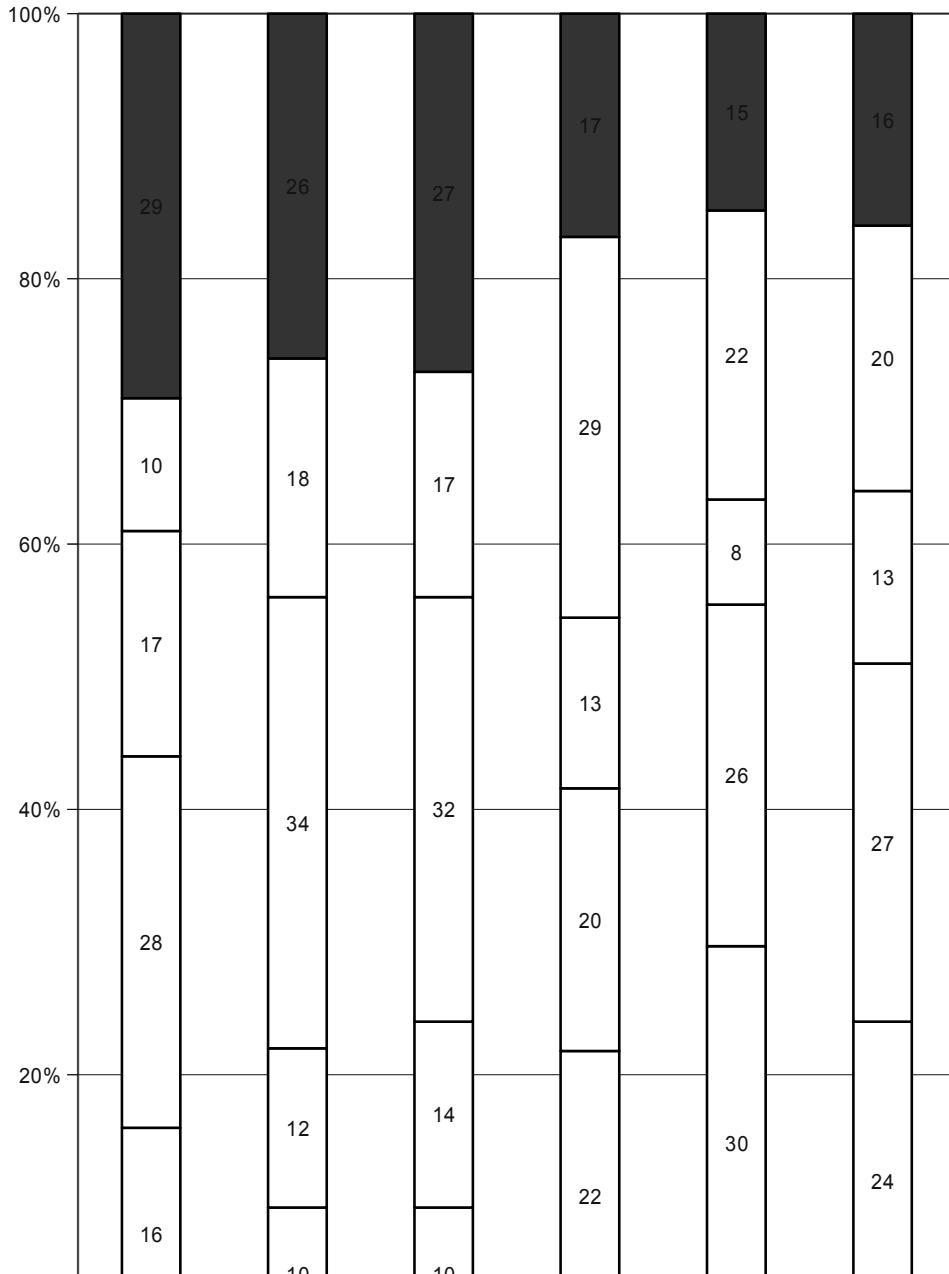
¹⁰⁵ Les associations entre l'âge des répondants et les types de régulation sont significatives mais faibles (Cramer de .08** pour l'homme et pour la femme. Dans les deux cas, elles tiennent seulement à la sensibilité du type Charismatique à la classe d'âge: Plus les conjoints sont âgés, moins le type Charismatique féminin est présent. Les quatre autres types ne sont pas sensibles à l'âge.

¹⁰⁶ Les autres proportions sont à l'avenant : la régulation de type Partage négocié représente 22% des couples de moins de dix ans, et 16% des couples de plus de vingt ans. Pour le type Fonctionnel matricentré ces pourcentages sont respectivement de 15% et de 23%. Les types Charismatique féminin et Routinier ne présentent pas eux non plus des variations importantes.

¹⁰⁷ Par ailleurs, le conformisme n'affecte pas ces résultats.

¹⁰⁸ Voir le Chapitre 2.

Graphique 4.11 : Distribution des types de régulation selon l'intensité de la participation professionnelle (en %)



Les couples dans lesquels la femme a une activité professionnelle réduite (c'est-à-dire moins que le plein-temps) sont sur-représentés dans les types Fonctionnel matricentré et Normatif sexué et sous-représentés dans le type Partage négocié. Tout au contraire, les couples dans lesquels la femme travaille à plus de 50% sont sur-représentés dans les types Partage négocié et Routinier. La perte de participation professionnelle générée par la venue de l'enfant est clairement associée à une position inférieure de la femme dans le cas du type Normatif sexué. Il est à remarquer,

cependant, que dans les couples ayant une régulation de type Fonctionnel matricentré, cette perte n'implique pas de différences en terme de pouvoir et de rôles relationnels.

La participation professionnelle a donc un effet très net sur le mode de régulation des couples contemporains, ce qui n'est pas le cas des autres formes de participation. A cause de la venue de l'enfant, nombre de femmes sont amenées à réduire leur temps de travail, parfois à rien. Cette réduction signifie dans une très grand nombre de cas par un surinvestissement de la femme dans le domaine domestique, qui s'accompagne, dans environ un quart des cas (la régulation de type Normatif sexué), par une définition très inégalitaire et sexuée du pouvoir et des rôles relationnels¹⁰⁹.

Encadré 8. Le statut-maître

Les conjoints ne s'investissent souvent pas dans la même mesure dans les activités familiales. Ceci peut se voir d'une part au niveau du temps investi dans les activités domestiques, mais s'exprime aussi dans les sacrifices que l'un ou l'autre leur consent. Cette plus ou moins grande centralité des engagements familiaux des individus structure, par hypothèse, leurs activités dans d'autres domaines. Krüger et Levy (1999) ont résumé cette idée par le concept de statut-maître. Il y aurait, pour chaque personne, un domaine d'activité (ou domaine statutaire) qui subordonne les autres en fixant leurs limites. Dans la répartition traditionnelle des rôles familiaux, la sphère domestique est prioritairement attribuée à la femme et la sphère publique à l'homme. Par conséquent, pour la femme, le domaine prédominant est la famille : elle délimite notamment ses activités professionnelles. Pour l'homme, le domaine prédominant est, de manière complémentaire, le travail : il fixe les bornes à ses activités familiales. La ségrégation des tâches est l'expression extrême de ce phénomène. Le concept de statut-maître permet cependant de repérer le traditionalisme dans des situations à première vue moins inégales, en postulant que la centralité des engagements domestiques est, tout comme leur poids à un moment x, indicatrice d'inégalités bien réelles.

Afin de repérer pour qui, dans les couples contemporains, la famille constitue ce domaine prédominant, nous avons cherché à savoir qui, en cas de perturbations majeures, adapterait ses projets et obligations pour assurer le bon fonctionnement de la famille¹¹⁰. Pour 38% des hommes

¹⁰⁹ L'indice conformisme, là encore, n'a aucune influence repérable.

¹¹⁰ La formulation exacte de la question était : « En cas de sérieuse perturbation de votre vie quotidienne – par exemple déménagement, maladie grave, problème important dans la parenté - qui d'entre vous deux changerait durablement ses engagements, ses horaires ou ses projets pour assurer l'organisation de la vie commune dans cette nouvelle situation ? : Surtout votre conjoint(e)/compagnon(ne), Surtout vous » (« *les deux, ça dépend* », et « *ne sait pas* » n'étaient pas offertes explicitement).

et 49% des femmes (Tableau 4.53), c'est clairement la femme qui subordonne ses autres activités à la famille. Mais un nombre important de personnes considèrent que la famille n'est pas un domaine structurant principalement pour l'un ou l'autre; en effet presque la moitié des interviewés indiquent que les deux partenaires changeraient leurs engagements alors que cette possibilité de réponse n'a pas été offerte explicitement¹¹¹. Pourtant, si on considère qu'il suffit que l'un des deux partenaires attribue la prédominance du domaine familial à l'un ou à l'autre (variable couple¹¹²), il ne reste plus que 27% des couples où le statut-maître ne semble pas clairement réparti entre les deux sexes. Le choix de cette construction pour la variable couple est justifiée par la l'hypothèse que les réponses 'les deux' sont fortement influencées par la désirabilité sociale : les couples aimeraient bien montrer que la famille a le même impact pour les deux partenaires. Un contrôle par la variable qui mesure le degré de conformisme normatif des répondants nous montre en effet que les couples qui ont répondu par ailleurs de manière très conformiste sont 34% à choisir « les deux » contre 15% seulement des couples non-conformistes.

Tableau 4.53: Statut-maître, la famille comme domaine prédominant

		pour l'homme	pour la femme	Pour les deux, ça dépend
Domaine familial prédominant	H	12	38	50
	F	7	49	43
	C	12	61	27

Même si les réponses suivent fortement une logique de désirabilité sociale, la famille reste assez largement le domaine d'activité qui oriente et limite les activités de la femme dans d'autres domaines. Le statut-maître est donc clairement sexué dans les familles contemporaines. Ce phénomène se traduit surtout par une activité professionnelle réduite des femmes. Mais outre les activités, on pourrait penser qu'il oriente aussi, par l'importance pratique qu'il prend dans une vie, les investissements émotionnels. Ainsi il devrait par exemple s'exprimer indirectement par une plus grande dépendance du bien-être psychologique de la femme au domaine familial dans lequel elle s'investit. Le bien-être de l'homme, devrait, par contre, dépendre davantage de facteurs extérieurs à la famille, comme la satisfaction qu'il tire de son activité professionnelle. Nous nous pencherons sur cette hypothèse dans le chapitre 8.

¹¹¹ Une minorité a en outre spontanément affirmé que le choix dépendait de la situation; ces réponses ont été ajoutées à la catégorie « les deux » à cause de leur proximité de sens.

¹¹² Pour la variable couple, il faut donc qu'au moins un des partenaires indique l'attribution à un sexe et que les deux partenaires s'accordent sur l'attribution aux deux. 100 couples (6.5%) ont dû être écartés pour réponses contradictoires, dont un tiers de délégation (chacun dit que c'est l'autre) et deux tiers de rivalité (chacun dit que c'est lui même qui changerait les engagements en fonction de la vie de famille).

Le statut-maître varie fortement selon les types de régulation qu'il a d'ailleurs participé à construire¹¹³. En effet, dans les trois quarts des couples de type Normatif sexué, la famille est le domaine prédominant pour la femme, contre un peu plus d'un tiers dans les couples de type Partage négocié. Les couples où la famille est structurante pour l'homme sont peu nombreux, avec un taux autour de 12% qui ne varie pas significativement entre les types de régulation. C'est donc le partage ou l'indétermination de la prédominance du domaine familiale qui varie également (48% des couples de type Partage négocié et 13% des couples de type Normatif sexué).

Quels sont les facteurs externes à la régulation qui déterminent à qui revient ce statut-maître ? On peut remarquer que la famille demeure clairement le domaine prédominant de la femme, surtout lorsqu'elle a un niveau de formation moyen (pour 67%¹¹⁴ des femmes ayant fait un apprentissage la famille structure les activités dans les autres domaines), lorsqu'elle travaille à moins de 50% et quand il y a des enfants dans le ménage (66% à 71%, selon l'âge de l'enfant). Ces taux chutent à respectivement 41% pour les femmes avec scolarité obligatoire uniquement (58% pour les universitaires), à 35% pour les femmes travaillant à plein temps et à 47% pour les femmes n'ayant jamais eu d'enfants.

Cette prédominance revient un peu plus facilement à l'homme lorsque la femme travaille à 100% (21% contre 8% si elle travaille à moins de 50%, indépendamment du taux d'activité de l'homme et de la phase de la vie familiale). Enfin, elle n'est pas clairement attribuée à l'un ou l'autre sexe lorsque le niveau de formation de la femme est très bas (43% contre 22% si elle a fait un apprentissage), lorsque les deux partenaires travaillent à un même taux ou sont inactifs (rentiers) (45% et 49% contre 12% si l'homme travaille à plein temps et la femme à moins de 50%) ou encore lorsque le couple n'a pas d'enfants (36% et 41% contre 19% s'il y a des enfants en âge pré-scolaire); les couples dont les enfants sont partis de la maison se situent entre deux avec 32%. Il apparaît donc clairement que le taux d'activité professionnelle de la femme et la présence d'enfants dans le ménage influencent assez fortement le statut-maître de la femme. C'est d'ailleurs au moment où il y a des enfants dans le ménage que le statut-maître dépend le plus clairement du taux d'activité de la femme. Tant qu'il y a des enfants en âge pré-scolaire, c'est quasiment toujours la femme qui modifie ses engagements et projets indépendamment de son activité professionnelle. Par contre, lorsque les enfants sont en âge scolaire, voire post-scolaire, il

¹¹³ L'indicateur mesurant le statut-maître a en effet été inclus dans l'analyse Cluster.

¹¹⁴ selon la variable couple

faut qu'elle travaille à plein temps pour que l'homme fasse dépendre au moins en partie ses activités extérieures des circonstances familiales.

4.7. UNE TYPOLOGIE ANALYTIQUE : ROUTINISATION ET RÔLES FONCTIONNELS

L'analyse Cluster a donné un aperçu global de la manière dont les dimensions de la régulation se conjuguent empiriquement. Il est possible, cependant, que des typologies sectorielles, construites de manière analytique, et fondées sur un nombre plus limité de dimensions, donnent un éclairage différent sur la régulation et ses associations avec les positionnements.

De ce point de vue, il faut considérer les quatre quadrants créés par le croisement de la routinisation et des rôles fonctionnels. Ces deux dimensions sont en effet au cœur de la régulation puisqu'ils concernent, au delà de la dynamique interne du couple, le rapport à la famille dans son ensemble (la routinisation), et une gestion des rapports à la participation sociale (par l'entremise du travail féminin). Il nous faut donc voir si, en nous concentrant sur ces deux dimensions essentielles de la régulation, on obtient des informations et des nuances supplémentaires

Une typologie analytique

Le croisement des indices de routinisation et de division des tâches dichotomisés à la médiane permet de définir quatre genres extrêmes de régulation du groupe familial

- Les *négoceurs* (21%) sont caractérisés à la fois par une organisation très souple et une indifférenciation fonctionnelle. Il s'agit donc d'une régulation de nature plus contractuelle que normative, où les tâches domestiques ne sont pas de prime abord réservées à la femme mais au contraire négociées quotidiennement.

- Les *coutumiers modernes* (22%) conjuguent le partage des tâches avec une forte routinisation. Il s'agit donc de cas qui s'éloignent d'une répartition traditionnelle des rôles fonctionnels. Cette modernité est cependant associée à des normes, des routines, des rythmes relativement fixes une fois établis, garants de la stabilité des arrangements.

- Les *pragmatiques féminins* (25%) partagent avec les négociateurs une faible routinisation : ce sont des couples qui valorisent la flexibilité, la souplesse, l'adaptation aux circonstances, etc. Dans ce troisième cas, cependant, cette souplesse est associée à une forte inégalité des sexes dans

la division du travail, la femme étant responsables de tous les rôles fonctionnels ou presque. On a donc affaire ici à des couples qui ont développé une forte différenciation fonctionnelle mais pour des motifs qui ne tiennent pas à des normes rigides ou des manières de faire fixées dans les habitudes. Ce « pragmatisme » touche essentiellement la femme, qui prend sur elle l'essentiel des tâches domestiques. A noter que ce type est proche, conceptuellement, du type Fonctionnel de la typologie Cluster, avec lequel il est fortement associé empiriquement.

- Enfin, les *traditionnels* (32%) se caractérisent par une forte routinisation et une forte segmentation des rôles fonctionnels. Dans ces familles, la division du travail entre hommes et femmes est maximale; elle est assortie d'une forte routinisation. Ces situations correspondent donc assez bien à la famille traditionnelle définie par Burgess, Locke et Thomes (1963) comme étant marquée par des différences de rôles très affirmées, inscrites dans les normes et la coutume plutôt que dans la négociation. Contrairement à ce qui se passe pour la typologie empirique de régulation, on ne note pas d'effets de conformisme sur les types analytiques.

Les effets de positionnement

Nous considérerons, dans cette section, comment les quatre types dégagés analytiquement sont associés au statut social, à la position dans le parcours de vie et la participation sociale. Il s'agit de savoir si, avec cette typologie plus précise (car incluant un nombre de dimensions plus limité), on retrouve les associations dégagées en utilisant la typologie Cluster.

Les Tableau 4.54 et Tableau 4.55 montrent clairement qu'il existe une association entre le type de régulation et le statut social : les individus (tant les hommes que les femmes) aux bas niveaux de formation privilégient une régulation de type Traditionnel, alors que dans le haut, le type Négociateur est beaucoup plus fréquemment sélectionné. Le Tableau 4.54 présente les résultats pour les hommes, et le Tableau 4.55 pour les femmes.

Tableau 4.54: Distribution des types analytiques de régulation selon le niveau de formation de l'homme (en %)

	Scol. obligatoire	Secondaire sans maturité	Appr. Court	Appr. moyen	Appr. Long	Form. Prof. Supérieure	Matu, école normale	Uni, EPF
Négociateurs	14	7	11	22	20	19	29	33
Coutumiers modernes	26	40	22	21	20	23	24	20
Pragmatiques féminins	18	25	28	25	24	23	24	28
Traditionnels	43	28	40	32	36	35	23	20
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
(N)	(79)	(36)	(92)	(357)	(348)	(295)	(94)	(203)

Gamma=.12**, N=1503

Seuls 12% des couples où l'homme a une scolarité obligatoire sont de type Négociateur, contre 37% des couples comprenant un homme universitaire. Parallèlement, 39% des couples à faibles capitaux scolaires ont une régulation de type Traditionnel, contre 11% dans les couples avec un universitaire. On trouve des résultats similaires si on considère le niveau de formation de la femme (Tableau 4.55).

Tableau 4.55: Distribution des types analytiques de régulation selon le niveau de formation de la femme (en %)

	Scol. obligatoire	Secondaire sans maturité	Appr. court	Appr. moyen	Appr. long	Form. Prof. Supérieur e	Matu, école normale	Uni, EPF
Négociateurs	12	16	17	19	31	35	29	38
Coutumiers modernes	31	28	21	20	11	24	22	25
Pragmatiques féminins	18	22	23	27	26	21	29	26
Traditionnels	39	34	40	34	33	20	20	11
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
(N)	(153)	(82)	(341)	(524)	(55)	(91)	(167)	(88)

Gamma=.21**, N=1501

39% des femmes ayant une formation obligatoire vivent dans un couple à la régulation Traditionnel, contre 11% des femmes universitaires. A nouveau, le type Négociateur est largement plus répandu dans les hauts niveaux de formation qu'ailleurs. Les deux autres types (Pragmatiques féminins et Coutumiers modernes) ne sont pas, quant à eux, très sensibles au niveau de ressources culturelles.

Par ailleurs, on retrouve des corrélations d'ampleur similaire avec la catégorie socio-professionnelle des conjoints. Le Tableau 4.56 considère le cas de la position socio-professionnelle de la femme.

Tableau 4.56: Distribution des types analytiques de régulation selon la catégorie socio-professionnelle de la femme (en %)

	Non qualifié	Ouvrier qualifié	Employé qualifié	Petit indépendant	Inter-médiaire	Cadre	Profession dirigeante
Négociateurs	12	11	20	15	33	34	29
Coutumiers modernes	30	11	21	16	24	30	16
Pragmatiques féminins	20	30	25	30	24	27	33
Traditionnels	38	48	35	40	19	9	22
Total	100	100	100	100	100	100	100
(N)	(159)	(44)	(764)	(101)	(211)	(67)	(45)

Gamma=.21**, N=1391

En général, les catégories socio-professionnelles basses sont sur-représentées dans le type Traditionnel, et les catégories socio-professionnelles élevées dans le type Négociateur. Ainsi, si une femme sur sept seulement présente une régulation de type Traditionnel dans les catégories supérieures, c'est le cas de pratiquement une femme sur deux dans les milieux populaires. Il est intéressant de constater (Tableau 4.57), que le revenu entretient un rapport identique avec les types de régulation :

Tableau 4.57: Distribution des types analytiques de régulation selon le revenu du ménage (en %)

	Moins de 4'000 Frs.	4'001-6'000 Frs.	6'001-8'000 Frs.	8'001-10'000 Frs.	Plus de 10'000 Frs.
Négociateurs	15	16	18	21	33
Coutumiers modernes	31	21	22	24	18
Pragmatiques féminins	18	23	26	29	23
Traditionnels	37	39	34	27	26
Total	100	100	100	100	100
(N)	(101)	(311)	(397)	(305)	(313)

Gamma=.17**, N=1427

Plus le revenu est élevé, plus le couple a une régulation de type Négociateur. Remarquons encore que, dans le cas du revenu, ce sont les Coutumiers modernes et non les Traditionnels qui sont les plus sensibles au revenu : si 31% des couples avec les plus faibles revenus sont des Coutumiers modernes, ils ne sont que 18% dans la catégorie la plus haute.

En résumé, les différents indicateurs de statut social, qu'il s'agisse du niveau de formation, de la catégorie socio-professionnelle ou du revenu, vont tous dans la même direction : les familles à forts capitaux culturels et économiques choisissent davantage des modes de régulation de type

Négociateur que les familles à faibles capitaux, qui se concentrent sur les types Traditionnel ou Coutumier moderne¹¹⁵. Voyons maintenant si les types sont aussi sensibles au parcours de vie.

Tableau 4.58: Distribution des types analytiques de régulation selon les phases de la vie familiale (en %)

	Couples pré- enfants	Familles pré- scolaires	Familles scolaires	Familles post- scolaires	Familles post-enfants	Couples sans enfants
Négociateurs	49	18	17	15	19	30
Coutumiers modernes	27	24	16	21	25	25
Pragmatiques féminins	13	31	31	24	21	19
Traditionnels	11	28	36	41	36	27
Total (N)	100 (134)	100 (294)	100 (396)	100 (226)	100 (313)	100 (80)

V de Cramer=.17**, N=1443

Les couples pré-enfants ont une régulation de type Négociateur extrêmement marquée (49% de Négociateurs, contre 21% en moyenne dans l'échantillon). La venue de l'enfant est associée à une montée très forte des types Traditionnel et Pragmatisme féminin. Il est à noter que si le Pragmatisme féminin voit son importance quelque peu diminuer quand les enfants deviennent grands ou quittent le domicile parental, le type Traditionnel est quant à lui très stable pour tous les couples ayant un enfant. Ces résultats laissent supposer que de fortes variations des types de régulation existent selon la participation professionnelle, une hypothèse confirmée par le Tableau 4.59.

Tableau 4.59: Distribution des types analytiques de régulation selon l'intensité de la participation professionnelle (en %)

	Aucune	H 100%, F aucune	H 100%, F <50%	H 100%, F >=50%	H 100%, F 100%	Atypiques
Négociateurs	15	14	13	29	38	33
Coutumiers modernes	37	15	15	18	30	30
Pragmatiques féminins	13	31	30	30	17	12
Traditionnels	34	40	42	23	15	25
Total (N)	100 (180)	100 (406)	100 (304)	100 (259)	100 (165)	100 (191)

V de Cramer=.21**, N=1505

Dans les cas où la femme travaille à moins de 50%, le modèle Traditionnel est très fortement présent, alors qu'il est beaucoup plus marginal dans les autres situations d'emploi. Il en est de même pour le Pragmatisme féminin, qui continue cependant à être bien présent dans les couples où la femme travaille à 50% ou plus mais moins qu'à plein temps. Les types Négociateur et

¹¹⁵ De manière générale, l'indice de conformisme n'a ici aucun effet. On notera seulement que l'association entre la typologie analytique et la catégorie socio-professionnelle du couple est accentuée parmi les couples fortement conformistes (le V de Cramer passant de .09** à .20**).

Coutumier moderne sont par contre fortement présent dans les couples où les deux conjoints sont pleinement actifs.

Résumé

Cette analyse, focalisée sur les rôles fonctionnels et la routinisation, a révélé que la régulation familiale dépend elle aussi fortement du statut social, un résultat que la typologie Cluster, moins sensible aux capitaux culturels et économiques, ne permettait pas de mettre en avant. De manière résumée, on rappellera que les couples à faibles capitaux scolaires ou économiques privilégient une régulation de type Traditionnel, alors que les couples à forts capitaux sont davantage enclins à une régulation de type Négociateur.

On a aussi pu mettre en avant l'effet du parcours de vie et de la participation professionnelle. En général, la venue de l'enfant est associée à une augmentation très significative du type Traditionnel. Le passage du couple à la famille est bien l'occasion d'une redéfinition des règles du jeu, tant du point de vue de la division des tâches que des normes. Le niveau de participation professionnelle, qui est associé à la présence d'enfants, donne des résultats similaires.

La typologie analytique et la typologie Cluster offrent des éclairages complémentaires sur la régulation et ses associations avec le positionnement social des couples. Remarquons d'abord qu'elles proposent des types voisins : ainsi, les types Normatif sexué, Routinier et Partage négocié de la typologie empirique trouvent leur pendants dans la typologie analytique. Les définitions des types sont cependant un peu différentes dans les deux cas, à cause de l'ajout des rôles relationnels et du pouvoir dans la typologie Cluster. Reste le type Charisme féminin, que nous ne trouvons pas dans la typologie analytique parce que les variables qui le définissent avant tout concernent les rôles relationnels et le pouvoir décisionnel.

Parce qu'elle inclut toutes les dimensions considérées dans ce chapitre, la typologie Cluster offre une vue globale et intégrée de la régulation. La typologie analytique en se limitant à deux dimensions, perd ces qualités mais gagne en clarté théorique et révèle que le cœur de la régulation est en fait fortement influencé par le statut social.

4.8. REGULATION ET COHESION

Avant de conclure, il s'agit de savoir comment la régulation et la cohésion se combinent. Le Tableau 4.60 croise les quatre types de cohésion présentées dans le chapitre précédent avec les principaux indicateurs de régulation.

Tableau 4.60: Associations bivariées entre les dimensions de la régulation et la typologie de cohésion (*V* de Cramer)

Dimensions	Indicateurs	Types analytiques de Cohésion
Rôles fonctionnels	Diff.	.06 (ns)
	Qui	.05 (ns)
	Sexué	.04 (ns)
Rôles relationnels	Diff.	.11 **
	Qui	.09 *
	Sexué	.09 *
	Bales	.05 (ns)
Pouvoir décisionnel	Diff.	.12**
	Qui	.09**
	Sexué	.08**
Dépendances	Diff.	.11**
	Qui	.08 **
	Sexué	.09**
Routinisation	---	.12**
Typologie Cluster	---	.08**

Le Tableau 4.60 montre d'abord qu'il existe des corrélations significatives entre la cohésion et plusieurs dimensions de la régulation. Ainsi, les indicateurs des rôles relationnels, du pouvoir décisionnel et des dépendances sont associés à la typologie de cohésion. Seuls les indicateurs des rôles fonctionnels ne sont pas corrélés avec la cohésion.

Les quatre types de cohésion présentent en effet des profils assez différents sur trois des quatre dimensions de la régulation. Les couples à cohésion Parallèle ont une gestion du pouvoir plus fortement hiérarchique : ainsi, la différenciation du pouvoir est très forte dans 44% des couples de ce type, contre 33% en moyenne, et 23% chez les couples de type Compagnonnage. De même, les dépendances sont plus différenciées qu'ailleurs (68% de dépendances fortement ou moyennement différenciées, contre 50% en moyenne, et 35% chez les couple ayant une cohésion de type Compagnonnage).

A l'opposée, les couples de type Compagnonnage se distinguent par une indifférenciation du pouvoir, des rôles relationnels et des dépendances. De plus leur routinisation de la vie familiale est relativement forte (43% de fortes routinisation, contre 24% en moyenne, et 25% chez les Associatifs). Les couples de type Bastion sont également portés à la routinisation (42% de routinisation forte), mais dans un contexte un peu plus marqué par une répartition traditionnelle des rôles et du pouvoir. Les couples de type Association, enfin, sont à la fois relativement peu marqués par la routinisation et peu différenciés du point de vue des rôles relationnels et du pouvoir, sans qu'ils se démarquent vraiment sur aucun des indicateurs.

En résumé, les types Bastion et Compagnonnage sont davantage associés à une différenciation des rôles et du pouvoir que les types impliquant l'autonomie. Les couples ayant une cohésion de type Parallèle se démarquent des trois autres types par leur tendance assez nette à la différenciation. Malgré cela, on ne peut que constater que les associations entre la cohésion et les indicateurs de régulation sont faibles. On a donc affaire à deux axes relativement indépendants l'un de l'autre : bon nombre de couples présentent, par exemple, une cohésion de type Association et sont fortement différenciés tout à la fois. Un haut niveau de fusion n'implique pas mécaniquement un haut niveau de différenciation, la faiblesse des associations rendant possible des combinaisons multiples de ces dimensions. Nous reviendrons sur le sujet quand il s'agira de voir, dans le prochain chapitre, l'effet de la cohésion et de la régulation sur les problèmes et conflits du couple.

4.9. LES ECARTS DE REPONSE ENTRE LES CONJOINTS

Les analyses de la section précédente portent uniquement sur les couples ne présentant que des écarts de réponses relativement faibles, les autres ayant été écartés. Nous désirons maintenant revenir sur les cas de désaccords et voir si certains facteurs les expliquent.

Pour la division du travail domestique, force est de constater que les réponses entre hommes et femmes se recoupent très largement. Il n'y a que 30 couples (2% de notre population) que nous ayons écartés suite à des réponses trop divergentes. En général, les deux membres du couple évaluent le partage des tâches de manière identique, ce qui revient à dire qu'ils sont très conscients de son caractère très inégalitaire. Il n'y a qu'une minorité d'hommes qui surévaluent leur contribution. Il est intéressant de constater que c'est sur les tâches les moins lourdes et les moins fréquentes (travaux administratifs, réparations etc.) que les désaccords apparaissent. Ceci est peut-être lié à la difficulté d'évaluer de manière précise la charge réelle que représentent ces activités.

Remarquons également que ces faibles écarts de réponses ne semblent pas être influencés par les caractéristiques sociales du couple. Relevons toutefois que c'est chez les travailleurs non qualifiés qu'on trouve le plus de désaccords. Lorsque les deux partenaires sont à la maison, l'accord est plus fréquent que lorsque les deux travaillent. Les écarts d'appréciation sont également un peu plus prononcés lorsque la division est peu sexuée. Lorsque les deux partenaires ont donc tendance à se partager tous les types de tâches, il y a davantage d'écarts que lorsque la division des tâches est traditionnellement sexuée.

Concernant la distribution du pouvoir décisionnel, les couples sont déjà moins consensuels : 10% ont dû être écartés de nos analyses pour cause de trop gros écarts. Si les réponses contraires (deux décideurs différents sont nommés) sont rares, il y a en moyenne un tiers des couples, sur tous les indicateurs, où un conjoint désigne un décideur alors que l'autre juge que les choix sont faits de manière égalitaire. C'est sur le choix des activités du week-end et les invitations que les désaccords sont plus nombreux.

Quant à la corrélation avec les indicateurs de positionnement, elle fournit des renseignements précieux. Les désaccords sont plus fréquents dans les premières phases de la vie familiale, lorsque les structures ne sont pas encore très cristallisées (pré-enfants : 28%, contre 19% pour la phase post-scolaire). Les désaccords sont aussi plus importants lorsque le couple est structuré de manière clairement hiérarchique que quand le pouvoir est distribué de manière plus égale (36% de désaccords importants quand il y a un chef contre 17% quand il n'y a pas de chef, V de Cramer=0.14).

Les désaccords en matière de rôles relationnels sont plus importants encore : 26% des couples ont été écartés des analyses précédentes pour cause de trop grands écarts de réponse. Les deux rôles de médiation (calmer, rétablir l'ordre) sont les plus contestés, chacun ayant tendance à s'attribuer ce rôle (dans 13% des couples). C'est aussi le cas pour qui détend l'atmosphère : 11% des couples sont en désaccord total quant à ce rôle. On retrouve là encore le fait que ce sont les bas statuts sociaux qui présentent le plus d'écarts de réponse : les couples dans lesquels la femme a un faible niveau de formation, par exemple, présentent 20% d'écarts importants, contre seulement 7% dans les couples comprenant une universitaire. Soulignons également que la différenciation des rôles relationnels présente la même tendance que la hiérarchisation : 29% des couples fortement différenciés sont en désaccord contre 16% des peu différenciés. Les deux dimensions sont d'ailleurs liées : lorsque les rôles relationnels sont clairement différenciés, les couples sont moins d'accord sur qui détient le pouvoir décisionnel.

En résumé, on soulignera la variation des écarts selon la dimension considérée. Il n'est guère étonnant, a posteriori, que la dimension factuelle qu'est la division du travail obtienne des réponses plus concordantes que les deux autres dimensions, davantage sujettes sans doute aux subjectivités personnelles. Il est également intéressant de constater que ce sont les cas de fortes différenciations et de fortes inégalités, dans les rôles relationnels comme dans les hiérarchies, qui dégagent les plus grands écarts de réponses. Enfin, le statut social semble avoir un effet modeste, les couples de bas statuts présentant de plus grands écarts.

4.10. CONCLUSION

Les formes de régulation que nous avons dégagées dans ce chapitre remettent en question l'idée qu'il est suffisant de distinguer des couples modernes, caractérisés par l'indifférenciation des rôles et des pouvoirs et la souplesse des engagements, à des couples traditionnels, surdéterminés par les identités sexuelles. Nos résultats montrent qu'il existe des modèles alternatifs, tels que celui des couples suivant la logique sexuée dans la répartition des rôles fonctionnels sans pour autant le faire pour les rôles relationnels ou le pouvoir décisionnel. De même, on peut à la fois être routiniers et relativement indifférenciés du point de vue des rôles et du pouvoir, la faible emprise des identités sexuelles n'étant pas obligatoirement synonyme d'une négociation permanente des tâches et des statuts de chacun.

Cette diversité des types de régulation peut être rapportée à la position dans le parcours de vie. On a pu mettre en avant l'effet de la présence d'enfants sur la régulation. En général, la venue de l'enfant est associée à une augmentation très significative des types de régulation impliquant une différenciation. Cette différenciation ne concerne dans certains cas que les rôles fonctionnels; dans d'autres elle enveloppe toutes les dimensions de la régulation, qui sont alors marquées par une répartition sexuée des tâches et des compétences, généralement synonyme de domination de la femme par l'homme.

Le facteur « enfant » ne doit pas faire oublier, cependant, les effets du statut social. On a montré que les couples à faibles capitaux scolaires ou économiques privilégient le type Normatif sexué, alors que les couples à forts capitaux sont davantage enclins à l'indifférenciation. Ces résultats suggèrent que le passage à des modèles moins marqués par la logique des inégalités et des différences sexuelles ne se fait pas au même rythme pour tous. Les milieux favorisés privilégient des solutions égalitaires, alors que les classes populaires s'accrochent à des modèles traditionnels. Les couples ayant des enfants, sans doute par nécessité, développent eux aussi des formes de régulation beaucoup moins égalitaires.

Après avoir caractérisé les modes de fonctionnements conjugaux par les types de cohésion et de régulation, nous verrons, dans les prochains chapitres, si ceux-ci produisent des niveaux et des formes de problèmes et de conflits variables. En d'autres termes, les types de fonctionnement ont-ils des propriétés ou conséquences spécifiques ?

CHAPITRE 5. PROBLÈMES ET CONFLITS DE COUPLE

Par quels types et quelles intensités de problèmes et de conflits les couples contemporains sont-ils marqués ? On n'entend pas seulement évoquer ici les désillusions affectives ou les violences domestiques qui sont les formes les plus apparentes des dysfonctionnements conjugaux. On veut mettre aussi l'accent sur diverses formes de mal-fonctionnement évoquées par de nombreux psychologues et sociologues (cf. par exemple McHenry et Price 1994; Gelles 1995, Sussman et Steinmetz 1987; Sussman, Steinmetz et Peterson, 1999).

Il s'agira donc de définir les principaux genres de problèmes et de conflits caractérisant les différents modes de fonctionnement conjugal. De ce point de vue, nous faisons l'hypothèse que l'intensité des conflits et des problèmes de couple - sinon leur nature - dépend des types de cohésion et de régulation mis en place. L'autonomie et la fusion, la clôture et l'ouverture, la différenciation et l'indifférenciation, la rigidité et la souplesse, produisent par hypothèse des problèmes et des conflits de couple variables.

Ces problèmes doivent aussi être rapportés à la stratification sociale et au parcours de vie, chaque positionnement étant potentiellement associé à des problèmes fonctionnels spécifiques. Dans cette perspective, l'effet des accidents de parcours, qui sont associés au positionnement des couples, sera mesuré. Ces « accidents » amènent-ils ou non les problèmes et conflits conjugaux à s'exacerber ?

Ce chapitre commence par une description des problèmes et conflits des couples contemporains. Ensuite, on mettra en rapport ces problèmes avec les types de cohésion et de régulation décrits dans les chapitres 3 et 4. On s'interrogera aussi sur l'effet des problèmes rencontrés par les conjoints à l'extérieur de leur couple (accidents de parcours, qualité de l'environnement de vie, climat dans la famille d'origine). Enfin, l'effet du statut social, du parcours de vie, de la participation et de l'hétérogamie seront considérés.

5.1. RAPPEL CONCEPTUEL ET TENDANCES GÉNÉRALES

Nous suivrons une triple piste pour étudier le mal-fonctionnement des couples, en examinant les problèmes auxquels les conjoints doivent faire face dans leur relation, la qualité de leur communication, et le conflit conjugal.

Problèmes de couple

Tout couple peut développer des problèmes graves de diverses natures, tels que des problèmes de communication et d'interaction, des problèmes sentimentaux, de la violence physique ou sexuelle, des infidélités, des problèmes associés à la prise de drogue ou d'alcool, des problèmes de coordination des horaires et des tâches ou de gestion de l'argent, et des désaccords concernant les idées et les valeurs, l'éducation des enfants, le projet de vie ou les grossesses et le nombre d'enfants. L'encadré suivant explique comment ces types de problèmes ont été mesurés dans cette étude.

Encadré 9. Liste des problèmes de couple graves

L'intitulé de la question est le suivant : « En ce qui concerne votre vie de couple, pourriez-vous me dire si vous avez rencontré dans le passé ou si vous vivez maintenant les difficultés que je vais vous citer, et si oui, si ces difficultés ont créé des disputes sérieuses ou conflits importants dans votre couple ? ». Les modalités de réponse sont : « oui, problème actuel », « oui, problème passé », et « non ». La liste suivante est posée aux deux conjoints, qui doivent estimer s'ils ont rencontré ces problèmes dans le passé ou s'ils les rencontrent encore maintenant. Certaines des questions ne sont posées qu'à un seul membre du couple, choisi aléatoirement.

- Un sérieux¹¹⁶ manque de communication (difficultés à exprimer des sentiments, des émotions)
- Des violences physiques contre vous
- Des mésententes ou des problèmes dans les relations sexuelles ?
- Une forte déception sentimentale, du désamour
- Des rudesses ou contraintes sexuelles contre vous
- Un sérieux problème d'alcool ou de drogue chez votre conjoint(e)/compagnon(gne)
- D'importantes difficultés à se faire au caractère de l'autre, à sa personnalité, ses rythmes
- Des problèmes d'infidélité de votre conjoint(e)/compagnon(gne)
- Des problèmes liés aux absences de l'autre
- Autre problème important
- De sérieux désaccords dans la répartition des tâches ménagères ou d'éducation
- Des difficultés importantes à concilier les activités professionnelles et familiales
- De sérieuses difficultés à trouver des rythmes ou des habitudes communes
- Une mauvaise utilisation de l'argent
- D'importants désaccords dans le choix des loisirs, l'occupation du temps libre
- Des désaccords importants dans les idées, les croyances, l'éducation des enfants
- Des désaccords concernant le projet de vie, le futur commun
- Des désaccords sérieux concernant une grossesse, un avortement, le nombre d'enfants
- Des problèmes avec la parenté de l'un ou de l'autre

¹¹⁶ De manière à mettre en avant l'importance des problèmes considérés, les intervieweurs avaient pour consigne d'accentuer les termes soulignés.

Ces indicateurs font le tour des problèmes graves que rencontrent les couples : problèmes de communication et d'interaction (questions 1 et 7); problèmes sentimentaux (question 4); violence conjugale (question 2); problèmes sexuels (question 3); rudesses sexuelles (question 5); infidélités (question 8); problèmes de couple créés par la prise de drogue ou d'alcool (question 6); problèmes de coordination des horaires et des tâches (questions 9, 11, 12, 13 et 15); gestion de l'argent (14); désaccords idéologiques et dans l'éducation (16); désaccords sur le projet de vie (17); désaccords quant à la « fécondité » (18); problèmes créés par les relations avec la parenté (19). On a insisté sur des problèmes importants, en marquant leur gravité par diverses expressions amplificatrices (« de sérieux manques », « d'importantes difficultés », « de sérieux désaccords », etc.). Les problèmes dont il est question ici se distinguent donc très radicalement des petits mésententes produites par la gestion du quotidien : il s'agit de problèmes graves.

Hommes et femmes ayant répondu de manière très similaire sur ce sujet, nous avons construit des réponses de couple qui considèrent que le problème existe s'il a été cité par au moins un des conjoints. En sommant les problèmes présents actuellement dans le couple, on constate que 62% des couples en ont au moins un, et 38% plusieurs. Il n'y a donc qu'une minorité de couples qui sont exempts de problèmes. Cette constatation se renforce encore lorsque l'on additionne les problèmes rencontrés dans le passé et dans le présent : 88% des couples ont rencontré au moins un problème grave dans leur parcours, 74% au moins deux et 61% plus de deux. Le nombre de couples touchés par un problème grave est donc élevé. Le Tableau 5.61 présente les divers problèmes considérés par ordre de fréquence décroissant, en considérant les réponses des femmes, des hommes, et les réponses agrégées au niveau des couples.

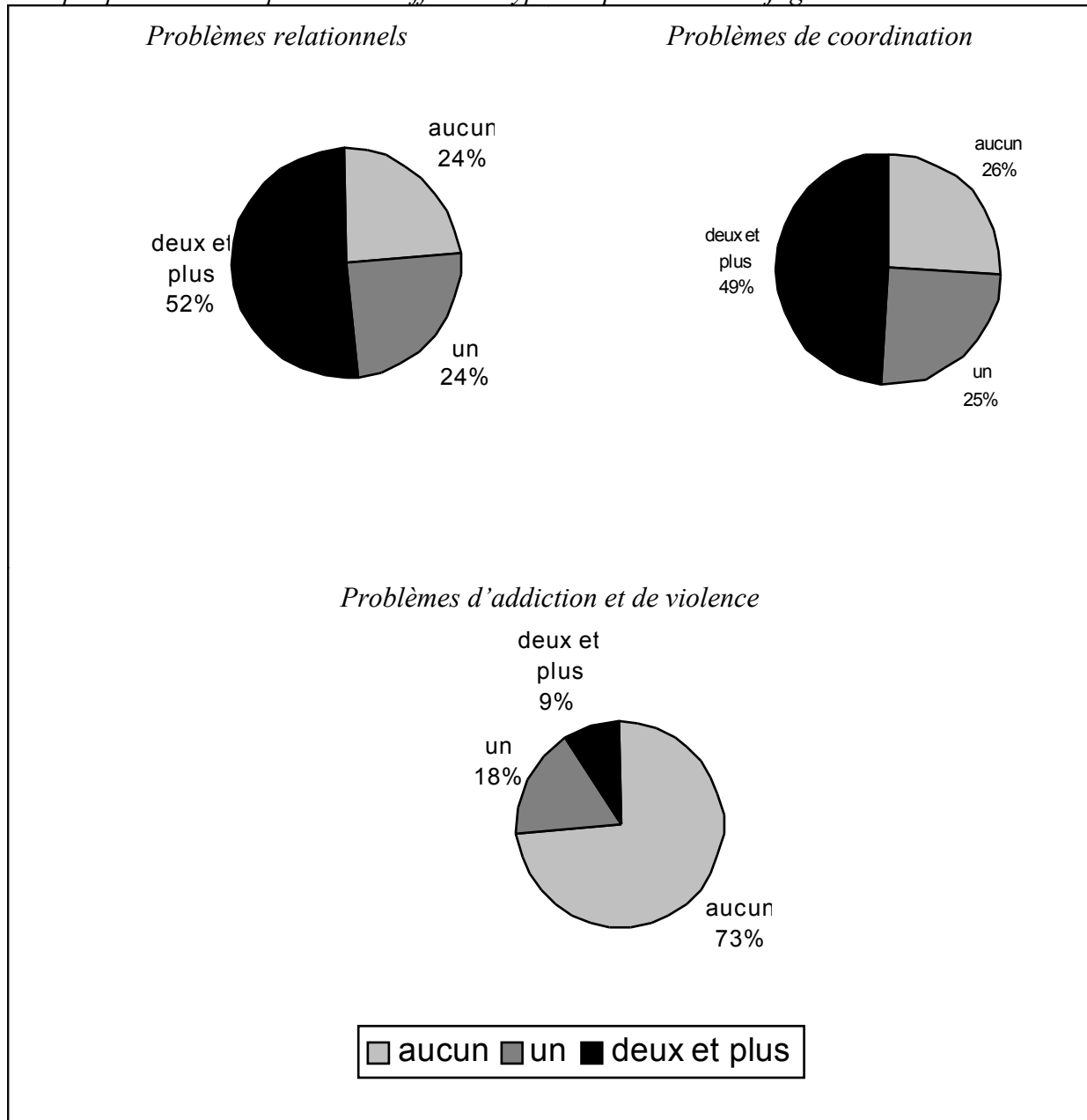
Tableau 5.61: Fréquences des problèmes conjugaux (en %)

Indicateurs de problèmes conjugaux		Problème dans le passé	Problème dans le présent	Pas de problème	Asocia- tion H-F (Cramer)	Total (N)
Sérieux manque de communication (difficulté à exprimer des sentiments, des émotions)	F	28	18	54	.19**	100 (1534)
	H	29	14	57		100 (1534)
	C	36	27	38		100 (1534)
Des mésententes ou des problèmes dans les relations sexuelles	F	17	13	70	.25**	100 (1532)
	H	19	13	68		100 (1531)
	C	36	7	55		100 (1530)
D'importantes difficultés à se faire au caractère de l'autre, à sa personnalité, ses rythmes	F	19	8	72	.19**	100 (1534)
	H	12	5	83		100 (1534)
	C	33	3	64		100 (1534)
Des problèmes liés aux absences de l'autre	F	15	8	77	.17**	100 (1534)
	H	7	3	90		100 (1534)
	C	28	2	70		100 (1534)
Une forte déception sentimentale, du désamour	F	14	5	81	.25**	100 (1532)
	H	12	4	84		100 (1534)
	C	26	1	73		100 (1532)
Des problèmes d'infidélité de votre conjoint(e)	F	7	1	92	.25**	100 (1533)
	H	6	0	94		100 (1534)
	C	11	0	89		100 (1533)
Autres problèmes importants (préciser)	F	4	2	94	.35**	100 (1532)
	H	4	1	95		100 (1534)
	C	8	0	92		100 (1532)
Des rudesses ou contraintes sexuelles contre vous	F	4	1	95	.33**	100 (1533)
	H	4	0	96		100 (1532)
	C	6	0	94		100 (1531)
Des violences physiques contre vous	F	4	0	96	.41**	100 (1534)
	H	3	0	97		100 (1534)
	C	5	0	95		100 (1534)
Des problèmes avec la parenté de l'un ou de l'autre	C	22	15	63		100 (1534)
Des difficultés importantes à concilier les activités professionnelles et familiales	C	14	13	73		100 (1534)
Des sérieux désaccords dans la répartition des tâches ménagères ou d'éducation	C	14	9	77		100 (1534)
De sérieuses difficultés à trouver des rythmes ou des habitudes communes	C	11	9	80		100 (1534)
D'importants désaccords dans le choix des loisirs, l'occupation du temps libre	C	11	8	81		100 (1534)
Des désaccords importants dans les idées, les croyances, l'éducation des enfants	C	11	7	82		100 (1531)
Des désaccords concernant le projet de vie, le futur commun	C	7	8	85		100 (1533)
Une mauvaise utilisation de l'argent	C	6	3	91		100 (1534)
Des désaccords sérieux concernant une grossesse, un avortement, le nbre d'enfants	C	6	1	93		100 (1531)

Les problèmes de communication dans le couple sont assez fréquents : près de deux tiers des couples admettent avoir eu d'importantes difficultés de communication dans leur vie conjugale. Les mésententes dans les relations sexuelles sont elles aussi très courantes, tout comme la difficulté de se faire au caractère de l'autre et les problèmes avec la parenté du conjoint. Les autres problèmes sont moins souvent évoqués. L'infidélité sexuelle ou les problèmes d'argent ne concernent qu'environ un couple sur dix. De même, les violences physiques, les rudesses sexuelles, ou les désaccords concernant les grossesses sont rarement indiqués. Par ailleurs, les réponses féminines et masculines coïncident dans une large mesure, les coefficients d'association étant élevés, surtout si l'on s'en tient à la distinction entre présence (soit dans le présent, soit dans le passé) et absence de problèmes.

De manière à voir si ces problèmes peuvent être rassemblés dans des sous-dimensions significatives, nous avons procédé à une analyse des correspondances. Trois axes structurent les données de manière intelligible. Le premier regroupe des comportements transgressant très clairement des normes majeures : violences physiques, rudesses sexuelles, problèmes d'alcool ou de drogues, problèmes d'infidélité, et mauvaise utilisation de l'argent du ménage sont distingués par cet axe. Ces *problèmes d'addiction et de violence* ne sont évoqués que par une minorité des couples. Un second axe regroupe le manque de communication, les problèmes liés aux relations sexuelles, les déceptions sentimentales et les difficultés de se faire au caractère de l'autre. Ces problèmes peuvent être qualifiés de *relationnels* : ils concernent les interactions dans le couple. Un troisième axe concerne les désaccords dans la répartition des tâches ménagères ou d'éducation, et la difficulté de concilier métier et famille, de trouver des rythmes et habitudes communs. Cette dimension s'assimile à des *problèmes de coordination* entre les conjoints. Le Graphique 5.12 présente la fréquence à laquelle apparaissent ces trois types de problèmes.

Graphique 5.12 : Fréquence des différents types de problèmes conjugaux



Il y a une majorité de couples qui présentent, dans leur parcours, de sérieux problèmes relationnels ou de coordination. La moitié d'entre eux en ont même eu plusieurs. Les problèmes d'addiction et de violence, par contre, ne concernent qu'une minorité de couples. Il y a donc une différence très nette entre les deux premiers types de problèmes d'une part, relativement fréquents, et les problèmes d'addiction et de violence de l'autre, beaucoup plus rares. Le couple contemporain n'est donc pas exempt de frustrations et de tensions. Les cas où ces tensions s'accompagnent de problèmes « pathologiques », impliquant, comme dans le cas des violences

physiques ou du viol conjugal, le non-respect de normes de comportement fondamentales, sont par contre rarement rapportés. Il faut donc distinguer des problèmes centrés sur la communication et les sentiments, qui sont fréquents, des problèmes d'addiction et de violence, relativement peu nombreux mais sans doute sous-estimés par notre instrument d'observation.

Communication

Le style de communication concerne la manière dont l'information circule lors de la résolution de problèmes, soit que les problèmes et sentiments s'expriment aisément, soit qu'au contraire, il y ait des sujets tabous, des gênes et des difficultés à communiquer. Dans cette perspective, on a mesuré la qualité de la communication par quatre questions : l'échange d'informations, fonctionnelles ou émotionnelles, l'écoute et la présence de thèmes tabous¹¹⁷.

Sur une échelle qui additionne les réponses des deux conjoints sur les quatre indicateurs considérés (pour un score maximum de douze points), 82% des couples se trouvent dans le quart supérieur et ont donc une communication qui peut être qualifiée de bonne (au moins neuf points sur douze) et seul 1% (vingt-trois couples) ont moins de sept points et présentent donc une communication que l'on peut qualifier de mauvaise.

Tableau 5.62: Distribution des indicateurs de la qualité de la communication dans le couple (en %)

Indicateurs de qualité de la communication		Tout à fait vrai	Plutôt vrai	Plutôt faux	Tout à fait faux	Total (N)	Associations réponses H-F (Gammas)
Les informations utiles circulent en général bien et au bon moment	H	64	34	2	0	100 (1534)	
	F	61	34	4	1	100 (1532)	.24**
Chacun(e) exprime bien ses joies et ses soucis	H	60	36	4	0	100 (1532)	
	F	56	35	7	1	100 (1534)	.25**
Quand quelqu'un parle, il/elle est généralement écouté (même si pas approuvé)	H	70	28	2	1	100 (1534)	
	F	70	28	2	0	100 (1534)	.17**
Chez vous aussi, il y a des sujets « tabous », des non-dits	H	6	22	25	46	100 (1534)	
	F	9	22	22	48	100 (1532)	.27**

Sur trois des quatre indicateurs (Tableau 5.62), la grande majorité des conjoints, quelque soit leur sexe, répondent « tout à fait vrai » ou « plutôt vrai ». Dans plus d'un quart des couples, cependant, il y a des sujets tabous et des non-dits. Par ailleurs, il n'existe que très peu de désaccords entre les partenaires à propos de la communication (seuls 3% des couples ont été écartés de nos analyses pour cause de gros écarts de réponse).

¹¹⁷ Cf. Heavey et al. (1996).

Cette tendance moyenne des couples à percevoir leur communication comme bonne cache cependant de grandes différences de niveau. Ainsi, seuls 42% des couples ont donné des réponses impliquant une communication optimale ou presque (soit « tout à fait vrai » en réponse aux trois premières questions, et « tout à fait faux » en réponse à la quatrième) sur au moins trois des quatre indicateurs. Compte tenu de la forte désirabilité sociale associée à la question, un indice a été créé qui considère les réponses « plutôt vrai » comme indicatrices d'une communication mitigée¹¹⁸. On voit alors que bon nombre de couples (58%) présentent certaines difficultés à communiquer.

Le conflit conjugal

Par la dimension du conflit, on entend évoquer les cas de non-concordance entre les attentes des membres du couple. La fréquence des disputes qui résultent de ces divergences est un premier indicateur du niveau de conflit conjugal. Il faut aussi connaître la gravité des disputes et la rapidité des réconciliations, certains couples ayant des disputes fréquentes mais bénignes et facilement résolues. D'autres encore, bien que ne se disputant peu, développent des tensions latentes, non exprimées ouvertement.

Ces distinctions ne visent pas à présenter la famille contemporaine comme conflictuelle par nature, mais plutôt à illustrer le fait que les divers fonctionnements conjugaux présents aujourd'hui génèrent des tensions et contradictions aux formes diverses. Quatre indicateurs ont approché le conflit : la fréquence des disputes, leur intensité, la facilité des réconciliations et la présence de tensions latentes dans le couple¹¹⁹. Ces indicateurs sont présentés dans le Tableau 5.63, qui distingue les réponses des femmes et des hommes, ensuite amalgamées dans des indices de couple¹²⁰.

¹¹⁸ L'indice de qualité de la communication est en effet fortement corrélé à l'échelle de conformisme (gamma de .68**).

¹¹⁹ L'intitulé de la question sur la fréquence des disputes est le suivant : « Dans tout couple, il arrive que l'on se dispute, et c'est souvent utile. Ces temps-ci, entre vous, à quelle fréquence des disputes se produisent-elles ? » Les modalités de réponses vont de « environ tous les jours » à « presque jamais ». La gravité a été mesurée par l'indicateur suivant : « Comment ont été ces disputes ? », auquel on pouvait répondre par « il y a eu des disputes graves », « seulement des disputes sérieuses mais pas graves », et « uniquement des disputes légères, de détail ». S'agissant des réconciliations, à la question « Et dans l'ensemble, comment se sont passées vos réconciliations ? » les réponses possibles étaient « rapides, assez faciles », « plutôt lentes, mal aisées », « vraiment difficiles ou incomplètes ». Enfin, on a cherché à déceler la présence de tensions latentes, en posant la question suivante : « Au cours de ces derniers six mois, avez-vous eu – très souvent, assez souvent, parfois, rarement ou jamais – des tensions sérieuses mais qui n'ont pas éclaté en disputes ? ».

¹²⁰ On a procédé de deux manières pour construire les indices de couple. Pour mesurer la fréquence et l'intensité des disputes, la variable couple fait la moyenne des réponses individuelles des conjoints. Il faut souligner, cependant, que les conjoints ne donnent pas toujours les mêmes estimations des conflits et des tensions. Nous avons écarté 13% des couples des analyses portant sur la fréquence des conflits, et 7% des couples de celles portant sur leur intensité, à cause de réponses discordantes. Ces couples feront l'objet d'une section à part. Pour les deux autres variables, ce sont les réponses allant dans le sens d'une plus grande conflictualité qui l'emportent sur les autres. Le choix de cette méthode se justifie par les très faibles effectifs des modalités indicatives de conflits sur les deux dernières variables.

Tableau 5.63: Distribution des indicateurs de conflit (en %)

Indicateurs de conflit	Femmes	Hommes ¹²¹	Couple
<i>Fréquence des disputes</i>			
Plus d'une fois par mois	29	27	22
Environ une fois par mois	22	24	20
Moins d'une fois par mois	49	48	58
Total (N)	100 (1528)	100 (1531)	100 (1342)
<i>Intensité des disputes*</i>			
Graves	2	2	2
Sérieuses, mais pas graves	22	22	30
Légères, de détail	50	49	31
Pas de disputes	28	27	37
Total (N)	100 (1105)	100 (1122)	100 (1427)
<i>Nature des réconciliations*</i>			
Vraiment difficiles	2	3	4
Plutôt lentes, malaisées	14	11	16
Rapides, assez faciles	84	85	80
Total (N)	100 (1101)	100 (1117)	100 (1331)
<i>Fréquence des tensions latentes</i>			
Assez souvent	5	3	4
Parfois/rarement	45	43	64
Jamais	50	54	32
Total (N)	100 (1534)	100 (1534)	100 (1480)

* Question qui n'a pas été posée aux individus qui ne se sont jamais disputés.

Plus de quatre couples sur dix ont une dispute au moins une fois par mois et trois conjoints sur dix jugent leurs disputes sérieuses voire graves, sans qu'il y ait, au niveau global, de différences notoires entre les perceptions féminine et masculine¹²². Quand les deux critères de la fréquence et de l'intensité sont considérés simultanément, on constate que 17% des couples ont des disputes relativement fréquentes (plus d'une fois par mois) et sérieuses. En résumé, un couple de l'échantillon sur cinq environ présente des conflits conjugaux récurrents, ce qui est loin d'être négligeable.

La fréquence des tensions et des disputes, leur intensité, et la capacité des couples à se réconcilier, sont corrélées. En effet, plus les disputes sont fréquentes, plus elles sont graves, et les réconciliations difficiles. Ainsi, les disputes sont sérieuses ou graves dans 60% des couples caractérisés par de nombreux conflits, et seulement dans 33% des couples ne se disputant que

¹²¹ Les associations entre les réponses des hommes et les réponses des femmes sont les suivantes: pour la fréquence des disputes, le gamma est de .51**, pour l'intensité des disputes de .45**, pour la nature des réconciliations de .52**, et pour la fréquence des tensions de .28**.

¹²² Il faut souligner, cependant, que les conjoints ne donnent pas toujours les mêmes estimations des conflits et des tensions. Nous avons écarté des analyses portant sur la fréquence et l'intensité des conflits environ 15% des couples, parce que les estimations des conjoints étaient par trop discordantes. Ces couples feront l'objet d'une section à part.

rarement. Contrairement à l'hypothèse qui voudrait que les couples privilégient soit les conflits ouverts, soit les tensions latentes, les deux formes de conflictualité vont de pair : plus le couple a des conflits ouverts, plus il tend à présenter des tensions latentes¹²³.

Résumé

Problèmes et conflits sont présents dans une proportion relativement importante de couples contemporains. Ils concernent d'abord des aspects relationnels et la coordination des activités et des rythmes, et sont très imbriqués les uns aux autres, comme le montrent diverses analyses bivariées et multivariées (analyse des correspondances). On fait figurer, dans le Tableau 5.64, les coefficients de corrélation de Pearson entre les indices dichotomisés.

Tableau 5.64: Associations bivariées entre les dimensions des problèmes de couple (variables dichotomiques, coefficients de corrélation de Pearson)

	Problèmes de couple		Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)			Communica- tion Mitigée VI	Conflits	
	Actuels I	Actuels ou passés II	Addiction et violence III	Relationnels IV	Coordina- tion V		Fréquents VII	Sérieux ou graves VIII
I	1							
II	.43**	1						
III	.21**	.51**	1					
IV	.37**	.65**	.39**	1				
V	.47**	.71**	.27**	.39**	1			
VI	.22**	.24**	.13**	.21**	.23**	1		
VII	.23**	.15**	.06*	.14**	.15**	.08**	1	
VIII	.27**	.28**	.18**	.26**	.24**	.17**	.30**	1

Les différents types de problèmes, la qualité de la communication, la fréquence et la gravité des conflits sont positivement corrélés. Les couples dont la communication est mitigée sont aussi ceux qui ont les disputes les plus graves et qui connaissent le plus de problèmes conjugaux. Ainsi, 44% des couples ayant une communication mitigée vivent des disputes graves contre 23% de ceux qui ont une bonne communication. Les couples ayant une mauvaise communication ont également plus de problèmes conjugaux, en particulier relationnels mais aussi de coordination ou d'addiction et de violence.

De manière à amalgamer les indicateurs que nous venons de présenter dans des mesures synthétiques de couple, plus faciles à mettre en rapport avec le fonctionnement conjugal et le positionnement social, nous avons sélectionné huit indicateurs de problèmes et de conflits qui ont

¹²³ Puisque toutes les dimensions du conflit sont fortement liées, nous avons décidé de ne retenir, dans les analyses qui suivent, que la fréquence et l'intensité des conflits conjugaux.

été systématiquement utilisés dans les analyses qui suivent¹²⁴. Pour les problèmes de couple, nous avons construit cinq indices sommant respectivement, les problèmes présents, les problèmes présents et passés, les problèmes d'addiction et de violence, les problèmes relationnels et les problèmes de coordination. Nous avons isolé les couples présentant significativement plus de problèmes que la moyenne, soit ceux qui ont :

- plus de cinq problèmes dans leur parcours (25% des couples);
- plus de deux problèmes au moment de l'interview (23% des couples);
- plus de deux problèmes relationnels dans leur parcours (29%);
- plus de deux problèmes de coordination dans leur parcours (29%);
- au moins un problème d'addiction et de violence dans leur parcours (27%);

Pour la communication, nous avons distingué les couples présentant une communication non optimale des couples ayant obtenu le score maximum sur l'ensemble des indicateurs. En suivant ce critère, 58% de couples ont une communication mitigée.

Pour les conflits de couple, on a distingué les couples selon qu'ils présentent :

- des disputes fréquentes, plus d'une fois par mois (22%);
- des disputes sérieuses ou graves (32%);

L'influence du conformisme

On peut prédire que l'évocation dans une situation d'interview des problèmes et conflits est fortement fonction du degré de conformisme des répondants. Sujet tabou par excellence, les problèmes conjugaux ont certainement été sous-évalués dans notre enquête, sans qu'il soit évidemment possible de dire de combien. En tous les cas, les résultats confirment l'influence du conformisme social en la matière : les couples conformistes rapportent sensiblement moins de problèmes de tout genre. Ainsi, 43% des couples très conformistes disent avoir rencontré dans le passé ou dans le présent au maximum un problème, alors que c'est le cas de seulement 17% des peu conformistes ($\gamma=.37^{**}$)¹²⁵.

La qualité de la communication s'avère également fortement associée au degré de conformisme. On trouve 29% de bons communicateurs parmi les peu conformistes, contre 63% parmi les conformistes ($\gamma=.46^{**}$). Il en va de même pour la fréquence et l'intensité des

¹²⁴ L'utilité de ces indices tient au fait qu'ils permettent de mesurer l'effet des facteurs familiaux et sociaux sur le mal-fonctionnement du couple. Leur valeur descriptive est limitée puisque la plupart des coupures ont été établies en suivant un critère statistique.

¹²⁵ Dans ce calcul et les suivants, l'indice de conformisme a été allégé des éléments relatifs aux dimensions en questions (problèmes conjugaux, communication, etc.) afin d'éviter de faire des tautologies.

disputes. Pour ne citer qu'un exemple, 30% des non-conformistes disent se disputer plus d'une fois par mois contre 5% des conformistes ($\gamma=.51^{**}$).

Au vu de ces résultats, nous contrôlerons statistiquement les principales associations présentées dans ce chapitre par l'indice de conformisme, de manière à voir si elles sont robustes ou non.

5.2. LE FONCTIONNEMENT CONJUGAL

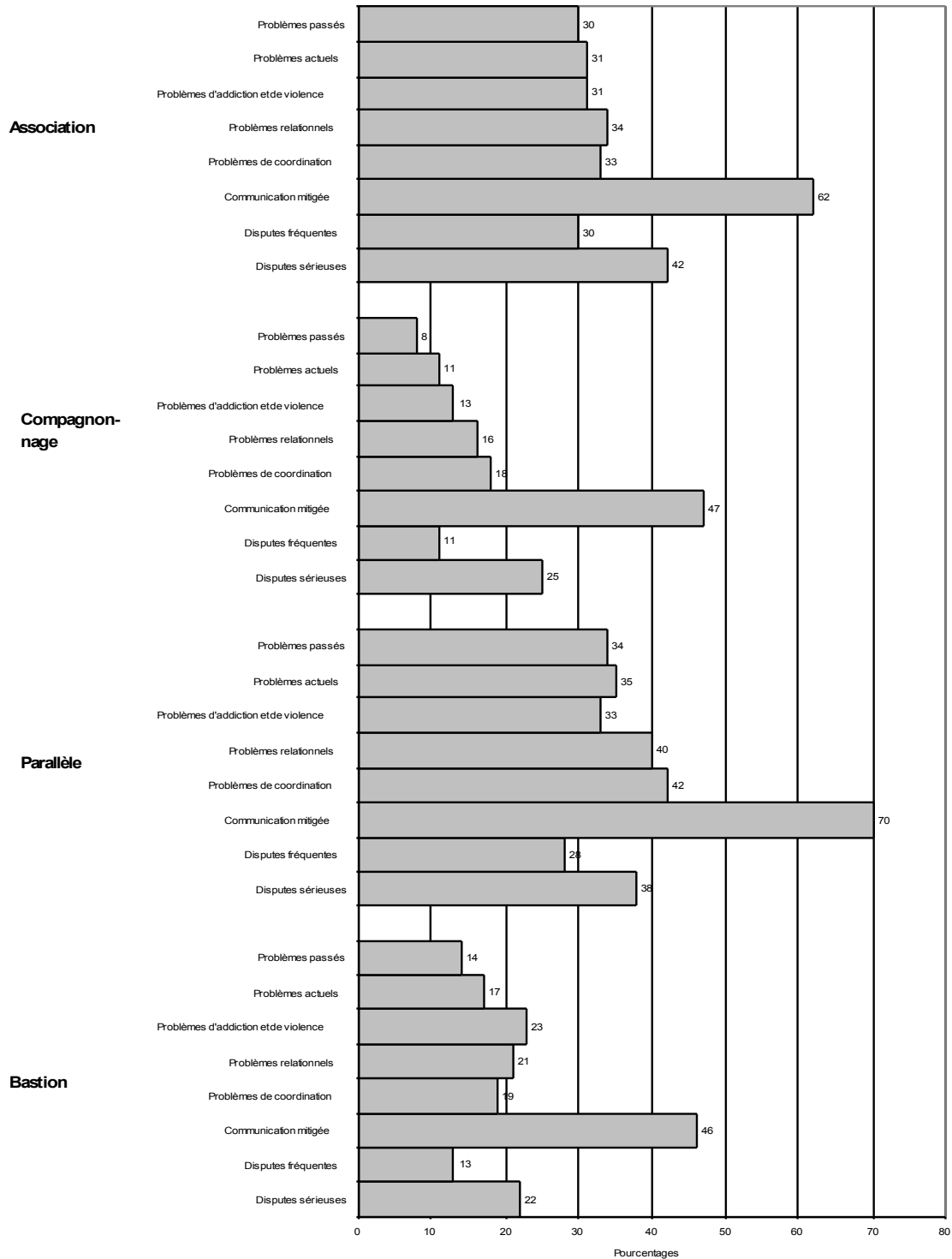
Les types de fonctionnement conjugaux sont-ils associés à des intensités de problèmes et de conflits spécifiques ? Nous considérerons dans cette section les effets des types de cohésion et de régulation.

Types de cohésion

Comme le montre le Graphique 5.13, les couples Compagnonnage et Bastion sont bien davantage épargnés par les problèmes et les conflits que les couples Association et Parallèle. Les couples caractérisés par l'autonomie souffrent donc plus de problèmes d'addiction et de violence, de relations ou de coordination que les couples fusionnels¹²⁶. Par ailleurs, la fréquence et la gravité des conflits, ainsi que la qualité de la communication, dépendent fortement, elles aussi, du type de cohésion.

¹²⁶ Ces résultats tiennent quand on les contrôle par le degré de conformisme du couple; ils sont cependant moins prononcés en cas de fort conformisme. Ainsi, parmi les non conformistes 41% des couples de type parallèle ont des problèmes dans le présent, contre 14% des couples de type compagnonnage. Parmi les couples conformistes les scores sont plus proches (de 15% contre 8%).

Graphique 5.13 : Distribution des indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon les types de cohésion (en %)



Ainsi, un tiers des couples ayant une cohésion de type Parallèle connaissent un nombre de problèmes importants, contre seulement un couple de type Compagnonnage sur dix. Ceux-ci se

distinguent par une faible fréquence des problèmes de communication. Il y a également une influence très claire du type de cohésion sur la fréquence et l'intensité des disputes. Les couples de type Association et Parallèle présentent les disputes les plus fréquentes et les plus graves.

Il y a donc bien une relation forte entre la cohésion et ces différents aspects du mal fonctionnement conjugal, qui tient essentiellement au degré de fusion. La différence entre couples fusionnels et autonomes est en effet plus grande, du point de vue des conflits, problèmes et modes de communication, que la différence entre couples ouverts et fermés. On relèvera cependant que les couples de type Parallèle (soit ceux qui sont à la fois autonomes et fermés) présentent systématiquement davantage de problèmes que les couples Association (autonomes et ouverts), et ceci de manière assez affirmée s'agissant de la coordination des rythmes et des activités.

Les indicateurs de problèmes et de conflits présentent donc tous une grande stabilité dans leur relation avec la cohésion : l'autonomie est associée à des problèmes et conflits accrus. La clôture du couple a un effet moindre que celui de l'autonomie, la configuration autonomie-clôture des couples de type Parallèle étant celle qui engendre le plus de tensions dans le couple. On dira donc que l'autonomie conjugale se vit d'autant plus mal que les frontières externes du couple sont closes.

Types de régulation

S'il apparaît clairement que l'ampleur des problèmes conjugaux est liée aux types de cohésion, qu'en est-il de la régulation ? Le Tableau 5.65 présente les associations existant entre la typologie de régulation et les dysfonctionnements de couple.

Tableau 5.65: Distribution des indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon les types de régulation (en %)

	Partage négocié	Routinier	Fonctionnel matricentré	Charismatique féminin	Normatif sexué	N	V de Cramer
<i>Problèmes de couple</i>							
Problèmes présents actuellement	13	16	21	31	32	1534	.19**
Problèmes présents actuellement ou antérieurement	17	21	21	32	33	1534	.15**
<i>Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)</i>							
Problèmes d'addiction et de violence présents	22	26	20	34	31	1534	.12**
Problèmes relationnels présents	25	27	24	32	36	1534	.10**
Problèmes de coordination présents	20	24	23	38	39	1534	.18**
<i>Qualité de la communication</i>							
Communication mitigée	51	55	52	63	65	1479	.12**
<i>Conflits</i>							
Disputes fréquentes	17	18	22	28	22	1342	.09*
Disputes sérieuses ou graves	15	16	19	24	20	1534	.08*

Les types de régulation Charismatique féminin et Normatif sexué sont très clairement associés à des niveaux de problèmes sensiblement supérieurs à ceux des trois autres types. La différence est particulièrement importante quant aux problèmes de coordination, mais elle existe aussi pour les problèmes relationnels et les problèmes d'addiction et de violence. La communication est également moins bonne dans ces deux types. La fréquence et la gravité des disputes, par contre, sont peu sensibles aux types de régulation.

Il y a donc bien une relation forte entre la régulation et la plupart des indicateurs du mal-fonctionnement conjugal, qui tient essentiellement au degré de différenciation, de sexuation et de rigidité de la répartition des rôles et du pouvoir¹²⁷. Les différences semblent moins fortes, toutefois, que celles engendrées par la cohésion.

Résumé

La cohésion et la régulation ont une influence sur les problèmes et les conflits de couple. En règle générale, les couples très fusionnels, où les activités et identités communes sont extrêmement valorisées, où le « je » individuel passe après le « nous couple », présentent beaucoup moins de problèmes et de conflits. La clôture joue un rôle plus marginal mais tout de même repérable : les couples ouverts présentent moins de problèmes et de conflits que les couples

¹²⁷ Ces résultats résistent largement au contrôle par l'indice de conformisme, tout en étant plus forts en cas de non-conformisme.

fermés. Quant à la régulation, elle a, elle aussi, une influence assez forte sur les problèmes conjugaux. Les conflits et problèmes de couple augmentent en la présence de sexualisation du pouvoir et des rôles. Les régulations de type « traditionnel », c'est-à-dire celles qui sont marquées par de fortes différences entre les sexes, produisent des niveaux de mal-fonctionnement supérieurs.

L'autonomie et la différenciation sexuée sont donc préjudiciables au fonctionnement conjugal. En d'autres mots, les couples présentant le moins de signes de mal-fonctionnement sont ceux qui placent le couple avant les droits et prérogatives des individus et qui évitent les modèles sexués et rigides de répartition des rôles et du pouvoir.

5.3. FACTEURS EXTERNES

Si les problèmes et conflits conjugaux dépendent des types de cohésion et de régulation, sont-ils également liés aux problèmes que rencontrent les conjoints dans leur vie professionnelle et leur santé ? De même, la qualité de l'environnement de vie du couple a-t-elle une influence sur ses problèmes ? Enfin, les relations vécues dans les familles d'origine, lors de l'enfance et l'adolescence des conjoints, interviennent-elles également ? On considérera dans cette section trois séries de facteurs externes au couple mais susceptibles d'influencer son fonctionnement : les problèmes externes ou « accidents de parcours », la qualité de l'environnement de vie¹²⁸ et les expériences vécues dans la famille d'origine.

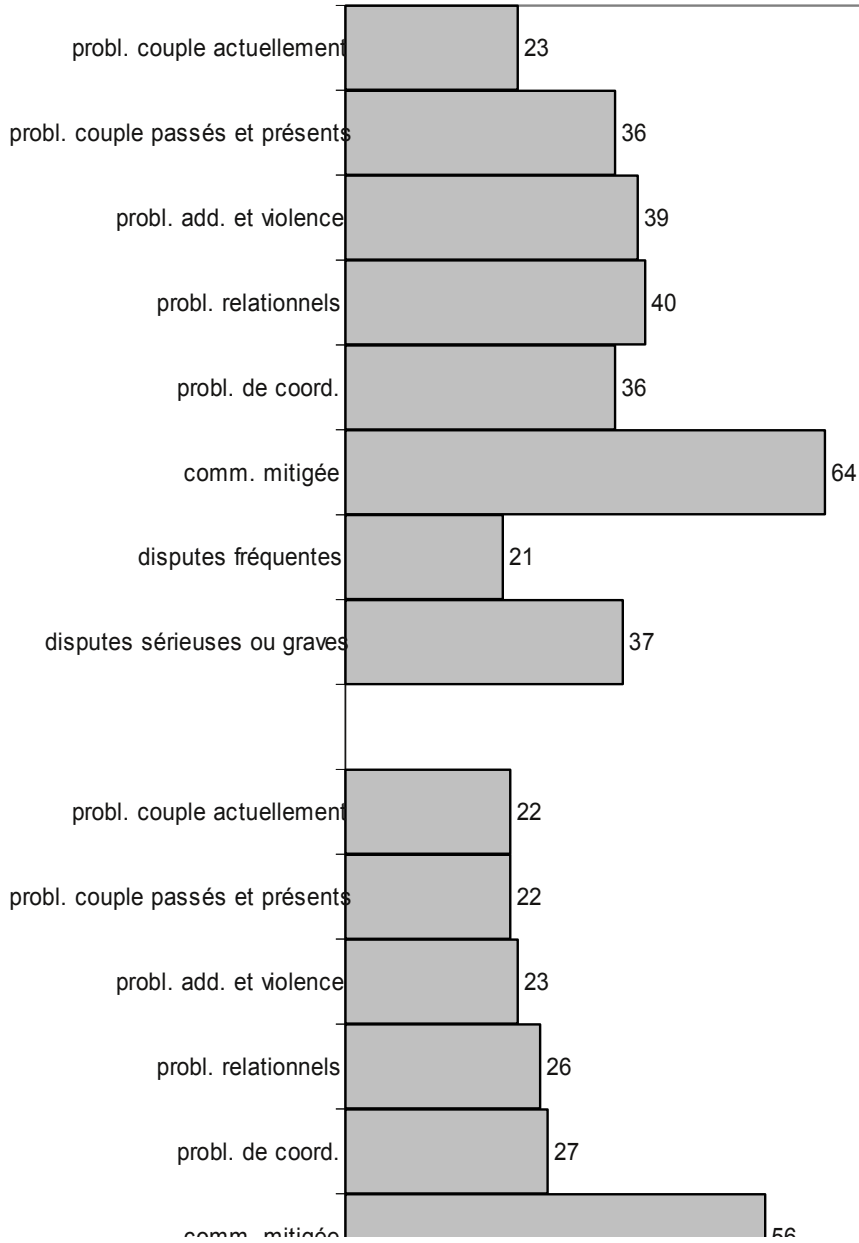
Accidents de parcours (problèmes externes) et qualité de l'environnement de vie

Nous considérerons les trois types d'accidents de parcours présentés dans le chapitre 2 : difficultés socio-économiques, problèmes sanitaires, et problèmes de désintégration. Les individus présentant des difficultés socio-économiques ont une probabilité plus forte que les autres de développer des problèmes conjugaux (Graphique 5.14). Cette association est particulièrement prononcée concernant les problèmes d'addiction et de violence, dont souffrent 39% des couples ayant des problèmes socio-économiques, contre seulement 23% des couples sans ce genre de problèmes. Des différences du même ordre de grandeur existent pour les problèmes relationnels et les problèmes de coordination. Les disputes, par contre, sont très peu sensibles aux difficultés socio-économiques¹²⁹.

¹²⁸ Dans le sens de la qualité de l'environnement de vie du couple.

¹²⁹ Ces résultats ne sont pas affectés par l'échelle de conformisme.

Graphique 5.14 : Distribution des indicateurs de mal-fonctionnement du couple selon qu'il y a ou non des difficultés socio-économiques (en %)



Contrairement aux problèmes de types socio-économiques, les problèmes sanitaires ne sont pas associés aux problèmes conjugaux. Quant aux problèmes de désintégration, ils sont positivement associés aux problèmes conjugaux mais de manière faible et peu régulière. En résumé, les problèmes socio-économiques ont un effet assez marqué sur les problèmes de couple : le fait d'être au chômage ou de connaître des difficultés financières a des répercussions négatives sur le fonctionnement du couple. Les autres problèmes externes ont par contre une influence marginale.

Qu'en est-il de l'effet de l'environnement de vie ? Le Tableau 5.66 présente les différents indicateurs de mal-fonctionnement selon la qualité de l'environnement, qui a été mesurée, rappelons-le, par une série d'indicateurs touchant aux services de proximité et au cadre de vie¹³⁰.

Tableau 5.66: Distribution des indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon la qualité des ressources environnementales (en %)

	Excellente	Bonne	Médiocre	Mauvaise	N	Gamma
<i>Problèmes de couple</i>						
Problèmes présents actuellement	18	27	20	28	1478	.10*
Problèmes présents actuellement ou antérieurement	21	25	24	31	1479	.12**
<i>Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)</i>						
Problèmes d'addiction et de violence présents	27	25	26	30	1479	.04 (ns)
Problèmes relationnels présents	26	29	31	32	1479	.07 (ns)
Problèmes de coordination présents	24	32	25	35	1479	.10*
<i>Qualité de la communication</i>						
Communication mitigée	54	56	61	61	1428	.09*
<i>Conflits</i>						
Disputes fréquentes	18	25	19	23	1290	.05 (ns)
Disputes sérieuses ou graves	27	34	33	35	1373	.09*

Les problèmes de couple ne dépendent que marginalement de la qualité de l'environnement de vie. Seul l'indice sommant les problèmes actuels lui est associé : ces problèmes sont un peu plus nombreux lorsque la qualité de l'environnement de vie est fortement problématique, mais la relation n'est pas régulière.

En résumé, si les problèmes économiques sont effectivement associés à une plus forte prégnance des problèmes conjugaux, force est de constater que les autres types de problèmes, tant ceux qui concernent la santé que l'environnement de vie, n'ont qu'un impact très limité sur le mal-fonctionnement des couples.

La famille d'origine

Les expériences vécues dans la famille d'origine ont-elles une influence sur les problèmes conjugaux ? Pour répondre à la question, on prendra en compte deux indicateurs : la présence d'un divorce dans le couple parental et l'évaluation du climat familial, serein ou conflictuel, durant l'enfance. Le Tableau 5.67 rapporte les proportions de femmes et d'hommes qui ont connu

¹³⁰ Se référer au chapitre 2 pour une description des indicateurs de cette dimension, ainsi que de l'indice globale.

un climat familial conflictuel durant l'enfance ou dont les parents ont divorcé. La dernière ligne rassemble les résultats au niveau du couple¹³¹.

Tableau 5.67: Distribution des réponses données par les couples sur les indicateurs de problèmes de la famille d'origine (divorce et climat familial) (en %)

	Divorce chez les parents			Climat familial lors de l'enfance		
	Absence	Présence	Total (N)	Serein	Conflictuel	Total (N)
Femmes	88	12	100 (1534)	70	30	100 (1534)
Hommes	89	11	100 (1534)	78	22	100 (1530)
Couples	79	21	100 (1534)	57	43	100 (1530)

Le divorce parental ne concerne environ qu'un couple sur cinq. Avoir grandi dans un climat conflictuel dans la famille d'origine est une expérience beaucoup plus répandue puisque près d'un couple sur deux a vécu dans un climat conflictuel durant l'enfance¹³². Quels effets ont donc ces deux types d'expériences sur les problèmes conjugaux ? Le Tableau 5.68 suggère que le divorce des parents a un impact mineur sur le mal-fonctionnement des couples.

¹³¹ Le couple a été placé dans la catégorie « présence de divorce » si l'un ou l'autre des conjoints a vu ses parents divorcer. La même logique a été suivie pour le climat familial.

¹³² Si le fait d'avoir passé son enfance dans un climat familial conflictuel et le divorce parental sont corrélés (V de Cramer de .29** pour les femmes, et de .10** pour les hommes), l'association entre ces deux dimensions du conflit familial est loin d'être parfaite. Bon nombre d'individus ont donc connu un climat familial conflictuel sans qu'il y ait eu divorce des parents. Plus intéressant peut-être, un nombre non négligeable de personnes perçoivent le climat familial durant l'enfance comme serein, alors que leurs parents ont divorcé. C'est le cas de 35% des femmes et de 44% des hommes dont les parents ont divorcé. Il faut donc bien distinguer la présence d'un divorce dans le couple parental et la qualité du climat familial durant l'enfance, deux dimensions qui ne sont pas synonymes.

Tableau 5.68: Distribution des indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon la présence de divorce chez les parents des conjoints (en %)

	Divorce chez les parents de l'homme				Divorce chez les parents de la femme			
	Présence	Absence	N	V de Cramer	Présence	Absence	N	V de Cramer
<i>Problèmes de couple</i>								
Problèmes présents actuellement	23	28	1534	.04 (ns)	22	30	1534	.06*
Problèmes présents actuellement ou antérieurement	24	35	1534	.08**	24	33	1534	.07**
<i>Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)</i>								
Problèmes d'addiction et de violence présents	26	36	1534	.07**	25	41	1534	.12**
Problèmes relationnels présents	28	35	1534	.05 (ns)	28	34	1534	.04 (ns)
Problèmes de coordination présents	29	36	1534	.05 (ns)	28	36	1534	.06*
<i>Qualité de la communication</i>								
Communication mitigée	57	63	1480	.04 (ns)	58	53	1480	.04 (ns)
<i>Conflits</i>								
Disputes fréquentes	21	29	1342	.06 (ns)	21	24	1343	.02 (ns)
Disputes sérieuses ou graves	33	31	1424	.01 (ns)	33	30	1425	.02 (ns)

Les fréquences des disputes et des problèmes conjugaux sont en effet très proches que l'on vienne d'un milieu familial où il y a eu ou non un divorce. Ce constat est valable tant pour la famille d'origine des femmes que pour celle des hommes. Le climat dans la famille d'origine a, par contre, un effet significatif sur les problèmes de couple (Tableau 5.69).

Tableau 5.69: Distribution des indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon le climat familial pendant l'enfance des conjoints (en %)

	Climat familial pendant l'enfance de l'homme				Climat familial pendant l'enfance de la femme			
	Serein	Conflictuel	N	V de Cramer	Serein	Conflictuel	N	V de Cramer
<i>Problèmes de couple</i>								
Problèmes présents actuellement	22	27	1530	.05 (ns)	20	31	1534	.12**
Problèmes présents actuellement ou antérieurement	23	33	1531	.10**	20	37	1534	.18**
<i>Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)</i>								
Problèmes d'addiction et de violence présents	24	35	1530	.10**	23	35	1534	.13**
Problèmes relationnels présents	28	33	1530	.05 (ns)	24	42	1534	.18**
Problèmes de coordination présents	28	35	1530	.06 (ns)	25	39	1534	.14**
<i>Qualité de la communication</i>								
Communication mitigée	57	60	1476	.03 (ns)	56	62	1480	.06*
<i>Conflits</i>								
Disputes fréquentes	21	24	1343	.03 (ns)	21	25	1338	.04 (ns)
Disputes sérieuses ou graves	32	35	1421	.03 (ns)	30	37	1425	.07*

Ainsi, les couples où la femme a vécu dans un environnement conflictuel durant l'enfance présentent sensiblement plus de problèmes de tous ordres. Cette association ne concerne cependant pas la communication ou les conflits, qui sont indépendants du climat dans la famille d'origine. De même, le climat dans la famille d'origine de l'homme a un effet beaucoup plus faible. Ces résultats sont confirmés par une série de régressions logistiques, qui considèrent l'effet de tous ces facteurs sur les indicateurs de mal-fonctionnement (Tableau 5.70).

Tableau 5.70: Problèmes et conflits conjugaux en fonction du divorce des parents et du climat familial pendant l'enfance. Régressions logistiques avec odd ratios.

	Problèmes de couple		Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)			Communication Mitigée	Conflits	
	Actuels	Actuels ou passés	Addiction et violence	Relationnels	Coordination		Fréquents	Sérieux ou graves
Divorce chez les parents de la femme	1.18	1.05	1.66**	.89	1.07	.68*	1.06	.76**
Divorce chez les parents de l'homme	1.17	1.39**	1.32	1.24	1.22	1.24	1.44	.8
Climat familial mauvais pendant l'enfance de la femme	1.69**	2.23**	1.57*	2.28**	1.80**	1.37*	1.13	1.45*
Climat familial mauvais pendant l'enfance de l'homme	1.15	1.42*	1.47*	1.12*	1.23	1.11*	1.16	1.18
Qualité de l'ajustement % d'individus bien classés.	77	76	74	71	71	58	78	68
Statistique du Chi ²	23.7	60	47.7	50.4	32.4	12.2	6.0	10.8
Valeur p	**	**	**	**	**	*	NS	*
N	1526	1526	1526	1526	1526	1470	1313	1420

ddl = 10; les effets correspondent à e^{β}

Le Tableau 5.70 précise ou confirme que c'est bien la qualité du climat familial et non la présence d'un divorce dans le couple parental qui est déterminant. Le climat dans la famille d'origine a des effets sur toutes les dimensions du mal-fonctionnement conjugal si ce n'est sur la fréquence des conflits. Ces effets sont relativement importants : la probabilité de connaître des problèmes relationnels est par exemple plus de deux fois plus grande (2.28) quand le climat familial pendant l'enfance de la femme était mauvais que quand il était satisfaisant.

En comparaison, l'effet négatif du divorce ne concerne que la présence de problèmes actuels dans le couple et les problèmes d'addiction et de violence. De plus, il faut noter que dans deux cas, ceux de la communication et de l'intensité des conflits (sérieux ou graves), la présence d'un divorce a même un effet positif¹³³ quand l'effet du climat familial est tenu constant, ce que fait la régression logistique. C'est surtout le climat dans la famille d'origine de la femme qui compte, puisque cet indicateur a un effet fort sur quatre des huit indicateurs de mal-fonctionnement, et un effet moyen sur trois autres. En comparaison, le climat dans la famille d'origine de l'homme n'est associé qu'à trois effets moyens.

Les expériences vécues dans la famille d'origine ont donc de l'importance pour comprendre les problèmes conjugaux. Ce résultat gagne encore en intérêt quand on précise que ce n'est pas le divorce parental mais le climat familial qui compte, et que l'histoire familiale de la femme a beaucoup plus d'effet que celle de l'homme.

¹³³ Un score inférieur à 1 indique en effet que le facteur décroît la probabilité de voir un problème émerger.

Résumé

La qualité de l'environnement de vie n'est pas déterminante dans l'émergence des problèmes conjugaux. Aucun lien ne semble exister entre les problèmes de coordination et de relations, la fréquence et la gravité des conflits d'une part, et le caractère problématique des ressources de l'environnement. En ce sens, on ne peut parler ni de cumul de situations préjudiciables à la vie du couple ni d'une détermination des conflits ou problèmes conjugaux par un environnement problématique.

A l'exception des problèmes socio-économiques, qui influencent négativement la dynamique du couple, on fait le même constat quant aux problèmes externes. Les associations qui lient les problèmes externes aux problèmes conjugaux sont généralement faibles. On cherchera à savoir, dans le chapitre suivant, si le coping ne vient pas médiatiser leurs effets. Reste donc l'effet du climat dans la famille d'origine de la femme, qui s'avère important.

5.4. LE STATUT SOCIAL

On peut faire deux hypothèses concurrentes concernant l'influence du statut social sur les problèmes conjugaux. D'une part, on peut penser que les couples qui possèdent de forts capitaux culturels et économiques vivent une relation de couple plus harmonieuse grâce à un environnement moins hostile ou plus maîtrisable. Si l'on suit cette hypothèse, qui met en avant un effet positif des ressources sociales sur les conflits et les problèmes, on prédira que plus le niveau de formation et le revenu du couple augmentent, moins il aura de conflits et de problèmes.

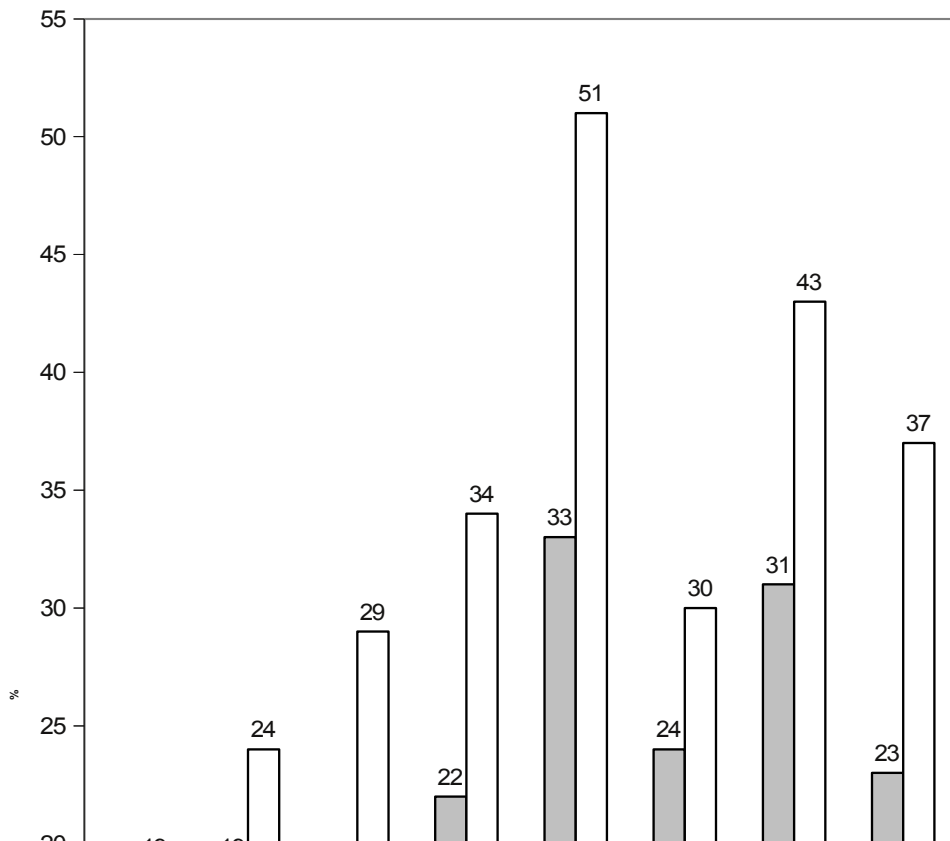
On rappellera toutefois que la qualité de l'environnement de vie et les problèmes externes n'ont qu'un faible effet sur les conflits et problèmes de couple (section précédente). On peut donc penser que l'effet du statut social est peut-être moins lié à des conditions de vie objectives qu'à la présence d'un ethos plus individualiste chez les couples bien pourvus en ressources sociales et culturelles. Si l'on suit cette voie, on peut faire l'hypothèse qu'un haut statut social, parce qu'il promeut un style de cohésion plus autonomiste (cf. chapitre 3), est associé à davantage de conflits et de problèmes conjugaux.

A l'encontre de cette explication, toutefois, il faut aussi considérer l'effet de la régulation, qui est plus normative et sexuée dans les couples à faibles ressources que dans le haut de la stratification. Or, nous l'avons vu, les styles de régulation normatifs et sexués produisent davantage de problèmes. Il est donc fort possible que les deux effets négatifs, de l'autonomie

dans le haut de la stratification, et de la différenciation dans le bas, se compensent et annulent pour ainsi dire l'impact du positionnement social des couples.

En ce qui concerne les problèmes conjugaux, la première hypothèse est infirmée. En effet, tant le niveau de formation, le revenu que la catégorie socio-professionnelle n'ont que très peu d'effet sur le nombre et le type de problèmes de couple. Il en va de même pour la qualité de la communication. Par contre, le niveau de conflit du couple est corrélé au statut social. Considérons, par exemple, le niveau de formation de la femme (Graphique 5.15).

Graphique 5.15 : Distribution des indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon le niveau de formation de la femme (en %)



Les femmes ayant un niveau de formation supérieur rapportent des conflits à la fois plus fréquents et plus graves que les femmes sans formation, ou à formation courte. Les problèmes relationnels sont également légèrement plus fréquents. On trouve des résultats identiques quand l'on considère le niveau de formation de l'homme. Quant au revenu du couple, il présente, lui aussi, une corrélation positive avec la fréquence et la gravité des conflits. Les couples à hauts revenus présentent davantage de problèmes de coordination des activités que les couples à faibles revenus (Tableau 5.71).

Tableau 5.71: Distribution des indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon le revenu du ménage (en %)

	Moins de 4'000 Frs.	4'001- 6'000 Frs.	6'001- 8'000 Frs.	8'001- 10'000 Frs.	Plus de 10'000 Frs.	N	gamma
<i>Problèmes de couple</i>							
Problèmes présents actuellement	23	23	24	23	25	1478	.02 (ns)
Problèmes présents actuellement ou antérieurement	25	24	23	24	30	1479	.06 (ns)
<i>Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)</i>							
Problèmes d'addiction et de violence présents	31	25	24	28	27	1479	.02 (ns)
Problèmes relationnels présents	28	29	28	27	32	1479	.03 (ns)
Problèmes de coordination présents	29	29	25	29	37	1479	.09*
<i>Qualité de la communication</i>							
Communication mitigée	58	57	57	58	61	1409	.04 (ns)
<i>Conflits</i>							
Disputes fréquentes	15	16	19	26	29	1272	.21**
Disputes sérieuses ou graves	27	25	27	41	38	1352	.19**

Si les problèmes conjugaux et la qualité de la communication ne diffèrent pas fortement selon le statut social, il en va autrement de la fréquence et de la gravité des conflits. C'est au haut de l'échelle sociale que les couples rapportent le plus fréquemment des disputes graves. On pourrait alors penser que les couples ayant de fortes ressources sociales et économiques extérioriseraient plus facilement leurs problèmes, alors que les couples à faibles ressources auraient plutôt tendance à laisser couvrir les problèmes sous forme de tensions non exprimées ouvertement. Mais force est de constater que les tensions qui n'éclatent pas en disputes sont également plus fréquentes dans le haut de l'échelle sociale : 35% des couples ayant un revenu supérieur à 10'000 Frs. les connaissent, contre 19% des couples gagnant moins de 4'000 Frs. Le statut social a donc un effet non négligeable sur les conflits des couples¹³⁴.

Le résultat essentiel de cette section tient donc dans le constat qu'il existe un lien assez fort entre statut social et degré de conflictualité du couple. En résumé, ce sont les couples à forts capitaux culturels et économiques qui sont les plus conflictuels. Or, comme on l'a vu dans un chapitre précédent, ces couples privilégient des styles de cohésion autonomistes. On peut donc faire l'hypothèse qu'un statut social élevé est associé au conflit conjugal parce qu'il favorise des attitudes plus autonomistes de la part des conjoints. Il y a là une explication que nous reprendrons dans le chapitre suivant.

¹³⁴ Cette association est particulièrement claire pour les couples non-conformistes. Ils sont 47% à avoir des disputes graves si leur revenu est supérieur à 8'000 Frs. et 29% s'il est inférieur à 6'000 Frs..

5.5. LE PARCOURS DE VIE

Voyons maintenant les variations existant selon la position dans le parcours de vie. On peut faire l'hypothèse que le niveau de problèmes d'un couple n'est pas fixe, défini une fois pour toute au début de la relation conjugale mais variable, sensible à la durée de vie commune et aux différentes phases de la vie familiale. Alternativement, il est fort possible que les couples développent des profils de problèmes relativement stables et permanents, une fois leur type de fonctionnement mis en place, soit après la mise en couple, soit après la venue du premier enfant. Il s'agira, dans la mesure du possible, de départager ces alternatives. Cette section évaluera donc l'effet de diverses dimensions du parcours de vie : la longévité du couple, la phase de la vie familiale, l'âge du répondant, la présence ou l'absence d'enfants, le fait d'être cohabitant ou marié, la remise en couple après un divorce.

La fréquence des problèmes est associée à la longévité du couple. Le Tableau 5.72 montre que les couples anciens présentent sensiblement moins de problèmes conjugaux. Par ailleurs, leurs disputes sont à la fois moins fréquents et moins graves. Le niveau de communication et la nature des problèmes conjugaux ne sont, en revanche, guère corrélés avec la durée du couple¹³⁵.

Tableau 5.72: Distribution des indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon la longévité du couple (en%)

	Moins de 10 ans	Entre 10 et 20 ans	Plus de 20 ans	N	gamma
<i>Problèmes de couple</i>					
Problèmes présents actuellement	29	26	18	1533	.20**
Problèmes présents actuellement ou antérieurement	24	27	24	1534	.02 (ns)
<i>Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)</i>					
Problèmes d'addiction et de violence présents	29	25	27	1534	.02(ns)
Problèmes relationnels présents	27	29	30	1534	.04 (ns)
Problèmes de coordination présents	31	31	27	1534	.07 (ns)
<i>Qualité de la communication</i>					
Communication mitigée	59	55	59	1480	.03 (ns)
<i>Conflits</i>					
Disputes fréquentes	29	26	14	1342	.30**
Disputes sérieuses ou graves	40	33	28	1424	.17**

¹³⁵ Ceci reste vrai pour tous les degrés de conformisme.

Les couples « jeunes » sont plus à risque que les couples « anciens ». Qu'en est-il des phases de la vie familiale (Tableau 5.73) ? On se rappelle que cette variable tient à la fois compte de l'âge des conjoints, de la présence d'enfants dans le ménage, et de l'âge de ceux-ci.

Tableau 5.73: Distribution des indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon les phases de la vie familiale (en%)

	Couples pré-enfants	Fam. pré-scolaires	Fam. scolaires	Fam. post-scolaires	Fam. post-enfants	Couples sans enfants	N	V de Cramer
<i>Problèmes de couple</i>								
Problèmes présents actuellement	21	32	28	20	17	13	1472	.15**
Problèmes présents actuellement ou antérieurement	23	23	31	24	22	23	1472	.09 (ns)
<i>Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)</i>								
Problèmes d'addiction et de violence présents	31	26	27	26	26	22	1473	.04 (ns)
Problèmes relationnels présents	31	25	34	30	28	23	1473	.08 (ns)
Problèmes de coordination présents	26	31	34	30	24	31	1474	.08 (ns)
<i>Qualité de la communication</i>								
Communication mitigée	55	59	57	60	59	56	1419	.03 (ns)
<i>Conflits</i>								
Disputes fréquentes	29	32	25	15	11	16	1288	.19**
Disputes sérieuses ou graves	36	33	39	28	25	33	1366	.12**

Il y a davantage de problèmes et des disputes plus sérieuses et plus fréquentes dans les familles pré-scolaires et scolaires que dans les familles post-scolaires, post-enfants et sans enfants. Par ailleurs, les couples pré-enfants se distinguent assez fortement des couples pré-scolaires par un moins grand nombre de problèmes conjugaux actuels (21% contre 32%). Il n'en reste pas moins que l'on a, à nouveau, une forte relation avec le parcours de vie, les couples dans des phases avancées ayant moins de problèmes et de conflits que les couples se trouvant dans les premières phases.

Ces résultats suggèrent bien évidemment un biais de sélection, non-testable par ces données, lié à l'attrition de la proportion de couples problématiques dans la durée par l'effet du divorce. On peut cependant penser à un second effet qui serait lié à l'âge, les anciennes cohortes développant par hypothèse moins de conflits de couple que les plus récentes, à durée de couple tenue constante. Le Tableau 5.74 montre en effet que l'âge des hommes a une influence non négligeable sur les problèmes et conflits conjugaux¹³⁶.

¹³⁶ L'âge de la femme donne des résultats similaires et le contrôle par le conformisme n'altère pas les résultats.

Tableau 5.74: Distribution des indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon l'âge de l'homme (en %)

	Moins de 30 ans	Entre 30 et 40 ans	Entre 41 et 50 ans	Entre 51 et 60 ans	Plus de 60 ans	N	gamma
<i>Problèmes de couple</i>							
Problèmes présents actuellement	32	27	27	18	15	1536	.21**
Problèmes présents actuellement ou antérieurement	29	25	28	23	22	1536	.06 (ns)
<i>Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)</i>							
Problèmes d'addiction et de violence présents	28	27	28	26	24	1533	.04 (ns)
Problèmes relationnels présents	29	28	31	26	31	1536	.01 (ns)
Problèmes de coordination présents	38	31	33	26	23	1534	.13**
<i>Qualité de la communication</i>							
Communication mitigée	62	56	59	54	59	1480	.01 (ns)
<i>Conflits</i>							
Disputes fréquentes	42	26	26	13	10	1342	.33**
Disputes sérieuses ou graves	37	35	37	32	21	1424	.15**

On observe ainsi que 42% des hommes de moins de 30 ans disent se disputer plus d'une fois par mois, alors que c'est le cas de seulement 10% des hommes de plus de 60 ans. De même, 37% des premiers vivent des disputes graves, contre seulement 21% des seconds. Le nombre de problèmes conjugaux est lui aussi fortement lié à l'âge du répondant : parmi les répondants de moins de 30 ans, 32% ont plus de deux problèmes conjugaux, alors qu'ils ne sont que 18% chez les 50-60 ans et 15% chez les plus de soixante ans.

La fréquence et l'intensité des disputes et des problèmes conjugaux varient donc de manière significative avec les trois variables mesurant le parcours de vie (longévité du couple, phases de la vie familiale, âge). Les personnes de plus de soixante ans, hommes ou femmes, ayant vécu longtemps en couple (plus de vingt ans), dont les enfants ont quitté le ménage (ou qui n'ont pas eu d'enfants), constituent la tranche de la population qui rapportent le moins de disputes et le moins de problèmes conjugaux. A l'opposé, les personnes jeunes, en couple depuis moins de dix ans, ayant des enfants en âge pré-scolaire ou scolaire, se disputent significativement plus souvent que la moyenne. Reste à savoir si l'effet de la longévité du couple annulent l'effet d'âge ou si cette variable conserve un effet propre. En comparant des couples à durée identique appartenant à des cohortes différentes, on remarque que les couples des cohortes plus anciennes ont moins tendance à rapporter des conflits et des problèmes que les couples des cohortes plus récentes. Ainsi, 37% des « vieux » couples (plus de 20 ans d'union) où l'homme a entre quarante et cinquante ans ont

des conflits sérieux ou graves, contre 20% des « vieux » couples où l'homme a plus de soixante ans. On trouve des résultats similaires quand la fréquence des conflits ou la présence de problèmes conjugaux sont considérés. Il y a donc un effet de cohorte, qui dépasse en grandeur l'effet de durée : les couples des cohortes anciennes ont moins tendance à reporter des conflits et des problèmes quand on les compare aux couples des cohortes plus récentes ayant des durées comparables.

D'autres facteurs que l'âge et la présence d'enfants sont associés aux problèmes et conflits conjugaux : les couples mariés vivent moins de disputes et des disputes moins graves que les couples non mariés : 46% des couples cohabitants ont des disputes graves ou sérieuses contre 31% des couples mariés¹³⁷. La présence d'un divorce dans le passé des conjoints aggrave la nature des disputes, surtout si les deux conjoints ont connu cet événement. Les disputes graves surviennent dans 32% de ménage sans divorce contre 36% lorsque l'un des conjoints a vécu un divorce et 51% si c'est le cas des deux. Les remariages et les unions consensuelles sont donc associées à des niveaux de conflits plus importants¹³⁸.

5.6. LA PARTICIPATION

Les relations de couple profitent-elles de l'insertion externe des partenaires ou au contraire en souffrent-elles ? On peut penser soit que les insertions internes et externes sont concurrentes (ce que l'on investit dans les unes n'est pas investi dans les autres), soit qu'elles sont continues (le couple se nourrirait alors des informations et ressources puisées à l'extérieur). Nous allons, dans cette section, considérer ces hypothèses alternatives.

La question est particulièrement importante lorsqu'elle touche aux taux d'activité des conjoints. Les couples dans lesquels les deux conjoints travaillent ont-ils ou non plus de problèmes que les autres ?

¹³⁷ Cette relation persiste quand on compare les cohabitants et les mariés parmi les pré-enfants seulement.

¹³⁸ L'effet de la cohabitation et du divorce sur les disputes persiste quand on contrôle par le degré de conformisme.

Tableau 5.75: Distribution des indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon la participation professionnelle (en %)

	Aucune	H 100% F aucune	H 100% F < 50%	H 100% F = > 50%	H 100%, F 100%	Aty- piques	N	V de Cramer
<i>Problèmes de couple</i>								
Problèmes présents actuellement	13	24	29	22	18	29	1534	.12*
Problèmes présents actuellement ou antérieurement	20	23	28	29	18	32	1534	.11**
<i>Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)</i>								
Problèmes d'addiction et de violence présents	22	25	26	30	24	32	1533	.07 (ns)
Problèmes relationnels présents	33	23	30	29	23	42	1534	.13**
Problèmes de coordination présents	23	25	33	38	24	32	1537	.12*
<i>Qualité de la communication</i>								
Communication mitigée	58	56	60	61	48	61	1480	.08 (ns)
<i>Conflits</i>								
Disputes fréquentes	14	24	27	23	23	20	1343	.09**
Disputes sérieuses ou graves	19	31	38	34	30	40	1424	.13**

Les couples où la femme travaille à temps partiel sont ceux qui présentent le plus de problèmes de coordination. Les situations plus tranchées du point de vue du taux d'activité féminin (soit celles de la non-participation professionnelle ou de la participation à 100%), produisent en comparaison moins de problèmes de coordination. Il n'y a donc pas plus de problèmes et de conflits dans les couples à fort investissement professionnel féminin que dans les autres cas. C'est le temps partiel féminin qui est associé à davantage de problèmes, sans doute parce qu'il requiert des arrangements plus souples et plus fragiles. Remarquons cependant que les différences entre les divers taux d'activité sont relativement faibles.

Les couples atypiques se démarquent cependant assez clairement des autres situations par leur fort taux de problèmes conjugaux, tout particulièrement relationnels (42% contre 23% des couples où l'homme travaille à 100% et la femme pas du tout). Rappelons que cette catégorie regroupe pour la moitié des couples où les deux travaillent à temps partiel, pour un quart, des couples où l'homme est inactif pour cause de maladie, d'invalidité ou de chômage, et pour un autre quart, des couples où l'homme travaille à temps partiel et la femme à plein temps. Il s'agit donc de situations à l'opposé du modèle de l'investissement prioritaire de l'homme dans la sphère professionnelle.

On dira donc que la participation professionnelle a un effet repérable sur les problèmes des couples. Les situations atypiques, qui s'éloignent du modèle dominant du surinvestissement

masculin dans la sphère professionnelle sont associées à des problèmes plus fréquents : on peut penser que les couples ne respectant pas ce modèle sont ceux qui ont dû faire face à des problèmes relativement graves de déclassement professionnel de l'homme, ce qui expliquerait leur taux de problèmes plus élevé.

Qu'en est-il de l'influence des relations primaires du couple ? Le Tableau 5.76 considère les associations existant entre le type de réseau et le mal-fonctionnement du couple.

Tableau 5.76: Distribution des indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon le type de réseau (en %)

	Isolés	Amicaux	Andro-centriques	Gyné-centriques	Communautaires	N	V de Cramer
<i>Problèmes de couple</i>							
Problèmes présents actuellement	27	25	29	25	16	1373	.11**
Problèmes présents actuellement ou antérieurement	27	30	28	21	20	1372	.10*
<i>Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)</i>							
Problèmes d'addiction et de violence présents	27	28	29	28	22	1372	.06 (ns)
Problèmes relationnels présents	31	32	34	25	25	1371	.08 (ns)
Problèmes de coordination présents	34	36	29	28	22	1372	.12**
<i>Qualité de la communication</i>							
Communication mitigée	63	56	64	62	45	1329	.15**
<i>Conflits</i>							
Disputes fréquentes	20	23	25	21	22	1205	.04 (ns)
Disputes sérieuses ou graves	34	41	34	31	27	1273	.10*

Les conflits et problèmes sont modérément associés au type de réseau social. Les couples insérés dans un réseau Communautaire présentent un peu moins de problèmes que les autres. Leur communication est meilleure et leurs conflits moins fréquents. Néanmoins, il faut souligner que ces associations sont faibles. La non-participation à un réseau de relations primaires ne peut donc pas être considérée comme un facteur décisif d'explication des problèmes de couple. La participation socio-culturelle est, elle aussi, très faiblement associée aux indicateurs de mal-fonctionnement. La seule association un peu robuste concerne la fréquence des disputes : quand les deux participent peu, les disputes sont plus fréquentes que dans les autres cas.

L'effet essentiel dans cette section tient donc à la participation professionnelle. Les couples atypiques du point de vue du taux d'activité professionnelle ont nettement plus de problèmes conjugaux, ce qui peut s'expliquer tant par une situation socio-économique problématique de l'homme que par la violation d'attentes normatives de l'entourage, relativement fortes en ce

domaine. De même, les situations mixtes du point de vue de l'emploi, dans lesquelles la femme est active professionnellement seulement à temps partiel, produisent davantage de conflits et de problèmes que la situation de non-emploi féminin ou que le travail féminin à plein temps.

En résumé, on dira que les trois facteurs de positionnement centraux dans cette étude, le statut social, le parcours de vie et la participation, présentent des effets relativement faibles sur les indicateurs de mal-fonctionnement. Les couples des cohortes récentes et des classes supérieures ont toutefois une tendance plus marquée au conflit que les autres. On verra, dans le chapitre qui suit, comment les types de cohésion et de régulation, qui eux sont assez fortement corrélés avec les conflits et problèmes conjugaux, médiatisent les effets de positionnement.

5.7. L'HETEROGAMIE

La description du profil sociologique des répondants faite dans le chapitre 2 a montré que la plupart des couples se forment selon une logique homogamique qui apparie des conjoints proches en âge, aux niveaux de formation égaux, de même nationalité, etc. Que se passe-t-il alors lorsque les partenaires présentent des différences de ces points de vue ? Les couples marqués par l'altérité rencontrent-ils davantage de problèmes et de conflits que les autres couples ? Pour tester cette hypothèse, nous avons considéré la formation, l'âge, la nationalité, l'appartenance et la pratique religieuses et, enfin, l'orientation politique. Le Tableau 5.77 présente l'effet des niveaux de formation comparés des conjoints. On a distingué les couples hétérogames des couples homogames à la fois dans le haut et dans le bas de la hiérarchie sociale.

Tableau 5.77: Distribution des indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon l'hétérogamie de formation (en %)

Niveaux comparés de formation de l'homme et de la femme	Homo-games bas	Hétéro-games bas	Hétéro-games haut	Homo-games haut	N	V de Cramer
<i>Problèmes de couple</i>						
Problèmes présents actuellement	22	27	24	26	1529	.05 (ns)
Problèmes présents actuellement ou antérieurement	22	29	26	33	1531	.09**
<i>Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)</i>						
Problèmes d'addiction et de violence présents	25	32	26	29	1530	.05 (ns)
Problèmes relationnels présents	25	34	29	39	1529	.11**
Problèmes de coordination présents	27	32	30	37	1530	.08*
<i>Qualité de la communication</i>						
Communication mitigée	56	68	57	59	1476	.06 (ns)
<i>Conflits</i>						
Disputes fréquentes	18	19	24	31	1338	.11**
Disputes sérieuses ou graves	29	29	34	43	1422	.11**

Il n'y a aucun effet de l'hétérogamie en soit : on constatera simplement, à nouveau, que les conflits sont plus fréquents dans les couples dont les conjoints ont des niveaux de formation élevés que les couples dont les conjoints ont un faible niveau de formation. On fait le même constat de l'absence de corrélation significative entre la différence et les problèmes quand on considère l'âge des conjoints : les écarts d'âge ne produisent en effet aucun effet négatif important (Tableau 5.78).

Tableau 5.78: Distribution des indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon l'hétérogamie d'âge (en %)

Niveaux comparés d'âge de l'homme et de la femme	Femme plus âgée de		Homme plus âgé de			N	V de Cramer
	plus de 2 ans	1-2 ans	0-2 ans	3-4 ans	plus de 5 ans		
<i>Problèmes de couple</i>							
Problèmes présents actuellement	29	27	26	16	22	1534	.10*
Problèmes présents actuellement ou antérieurement	27	26	27	19	26	1534	.07 (ns)
<i>Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)</i>							
Problèmes d'addiction et de violence présents	29	26	29	24	25	1534	.05 (ns)
Problèmes relationnels présents	31	30	33	22	28	1533	.09*
Problèmes de coordination présents	31	32	32	25	27	1533	.06 (ns)
<i>Qualité de la communication</i>							
Communication mitigée	59	63	57	56	56	1481	.04 (ns)
<i>Conflits</i>							
Disputes fréquentes	23	18	25	17	22	1342	.07(ns)
Disputes sérieuses ou graves	34	38	34	28	31	1424	.07 (ns)

Qu'en est-il des différences culturelles ? Le lieu de socialisation, c'est-à-dire le pays où les personnes ont vécu la grande partie de leur enfance, est un bon indicateur de cette dimension. On a distingué les personnes de nationalité suisse et socialisés en Suisse, des personnes d'autres nationalités ayant grandi en Suisse, dans un pays occidental industrialisé ou dans d'autres pays. Nous avons exclu de cette analyse (Tableau 5.79) les couples où les deux conjoints ont grandi à l'étranger (cent dix-sept couples ont été ainsi écartés).

Tableau 5.79: Distribution des indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon l'hétérogamie de nationalité (en %)

	Deux Suisses de naissance	Un Suisse et un étranger ayant grandi en Suisse	Un Suisse et un étranger ayant grandi dans un autre pays occidental	Un Suisse et un étranger ayant grandi dans un pays non-occidental	N	V de Cramer
<i>Problèmes de couple</i>						
Problèmes présents actuellement	23	22	24	35	1417	.05 (ns)
Problèmes présents actuellement ou antérieurement	24	22	35	35	1418	.08*
<i>Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)</i>						
Problèmes d'addiction et de violence présents	27	25	31	40	1418	.06 (ns)
Problèmes relationnels présents	29	25	36	51	1416	.10**
Problèmes de coordination présents	29	30	34	32	1418	.04 (ns)
<i>Qualité de la communication</i>						
Communication mitigée	58	48	54	63	1369	.06 (ns)
<i>Conflits</i>						
Disputes fréquentes	23	13	26	18	1237	.06 (ns)
Disputes sérieuses ou graves	32	27	41	33	1314	.07 (ns)

De manière générale, on remarque que les couples comprenant deux Suisses de naissance, ou un Suisse et un étranger ayant grandi en Suisse, ont les fréquences de problèmes et de conflits les plus faibles, sans qu'il y ait de différences repérables entre ces deux types d'unions. C'est donc bien le lieu de socialisation et non la nationalité qui crée la différence. Mise à part cette distinction entre individus socialisés en Suisse et ailleurs, on remarque que les couples comprenant un individu socialisé dans un pays non-occidental présentent davantage de problèmes que ceux comprenant un individu socialisé dans un pays occidental. Par contre, la fréquence de leurs disputes est moindre. En résumé, la différence culturelle, telle que mesurée par la comparaison des lieux de socialisation, a un effet relativement faible sur les problèmes et conflits de couple. Les couples dont les deux conjoints ont été socialisés en Suisse présentent toutefois un peu moins de problèmes que les autres.

On s'est également intéressé à la différence de religion. On voit que les problèmes et conflits sont plus fréquents en cas de forte hétérogamie religieuse que quand elle est faible ou absente (Tableau 5.80)¹³⁹.

¹³⁹ Si les partenaires ont la même confession, le couple est considéré comme homogame. S'ils ont la même religion mais qu'ils sont de confessions différentes (comme, par exemple, dans le cas d'un couple catholique-protestant), on a affaire à une faible hétérogamie. L'hétérogamie a été jugée forte quand les conjoints ont des religions différentes, comme par exemple dans les cas d'un chrétien et d'un musulman ou bouddhiste.

Tableau 5.80: Distribution des indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon l'hétérogamie religieuse (en %)

Appartenances confessionnelles comparées de l'homme et de la femme	Homogamie religieuse	Faible hétérogamie	Forte hétérogamie	N	V de Cramer
<i>Problèmes de couple</i>					
Problèmes présents actuellement	23	22	30	1532	.06 (ns)
Problèmes présents actuellement ou antérieurement	22	26	42	1532	.14**
<i>Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)</i>					
Problèmes d'addiction et de violence présents	26	25	36	1532	.07*
Problèmes relationnels présents	27	29	44	1529	.12**
Problèmes de coordination présents	26	31	44	1529	.12**
<i>Qualité de la communication</i>					
Communication mitigée	54	62	67	1476	.10**
<i>Conflits</i>					
Disputes fréquentes	20	23	27	1340	.05 (ns)
Disputes sérieuses ou graves	30	34	46	1423	.10**

Par contre, la différence de pratique religieuse en soi (le fait d'aller au moins une fois par mois à l'église ou de participer activement à la vie associative religieuse) n'exerce pas d'effet sur la conflictualité du couple.

Tableau 5.81: Distribution des indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon l'hétérogamie de pratique religieuse (en %)

Pratiques religieuses comparées de l'homme et de la femme	H et F non pratiquants	H non F oui	H oui F non	H et F pratiquants	N	V de Cramer
<i>Problèmes de couple</i>						
Problèmes présents actuellement	24	28	19	19	1533	.06 (ns)
Problèmes présents actuellement ou antérieurement	26	31	22	21	1534	.07 (ns)
<i>Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)</i>						
Problèmes d'addiction et de violence présents	28	32	27	17	1534	.10**
Problèmes relationnels présents	29	30	30	28	1533	.01 (ns)
Problèmes de coordination présents	29	39	26	24	1534	.08*
<i>Qualité de la communication</i>						
Communication mitigée	58	60	61	52	1477	.05 (ns)
<i>Conflits</i>						
Disputes fréquentes	22	24	16	21	1342	.04 (ns)
Disputes sérieuses ou graves	34	32	36	26	1425	.07 (ns)

Il en va de même pour les différences d'orientation politique qui n'ont aucun effet et qui sont de toute manière extrêmement peu fréquentes¹⁴⁰.

En résumé, les différences existant entre les conjoints du point de vue du statut social, de l'âge, des opinions politiques et de la pratique religieuse n'ont pas d'effets repérables sur les problèmes de couple. Les hétérogamies culturelle et religieuse sont seules à être associées à des niveaux de problèmes plus élevés. Les différences sont cependant généralement très faibles. L'hétérogamie ne permet donc pas de rendre compte des problèmes conjugaux dans cette étude. Deux explications complémentaires peuvent être apportées. D'abord, on peut penser que les couples très hétérogènes divorcent davantage que les autres et qu'il y a une sorte d'auto-élimination de l'enquête des couples pour lesquels les différences sont trop difficiles à gérer. Ensuite, il est possible que, dans bien des cas, les différences soient associées à des comportements plus fusionnels et moins conflictuels, par un processus de compensation.

5.8. LES ECARTS DE REPONSE

Jusqu'ici, nous ne nous sommes intéressés que marginalement aux cas où les deux conjoints ont estimé la présence de conflits et problèmes de manière très différente. Voyons si les grands écarts de réponses concernant le mal-fonctionnement conjugal sont associés à des caractéristiques sociales ou conjugales spécifiques.

La question portant sur les tensions latentes est celle qui crée le plus de désaccords (16% des couples ont été écartés de nos premières analyse à cause de leurs réponses trop divergentes¹⁴¹), suivi de la fréquence des disputes (12% des couples écartés). La question portant sur la qualité de la communication a produit des écarts très faibles (4% d'écarts importants).

Les désaccords entre les partenaires qui peuvent exister sur ces sujets ne varient quasiment pas en fonction du statut social. Seul un statut socio-professionnel inférieur de l'homme par rapport à celui de la femme creuse les écarts d'estimation de la communication : 27% des couples où la femme a un statut plus élevé que l'homme sont fortement en désaccord contre 14% des couples qui comprennent un homme et une femme de même statut. La même tendance existe pour le revenu. Les autres types d'hétérogamie ne sont pas associés au degré de désaccord.

¹⁴⁰ On a mesuré l'hétérogamie d'orientation politique en comparant les réponses des conjoints à la question: « Vous estimez-vous: tout à fait à gauche, plutôt de gauche, de centre, plutôt de droite », etc. Seuls soixante-sept couples présentent une différence relativement importante (du type, l'un plutôt à gauche et l'autre plutôt à droite).

¹⁴¹ Nous rappelons encore une fois que nous avons systématiquement exclu de nos analyses les couples dont les réponses s'écartaient de plus du tiers de l'écart maximal possible.

On remarque également que plus la participation professionnelle des deux conjoints est forte, moins prononcés sont les désaccords concernant la communication (27% des inactifs donnent des réponses très différentes contre 16% des couples où les deux travaillent à plein temps). De plus, les couples non mariés sont plus souvent en désaccord sur les problèmes conjugaux (36% contre 26% des mariés) et les couples qui n'ont pas d'enfants sont moins souvent en désaccord sur la communication (12% contre 22 à 25% pour les autres phases de la vie familiale).

Ces faibles différences selon le statut social et le parcours de vie montrent bien que les écarts de réponse ne peuvent s'expliquer par une logique sociale, externe au couple. Par contre, ils sont sensibles au type de cohésion (Tableau 5.82).

Tableau 5.82: Distribution des écarts de réponses sur les indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon les types de cohésion (en %)

Forts désaccords sur:	Association	Compagnonnage	Parallèle	Bastion	N	V de Cramer
Les problèmes conjugaux	25	12	24	19	1524	.11**
La conflictualité	28	21	32	26	1516	.08**
La communication	22	20	27	21	1529	.06*

En effet les désaccords sur les problèmes conjugaux, la conflictualité (fréquence et intensité des disputes et tensions latentes) et la communication sont davantage présents dans les couples de type Association. Les désaccords varient aussi selon le type de régulation (Tableau 5.83).

Tableau 5.83: Distribution des écarts de réponses sur les indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon les types de régulation (en %)

Forts désaccords sur :	Partage négocié	Routinier	Fonctionnel matricentré	Charismatique féminin	Normatif sexué	N	V de Cramer
Les problèmes conjugaux	16	19	16	23	26	1524	.07*
La conflictualité	20	27	27	28	30	1516	.07 (ns)
La communication	16	18	21	26	30	1529	.09**

Les régulations de type Charismatique féminin et Normatif sexué sont plus souvent à l'origine de désaccords que les régulations de type Partage négocié, Routinier ou Fonctionnel matricentré. Si ces différences ne sont pas grandes, elles indiquent tout de même une tendance des régulations différenciatrices à être associées à des écarts d'estimation des problèmes plus importantes. Finalement, ce sont surtout les couples qui ont indiqué un grand nombre de difficultés, une grande conflictualité et une mauvaise communication qui sont le plus souvent en désaccord sur ces questions. Le Tableau 5.84 présente les associations entre le nombre de problèmes conjugaux et les désaccords sur ces problèmes, sur la conflictualité et sur la communication.

Tableau 5.84: Distribution des écarts de réponses sur les indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon le nombre de problèmes conjugaux (en %)

Forts désaccords sur:	0 ou 1 problème	2-3 problèmes	4-5 problèmes	6 problèmes ou plus	N	gamma
Les problèmes conjugaux	0	5	30	47	1522	.44**
La conflictualité	21	27	31	36	1416	.12**
La communication	17	19	27	32	1530	.11**

(mêmes variables)

Les désaccords sont plus fréquents quand le nombre de problèmes reportés augmente. Il en va de même pour la communication : plus elle est mauvaise, plus les écarts d'estimation des problèmes, de la conflictualité, et de la communication elle-même, sont forts (Tableau 5.85).

Tableau 5.85: Distribution des écarts de réponses sur les indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon la qualité de la communication (en %)

Forts désaccords sur:	Bonne	Relativement bonne	Plutôt mauvaise	N	Gamma
Les problèmes conjugaux	14	20	36	1465	.18**
La conflictualité	23	30	38	1459	.10**
La communication	0	34	42	1477	.35**

(mêmes variables)

On peut donc dire, pour résumer, que les écarts de perception dépendent du mal-fonctionnement lui-même : les couples qui ont beaucoup de problèmes et de conflits sont en même temps ceux où les deux conjoints développent une perception des choses sensiblement différente. Ainsi, la définition de la situation devient en elle-même un enjeu de la dynamique de couple. On trouve ces conjoints au regard divergent dans tous les milieux sociaux et dans toutes les étapes du parcours de vie.

5.9. CONCLUSION

L'inclusion des problèmes et des conflits conjugaux a approfondi notre compréhension des types de cohésion et de régulation. Nous avons montré, dans ce chapitre, que les types de fonctionnement autonomistes sont associés à un niveau de conflictualité nettement plus fort que les types fusionnels. De même, les régulations normatives et sexuées présentent une fréquence plus élevée de problèmes.

L'effet du positionnement social est lui aussi assez clair. Les conflits sont nettement plus fréquents chez les couples à forts capitaux sociaux et économiques que dans le bas de la stratification. Le parcours de vie présente également des effets significatifs. On constate que si la durée du couple, la phase de la vie familiale et l'âge ont tous trois un effet sur les problèmes et

conflits conjugaux, l'effet de l'âge est dominant quand un contrôle des variables est établi. A nouveau, cette différence entre cohortes ne peut être attribuée à des problèmes liés à la qualité de l'environnement externe; elle semble plutôt correspondre au développement d'un style de cohésion plus autonomiste dans les cohortes jeunes.

Les différences dégagées dans ce chapitre ne sont pas triviales, les écarts entre couples de cohortes ou de statuts sociaux différents étant relativement importants. Ils le deviennent plus encore si l'on considère conjointement le statut social et l'âge. Si, par exemple, seuls 5% des couples ayant un faible revenu, où l'homme est âgé de plus de soixante ans, présentent des conflits fréquents, 32% des couples ayant un haut revenu, dans lesquels l'homme a moins de quarante ans sont dans ce cas. Les effets des insertions de classe et de parcours de vie se cumulent donc pour donner lieu à des profils de conflits de couple foncièrement différents.

Enfin, on a pu détecter l'effet des problèmes socio-économiques sur le fonctionnement du couple, et soulever la question de l'hypothèque créée par le climat familial durant l'enfance. Ces effets, sans être absolument déterminants, infléchissent sensiblement les problèmes conjugaux. Par contre, certaines des explications généralement avancées aux problèmes et conflits de couple n'ont pas résisté à l'analyse empirique. Ainsi, l'hétérogamie et, plus encore, la qualité de l'environnement de vie, ont une influence très marginale sur les problèmes de couple dans cette étude.

De manière à systématiser nos résultats, nous avons procédé à une analyse Cluster qui retrouve nombre des distinctions évoquées plus haut. La solution en cinq groupes, fondée sur l'ensemble des indicateurs de problèmes, de qualité de la communication et de conflits, a été préférée (Tableau 5.86).

Tableau 5.86: Typologie empirique du mal-fonctionnement conjugal (en %)

		I	II	III	IV	V	Moy- enne	V de Cramer
		Problèmes généralisés	Problèmes relationnels (couple)	Problèmes relationnels masculins	Problèmes relationnels féminins	Absence de pro- blèmes		
Taille de la cluster (en % du total)		3	23	21	18	35	---	----
<i>Indicateurs de problèmes endogènes</i>								
Un sérieux manque de communication	F	98	88	34	44	23	46	.53**
	H	93	79	54	23	19	43	.53**
Des violences physiques contre vous	F	98	5	1	1	0	4	.81**
	H	85	1	2	1	1	3	.76**
Des mésententes ou problèmes dans les relations sexuelles	F	98	66	19	23	12	30	.52**
	H	92	64	38	14	12	32	.50**
Une forte déception sentimentale, du désamour	F	98	45	4	14	6	18	.54**
	H	87	36	11	7	5	16	.47**
Des rudesses ou contraintes sexuelles contre vous	F	98	6	1	1	0	5	.77**
	H	85	3	1	1	1	4	.73**
Un problème d'alcool ou de drogue chez votre partenaire	F	98	7	1	4	1	6	.69**
	H	85	3	2	1	1	4	.71**
Difficultés à se faire au caractère de l'autre, personnalité, rythmes	F	98	57	17	22	12	28	.48**
	H	92	34	15	8	6	17	.45**
Des problèmes d'infidélité de votre partenaire	F	98	12	3	3	4	8	.58**
	H	85	7	4	2	2	6	.59**
Des problèmes liés aux absence de l'autre	F	98	39	21	18	12	24	.39**
	H	87	14	11	3	5	11	.45**
Autre problème important	F	98	6	3	3	0	5	.71**
	H	87	6	3	2	1	5	.64**
Désaccords dans la répartition des tâches ménagères ou d'éducation	-	100	44	18	21	7	23	.45**
Difficultés à concilier les activités professionnelles et familiales	-	100	45	30	20	12	27	.40**
Difficultés à trouver des rythmes ou des habitudes communes	-	100	45	14	6	6	19	.52**
Une mauvaise utilisation de l'argent	-	100	12	5	5	4	9	.55**
Désaccords dans le choix des loisirs, la gestion du temps libre	-	100	34	24	9	6	20	.44**
Désaccords dans les idées, les croyances, l'éducation des enfants	-	100	30	15	13	9	18	.42**
Des désaccords concernant le projet de vie, le futur commun	-	100	34	8	9	5	16	.50**
Désaccords sur une grossesse, un avortement, le nombre d'enfants	-	100	7	3	3	3	6	.65**
Des problèmes avec la parenté de l'un ou de l'autre	-	100	50	42	28	26	37	.30**

Suite du Tableau 5.86. Typologie empirique du mal-fonctionnement conjugal (en %) (suite)

		I	II	III	IV	V	Moy- enne	V de Cramer
		Problèmes généralisés	Problèmes relationnels (couple)	Problèmes relationnels masculins	Problèmes relationnels féminins	Absence de pro- blèmes		
<i>Indicateurs de communication déficiante</i>								
Les informations utiles circulent en général bien, au bon moment (I)	F	54	62	23	87	7	39	.63**
	H	54	55	61	25	13	36	.43**
Chacun(e) exprime bien ses joies et ses soucis (I)	F	56	73	31	75	15	44	.53**
	H	64	58	65	36	15	41	.43**
Chez vous aussi, il y a des sujets « tabous », des non-dits	F	46	49	20	54	10	30	.41**
	H	36	41	56	24	10	30	.38**
Chacun est généralement écouté (même s'il n'est pas approuvé) (I)	F	46	68	43	66	41	52	.25**
	H	56	66	65	46	42	54	.22**
<i>Indicateurs de conflictualité</i>								
Conflits fréquents (1 fois par mois au moins)	F	53	75	74	44	24	51	.45**
	H	53	73	82	35	27	51	.48**
Disputes sérieuses ou graves	F	23	48	22	13	9	22	.37**
	H	21	46	33	15	10	24	.34**
Réconciliations lentes ou difficiles	F	18	32	6	7	2	11	.37**
	H	13	31	9	4	2	11	.36**
Tensions sérieuses qui n'ont pas éclaté en disputes	F	30	47	12	20	7	20	.39**
	H	16	26	18	7	4	13	.27**

Le premier type comprend des couples qui ont les scores les plus élevés sur tous les problèmes d'addiction et de violence évoqués plus haut : l'alcoolisme, les violences physiques, les rudesses sexuelles, les problèmes liés à la drogue ou à l'alcool sont extrêmement fréquents alors qu'ils sont pratiquement inexistantes dans tous les autres types. Il s'agit donc d'une toute petite proportion de couples (3%), ayant des problèmes « lourds » en chaîne. On remarquera que ces couples ne présentent pas, cependant, des fréquences particulièrement fortes de disputes ou de problèmes de communication.

Le second type concerne les couples qui présentent très peu de problèmes d'addiction et de violence. Par contre, ils ont de fréquents problèmes de communication, de relations sexuelles, de coordination. Leur communication est mitigée pour le moins, et leur niveau de conflit est élevé. Le quart des couples de notre échantillon est donc dominé par des problèmes relationnels assez sérieux et systématiques. Les troisième et quatrième types sont les faces inversées l'un de l'autre. Ces deux types présentent des problèmes relationnels, qui sont cependant moins forts que dans le deuxième type, et surtout qui ne concernent qu'un seul des sexes, les hommes dans le troisième type et les femmes dans le quatrième type. Il s'agit donc de couples où les problèmes sont plus

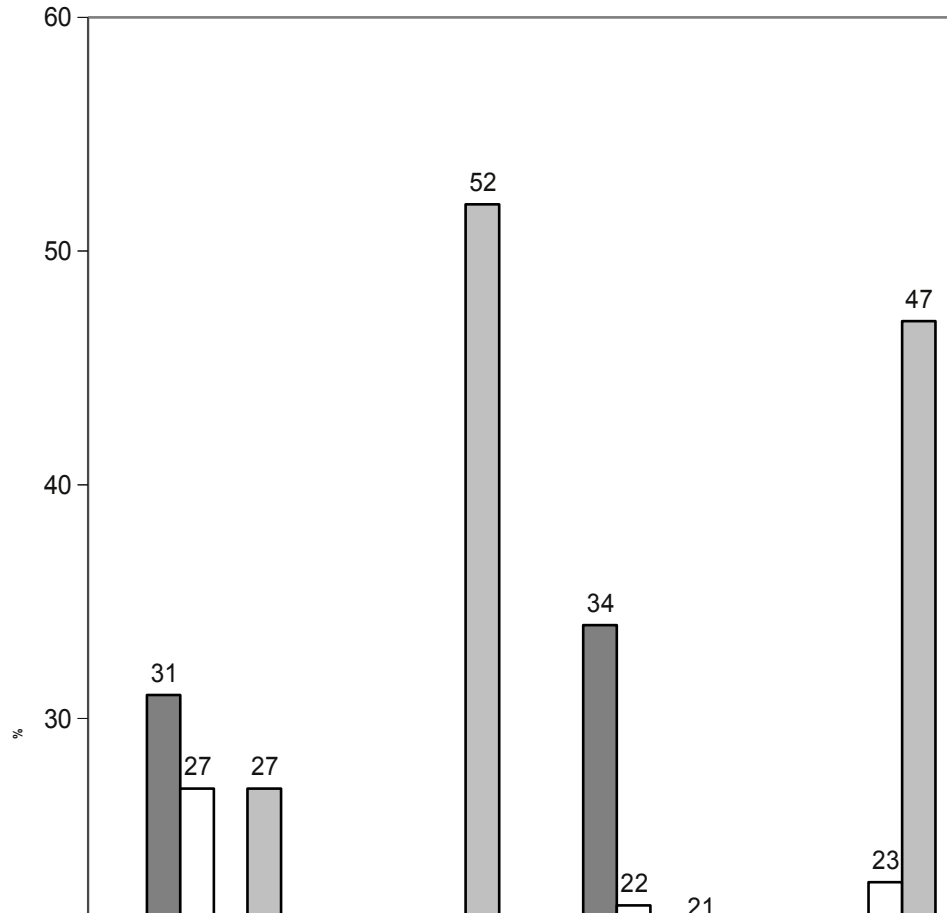
rare et asymétriques. Dans le dernier type figurent des couples qui, en comparaison, sont exempts de problèmes et de conflits. Ils ont en effet très peu de problèmes de communication, de coordination ou d'addiction et de violence et leur niveau de conflictualité est au plus bas. Ils représentent environ un couple sur trois de l'échantillon.

Cette typologie Cluster amène plusieurs compléments d'information par rapport aux analyses présentées plus haut. Il faut d'abord souligner que si les cas de pathologie « lourde » sont très peu nombreux, une proportion importante de couples présentent des problèmes relationnels (en particulier dans la communication) importants. Si l'on tient compte des deux types asymétriques, on constate qu'environ 60% des couples de l'échantillon sont placés dans un type à problèmes.

La typologie Cluster confirme donc que le fonctionnement de nombre de couples est associé à des problèmes importants, un résultat que les bons scores moyens de communication, par exemple, pourraient faire oublier. Elle indique également que, dans un même couple, des niveaux de communication variables peuvent exister, le troisième type présentant de graves problèmes de communication chez l'homme et non chez la femme, et le quatrième chez la femme et non chez l'homme.

Enfin, les résultats des croisements avec cette typologie confirment la plupart des associations avec les indicateurs de fonctionnement et de positionnement social évoqués plus haut, l'essentiel des variations concernant les types « sans problèmes » et « problèmes relationnels du couple ». Par exemple, 34% des couples à cohésion Parallèle et 31% des couples de type Associatif ont des problèmes relationnels, contre seulement 11% des couples de type Compagnonnage et Bastion. Les types fusionnels présentent donc une incidence significativement moins forte de problèmes relationnels. De même, les régulations différenciées développent davantage de problèmes relationnels que les types indifférenciés : 29% des couples à régulation de type Charismatique féminin et 30% des couples à régulation de type Normative sexuée ont des problèmes relationnels, contre seulement 19% des couples à régulation indifférenciée (Partage négocié). Le Graphique 5.16 présente la distribution des types de problèmes selon les types de cohésion.

Graphique 5.16 : Distribution des types de problèmes par les types de cohésion (en %)



Reste maintenant à voir si les solutions qu'amènent les couples à leurs problèmes et conflits modèrent ou au contraire exacerbent les tendances dégagées ici. Nous présenterons donc, dans le chapitre qui suit, les modes de « coping » des familles contemporaines.

CHAPITRE 6. LES FORMES DE COPING CONJUGAL

Ce chapitre entend décrire les manières qu'ont les couples de gérer leurs problèmes et conflits, en faisant référence aux formes du *coping conjugal*. Si les types de cohésion et de régulation sont associés à des intensités différentes de problèmes et de conflits, c'est peut-être parce qu'ils engendrent des formes de gestion des problèmes spécifiques. Le lien entre fonctionnement conjugal et modes de coping sera donc examiné. On cherchera aussi à savoir dans quelle mesure le coping dépend du statut social, de la position dans le parcours de vie et de la participation sociale.

Par delà les effets du fonctionnement conjugal, on a vu dans le chapitre précédent que la maladie, la perte d'un emploi, un environnement aux piètres ressources, etc., ne sont que faiblement associés aux conflits et problèmes conjugaux. Ceci s'explique peut-être par le fait que des stratégies limitant leurs effets négatifs sont mises en place. Il nous faudra donc voir si le coping médiatise les effets des problèmes externes et, le cas échéant, de quelle manière.

Après une description des principales notions à l'étude, nous présenterons les tendances moyennes du coping dans les couples contemporains. Ensuite, nous rassemblerons les divers indicateurs de coping dans quelques grands types assez distincts, en montrant comment ces types se rattachent au fonctionnement des couples et à leur positionnement social.

6.1. RAPPEL CONCEPTUEL

Le coping se définit comme la capacité des individus ou des groupes à gérer les perturbations ou occasions de stress auxquelles ils doivent faire face. Les modes de coping conjugaux ont été très étudiés ces vingt dernières années, notamment par la recherche anglo-saxonne. Un grand nombre de travaux, s'arrêtant à la distinction entre bon et mauvais copings, montrent que la présence de stratégies constructives de coping permet d'atténuer les effets qu'ont des perturbations conjoncturelles (perte d'un emploi) ou permanentes (maladies ou dépressions chroniques, etc.) sur le fonctionnement du couple.

Plusieurs auteurs dépassent cependant la distinction binaire entre bon et mauvais copings¹⁴², en proposant de distinguer diverses sous-dimensions du coping. Rusbult (1987), par exemple,

¹⁴² Certaines échelles comme la « constructive conflict scale » - s'assimilent au coping positif – alors que d'autres, comme la « destructive conflict scale » - concernent la forme négative du coping (cf. par exemple, Crohan, 1996).

analyse les stratégies de coping du point de vue de leur activité ou passivité, et de leur constructivité ou destructivité. Gottman (1989) suggère l'existence de quatre modes de coping fondamentaux : l'agressivité, le coping positif (« positive problem solving »), le retrait et la soumission (« compliance »). Carver et collègues (Carver et al., 1989; Ptacek et Dodge, 1995; Kurdek, 1994) proposent de distinguer entre des styles de coping se centrant sur la gestion des problèmes concrets et des styles concernés d'abord par les émotions. On a aussi mis l'accent, enfin, sur le fait que certains couples cherchent à gérer leurs problèmes sans faire intervenir d'acteurs externes (spécialistes, réseau d'amis, de parents), alors que d'autres font lourdement appel à des tierces parties (Bouchard et al., 1997).

En nous inspirant de ces diverses distinctions, nous avons analysé le coping sur deux axes : les actions et les relations. La gestion d'un problème implique en effet des actions visant à sa résolution (le *coping action*) et des manières d'être ensemble face aux problèmes (le *coping relationnel*). Chacun de ces axes se décompose en plusieurs dimensions que nous décrirons brièvement.

Le coping action

On a distingué quatre dimensions du coping action. La première concerne la *rationalité du coping*, qui considère si les décisions suivent un processus de réflexion et de consultation d'une certaine ampleur ou si au contraire elles sont prises sans référence à des informations et des spécialistes. Une seconde dimension considère l'importance de la *communication dans le coping*. On désire savoir si les problèmes sont l'occasion d'échanges, soit avec le partenaire, soit avec les autres significatifs du couple. Le coping peut donc être fortement communicationnel ou non. Une troisième dimension concerne le degré de *neutralité émotionnelle* dans la gestion des problèmes. Les problèmes peuvent être en effet approchés avec distance et sang-froid, ou, au contraire, donner lieu à des débordements d'émotivité. Certains couples sont incapables de gérer leurs problèmes sans qu'une forte dose d'affectivité s'en mêle, alors que d'autres cherchent à maîtriser leurs sentiments quand il s'agit de trouver des solutions. Une quatrième dimension, enfin, évalue la tendance à *l'activité* : certains conjoints cherchent des solutions aux problèmes rencontrés, alors que d'autres laissent en quelque sorte les problèmes se régler d'eux-mêmes.

Ces quatre dimensions constituent autant de manières possibles de gérer les problèmes et les conflits de couple. Elles sont relativement indépendantes les unes des autres : le couple peut être à la fois actif et peu rationnel, ou neutre mais peu communicatif, etc.

Le coping relationnel

Le coping inclut également une dimension relationnelle. L'impératif fonctionnel que représente la gestion des perturbations implique non seulement des stratégies de résolution (ce que nous avons appelé le coping action) mais également des modes de coordination interpersonnelle ou des manières d'être envers autrui. Le coping relationnel concerne donc la manière dont les conjoints interagissent lors de conflits et de problèmes¹⁴³. En cas de problème, comment chacun agit-il vis-à-vis de l'autre ? On met donc ici moins l'accent sur les actions entreprises pour régler un problème, que sur les relations qui accompagnent son éventuelle résolution. Trois dimensions du coping relationnel ont été distinguées.

Le coping relationnel peut être plus ou moins *agressif* : les conjoints peuvent se mettre sous pression, s'accuser, etc., ou gérer leur problème de manière pacifique : dans les couples présentant un coping agressif, les problèmes déclenchent souvent des interactions hostiles. De même, *le degré de soutien* entre les conjoints varie. Face à un problème, on peut soutenir l'autre par une recherche de compromis, par de la séduction, des raisonnements, ou au contraire ne pas faire l'effort qu'impliquent ces attitudes positives et actives. Enfin, on peut, quand un problème surgit, chercher le contact avec l'autre, ou au contraire l'éviter, le fuir, chercher la solution chacun de son côté. On fait référence ici au *degré d'évitement* que présente le coping relationnel.

L'agressivité, le soutien et l'évitement sont également considérés comme des dimensions relativement indépendantes les unes des autres. Les couples présentent par hypothèse, comme pour le coping action, des combinaisons variables de ces trois dimensions.

6.2. TENDANCES GENERALES DU COPING

Voyons maintenant quelle importance ont les sous-dimensions du coping action et du coping relationnel dans les stratégies mises en place par les couples contemporains. De manière à éviter les biais liés à l'auto-évaluation sur un sujet aussi sensible que le coping, nous avons demandé aux deux conjoints de se prononcer sur les stratégies de coping de l'autre. L'homme décrit donc le coping de la femme, et la femme celui de l'homme.

Le coping action

Nous avons approché les diverses dimensions du coping action par une série de huit indicateurs, dont on trouvera le détail dans le Tableau 6.87. Les deux indicateurs mesurant la

¹⁴³ On peut dans une certaine mesure rapprocher du coping relationnel certaines échelles classiques telles que celle du « conflict engagement style ». Voir à ce propos entre autres Hanson, McLanahan et Thomson (1996).

rationalité du coping mettent l'accent sur la recherche d'informations. Les indicateurs de communication s'interrogent sur la capacité du couple à partager des informations sur les problèmes et à en faire part à l'extérieur du ménage. La mesure de la neutralité émotionnelle des conjoints est fondée sur leur capacité à faire face à des difficultés sans perdre le contrôle de soi. Quant à l'activité, elle est mesurée par deux indicateurs, qui départagent une attitude plus orientée vers le « laisser aller » et une attitude plus volontariste. Le Tableau 6.87 présente les réponses concernant l'homme et la femme séparément¹⁴⁴.

Tableau 6.87: Distribution des indicateurs de coping action (en %)

	Concerne	Très souvent	Assez souvent	Parfois	Rarement	Jamais	Total (N)
<i>Rationalité</i>							
Décide à l'instinct sans beaucoup s'informer (I)	H	19	25	20	20	17	100 (1534)
	F	11	16	20	24	30	100 (1534)
Recourt volontiers à des spécialistes, des professionnels	H	3	7	16	20	54	100 (1534)
	F	5	6	14	19	56	100 (1534)
<i>Communication</i>							
En parle volontiers à l'extérieur du ménage	H	4	11	21	34	30	100 (1534)
	F	3	5	12	36	45	100 (1534)
Vous exprime ouvertement ce qu'il/elle ressent, ce qu'il/elle pense	H	58	27	10	4	1	100 (1534)
	F	37	27	21	12	4	100 (1534)
<i>Neutralité émotionnelle</i>							
Se contrôle bien, maîtrise ses nerfs	H	47	28	17	6	2	100 (1534)
	F	54	23	15	4	4	100 (1534)
Est facilement dépassé(e) par les événements, se noie dans un verre d'eau (I)	H	1	3	13	24	59	100 (1534)
	F	2	3	10	20	65	100 (1534)
<i>Activité</i>							
Laisse traîner les choses, fuit le problème (I)	H	1	4	11	22	61	100 (1534)
	F	5	9	22	21	43	100 (1534)
Cherche activement des informations, des garanties	H	22	27	14	14	22	100 (1534)
	F	25	25	18	13	19	100 (1534)

Si une majorité de couples se caractérisent par une forte neutralité émotionnelle et une bonne communication interne, les cas problématiques sont cependant relativement nombreux. Par exemple, environ un homme ou une femme sur cinq rapportent que leurs conjoints ne se contrôlent bien que « parfois ou rarement », « voire jamais ». On trouve les mêmes proportions d'individus des deux sexes perçus comme « parfois » dépassés par les événements. De même, la capacité à exprimer ses sentiments et opinions à l'intérieur du couple n'est pas perçue comme optimale dans de nombreux cas.

¹⁴⁴ Le coping action a été approché par la question suivante : « Parlons maintenant de la manière dont votre conjoint(e)/ compagnon(ne) réagit face à un problème ou une difficulté. Diriez-vous qu'il/elle... » puis suivait la liste des indicateurs reproduits dans le Tableau 6.87.

Les résultats du Tableau 6.87 montrent aussi que de nombreux couples de l'échantillon sont peu rationnels et peu actifs. Une proportion importante de conjoints, en effet, disent décider à l'instinct, sans beaucoup s'informer, et le recours à des spécialistes est extrêmement marginal. De même, si la grande majorité des couples disent ne laisser traîner les choses que rarement, les cas de recherche active d'informations ne concernent qu'un couple sur deux environ.

On remarquera aussi des différences entre les profils de réponse féminins et masculins sur plusieurs des indicateurs retenus. Ainsi, les femmes décident davantage à l'instinct, s'expriment plus facilement, et parlent davantage des problèmes à l'extérieur du ménage que les hommes, qui laissent plus facilement traîner les choses. Il y a un style féminin de coping, plus communicatif que le style masculin.

Une majorité de couples font donc preuve d'une bonne capacité à communiquer et à contrôler leurs émotions¹⁴⁵. Ils sont cependant souvent peu rationnels (dans le sens défini plus haut) et peu actifs. Un nombre appréciable d'entre eux contrôlent mal leurs émotions et ont une communication assez médiocre. On constate aussi une relative faiblesse des pratiques de coping impliquant l'extérieur (recours aux spécialistes, parler des problèmes à l'extérieur du ménage, chercher des informations et des garanties). Dans la plupart des cas, les acteurs externes ont un rôle très secondaire dans la gestion des problèmes de couple.

Le coping relationnel

Rappelons que le coping relationnel a été approché en partant de trois dimensions : l'agressivité, le soutien et l'évitement. Plusieurs indicateurs rendent compte de chacune de ces dimensions.

L'agressivité dans le coping est mesurée par une série de quatre indicateurs : accuser son partenaire, le mettre sous pression, critiquer ou ironiser, décider sans consulter l'autre. Le soutien, tout au contraire, met l'accent sur les formes positives de relations : la négociation, le raisonnement, l'humour, l'écoute. L'évitement a été approché en référence aux attitudes qui participent d'un désinvestissement de la relation : se désintéresser, se plaindre¹⁴⁶. Les réponses sont ventilées dans le Tableau 6.88 selon la personne qu'elles concernent.

¹⁴⁵ A remarquer que, sur les quatre dimensions du coping action, seule la neutralité est influencée par une logique de conformisme normatif. 25% de couples peu conformistes disent être neutres du point de vue émotionnel, alors que c'est le cas de 57% des couples conformistes ($\gamma=.56^{**}$).

¹⁴⁶ Le coping relation a été approché par la question suivante : « Comment votre conjoint(e)/compagnon(ne) a-t-il(elle) tendance à se comporter envers vous lorsqu'il y a un problème ? Diriez-vous qu'il/elle a très souvent, assez souvent, parfois, rarement ou jamais les réactions suivantes ? Il/elle... » puis suivaient les différents indicateurs figurant dans le Tableau 6.88.

Tableau 6.88: Distribution des indicateurs du coping relationnel (en %)

Coping relationnel	Concerne	Très souvent	Assez souvent	Parfois	Rarement	Jamais	Total (N)
<i>Agressivité</i>							
Accuse, fait des reproches	H	2	6	24	42	27	100 (1534)
	F	2	5	20	35	39	100 (1534)
Met sous pression, menace	H	0	1	5	12	82	100 (1534)
	F	0	1	2	5	92	100 (1534)
Critique, ironise	H	1	5	30	29	35	100 (1534)
	F	2	6	28	26	38	100 (1534)
Décide sans consulter	H	1	4	23	34	39	100 (1534)
	F	1	2	15	29	53	100 (1534)
<i>Soutien</i>							
Négocie, cherche des compromis	H	23	36	24	11	6	100 (1534)
	F	23	32	25	11	10	100 (1534)
Raisonne, cherche à convaincre	H	28	39	21	8	4	100 (1534)
	F	27	32	24	11	6	100 (1534)
Use de l'humour, de la séduction	H	16	24	30	16	13	100 (1534)
	F	16	20	30	18	16	100 (1534)
Ecoute votre point de vue, vous soutient	H	29	38	26	6	2	100 (1534)
	F	30	35	29	4	2	100 (1534)
<i>Évitement</i>							
Se désintéresse, évite la discussion	H	1	2	6	19	72	100 (1534)
	F	3	6	16	20	56	100 (1534)
Se plaint, devient un poids	H	1	2	8	20	69	100 (1534)
	F	1	2	9	17	71	100 (1534)

Les indicateurs de coping relationnel donnent des indications contrastées. L'agressivité concerne environ un couple sur trois si l'on considère les réponses « parfois » comme également révélatrices de cette tendance. Le soutien est certes bien présent, mais l'on peut remarquer qu'environ quatre conjoints sur dix ont choisi les réponses « parfois », « rarement » ou « jamais », sur cette dimension sensible à la désirabilité sociale¹⁴⁷. Ceci indique que de nombreux couples ne sont pas optimaux de ce point de vue. L'évitement, par contre, est relativement rare : seule une faible proportion de conjoints, spécialement chez les femmes, choisissent cette stratégie.

Synthèse

Ces résultats indiquent que si le coping a une forte composante communicationnelle dans les couples contemporains, il n'est pas dénué d'ambiguïtés : la relative faiblesse des scores de rationalité, d'activité et de soutien, et la proportion non négligeable de cas présentant des signes de coping agressif, suggèrent que de nombreux couples n'ont pas un coping optimal.

¹⁴⁷ Contrairement au coping action, toutes les dimensions du coping relationnel sont fortement associées au conformisme normatif (Gammas entre -.64 et .32). Là encore, les couples les plus conformistes reportent le plus souvent une manière de coping socialement valorisée (peu d'agressivité, beaucoup de soutien et peu d'évitement).

De manière à avoir une vue synthétique des concepts à l'étude, des indices globaux ont été calculés pour les quatre dimensions du coping action et pour les trois dimensions du coping relationnel. Ces indices de coping au niveau du couple résultent de la sommation des indicateurs relatifs à chaque dimension pour les deux membres du couple.

Encadré 10. Construction des indices de coping

Les indices individuels des dimensions du coping action et du coping relationnel ont été construits par la simple sommation des scores des répondants aux questions retenues pour mesurer chacune de ces dimensions. Toutes les échelles de réponse vont de zéro à quatre points (le score représentant le degré maximal sur l'axe mesuré).

Les indices individuels de rationalité, de communication, de neutralité émotionnelle, d'activité et enfin d'évitement étant fondés sur deux questions chacun, ils s'étendent de zéro à huit points, alors que les indices d'agressivité et de soutien, composés de quatre questions, vont de zéro à seize points.

On dispose d'une cinquième dimension du coping action qui mesure le degré d'externalité de la gestion des problèmes. Cet indice a cependant un statut hybride dans la mesure où il combine une question utilisée dans la construction de l'indice de rationalité (« recours volontiers à des spécialistes, des professionnels ») et une autre dans l'indice de communication (« en parle volontiers à l'extérieur du ménage »).

Les couples pour lesquels les comportements sont très divergents (c'est à dire ceux dont la différence de scores dépasse le tiers de la différence théoriquement possible) ont été écartés. Le pourcentage de couples ainsi écartés n'excède jamais 4%.

Examinons d'abord les caractéristiques statistiques des indices relatifs au coping action (Tableau 6.89). On a fait aussi figurer dans le tableau le pourcentage de couples se situant dans le quartile théorique supérieur des indices (soit les cas de scores entre six et huit points pour les indices individuels, et entre douze et seize points pour les indices de couple).

Tableau 6.89: Indices individuels et de couple – Coping action

Dimensions du coping action	Concerne	Etendue de l'indice	Moyenne	Médiane	% au quartile théorique supérieur	N
Rationalité (vs impulsivité)	F	0-8	2.7	3	7	1530
	H	0-8	3.3	3	10	1529
	C	0-16	5.9	6	2	1264
Communication	F	0-8	4.6	5	25	1524
	H	0-8	3.6	4	11	1523
	C	0-16	8.3	8	7	1295
Neutralité émotionnelle	F	0-8	6.5	7	76	1534
	H	0-8	6.6	7	80	1532
	C	0-16	13.4	14	82	1363
Activité	F	0-8	5.5	6	53	1530
	H	0-8	5.1	5	45	1525
	C	0-16	10.8	11	41	1202
Externalité	F	0-8	2.1	2	4	1526
	H	0-8	1.7	1	3	1524
	C	0-16	3.5	3	1	1322

La neutralité émotionnelle et l'activité présentent les moyennes les plus élevées. L'externalité et la rationalité sont beaucoup moins prononcées. Ce résultat s'explique notamment par la marginalité du recours à des spécialistes ou à des professionnels et la réticence à parler de ses problèmes à l'extérieur de la sphère conjugale, ces comportements n'étant fréquents que pour une petite minorité d'individus (entre 10% et 15% seulement). La communication, quant à elle, présente un score intermédiaire. Cela s'explique, comme précédemment, par la forte réticence des couples à externaliser les problèmes. Dans l'ensemble, on n'observe que de faibles différences entre les scores moyens masculins et féminins. Néanmoins, les femmes sont légèrement moins rationnelles et les hommes moins communicatifs.

Les indices se rapportant au coping relationnel indiquent que l'agressivité et l'évitement sont peu fréquents. En effet, les moyennes de ces indices, pour les hommes comme pour les femmes, sont très basses (Tableau 6.90). Pour le soutien, elles se situent un peu au dessus de la moitié de l'échelle théorique, ce qui confirme qu'il n'est pas maximal.

Tableau 6.90: Indices individuels et de couple – Coping relationnel

Dimensions du coping relationnel	Concerne	Etendue de l'indice	Moyenne	Médiane	% au quartile théorique supérieur	N
Agressivité	F	0-16	3.4	3	1	1531
	H	0-16	2.9	3	1	1530
	C	0-32	6.1	6	0	1449
Soutien	F	0-16	10.4	10	36	1531
	H	0-16	10.0	10	33	1531
	C	0-32	20.6	21	28	1428
Evitement	F	0-8	0.9	0	1	1534
	H	0-8	1.3	1	2	1531
	C	0-16	1.9	2	0	1305

Les indices de couple seront systématiquement utilisés plus bas, sous une forme binaire¹⁴⁸, quand il s'agira d'analyser le lien entre chaque dimension du coping relationnel et le fonctionnement conjugal, le statut social, etc. Le Tableau 6.91 présente les associations existant entre les différents indices-couple de coping.

Tableau 6.91: Associations bivariées entre les dimensions du coping (indices de couple) (coefficients de corrélation Pearson)

	Rationalité	Communication	Neutralité émotionnelle	Activité	Agressivité	Soutien
Rationalité	1					
Communication	.06*	1				
Neutralité émotionnelle	-.01 (ns)	.04 (ns)	1			
Activité	.29**	.17**	.15**	1		
Agressivité	.02 (ns)	-.03 (ns)	-.40**	-.15**	1	
Soutien	.12**	.25**	.30**	.32**	-.21**	1
Évitement	.01 (ns)	-.04 (ns)	-.39**	-.16**	.48**	-.27**

De fortes associations positives existent entre le soutien et la neutralité émotionnelle, l'activité et la communication. La neutralité émotionnelle et la communication ne sont par contre absolument pas corrélées entre elles. L'activité et la rationalité sont fortement associées. Enfin, les dimensions négatives du coping relationnel (agressivité et évitement) s'opposent fortement à la neutralité émotionnelle et, dans une moindre mesure, au soutien et à l'activité. Une analyse factorielle permet de synthétiser les informations du Tableau 6.91 en faisant ressortir trois facteurs. Le premier facteur (29% de la variance totale) concerne très clairement les dimensions négatives du coping : l'absence de neutralité émotionnelle, l'agressivité et l'évitement. Le second facteur (21%) inclut la communication et le soutien, alors que le troisième (15% de la variance totale) reprend la rationalité et l'activité. Si l'on utilise les scores individuels à la place des scores de couple, on obtient les mêmes facteurs mais très clairement distingués par sexe.

On s'attend donc à voir s'opposer des styles de coping plutôt négatifs ou plutôt positifs, plutôt féminins ou plutôt masculins, plutôt centrés sur la communication et le soutien, ou sur la rationalité et l'activité. Voyons donc si les indicateurs du coping action et du coping relationnel peuvent être rassemblés en quelques grands types, que l'on pourrait mettre ensuite en relation avec le mode de fonctionnement des couples et leur positionnement social.

¹⁴⁸ Les indices ont été dichotomisés à la médiane.

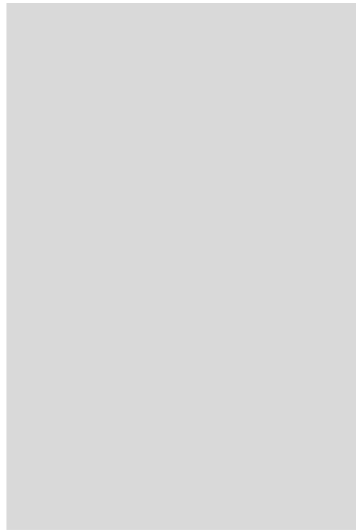
6.3. UNE TYPOLOGIE EMPIRIQUE

De manière à dégager des types significatifs sur l'ensemble des indicateurs approchant les deux modes de coping, nous avons fait une analyse Cluster de tous les indicateurs du coping action et du coping relationnel, en tenant compte, pour chaque couple, des réponses des deux conjoints. Quatre types significatifs ont été identifiés. Le Graphique 6.17 présente la distribution de plusieurs des indicateurs sur lesquels la typologie a été construite¹⁴⁹.

Les couples pratiquant un *coping Actif* se distinguent par une très forte présence du coping positif, sur tous les indicateurs retenus, pour les deux conjoints. Ces couples sont rationnels, neutres émotionnellement, et leur communication est bonne. Ils présentent un faible taux d'agressivité et ne cherchent pas à éviter la gestion des tensions. Au contraire, ils négocient activement leur relation et se soutiennent en cas de problème. Ils développent donc un coping à la fois très positif et très actif.

¹⁴⁹ Les scores des indicateurs à valence négative, accompagnés d'un (I) dans le tableau, ont été inversés. Les résultats d'une partition en quatre groupes ont été jugés les plus probants. Nous utiliserons plus loin assez systématiquement cette typologie Cluster qui permet une vue synthétique des modes de coping, tout en gardant, par la référence aux indicateurs, une grande richesse d'informations.

Graphique 6.17 : Distribution d'une sélection d'indicateurs de coping, selon les types de coping



Le *coping Passif* partage avec le coping Actif le rejet des formes négatives de coping (éviterement et agressivité). Cependant, contrairement au coping actif, il n'y a ni communication

forte ni soutien affirmé en cas de problèmes. Il s'agit donc de couples qui, tout en rejetant les stratégies négatives, ne cherchent pas activement à communiquer et à négocier pour régler leurs conflits, d'où le qualificatif de « passif ».

Le *coping Unilatéral masculin*, quant à lui, a ceci de particulier qu'il combine une forte tendance de la femme à l'agressivité, à l'évitement et à l'absence de neutralité émotionnelle, avec un bon coping de l'homme. Il s'agit donc de cas où les deux conjoints ont des attitudes et comportements différents et où la femme gère les problèmes sensiblement moins bien que l'homme.

Dans le cas du *Mauvais coping* l'agressivité, l'évitement, la passivité et le manque de neutralité émotionnelle caractérisent les deux conjoints, qui ne montrent aucune propension au soutien ou à la communication. Il s'agit donc de couples qui gèrent les tensions et les conflits par des stratégies et comportements très négatifs. Dans ce dernier type, l'homme présente sensiblement plus de comportements négatifs que la femme.

Ces quatre types de coping se distinguent fortement les uns des autres du point de vue de leur qualité globale, soit qu'ils soient globalement agressifs, fuyants, peu neutres et peu soutenant, soit qu'ils présentent les qualités opposées. On retrouve donc d'abord la distinction classique entre bon et mauvais copings. Il y a ensuite un très net effet du sexe de la personne qui gère les conflits et problèmes, dans les cas du coping Unilatéral masculin et du Mauvais coping. Il faut enfin noter que l'analyse Cluster en cinq groupes au lieu de quatre révèle que le Mauvais coping peut-être subdivisé en deux, avec un premier sous-type où les deux conjoints ont un mauvais coping à part égale, et un second sous-type où l'homme est sensiblement plus mauvais que la femme. Ce dernier type ne varie pas significativement, ni avec les indicateurs de fonctionnement conjugal, ni avec les indicateurs de positionnement, nous avons retenu la solution en quatre types, le Mauvais coping conjuguant un haut niveau général de mauvais coping avec une forte accentuation de la tendance pour les hommes.

Reste à savoir si ces modes de coping présentent également des caractéristiques structurelles différentes. Le Tableau 6.92 répond à cette question en présentant les croisements des types avec les indices de coping action et de coping relationnel.

Tableau 6.92: Distribution des indices de coping selon les types (empiriques) de coping (en %)

	Mauvais coping	Coping Unilatéral Masculin	Coping Passif	Coping Actif	N	V de Cramer
<i>Coping action</i>						
Rationalité forte	30	57	28	52	1263	.26**
Communication forte	36	54	35	54	1296	.19**
Neutralité émotionnelle forte	11	13	41	61	1362	.45**
Activité forte	22	49	25	60	1203	.33**
Externalité forte	47	64	21	43	1323	.31**
<i>Coping relationnel</i>						
Agressivité forte	79	69	14	20	1450	.58**
Soutien fort	8	42	11	85	1306	.67**
Évitement fort	54	53	21	9	1428	.42**

Les couples ayant un Mauvais coping ont des scores faibles sur toutes les dimensions si ce n'est l'agressivité et l'évitement. Les indices confirment donc qu'il s'agit là de couples ayant délaissé toutes les stratégies positives. Par contre, les couples ayant un coping Actif ont des scores très élevés sur toutes les dimensions si ce n'est sur l'agressivité et l'évitement. Ces deux types de coping sont donc les images inversées l'une de l'autre. Les couples présentant un coping de type Passif ont des scores faibles sur tous les indices considérés, qu'ils soient positifs ou négatifs. Il s'agit donc bien de cas qui évitent les modes négatifs de coping, sans pour autant privilégier les modes positifs. Quant au coping Unilatéral masculin, il présente une configuration intéressante : alors que les dimensions négatives (agressivité, évitement, absence de neutralité) sont très répandues, la communication, la rationalité, l'activité, l'externalité et le soutien sont également présents. Il s'agit donc d'un type mixte, qui combine des aspects négatifs et positifs.

Les quatre types dégagés sont donc différents de plusieurs points de vue : de par leur positivité ou négativité plus ou moins affirmée; de par l'identité des acteurs qui font un bon coping (lui, les deux, aucun); de par leur degré d'activité (coping actif versus coping passif). Les types de coping présentent donc des variations structurelles et fonctionnelles assez importantes¹⁵⁰. Il faut maintenant savoir si ces variations sont synonymes d'efficacité différentes.

¹⁵⁰ Les couples conformistes sont nettement plus enclins à appartenir aux types Actif et Passif de coping que les couples peu conformistes. On trouve 28% de mauvais copeurs parmi les couples non conformistes, ce pourcentage étant tout juste à 1% pour les couples conformistes. A l'opposé, 26% des peu conformistes sont des copeurs actifs contre 49 % des conformistes (V de Cramer=.28**; gamma=.47**). La qualité du coping a donc, elle aussi, une composante normative non négligeable.

6.4. L'EFFICACITE DU COPING

Pour mesurer l'efficacité du coping, nous nous placerons dans trois perspectives. La première est la plus simple : elle se résume à demander aux conjoints d'évaluer leur capacité à résoudre leurs problèmes, et à mettre ensuite cette évaluation en rapport avec le type de coping. C'est l'évaluation directe du coping. Dans la deuxième perspective, on postule qu'un coping est efficace s'il est associé à une faible conflictualité dans le couple et à l'absence de problèmes conjugaux. En ce sens, on mesurera les associations existant entre chacun des types et les conflits et problèmes répertoriés dans le chapitre 5. Dans la troisième, nous considérons comme efficace un coping qui permet de faire écran à des problèmes conjoncturels ou structurels importants. Nous avons vu que les problèmes externes et la qualité de l'environnement de vie ont un effet relativement faible sur le mal fonctionnement du couple. L'explication tient peut-être au fait que, dans bon nombre de cas, ces perturbations ou difficultés potentielles sont compensées ou neutralisées par le coping.

22

Nous estimerons donc l'efficacité du coping à ces trois niveaux : par l'évaluation directe qu'en font les couples; par ses associations avec les conflits et les problèmes conjugaux; par sa capacité à faire écran.

L'évaluation directe

Nous disposons de trois indicateurs qui impliquent une évaluation directe du coping : la facilité pour les conjoints à discuter des problèmes, à les résoudre, et à se réconcilier suite aux disputes. Nous avons d'abord demandé aux individus ayant indiqué l'existence de problèmes de couple graves à un moment de leur vie commune si ceux-ci ont pu être suffisamment discutés et si la solution trouvée a été dans l'ensemble satisfaisante¹⁵¹. Le Tableau 6.93 montre qu'environ huit individus sur dix, sans distinction de sexe notoire, estiment que leurs problèmes passés ont pu être discutés suffisamment. L'on trouve des pourcentages similaires quand on s'intéresse aux solutions amenées aux problèmes. Celles-ci sont perçues comme satisfaisantes par une large majorité de couples.

¹⁵¹ Ces indicateurs font référence aux questions 22.1 et 22.2, soit « Si vous pensez aux problèmes de couple que vous avez connus, diriez-vous qu'aujourd'hui ils ont reçu dans l'ensemble une solution satisfaisante ? », et « Toujours concernant ces problèmes de couple que vous avez connus, diriez-vous que vous avez pu en discuter entre vous de manière satisfaisante ? ».

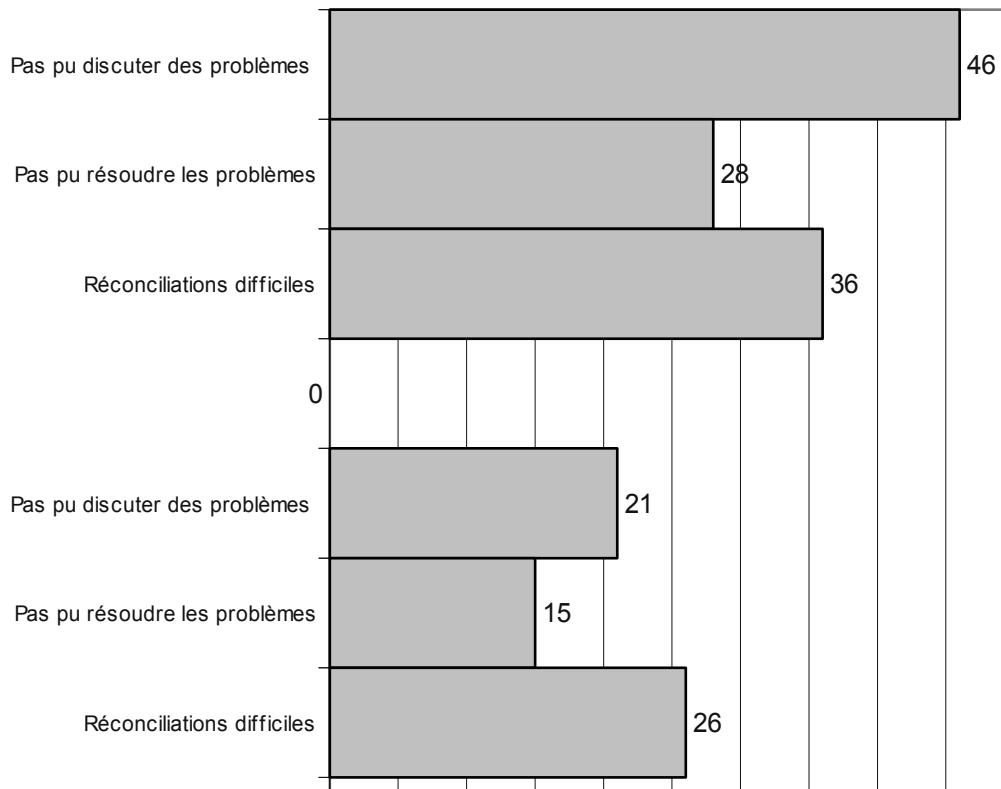
Tableau 6.93: Distribution des indicateurs de résolution des problèmes passés (en %)

		Dans l'ensemble oui	Certains oui, certains non	Dans l'ensemble non	Total (N)
Problèmes passés discutés de manière satisfaisante	H	79	18	3	100 (774)
	F	77	19	5	100 (658)
Solution satisfaisante apportée aux problèmes passés	H	89	9	2	100 (760)
	F	84	15	1	100 (658)

(Question posée uniquement aux personnes qui ont préalablement signalé des problèmes de couple passés).

Si l'on considère les disputes courantes, sans faire référence à des problèmes particuliers, on voit que les conflits dans la plupart des couples sont résolus rapidement, sans blocages. En effet, plus de 80% des conjoints indiquent soit qu'il n'y a pas de disputes dans leur couple, soit que les réconciliations sont extrêmement aisées. Soulignons cependant a contrario qu'environ un cinquième des couples interrogés indiquent que l'efficacité de leur coping laisse à désirer.

Les types de coping ont-ils une efficacité variable ? En d'autres termes, le coping Actif est-il plus efficace que, par exemple, le coping Passif ? La Graphique 6.18 répond à cette question¹⁵².

Graphique 6.18 : Distribution des indicateurs de l'efficacité du coping selon les modes de coping (en %)

¹⁵² Les indices d'efficacité ont été construits à partir des réponses des deux conjoints. Ils retiennent la réponse la plus négative donnée par l'un ou l'autre des conjoints.

Les corrélations existant entre les types et les indicateurs d'efficacité sont élevées et vont toutes dans la même direction. Elles indiquent que le Mauvais coping se distingue radicalement des trois autres, par sa très faible efficacité. Les couples ayant un Mauvais coping sont en effet quatre fois plus nombreux que les couples ayant un coping Actif à ne pas pouvoir bien discuter de leurs problèmes et à ne pas leur trouver de solutions satisfaisantes. La réconciliation suite aux disputes est beaucoup plus difficile pour les couples ayant un Mauvais coping. Les autres indicateurs présentent des associations du même ordre.

Les couples ayant un coping Passif, tout comme ceux présentant un coping Actif, n'ont pas de difficulté à affronter les problèmes, à se mettre d'accord sur des solutions et à concrétiser leurs décisions. Quant aux couples présentant un coping Unilatéral masculin, ils se trouvent en quelque sorte dans une position intermédiaire du point de vue de leur efficacité à gérer les problèmes. Ils ne sont pas aussi efficaces que les couples ayant un coping Actif ou Passif, mais plus, tout de même, que les couples ayant un Mauvais coping.

Association entre coping et problèmes

Les types de coping ont donc des efficacités très variables de l'avis des couples. Sont-ils effectivement associés à des niveaux de conflits et de problèmes différents ? On répondra à la question en considérant leurs associations avec les indicateurs de mal-fonctionnement du chapitre précédent. Le Tableau 6.94 présente la distribution des problèmes et conflits conjugaux selon la forme de coping privilégiée. Les types de coping sont très fortement liés aux indicateurs de problèmes, de communication et de conflit.

Tableau 6.94: Distribution des indicateurs du mal-fonctionnement conjugal selon les modes de coping (en %)

	Mauvais coping	Coping Unilatéral Masculin	Coping Passif	Coping Actif	N	V de Cramer
<i>Problèmes de couple</i>						
Problèmes présents actuellement	45	32	11	12	1534	.33**
Problèmes présents actuellement ou antérieurement	49	33	13	13	1534	.35**
<i>Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)</i>						
Problèmes d'addiction et de violence présents	44	31	18	18	1534	.24**
Problèmes relationnels présents	58	33	15	17	1534	.37**
Problèmes de coordination présents	47	39	19	19	1534	.27**
<i>Qualité de la communication</i>						
Communication mitigée	75	70	48	46	1480	.26**
<i>Conflits</i>						
Disputes fréquentes	38	33	13	12	1342	.28**
Disputes sérieuses ou graves	55	40	18	23	1425	.30**

Ainsi (Tableau 6.94), les couples ayant un Mauvais coping ou un coping Unilatéral masculin ont une communication plutôt médiocre, des disputes fréquentes et sérieuses, beaucoup de problèmes présents et passés, tant de nature relationnelle, d'addiction et de violence, que de coordination. Par exemple, 40% des couples à coping Unilatéral masculin ont des disputes sérieuses contre 23% des couples au coping Actif. De même, 33% des premiers se disputent souvent contre 13% des couples à coping Passif. 45% de couples ayant un Mauvais coping rapportent de nombreux problèmes contre 11% dans le type Passif. De même 58% d'entre eux admettent l'existence de problèmes relationnels contre 15% dans le type Passif. On trouve des différences de grandeur similaire quant aux problèmes de coordination. Le Graphique 6.19 résume l'essentiel de ces résultats.

Graphique 6.19 : Proportion de problèmes et conflits de couple selon les modes de coping (en %)



On peut résumer les associations entre les types de coping et les indicateurs de mal-fonctionnement conjugal par le recours à la typologie de problèmes et de conflits présentée dans le chapitre précédent. Elle aussi est fortement corrélée au mode de coping (Tableau 6.95).

Tableau 6.95: Distribution de la typologie empirique du mal-fonctionnement conjugal selon les modes de coping (en %)

Problèmes de couple:	Mauvais coping	Coping Unilatéral Masculin	Coping Passif	Coping Actif
Problèmes lourds	4	5	2	2
Problèmes relationnels	53	28	10	9
Homme problèmes relationnels	19	33	19	17
Femme problèmes relationnels	14	17	22	19
Pas de problèmes	11	18	47	53
Total (N)	100 (343)	100 (325)	100 (392)	100 (476)

V de Cramer=.29**

Le type Problèmes relationnels est fortement présent en cas de Mauvais coping et, de manière moins affirmée, en cas de coping Unilatéral masculin. Ces deux formes déficitaires de coping sont donc associées à des problèmes d'ordre relationnel. Le coping Passif et le coping Actif ont des profils très similaires : la moitié de ces couples ne rapportent aucun problème; dans la grande majorité des autres cas, seul un des conjoints admet connaître des problèmes relationnels. Enfin, les couples ayant des problèmes lourds se retrouvent dans les mêmes proportions dans tous les types de coping. Ils obéissent sans doute à une autre logique que celle du conflit conjugal.

En résumé, l'examen des associations entre coping et problèmes conjugaux confirme les résultats obtenus par l'évaluation directe. les types de coping ne sont pas seulement évalués globalement de manière différente. Ils sont effectivement associés à des niveaux de conflits et de problèmes très inégaux. Les couples ayant un Mauvais coping présentent beaucoup plus de problèmes de tous ordres que les autres. Leurs conflits sont à la fois plus fréquents et plus graves. Le coping Passif et le coping Actif, au contraire, sont associés à des conflits rares et bénins. Les problèmes sont peu nombreux dans leurs cas. Le coping Unilatéral masculin a une position intermédiaire, entre coping Passif ou Actif, et Mauvais coping.

Le coping comme écran

Le coping fait-il écran entre les problèmes structurels ou conjoncturels auxquels les couples doivent faire face et leurs relations internes ? Si cette hypothèse est fondée, on devrait voir les problèmes externes se transformer très fréquemment en problèmes conjugaux quand le coping est déficitaire. Dans le cas d'un bon coping, les associations entre problèmes externes et problèmes conjugaux devraient être beaucoup plus faibles.

Rappelons d'abord que les types de coping sont faiblement associés aux problèmes externes : les couples reconnaissant avoir eu des problèmes socio-économiques choisissent un peu plus la forme active de coping, que les couples sans ces problèmes (30% contre 20%) mais la différence est faible. Il en va de même pour les autres types de coping. Les perturbations externes n'impliquent donc aucune forme particulière de coping. La question cependant demeure de savoir si le coping ne fonctionne pas comme un écran qui empêcherait les problèmes externes d'affecter la dynamique de couple. Les couples ayant un coping Unilatéral masculin et Mauvais verraient par contre entièrement leurs problèmes externes se traduire en problèmes conjugaux, alors que pour les couples ayant un coping Actif ou Passif, les problèmes externes ne donneraient pas forcément lieu à des problèmes de couple. En ce sens, on s'attendrait à une forte corrélation entre problèmes externes et problèmes conjugaux parmi les types de coping Unilatéral masculin et Mauvais, alors que parmi les couples ayant un coping Actif ou Passif, les deux types de problèmes seraient relativement indépendants.

Cette hypothèse est examinée dans le Tableau 6.96. Pour simplifier, nous avons regroupé le Mauvais coping et le coping Unilatéral masculin d'une part sous le terme de *coping déficitaire*, et les copings Actif et Passif d'autre part sous la dénomination de *bon coping*. Le Tableau 6.96 montre que, dans le cas d'un bon coping, les associations entre problèmes externes et problèmes conjugaux sont effectivement très faibles, alors que quand le coping est déficitaire, elles conservent toute leur force.

Tableau 6.96: Associations bivariées entre problèmes exogènes et indicateurs du mal-fonctionnement conjugal selon la qualité du coping (en %)

Qualité du coping	Bon coping				Coping déficitaire			
	Présence	Absence	N	V de Cramer	Présence	Absence	N	V de Cramer
<i>Problèmes de couple</i>								
Problèmes présents actuellement	12	11	869	.02 (ns)	42	35	666	.08*
Problèmes présents actuellement ou antérieurement	15	12	869	.05 (ns)	49	32	667	.17**
<i>Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)</i>								
Problèmes d'addiction et de violence présents	21	15	868	.09**	43	32	665	.11**
Problèmes relationnels présents	18	14	869	.05 (ns)	55	36	666	.19**
Problèmes de coordination présents	22	16	868	.07*	47	38	666	.09*
<i>Qualité de la communication</i>								
Communication mitigée	51	42	854	.09*	76	69	627	.08*
<i>Conflits</i>								
Disputes fréquentes	12	12	781	.01 (ns)	32	39	562	.07 (ns)
Disputes sérieuses ou graves	21	21	803	.01 (ns)	47	47	620	.00 (ns)

Sur la plupart des indicateurs retenus, les couples au bon coping ont le même niveau de conflits et de problèmes conjugaux, quel que soit leur niveau de problèmes externes. Sur trois indicateurs, les couples ayant des problèmes externes ont un peu plus de problèmes conjugaux, mais les différences sont en fait très faibles, inférieures à dix points. En est-il de même pour les couples où le coping est déficitaire ? Le Tableau 6.96 suggère une dynamique bien différente. En effet, les problèmes conjugaux sont dans ce cas significativement corrélés avec les problèmes externes. La corrélation est particulièrement forte pour les problèmes relationnels.

Le coping permet donc bien de créer un écran entre problèmes externes et problèmes conjugaux. Bien qu'il n'influence pas la présence de problèmes externes, probablement parce que leur venue est relativement indépendante de l'action du couple, il permet d'atténuer leurs effets potentiels sur la dynamique interne. On voit là toute l'importance d'avoir un bon coping pour les couples confrontés aux problèmes économiques.

Qu'en est-il de la qualité de l'environnement, dont nous avons dit, dans le chapitre précédent, qu'elle n'est pas directement corrélée aux problèmes de couple ? Le coping permet-il également de faire écran aux effets de la médiocrité du cadre de vie ? Remarquons d'abord que le coping Unilatéral masculin et le Mauvais coping sont associés à une faible qualité de l'environnement, tandis que le coping Actif est plus fréquent lorsque l'environnement est bon.

Tableau 6.97: Distribution des modes de coping selon la qualité des ressources environnementales (en %)

	Excellente	Bonne	Médiocre	Mauvaise
Mauvais coping	19	25	21	24
Coping Unilatéral Masculin	19	19	22	26
Coping Passif	26	24	25	25
Coping Actif	36	32	32	25
Total (N)	100 (350)	100 (407)	100 (362)	100 (360)

V de Cramer=.06*

Contrairement aux problèmes conjugaux, les modes de coping sont donc sensibles à la qualité de l'environnement. Par contre, diverses analyses montrent que le coping n'a aucun effet sur les associations entre qualité de l'environnement et problèmes de couple. La qualité de l'environnement n'est pas significativement associée aux problèmes conjugaux, ni en cas de bon, ni en cas de coping déficitaire.

Résumé

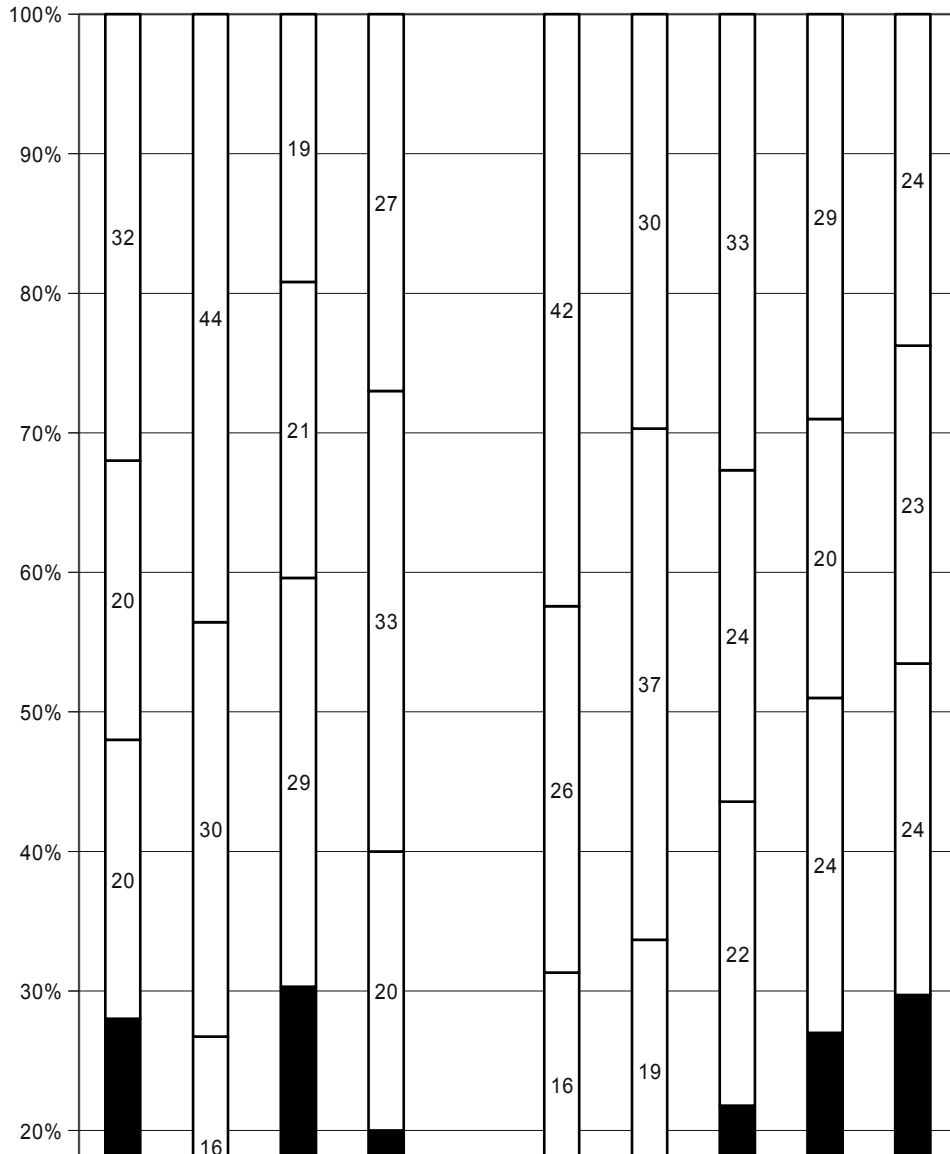
En résumé, les types de coping ont des efficacités très différentes : leur potentiel réparateur n'est pas évalué de la même manière; ils sont associés à des niveaux variables de problèmes et de conflits; leur capacité à faire écran aux problèmes externes est inégale.

Soulignons toutefois que les modes de coping Passif et Actif, quoiqu'assez différents structurellement, présentent une efficacité comparable. Il y a donc deux manières efficaces de gérer les problèmes, l'une fondée sur une recherche active des solutions et de la communication, l'autre évitant simplement les actions et relations négatives. Quant aux deux manières déficientes de faire face aux difficultés, elles sont associées à des niveaux similaires de problèmes et de conflits.

6.5. INFLUENCE DU FONCTIONNEMENT CONJUGAL

Le chapitre 5 a montré que les types de cohésion et de régulation sont associés à des fréquences de conflits et de problèmes très différentes. On peut faire l'hypothèse que ces résultats tiennent au développement de formes de coping variables selon les types de fonctionnement (graphique 6.20).

Graphique 6.21 : Distribution des types de coping selon les types de cohésion et de régulation (en %)



Le type de cohésion est significativement associé au coping. Les couples de type Association et Parallèle présentent sensiblement plus de Mauvais coping que les couples de type Compagnonnage et Bastion. Les couples de type Parallèle ont une fréquence particulièrement élevée de coping Unilatéral masculin et de Mauvais coping. Il y a donc bien une influence du type de cohésion sur les modes de coping, les types Compagnonnage et Parallèle présentant respectivement le profil le meilleur et le pire. Les couples ayant un faible score de fusion présentent en général un moins bon coping que les couples aux scores de fusion élevés. De même, l'ouverture du couple renforce les bonnes formes de coping. Ces résultats indiquent donc que les types de cohésion ont des manières très différentes de gérer les perturbations.

La régulation exerce-t-elle aussi un effet sur les modes de coping ? On observe que 30% des couples à régulation de type Normatif sexué et 27% des couples à régulation Charismatique féminin ont un Mauvais coping, alors que c'est seulement le cas de 15% des couples à régulation de type Partage négocié ou Routinier. Plus la régulation est normative et différenciée, plus le coping des couples tend à prendre une forme déficitaire. On remarquera également que le coping Actif est particulièrement présent dans les couples ayant une régulation de type Partage négocié, alors que le coping Passif est assez prononcé dans les couples ayant une régulation de type Routinier.

Il existe donc des associations relativement fortes entre les dimensions du fonctionnement conjugal et les modes de coping¹⁵³. En règle générale, les couples très fusionnels ont une gestion des tensions beaucoup plus active et positive. Il en est de même pour les couples ayant une régulation indifférenciée, qui présentent un meilleur coping que les couples à régulation différenciée et normative. L'ouverture joue un rôle sensiblement plus marginal mais tout de même repérable : les couples ouverts ont un coping plus Actif que les couples fermés.

Ces constatations expliquent sans doute en grande partie les associations existant entre les problèmes et les types de cohésion et de régulation. Si les couples autonomes, fermés et différenciés développent davantage de problèmes et de conflits, c'est sans doute en grande partie à leurs mauvais coping qu'ils le doivent. On testera cette hypothèse plus loin, dans un modèle multivarié. Voyons d'abord si le positionnement des couples dans la stratification, le parcours de vie et la participation viennent moduler ces résultats.

6.6. LE POSITIONNEMENT SOCIAL DES COUPLES

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, que le niveau de conflit est associé au statut social et à l'âge, les couples des cohortes récentes et ceux ayant de forts capitaux socio-économiques développant davantage de conflits. Est-ce à dire que le coping, lui aussi, varie significativement selon ces paramètres ? Nous considérerons d'abord les effets liés au statut social.

Statut social

Les différents types de coping sont assez fortement fonction du statut social. Si le Mauvais coping se rencontre dans toutes les couches sociales, le coping Passif est surtout répandu dans les couples à faibles capitaux, dans le bas de la stratification sociale, alors que le coping Actif est

¹⁵³ Ces résultats ne sont pas sensibles à l'échelle de conformisme.

davantage présent quand les capitaux sont forts. Le Tableau 6.98 présente l'effet des capitaux scolaires de la femme.

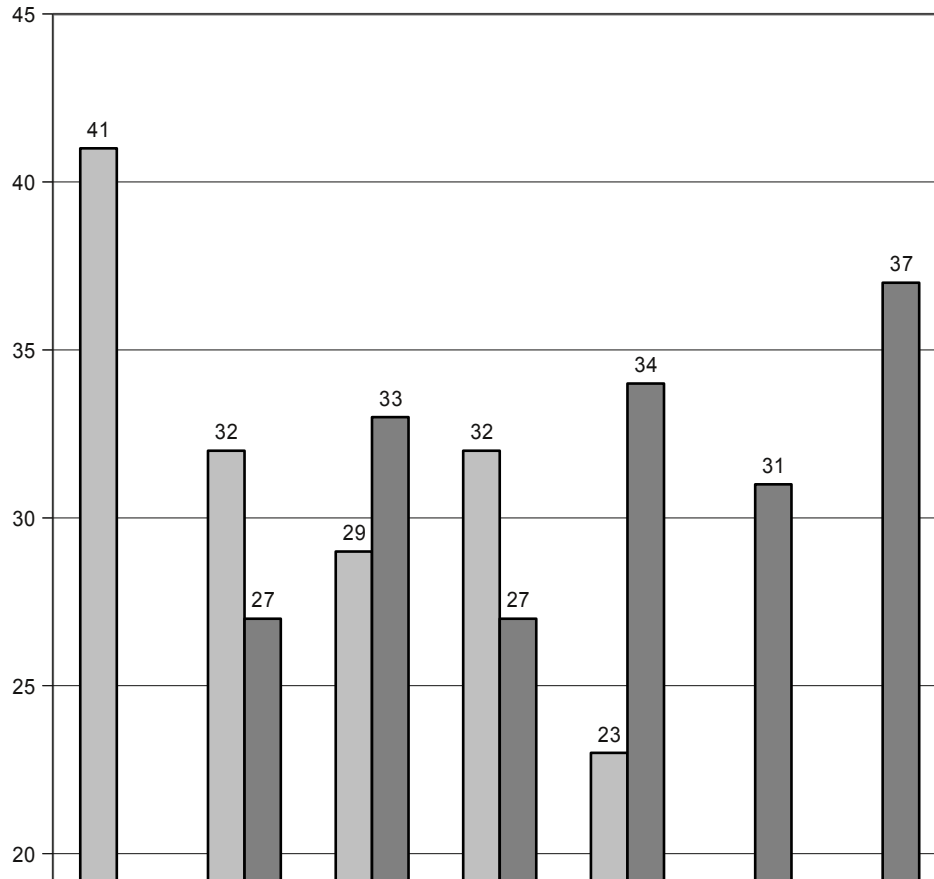
Tableau 6.98: Distribution des modes de coping selon le niveau de formation de la femme (en %)

	Scolarité obligatoire	Secondaire sans maturité	Appr. court	Appr. moyen	Appr. long	Form. prof. supérieure	Matu, école normale	Uni, EPF
Mauvais coping	24	27	22	19	24	24	26	24
Coping Unilatéral Masculin	13	21	15	24	24	26	23	32
Coping Passif	49	25	30	24	17	21	17	9
Coping Actif	14	26	33	34	35	28	33	35
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
(N)	(154)	(84)	(352)	(531)	(54)	(95)	(169)	(91)

V de Cramer= .14**

Le coping Actif est deux fois moins présent quand le niveau de formation de la femme est très faible (scolarité obligatoire) que dans les autres catégories. Ce déficit est compensé par la grande importance de coping Passif dans cette catégorie. Le coping Unilatéral masculin est lui aussi plus répandu dans les couples à forts capitaux scolaires que dans les autres. On fait les mêmes constats quand on considère la catégorie socio-professionnelle de l'homme (Graphique 6.22).

Graphique 6.22 : Distribution des modes de coping selon la catégorie socio-professionnelle de l'homme (en %)



Les couples ayant un coping Passif sont sur-représentés en bas de l'échelle sociale. Tout au contraire, les couples à fortes ressources sociales développent un style de coping plus Actif.

En résumé, le statut social est significativement associé aux modes de coping. Il ne distingue pas les bons des copings déficitaires, mais plutôt, à l'intérieur des bons copings, les couples recherchant activement des solutions, mettant l'accent sur la communication et les aides externes, que l'on trouve plutôt dans le haut de l'échelle sociale, et les couples plus passifs dans leur gestion des problèmes, une stratégie que l'on trouve davantage dans les couples à faibles ressources.

Parcours de vie

Si le statut social présente des corrélations relativement fortes avec les formes du coping, qu'en est-il du parcours de vie ? On considérera à nouveau l'effet de la longévité du couple, de la phase de la vie familiale, de la présence d'enfants et de la cohorte de naissance des répondants.

La longévité du couple n'a qu'un très faible effet sur le mode de coping. Les proportions de couples ayant un coping Passif, Actif ou un Mauvais coping ne varient pas significativement

selon la longévité du couple. La seule différence significative concerne le coping Unilatéral masculin : 29% des couples de moins de dix ans présentent ce genre de coping, contre 24% des couples de dix à vingt ans et 15% des couples de plus de vingt ans de durée. Cette différence peut tenir à un effet de la phase de la vie familiale ou à un effet d'âge. Le Tableau 6.99 montre l'association existant entre les phases de la vie familiale et les types de coping.

Tableau 6.99: Distribution des modes de coping selon les phases de la vie familiale (en %)

	Couples pré-enfants	Familles pré-scolaires	Familles scolaires	Familles post-scolaires	Familles pré-enfants	Couples sans enfants
Mauvais coping	14	21	28	21	23	20
Coping Unilatéral Masculin	31	28	22	20	12	18
Coping Passif	18	28	21	29	33	15
Coping Actif	37	23	29	31	32	47
Total (N)	100 (139)	100 (303)	100 (399)	100 (226)	100 (322)	100 (82)

V de Cramer=.13**

Le coping Unilatéral masculin est davantage présent dans les premières phases de la vie familiale, les familles post-enfants et sans enfant présentant ce type de coping moins souvent que les autres. De même, les couples pré-enfants ont un niveau de coping Actif beaucoup plus élevé que les autres, à l'exception des couples sans enfants¹⁵⁴. On constate également que le coping Passif est sur-représenté dans les familles post-scolaires, pré-enfants et pré-scolaires. A nouveau, comme dans les chapitres précédents, se pose la question de savoir si nous avons affaire ici à un effet de cohorte ou d'insertion dans une phase de la vie familiale. L'âge, en effet, est également corrélé, quoique faiblement, au type de coping (Tableau 6.100).

Tableau 6.100: Distribution des modes de coping selon l'âge de la femme (en %)

	Moins de 30 ans	Entre 30 et 40 ans	Entre 41 et 50 ans	Entre 51 et 60 ans	Plus de 60 ans
Mauvais coping	12	23	25	22	22
Coping Unilatéral Masculin	31	27	20	14	12
Coping Passif	23	23	24	29	33
Coping Actif	34	27	32	35	33
Total (N)	100 (137)	100 (534)	100 (391)	100 (272)	100 (200)

Gamma=.05 (ns)

Ainsi, les couples des cohortes récentes font beaucoup plus de coping Unilatéral masculin que les couples des cohortes anciennes, qui privilégient un peu plus que les autres un coping Passif. A nouveau se pose donc la question de savoir si l'effet de cohorte annule l'effet de la

¹⁵⁴ Ces résultats sont confirmés en particulier pour les couples non conformistes. Parmi les non conformistes, 33% des couples pré-enfants et 41% des couples sans enfants ont un bon coping, contre 21% des familles pré-scolaires et 22% des familles post-enfants. Pour les couples très conformistes par contre, les post-enfants et les pré-enfants ont le même profil (respectivement 59% et 54% de bon coping).

phase de la vie familiale. Dans les faits, les différences entre phases de vie familiale à l'intérieur de chaque classe d'âge sont généralement faibles, ce qui suggère que l'effet de cohorte est à nouveau dominant. On remarquera cependant que la différence entre les couples pré-enfants et les familles pré-scolaires perdure à âge contrôlé. Si l'on se limite aux couples de la catégorie des vingt-quarante ans, 37% des couples pré-enfants ont un coping Actif, contre seulement 22% des familles pré-scolaires. Le taux remonte ensuite, avec les familles scolaires, à 30%. Les couples avec des enfants en bas âge privilégient le coping Passif, en comparaison des autres couples de la catégorie vingt-quarante ans.

En résumé, il est donc difficile de départager les influences respectives de l'âge, de la présence d'enfants et de la longévité du couple. Seul un dessin de recherche longitudinal permettrait d'y voir tout à fait clair. On peut, néanmoins, associer les différents copings à des portraits-types de familles. Ainsi, le coping Unilatéral masculin s'observe surtout dans des familles pré-enfants ou pré-scolaire, où les conjoints sont jeunes (moins de trente ans) et ensemble depuis peu. Le coping Actif est plus fréquent lorsqu'il n'y a pas d'enfant dans le ménage : les couples jeunes, sans enfant, ensemble depuis relativement peu de temps, présentent un coping très actif, alors que les couples avec des enfants pré-scolaires, qui ont pourtant les mêmes caractéristiques d'âge et de longévité, présentent ce type de coping beaucoup moins souvent. La comparaison entre couples post-enfants et couples sans enfants, très similaires du point de vue de l'âge, confirme ce résultat : les couples sans enfants ont plus souvent un coping Actif que les couples post-enfants.

Participation

On a vu dans le chapitre précédent que la participation professionnelle et l'inclusion dans le réseau de parenté ont un effet, certes modeste, sur les problèmes et conflits de couple. Il est donc possible que, selon leur participation dans ces domaines, les conjoints développent des modes de coping différents. La participation professionnelle présente une association faible avec le coping. Les situations atypiques du point de vue du taux d'activité des conjoints sont associées à un Mauvais coping.

Tableau 6.101: Distribution des modes de coping selon le taux d'activité professionnelle des conjoints (en %)

	Aucune	H 100%, F aucune	H 100%, F moins de 50%	H 100%, F plus de 50%	H 100%, F 100%	Atypiques
Mauvais coping	24	18	28	20	15	29
Coping Unilatéral Masculin	14	22	21	25	22	21
Coping Passif	36	27	25	21	26	20
Coping Actif	26	33	27	34	37	30
Total (N)	100 (184)	100 (413)	100 (306)	100 (263)	100 (171)	100 (198)

V de Cramer=.10**

Par contre, on voit qu'il n'existe aucune association spécifique entre le taux d'activité de la femme et le mode de coping.

L'insertion dans le réseau de sociabilité et la participation socio-culturelle sont, elles aussi, très peu corrélées aux modes de coping. Les Isolés du point de vue du réseau social ont un peu plus souvent un Mauvais coping que la moyenne des couples (29% de mauvais coping, contre 23% en moyenne). Les couples dans lesquels l'homme a une participation socio-culturelle forte, alors que la femme est faiblement insérée ont plus fréquemment un coping Passif que les autres. Ces associations sont cependant très faibles.

L'effet de la participation sur le coping se résume donc essentiellement à l'association entre couples atypiques et Mauvais coping. Nous retrouvons donc ici un résultat présenté dans le chapitre précédent qui montrait que ces couples ont davantage de problèmes et de conflits que les autres. Cela mis à part, il n'y a pas d'effets nets de la participation sur le coping.

Résumé

En résumé, le coping Passif et le coping Actif varient significativement selon l'insertion dans la stratification et dans le parcours de vie. Les couples des milieux populaires privilégient un mode de coping Passif, alors que les couples à forts capitaux économiques et culturels développent plus souvent un coping Actif. Le fait que davantage de conflits apparaissent dans ces couples ne tient donc pas à un déficit de coping. Au contraire, il est possible que les couples fortement dotés de ressources culturelles et économiques développent plus souvent un style de coping Actif parce qu'ils ont davantage de conflits à gérer que les autres.

Les couples appartenant aux cohortes récentes développent davantage un coping Unilatéral masculin que les couples des cohortes plus anciennes, la progression présentant dans ce cas-là une forme presque linéaire. Les types de coping sont associés à l'âge et la présence d'enfant, beaucoup moins à la longévité du couple. Les couples avec enfants en bas âge sont ceux où la

proportion de couples au coping Unilatéral masculin (soit les situations où la femme a un mauvais coping et l'homme un bon coping) est la plus forte.

Le statut social et la position dans le parcours de vie exercent un effet important sur le coping. On verra plus loin dans quelle mesure cet effet tient aux différences de fonctionnement (en termes de cohésion et de régulation) existant entre les statuts sociaux et les cohortes. Il nous faut revenir, avant cela, sur les sous-dimensions constitutives du coping.

6.7. DIMENSIONS SPECIFIQUES DU COPING

La typologie qui a été utilisée jusqu'à présent dans ce chapitre offre un panorama global des stratégies de coping. Néanmoins, elle a fait un peu perdre de vue les dimensions spécifiques du coping action et du coping relationnel. De manière à retrouver ces dimensions, nous retournons maintenant aux sept indices mesurant ces sous-dimensions (rationalité, communication, neutralité, activité pour le coping action; externalité, agressivité, soutien, évitement pour le coping relationnel). Nous considérons les associations existant entre ces indices et les dimensions du fonctionnement conjugal et du positionnement social. Il s'agit de savoir si les couples présentent des profils différents sur ces dimensions du coping action et du coping relation, selon leur type de fonctionnement et leur insertion dans la stratification et le parcours de vie¹⁵⁵.

Fonctionnement conjugal

Les deux tableaux suivants permettent de voir plus précisément avec quels aspects du coping les typologies de cohésion et de régulation sont associées. Le Tableau 6.102 présente les associations des indices de coping avec les types de cohésion.

¹⁵⁵ La participation ne sera pas considérée puisqu'elle n'a montré aucun effet probant sur le coping dans les analyses qui précèdent.

Tableau 6.102: Distribution des indices de coping selon les types de cohésion (en %)

	Association	Compagnonnage	Parallèle	Bastion	N	V de Cramer
<i>Coping action</i>						
Rationalité forte	46	36	46	37	1173	.10*
Communication forte	52	41	43	43	1198	.09*
Neutralité émotionnelle forte	33	51	28	37	1264	.17**
Activité forte	39	45	38	40	1118	.05 (ns)
Externalité forte	53	32	44	34	1224	.18**
<i>Coping relationnel</i>						
Agressivité forte	52	25	55	26	1342	.28**
Soutien fort	39	51	37	46	1215	.11**
Évitement fort	36	19	38	25	1326	.16**

Toutes les dimensions du coping, sauf l'activité, sont associées aux types de cohésion. Les couples de type Association se caractérisent par un coping action très communicatif et assez rationnel, avec une faible neutralité émotionnelle. Leur coping relationnel est très agressif et évitativ. Ils font aussi preuve d'une forte externalité et bénéficient d'un soutien interne faible. Les couples de type Parallèle ont un profil assez proche de celui des couples de type Association, si ce n'est que leur coping action privilégie moins la communication et qu'ils font moins recours à des acteurs externes. Les couples de type Compagnonnage privilégient la neutralité émotionnelle du point de vue du coping action, et le soutien du point de vue du coping relationnel. Ils présentent des scores très bas d'agressivité et d'évitement. Contrairement aux couples de type Associatif, leur niveau de communication et de rationalité n'est pas très élevé et la tendance à faire recours à l'extérieur est plus hésitante. Les couples Bastion développent une forme de coping proche de celle des couples de type Compagnonnage, si ce n'est que leur externalité est minimale et que leur neutralité émotionnelle est relativement faible.

Ces corrélations suggèrent qu'il y a des différences qualitatives dans les modes de gestion des problèmes entre les types de cohésion. Les couples de type Association, dont le chapitre précédent a montré qu'ils connaissent des conflits fréquents, privilégient la négociation rationnelle des problèmes, souvent avec l'aide d'acteurs externes. On retrouve bien là la logique de l'autonomie et de l'ouverture qui caractérise leur mode de fonctionnement. Les couples à cohésion de type Bastion et Compagnonnage, au contraire, choisissent le soutien et la neutralité émotionnelle, à l'image de leurs comportements très fusionnels. Les couple de type Parallèle combinent le manque de soutien et de communication avec des taux d'évitement et d'agressivité importants. Leur fonctionnement, fondé, rappelons-le, sur l'autonomie et la fermeture, se traduit

donc par la faiblesse des formes de bon coping, et le recours dominant à l'évitement et à l'agressivité.

Qu'en est-il de la régulation ? Le Tableau 6.103 présente les scores des indices de coping en fonction des types de régulation.

Tableau 6.103: Distribution des indices de coping selon les types de régulation (en %)

	Partage négocié	Routinier	Fonctionnel matricentré	Charismatique féminin	Normatif Sexué	N	V de Cramer
<i>Coping action</i>							
Rationalité forte	46	39	42	42	41	1266	.05 (ns)
Communication forte	57	46	44	44	40	1295	.11**
Neutralité émotionnelle forte	42	38	36	35	30	1362	.08 (ns)
Activité forte	39	40	42	37	44	1202	.05 (ns)
Externalité forte	48	36	40	47	42	1321	.09*
<i>Coping relationnel</i>							
Agressivité forte	28	34	40	46	53	1449	.18**
Soutien fort	52	40	43	37	38	1305	.10**
Evitement fort	20	26	32	34	38	1427	.14**

La plupart des dimensions du coping action ne sont pas corrélées aux types de régulation. Seule la communication est sensiblement plus élevée dans les couples ayant une régulation de type Partage négocié. Les trois indices du coping relationnel présentent la même tendance : plus la régulation est différenciée, sexuée et normative (déplacement de gauche à droite dans les catégories de régulation du Tableau 6.103), plus les formes de coping déficitaires sont fréquentes. Ainsi, la régulation de type Normatif sexué cumule les mauvais points : elle présente les plus forts taux d'agressivité et d'évitement, et les taux de soutien les plus faibles.

En résumé, les typologies de cohésion et de régulation sont associées à des types de coping différents du point de vue des sous-dimensions mesurées dans cette étude. Il y a là, on y reviendra, une explication possible des taux de problèmes et de conflits très différents qu'elles génèrent.

Positionnement social

Qu'en est-il des effets de positionnement, et plus particulièrement du statut social ? Pour répondre, concentrons-nous (Tableau 6.104) sur le niveau de formation de la femme, dont la typologie générale de coping a montré toute l'importance.

Tableau 6.104: Distribution des indices de coping selon le niveau de formation de la femme (en %)

	Scolarité obligatoire	Secondaire sans maturité	Appr. court	Appr. moyen	Appr. long	Form. prof. supérieure	Matu, école normale	Uni, EPF	Total	V de Cramer
<i>Coping action</i>										
Rationalité forte	23	39	40	43	41	51	48	63	1262	.17**
Communication forte	33	53	44	45	43	46	57	44	1293	.12*
Neutralité émotionnelle forte	35	25	38	37	33	39	31	31	1361	.08 (ns)
Activité forte	33	44	37	43	45	34	42	50	1200	.09 (ns)
Externalité forte	28	40	39	45	56	44	43	61	1319	.15**
<i>Coping relationnel</i>										
Agressivité forte	35	39	36	41	43	41	47	59	1445	.12**
Soutien fort	29	38	40	44	46	43	42	54	1302	.11*
Evitement fort	31	40	24	28	28	33	41	38	1424	.12**

Il y a une nette différence entre les couples incluant une femme universitaire, une femme de formation obligatoire, et les autres couples. Les premiers se démarquent des autres par leur forte tendance à la rationalité, à l'agressivité, au soutien et à l'externalité. Les seconds, tout au contraire, sont faibles sur toutes ces dimensions. Ces résultats, que l'on retrouve quand l'on considère le niveau de formation des hommes et la catégorie socio-professionnelle, rejoignent et confirment les effets des types de fonctionnement conjugaux, plus autonomistes et indifférenciés dans le haut de la stratification sociale, plus fusionnels et différenciés dans le bas.

Et le parcours de vie ? Nous avons vu plus haut que la phase de la vie familiale fait une différence du point de vue du coping global. Voyons à quelles dimensions tient spécifiquement cette différence. Le Tableau 6.105 présente les associations existant entre les indices de coping et l'âge de la femme.

Tableau 6.105: Distribution des indices de coping selon l'âge de la femme (en %)

	Moins de 30 ans	Entre 30 et 40 ans	Entre 41 et 50 ans	Entre 51 et 60 ans	Plus de 60 ans	N	V de Cramer
<i>Coping action</i>							
Rationalité forte	38	43	45	40	40	1264	.04 (ns)
Communication forte	61	57	43	36	26	1295	.23**
Neutralité émotionnelle forte	26	33	39	39	40	1364	.09*
Activité forte	44	41	42	38	36	1202	.05 (ns)
Externalité forte	53	52	45	32	20	1321	.23**
<i>Coping relationnel</i>							
Agressivité forte	43	45	43	38	28	1449	.11**
Soutien fort	45	42	43	39	41	1304	.03 (ns)
Evitement fort	39	35	30	23	25	1429	.11**

Le Tableau 6.105 confirme que la communication comme stratégie de coping est beaucoup plus affirmée dans les cohortes récentes que dans les cohortes plus anciennes. C'est également le cas de l'externalité, qui concerne un couple de moins de quarante ans sur deux, et seulement un couple sur cinq pour les plus de soixante ans. Ces deux dimensions sont celles qui sont les plus sensibles à l'âge. On notera toutefois aussi que l'agressivité et l'évitement sont plus forts chez les plus jeunes, alors que la neutralité émotionnelle est plus affirmée chez les plus âgés. On considérerait volontiers ces tendances comme dépendantes de la longévité du couple. Or force est de constater que les effets de la durée s'effacent devant les effets de cohorte (Tableau 6.106).

Tableau 6.106: Distribution des indices de coping selon la longévité du couple et l'âge de la femme (en %)

Age de la femme	< 30 ans	30-40 ans			41-50 ans			51-60 ans	> 60 ans
Longévité du couple	< 10 ans	< 10 ans	10-20 ans	V de Cramer	10-20 ans	> 20 ans	V de Cramer	> 20 ans	> 20 ans
<i>Coping action</i>									
Rationalité forte	37	48	41	.06 (ns)	47	43	.04 (ns)	41	39
Communication forte	60	58	56	.02 (ns)	45	41	.06 (ns)	36	25
Neutralité émot. Forte	25	27	34	.07 (ns)	38	40	.04 (ns)	39	40
Activité forte	46	38	42	.05 (ns)	43	41	.03 (ns)	37	36
Externalité forte	55	48	54	.06 (ns)	43	46	.03 (ns)	34	21
<i>Coping relationnel</i>									
Agressivité forte	42	40	47	.06 (ns)	48	42	.04 (ns)	39	28
Soutien fort	46	46	40	.06 (ns)	45	40	.05 (ns)	38	40
Evitement fort	38	36	34	.06 (ns)	33	31	.02 (ns)	23	26
N	127	160	368		157	208		242	190

Les couples d'une même catégorie d'âge ont en effet des profils de coping très similaires quelle que soit leur durée. Ainsi, aucune des différences de coping selon la durée du couple n'est significative à l'intérieur de chaque classe d'âge. Il s'avère donc, dans les limites de validité imposées par le format synchronique des données, que les effets associés à la cohorte sont plus importants que ceux associés à la longévité du couple.

Résumé

En résumé, il existe une nette association entre plusieurs des sous-dimensions du mode de coping et le fonctionnement conjugal, le statut social et le parcours de vie. Les analyses plus détaillées du coping proposées dans cette section renforcent les résultats obtenus par l'intermédiaire de la typologie globale de coping. On a une confirmation, en particulier, de

l'association entre les couples à forts capitaux culturels ou économiques et des modes de coping plus communicatifs et tournés vers l'extérieur, le coping passif étant bien souvent associé à un manque de ressources sociales. On saisit mieux, aussi, l'effet du parcours de vie et de l'âge sur la manière dont les couples gèrent leurs conflits¹⁵⁶.

6.8. LE COPING ET LA DYNAMIQUE CONJUGALE : UN MODELE STRUCTUREL

Cette section propose une synthèse des résultats entrevus jusqu'ici, fondée sur un modèle structurel avec variables latentes (Maruyama, 1998; Schumacker et Lomax, 1996). Elle offre une perspective globale et intégrée des relations que l'on observe entre différents aspects des ressources des couples et de leur position dans le parcours de vie, de leur mode de fonctionnement et de leur conflictualité. Le modèle porte sur l'ensemble des couples de l'étude si ce n'est ceux n'ayant pas répondu à l'une ou l'autre des questions. On commencera par faire une brève description des procédures d'opérationnalisation, pour ensuite présenter les principaux résultats de cette analyse multivariée.

Encadré 11. Les modèles structurels

On trouve à l'origine des modèles structurels utilisés ici l'analyse de dépendance proposée par Wright (1921, 1960) et par Duncan (1966). Il s'agit d'une méthode qui permet la prise en compte de relations linéaires entre un ensemble de variables, fondée sur un ordre causal faible. Il faut entendre par là que l'analyse de dépendance ne permet pas de prouver l'existence de relations causales entre variables, mais qu'elle propose un modèle qui intègre des hypothèses – sociologiques par exemple - sur la structure causale existant dans un ensemble de variables. L'analyse de dépendance fournit ainsi une condition nécessaire mais non suffisante pour tester l'existence de relations causales (Stelzl, 1982).

On distingue dans l'analyse de dépendance deux types de variables : les variables endogènes et les variables exogènes. Ces variables sont mises en relation à l'aide de régressions multiples : chaque variable endogène est prédite par une ou plusieurs variables exogènes. Certaines variables

¹⁵⁶ Il faut aussi noter que plusieurs des dimensions du coping sont fortement associées à l'indice de conformisme. Ainsi, les couples faisant preuve d'une forte neutralité émotionnelle, d'une faible agressivité et d'un faible évitement sont très sensiblement plus « conformistes » que les autres : par exemple, 57% des couples présentant une agressivité forte font preuve d'un fort conformisme, contre 11% des couples ayant une faible agressivité ($\gamma = .38^{**}$). La neutralité émotionnelle, l'activité, le soutien, l'évitement et l'externalité ont des associations de respectivement $.27^{**}$, $.11^{**}$, $.18^{**}$, $.31^{**}$ et $.17^{**}$ avec le conformisme. La rationalité et la communication ne sont pas associées significativement avec l'indice de conformisme (γ de .04 dans les deux cas).

peuvent être à la fois exogènes et endogènes; ce sont des variables qui médiatisent la relation entre deux autres variables. L'analyse de dépendance s'est longtemps attachée à déterminer, dans une relation causale, les parts respectives de causalité directe – non médiatisée par des variables intermédiaires – et de causalité indirecte – médiatisée par des variables intermédiaires. Plus récemment, l'analyse de dépendance a débouché sur l'étude de modèles linéaires structurels. Cette nouvelle perspective met moins l'accent sur la décomposition de la causalité que sur la détermination d'un modèle théorique qui permet de simuler les relations entre variables et de tester l'adéquation du modèle à l'aide de données observées. Elle permet également l'inclusion de variables latentes dans le modèle, c'est-à-dire de facteurs non observables approchés à l'aide d'une pluralité d'indicateurs, dont on peut tester la validité et la fidélité (Bollen, 1989) : on peut ainsi considérer que les modèles structurels combinent la régression multiple et l'analyse en composantes principales (Musil, Jones et Warner, 1998).

L'adéquation du modèle peut être testée statistiquement. Cependant, pour des échantillons importants, le modèle est souvent rejeté même lorsque les données observées ne diffèrent que légèrement du modèle. Pour cette raison, la qualité de l'adéquation du modèle est généralement examinée à l'aide d'indices d'ajustement (Maruyama, 1998). On distingue trois types d'indices d'ajustement : les indices absolus, les indices de comparaison et les indices de parcimonie (Schumaker et Lomax, 1996). Les indices absolus rendent compte de l'écart entre les données observées et le modèle, tandis que les indices de comparaison mesurent l'écart entre le modèle étudié et un modèle de référence, généralement le modèle d'indépendance. Enfin, les indices de parcimonie tiennent compte de l'économie de l'ajustement : pour un écart identique, un modèle incluant peu de relations sera plus parcimonieux qu'un modèle comptant de nombreuses relations.

Nous utiliserons un indice d'ajustement de chaque type, à savoir GFI (absolu), NNFI (comparaison) et RMSEA (parcimonie). Les valeurs de ces indices sont considérées comme bonne lorsqu'elles sont supérieures à 0,90 pour GFI (Schumaker et Lomax, 1996) et NNFI (Marsh, Balla et Hau, 1996) et inférieures à 0,08 pour RMSEA (Musil, Jones et Warner, 1998).

Opérationnalisation

Notre modèle recourt en général à des variables latentes en lieu et place des indices additifs utilisés précédemment. Ainsi, seuls le taux d'activité de la femme et la régulation, pour laquelle la

typologie empirique est conservée, sont directement utilisés dans l'analyse. La qualité du coping comprend, outre la typologie empirique, des indicateurs spécifiques de coping action. Les indicateurs des variables latentes sont les mêmes que ceux des indices additifs. Quant aux indicateurs de positionnement, les réponses proviennent à la fois des hommes et des femmes, à l'exception du taux d'activité de la femme. Les variables utilisées, les échelles qu'elles représentent et les indicateurs servant à leur construction sont présentés dans le Tableau 6.107 :

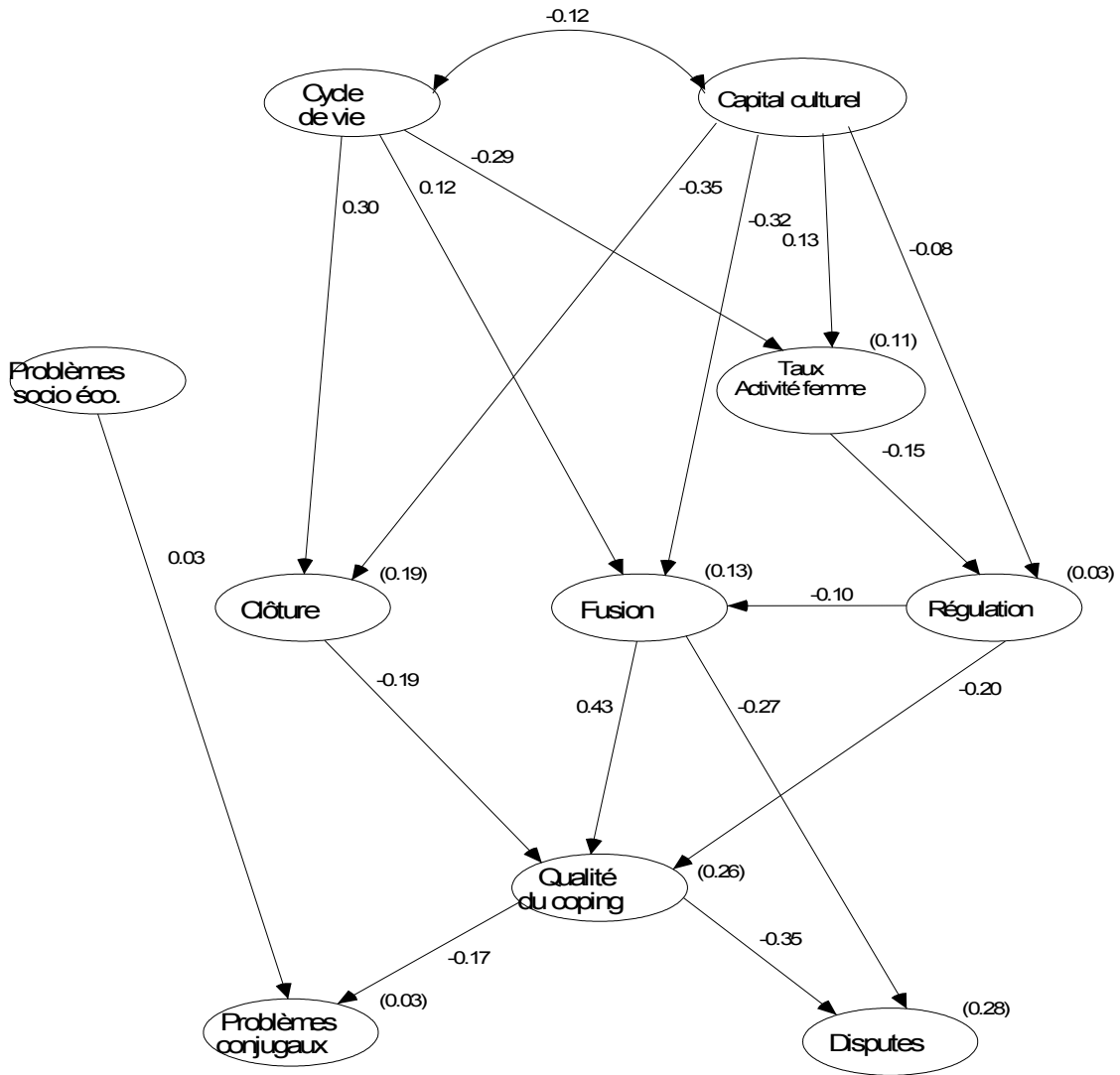
Tableau 6.107: indicateurs des modèles structurels couple et famille

Dimensions	Echelles	Indicateurs
<i>Statut social, phase de la vie familiale, participation sociale et problèmes externes</i>		
Capital culturel	Bas – haut	Formation de la femme, Formation de l'homme
Taux d'activité	Sans activité – activité à plein temps	Taux d'activité de la femme
Phase de la vie familiale	Commençant – avancé	Age de la femme, âge de l'homme, durée du couple, enfant dans la famille
Problèmes socio-économiques	Peu nombreux – nombreux	Indicateurs de la question 20 (réponses Femme) (4 indicateurs)
<i>Fonctionnement du couple</i>		
Clôture	Ouverture – fermeture	Indicateurs de la question 7 (6 indicateurs)
Fusion	Autonomie – fusion	Indicateurs de la question 6 (9 indicateurs)
Régulation	1. Régulation Partage négocié 2. Régulation Routinière 3. Régulation Fonctionnelle matricentrée 4. Régulation Charismatique féminin 5. Régulation Normative sexuée	Typologie empirique de régulation
<i>Problèmes conjugaux, conflictualité et coping</i>		
Problèmes conjugaux	Peu nombreux – nombreux	Indicateurs de la question 21 (18 indicateurs)
Qualité du coping	Mauvaise – bonne	Typologie de coping, indicateurs de la question 23 (8 indicateurs)
Conflits du couple	Légers – graves	Fréquence et gravité des disputes du couple

Le modèle

Voyons maintenant les résultats de la modélisation des relations entre les principales dimensions du fonctionnement conjugal évoquées plus haut. Seul le modèle structurel est présenté ici, l'intérêt de l'analyse résidant dans les relations entre les concepts opérationnalisés par les variables latentes. Les calculs ont été effectués à l'aide de AMOS (1997). Le Graphique 6.23 présente le modèle structurel dans son entier.

Graphique 6.23 : Modèle structurel "coping" (N=1140) avec taux d'activité de la femme et problèmes socio-économiques



Chi²=4757, ddl=1523; p=***
GFI=0.859; TLI=0.853; RMSEA=0.043

Les valeurs indiquées à côté des flèches correspondent aux poids bêtas standardisés de chaque régression multiple. Considérons le Graphique 6.23 en suivant le sens des flèches, c'est-à-dire de haut en bas. On s'intéressera donc d'abord aux effets de positionnement (statut social, parcours de vie et participation), et plus particulièrement à ceux du capital culturel (tel que mesuré par le niveau de formation), de la phase de vie familiale et de la participation professionnelle de la femme. Ensuite, on considérera les effets du fonctionnement conjugal et des variables de positionnement sur le coping et les problèmes conjugaux.

Les effets de positionnement sur le fonctionnement conjugal

Le schéma multivarié confirme que la fusion et la clôture dépendent du capital culturel et de la phase de la vie familiale. Lorsque le capital culturel augmente, la tendance à présenter une cohésion fusionnelle s'affaiblit ($\beta = -0,32$), tout comme le degré de clôture ($\beta = -0,35$). De fortes ressources favorisent donc l'autonomie dans le couple et rendent ses frontières moins contraignantes. D'autre part, plus l'on progresse dans les phases de la vie familiale, plus la clôture et le degré de fusion du couple se renforcent (β de 0,30 et de 0,11). Ainsi, les cohortes anciennes sont plus fusionnelles et plus fermées que les couples des cohortes plus récentes. Lorsque l'âge ou la durée du couple augmente, le couple devient également plus fermé.

La régulation est elle aussi assez fortement influencée par le positionnement des couples. Le capital culturel et la phase de la vie familiale exercent avant tout une influence indirecte sur la régulation, le taux d'activité de la femme jouant un rôle médiateur. D'une part, le taux d'activité de la femme se réduit à mesure que l'on progresse dans les phases de la vie familiale ($\beta = -0,29$), tandis qu'il augmente lorsque le capital culturel est élevé ($\beta = 0,13$). D'autre part, lorsque le taux d'activité de la femme croît, le couple tend à adopter plus souvent une régulation indifférenciée ($\beta = -0,16$). L'analyse structurelle confirme donc que les modes de régulation souples, négociateurs, sont davantage présents dans les premières phases de la vie familiale ou quand le capital culturel est élevé. L'influence du statut social et de la position dans le parcours de vie passe donc essentiellement par la place accordée à la participation professionnelle de la femme. Remarquons néanmoins que les capitaux culturels ont une influence directe sur la régulation.

En résumé, le capital culturel et le parcours de vie occupent bien une position centrale dans l'explication du mode de fonctionnement du couple, puisqu'ils agissent directement sur les frontières et le degré de fusion du couple et, indirectement, sur la régulation¹⁵⁷. L'analyse structurelle confirme donc, pour l'essentiel, les associations dégagées au niveau bivarié dans les chapitres précédents¹⁵⁸.

¹⁵⁷ Remarquons encore que le modèle structurel confirme que les deux dimensions de la cohésion – fusion et clôture – sont indépendantes l'une de l'autre. En revanche, la régulation exerce une légère influence sur la cohésion : en cas de régulation de type Charismatique féminin ou Normatif sexué, le couple gagne quelque peu en autonomie ($\beta = -0,09$).

¹⁵⁸ Remarquons en passant que les trois dimensions retenues comme centrales pour mesurer le fonctionnement des couples sont indépendantes ou presque les unes des autres. Seule la régulation a un petit effet sur la fusion, les couples fortement différenciés étant un peu plus autonomes que la moyenne.

Fonctionnement, coping et problèmes conjugaux

Voyons maintenant ce qu'il en est des associations existant entre le fonctionnement conjugal et le coping. Les modes de coping sont fortement associés à la fusion, à la clôture et à la régulation. Ainsi, la qualité du coping augmente très fortement lorsque la tendance à la fusion se renforce ($\beta=0.43$), lorsque le degré de fermeture du couple s'affaiblit ($\beta = -0.19$), ou lorsque la différenciation normative diminue ($\beta=-0.20$). En d'autres termes, plus le couple est autonome, ouvert et indifférencié, plus la qualité de son coping est bonne.

La qualité du coping retentit à son tour sur les problèmes conjugaux. Lorsqu'elle augmente, ceux-ci diminuent ($\beta=-0.20$) et les conflits sont moins graves ($\beta=-0,28$). Il faut donc souligner que, mis à part l'effet de la fusion sur les conflits, l'essentiel de l'influence des dimensions du fonctionnement sur les problèmes conjugaux est en quelque sorte médiatisé par la qualité du coping. Le fait est important : si les couples autonomes, fermés et différenciés normatifs ont davantage de problèmes que les autres, c'est d'abord parce que leur coping est moins bon. L'effet direct, sauf dans le cas de la fusion, n'est en effet pas significatif.

Quant aux problèmes externes, soit que l'on considère ceux de nature socio-économiques seulement, comme c'est le cas dans le Graphique 6.23, soit qu'ils soient tous inclus, ont un effet tout à fait mineur sur les problèmes de couple. Il faut souligner, cependant, que le modèle structurel tel qu'il a été conçu ne permet pas de rendre compte de l'effet médiateur du coping dans la relation existant entre problèmes externes et problèmes conjugaux.

Résumé

Le modèle structurel confirme pour l'essentiel les résultats obtenus jusqu'ici en utilisant d'autres méthodes. Il permet, de plus, de dégager plus précisément les schémas de causalité, en révélant l'importance de variables intermédiaires médiatisant les effets des dimensions de l'amont du modèle sur celles de l'aval. Ainsi, la clôture, la fusion et la régulation jouent un rôle médiateur entre le positionnement social des couples et les indicateurs de mal-fonctionnement¹⁵⁹. Le capital culturel et la position dans le parcours de vie ont un effet sur le fonctionnement du couple qui agit, à son tour, sur la qualité du coping. Il n'y a pas, par contre, d'effet direct des indicateurs de positionnement sur la qualité du coping. De même, la qualité du coping affecte les problèmes et

¹⁵⁹ Un modèle plus complexe, dans lequel les variables de positionnement agissent à la fois directement – sans médiation du mode de fonctionnement – et indirectement – avec médiation du fonctionnement – sur les problèmes conjugaux, la qualité du coping et les conflits du couple a également été considéré ($\text{Chi}^2 = 4709$, ddl = 1512, $p < 0.001$). Bien que les deux modèles diffèrent statistiquement l'un de l'autre ($\text{Chi}^2 = 48$, ddl = 11), l'ajustement du modèle avec relations directes et indirectes aux données ne semble guère préférable au modèle plus simple de médiation (RMSEA = 0.043, GFI = 0.861, TLI = 0.854).

conflits conjugaux, sans qu'il y ait d'effet direct du fonctionnement, sauf pour la fusion, sur ces dimensions.

En conclusion, le modèle structurel met en évidence l'importance des modes de fonctionnement conjugaux (approchés par les types de cohésion et de régulation) dans l'explication des effets du positionnement social sur les problèmes conjugaux. Les capitaux culturels et la phase de la vie familiale sont associés à des types de fonctionnement spécifiques, qui eux-mêmes produisent des niveaux de problèmes conjugaux inégaux. Les relations directes entre statut social, parcours de vie, participation, et problèmes conjugaux sont faibles, voire inexistantes, et le modèle structurel explique pourquoi : les effets négatifs de l'autonomie sur le coping des couples à fortes ressources et des cohortes récentes sont en quelque sorte compensés par les effets, eux aussi négatifs, de la régulation différenciée, davantage présente dans les couples à faibles capitaux et dans les cohortes anciennes.

6.9. LES ÉCARTS DE RÉPONSE

Il reste à considérer, avant de conclure le chapitre, les écarts de réponses entre les conjoints. Suivent-ils une logique de couple, voire une logique sociale ? On n'a considéré ici que les écarts de réponse concernant l'efficacité du coping, les indicateurs des modes de coping ne se prêtant pas à une analyse en termes d'écarts puisque chaque conjoint était interrogé sur les stratégies de l'autre, donc sur une réalité différente.

La cohésion n'exerce pas d'effet ici. La régulation, par contre, est assez fortement associée aux écarts de réponse quant à l'efficacité du coping. Ainsi, 38% des couples fortement différenciés font preuve d'un désaccord fort quant à l'efficacité du coping, contre seulement 19% des faiblement différenciés (V de Cramer : 0.22**). De même, les couples qui ont un avis partagé sur la présence d'un chef se trouvent souvent en désaccord quant au coping (38% de désaccords forts dans les couples avec un chef, contre 19% sans chef). On retrouve ces tendances quand l'on considère la typologie de régulation : 37% des couples ayant une régulation de type Partage négocié présentent de tels écarts, contre 65% des couples à régulation de type Charismatique féminin.

Les écarts de réponses concernant l'efficacité du coping varient assez fortement selon le nombre de problèmes de couple. Ainsi, quand il y a peu de problèmes dans le couple, de gros écarts de réponses sur le coping n'existent que dans environ 18% des cas. Ce taux passe à 40% dans les couples expérimentant beaucoup de problèmes. Il en va de même pour la

communication. Quand elle est bonne, des désaccords concernant le coping n'existent que dans 13% des cas, alors que quand elle est mitigée, ce taux passe à 59%.

Dans le même sens, les écarts de perception de l'efficacité du coping sont clairement associés au type coping privilégié. Ainsi 40% des couples avec un Mauvais coping sont en désaccord sur l'efficacité de ce coping, alors que seulement 8% des couples ayant un coping Actif sont dans ce cas, les deux autres catégories présentant des scores intermédiaires.

Tableau 6.108: Distribution des modes de coping et écart de perception de leur efficacité

	Gros écart de perception de l'efficacité du coping	Total (N)
Mauvais coping	40	100 (126)
Coping Unilatéral Masculin	29	100 (77)
Coping Passif	28	100 (58)
Coping Actif	8	100 (64)

V de Cramer=.27**

En résumé, on voit que les écarts de perception de l'efficacité du coping dépendent fortement des problèmes présents dans le couple et du type de coping mis en place. Dans ce sens, les différences de perception des problèmes et de leur solution peuvent être considérées comme parties intégrantes de la dynamique plus ou moins problématique du couple. Le positionnement social des couples n'a, par contre, pas d'effets repérables.

6.10. CONCLUSION

Nous avons vu dans ce chapitre que les couples contemporains présentent des modes de coping très variables, à la fois dans leurs caractéristiques structurelles et dans leurs conséquences fonctionnelles. Ces styles sont associés à des niveaux de problèmes de couple très inégaux. Ils modulent également l'effet des problèmes externes sur les problèmes conjugaux. Les bons copings, en particulier, permettent de faire tampon, en jugulant les effets négatifs des problèmes externes.

Ces types de coping sont associés au fonctionnement conjugal. Les couples fusionnels sont sur-représentés dans le coping Actif, alors que les couples autonomes présentent de forts taux de coping Unilatéral masculin ou de Mauvais coping. A remarquer que les couples à cohésion de type Compagnonnage sont ceux qui font le plus de coping Actif. La régulation semble avoir un effet moins fort sur le mode de coping.

Le style de coping dépend assez fortement du statut social. De ce point de vue, la différence est moins fonctionnelle que structurelle : les formes déficitaires de coping, en effet, ne varient pas

sensiblement entre les milieux sociaux. La différence se fait donc ailleurs, entre les couples ayant un coping Actif, avec une insistance sur la communication et le recours aux informations et spécialistes externes, qui se trouvent plutôt dans le haut de la stratification, et les couples au coping Passif, qui se trouvent dans le bas de la stratification. On trouve des distinctions similaires quand on considère la position dans le parcours de vie : les cohortes récentes ont plus souvent un coping Actif que les cohortes plus anciennes. Il est difficile, cependant, de dire si cet effet tient à l'avancement dans le parcours de vie ou à la cohorte de naissance.

Dans ce chapitre et le précédent, nous nous sommes penchés sur les problèmes conjugaux et leur gestion. Dans le prochain chapitre, nous élargirons le propos en considérant les effets du fonctionnement conjugal sur les problèmes et conflits émergeant dans le rapport parent-enfant.

CHAPITRE 7. PROBLÈMES ET CONFLICTUALITÉ DANS LA RELATION À L'ENFANT

Nous nous sommes centrés dans les chapitres précédents sur les problèmes conjugaux et les manières que les couples ont d'y faire face. Dans ce chapitre, nous élargirons notre propos en cherchant à savoir si les fonctionnements conjugaux sont associés à des problèmes et conflits spécifiques dans la relation à l'enfant. Si, en effet, les types de cohésion et de régulation font une différence quant aux problèmes et conflits conjugaux, qu'en est-il des problèmes existant dans la relation à l'enfant ? Sont-ils eux aussi affectés par le fonctionnement conjugal ? En d'autres termes, y a-t-il perméabilité ou indépendance des sous-systèmes conjugaux et parentaux ?

Les problèmes parentaux doivent donc être ramenés à la dynamique des couples et aux grands déterminants structuraux que sont le statut social et la participation sociale¹⁶⁰. Nous considérerons dans un premier temps comment le rapport à l'enfant est associé au fonctionnement du couple, tant du point de vue de sa cohésion et de sa régulation, que de sa conflictualité, de ses problèmes et de ses modes de coping. Dans un second temps, nous chercherons à voir si le positionnement social des couples influence soit directement, soit indirectement (par l'effet des types de cohésion, par exemple), la relation à l'enfant.

L'objectif de ce chapitre n'est pas, on l'aura compris, d'appréhender les relations parent-enfant dans toute leur complexité, mais de mettre en évidence les associations existant entre le fonctionnement conjugal et les conflits ou problèmes dans la relation à l'enfant. Nous privilégions donc une approche s'inscrivant dans la suite du chapitre précédent, en prolongeant maintenant notre questionnement sur les conséquences des types de fonctionnement conjugaux par l'inclusion de la relation parent-enfant.

¹⁶⁰ Le parcours de vie ne sera pas abordé en tant que tel dans ce chapitre, puisque les couples avec enfants ne représentent qu'une population bien spécifique en termes d'âge, de durée de couple, etc.

Encadré 12. Le sous échantillon des couples avec enfants à domicile

Sur la base de la question « Y a-t-il actuellement des enfants qui vivent dans votre ménage ? », nous avons retenu 61% de l'échantillon total, soit 929 couples, qui ont au moins un enfant dans leur ménage. Etant donné cette condition, les couples sélectionnés sont en phase pré-scolaire, scolaire et post-scolaire uniquement. Les conjoints ont surtout entre trente et cinquante ans, que ce soit pour l'homme ou la femme. La durée des relations des couples avec enfants varie entre dix et vingt ans (on passe de 37% de couples appartenant à cette catégorie dans l'échantillon total à 53% dans le sous-échantillon). Parmi ces couples, le travail à temps partiel ou l'absence de travail féminin sont plus répandus que dans l'échantillon global (près de 10% de plus de cas où la femme travaille à moins de 50% ou pas du tout).

Rappelons que la venue de l'enfant est associée à plusieurs changements importants pour le fonctionnement conjugal : elle fait chuter le revenu du couple, par la forte baisse du taux d'activité féminin; elle s'accompagne d'une augmentation des couples de type Bastion et, parallèlement, d'une baisse des couples de type Autonome; elle instaure une régulation beaucoup plus différenciée du point de vue des rôles fonctionnels.

7.1. MESURES ET TENDANCES GENERALES

Les problèmes que connaissent les parents en relation avec leurs enfants couvrent de nombreux secteurs de la vie familiale. Certains travaux ont souligné les faiblesses des mesures dans ce domaine (Sabatelli et Waldron, 1995). Trop souvent, le défaut de conceptualisation et d'abstraction s'accompagne de stratégies de mesure discutables (indicateurs uniques, mesures directes et simples, absence de dimensionnement). Nous mettrons quant à nous l'accent sur trois dimensions bien définies et circonscrites de la relation à l'enfant, en rapport avec les préoccupations centrales de cet ouvrage : les problèmes associés à la performance du rôle parental; la qualité de la relation à l'enfant; les problèmes et les retards éventuels de l'enfant perçus par les parents.

Problèmes d'assomption du rôle de parent

L'arrivée d'un enfant ne correspond pas seulement à une charge financière ou domestique supplémentaire. Elle signifie également un ensemble de modifications des rôles relationnels des conjoints, maintenant parents. Les « problèmes d'assomption du rôle parental » font référence aux différentes difficultés que les répondants connaissent dans la gestion de cette nouvelle responsabilité.

Les notions de « parental role strain » et de « perceived parental competence » recouvrent en grande partie ces difficultés (Sabatelli et Waldron, 1995). Plus précisément, nos indicateurs concernent autant la performance du rôle parental dans son volet éducatif ou général, que le fait d'être en quelque sorte submergé par la charge de l'enfant, à tel point que le maintien d'une vie de couple « normale » est difficile et les problèmes d'organisation de la coopération conjugale très grands.

Nous avons demandé aux interviewés s'ils ont eu ou ont encore actuellement des difficultés dans leur couple associées à la présence de l'enfant. L'un des conjoints seulement, choisi au hasard, a été interrogé sur ce point. On a fait figurer dans le Tableau 7.109 les fréquences associées aux indicateurs des différents types de problèmes d'assomption du rôle parental. Notons que les questions ont été formulées de façon à saisir des problèmes graves, importants.

Tableau 7.109: Fréquences des indicateurs des problèmes d'assomption du rôle parental (en %)

Problèmes d'assomption du rôle parental	Problème actuel	Problème passé	Pas de problème	Total (N)
D'importantes difficultés dans l'éducation d'un /des enfants	15	12	73	100 (927)
De sérieuses difficultés à maintenir votre vie de couple vis-à-vis des enfants	10	11	79	100 (927)
De sérieuses difficultés à assumer votre rôle de père/mère	7	10	83	100 (927)
De sérieuses difficultés pour votre conjoint(e)/compagnon(gne) à assumer son rôle de père/mère	7	10	83	100 (927)
De grosses difficultés d'organisation liées à la venue d'un enfant	2	13	85	100 (927)

Comme l'indique le Tableau 7.109, le type de problème le plus fréquemment rencontré par les parents en relation avec leurs enfants concerne l'éducation. Viennent ensuite les difficultés à maintenir une vie de couple vis-à-vis des enfants, les difficultés à assumer le rôle de père et de mère et les problèmes d'organisation liés à la venue d'un enfant. Sur cette base, nous avons créé un indice additif de problèmes, qui indique que 23% des couples ont cité un problème, 12% deux, et 12% trois ou plus. Nombre de couples ont donc des difficultés à assumer la venue ou la présence d'enfants.

Qualité de la relation entre parents et enfants

Une seconde dimension concerne la qualité de la relation qu'entretiennent les conjoints avec l'enfant. Bien que cette dimension soit diversement approchée dans la littérature (par exemple, Simons, Johnson et Conger, 1994; Rueter et Conger, 1995), nous mettons ici l'accent sur la positivité versus négativité de la relation à l'enfant¹⁶¹. Une série de questions permettent d'approcher cette dimension, dont plusieurs sont explicitement positives : dans quelle mesure est-ce que la relation à l'enfant est marquée par la confiance, l'échange, ou encore par la proximité affective ? D'autres questions saisissent des aspects plus négatifs tels que l'inquiétude, la colère, ou le sentiment de ne pas savoir faire face ou répondre aux exigences de la relation parent-enfant.

Ces questions ont été posées tant pour le premier enfant (le plus âgé vivant dans le ménage) que pour le deuxième, le cas échéant. On peut ainsi savoir si le rapport que le père et la mère entretiennent avec l'enfant est associé ou non à la dynamique du couple, et notamment aux problèmes conjugaux. On a demandé aux deux conjoints si chaque affirmation caractérise « beaucoup », « moyennement », « un peu » ou « pas du tout » les relations qu'ils ont avec leurs enfants (Tableau 7.110)¹⁶².

¹⁶¹ Cet axe de positivité est le seul qui ressort d'une analyse factorielle.

¹⁶² Nous avons écarté les couples dans lesquels il y a de forts écarts de réponse. Le seuil est constitué, comme dans les autres chapitres, par le tiers du maximum théorique de l'échelle. Les désaccords quant à la positivité des relations aux enfants sont peu fréquents: seuls 2% de couples ont été écartés.

Tableau 7.110: Fréquences des indicateurs de la positivité de la relation entre les parents et le premier enfant et le deuxième enfant (en %)

Indicateurs de la positivité de la relation parent-enfant		Relation entre parents et premier enfant					Relation entre parents et deuxième enfant						
		Beaucoup	Moyennement	Un peu	Pas du tout	N	gamma*	Beaucoup	Moyennement	Un peu	Pas du tout	N	gamma*
La confiance entre vous	H	81	12	2	4	799		76	16	4	4	607	
	F	83	12	2	3	779	.29**	81	14	2	3	638	.16(ns)
Le jeu, l'échange, le dialogue	H	54	36	7	3	799		57	36	5	2	607	
	F	67	26	4	3	779	.31**	67	27	5	1	638	.15*
La tendresse, de l'intimité	H	44	34	15	7	799		51	35	9	5	607	
	F	60	27	10	3	779	.52**	69	23	6	2	638	.37**
L'inquiétude, des soucis pour elle/lui	H	9	27	28	35	799		8	22	26	44	607	
	F	17	26	27	30	779	.19**	15	25	27	35	638	.25**
De l'énerverment, de la colère	H	5	20	25	50	799		4	20	21	55	607	
	F	8	22	29	41	779	.24**	9	22	28	41	638	.30**
L'impression de ne pas faire les choses justes	H	2	13	23	62	799		2	11	20	67	607	
	F	3	17	28	52	779	.22**	3	14	23	60	638	.38**
Le sentiment d'être débordé	H	2	11	15	72	799		3	10	15	72	607	
	F	4	14	24	58	779	.20**	5	13	23	69	638	.25**
Le sentiment d'être mené par le bout du nez	H	1	7	20	72	799		3	7	19	71	607	
	F	4	10	20	66	779	.29**	5	8	17	70	638	.27**

* Associations entre les réponses des femmes et celles des hommes (gamma)

On constate d'abord qu'il y a une grande similitude entre les réponses concernant le premier enfant et le deuxième enfant : à un niveau agrégé, les relations avec l'aîné et le cadet sont également positives. De même, hommes et femmes ont des scores quasiment identiques¹⁶³ : on ne peut donc pas mettre en évidence des aspects de la relation qui sont plus problématiques pour la mère ou pour le père. Il y a, en d'autres termes, sur cette variable, une unicité de la relation à l'enfant.

Cette relation se caractérise d'abord par des éléments positifs comme la confiance en soi, le jeu, l'échange, le dialogue et la tendresse, l'intimité. La relation à l'enfant est donc perçue comme globalement positive. Néanmoins, on peut constater la présence de tendances plus négatives : l'inquiétude et les soucis pour l'enfant sont très répandus, tout comme l'énerverment et la colère. L'impression de ne pas faire les choses justes, le sentiment d'être impuissant(e), débordé(e) ou d'être mené par le bout du nez sont plus rares mais tout de même présents dans nombre de couples. Si l'on comptabilise les cas où un aspect problématique est présent, on constate que pratiquement tous les couples (93%) mentionnent au moins une préoccupation, 40% en

¹⁶³ On a additionné les deux premières modalités: « beaucoup » et « moyennement ».

mentionnent deux ou trois, et 22% plus de trois¹⁶⁴. La relation à l'enfant est donc loin d'être toujours positive.

Les conflits parents- enfants

Comme pour le couple, on désire connaître la fréquence à laquelle des disputes interviennent entre les parents et l'un ou l'autre des enfants et la gravité de ces disputes. La conflictualité parent-enfant, même si elle n'est pas nécessairement l'expression de graves dysfonctionnements, est une dimension importante du lien intergénérationnel, qui nous permettra d'évaluer l'interdépendance entre les sous-systèmes conjugaux et parentaux. Le degré d'animosité de la fratrie, approché à l'aide de deux questions mesurant l'ambiance ou le climat conflictuel des relations fraternelles, complétera le tableau en y associant le troisième sous-système présent dans la famille. Nous nous demanderons si la conflictualité conjugale se diffuse aux autres relations familiales, ou si des phénomènes d'imperméabilité ou de compensation sont à l'œuvre. Le degré de conflictualité existant entre parents et enfants apparaît-il comme une dimension autonome, c'est à dire indépendante des autres relations familiales, ou au contraire comme la conséquence d'antécédents familiaux ou de problèmes propres à la sphère conjugale ? Le Tableau 7.111 présente la fréquence des disputes parent-enfant.

Tableau 7.111: Fréquence des disputes entre parents et enfants (en %)

Fréquence des disputes	%
Environ tous les jours	14
2-3 fois par semaine	17
1 fois par semaine	14
2-3 fois par mois	10
1 fois par mois	9
Moins d'une fois par mois	5
Presque jamais	32
Total (N)	100 (901)

Près de la moitié des parents se disputent au moins une fois par semaine avec leurs enfants, dont un tiers tous les jours. Cependant, seul le quart des parents connaissent des disputes sérieuses avec leurs enfants. Il est intéressant de comparer ces chiffres avec ceux qui concernent les disputes conjugales : les disputes sont deux fois plus fréquentes entre parents et enfants qu'entre conjoints (54% contre 25%). En revanche, les disputes entre parents et enfants ont plus

¹⁶⁴ Ces chiffres concernent l'aîné, la relation au cadet présentant pratiquement les mêmes tendances. Afin de permettre les croisements avec les indicateurs de positionnement social et de fonctionnement conjugal, un indice couple a été construit en additionnant les scores de chacun des conjoints recodés à l'inverse pour les indicateurs négatifs pour obtenir une échelle croissante de qualité de la relation que nous avons dichotomisée à la médiane pour opposer des couples avec beaucoup de problèmes aux couples avec peu de problèmes.

ou moins le même degré de gravité que les disputes conjugales : 32% sont sérieuses ou graves dans le premier cas, contre 24% dans le second.

Problèmes de l'enfant

On a mesuré les problèmes des enfants de façon indirecte, par le biais d'une question posée aux parents. On leur a demandé, en effet, dans quelle mesure ils se font du souci pour leur enfant dans divers domaines, allant du comportement de l'enfant à la maison ou à l'école, à son développement corporel et sa santé (la nourriture, l'hygiène), ses fréquentations, ou encore à des comportements réprimandables tels que la drogue, l'alcool, les petits vols, l'usage de la violence¹⁶⁵. Un des conjoints, choisi au hasard, a évalué la présence de ces problèmes chez les enfants du couple (Tableau 7.112)¹⁶⁶.

Tableau 7.112: Fréquences des indicateurs des problèmes de l'enfant (en %)

Soucis pour les enfants	Beaucoup de soucis	Moyennement	Plutôt pas	Pas du tout	Total (N)
Le domaine scolaire (travail et performance)	8	33	27	32	100 (530)
L'aide à la maison	3	30	26	40	100 (530)
La nourriture (mange trop, pas assez, mal etc.)	2	17	12	68	100 (530)
La manière d'utiliser son temps, ses loisirs	0	13	11	75	100 (530)
Ses amis, copains/copines	1	11	20	68	100 (530)
L'argent de poche ou son utilisation	0	8	10	82	100 (530)
L'hygiène, la propreté	1	7	9	83	100 (530)
Des larcins, mensonges, violence	1	6	11	82	100 (530)
La drogue, l'alcool	1	3	2	94	100 (530)
Autres soucis	1	3	0	96	100 (530)

En premier lieu, on constate que l'école est le domaine qui semble le plus problématique aux yeux des parents. Viennent ensuite l'aide à la maison, la nourriture, les loisirs et la manière d'utiliser son temps et les amis. Le problème le moins fréquent est l'alcool et la drogue. Grâce à un indice additif, on peut voir que 65% des couples ayant des enfants connaissent des problèmes dans au moins un des domaines proposés. Si 40% des familles ne connaissent qu'un ou deux types de problèmes, 25% des couples connaissent des problèmes plus nombreux¹⁶⁷ !

¹⁶⁵ Cf. Barber (1994); Suitor et Pillemer (1988).

¹⁶⁶ L'intitulé de la question est le suivant: « En ce qui concerne maintenant les enfants âgés de 6 ans ou plus, j'aimerais savoir dans quelle mesure le vôtre ou l'un ou l'autre d'entre eux vous donne(nt) beaucoup de soucis concernant les points suivants... ». Les modalités de réponses sont : « pas du tout de soucis », « plutôt pas », « moyennement » et « beaucoup de soucis ». Cette question permettant l'analyse des problèmes de l'enfant a été posée aux parents d'enfants de six ans ou plus.

¹⁶⁷ Une échelle d'ampleur des problèmes de l'enfant a été construite pour permettre les analyses bivariées, en additionnant les scores correspondant aux modalités de réponse pour chaque affirmation. L'indice final est dichotomisé à la médiane. Il oppose les couples dont les enfants ont beaucoup de problèmes à ceux dont les enfants connaissent comparativement peu de problèmes.

Retards chez les enfants

Nous tenterons également de voir dans quelle mesure les parents ont le sentiment que l'un ou l'autre de leurs enfants se situe, du point de vue de son développement, en retard comparativement aux enfants du même âge. Cet éventuel retard est appréhendé sous trois angles différents : sur le plan intellectuel ou scolaire, sur le plan affectif et sur le plan de l'acquisition de l'autonomie personnelle. L'inclusion de cette dimension s'inscrit dans l'hypothèse que la perception par les parents de retards chez l'enfant peut traduire ou être la conséquence d'un dysfonctionnement conjugal ou parental, c'est à dire être l'expression indirecte d'autres problèmes de la vie familiale¹⁶⁸.

Dans 11% des cas, l'enfant présente un retard sur le plan intellectuel ou scolaire, dans 5% des cas sur le plan affectif, et dans 11% des cas sur le plan de l'autonomie. Les retards, si l'on en croit les parents, ne concernent donc qu'une minorité d'enfants. Néanmoins, un indice construit par addition des trois indicateurs montre que 21% des parents relèvent au moins un retard chez leur(s) enfant(s) !

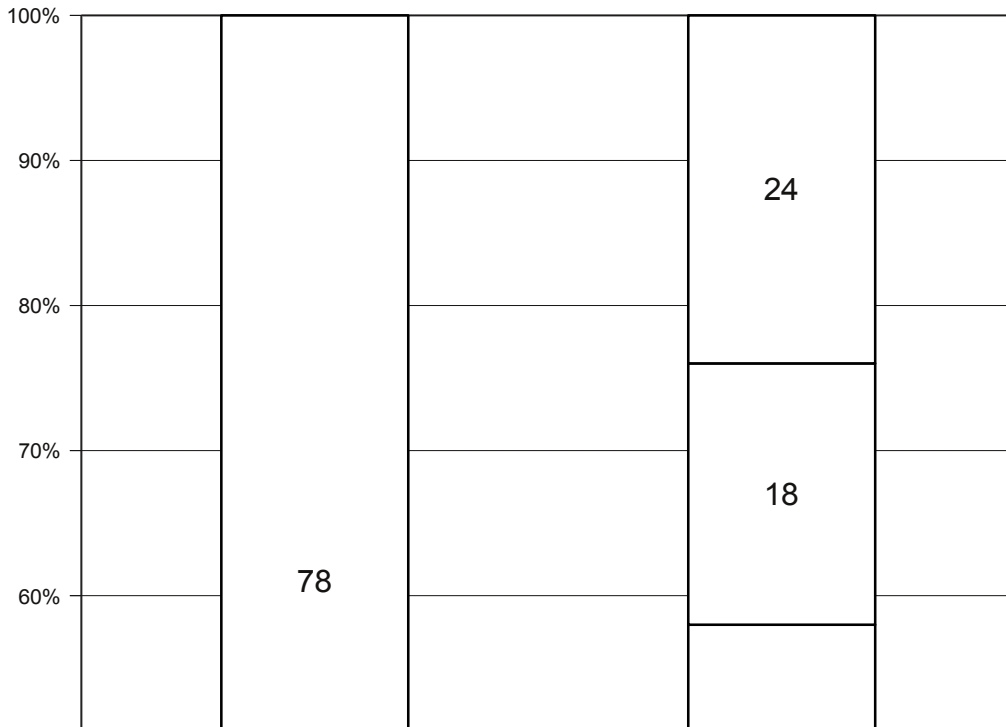
Perception de l'enfant comme source de sacrifices

Finalement, l'enfant est-il perçu comme une cause de sacrifices ou de limitations par les conjoints ? Malgré la connotation très positive de l'enfant dans la société contemporaine, la venue de l'enfant est associée à des contraintes qui sont sans doute parfois vécues comme des restrictions et des sacrifices. A cet égard, quatre types de limitations peuvent être distingués : sociale, conjugale, professionnelle et matérielle. Au centre de tensions importantes, entre ambition professionnelle et fécondité, entre projet individuel et projet collectif, l'arrivée de l'enfant impose des décisions et des choix différents pour les hommes et les femmes. Pour cette raison, les deux conjoints ont été interviewés sur ces questions. Nous leur avons d'abord demandé s'ils ont ou non réduit leur activité professionnelle après la venue de l'enfant¹⁶⁹ (Graphique 7.24).

¹⁶⁸ La question des retards n'a été posée qu'à un seul des deux conjoints, choisi au hasard. L'intitulé de la question est le suivant: « Est-ce que l'un de vos enfants (au moins un) vous paraît actuellement (par rapport aux enfants de son âge) assez en retard dans l'un des domaines suivants: sur le plan intellectuel/scolaire ? Sur le plan affectif ? Sur le plan de l'autonomie ? ». Les modalités de réponse sont les suivantes: « oui » et « non ».

¹⁶⁹ L'intitulé de la question est le suivant: « Avez-vous dû limiter, à un moment ou à un autre, votre activité professionnelle du fait de la présence d'enfants ? »

Graphique 7.24 : Distribution de la limitation de l'activité professionnelle selon le sexe (en %)



Le Graphique 7.24 reflète très nettement le fait que dans la plupart des cas, c'est la femme qui arrête de travailler pour s'occuper des enfants. Il faut tout de même noter que 22% des hommes disent avoir réduit leur temps de travail, tout en soulignant qu'il s'agit là d'une estimation assez subjective, pouvant donner lieu à des interprétations différentes selon les sexes.

Cette réduction est-elle vécue comme un sacrifice ? Ce n'est pas le cas dans la moitié des couples seulement. Dans quatre cas sur dix, elle est perçue comme un petit sacrifice, quel que soit le sexe du répondant. Seuls 11% des conjoints vivent la réduction de l'activité professionnelle comme un grand sacrifice, sans différence repérable entre femmes et hommes¹⁷⁰.

Nous avons également cherché à connaître quels autres genres de sacrifices et de limitations pouvaient représenter la venue d'un enfant pour les conjoints. L'enfant est-il considéré comme un facteur d'isolement social, une limitation dans la vie de couple ou dans les ambitions professionnelles, une cause de sacrifices matériels importants ? Le Tableau 7.113 présente les réponses des conjoints¹⁷¹.

¹⁷⁰ Soulignons que cette question ne concerne que les hommes et les femmes pour lesquels la venue de l'enfant a correspondu à une réduction du temps de travail (selon leurs estimations), soit 76% des femmes et seulement 22% des hommes.

¹⁷¹ L'intitulé de la question est le suivant: « En ce moment, dans quelle mesure avez-vous l'impression que votre/vos enfants est/sont pour vous... » question à laquelle les quatre réponses vues ci-dessus ont été proposées.

Tableau 7.113: Distribution de la perception de l'enfant comme limitation (en %)

Perception de l'enfant comme :		Tout à fait	Plutôt oui	Plutôt non	Pas du tout	Total (N)	gamma*
Un facteur d'isolement social	H	2	13	25	60	100 (827)	.30**
	F	2	15	26	58	100 (803)	
Une limitation dans votre vie de couple	H	2	22	24	53	100 (827)	.34**
	F	2	23	20	56	100 (803)	
Une limitation dans vos ambitions professionnelles	H	1	7	13	78	100 (827)	.01 (ns)
	F	10	23	16	51	100 (803)	
Une cause de sacrifices matériels importants	H	4	19	17	60	100 (827)	.21**
	F	3	18	18	61	100 (803)	

* Association entre les réponses hommes et femmes

Le Tableau 7.113 montre que l'enfant constitue dans bien des cas une source de limitations importantes pour les conjoints. En additionnant les deux modalités de réponse positives, on constate que pour un quart des couples l'enfant représente un facteur d'isolement social, une limitation dans la vie de couple et une cause de sacrifices matériels importants. La perception de l'enfant comme une source de limitation est assez uniforme entre hommes et femmes. Si l'on additionne les cas où un domaine de sacrifice est mentionné par l'un ou l'autre des membres du couple, on constate que seuls 16% des couples ne mentionnent aucun domaine. 27% des couples en mentionnent un, 25% deux, et 32% trois ou plus ! Ainsi, pour une proportion importante de couples, la venue de l'enfant produit un sentiment de sacrifice assez fort.

Concernant les ambitions professionnelles, les réponses des hommes et des femmes diffèrent très fortement : ces dernières ressentent nettement plus l'enfant comme une limitation de leurs ambitions professionnelles. Ce constat reflète à nouveau la position traditionnelle des femmes face à l'enfant : ce sont elles surtout qui « sacrifient » leur activité professionnelle au rôle parental. Remarquons encore qu'en ce domaine, les réponses des deux conjoints ne sont pas corrélées.

Résumé

En résumé, les couples vivent assez fréquemment des problèmes d'assomption du rôle parental. Ces difficultés se traduisent par une fréquence élevée de couples dont les enfants ont des problèmes et une conscience claire des sacrifices associés à la présence de l'enfant. Par ailleurs, les disputes parent-enfant sont très fréquentes, même si bon nombre d'entre elles sont considérées comme bénignes. La relation parent-enfant n'est donc pas dénuée de contradictions et de tensions. Afin de présenter de manière synthétique les principaux facteurs associés à la conflictualité et aux problèmes dans la relation parent-enfant, nous avons construit des indices synthétiques résumés

dans le Tableau 7.114. Pour chaque indice, plus le score est élevé, plus la relation à l'enfant est de nature négative.

Tableau 7.114: Statistiques des indices additifs du rapport à l'enfant

	Concerne	Etendue de l'indice	Moyenne	Médiane	% au quartile théorique supérieur	N
<i>Dimensions du rapport à l'enfant</i>						
Difficultés d'assomption du rôle parental	C	0-5	1	1	1	916
<i>Positivité de la relation</i>						
Faible, au premier enfant	F	8-24	18.5	19	21	747
	H	6-24	18.3	19	21	774
Faible, au deuxième enfant	C	16-48	36.7	37	41	597
	F	6-24	19	20	22	587
	H	9-24	19.1	20	22	605
	C	17-48	38	39	43	509
<i>Conflits entre parents et enfants</i>						
Disputes fréquentes	C	1-6	2.9	3	4	901
Disputes sérieuses ou graves	C	1-3	2.7	3	3	624
Nombreux problèmes chez l'un des enfants	C	14-30	25.4	26	28	526
Retards perçus chez l'un des enfants	C	0-3	0.3	0	1	697
Enfant(s) perçu(s) comme sacrifice	F	0-5	1.3	1	2	803
	H	0-5	0	0	0	827
	C	0-1	0.7	1	1	742

Examinons les relations qu'entretiennent ces dimensions entre elles (Tableau 7.115) :

Tableau 7.115: Associations bivariées entre les dimensions des problèmes dans le rapport à l'enfant (variables dichotomiques, *V* de Cramer)

	Beaucoup de problèmes d'assomption du rôle de parent	1 ^{er} enfant Faible positivité de la relation au	2 ^{ème} enfant Faible positivité de la relation au	Disputes fréquentes	Disputes sérieuses ou graves	Problèmes de l'enfant	Retard chez l'enfant	Sacrifice	Agressivité entre germains
	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
I	1								
II	.23**	1							
III	.08 (ns)	.42**	1						
IV	.15**	.19**	.14**	1					
V	.20**	.25**	.15**	.69**	1				
VI	.15**	.37**	.32*	.04 (ns)	.13**	1			
VII	.06 (ns)	.16**	.17**	.08*	.12**	.25**	1		
VIII	.11**	.14**	.08 (ns)	.05 (ns)	.06 (ns)	.19**	.11**	1	
IX	.18**	.13**	.09 (ns)	.20**	.14**	-.013**	.13**	.08 (ns)	1

Le fait d'avoir du mal à assurer son rôle de parent est très lié à une faible positivité de la relation au premier enfant ainsi qu'à des disputes sérieuses. Cette faible positivité de la relation aux enfants est associée à la présence de problèmes chez l'enfant et à des disputes parent-enfant sérieuses. La positivité de la relation au premier enfant est liée à celle de la relation au second enfant. La fréquence et l'intensité des disputes avec les enfants sont très fortement associées. Enfin, soulignons que la présence de retards chez l'un des enfants est liée aux problèmes de l'enfant. Les diverses dimensions du rapport à l'enfant sont donc liées les unes aux autres. Peut-on, néanmoins, dégager des sous-groupes de dimensions qui montreraient des corrélations particulièrement fortes les unes avec les autres ?

Pour répondre, on a mené une analyse factorielle sur l'ensemble de ces indices. Deux facteurs intelligibles ressortent de cette analyse. Le premier fait référence à la conflictualité (fréquence et gravité des disputes). Le second rassemble la polarité positive des autres indices du rapport à l'enfant : peu de problèmes d'assomption du rôle parental, peu de problèmes chez l'enfant, positivité de la relation au premier et deuxième enfant, peu ou pas de retards perçus, et enfin le

fait que l'enfant ne soit pas considéré comme une source de sacrifices pour le couple. L'animosité dans la fratrie n'est clairement identifiée à aucun des deux facteurs¹⁷².

Deux types de problèmes parent-enfant émergent des analyses, l'un fondé sur la présence de disputes, l'autre touchant plus profondément à la qualité globale des relations parent-enfant. Reste à savoir si ce que nous avons appris des modes de fonctionnement conjugaux et de leurs effets peut nous éclairer sur ces dimensions du lien parent-enfant.

7.2. LE FONCTIONNEMENT CONJUGAL

On examinera dans cette section les associations directes existant entre types de fonctionnements conjugaux et rapport à l'enfant. On se demandera en particulier si les types de cohésion et de régulation sont associés à des niveaux et des types de problèmes parent-enfant différents ?

Cohésion

Comme le montre le Tableau 7.116, les associations entre les types de cohésion et les diverses dimensions du rapport à l'enfant sont relativement faibles.

Tableau 7.116: Distribution des indicateurs des problèmes dans le rapport à l'enfant selon le type de cohésion (en %)

	Association	Compagnon- nage	Parallèle	Bastion	N	V de Cramer
Difficultés d'assomption du rôle parental	47	39	53	44	839	.09 (ns)
<i>Positivité de la relation</i>						
Faible, au premier enfant	48	42	62	51	546	.14*
Faible, au deuxième enfant	57	48	59	53	460	.08 (ns)
<i>Conflits entre parents et enfants</i>						
Disputes fréquentes	35	23	37	24	821	.13**
Disputes sérieuses ou graves	20	7	21	11	833	.15**
Nombreux problèmes chez l'un des enfants	55	59	58	50	481	.07 (ns)
Retards perçus chez l'un des enfants	22	16	21	21	639	.05 (ns)
Enfant(s) perçu(s) comme sacrifice	73	63	70	58	684	.12*

On notera toutefois que les couples des types Compagnonnage et Bastion sont davantage épargnés par ces problèmes que les couples Association et Parallèle. Par exemple, la positivité de

¹⁷² On a également fait une analyse factorielle qui distingue les réponses de l'homme et de la femme concernant la perception de l'enfant comme source de sacrifices. Deux facteurs sur trois sont presque identiques à ceux décrits ci-dessus. Le troisième met en relation la perception de retards et la perception de l'enfant comme sacrifice pour l'homme. Les variables mesurant l'animosité dans la fratrie et le sentiment de sacrifice de la femme sont indéterminées.

la relation au premier enfant est relativement faible parmi les couples de type Parallèle, alors qu'elle est assez forte parmi les couples de type Compagnonnage. Par ailleurs, les couples de type Association et Parallèle se disputent plus souvent et ont des disputes plus sérieuses avec leurs enfants que les couples de type Compagnonnage et Bastion. Le type de cohésion conjugal a donc une influence sur la fréquence et la gravité des disputes parent-enfant. Par contre, les problèmes de l'enfant et la perception de retards, comme les difficultés d'assomption du rôle parental, sont indifféremment distribués dans les divers modes de cohésion.

En résumé, les couples des deux types fusionnels ont un rapport à l'enfant relativement harmonieux, tandis que les couples des types autonomes semblent promouvoir un rapport à l'enfant plus problématique. Ces difficultés s'expriment avant tout par une fréquence de disputes plus élevée, et, subsidiairement, par des problèmes de l'enfant plus nombreux et une positivité de la relation moins affirmée. C'est également parmi les couples autonomes que l'enfant est le plus perçu comme une source de sacrifices¹⁷³. Soulignons toutefois que les associations sont ici assez faibles¹⁷⁴.

Régulation

Qu'en est-il de la régulation ? Les analyses présentées dans le chapitre 4 ont mis en évidence le poids qu'exerce la présence d'enfants sur le type de régulation. Le fait d'avoir des enfants, quel que soit leur âge, est clairement associé à une plus grande différenciation des rôles conjugaux, notamment fonctionnels. Par ailleurs, on a pu noter que la venue de l'enfant crée de plus fortes interdépendances entre l'homme et la femme, par la spécialisation de chacun des conjoints dans un domaine d'activité spécifique. Compte tenu du poids du facteur « enfant » sur la régulation, on peut se demander cette dernière n'affecte pas les problèmes parent-enfant (Tableau 7.117).

¹⁷³ Comme nous le verrons en détail plus loin, la cohésion influe quasiment uniquement et fortement sur la perception que les femmes ont de leurs enfants.

¹⁷⁴ Nous avons pris soin de vérifier ce constat en contrôlant les effets singuliers des axes de la clôture et de la fusion séparément sur l'ensemble des indicateurs. On mentionnera pourtant l'exception suivante : la forte proportion de « mauvaise » positivité de relation au premier enfant (62%) parmi les fermés-autonomes est essentiellement due à l'effet de la cohésion externe (Cramer = .12*) et non interne. On peut également observer un petit effet d'interaction au niveau de la variable typologique puisque le V de Cramer est légèrement supérieur (.14*).

Tableau 7.117: Distribution des indicateurs du rapport à l'enfant selon le type de régulation (en %)

	Partage négocié	Routinier	Fonctionnel matricentré	Charismatique féminin	Normatif sexué	N	V de Cramer
Difficultés d'assomption du rôle parental	38	43	43	55	53	916	.12**
<i>Positivité de la relation</i>							
Faible, au premier enfant	45	60	44	48	64	597	.17**
Faible, au deuxième enfant	57	59	54	62	55	509	.06 (ns)
<i>Conflits entre parents et enfants</i>							
Disputes fréquentes	30	30	29	31	36	895	.06 (ns)
Disputes sérieuses ou graves	17	14	14	17	21	907	.08 (ns)
Nombreux problèmes chez l'un des enfants	42	56	56	68	52	526	.15*
Retards perçus chez l'un des enfants	12	25	20	19	23	697	.09 (ns)
Enfant(s) perçu(s) comme sacrifice	67	68	70	65	70	742	.05 (ns)

Il n'y a pas d'effet global et systématique du type de régulation sur le rapport à l'enfant. Tout au plus peut-on observer des incidences partielles¹⁷⁵. Si l'on s'en tient aux corrélations statistiquement significatives, la régulation de type Partage négocié est associée au rapport à l'enfant le moins problématique. Dans ce genre de régulation, les couples présentent moins de problèmes d'assomption du rôle parental, une positivité plus forte de la relation au premier enfant ; leurs enfants ont moins de problèmes (cf. Tableau 7.117)¹⁷⁶. Les couples ayant une régulation de type Fonctionnel matricentré ont un rapport à l'enfant relativement similaire. Les couples à régulation de type Normatif sexué et Charismatique féminin présentent comparativement aux deux premiers types de régulation un peu plus de problèmes dans la relation à l'enfant. Malgré ces quelques résultats, on constate que la régulation a un effet très limité sur les problèmes parent-enfant. Ce fait est confirmé par l'analyse des dimensions de la régulation prises une à une (routinisation, division du travail¹⁷⁷, configuration des rôles relationnels, dépendance¹⁷⁸, pouvoir décisionnel).

¹⁷⁵ S'agissant de la représentation de l'enfant comme source de sacrifices, la distinction des réponses par sexe montre que la régulation influence les hommes quant à leur perception de l'enfant comme source de sacrifices importants.

¹⁷⁶ Bien que la corrélation ne soit pas statistiquement significative, on notera également le pourcentage minimal (12%) de perception de retard chez l'enfant.

¹⁷⁷ Les soins aux enfants ont ici été inclus dans cet indice.

¹⁷⁸ Les problèmes liés au rôle parental sont les plus fréquents en situation d'interdépendance (55%) et les moins présents en situation d'indépendance entre les partenaires (39%).

7.3. PROBLEMES ET CONFLITS CONJUGAUX

Si la cohésion et la régulation conjugales ne sont que faiblement corrélées aux problèmes parent-enfant, il est cependant possible qu'elles les influencent indirectement, par l'intermédiaire des problèmes et conflits conjugaux. Trois hypothèses peuvent être formulées à ce propos :

- L'hypothèse de *compensation* suggère que les problèmes conjugaux sont en quelque sorte contrebalancés par des relations parent-enfant harmonieuses, chacun des conjoints se réfugiant, en quelque sorte, dans la relation à l'enfant. Cette hypothèse prédit donc des associations *négatives* entre problèmes conjugaux et problèmes parent-enfant.

- L'hypothèse de *diffusion* postule tout au contraire que les problèmes conjugaux ne peuvent limiter leurs effets à la relation de couple et vont péjorer la relation à l'enfant. Elle se fonde sur l'idée que, dans le cadre familial, la négativité d'une relation déteint sur toutes les autres relations. Cette hypothèse prédit des associations *positives* entre problèmes conjugaux et problèmes parent-enfant.

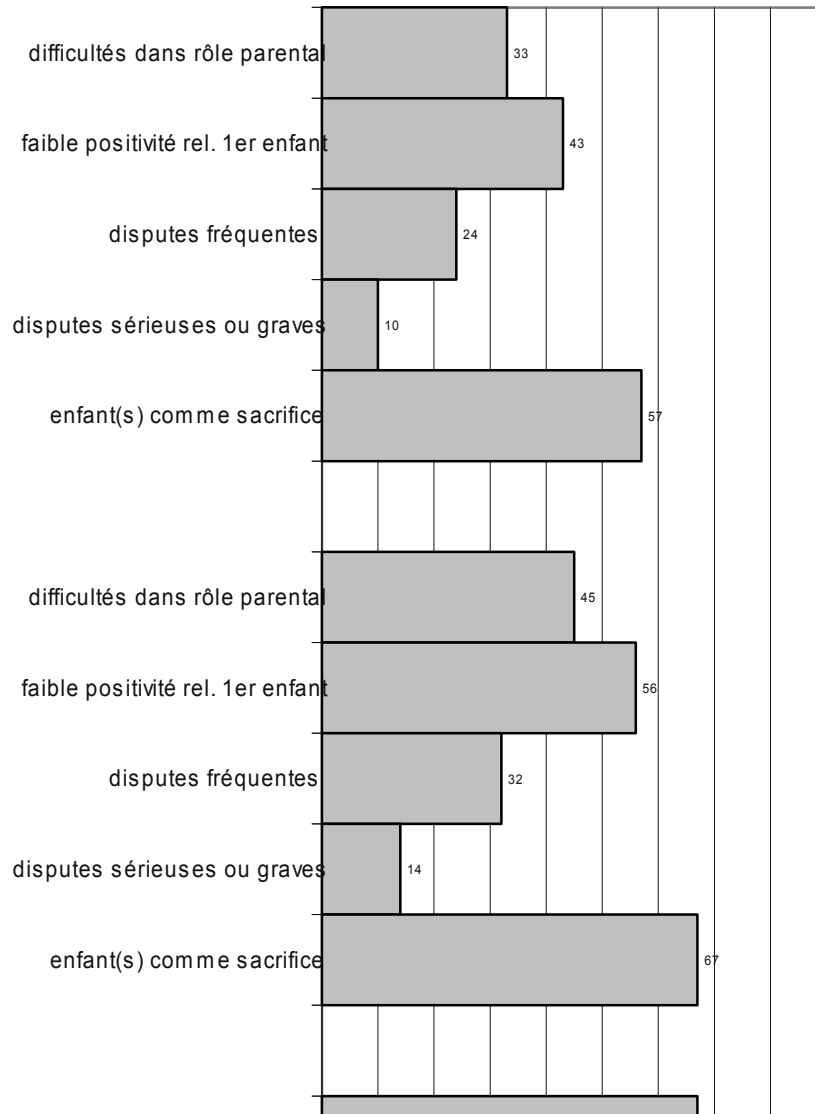
- L'hypothèse d'*impermeabilité*, enfin, affirme qu'il y a indépendance entre les sous-systèmes conjugaux et parentaux. Certains mécanismes permettraient de neutraliser les effets que pourrait avoir une relation sur l'autre. Cette hypothèse prédit une absence de corrélation entre problèmes conjugaux et problèmes parent-enfant.

Nous considérerons ces hypothèses alternatives en faisant référence à quatre dimensions du lien conjugal : les problèmes, la conflictualité, la communication et les types de coping.

Problèmes conjugaux

Le Graphique 7.25, qui considère l'effet de la présence de problèmes conjugaux (quelle que soit leur nature) permet une première confrontation de ces hypothèses aux données empiriques.

Graphique 7.25 : Distribution des indicateurs du rapport à l'enfant selon la présence ou l'absence de problèmes conjugaux (en %)



L'hypothèse de la diffusion trouve une confirmation empirique dans le Graphique 7.25. En effet, il y a une forte association positive entre les problèmes conjugaux et les difficultés d'assomption du rôle parental. De même, toujours dans la perspective diffusionniste, la fréquence et la gravité des disputes avec les enfants, ainsi que la perception des enfants comme source de sacrifice s'accroissent lorsqu'il y a des problèmes conjugaux. Cette tendance se retrouve de manière quasiment identique chez les femmes et chez les hommes.

Quel type de problèmes?

Afin d'affiner l'analyse, on s'est demandé si les types de problèmes conjugaux (d'addiction et de violence, de coordination ou de relations) ont des effets différents sur les problèmes parent-

enfant. On se contentera ici de mentionner les résultats les plus importants. Le Tableau 7.118 présente les croisements entre les indicateurs de la présence de problèmes parent-enfant et les problèmes relationnels du couple.

Tableau 7.118: Distribution des indicateurs du rapport à l'enfant selon les problèmes relationnels chez les parents (en %)

	Aucun	Un ou deux	Trois ou plus	N	gamma
Difficultés d'assomption du rôle parental	27	44	68	915	.50**
<i>Positivité de la relation</i>					
Faible, au premier enfant	44	53	59	597	.18**
Faible, au deuxième enfant	50	58	61	509	.12 (ns)
<i>Conflits entre parents et enfants</i>					
Disputes fréquentes	25	34	32	895	.09 (ns)
Disputes sérieuses ou graves	11	14	24	907	.29**
Nombreux problèmes chez l'un des enfants	38	64	57	525	.18*
Retards perçus chez l'un des enfants	16	24	20	697	.06 (ns)
Enfant(s) perçu(s) comme sacrifice	56	67	79	741	.31**

Il existe une corrélation très forte entre les difficultés d'assomption du rôle parental, la positivité de la relation au premier enfant, la gravité des disputes, les problèmes de l'enfant, la perception de sacrifice¹⁷⁹ et la présence de problèmes relationnels dans le couple. Par contre, la positivité de la relation au deuxième enfant, la fréquence des disputes et les retards ne dépendent pas des problèmes relationnels. Les problèmes parent-enfant présentent des associations encore plus fortes avec les problèmes de coordination dans le couple¹⁸⁰ (Tableau 7.119).

Tableau 7.119: Distribution des indicateurs du rapport à l'enfant selon les problèmes de coordination chez les parents (en %)

	Aucun	Un ou deux	Trois ou plus	N	gamma
Difficultés d'assomption du rôle parental	22	44	71	916	.59**
<i>Positivité de la relation</i>					
Faible, au premier enfant	40	50	63	596	.29**
Faible, au deuxième enfant	49	54	67	509	.23**
<i>Conflits entre parents et enfants</i>					
Disputes fréquentes	24	31	36	895	.16**
Disputes sérieuses ou graves	8	13	27	907	.44**
Nombreux problèmes chez l'un des enfants	51	52	64	525	.18*
Retards perçus chez l'un des enfants	15	20	25	697	.20*
Enfant(s) perçu(s) comme sacrifice	52	68	78	741	.34**

¹⁷⁹ Le contrôle des associations les plus marquées par l'indice de désirabilité ne montre aucune influence notable sauf en ce qui concerne le sacrifice. C'est parmi les faibles conformistes que le sentiment de sacrifice s'avère indépendant du nombre de problèmes relationnels alors que la relation demeure (gamma=.23*) parmi les conformistes qualifiés de moyen à fort.

¹⁸⁰ Voir chapitre 5 pour une définition de ce type de problèmes.

Tous les indicateurs de problèmes parent-enfant sont très clairement associés aux problèmes de coordination conjugale. De plus, les corrélations sont plus élevées que dans le cas des problèmes relationnels. Les problèmes de coordination semblent donc avoir un effet très affirmé sur les problèmes parent-enfant¹⁸¹. Par contre, les problèmes d'addiction et de violence n'ont pas d'effet repérable, si ce n'est sur les difficultés d'assomption du rôle parental¹⁸² (Tableau 7.120).

Tableau 7.120: Distribution des indicateurs du rapport à l'enfant selon les problèmes d'addiction et de violence chez les parents (en %)

	Absence de problèmes d'addiction et de violence	Présence de problèmes d'addiction et de violence	N	gamma
Difficultés d'assomption du rôle parental	42	62	916	.40**
<i>Positivité de la relation</i>				
Faible, au premier enfant	51	57	596	.12 (ns)
Faible, au deuxième enfant	56	60	509	.09 (ns)
<i>Conflits entre parents et enfants</i>				
Disputes fréquentes	32	30	896	-.05 (ns)
Disputes sérieuses ou graves	16	19	907	.12 (ns)
Nombreux problèmes chez l'un des enfants	55	57	525	.03 (ns)
Retards perçus chez l'un des enfants	19	25	697	.18 (ns)
Enfant(s) perçu(s) comme sacrifice	66	73	742	.16 (ns)

Il y a donc une continuité entre les sous-systèmes conjugaux et parentaux du point de vue des problèmes : les problèmes conjugaux, notamment de coordination, sont associés aux problèmes parent-enfant. Ces analyses rappellent avec force et clarté le caractère systémique des problèmes familiaux.

Conflictualité du couple

La conflictualité du couple a-t-elle, à l'instar des problèmes conjugaux proprement dits, une influence sur le rapport à l'enfant ? Le Tableau 7.121 répond à cette question en présentant les effets associés à la fréquence des disputes conjugales. Il montre que les disputes conjugales ont un effet relativement faible sur les problèmes parent-enfant.

¹⁸¹ Si l'indice de désirabilité sociale n'a pas d'impact sur les résultats concernant les problèmes d'assomption du rôle parental, de gravité des disputes et du sentiment de sacrifice, il exerce une certaine influence pour les autres croisements. C'est parmi les moins conformistes que la relation bivariée de départ se maintient pour les croisements des problèmes de coordination avec les problèmes de l'enfant, la positivité de la relation, et la présence de retards alors que lorsque le conformisme est moyen ou fort, la corrélation s'affaiblit nettement ou s'annule.

¹⁸² A cette occasion, on verra également qu'une mesure plus fine que dichotomique des problèmes d'addiction et de violence fait apparaître des associations significatives avec certains indicateurs du rapport à l'enfant. L'absence d'effet des problèmes d'addiction et de violence tient ainsi très probablement au format de la variable telle qu'elle est utilisée dans les analyses différentielles.

Tableau 7.121: Distribution des indicateurs du rapport à l'enfant selon la fréquence des disputes conjugales (en %)

	Presque jamais	Moins d'une fois par mois	Une fois par mois	Plus d'une fois par mois	N	gamma
Difficultés d'assomption du rôle parental	42	42	47	55	816	.15**
<i>Positivité de la relation</i>						
Faible, au premier enfant	49	47	48	60	530	.12 (ns)
Faible, au deuxième enfant	50	49	61	62	455	.17 (ns)
<i>Conflits entre parents et enfants</i>						
Disputes fréquentes	23	22	34	44	796	.30**
Disputes sérieuses ou graves	13	13	17	24	808	.22**
Nombreux problèmes chez l'un des enfants	55	49	58	58	465	.06 (ns)
Retards perçus chez l'un des enfants	20	19	25	19	617	.01 (ns)
Enfant(s) perçu(s) comme sacrifice	60	63	69	77	659	.21**

Les difficultés d'assomption du rôle parental, la positivité de la relation à l'enfant, la perception de retards chez l'enfant, les problèmes de l'enfant ainsi que le sentiment de sacrifice¹⁸³ ne sont que faiblement associés à la conflictualité conjugale. Par contre, le conflit parent-enfant est très nettement associé au conflit conjugal. Plus le lien conjugal est conflictuel, plus le lien parent-enfant l'est aussi. A nouveau c'est donc l'hypothèse de la diffusion qui est confirmée¹⁸⁴. En résumé, l'idée que la famille est un système en conflit (Sprey, 1969) trouve ici une confirmation. L'encadré suivant propose un approfondissement de cette notion en incluant les relations de germanité¹⁸⁵ dans l'analyse.

L'effet de système de la conflictualité familiale

Les relations de germanité sont-elles influencées par la conflictualité existant entre les parents ? De manière à répondre à la question, nous avons construit un indice d'animosité fraternelle, qui mesure les problèmes relationnels dans la fratrie. Deux indicateurs ont été utilisés : l'existence de problèmes d'agressivité et d'hostilité entre les enfants d'une part, la présence dans la fratrie de sentiments de rivalité et de jalousie d'autre part. La question n'a été posée qu'à un seul des conjoints. L'indice final oppose les couples qui rapportent la présence d'au moins un des comportements « hostiles » à ceux qui n'en rapportent pas du tout¹⁸⁶. On peut

¹⁸³ Les hommes et les femmes ont la même perception de l'enfant comme potentielle source de sacrifices importants.

¹⁸⁴ La gravité des disputes conjugales a le même effet que leur fréquence.

¹⁸⁵ C'est-à-dire les relations entre frères et sœurs.

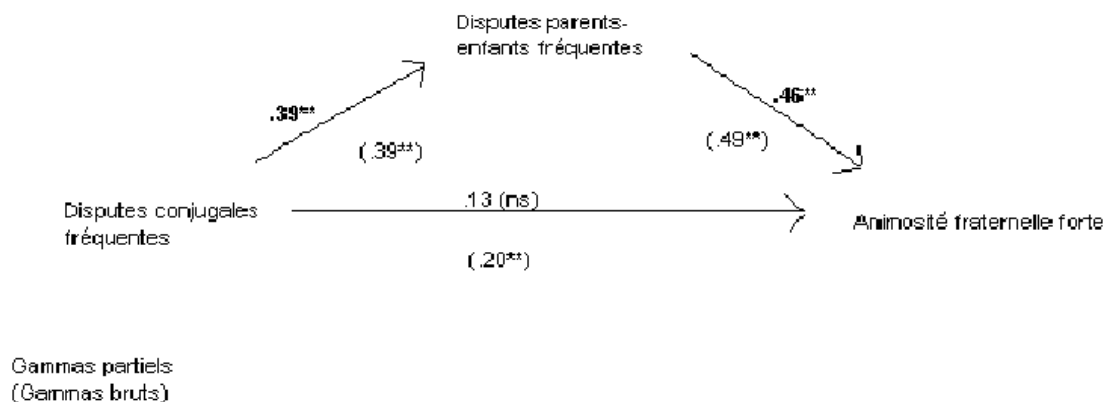
¹⁸⁶ Les modalités proposées, « oui, beaucoup », « oui, un peu », « non », ont été regroupées en deux: « présence » et « absence », la modalité présence contenant les modalités de départ « oui, beaucoup » et « oui, un peu ».

constater que parmi les couples qui ont plusieurs enfants, 21% mentionnent ce genre de problèmes entre leurs enfants.

Reste maintenant à savoir quel effet ont les disputes conjugales sur la relation fraternelle. On peut faire deux hypothèses à ce propos. La conflictualité conjugale, première hypothèse, agit directement sur la conflictualité fraternelle, soit en la renforçant, soit en l'affaiblissant. On peut cependant penser que l'effet direct est en fait induit par une dimension intermédiaire, la conflictualité dans les relations parent-enfant. Dans cette hypothèse, les disputes conjugales stimuleraient les disputes parent-enfant, qui eux-mêmes seraient à l'origine de disputes fraternelles. La relation entre conflictualité conjugale et conflictualité fraternelle serait alors indirecte, médiatisée par la conflictualité entre parents et enfants.

Pour départager ces deux modèles explicatifs, nous avons fait une analyse avec des mesures d'association partielle pour données ordinales (Olszak, Ritschard, 1995). Le Graphique 7.26 en résume les résultats principaux. Les coefficients d'association partielle sont présentés au-dessus de chaque flèche, alors que les coefficients entre parenthèses sont les associations brutes entre chaque pair de variables.

Graphique 7.26 : Dynamique des conflits familiaux



Si les coefficients d'association bruts indiquent qu'il y a un lien direct entre conflictualité conjugale et conflictualité fraternelle, ce lien disparaît une fois que l'effet des disputes parent-enfant est pris en compte (associations partielles). Ce modèle indique donc que le conflit conjugal est associé au conflit entre parents et enfants, qui, à son tour, se répercute sur la conflit fraternel.

Dans une étude consacrée aux relations fraternelles (Widmer, 1999a), nous observons un mécanisme très semblable, à savoir que «les conflits conjugaux stimulent les conflits parent-enfant, qui eux-mêmes engendrent des conflits entre les enfants». Il est certes possible d'imaginer une causalité inverse, où les disputes fraternelles engendrent des disputes entre parent et enfant, qui, elles-mêmes, retentissent sur le lien conjugal. Ce qui est important ici, c'est de souligner que l'hypothèse diffusioniste est vérifiée, invalidant du même coup les hypothèses d'imperméabilité ou de compensation.

Communication conjugale

La communication conjugale est une autre dimension à prendre en considération. On peut supposer qu'elle influence le rapport à l'enfant (Tableau 7.122).

Tableau 7.122: Distribution des indicateurs du rapport à l'enfant selon la qualité de la communication entre les parents (en %)

	Bonne	Moyennement bonne	Plutôt mauvaise	N	gamma
Difficultés d'assomption du rôle parental	36	50	75	882	.38**
<i>Positivité de la relation</i>					
Faible, au premier enfant	40	58	75	576	.41**
Faible, au deuxième enfant	45	65	69	494	.36**
<i>Conflits entre parents et enfants</i>					
Disputes fréquentes	29	33	25	863	.01 (ns)
Disputes sérieuses ou graves	13	18	24	877	.23**
Nombreux problèmes chez l'un des enfants	48	57	70	508	.25**
Retards perçus chez l'un des enfants	21	20	25	668	.04 (ns)
Enfant(s) perçu(s) comme sacrifice	61	73	76	713	.25**

Plus la communication est mauvaise entre conjoints, plus les difficultés d'assomption du rôle parental sont fortes. La positivité de la relation à l'enfant se ressent également d'une communication déficiente, alors que le sentiment de sacrifice et les problèmes de l'enfant s'accroissent. En revanche, la fréquence et la gravité des disputes, ainsi que la perception de retards ne sont guère corrélées à la qualité de la communication conjugale.

Coping conjugal

Voyons, enfin, si les modes de coping conjugaux ont une répercussion sur les difficultés de la relation parent-enfant. La capacité du couple à faire face à ses propres problèmes et difficultés conditionne-t-elle également le rapport à l'enfant ? Le Tableau 7.123 confirme cette hypothèse.

Tableau 7.123: Distribution des indicateurs du rapport à l'enfant selon le type de coping (en %)

	Mauvais coping	Coping Unilatéral masculin	Coping Passif	Coping Actif	N	V de Cramer
Difficultés d'assomption du rôle parental	55	58	39	39	915	.17**
<i>Positivité de la relation</i>						
Faible, au premier enfant	65	55	53	38	596	.20**
Faible, au deuxième enfant	61	67	55	45	508	.16**
<i>Conflits entre parents et enfants</i>						
Disputes fréquentes	34	37	30	24	895	.11*
Disputes sérieuses ou graves	21	20	10	16	907	.12**
Nombreux problèmes chez l'un des enfants	57	63	46	57	525	.12*
Retards perçus chez l'un des enfants	21	20	18	23	697	.05 (ns)
Enfant(s) perçu(s) comme sacrifice	76	75	62	59	742	.16**

Les couples ayant un Mauvais coping présentent la proportion la plus élevée de problèmes d'assomption du rôle parental et de faible positivité de la relation aux enfants, quel que soit le rang de naissance¹⁸⁷. La perception de l'enfant comme une source de sacrifice(s) est également plus fréquente chez ces couples¹⁸⁸. A l'opposé, on relèvera que ceux qui présentent un type de coping Actif ou Passif ont systématiquement moins de problèmes dans leurs rapports à l'enfant, sur tous les indicateurs retenus ou presque. Il faut également noter que les couples ayant un coping Unilatéral masculin – caractérisé, rappelons-le, par l'asymétrie entre l'homme et la femme dans l'effort de résolution des problèmes¹⁸⁹ – sont dans l'ensemble aussi mal lotis que ceux qui présentent un Mauvais coping. La fréquence et la gravité des disputes avec les enfants, par contre ne montrent que des corrélations assez faibles avec le mode de coping conjugal.

En résumé, le mode de coping a principalement une influence sur la capacité des conjoints à assumer leurs rôles de parents, ainsi que sur la positivité de la relation à l'enfant. Les disputes parent-enfant et les problèmes de l'enfant sont faiblement associés au mode de coping.

Analyse multivariée de l'effet des problèmes et conflits conjugaux

Les analyses qui précèdent ont montré qu'il y a une continuité des sous-systèmes conjugaux et parentaux, bien plutôt qu'une imperméabilité ou une compensation. Ceci dit, il nous faut savoir

¹⁸⁷ Un contrôle par le type de cohésion montre que parmi les couples de type Compagnonnage, il n'y a pas de relation statistiquement significative entre la qualité du coping (bon versus déficitaire) et la présence ou non de difficultés dans l'exercice du rôle parental. La positivité de la relation à l'enfant est davantage associée au coping chez les couples de type Bastion pour le premier enfant, et chez les couples de type Parallèle et Bastion pour le deuxième enfant.

¹⁸⁸ La corrélation entre le sacrifice et les deux types de coping déficitaires est du même ordre pour les réponses féminines et masculines.

¹⁸⁹ Ce mode de coping est caractérisé par le fait que la femme a tendance à présenter une attitude plutôt « dysfonctionnelle » du point de vue du coping relationnel, alors que l'homme est caractérisé par un bon coping.

quelles dimensions jouent le rôle le plus affirmé dans la transmission des problèmes d'une relation à l'autre. En d'autres termes, certaines dimensions du mal-fonctionnement conjugal se distinguent-elles par un effet particulièrement fort sur la relation parent-enfant ? Une série de régressions logistiques permet de répondre à cette question en mesurant simultanément les effets respectifs de chacune des dimensions associées au mal fonctionnement du couple.

Le Tableau 7.124 confirme que les problèmes de coordination sont les principales courroies de transmission entre le fonctionnement conjugal et la relation parent-enfant. Sur huit indicateurs approchant cette relation, six sont sensibles aux problèmes de coordination dans le couple. Par comparaison, les problèmes relationnels et d'addiction et de violence, la conflictualité dans le couple ou les modes de coping n'ont le plus souvent que des effets très sectoriels. C'est le cas, en particulier, des disputes conjugales, qui n'ont d'effet que sur la fréquence des disputes parent-enfant. Notons cependant que la qualité de la communication conjugale est assez fortement associée à la positivité des relations au premier et au deuxième enfant.

Tableau 7.124. Effets du mal fonctionnement conjugal sur les problèmes parent-enfant

Problèmes et conflits conjugaux	Difficultés d'assomption du rôle parental	Faible positivité de la relation au premier enfant	Faible positivité de la relation au deuxième enfant	Conflits fréquents entre parents et enfants	Conflits sérieux ou graves entre parents et enfants	Nombreux problèmes chez l'un des enfants	Retards perçus chez l'un des enfants	Enfant(s) perçu(s) comme sacrifice
Problèmes relationnels (R)	.10**	.0 (ns)	0 (ns)	-.01 (ns)	.01 (ns)	.0 (ns)	-.05 (ns)	0 (ns)
Problèmes relationnels présents	1.95	.80	.70	.74	1.41	.71	.62	1.38
Problèmes coordination (R)	.17**	.07**	.08**	.03 (ns)	.12**	.11**	.12**	.03 (ns)
Probl. De coordination présents	2.87	1.73	1.87	1.39	2.25	2.08	2.14	1.42
Addiction et violence (R)	.02	.0 (ns)	.0 (ns)	0 (ns)	0 (ns)	0 (ns)	.04 (ns)	0 (ns)
Addiction et violence présentes	1.36	.94	1.01	.88	.82	.84	1.55	.94
Communication (R)	.05*	.14**	.12**	0 (ns)	.01 (ns)	.01 (ns)	0 (ns)	.04 (ns)
Communication mitigée	1.41	2.17	1.98	.94	1.38	1.36	1.08	1.39
Conflits (R)	0 (ns)	.0 (ns)	0 (ns)	.13**	.04 (ns)	0 (ns)	0 (ns)	.04 (ns)
Conflits fréquents	1.03	1.27	1.15	2.21	1.48	1.03	.76	1.49
Types de coping (R)	.03 (ns)	.09**	0 (ns)	0 (ns)	0 (ns)	.01 (ns)	0 (ns)	.01 (ns)
Coping Actif	1.03	.71	.70	.81	1.33	1.21	1.25	.76
Coping Passif	.91	1.13	1.0	.96	.64	.67	.82	.81
Coping Unilatéral Masculin	1.38	.76	1.19	1.23	1.10	1.04	.93	1.26
Mauvais coping	-	-	-	-	-	-	-	-
χ	115	47.6	34.5	30.7	43.4	19.8	17.7	39.9
Sig différence	**	**	**	**	**	*	*	**
N	758	496	414	762	773	429	580	615
Df	8	8	8	8	8	8	8	8

Pourquoi cette influence prépondérante des problèmes de coordination ? En revenant un instant sur les indicateurs mesurant cette dimension, on remarque qu'ils incluent le plus souvent, parfois d'une manière explicite, la famille dans son ensemble, alors que les problèmes relationnels sont très clairement du domaine exclusif du couple. Ainsi, les problèmes de conciliation des activités familiales et professionnelles, la difficulté à trouver des habitudes communes, le choix des loisirs et, plus encore, les désaccords à propos des tâches ménagères et de l'éducation, ne peuvent, par définition, limiter leurs effets au couple puisqu'ils concernent les enfants plus ou moins directement. A contrario, les problèmes relationnels - les mésententes d'ordre sexuel, déceptions sentimentales, difficultés à exprimer ses sentiments à son conjoint, etc - ne concernent pas directement les enfants, qui les ignorent sans doute parfois, ou peuvent les considérer comme du domaine privé de leurs parents.

Encadré 13. Profils de problèmes dans le rapport à l'enfant

Les résultats d'une analyse Cluster¹⁹⁰ mettent en évidence trois profils de problèmes distincts. Un premier type rassemble des couples dont le rapport à l'enfant est globalement bon (un tiers de l'échantillon). La positivité de la relation à l'enfant y est forte; les disputes sérieuses et le sentiment de sacrifice y sont peu fréquents; les problèmes de l'enfant et les retards y sont quasiment absents; les problèmes d'assomption du rôle parental y sont moins fréquents que dans les autres groupes. Les deuxième et troisième types se distinguent très radicalement de ce premier profil. Le type « problèmes exogènes » (un quart de l'échantillon) est caractérisé, à l'instar du premier type, par une relation concrète à l'enfant très harmonieuse. Par contre, l'enfant est perçu dans l'énorme majorité des cas comme ayant des problèmes, et dans un tiers des cas comme ayant des retards. Ces retards et problèmes s'accompagnent, soulignons-le encore, d'une relation concrète aux parents tout à fait satisfaisante. Les problèmes de l'enfant sont donc *exogènes* : ils ne s'inscrivent pas dans une dynamique de l'ensemble du système familial mais semblent être propres à l'enfant et avoir une origine extra-familiale.

Le troisième type (44% de l'échantillon), en revanche, cumule des aspects négatifs sur l'ensemble des indicateurs retenus, correspond précisément à une logique de système où les problèmes d'assomption du rôle parental s'accompagnent à la fois d'une relation conflictuelle à l'enfant et de difficultés chez l'enfant (problèmes et retards). Dans ce cas, les problèmes de

¹⁹⁰ Six indicateurs ont été retenus pour cette analyse Cluster : difficultés d'assomption du rôle parental, positivité de la relation au premier enfant, gravité des disputes avec l'enfant, problèmes de l'enfant, perception de retards chez l'enfant, et enfin la perception de l'enfant comme source de sacrifices. Il s'agit des variables dichotomiques telles que utilisées dans les analyses différentielles.

l'enfant sont associés à des problèmes relationnels avec les parents; il s'agit donc d'une logique de problèmes en partie *endogène*, intra-familiale.

Cette distinction entre les deux profils problématique est confirmée par l'influence des problèmes conjugaux. En effet le type « problèmes exogènes de l'enfant » est plus fréquent quand le couple ne connaît pas de problèmes conjugaux (36% lorsqu'il n'y en a pas contre 14% pour trois problèmes et plus), alors que le type « problèmes endogènes » est lui d'autant plus fréquent que le nombre de problèmes conjugaux s'élève (on passe de 34% pour aucun problème conjugal à 54% pour trois problèmes conjugaux et plus).

Résumé

Dans l'ensemble, les résultats principaux observés mettent en évidence un effet de diffusion des problèmes de couple vers la relation parent-enfant et, plus loin, vers la relation de germanité. On peut donc rejeter les hypothèses de compensation ou d'imperméabilité des sous-systèmes familiaux. Quand l'une des relations familiales vacille, les autres tendent à s'affaïsser par contrecoup, comme des dominos. La transmission de la conflictualité, quoique relativement indépendante de celle des autres indicateurs, suit cette même logique de diffusion. Ceci dit, et peut-être heureusement, cette transmission n'est jamais automatique, déterministe. Les corrélations, si significatives qu'elles puissent être, restent relativement modestes, signe qu'il y a du jeu dans la mécanique familiale. Il n'en reste pas moins que la dynamique conjugale, spécialement quand elle touche à la coordination des activités et des rythmes, fait une différence pour la relation à l'enfant. Nous verrons, dans la section suivante, si l'on peut ou non remonter plus haut encore, en considérant les problèmes rencontrés par les conjoints en dehors de leur couple.

7.4. FACTEURS EXTERNES

Si les analyses précédentes ont bien montré l'impact des problèmes conjugaux sur la relation à l'enfant, qu'en est-il de ces facteurs extra-conjugaux, dont nous avons pu mesurer l'effet sur les relations de couple¹⁹¹ ? Nous examinerons ici l'idée que la relation à l'enfant est affectée par l'ampleur de facteurs externes, tels que les problèmes de santé ou professionnels, la mauvaise qualité des ressources environnementales et finalement le climat dans la famille d'origine.

¹⁹¹ Voir chapitre 5.

Problèmes externes

Voyons d'abord dans quelle mesure les problèmes externes que connaît le couple influencent la relation à l'enfant. Peut-on supposer que ces problèmes externes tendent à péjorer la forme de la relation à l'enfant ? En général, les corrélations sont plutôt faibles. Tout au plus pouvons-nous déceler des influences sectorielles des problèmes externes, comme l'illustre le Tableau 7.125.

Tableau 7.125: Distribution des indicateurs du rapport à l'enfant selon les problèmes externes (en %)

	Aucun	Un	Deux ou plus	N	gamma
Difficultés d'assomption du rôle parental	40	54	57	915	.25**
<i>Positivité de la relation</i>					
Faible, au premier enfant	50	57	54	597	.08 (ns)
Faible, au deuxième enfant	55	58	62	508	.09 (ns)
<i>Conflits entre parents et enfants</i>					
Disputes fréquentes	31	35	26	896	.05 (ns)
Disputes sérieuses ou graves	15	20	16	907	.08 (ns)
Nombreux problèmes chez l'un des enfants	50	61	65	525	.23**
Retards perçus chez l'un des enfants	17	23	27	698	.20*
Enfant(s) perçu(s) comme sacrifice	66	73	67	742	.05 (ns)

La positivité de la relation à l'enfant et les disputes parent-enfant ne sont aucunement influencées par l'ampleur des problèmes externes; que ceux-ci soient fortement présents ou totalement absents, la relation à l'enfant n'est ni meilleure ni moins bonne, les disputes ne sont pas plus fréquentes ou plus sérieuses. La perception de l'enfant comme source de sacrifices ne varie pas non plus¹⁹².

En revanche, les problèmes externes affectent négativement l'assomption du rôle parental et sont associés à davantage de problèmes et retards de l'enfant. Ainsi, en cas de problèmes externes, 55% des couples ont des difficultés liées au fait d'être parent contre 40% parmi ceux qui n'ont aucun problème externe. Quant aux problèmes de l'enfant, ils ont tendance à être un peu plus fréquents lorsque le couple connaît des problèmes externes¹⁹³. Dans les faits, seuls les

¹⁹² Les réponses des hommes et des femmes ne diffèrent pas.

¹⁹³ On a mentionné plus haut trois genres de problèmes de l'enfant (domestique, de déviance et scolaires). Bien qu'ils soient clairement distincts du point de vue du sens, en tant que tels ils ne montrent aucune corrélation avec les problèmes conjugaux et les conflits. Concernant les problèmes externes, on relèvera que seuls les problèmes scolaires sont dépendants de l'ampleur des difficultés externes que connaissent les parents (52% des parents dans cette situation ont des enfants avec problèmes scolaires tandis qu'ils ne sont plus que 35% lorsqu'ils n'ont pas de problèmes externes).

problèmes socioprofessionnels sont associés aux difficultés d'assomption du rôle parental¹⁹⁴; les problèmes et les retards de l'enfant sont eux davantage dépendants des problèmes sanitaires¹⁹⁵.

Au vu de ces résultats, on peut se demander si la présence d'un bon coping n'affaiblit pas l'impact des problèmes externes sur le rapport à l'enfant. Autrement dit, un bon coping atténue-t-il les effets négatifs des difficultés externes du couple sur le rapport à l'enfant ? Le Tableau 7.126 considère donc l'effet des problèmes externes dans le cas où le coping est bon et dans celui où il est déficitaire¹⁹⁶.

Tableau 7.126: Distribution des indicateurs du rapport à l'enfant selon les problèmes externes et selon la qualité du coping (en %)

Qualité du coping	Coping déficitaire				Bon coping			
	Absence	Présence	N	V de Cramer	Absence	Présence	N	V de Cramer
Problèmes externes								
Difficultés d'assomption du rôle parental	46	67	432	.21**	35	44	484	.09 (ns)
<i>Positivité de la relation</i>								
Faible, au premier enfant	57	63	291	.06 (ns)	43	47	305	.04 (ns)
Faible, au deuxième enfant	60	69	252	.09 (ns)	50	50	257	.01 (ns)
<i>Conflits entre parents et enfants</i>								
Disputes fréquentes	36	35	422	.01 (ns)	27	27	473	.01 (ns)
Disputes sérieuses ou graves	19	22	427	.05 (ns)	12	15	480	.04 (ns)
Nombreux problèmes chez l'un des enfants	55	65	260	.10 (ns)	44	61	266	.16*
Retards perçus chez l'un des enfants	18	25	346	.09 (ns)	17	25	351	.09 (ns)
Enfant(s) perçu(s) comme sacrifice	74	78	368	.04 (ns)	59	63	374	.04 (ns)

Dans les faits, le type de coping ne médiatise pas les effets des problèmes externes sur la relation à l'enfant. Cependant, les problèmes externes ne sont pas associés aux difficultés d'assomption du rôle parental lorsque le coping est bon, alors qu'ils le sont lorsque le coping est déficitaire. On peut alors préciser et nuancer le mécanisme observé plus haut : les difficultés externes ne sont pas « automatiquement » corrélées aux difficultés d'exercice de la parentalité; elles tendent à exercer une influence négative uniquement lorsque le coping est déficitaire, le bon

¹⁹⁴ 61% des familles ayant des problèmes socio-professionnels connaissent des difficultés liées au rôle parental contre 44% de celles qui n'ont pas ce type de problèmes (Cramer=.14**).

¹⁹⁵ 67% des couples mentionnant un (ou plusieurs) problèmes de cet ordre voient de nombreux problèmes chez l'un de leurs enfants contre 51% pour ceux qui ne déclarent pas de problèmes de santé (Cramer=.14**). 27% des parents connaissant des problèmes sanitaires perçoivent du retard chez l'un des enfants contre 18% parmi les parents qui n'ont pas ce type de problème (Cramer=.10**). L'influence des problèmes de santé sur les problèmes de l'enfant ne vaut que parmi les ouverts-autonomes et les fermés-autonomes, et sur la perception des retards que pour les fermés-fusionnels.

¹⁹⁶ Pour simplifier, on a recodé le type de coping en deux modalités: les types « Mauvais » et « Unilatéral Masculin » deviennent « coping déficitaire »; les types « Routinier » et « Actif » le « bon coping ».

coping jouant ici son rôle de filtre. Mais on ne retrouve pas cette tendance pour les autres indicateurs du rapport à l'enfant.

Environnement de vie

Le type d'environnement dans lequel on vit (conditions de logement, sécurité, qualité des infrastructures, relations avec le voisinage, etc.) influence-t-il les relations familiales et plus particulièrement le rapport à l'enfant ?

Tableau 7.127: Distribution des indicateurs du rapport à l'enfant selon la qualité des ressources environnementales (en %)

	Excellente	Bonne	Médiocre	Mauvaise	N	gamma
Difficultés d'assomption du rôle parental	49	50	37	53	878	-.02 (ns)
<i>Positivité de la relation</i>						
Faible, au premier enfant	42	54	48	63	569	.16**
Faible, au deuxième enfant	42	59	56	67	482	.21**
<i>Conflits entre parents et enfants</i>						
Disputes fréquentes	37	29	26	32	859	-.06 (ns)
Disputes sérieuses ou graves	13	20	16	17	871	.03 (ns)
Nombreux problèmes chez l'un des enfants	47	53	55	65	501	.18**
Retards perçus chez l'un des enfants	18	20	18	24	665	.08 (ns)
Enfant(s) perçu(s) comme sacrifice	67	69	60	75	710	.05 (ns)

Le Tableau 7.127 montre que les ressources de l'environnement ont un léger effet sur la positivité de la relation à l'enfant : si 42% des couples vivant dans un environnement jugé de très bonne qualité ont une faible positivité de relation à leur enfant, cette proportion s'élève à plus de 60% lorsque l'environnement est mauvais. De même, les problèmes de l'enfant sont plus nombreux dans ce cas. Il y a donc bien un effet de l'environnement de vie, mais relativement ténu.

Climat et divorce dans la famille d'origine

Il reste à discuter brièvement l'effet transgénérationnel des relations familiales. Dans quelle mesure un rapport problématique à l'enfant peut-il être attribué à la façon dont les parents eux-mêmes ont vécu leur enfance ? Le Tableau 7.128 montre que l'association entre les problèmes parent-enfant et le climat dans la famille d'origine des parents est très faible.

Tableau 7.128: Distribution des indicateurs du rapport à l'enfant selon le climat familial pendant l'enfance des conjoints (en %)

	Climat familial pendant l'enfance de l'homme				Climat familial pendant l'enfance de la femme			
	Serein	Con-flictuel	N	V de Cramer	Serein	Con-flictuel	N	V de Cramer
Difficultés d'assomption du rôle parental	46	50	913	.03 (ns)	42	60	915	.16**
<i>Positivité de la relation</i>								
Faible, au premier enfant	51	56	596	.04 (ns)	50	58	596	.07 (ns)
Faible, au deuxième enfant	56	59	509	.03 (ns)	56	58	508	.02 (ns)
<i>Conflits entre parents et enfants</i>								
Disputes fréquentes	32	29	893	.02 (ns)	31	32	894	.01 (ns)
Disputes sérieuses ou graves	16	19	905	.03 (ns)	16	18	907	.02 (ns)
<i>Nombreux problèmes chez l'un des enfants</i>								
Retards perçus chez l'un des enfants	54	63	525	.08 (ns)	53	61	526	.07 (ns)
Enfant(s) perçu(s) comme sacrifice	67	73	742	.06 (ns)	65	74	742	.08*

La plupart des indicateurs du rapport à l'enfant ne sont pas sensibles au climat dans la famille d'origine des parents. On notera cependant que les difficultés d'assomption du rôle parental sont plus fréquentes quand le climat dans la famille d'origine de la femme est conflictuel. Cette corrélation n'existe pas pour la famille de l'homme. On trouve des tendances similaires quand on considère la présence de divorce dans la famille d'origine, plutôt que le climat familial. Il n'en reste pas moins que les associations entre les relations ayant existé dans le milieu d'origine du couple et son rapport à l'enfant sont presque inexistantes. Il n'y a donc pas de déterminisme transgénérationnel, d'après ces résultats, de la conflictualité ou des problèmes familiaux.

Résumé

Les résultats de cette section montrent que les problèmes relatifs au couple (conflits et problèmes conjugaux) ont bien davantage de poids sur le rapport à l'enfant que les éléments plus extérieurs que l'on a discutés ici (problèmes externes, environnement, climat d'enfance des parents), sans toutefois que l'on puisse dire que ceux-ci n'ont aucune influence.

7.5. LES EFFETS DE POSITIONNEMENT

Le rapport à l'enfant varie-t-il selon les ressources du couple ? L'ampleur des différentes formes de participation sociale a-elle une influence¹⁹⁷? On verra dans les sections qui suivent que le positionnement des couples a, lui aussi, un effet très limité sur les problèmes parent-enfant.

Le statut social

Le rapport à l'enfant n'est en effet que très peu sensible aux ressources culturelles et économiques des parents. Le Tableau 7.129 présente les effets associés au niveau de formation des conjoints¹⁹⁸.

Tableau 7.129: Distribution des indicateurs du rapport à l'enfant selon le niveau de formation du père et de la mère (en %)

	Formation du père				Formation de la mère			
	Basse	Elevée	N	V de Cramer	Basse	Elevée	N	V de Cramer
Difficultés d'assomption du rôle parental	45	50	916	.05 (ns)	45	55	913	.09**
<i>Positivité de la relation</i>								
Faible, au premier enfant	53	52	596	.01 (ns)	51	58	594	.06 (ns)
Faible, au deuxième enfant	60	51	508	.09*	57	55	506	.02 (ns)
<i>Conflits entre parents et enfants</i>								
Disputes fréquentes	30	33	895	.03 (ns)	31	29	892	.02 (ns)
Disputes sérieuses ou graves	16	18	907	.03 (ns)	14	25	904	.12**
Nombreux problèmes chez l'un des enfants	55	57	525	.02 (ns)	55	59	523	.04 (ns)
Retards perçus chez l'un des enfants	23	16	697	.09*	19	23	694	.04 (ns)
Enfant(s) perçu(s) comme sacrifice	63	76	742	.14**	63	86	740	.22**

Les indicateurs du rapport à l'enfant sont peu sensibles aux niveaux de formation, tant du père que de la mère. Tout au plus peut-on mentionner que la conflictualité parent-enfant est légèrement plus prononcée lorsque la mère a un niveau d'éducation supérieur. On retrouve la même inertie en ce qui concerne les catégories socioprofessionnelles, à nouveau à l'exception de la gravité des disputes, plus prononcée chez les cadres supérieurs. On notera cependant que les problèmes de rôle parental tendent à être un peu plus fréquents dans les catégories supérieures de revenu (on passe de 56% pour les plus de 10'000 Frs. à 47% pour les catégories intermédiaires et à 31% pour les revenus les plus bas).

¹⁹⁷ En raison des particularités de la population analysée dans ce chapitre, les effets associés au parcours de vie ne pourront être considérés.

¹⁹⁸ Les variables de positionnement ont dû être simplifiées en raison des effectifs réduits du sous-échantillon des couples avec enfants dans le ménage.

Globalement, il faut donc conclure à une relative insensibilité du rapport à l'enfant selon le statut social, que l'on prenne en considération le niveau de formation, la catégorie socioprofessionnelle ou le revenu. On remarque toutefois que les couples à fort revenu et à haut niveau de formation présentent en règle générale un peu plus fréquemment des problèmes dans la relation à l'enfant que les autres.

La participation

A l'instar du statut social, on n'observe dans l'ensemble que peu d'associations significatives entre les problèmes de la relation parent-enfant et les dimensions de la participation.

Considérons d'abord l'effet de la participation professionnelle¹⁹⁹. Le développement du travail professionnel de la femme et des doubles carrières s'est souvent accompagné dans le discours social d'une préoccupation sur l'enfant : une femme qui travaille est-elle encore à même d'assumer pleinement son rôle de mère ? Face à ce type d'argumentation, certains affirment au contraire que l'épanouissement que la femme acquiert par le biais du travail professionnel rejaille positivement sur sa relation à l'enfant. Dans les faits, on observe que les difficultés d'assomption du rôle parental d'une part, et la moindre positivité de la relation à l'enfant d'autre part tendent à être légèrement plus prononcées lorsque la femme travaille à temps partiel que quand elle est inactive ou active à 100% (Tableau 7.130).

Tableau 7.130: Distribution des indicateurs du rapport à l'enfant selon l'intensité de la participation professionnelle du couple (en %)

	H 100%, F aucune	H=100%, F moins de 50%	H 100%, F plus de 50%	H 100%, F 100%	Atypiques	N	V de Cramer
Difficultés d'assomption du rôle parental	45	47	54	47	41	886	.07 (ns)
<i>Positivité de la relation</i>							
Faible, au premier enfant	45	57	57	46	64	590	.14*
Faible, au deuxième enfant	52	55	68	48	68	504	.15*
<i>Conflits entre parents et enfants</i>							
Disputes fréquentes	33	39	26	21	20	863	.14**
Disputes sérieuses ou graves	14	18	19	16	18	877	.06 (ns)
Nombreux problèmes chez l'un des enfants	54	56	61	49	49	520	.07 (ns)
Retards perçus chez l'un des enfants	17	22	25	29	15	688	.11 (ns)
Enfant(s) perçu(s) comme sacrifice	68	69	65	51	82	731	.14*

¹⁹⁹ A cet effet la variable « participation professionnelle du couple » a été simplifiée : on ne tient compte ici que de quatre situations où au moins l'un des deux travaille, mais sans tenir compte des « atypiques » pour des raisons d'effectifs.

La fréquence des disputes est un peu plus élevée lorsque le taux d'activité de la femme est faible (moins de 50%) ou nul. Enfin, s'agissant de la perception de l'enfant comme source de sacrifices importants, seule la double carrière se distingue : c'est lorsque les deux conjoints travaillent à plein temps que l'on trouve le moins ce sentiment de sacrifice. Ce sont surtout les femmes qui font pencher la balance²⁰⁰.

Toutes ces différences sont cependant assez petites. De manière générale, on ne peut que souligner l'indépendance entre les problèmes du rapport à l'enfant et le taux d'activité professionnelle des conjoints. Il n'y a pas de rapports très nets entre la participation professionnelle des parents et la présence de problèmes dans le rapport à l'enfant.

La participation au réseau de sociabilité n'est pas non plus déterminante. Cependant, on notera que lorsque les deux parents ont une participation élevée au réseau de sociabilité, le pourcentage de difficultés d'assomption du rôle parental est plus faible (39% contre environ 50% pour les autres formes de participation)²⁰¹. De même, la positivité de la relation au deuxième enfant tend à être d'autant plus faible que les deux conjoints participent fortement au réseau informel (64% contre 48% lorsque les deux y participent plutôt peu)²⁰².

La participation socio-culturelle a, elle aussi, un effet très hésitant. Les difficultés liées au rôle parental tendent à être d'autant plus présentes que le couple participe à un grand nombre de champs (61% contre 45% lorsque les deux participent plutôt peu). Ces problèmes sont également plus « nombreux » lorsque la femme a une participation socioculturelle plus élevée que l'homme (65% contre 47% lorsque c'est l'homme qui participe plus). Il semble alors qu'un fort investissement dans les champs extra-familiaux induise quelques problèmes dans la relation à l'enfant. La conciliation d'une participation importante dans les activités extérieures avec le temps et l'énergie que requiert la sphère domestique ne se fait ainsi pas toujours sans problèmes.

Résumé

En résumé, ni le statut social ni la participation ont un effet marqué sur les problèmes dans le rapport à l'enfant. Ces dimensions de positionnement influencent donc avant tout le fonctionnement conjugal. Le nombre de dimensions intervenant entre les indicateurs de positionnement et les indicateurs du rapport à l'enfant étant élevé, les corrélations directes sont faibles. On présentera plus loin un modèle structurel des relations causales associant les

²⁰⁰ Nous reviendrons sur ce point dans la section portant sur les écarts de réponse.

²⁰¹ Gamma=-.097 (ns), Cramer=.10*

²⁰² Gamma=.19**, Cramer=.13*

dimensions du fonctionnement conjugal aux dimensions du lien parent-enfant, qui cherchera à mieux cerner l'influence de ces dimensions intermédiaires.

7.6. UN MODELE STRUCTUREL

Dans cette section, on trouvera une synthèse de l'effet du fonctionnement conjugal sur le rapport à l'enfant. Il s'agit ici, par un modèle structurel, de préciser plus encore les principaux canaux d'influence des types de fonctionnement et de problèmes conjugaux sur la relation à l'enfant.

Opérationnalisation

Le mode de fonctionnement du couple a été approché, comme ailleurs, par les dimensions de régulation et de cohésion. On a retenu, à l'instar du modèle présenté dans le chapitre 6, la typologie empirique de régulation et les deux principales dimensions de la cohésion (fusion et clôture). Outre le mode de coping, on a également inclus des mesures de la conflictualité de la relation conjugale et de la relation parent-enfant. Dans le cas des problèmes conjugaux, on a fait une distinction entre problèmes relationnels, de coordination et d'addiction et de violence. Les problèmes d'assomption du rôle parental concernent au contraire les difficultés du couple liées à la présence de l'enfant, tandis que les problèmes de l'enfant se rapportent aux difficultés dues à la scolarité, au comportement ou aux habitudes de l'enfant que les parents perçoivent chez ce dernier. Les variables utilisées dans le modèle sont latentes, à l'exception de la typologie de régulation ainsi que des indices de problèmes conjugaux et de sacrifice (voir Tableau 7.131) :

Tableau 7.131: Variables du modèle structurel pour les couples avec enfants

Dimensions	Echelles	Indicateurs
<i>Fonctionnement du couple</i>		
Clôture	Ouverture – clôture	Indicateurs de la question 7 (réponses Femme) (6 indicateurs)
Fusion	Autonomie – fusion	Indicateurs de la question 6 (réponses Femme) (9 indicateurs)
Régulation	1. Régulation Partage négocié 2. Régulation Routinière 3. Régulation Fonctionnelle matricentree 4. Régulation Charismatique féminin 5. Régulation Normative sexuée	Typologie empirique de régulation
<i>Problèmes conjugaux, conflictualité et coping</i>		
Problèmes conjugaux : - relationnels - de coordination - d'addiction et de violence	Peu nombreux / nombreux Peu nombreux / nombreux Peu nombreux / nombreux	Indicateurs de la question 21 (18 indicateurs) Indice de problèmes relationnels Indice de problèmes de coordination Indice de problèmes d'addiction et de violence
Conflits du couple	Légers – sérieux ou graves	Gravité et fréquence des disputes entre conjoints
Qualité du coping	Mauvais – bon	Typologie de coping et indicateurs questions 23 (8 indicateurs)
<i>Problèmes et conflictualité dans le rapport à l'enfant</i>		
Problèmes d'assomption du rôle parental	Peu nombreux / nombreux	Indicateurs de la question 33 (5 indicateurs)
Problèmes de l'enfant	Peu nombreux / nombreux	Indicateurs de la question 37 (9 indicateurs)
Disputes avec l'enfant	Légères – sérieuses ou grave	Gravité et fréquence des disputes entre parents et enfants
Sacrifice	Important - faible	Indice de sacrifice

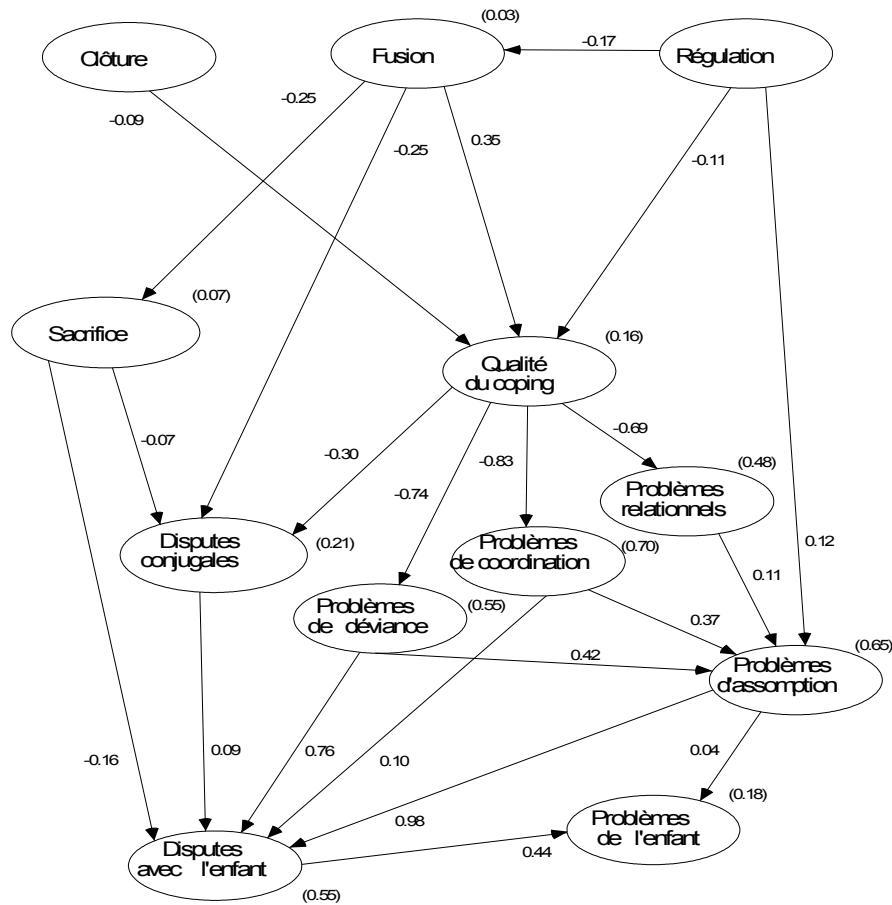
La cohésion du couple, la qualité du coping et, partiellement, les indices de problèmes conjugaux ont été construits à partir des réponses des femmes, les résultats ne changeant guère si l'on recourt aux réponses des hommes. Les questions portant sur les problèmes d'assomption du rôle parental et les problèmes de l'enfant n'ont été posées qu'à l'un des conjoints (femme ou homme). Il en va de même pour une partie des questions utilisées dans les indices de problèmes conjugaux. L'indice de sacrifice est basé sur les réponses des deux partenaires.

Le modèle

Ce modèle structurel, qui ne concerne que les couples avec enfant, peut être considéré comme une extension du modèle présenté dans le chapitre 6. Les indicateurs de positionnement ont été inclus dans un test préalable. Comme ils entretiennent les mêmes relations avec le mode de fonctionnement dans l'échantillon des couples avec enfant que dans l'échantillon total, ils n'ont pas été inclus, par un souci de parcimonie. L'attention portera donc en priorité sur les liens

existant entre la relation conjugale et la relation à l'enfant. On s'intéressera plus particulièrement aux associations existant entre le sentiment de sacrifice lié à l'enfant, les problèmes d'assomption du rôle parental, les disputes avec l'enfant et les problèmes qu'il a développé, avec le fonctionnement, la conflictualité, le coping et les problèmes conjugaux. Le Graphique 7.27 présente le modèle structurel retenu.

Graphique 7.27 : Modèle structurel pour les couples avec enfants



n = 305

RMSEA = 0,047, GFI = 0,802, TLI = 0,702

Valeurs accompagnant les flèches : poids de régression multiples standardisés (bêtas)

Valeurs figurant à droite des variables : pourcentage de variance expliquée par le modèle

En règle générale, on retrouve dans l'échantillon des couples avec enfants les mêmes relations entre cohésion, régulation, coping et problèmes conjugaux que dans l'échantillon général. Comme on l'a vu dans le chapitre 6, la qualité du coping est fortement liée à la fusion et, dans une moindre mesure, à la régulation. La clôture n'exerce qu'une influence marginale. Il en

va de même pour la régulation : un mode de régulation de type Partage négocié ou Routinier plutôt que Charismatique féminin ou Normatif sexué contribue à améliorer la qualité du coping. Lorsque celle-ci est bonne, les disputes entre conjoints et les problèmes conjugaux, indépendamment de leur nature, diminuent. Cette diminution est plus marquée pour les problèmes de coordination que pour les problèmes d'addiction et de violence ou les problèmes relationnels.

Les effets sur la relation à l'enfant

Venons en à l'impact du fonctionnement conjugal sur la relation à l'enfant. Le modèle suggère que ses effets sont médiatisés par le coping et les problèmes conjugaux²⁰³. Ainsi, la clôture, la fusion et la régulation exercent une influence sur les problèmes d'assomption du rôle parental et sur les disputes parent - enfant, par l'intermédiaire de la qualité du coping et des problèmes conjugaux. De même, le degré de fusion du couple influence les disputes conjugales qui, à leur tour, agissent sur les disputes parent-enfant. La majorité des dimensions du rapport à l'enfant ne sont donc pas directement associées au fonctionnement du couple²⁰⁴.

La qualité du coping n'exerce, elle aussi, aucune influence directe sur les indicateurs du rapport à l'enfant. C'est par l'intermédiaire des problèmes conjugaux qu'elle fait sentir son poids. En effet, les couples qui rencontrent des problèmes conjugaux éprouvent davantage de difficultés à assumer leurs rôles de parents. Ce sont les problèmes d'addiction et de violence et les problèmes de coordination qui exercent l'effet le plus fort sur les difficultés rencontrées par les parents, les problèmes relationnels jouant un rôle secondaire. Il en va de même pour les disputes avec les enfants : là encore, le conflit et les problèmes conjugaux ont un effet direct relativement fort, ce qui n'est pas le cas du coping.

Enfin, il faut remarquer que les problèmes de l'enfant sont corrélés à la présence de disputes parent-enfant. Les problèmes d'assomption du rôle parental ont sur eux une influence indirecte, par leur forte corrélation avec les disputes parent-enfant. Celles-ci sont aussi plus marquées en

²⁰³ Un modèle alternatif, incluant l'ensemble des relations directes entre le mode de fonctionnement du couple - clôture, fusion et régulation - et les variables du sous-système concernant l'enfant - disputes avec l'enfant, problèmes d'assomption du rôle parental et problèmes de l'enfant - a également été calculé, qui ne diffère pas significativement du modèle retenu ($\text{Chi}^2 = 6$, ddl = 8, n.s.) et ne présente pas de meilleurs indices d'ajustement. On a donc préféré le modèle simplifié.

²⁰⁴ si ce n'est dans le cas de la perception de l'enfant comme un sacrifice, d'autant plus forte que la fusion est faible ($\text{bêta} = -0.25$). Les couples autonomes ressentent bien davantage que les couples fusionnels la présence d'un enfant comme synonyme de sacrifices.

cas de fort sentiment de sacrifice²⁰⁵. Les diverses dimensions du rapport à l'enfant sont donc assez fortement associées les unes aux autres.

Résumé

Le modèle structurel confirme que les sous-systèmes conjugaux et parentaux entretiennent des liens étroits : la relation à l'enfant est d'autant plus problématique et conflictuelle que les conjoints ont des problèmes de couple. Le rapport à l'enfant ne se développe pas indépendamment des relations conjugales; au contraire, ces deux sphères relationnelles sont intimement liées. Les problèmes familiaux présentent donc une cohérence assez marquée.

Cette analyse a aussi permis de souligner la position centrale du coping et des conflits conjugaux dans la dynamique familiale. Les effets directs du fonctionnement conjugal sont fort réduits : ils passent par la variabilité des formes de coping. De même, celui-ci n'agit pas directement sur les problèmes d'assomption du rôle parental, les disputes avec l'enfant et les problèmes de celui-ci, mais par l'intermédiaire des conflits et problèmes conjugaux²⁰⁶. Les problèmes d'addiction et de violence et les problèmes de coordination jouent un rôle central, tandis que l'influence des problèmes relationnels est plus limitée.

Il y a donc des sortes de paliers ou étapes dans la diffusion des effets du fonctionnement conjugal. Les types de fonctionnement conjugaux ont un impact sur les formes de coping, qui sont elles-mêmes associées à des niveaux de problèmes et de conflits conjugaux différents. Ceux-ci exercent une influence sur la relation à l'enfant. Le modèle structurel a mis en lumière les principaux canaux reliant le conjugal et le parental. Or, ces canaux ne sont pas larges et directs mais passent, au contraire, par toutes sortes de gués et d'écluses (nos dimensions intermédiaires) qui font perdre au courant sa force initiale. Chaque dimension du schéma conceptuel présenté dans le premier chapitre a un effet sur sa notion adjacente, qui se répercute à son tour, mais en partie seulement, plus loin. Les causalités s'estompent donc à mesure que le nombre de dimensions intermédiaires s'accroît, signe (encourageant?) qu'il y a du jeu dans les mécanismes d'influence du lien conjugal.

²⁰⁵ Un modèle plus détaillé, distinguant les problèmes de l'enfant en problèmes domestiques, scolaires et de déviance, montre que les problèmes domestiques dépendent plus fortement des disputes ($\beta = 0.41$) avec l'enfant et des problèmes d'assomption du rôle parental ($\beta = 0.125$) que les deux autres types de problèmes (problèmes scolaires : $\beta = 0.30$ respectivement $\beta = 0.04$), problèmes de déviance : $\beta = 0.28$ respectivement $\beta = 0.05$).

²⁰⁶ Notamment en raison du type de variable utilisé, cette médiation s'exerce ici avant tout par les problèmes d'addiction et de violence et de coordination, alors qu'elle s'opère surtout par les problèmes de coordination et les problèmes relationnels dans les analyses précédentes.

7.7. LES ECARTS DE REPONSE

Jusqu'ici, nous avons travaillé sur les réponses « couple » qui ne tiennent pas compte du sexe des répondants, la plupart des questions ayant été posées à un seul des conjoints. Nous nous intéresserons maintenant aux différences de relation à l'enfant existant entre les conjoints, en nous concentrant sur la positivité de la relation à l'enfant et la perception de l'enfant comme source de sacrifice, seules questions ayant été posées aux deux conjoints.

Types de fonctionnement

Nous avons vu que le mode de cohésion, surtout dans sa dimension de fusion, influençait la perception de l'enfant comme source de sacrifice. En considérant séparément les différents indicateurs constituant l'indice de sacrifice et en confrontant les réponses des hommes et celles des femmes, on obtient les résultats présentés dans le Tableau 7.132.

Tableau 7.132: Distribution de la perception de l'enfant comme source de sacrifices selon les types de cohésion (en %)

		Association	Compagnon- nage	Parallèle	Bastion	N	V de Cramer
Réduction professionnelle = sacrifice	F	57	44	53	40	560	.14*
	H	52	52	52	55	169	.02 (ns)
Facteur d'isolement social	F	13	13	18	20	738	.08 (ns)
	H	13	16	17	17	761	.05 (ns)
Limitation dans la vie de couple	F	28	21	23	25	736	.06 (ns)
	H	23	19	29	19	761	.10 (ns)
Limitation dans les ambitions prof.	F	44	32	32	19	736	.20**
	H	10	4	11	8	761	.08 (ns)
Cause de sacrifices matériels	F	25	21	15	22	736	.10 (ns)
	H	24	24	28	18	760	.08 (ns)

On remarque deux différences notables entre les hommes et les femmes. Premièrement, la notion de sacrifice liée à la réduction de l'activité professionnelle varie selon le mode de cohésion uniquement pour les femmes. Un fort sentiment de sacrifice existe chez les femmes des couples de type Association et Parallèle. Pour l'homme en revanche, le fait que le mode de cohésion soit fusionnel ou autonome n'a aucune importance ! On peut faire le même constat concernant la perception de l'enfant comme limitation dans les ambitions professionnelles : alors que le fait d'avoir un mode de cohésion autonome favorise ce genre de sentiment chez les femmes, ce n'est pas le cas pour les hommes.

Problèmes de coordination

On a pu mettre en évidence plus haut, en utilisant l'indice couple de sacrifice, une forte relation entre la présence de problèmes de coordination et le sentiment de sacrifice lié à l'enfant. On a vu aussi que sur l'indice global de sacrifices, il n'y pas de différences majeures entre les hommes et les femmes. Cependant, si l'on considère les indicateurs de sacrifice sectoriels séparément, on voit apparaître plusieurs différences remarquables (Tableau 7.133).

Tableau 7.133: Distribution de la perception de l'enfant comme source de sacrifices selon la présence ou l'absence de problèmes de coordination chez les parents (en %)

		Peu de problèmes (0 à 2 problèmes)	Beaucoup de problèmes (plus de 2 problèmes)	N	V de Cramer
Réduction professionnelle = sacrifice	F	50	54	613	.03 (ns)
	H	46	67	181	.22**
Facteur d'isolement social	F	15	20	804	.07 (ns)
	H	14	18	827	.06 (ns)
Limitation dans la vie de couple	F	22	31	802	.10**
	H	18	36	826	.20**
Limitation dans les ambitions prof.	F	31	37	803	.06 (ns)
	H	7	13	827	.11**
Cause de sacrifices matériels	F	20	22	803	.02 (ns)
	H	22	27	828	.06 (ns)

Alors que le sentiment de sacrifice lié à la réduction de l'activité professionnelle, des ambitions professionnelles ou aux limitations dans la vie de couple est assez fortement lié à la présence de problèmes de coordination chez les hommes, ce n'est pas du tout le cas chez les femmes. En d'autres termes, l'impact des problèmes de coordination est beaucoup plus important pour les hommes que pour les femmes. En cas de problèmes de coordination avec la femme, les hommes ont sans doute tendance à reporter une partie du blâme sur l'enfant, en le considérant comme une source de sacrifice.

Modes de coping

On a vu qu'un bon coping fait diminuer la perception de l'enfant comme une source de sacrifice. En analysant séparément les réponses des hommes et celles des femmes, on obtient quelques nuances intéressantes (Tableau 7.134).

Tableau 7.134: Distribution de la perception de l'enfant comme source de sacrifices selon le mode de coping (en %)

		Mauvais coping	Coping Unilatéral Masculin	Coping Passif	Coping Actif	N	V de Cramer
Réduction professionnelle = sacrifice	F	58	52	46	48	614	.09 (ns)
	H	62	61	31	59	180	.23*
Facteur d'isolement social	F	18	15	24	10	803	.13**
	H	16	20	14	12	828	.08 (ns)
Limitation dans la vie de couple	F	30	26	24	19	803	.10 (ns)
	H	26	32	20	18	826	.13**
Limitation dans les ambitions prof.	F	39	33	35	27	803	.10*
	H	15	12	3	6	828	.16**
Cause de sacrifices matériels importants	F	26	17	21	20	803	.08 (ns)
	H	32	28	17	17	827	.15**

L'influence du coping dont on a parlé plus haut concerne avant tout les hommes. Ainsi, le type de coping fait une grosse différence pour l'homme quant à la manière dont la réduction professionnelle est vécue, alors que ce n'est absolument pas le cas pour les femmes²⁰⁷. Il en va de même pour la perception de l'enfant comme limitation dans la vie de couple et comme cause de sacrifices matériels importants : le coping n'a d'influence que sur les réponses de l'homme. A l'inverse, cependant, l'influence du coping sur la perception de l'enfant comme facteur d'isolement social n'existe que pour la femme. Pour ces dernières, un coping Passif est lié à un sentiment de sacrifice plus fréquent.

On constate donc que les types de fonctionnement, les problèmes de coordination et les modes de coping ont des effets assez différents sur la perception par l'homme et la femme de sacrifices liés à la présence d'enfants. La femme est donc plus sensible aux types de fonctionnement, et l'homme aux problèmes de coordination et aux modes de coping.

7.8. CONCLUSION

Qu'avons-nous appris sur la dynamique des problèmes familiaux en prenant en compte le rapport à l'enfant ? D'abord que le fonctionnement conjugal a ici une influence directe très faible. Par contre son influence indirecte, par les modes de coping et les problèmes conjugaux, est indéniable. Parmi les diverses hypothèses relatives à la dynamique des problèmes et de la conflictualité dans le groupe familial, c'est donc bien l'hypothèse de diffusion des effets du mal-fonctionnement conjugal qui doit être retenue.

²⁰⁷ Les hommes des couples au coping Passif vivent beaucoup mieux que les autres la réduction de leur temps de travail.

Ce chapitre et le précédent ont permis de préciser les effets du fonctionnement conjugal sur les problèmes et conflits conjugaux et parentaux. Il reste à savoir dans quelle mesure la satisfaction des conjoints par rapport à leur couple dépend de l'ampleur des problèmes et conflits, conjugaux ou parentaux, qui les affectent.

CHAPITRE 8. LA QUALITE DE LA VIE CONJUGALE

Les chapitres précédents ont montré que les fonctionnements conjugaux sont associés à des problèmes, conflits et modes de coping très différents. Ces fonctionnements ont-ils également un effet sur l'évaluation de la « qualité de la vie conjugale » (Johnson, White, Edwards et Booth, 1986) ? En d'autres termes, les types de cohésion et de régulation sont-ils à l'origine de degrés de satisfaction conjugale variables ? Une cohésion de type autonomiste ou une division des tâches fortement inégalitaire produisent-elles le même niveau de satisfaction qu'une cohésion de type fusionnel ou une division des tâches égalitaire ?

Ces questions gagnent encore d'intérêt quand elles sont rapportées à des statuts sociaux, des moments dans le parcours de vie et des participations spécifiques. Nous avons vu, en effet, que le fonctionnement conjugal dépend assez fortement du positionnement social des couples. Nous aimerions maintenant savoir si la satisfaction engendrée par un fonctionnement autonomiste, par exemple, est la même quel que soit le niveau de ressources sociales et culturelles, la position dans le parcours de vie ou le degré de participation sociale ou si, au contraire, ces dimensions de positionnement modulent les effets des types.

Ce chapitre commencera par une description des indicateurs de la qualité de la vie conjugale, que nous regrouperons en divers indices et une typologie. Nous examinerons dans quelle mesure l'évaluation est associée aux types de cohésion et de régulation mis en place par les couples, ainsi qu'à la présence de problèmes et de conflits conjugaux ou parentaux, pour ensuite considérer les effets du statut social, du parcours de vie et de la participation.

8.1. RAPPEL CONCEPTUEL ET TENDANCES GENERALES

Nous avons inclus trois séries de mesures de la qualité de la vie conjugale : les indicateurs sectoriels, les indicateurs globaux et les indicateurs de mal-être psychologique.

La série d'indicateurs *sectoriels* concerne trois dimensions fondamentales du lien conjugal :

- le respect, l'estime ou la considération, dont font preuve les conjoints l'un envers l'autre. Le fait de se sentir tenu pour « quelque chose », de voir ses idées, ses goûts, sa personnalité, respectés par l'autre est un premier indicateur de la qualité de la relation conjugale;

- les types d'émotions que la relation génère : est-on gai, tendre, amoureux, ou stressé, inquiet, incertain ? Il s'agit en quelque sorte de saisir le sentiment dominant, la « personnalité émotionnelle » du couple;

- le degré de satisfaction associé au « faire-ensemble ». Si le couple est, en effet, un lieu de ressourcement affectif et d'expressivité, il est aussi une unité de coopération. Tout couple a certaines tâches à accomplir : travail domestique, socialisation des enfants, etc. La manière dont ses tâches sont réparties et coordonnées entre hommes et femmes est susceptible de créer des satisfactions variables. Il s'agit donc d'appréhender la satisfaction engendrée par les modes de régulation.

Une seconde série d'indicateurs propose une évaluation *globale* de la vie conjugale : dans l'ensemble, est-on satisfait de la vie conjugale; a-t-on déjà eu des pensées de séparation ? Se sent-on ou non aimé ? Il ne s'agit plus ici de considérer tel ou tel aspect sectoriel de la relation conjugale, mais de tenter un bilan d'ensemble. Cette relation est-elle globalement évaluée positivement, en demi-teinte, ou franchement négativement?

Une troisième série d'indicateurs concerne le *mal-être psychologique* des conjoints. On a inclus ces mesures dans l'enquête moins pour elles-mêmes que parce qu'elles permettent de considérer les effets des fonctionnements conjugaux sur des évaluations de nature plus psychologiques que relationnelles.

Ces trois séries d'indicateurs approchent donc des aspects fondamentaux des relations conjugales : l'économie des émotions, la coordination des activités, la satisfaction globale et l'effet sur les psychologies. Le Tableau 8.135 répertorie ces différents indicateurs.

Tableau 8.135: Indicateurs de l'évaluation de la qualité de vie dans le couple

Indicateurs sectoriels :

Considération mutuelle dans le couple
 Climat conjugal
 Equilibre de la répartition des tâches
 Qualité de la coordination
 Satisfaction des conjoints quant au partage des temps
 Gêne face aux dépendances

Indicateurs globaux :

Evaluation de la vie de couple
 Pensées de séparation

Indicateurs psychologiques :

Mal-être psychologique de la femme
 Mal-être psychologique de l'homme

Nous décrirons d'abord, dans la section qui suit, les indicateurs sectoriels. Puis, nous 30
passerons aux indicateurs globaux et à l'évaluation psychologique. Il s'agira de savoir si les
couples sont ou non satisfaits, en règle générale, de tel ou tel aspect de leur vie commune, et si
hommes et femmes présentent des réponses divergentes ou convergentes.

Indicateurs sectoriels

Six indicateurs mesurent la qualité des relations de couple sur des champs ou domaines
spécifiques.

La considération mutuelle dans le couple est un premier indicateur sectoriel. Il s'agit ici de
savoir si les individus sont satisfaits ou non de la manière dont leurs conjoints les considèrent et
tiennent compte d'eux dans les interactions quotidiennes. Cet indicateur est basé sur six questions
(Tableau 8.136), qui se centrent avant tout sur l'individu et la prise en compte de ses besoins.

*Tableau 8.136: Fréquences des réponses sur l'évaluation de la considération mutuelle (en %)*²⁰⁸

Evaluation de la considération mutuelle		Vraiment bien	Assez bien	Ni bien ni mal	Plutôt mal	Mal	Total (N)	Associations réponses H-F (gammas)
Les marques d'affection, qu'il/elle vous donne	H	54	40	5	1	0	100 (1534)	.52**
	F	52	41	6	1	1	100 (1532)	
Le respect de vos goûts, de vos idées	H	47	46	6	1	0	100 (1533)	.32**
	F	46	45	7	1	0	100 (1534)	
Les réponses qu'il/elle apporte à vos problèmes, vos émotions	H	47	45	7	1	0	100 (1532)	.39**
	F	37	46	13	3	1	100 (1532)	
L'autonomie qu'il/elle vous laisse	H	61	33	5	1	0	100 (1534)	.12**
	F	68	27	4	2	0	100 (1534)	
Le respect de votre travail, de vos contraintes et fatigues	H	61	34	5	1	0	100 (1534)	.25**
	F	58	34	6	1	1	100 (1532)	
La confiance qu'il/elle a en vous, l'estime qu'il/elle vous porte	H	73	26	1	0	0	100 (1532)	.47**
	F	73	24	2	0	0	100 (1532)	

Les réponses ne sont pas unanimement positives. Si, en effet, plus de 90% des répondants considèrent que cela va au moins « assez bien » dans ces divers domaines, ils sont beaucoup moins nombreux à considérer que cela va « vraiment bien » : seuls environ 40% d'entre eux montrent une complète satisfaction sur tous les indicateurs retenus²⁰⁹.

Si ce premier ensemble de questions se centre sur le sentiment que ressent chaque conjoint à propos de la prise en compte de ses besoins par l'autre, les questions suivantes concernent *le*

²⁰⁸ L'intitulé de la question est le suivant: « Quand vous pensez au comportement de votre conjoint(e) /compagnon(ne) envers vous, diriez-vous que ça va vraiment bien, assez bien, ni bien ni mal, plutôt mal ou mal ? ». Six indicateurs sont proposés, voir Tableau 8.136.

²⁰⁹ Il faut noter qu'aucune démarche statistique n'a révélé de sous-dimensions dans l'évaluation de la considération mutuelle : une analyse factorielle a mis en évidence l'unidimensionalité de cette série d'indicateurs.

climat émotionnel dans le couple. Il s'agit ici d'appréhender les qualités que chacun des conjoints associent à leur relation, de saisir l'ambiance relationnelle caractérisant chaque couple. Pour mesurer le climat émotionnel, on a demandé aux conjoints si, dans leur couple, on rit beaucoup, on éprouve de la tendresse, on est complice, amoureux, on s'enthousiasme pour des projets communs. Un certain nombre de caractéristiques négatives figurent aussi dans la liste : on est en colère, fatigué, inquiet, malheureux. Le Tableau 8.137 montre que les individus perçoivent favorablement, en règle générale, l'ambiance émotionnelle de leur couple.

Tableau 8.137: Fréquences des réponses sur l'évaluation du climat conjugal (en %)²¹⁰

Evaluation du climat conjugal		Tout à fait vrai	Plutôt vrai	Plutôt faux	Tout à fait faux	Total (N)	Associations réponses H-F (gammas)
On rit beaucoup, on est gai	H	48	47	5	1	100 (1534)	.52**
	F	49	43	7	1	100 (1534)	
On éprouve de la tendresse, du réconfort	H	64	34	2	0	100 (1532)	.47**
	F	66	30	3	1	100 (1534)	
On est « complice »	H	69	27	4	1	100 (1534)	.42**
	F	68	27	4	1	100 (1534)	
On est « amoureux »	H	50	43	6	1	100 (1531)	.55**
	F	47	43	7	3	100 (1528)	
On s'enthousiasme pour des projets communs, on est très actifs	H	52	40	7	1	100 (1534)	.43**
	F	52	37	8	3	100 (1534)	
On est en colère, irrité ou frustré	H	1	16	33	50	100 (1534)	.23**
	F	2	25	28	46	100 (1534)	
On est fatigué, stressé, nerveux	H	4	41	30	25	100 (1534)	.28**
	F	4	47	26	23	100 (1533)	
On est inquiet, incertain	H	2	19	30	49	100 (1534)	.23**
	F	3	22	25	50	100 (1534)	
On est malheureux, triste	H	1	8	24	68	100 (1534)	.34**
	F	1	12	22	65	100 (1534)	

Le constat est moins positif, cependant, quand l'on considère une réponse comme négative si l'un ou l'autre des deux conjoints a un jugement négatif²¹¹. Dans ce cas, les conjoints ne se considèrent pas complices dans 9% des couples; dans 14% des couples on dit ne pas être amoureux et dans 16% on ne s'enthousiasme pas pour des projets communs. Quant aux sentiments négatifs, leurs fréquences relativement élevées, fluctuant entre 10% pour la tristesse à plus de 50% pour la fatigue et le stress, suggèrent que l'ambiance émotionnelle de nombreux couples n'est pas très bonne. Ces chiffres tendent à monter sensiblement, si l'on considère qu'il

²¹⁰ L'intitulé de la question est le suivant: « Dites-moi maintenant si les petites phrases suivantes sont tout à fait vraies, plutôt vraies, plutôt fausses ou tout à fait fausses pour décrire l'ambiance générale dans votre vie de couple ces temps-ci. » Dix assertions ont été proposées. Les modalités de réponses sont les suivantes: « tout à fait vraies », « plutôt vraies », « plutôt fausses » et « tout à fait fausses ».

²¹¹ Les couples ne présentent pas la qualité positive, lorsqu'au moins un des deux conjoints a répondu par « plutôt faux » ou « tout à fait faux ».

suffit que l'un des conjoints donne une réponse négative pour que l'ambiance soit mauvaise²¹² : dans ce cas, 18% des couples admettent de la tristesse, 36% de la colère, 38% de l'inquiétude et 68% de la fatigue et du stress²¹³.

Si les deux indicateurs précédents permettent d'évaluer le degré de satisfaction que procure le lien conjugal, on a voulu aussi estimer l'attitude des conjoints face à la régulation : dans l'optique de l'équité conjugale (Booth et Johnson, 1994), les conjoints sont-ils satisfaits de leur mode d'organisation, du point de vue de la répartition des rôles et des temps ? On a voulu savoir si la *répartition des tâches* est perçue comme équilibrée ou non²¹⁴ : 32% des répondants, sans distinction de sexe, jugent cette répartition bien équilibrée et 52% comme assez bien équilibrée. Près d'un couple sur sept, néanmoins, reconnaît un fort déséquilibre dans la répartition des tâches. Ces chiffres peuvent surprendre si on se rappelle le déséquilibre qui existe dans la répartition des tâches domestiques²¹⁵. En fait, la satisfaction par rapport à la répartition des tâches domestiques baisse considérablement si l'on tient compte de la variable couple²¹⁶ : il n'y a alors que 14% des couples pour juger la répartition des tâches domestiques comme bien équilibrée, 59% d'entre eux l'estimant assez bien équilibrée, et 27% fortement déséquilibrée.

Par contre, lorsque les individus sont interrogés sur la question de savoir *qui des deux conjoints a la vie la plus belle*, il n'y a pas de différence repérable entre les sexes : hommes et femmes jugent dans 25% des cas se trouver eux-mêmes dans cette situation, contre 9% qui jugent que c'est le cas de leur conjoint, et 65% qui se considèrent comme également favorisés. Les femmes ne sont pas plus insatisfaites que les hommes de la répartition des tâches domestiques.

On a également interrogé les conjoints sur leur *coordination*, en distinguant trois indicateurs : la capacité à communiquer sur les problèmes, à se mettre d'accord sur un plan d'action pour les résoudre, et à réaliser ce que l'on a désiré (Tableau 8.138).

²¹² Dans ce cas, l'évaluation du couple est considérée comme mauvaise lorsqu'au moins un des deux conjoints a répondu par « plutôt vrai » ou « tout à fait vrai » aux indicateurs d'évaluation négative.

²¹³ A nouveau, diverses analyses multivariées montrent que nous avons affaire ici à une seule dimension, caractérisant l'ambiance émotionnelle globale du couple.

²¹⁴ La question est libellée comme suit : « Il arrive que l'un ou l'autre des conjoints ressente une sorte d'injustice par rapport à la répartition des efforts, des difficultés et des joies de la vie. A ce propos, estimez-vous qu'actuellement la répartition des tâches et responsabilités familiales est, en tenant compte des obligations professionnelles de chacun, bien équilibré, assez bien équilibré, plutôt déséquilibré (à l'avantage de votre conjoint/à votre désavantage) ? »

²¹⁵ Voir le chapitre sur la régulation.

²¹⁶ La variable couple a été définie comme la modalité la moins satisfaisante des deux conjoints.

Tableau 8.138: Fréquences des réponses sur l'évaluation de la coordination en couple (en %)²¹⁷

Evaluation de la coordination en couple		Vraiment bien	Plutôt bien	Ni bien ni mal	Plutôt mal	Mal	Total (N)	gamma*
Communiquer sur les problèmes, ne pas fuir les questions	H	45	47	8	0	0	100 (1534)	.43**
	F	41	48	8	2	1	100 (1534)	
En cas de problème, se mettre d'accord sur une solution, définir une orientation commune	H	42	50	7	1	0	100 (1534)	.39**
	F	38	53	8	2	0	100 (1533)	
Réaliser ce qu'on a décidé; s'y tenir et Savoir qui fait quoi	H	45	47	8	1	0	100 (1534)	.26**
	F	40	50	7	2	1	100 (1532)	

* Association entre les réponses des femmes et celles des hommes

La coordination est jugée de manière globalement positive, les catégories « vraiment bien » et « plutôt bien » regroupant une très large majorité de couples. En effet, moins de 10% des individus ont choisi les réponses « ni bien, ni mal », « plutôt mal » ou « mal ». En considérant les scores « couple », environ 16% des conjoints évaluent négativement leur coordination, et ceci sur les trois questions posées.

Un troisième indicateur approchant la régulation concerne *la satisfaction des conjoints quant au partage des temps*. Juge-t-on le temps passé en couple comme insuffisant, suffisant ou trop important ? 50% des répondants se disent satisfaits du partage du temps, sans distinction entre hommes et femmes. Plus de 40% des répondants estiment ne pas passer assez de temps ensemble, alors que seuls 10% d'entre eux disent passer trop de temps en couple²¹⁸.

Finalement, on a voulu savoir si *le sentiment de gêne associé aux dépendances* décrites dans le chapitre régulation est fort ou non. Sur l'ensemble des individus ayant admis l'existence d'une dépendance, le Tableau 8.139 présente la proportion de ceux qui la ressentent comme une gêne.

²¹⁷ L'intitulé de la question est le suivant: « Vivre en couple, c'est aussi devoir se mettre d'accord pour agir ensemble. De ce point de vue, comment évaluez-vous votre tandem ? » Les modalités de réponses sont les suivantes: « Vraiment bien », « plutôt bien », « Ni bien, ni mal », « plutôt mal » et « mal ».

²¹⁸ La question est la suivante: « En ce qui concerne le temps que vous passez ensemble, pour votre bien-être et votre vie de couple, diriez-vous qu'il est tout à fait insuffisant, un peu insuffisant, suffisant, plus que suffisant ou trop important ? ».

Tableau 8.139: Fréquences des réponses sur l'évaluation de la dépendance (en %)²¹⁹

Evaluation de la dépendance		La dépendance gêne	La dépendance ne gêne pas	Total (N)	Associations réponses H-F (V de Cramer)
Pour les idées, les opinions	H	25	75	100 (202)	.03 (ns)
	F	30	70	100 (201)	
Pour les amis que vous voyez, les sorties	H	16	84	100 (198)	.06 (ns)
	F	30	70	100 (191)	
Sur le plan financier	H	15	85	100 (558)	.14**
	F	23	77	100 (738)	
Pour l'équilibre affectif	H	24	76	100 (228)	.27*
	F	33	67	100 (216)	
Pour le statut social, le rang dans la société	H	22	78	100 (169)	.19 (ns)
	F	21	79	100 (153)	
Pour faire les travaux du ménage et élever les enfants s'il y a	H	10	90	100 (754)	.07 (ns)
	F	13	87	100 (747)	

Entre un quart et un tiers des répondants qui admettent l'existence d'une dépendance la considèrent comme gênante. C'est au sujet des tâches domestiques et d'éducation que la gêne est la moins courante : seuls 10% des répondants en ressentent à leur endroit. Les situations asymétriques créées par une faible insertion professionnelle féminine n'engendrent donc pas, selon ces questions, de gêne particulière. Soulignons que les femmes ressentent systématiquement davantage de gêne face à la dépendance que les hommes, et ceci quelle que soit la personne dépendante et le domaine. Ceci se vérifie tout particulièrement dans le domaine des amis et des sorties, où 30% des femmes se gênent de la dépendance, contre 16% chez les hommes. Des écarts semblables s'observent sur le plan de l'équilibre affectif (24% versus 33%).

En résumé, les indicateurs sectoriels suggèrent que la majorité des couples évaluent de manière plutôt positive leur relation. Il faut cependant constater que, dans tous les domaines répertoriés, un couple sur cinq, en moyenne, montre des signes assez marqués d'insatisfaction. Si la considération mutuelle dans le couple est rarement évaluée négativement²²⁰, le climat émotionnel est souvent marqué par des sentiments négatifs (colère, stress, voire, plus rarement, inquiétude et tristesse). La répartition des tâches donne lieu à un jugement négatif dans un couple sur quatre, et le temps passé ensemble est jugé non satisfaisant dans près d'un couple sur deux.

²¹⁹ L'intitulé de la question est le suivant: « Etre en couple, c'est souvent dépendre de l'autre et ça varie selon les domaines. Estimez-vous que vous dépendez de votre conjoint(e)/compagnon(gne) dans les domaines que je vais citer et si oui, est-ce que cela vous gêne plutôt, ou est-ce que c'est plutôt lui/elle qui dépend de vous ? ».

²²⁰ On se demandera, en parallèle, quel statut accorder aux réponses « assez bien », données si fréquemment concernant la considération mutuelle, qui peuvent déjà cacher une certaine insatisfaction.

Indicateurs globaux

Les indicateurs précédents se centrent sur tel ou tel aspect de la relation conjugale. Il faut aussi considérer comment les individus évaluent globalement leur vie de couple. Nous nous baserons ici sur trois indicateurs. Le premier mesure la satisfaction conjugale, une dimension classique en sociologie de la famille (Johnson, White, Edwards et Booth, 1986) : « *De manière générale, tout bien considéré (votre entente mutuelle, votre vie intime, votre manière de communiquer, etc.), comment jugez-vous, actuellement, votre vie de couple ?* ». Seuls 50% des répondants, quel que soit leur sexe, affirment que la leur va « vraiment bien », alors qu'à peu près la même proportion d'individus²²¹ choisissent « assez bien », marquant ainsi une réserve. Les autres modalités de réponses n'ont été retenues que par une infime minorité d'individus.

Un second indicateur de satisfaction dans la vie conjugale assez largement utilisé dans la littérature concerne la « propension au divorce » (Booth, Amato, 1994). On a interrogé les conjoints sur leurs pensées de séparation²²². 14% des hommes et 20% des femmes interrogées ont au moins pensé une fois à se séparer, sans pour autant approfondir la question. 5% des hommes et 10% des femmes y ont pensé assez sérieusement. Si l'on juge un couple comme susceptible de se séparer dès qu'un des deux conjoints y a pensé, la proportion de couples remplissant cette condition s'élève à 28%, soit trois couples sur dix.

Enfin, on a demandé aux individus s'ils se sentent aimés par leurs conjoints²²³ : à nouveau, les réponses sont en général assez positives puisque 80% des conjoints, sans distinction entre les sexes, se sentent aimés sans réserve, les cas où l'on ne se sent franchement pas aimé étant très rares (2%). Cependant, une proportion non négligeable d'individus se sentent aimés moins qu'ils le désireraient (18%).

En résumé, entre un cinquième et un quart des couples, selon les indicateurs, présentent des évaluations globales assez négatives, avec de l'insatisfaction, des signes de désamour et des pensées de séparation. On retrouve donc ici la proportion de couples insatisfaits entrevue par les indicateurs sectoriels.

²²¹ 42% des hommes et 44% des femmes ont choisi la modalité « assez bien ».

²²² L'intitulé de la question est le suivant: « Beaucoup de couples ont dû affronter des problèmes tels qu'ils ont pensé sérieusement à se séparer. Vous-même, y avez-vous pensé ? » Les modalités de réponses sont les suivantes: « Oui, mais sans approfondir; oui, assez sérieusement; oui, sérieusement ces temps; oui, et cela s'est produit (avec réconciliation); non, jamais ».

²²³ L'intitulé exact de la question est le suivant: « Avez-vous actuellement le sentiment d'être aimé(e) de votre conjoint(e) /compagnon(gne) ? » Les modalités de réponse sont: « oui, beaucoup, oui, mais pas autant que vous le souhaiteriez, non, pas vraiment ».

L'évaluation psychologique

Les indicateurs précédents touchent à l'évaluation de la qualité de la vie conjugale. Qu'en est-il de l'influence des formes conjugales sur le bien-être psychologique²²⁴ ? De manière à pouvoir répondre à cette question, nous avons mesuré le mal-être psychologique par une batterie de cinq questions posées aux deux conjoints, qui concernent la fréquence à laquelle les individus ressentent de la fatigue, de l'inquiétude, de la solitude, de la tristesse et de l'énervement (Tableau 8.140)²²⁵.

Tableau 8.140: Fréquences des réponses sur l'évaluation du mal-être psychologique (en %)

Evaluation du mal-être psychologique		Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Total (N)	Associations réponses H-F (gammas)
De la fatigue, un manque d'énergie	H	11	38	40	11	100 (1532)	.23**
	F	7	29	48	16	100 (1532)	
De l'inquiétude, des angoisses	H	38	37	21	3	100 (1532)	.15**
	F	33	32	30	6	100 (1534)	
Un sentiment de solitude	H	64	26	7	3	100 (1532)	.26**
	F	56	25	16	4	100 (1534)	
De la tristesse, de la déprime	H	53	33	13	2	100 (1532)	.26**
	F	41	32	24	4	100 (1534)	
De l'énervement, de l'agressivité	H	32	38	27	3	100 (1534)	.19**
	F	32	33	32	4	100 (1534)	

Le symptôme le plus fréquent est la fatigue et le manque d'énergie, suivi par l'énervement, l'inquiétude, la tristesse et le sentiment de solitude. On remarque que de nombreux individus présentent au moins parfois l'un ou l'autre des signes de mal-être psychologique. Les corrélations entre les conjoints sont plutôt faibles, ce qui indique que dans de nombreux couples le mal-être n'est pas partagé.

Trois questions s'ajoutent à cette évaluation du mal-être psychologique, qui mesurent la satisfaction personnelle des répondants face à leur parcours de vie : « ne pas avoir de buts dans la vie », « être incapable d'atteindre les objectifs auxquels on tient » et « avoir raté trop de choses dans la vie ».

²²⁴ Voir Schafer, Wickrama et Keith (1996).

²²⁵ Ces questions ont été reprises des échelles de dépression de Radloff (1977) et Hautzinger (1988). L'intitulé de la question est le suivant: « Vous arrive-t-il souvent, parfois, rarement ou jamais de ressentir ce que nous allons vous citer ? ».

Tableau 8.141: Fréquences des réponses sur la satisfaction face au parcours de vie (en %)

Evaluation du mal-être individuel		Jamais	Rare- ment	Parfois	Souvent	Total (N)	gamma*
De ne pas avoir de but dans la vie	H	66	24	9	1	100 (1531)	.13**
	F	60	25	12	3	100 (1532)	
D'être incapable d'atteindre les objectifs auxquels vous tenez	H	60	25	14	1	100 (1532)	.14**
	F	55	25	18	2	100 (1529)	
D'avoir raté trop de choses dans votre vie	H	59	25	13	2	100 (1532)	.25**
	F	63	21	13	4	100 (1534)	

* Association entre les réponses des femmes et celles des hommes

Une proportion non négligeable d'individus des deux sexes admettent ressentir l'un ou l'autre des sentiments d'échec. Par ailleurs, la satisfaction face au parcours de vie et le bien-être psychologique sont fortement corrélés : quand le parcours de vie est considéré comme un échec, le mal-être psychologique est très fort²²⁶.

Résumé

Le niveau moyen de satisfaction, sur l'ensemble des mesures de la qualité de vie conjugale, est élevé. On peut toutefois noter qu'un certain nombre d'indicateurs offrent une image nettement moins positive de la satisfaction conjugale. La considération mutuelle laisse à désirer dans nombre de couples; la répartition des tâches est perçue dans un cas sur deux seulement comme « assez bien équilibrée »; la satisfaction quant au partage des temps ne concerne qu'un couple sur deux; entre un tiers et un quart des conjoints perçoivent les dépendances qui les lient comme gênantes; le climat conjugal n'est souvent pas optimal et les pensées de séparation sont présentes dans environ trois couples sur dix. Ces résultats, s'ils ne sont pas indicateurs d'une piètre qualité de l'ensemble des relations conjugales, ne dénotent pas moins la présence d'insatisfactions, soit sectorielles, soit globales, dans une forte minorité de couples²²⁷.

De manière à saisir les effets du fonctionnement conjugal et du positionnement social sur ces insatisfactions, nous avons procédé à la construction d'indices additifs. Comme à plusieurs occasions dans les chapitres précédents, nous avons écarté les couples qui se caractérisent par un

²²⁶ Les Cramers relatifs aux croisements entre les indices dichotomisés de mal-être psychologiques (voir plus bas) et les indicateurs de satisfaction face au parcours de vie sont proches de .30** pour les hommes et proches de .40** pour les femmes.

²²⁷ Les couples conformistes ont une nette tendance à reporter une évaluation plus positive que les couples peu conformistes, et cela pour tous les indices d'évaluation. L'évaluation du bien-être psychologique est également associée à la tendance individuelle des conjoints de répondre selon une logique conformiste. Soulignons qu'il est impossible d'effectuer des contrôles par le conformisme pour un grand nombre des indicateurs utilisés dans ce chapitre, car plusieurs d'entre eux ont été utilisés pour construire l'indice de conformisme. Les contrôles ponctuels effectués sur les indicateurs non inclus dans l'indice confirment les résultats présentés dans le chapitre.

désaccord important²²⁸. Pour une plus grande lisibilité des résultats, plusieurs de ces indices ont été recodés en une série de variables binaires qui distinguent les cas présentant des évaluations sensiblement plus négatives que la moyenne.

Le Tableau 8.142 présente les principales caractéristiques statistiques des indices individuels et des indices de couple : leur étendue, la moyenne, la médiane, la valeur frontière départageant les mauvaises des bonnes évaluations, le pourcentage d'individus ou de couples tombant dans la catégorie des mauvaises évaluations et, enfin, le pourcentage de couples exclus de l'indice global pour cause de réponses trop divergentes. Sauf exceptions (signalées par des étoiles), la valeur maximum de chaque indice indique une évaluation négative.

Tableau 8.142: Statistiques des indices mesurant l'évaluation

Dimensions de l'évaluation	Con- cerne	Etendue de l'indice	Moyenne	Médiane	Partage Valeur	% dans la catégorie négative	% écartés dans indice couple	N
<i>Indices sectoriels</i>								
Manque de considération mutuelle	F	6-23	9.0	8	12	23	-	1529
	H	6-27	8.8	8	12	19	-	1530
	C	12-50	17.8	17	22	21	2	1503
Mauvais climat conjugal	F	9-30	14.6	14	18	24	-	1534
	H	9-36	14.2	14	18	22	-	1534
	C	18-65	29.1	28	35	20	6	1436
Apports déséquilibrés	F	1-4	1.8	2	3	15	-	1532
	H	1-4	1.9	2	3	17	-	1531
	C	2-6	3.6	4	5	22	6	1442
Coordination insatisfaisante	F	3-12	5.0	5	7	17	-	1531
	H	3-13	4.9	5	7	14	-	1534
	C	6-23	9.9	10	12	30	2	1501
<i>Variables globales</i>								
Pensées de séparation présentes*	F	1-5	3.9	5	4	34	-	1534
	H	1-5	4.3	5	4	22	-	1534
	C ²²⁹	2-10	0.4	0	9	40	0	1534
Evaluation de la vie de couple mitigée*	F	1-4	1.50	1	2	50	-	1534
	H	1-5	1.5	1	2	47	-	1534
	C ²³⁰	2-10	0.3	0	3	31	0	1495
<i>Evaluation psychologique</i>								
Femme déprime*	F	6-24	17.8	18	16	23	-	1534
Homme déprime*	H	6-24	18.9	19	16	14	-	1534

* Pour ces variables, plus le score de l'indice est élevé, plus l'évaluation est positive.

²²⁸ Le seuil d'exclusion retenu étant que leurs réponses divergent sur l'échelle Lickert d'au moins un tiers des points totaux que l'on peut obtenir, conformément à la règle suivie dans les chapitres précédents.

²²⁹ On a distingué les couples où au moins un des deux conjoints a déjà pensé à la séparation des autres couples.

²³⁰ La logique de construction de cette variable couple est la même que dans le cas précédent. On a distingué les couples où au moins un des deux conjoints choisit une autre modalité de réponse que le « vraiment bien » des autres couples.

Ces indices globaux confirment deux résultats entrevus jusqu'ici :

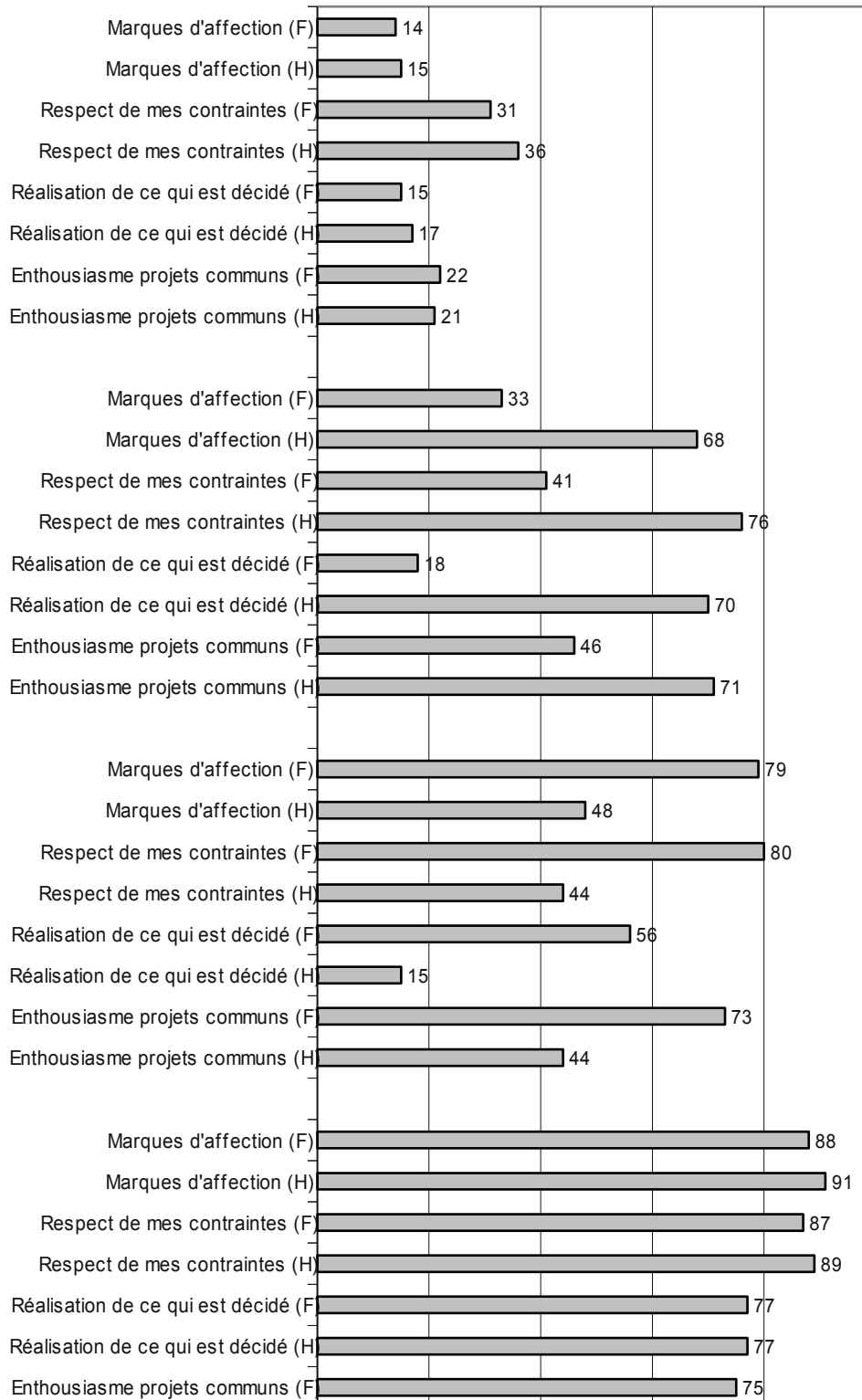
- En règle générale, les scores sont plus positifs que négatifs. Néanmoins, un bon quart des couples, sur tous les indicateurs, se distinguent des autres par une tendance assez marquée aux évaluations négatives.

- Les scores féminins et masculins diffèrent dans plusieurs cas. Par exemple, les pensées de séparation sont sensiblement plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes. On constate également que le mal-être est plus fréquent chez les premières que chez les seconds.

8.2. UNE TYPOLOGIE EMPIRIQUE

De manière à avoir une vue d'ensemble de l'évaluation, nous avons construit une typologie Cluster en partant des indicateurs mesurant, pour l'homme et la femme séparément, la considération mutuelle et le climat conjugal. L'analyse qui suit aura également comme avantage de nous permettre de considérer de manière systématique les différences d'évaluation entre hommes et femmes et leurs déterminants. Quatre types ont été dégagés. Le Graphique 8.28 présente la distribution, selon les types, de plusieurs des indicateurs sur lesquels la typologie a été construite.

Graphique 8.28 : Distribution d'une sélection d'indicateurs d'évaluation, selon les types d'évaluation (pour l'homme (H) et la femme (F)).



Le premier type regroupe des couples dans lesquels les deux conjoints ont une mauvaise évaluation de leur vie conjugale. Par exemple, seules 14% des femmes et 15% des hommes

jugent leurs marques d'affection réciproques positivement, alors que la moyenne pour tous les couples confondus est supérieure à 50%. Les autres indicateurs donnent des résultats comparables : il s'agit bien là de couples foncièrement insatisfaits.

Les deuxième et troisième types sont les images inversées l'un de l'autre. Dans le deuxième type, c'est la femme qui est très insatisfaite, alors que l'homme évalue le fonctionnement du couple de manière assez positive. Le troisième type présente les tendances inverses : l'homme évalue négativement la qualité de vie conjugale alors que la femme l'évalue positivement. A nouveau, c'est sur les indicateurs de communication que les différences sont les plus flagrantes. Dans ce type, 24% des hommes jugent la capacité du couple à communiquer sur les problèmes comme vraiment bonne, contre 55% des femmes ! De même, seuls 17% des hommes jugent la capacité du couple à se mettre d'accord sur des solutions comme vraiment bonne, contre 54% des femmes. On constate en combinant les types deux et trois qu'il existe une forte proportion de couples où les deux conjoints ont des évaluations assez différentes. Le dernier type regroupe les couples dans lesquels les deux conjoints évaluent leur fonctionnement très positivement sur tous les indicateurs considérés.

En résumé, l'analyse Cluster distingue les couples selon le degré de satisfaction des deux conjoints. On gagne donc ici une perspective plus clairement sexuée, dont on verra, dans les sections suivantes comment elle répond au fonctionnement conjugal et au positionnement social. On fera à la fois référence, dans les analyses qui suivent, à la typologie Cluster et aux indices sectoriels et globaux mesurant la qualité de la vie au niveau du couple²³¹.

8.3. LE FONCTIONNEMENT CONJUGAL

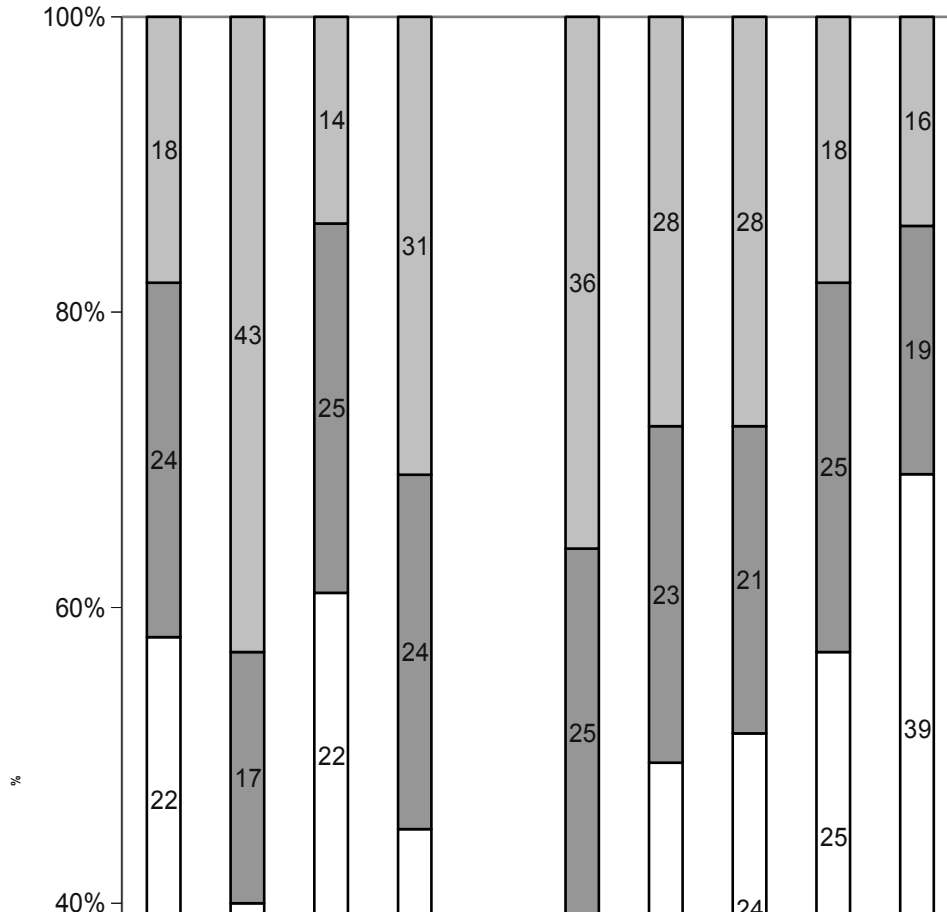
Les types de fonctionnements conjugaux sont-ils associés à des évaluations spécifiques ? Nous considérerons dans cette section les effets des types de cohésion et de régulation.

La cohésion

Les quatre types de cohésion sont-ils liés à des évaluations de la vie conjugale différentes (Graphique 8.29) ?

²³¹ Nous ferons référence aux indices individuels chaque fois qu'une différence significative existe entre les associations que produisent les indices féminins et masculins.

Graphique 8.29 : Distribution des types d'évaluation selon le type de cohésion et de régulation (en %)



L'évaluation de la qualité de la vie conjugale dépend assez fortement du type de cohésion privilégié. Les couples à cohésion autonome ont des évaluations clairement plus négatives que les couples fusionnels. Ainsi, 43% des couples de type Compagnonnage donnent lieu à une évaluation favorable de la part des deux conjoints, contre seulement 14% des couples de type Parallèle. Les couples des types Compagnonnage et Parallèle, représentent les deux extrêmes positifs et négatifs en terme d'évaluation. L'axe ouverture-clôture, quand bien même il joue un rôle secondaire par rapport à l'axe fusion-autonomie, a tout de même un effet propre : en général, les couples ouverts présentent de meilleures évaluations que les couples fermés. On trouve des résultats similaires quand l'on considère les indices plutôt que la typologie (Tableau 8.143).

Tableau 8.143: Distributions des indicateurs de l'évaluation de la qualité de la vie conjugale selon les types de cohésion (en %)

	Association	Compagnon- nage	Parallèle	Bastion	N	V de Cramer
<i>Indicateurs sectoriels</i>						
Relation conjugale non satisfaisante (indice)	26	13	28	13	1393	.17**
Mauvais climat familial	26	8	29	15	1328	.20 **
Apports déséquilibrés	26	16	30	15	1335	.15**
Coordination insatisfaisante	35	18	41	21	1388	.20**
<i>Indicateurs globaux</i>						
Un des membres du couple au moins a déjà pensé à la séparation	49	19	48	30	1418	.25**
Evaluation de la vie de couple mitigée	37	15	43	21	1382	.24**
<i>Indicateurs psychologiques</i>						
Femme déprime	24	11	31	22	1418	.16**
Homme déprime	14	8	16	15	1418	.08*

Là encore, et sur tous les indicateurs considérés, les deux fonctionnements autonomistes donnent lieu à des estimations beaucoup plus négatives que les deux fonctionnements fusionnels. En règle générale, les couples de type Compagnonnage obtiennent les meilleures évaluations et les couples de type Parallèle les moins bonnes. On remarquera, cependant, que les dimensions psychologiques de l'évaluation sont plus faiblement liées à la typologie de cohésion, particulièrement pour l'homme. L'état psychologique de la femme semble dépendre davantage du fonctionnement conjugal que celui de l'homme.

La régulation

Si l'évaluation est fonction du type de cohésion, qu'en est-il des types de régulation ? On voit dans le Graphique 8.29 que les régulations de type Partage négocié, et Routinier donnent lieu à des évaluations sensiblement moins négatives que les types Normatif sexué ou Charismatique féminin. Les différences se jouent entre les couples où les deux conjoints ont une mauvaise évaluation de la qualité de vie et ceux où les deux conjoints ont une bonne évaluation. Voyons si les indices confirment cette tendance (Tableau 8.144).

Tableau 8.144: Distributions des indicateurs de l'évaluation de la qualité de la vie conjugale selon les types de régulation (en %)

		Partage négocié	Routinier	Fonctionnel matricentré	Charis- matique féminin	Normatif sexué	N	V de Cramer
<i>Indicateurs sectoriels</i>								
Relation conjugale non satisfaisante (indice)	F	19	28	28	30	44	1534	.17**
	H	16	24	29	34	34	1534	.14**
	C	12	16	19	22	35	1505	.19**
Mauvais climat conjugal	F	15	17	20	29	36	1534	.19**
	H	14	18	21	22	30	1534	.13**
	C	10	14	20	25	29	1437	.16**
Apports déséquilibrés	F	8	9	12	19	23	1532	.12**
	H	12	15	22	19	18	1531	.11**
	C	15	18	22	27	29	1441	.13**
Coordination insatisfaisante	F	9	13	15	22	25	1521	.16**
	H	11	10	14	18	15	1533	.08 (ns)
	C	22	25	27	36	40	1501	.15**
<i>Indicateurs globaux</i>								
Un des membres du couple au moins a déjà pensé à la séparation	F	28	27	30	38	43	1533	.14**
	H	20	18	22	25	25	1534	.06 (ns)
	C	36	32	35	45	48	1533	.13**
Evaluation de la vie de couple mitigée	F	40	45	47	52	62	1534	.15**
	H	35	39	48	51	57	1533	.16**
	C	23	21	29	38	41	1496	.17**
<i>Indicateurs psychologiques</i>								
Femme déprime	F	17	18	22	27	31	1535	.12**
Homme déprime	H	12	13	15	11	18	1535	.07 (ns)

C'est bien le cas : plus la régulation est différenciée, marquée par les statuts sexuels et les normes ou routines, plus les évaluations sont mauvaises. Ainsi, près de trois fois plus de couples ayant une régulation de type Normatif sexué que de couples privilégiant le Partage négocié jugent leur relation conjugale insatisfaisante ou le climat conjugal mauvais. Il en va de même quant à l'évaluation de l'équilibre des apports et de la coordination, qui est spécialement négative dans les cas de régulation de type Normatif sexué ou de type Charismatique féminin.

Par ailleurs, soulignons que les types de régulation engendrent des différences significatives d'évaluation entre les hommes et les femmes. Le Tableau 8.144 montre en effet que le mal-être féminin est sensible aux types de régulation, alors que ce n'est pas le cas du mal-être masculin. Si les femmes des couples différenciés, sexués et normatifs présentent presque deux fois plus de symptômes de mal-être psychologique que celles des autres couples, ce n'est absolument pas le cas des hommes, dont le mal-être ne dépend pas du type de régulation.

8.4. PROBLEMES, CONFLITS ET COPING CONJUGAUX

Les types de cohésion et de régulation sont donc associés à des évaluations très inégales de la qualité de la vie conjugale. Ces différences peuvent tenir au fait que les couples fusionnels ou autonomes, fermés ou ouverts, différenciés ou indifférenciés, etc., sont associés à des niveaux de conflits, des fréquences de problèmes et des modes de coping différents²³². Ces conflits et problèmes seraient à l'origine des mauvaises évaluations. Elles peuvent cependant également provenir d'un effet direct qui ne passerait pas par ces dimensions. On peut faire l'hypothèse en effet, que les fonctionnements autonomes, fermés et différenciés, à niveau de conflits et de problèmes tenus constants, sont associés à des évaluations plus négatives que les fonctionnements fusionnels, ouverts, indifférenciés.

Nous considérerons d'abord les associations existant entre la qualité de la vie conjugale et les problèmes, les conflits, le coping. Nous estimerons ensuite l'effet direct de la cohésion et de la régulation par rapport à ceux qui passent par la présence de problèmes et de conflits conjugaux, et par le coping. Voyons d'abord, par un tableau des corrélations (Tableau 8.145) dans quelle mesure les problèmes conjugaux sont associés à l'évaluation du couple.

Tableau 8.145: Associations bivariées entre les indicateurs de l'évaluation de la qualité de la vie conjugale et les indicateurs du mal-fonctionnement conjugal (gammas)

	Probl. Relation- nels	Probl. Coordi- nation	Probl. Addiction et violence	Disputes fréquentes	Disputes sérieuses ou graves	Communi- cation mitigée
<i>Indices sectoriels</i>						
Manque de considération mutuelle	.62**	.59**	.43**	.51**	.53**	.64**
Mauvais climat conjugal	.61**	.49**	.42**	.50**	.49**	.61**
Apports déséquilibrés	.36**	.42**	.25**	.38**	.34**	.40**
Coordination insatisfaisante	.47**	.53**	.29**	.48**	.45**	.67**
<i>Indices globaux</i>						
Un des membres du couple au moins a déjà pensé à la séparation	.45**	.61**	.58**	.54**	.62**	.48**
Evaluation de la vie de couple mitigée	.62**	.57**	.36**	.50**	.52**	.66**
<i>Evaluation psychologique</i>						
Femme déprime	.49**	.53**	.38**	.41**	.27**	.39**
Homme déprime	.32**	.29**	.10 (ns)	.25*	.27**	.41**
<i>Typologie d'évaluation</i>						
	-.53**	-.46**	-.30**	-.42**	-.42**	-.59**

²³² Pour le coping, voir Bowman (1990).

La présence de problèmes et de conflits conjugaux est déterminante dans l'évaluation de la 31
vie de couple. Les associations entre les problèmes relationnels ou de coordination et les
indicateurs d'évaluation sont particulièrement fortes.

Au même titre que les problèmes, les conflits conjugaux sont associés à l'évaluation, de
manière plus faible, néanmoins. La qualité de la communication a, quant à elle, un impact
absolument déterminant sur l'évaluation. A noter que, comme dans les cas précédents, l'homme
est psychologiquement moins sensible à la qualité de la communication que la femme.

Le type de coping est encore plus fortement associé à l'évaluation que les problèmes
conjugaux. On retrouve ainsi l'association déjà évoquée entre le coping Actif et le coping Passif
et une bonne évaluation du fonctionnement du couple, le Mauvais coping et le coping Unilatéral
masculin étant quant à eux allant de pair avec des évaluations très négatives. Le coping Passif est
associé à une satisfaction masculine et une insatisfaction féminine, alors que le coping Unilatéral
masculin présente une très nette insatisfaction masculine.

En résumé, l'évaluation de la qualité de la vie conjugale est fortement influencée par les
problèmes, conflits et types de coping conjugaux. Or, comme nous l'avons vu, ces derniers sont
fortement associés aux types de cohésion et de régulation. Il nous faut donc savoir ce qui tient,
dans l'effet des types de fonctionnement sur l'évaluation de la qualité de vie conjugale, à une
influence indirecte, passant par les problèmes, le conflit et le coping, et à une influence directe,
non médiatisée par ces dimensions.

8.5. ANALYSE MULTIVARIEE DES EFFETS DU FONCTIONNEMENT CONJUGAL

De manière à répondre à cette question, nous avons recouru à une régression logistique, en
considérant comme variables dépendantes tour à tour les six indicateurs de la qualité de la vie
dans le couple et les deux évaluations psychologiques.

Pour chacune de ces dimensions, nous testons trois modèles, a, b et c. Les modèles (a)
mesurent l'effet brut des types de cohésion et de régulation. Ils indiquent donc dans quelle mesure
le fonctionnement conjugal influence, soit directement soit indirectement, l'évaluation de la
qualité de la vie conjugale. Les modèles (b) introduisent les dimensions centrales du chapitre
« problèmes et conflits conjugaux ». Ils mesurent donc d'abord l'effet de ces problèmes sur les
évaluations. Ensuite, ils permettent d'évaluer dans quelle mesure l'effet des types de cohésion et
de régulation tient à leurs associations avec des niveaux de problèmes et de conflits spécifiques,

par la comparaison avec les coefficients de corrélations partielles obtenus dans les modèles (a) : si les associations entre les types de fonctionnement et les évaluations s'affaiblissent quand on introduit les indicateurs de problèmes, c'est que l'on a en partie expliqué leurs effets. En suivant la même logique, on ajoute dans les modèles (c) la typologie de coping en évaluant à la fois son effet propre, et les modifications qu'elle fait encourir aux effets du fonctionnement conjugal. Le Tableau 8.146 présente l'ensemble des résultats pour les six indicateurs de la qualité de la vie conjugale évoqués dans ce chapitre²³³.

²³³ Les catégories de référence, dont les rapports des chances sont par définition de 1, sont les suivantes : le type Parallèle pour la cohésion; le type Normatif sexué pour la régulation et le Mauvais coping. Les catégories de référence ont été choisies arbitrairement.

L'ensemble des modèles (a) montrent que les types de cohésion et de régulation sont associés à des différences d'évaluation, les types Compagnonnage et Partage négocié donnant lieu aux évaluations les plus positives. De manière opposée, les couples de type Association, Charisme féminin et Normatif sexué produisent des niveaux d'insatisfaction élevés. En règle générale, la cohésion a plus d'effet que la régulation.

Avec l'introduction des indicateurs relatifs aux problèmes et conflits (modèles (b)), on voit que les associations entre les indicateurs d'évaluation et les types de cohésion et de régulation deviennent sensiblement plus faibles. Ce résultat indique donc qu'une bonne partie des associations existant entre fonctionnement conjugal et évaluation tient au fait que les types de cohésion et de régulation produisent des niveaux de problèmes et de conflits différents. Il faut souligner, toutefois, que sur la majorité des indicateurs de la qualité de vie conjugale, les types de fonctionnement conservent un effet significatif dans les modèles (b). Remarquons encore que les effets de la cohésion sont davantage affectés que ceux de la régulation par l'introduction des problèmes et conflits.

Finalement, le coping est également introduit dans les équations de régression (modèles (c)). Dans plusieurs cas, les types de fonctionnement perdent alors leur influence directe, les coefficients de corrélations devenant très faiblement significatifs. Le type de coping, qui a un effet fort dans tous les cas sauf un (déséquilibre des apports), est donc un élément déterminant pour comprendre la relation existant entre les types et les évaluations de la qualité de la vie conjugale. Les indicateurs du fonctionnement conjugal conservent dans la majeure partie des cas un effet direct mais faible.

L'influence du fonctionnement conjugal sur le mal-être psychologique

Si les régressions logistiques ont montré les effets des types de fonctionnement, problèmes, modes de coping sur les évaluations de la vie conjugale, qu'en est-il de leur impact sur le mal-être psychologique des conjoints ? Le Tableau 8.147 applique la même procédure aux deux indices mesurant cette dimension.

Tableau 8.147: Regressions logistiques du mal-être psychologique sur les types de fonctionnement conjugal, les types de problèmes conjugaux et les types de coping

	Mal-être psychologique masculin				Mal-être psychologique féminin			
	A	B	C	D	A	B	C	D
Types de cohésion (R)	.04 ns	0 ns	.02 ns	0 ns	.13**	.06*	.06*	.06*
Compagnonnage	.62	.71	.75	1.00	.48	.60	.60	.44
Bastion	1.14	1.35	1.45	1.44	1.00	1.21	1.20	1.34
Association	1.04	.92	.88	.79	1.22	1.02	1.03	1.18
Parallèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Types de régulation (R)	0 ns	0 ns	0 ns	0 ns	.06*	0 ns	0 ns	0 ns
Partage négocié	1.01	1.08	1.11	1.18	.63	.70	.73	.78
Routinier	.96	.97	1.10	1.08	.95	.99	.95	1.08
Fonctionnel matricentré	.97	1.00	.97	.91	.98	1.09	1.09	1.01
Charismatique féminin	.78	.74	.71	.65	1.18	1.05	1.05	.89
Normatif sexué	-	-	-	-	-	-	-	-
Problèmes relationnels (R)		.07**	.05*	.06*		.06*	.06*	.07*
Problèmes relationnels présents		1.71	1.51	1.63		1.53	1.56	1.64
Problèmes coordination (R)		0 ns	0 ns	0 ns		.12**	.12**	.10**
Probl. De coordination présents		1.16	1.06	.96		2.10	2.05	1.91
Addiction et violence (R)		-.04 ns	-.06*	-.05*		.03 ns	.03 ns	0 ns
Addiction et violence présentes		.65	.60	.61		1.37	1.36	1.23
Communication		.11**	.09**	.09**		.06*	.05*	.06*
Communication mitigée		2.02	1.83	1.91		1.48	1.43	1.58
Conflits (R)		.06*	0 ns	0 ns		.08**	.07**	.08*
Conflits fréquents		1.55	1.32	1.17		1.69	1.61	1.72
Types de coping (R)			.14**	.16**			.07**	0 ns
Coping Actif			.78	.75			.69	.85
Coping Passif			.51	.44			1.23	1.05
Coping Unilatéral masculin			1.77	1.81			1.31	1.38
Mauvais coping			-	-			-	-
Frustration dans le travail (R)				.25**				.17**
Frustration présente				4.54				2.82
χ	13.9	33.2	24.0	51.7	50.4	81.2	12.0	21.5
Sig	ns	**	**	**	**	**	**	**
N	1163	1163	1163	1003	1165	1165	1165	722
Df	7	5	3	1	7	5	3	1

Le contraste entre mal-être masculin et mal-être féminin est frappant. Le premier n'est que très faiblement fonction de la cohésion dans le modèle (a), et pas du tout de la régulation. Ni les problèmes ni les conflits conjugaux n'ont une influence déterminante dans l'explication du mal-être psychologique masculin (modèle (b)). Seul le coping exerce un effet vraiment significatif, le type Passif étant associé au niveau minimum de mal-être masculin.

La situation est toute autre pour les femmes. Dans leur cas, les types de cohésion et de régulation sont tous deux significatifs (modèle (a)). La présence de problèmes relationnels et de problèmes de coordination fait décupler le mal-être psychologique féminin. Le conflit conjugal a lui aussi, dans ce cas, un effet négatif. Les types de coping (modèle (c)) ont

également un effet significatif, différent, cependant, de celui qu'ils exercent pour les hommes : le coping Passif est associé à un haut niveau de mal-être psychologique pour les femmes !

Le mal-être psychologique des femmes est donc davantage fonction des types de cohésion et de régulation, et des problèmes qu'ils engendrent, que le mal-être psychologique des hommes. A quoi ce dernier est-il associé ? Le modèle (d) répond partiellement à la question en introduisant une nouvelle variable, qui mesure la frustration dans la vie professionnelle²³⁴. On voit que cet indicateur est très fortement associé au mal-être psychologique masculin : les hommes qui souffrent d'un haut niveau de frustration professionnelle ont une probabilité quatre fois plus élevée que les autres de montrer des signes de mal-être psychologique. Pour les femmes en emploi, le rapport est de trois à un. Le bien-être psychologique de la femme dépend donc à la fois du fonctionnement conjugal et de l'insertion professionnelle, alors que celui de l'homme semble avant tout orienté par l'activité professionnelle, du moment qu'une bonne forme de coping est présente. On trouve donc ici une confirmation empirique de l'importance du *statut-maître*²³⁵ pour l'évaluation : la femme est beaucoup plus sensible à la sphère conjugale, l'homme à la sphère professionnelle.

La prise en compte des associations existant entre problèmes, coping et évaluation permet donc de mieux saisir le lien existant entre les évaluations et les types de fonctionnement. Les couples à la régulation fortement sexuée et à la cohésion autonome présentent une évaluation médiocre de leur vie conjugale avant tout parce qu'ils ont un moins bon coping et davantage de problèmes et de conflits. Les effets des types de régulation et de cohésion non médiatisés par les problèmes et les conflits conjugaux existent mais sont dans la plupart des cas très faibles.

8.6. L'EFFET DES PROBLEMES PARENTAUX

Les sections précédentes se sont centrées sur les effets des problèmes et conflits conjugaux. Or, nous avons vu dans le chapitre 7 que nombre de couples rapportent l'existence de problèmes et de conflits dans les relations avec leurs enfants. On a dit également que ces problèmes et conflits parentaux font système avec les conflits conjugaux : quand des problèmes de couple existent, ils s'accompagnent dans de nombreux cas de problèmes dans le rapport à l'enfant. Il reste donc à savoir si le rapport à l'enfant rétro-agit, en *feedback*, sur l'évaluation de la qualité du lien conjugal. Les conjoints rencontrant de gros problèmes avec leurs enfants évaluent-ils leur couple plus négativement que les autres ? En d'autres termes, le

²³⁴ Cet indice a été constitué à partir de la question 89 : « S'agissant de votre travail, comment estimez-vous, pour vous: a) votre niveau de tension et de stress; b) l'intérêt de vos tâches; c) l'ambiance avec les collègues de travail; d) la relation avec les supérieurs ». Les modalités de réponse vont de « faible » à « excessif » pour le stress, et de « très satisfaisant » à « très insatisfaisant » pour les autres indicateurs.

²³⁵ Voir chapitre 4.

mal-fonctionnement parental, en partie issu, comme nous l'avons vu, du mal-fonctionnement conjugal, se répercute-t-il en retour sur la vie de couple et son évaluation ?

En règle générale, les associations entre évaluation du couple et problèmes parentaux sont relativement faibles : elles n'équivalent jamais celles qui existent avec les problèmes conjugaux. Ceci dit, certaines dimensions du lien intergénérationnel sont plus déterminantes que d'autres. C'est le cas de l'assomption des rôles parentaux – qui est significativement associée à la considération mutuelle (Cramer=.17**), au climat conjugal (Cramer=.19**), à la qualité de la coordination (Cramer=.15**) et surtout aux pensées de séparation (Cramer=.24**). La positivité de la relation au premier enfant est également associée à la considération mutuelle dans le couple (Cramer=.21**), au climat conjugal (Cramer=.17**), à la qualité de la coordination (Cramer=.20**) et enfin au mal-être psychologique de la femme (Cramer=.18**) mais surtout à celui de l'homme (Cramer=.23**). Les problèmes de l'enfant et ses retards ont une faible influence.

Cette première approche indique donc que les problèmes dans la relation à l'enfant ont un effet sur l'évaluation. Cet effet perdure-t-il quand on inclut dans un seul modèle les dimensions de mal-fonctionnement conjugal et parental ? De manière à tester cette hypothèse, nous ferons à nouveau appel à la régression logistique, en considérant comme variables dépendantes tour à tour les six indicateurs de la qualité de la vie dans le couple et les deux évaluations psychologiques (Tableau 8.148). Pour chacune de ces dimensions, nous testerons deux modèles, a et b. Les modèles (a) mesurent l'effet du mal fonctionnement conjugal. Les modèles (b) introduisent les dimensions centrales du mal-fonctionnement parental. Ils permettent donc en quelque sorte de tester l'effet des problèmes parentaux à niveau de problèmes conjugaux tenus constants. A nouveau, on rajoutera un troisième modèle incluant l'insatisfaction dans le travail pour l'évaluation psychologique.

Tableau 8.148: Effets du mal-fonctionnement conjugal et parental sur l'évaluation du couple

Problèmes et conflits conjugaux	Relation conjugale non satisfaisante		Mauvais climat conjugal		Coordination insatisfaisante		Apports déséquilibrés		Pensées de séparation		Evaluation globale mitigée	
	a	b	a	b	a	b	a	b	a	b	a	b
Problèmes relationnels (R)	0 ns	0 ns	0 ns	0 ns	.02 ns	.06 ns	.05 ns	.05 ns	.16**	.17**	.04 ns	.06 ns
Problèmes relationnels présents	.67	.65	1.18	1.20	1.57	1.76	1.70	1.71	3.12	3.14	1.70	1.76
Problèmes coordination (R)	.19**	.20**	0 ns	0 ns	0 ns	0 ns	0 ns	0 ns	.05 ns	0 ns	.05 ns	.08*
Probl. De coordination présents	3.74	3.74	1.19	1.15	1.38	1.22	.99	.86	1.69	1.30	1.72	1.94
Addiction et violence (R)	.08*	.08*	.05 ns	.06 ns	0 ns	0 ns	0 ns	0 ns	.09*	.06 ns	0 ns	0 ns
Addiction et violence présentes	1.95	1.98	1.73	1.76	1.16	1.26	.75	.71	2.02	1.73	1.33	1.45
Communication (R)	.13**	.13**	.22**	.24**	.22**	.24**	.16**	.17**	.11**	.10*	.20**	.25**
Communication mitigée	2.71	2.57	5.61	5.72	4.52	4.70	2.89	3.02	2.16	1.97	4.14	4.67
Conflits (R)	0 ns	0 ns	.03 ns	0 ns	0 ns	0 ns	.07*	.06 ns	.08*	.09*	0 ns	0 ns
Conflits fréquents	1.30	1.20	1.61	1.49	1.32	1.08	1.79	1.72	1.94	1.97	1.31	1.23
Types de coping (R)	.24**	.27**	.20**	.22**	.14**	.14**	.09*	.13**	.13**	.17**	.26**	.30**
Coping Actif	.41	.43	.47	.48	.52	.53	.61	.56	.68	.63	.46	.48
Coping Passif	.77	.63	.67	.62	.78	.76	1.21	1.28	.79	.82	.50	.48
Coping Unilatéral masculin	.92	.97	1.10	1.14	1.21	1.23	.80	.72	.81	.77	1.14	1.11
Mauvais coping	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Assomption rôle parental		0 ns		0 ns		-.03 ns		.03 ns		.10*		0 ns
Difficultés d'assomption		1.08		.88		.63		1.59		2.00		.66
Relation au premier enfant		.12**		0 ns		.10*		-.06 ns		0 ns		0 ns
Faible positivité		2.47		1.58		2.07		.57		.76		1.04
Conflits parent-enfant		0 ns		0 ns		.05 ns		0 ns		0 ns		0 ns
Conflits fréquents		.98		1.15		1.61		1.41		.81		1.35
Problèmes		.16**		.07 ns		0 ns		-.04 ns		0 ns		.0 ns
Problèmes chez l'un des enfants		3.18		1.88		.95		.61		1.06		1.15
Retards		.09*		0 ns		0 ns		0 ns		.08*		0 ns
Retards chez l'un des enfants		2.01		1.34		1.02		.91		1.89		.91
Sacrifices		0 ns		0 ns		.10*		0 ns		.06 ns		0 ns
Enfant(s) comme sacrifice		1.60		1.45		2.05		.86		1.75		1.09
χ	99.2	18.2	94.5	6.3	98.9	19.2	49.1	8	130.1	15.5	140.1	3.2
Sig	**	**	**	ns	**	**	**	ns	**	*	**	ns
N	357	357	349	349	362	362	340	340	366	366	360	360
Df	8	6	8	6	8	6	8	6	8	6	8	6

Tableau 8.148. suite

Problèmes et conflits conjugaux	Mal-être psychologique masculin			Mal-être psychologique féminin		
	a	b	c	a	b	c
Problèmes relationnels (R)	.04 ns	.08 ns	.10*	0 ns	0 ns	0 ns
Problèmes relationnels présents	1.78	2.13	2.41	1.31	1.31	1.49
Problèmes coordination (R)	0 ns	0 ns	0 ns	0 ns	0 ns	-.08 ns
Probl. de coordination présents	1.05	.70	.64	1.05	.79	.43
Addiction et violence (R)	0 ns	0 ns	0 ns	.07*	.06 ns	.03 ns
Addiction et violence présentes	.84	.68	.71	1.87	1.80	1.86
Communication (R)	.11*	.02 ns	0 ns	.17**	.16**	.15**
Communication mitigée	2.40	1.74	1.50	3.38	3.04	3.51
Conflits (R)	0 ns	0 ns	0 ns	.14**	.12**	.07 ns
Conflits fréquents	.99	.98	1.03	2.50	2.22	2.04
Types de coping (R)	.09*	.12*	.05 ns	.09*	.09*	.04 ns
Coping Actif	1.12	1.08	1.02	.45	.47	.50
Coping Passif	.41	.39	.46	1.03	.93	.76
Coping Unilatéral masculin	1.97	2.18	1.94	1.61	1.56	1.8
Mauvais coping	-	-	-	-	-	-
Assomption rôle parental		.09*	.09*		.11*	.09*
Difficultés d'assomption		2.10	2.12		2.20	2.23
Relation au premier enfant		.12*	.08 ns		.01 ns	0 ns
Faible positivité		2.67	2.20		1.61	1.42
Conflits parent-enfant		0 ns	0 ns		.06 ns	.06 ns
Conflits fréquents		.82	.84		1.71	1.89
Soucis		0 ns	0 ns		.04 ns	0 ns
Soucis pour l'un des enfants		.80	.94		1.68	1.38
Retards		0 ns	0 ns		0 ns	.06 ns
Retards chez l'un des enfants		1.22	1.30		1.27	2.05
Sacrifices		0 ns	0 ns		0 ns	0 ns
Enfant(s) comme sacrifice		.96	.88		1.03	.64
Travail			.26**			.08 ns
Travail jugé négativement			5.70			2.11
χ	28.5	19.2	24.1	76.1	17.0	68.2
Sig	**	**	**	**	**	**
N	353	353	353	366	366	234
Df	8	6	1	8	6	15

La comparaison des modèles a et b indiquent que le mal-fonctionnement parental a un effet très marginal sur l'évaluation du couple par rapport aux problèmes conjugaux. Une fois que les problèmes conjugaux sont inclus dans l'analyse, les effets des problèmes dans la relation à l'enfant deviennent pour la plupart non significatifs. Il en va de même pour l'évaluation psychologique, très peu sensible, même pour la femme, aux problèmes existant dans la relation à l'enfant.

On notera cependant la présence de plusieurs effets sectoriels. Ainsi, une mauvaise relation au premier enfant fait augmenter l'insatisfaction dans le couple, tout comme la présence de problèmes de l'enfant. De même, le sentiment de sacrifice est associé à une mauvaise évaluation de la coordination, etc. Ces associations sont cependant faibles et isolées. Le contrôle que permet la régression logistique met donc en évidence que, par delà la présence d'une sorte de « syndrome » distinguant les familles à problèmes des familles « sans problèmes », ce sont avant

tout les problèmes et conflits conjugaux, et non les problèmes parent-enfant, qui déterminent l'évaluation de la qualité de vie dans le couple et, plus loin, le mal-être psychologique féminin.

Les couples avec enfants de plus de six ans à domicile ne se distinguent donc pas fondamentalement des autres couples considérés dans cette enquête du point de vue des facteurs influençant leur qualité de vie : la qualité du coping, le type de communication et de problèmes conjugaux sont pour eux comme pour les autres couples les aspects les plus déterminants pour l'évaluation de leur vie de couple. Le rapport à l'enfant a un effet repérable, mais somme toute assez marginal.

8.7. Le positionnement social des couples

Nous avons vu que les types de cohésion et de régulation sont associés à des évaluations différentes. Or, ces types sont associés eux-mêmes à des positionnements sociaux spécifiques. Voyons les effets directs de ceux-ci.

Statut social

Les associations entre le revenu, le niveau de formation, la catégorie socio-professionnelle ou le revenu, et les indicateurs de la qualité de la vie dans le couple sont très faibles (Tableau 8.149).

Tableau 8.149: Associations bivariées entre les indicateurs de l'évaluation de la qualité de la vie conjugale et les indicateurs de statut social (gamma)

	Formation homme	Formation femme	CSP homme	CSP femme	Revenu ménage
<i>Indices sectoriels</i>					
Manque de considération mutuelle	.06 (ns)	-.01	.07 (ns)	.00 (ns)	.02 (ns)
Mauvais climat conjugal	.10*	.04 (ns)	.08 (ns)	.05 (ns)	.02 (ns)
Apports déséquilibrés	.09*	.08 (ns)	.02 (ns)	.05 (ns)	.14**
Coordination insatisfaisante	.05 (ns)	.06 (ns)	.03 (ns)	.00 (ns)	.09*
<i>Indices globaux</i>					
Un des membres du couple au moins a déjà pensé à la séparation	.03 (ns)	.07 (ns)	.05 (ns)	.03 (ns)	.15**
Evaluation de la vie de couple mitigée	.02 (ns)	.07 (ns)	.03 (ns)	-.14**	.01 (ns)
<i>Evaluation psychologique</i>					
Femme déprime	.00 (ns)	.03 (ns)	-.04 (ns)	.00 (ns)	-.02 (ns)
Homme déprime	.08 (ns)	.00 (ns)	.02 (ns)	.03 (ns)	-.06 (ns)
<i>Typologie d'évaluation</i>	.01 (ns)	.00 (ns)	.03 (ns)	.02 (ns)	-.01 (ns)

Les couples de tous les niveaux de formation présentent plus ou moins les mêmes évaluations, les coefficients d'association étant généralement non significatifs. La qualité de la vie dans le couple n'est donc pas directement fonction du statut social. Il reste à savoir si ce constat

n'est pas la résultante de deux forces qui annulent leurs effets respectifs. On a vu, en effet, que les couples ayant de faibles capitaux culturels et sociaux développent une régulation davantage différenciée et normative. Les couples du haut de la stratification se distinguent des autres par une tendance plus marquée à l'autonomie. Or ces deux tendances, à la différenciation et à l'individualisme, sont associées, comme les sections précédentes l'ont montré, à des évaluations négatives. Ainsi, le niveau égal de qualité dans la vie de couple entre statuts sociaux cache des causalités très variables. Dans le haut de l'échelle sociale, les couples souffrent, par hypothèse, essentiellement de leur tendance à l'autonomie, dans le bas, des modèles différenciés et sexués de régulation.

Le parcours de vie

La position dans le parcours de vie est-elle associée à la qualité de la vie conjugale ? Là encore, les corrélations sont très faibles. Ni l'âge des répondants, ni la longévité du couple, ni la position dans le parcours de vie, ne sont associés à des évaluations sensiblement différentes de la qualité de la vie conjugale.

Tableau 8.150: Associations bivariées entre les indicateurs de l'évaluation de la qualité de la vie conjugale et les indicateurs de la position dans le parcours de vie (V de Cramer et gamma)

	Longévité du couple (gamma)	Phases de vie familiale (V de Cramer)	Présence d'enfants dans le ménage (V de Cramer)	Age de l'homme (gamma)	Age de la femme (gamma)	Divorce (gamma)	Etat civil (V de Cramer)
<i>Indices sectoriels</i>							
Manque de considération mutuelle	.08 (ns)	.11**	.08**	.06 (ns)	.09 (ns)	.01 (ns)	.01 (ns)
Mauvais climat conjugal	.07 (ns)	.11**	.09**	.04 (ns)	-.01 (ns)	.15 (ns)	.01 (ns)
Apports déséquilibrés	-.17**	.09*	.07**	-.18**	-.14**	.13 (ns)	.06*
Coordination insatisfaisante	-.15**	.08 (ns)	.03 (ns)	-.17**	-.15**	.01 (ns)	.09**
<i>Indices globaux</i>							
Un des membres du couple au moins a déjà pensé à la séparation	-.05 (ns)	.09*	.01 (ns)	-.10*	-.09*	.06 (ns)	.15**
Evaluation de la vie de couple mitigée	.00 (ns)	.10**	.11**	.03 (ns)	-.04 (ns)	-.02 (ns)	.03 (ns)
<i>Evaluation psychologique</i>							
Femme déprime	-.07 (ns)	.06 (ns)	.01 (ns)	-.07 (ns)	-.07 (ns)	.04 (ns)	.00 (ns)
Homme déprime	-.07 (ns)	.08 (ns)	.05 (ns)	-.01 (ns)	-.08 (ns)	.02 (ns)	.03 (ns)
<i>Typologie d'évaluation</i>	-.08**	.10**	.11**	-.03 (ns)	-.02 (ns)	.02 (ns)	.06 (ns)

Certaines tendances doivent cependant être soulignées. Le tableau suivant (Tableau 8.151) considère par exemple l'effet de la phase de la vie familiale sur la typologie d'évaluation.

Tableau 8.151: Distribution des types d'évaluation de la qualité de la vie conjugale selon la phase de vie familiale (en %)

	Couples pré-enfants	Familles pré-scolaires	Familles scolaires	Familles post-scolaires	Familles post-enfants	Couples sans enfants
Mauvais	17	30	34	33	25	26
Mauvaise évaluation de la femme	25	20	24	28	27	24
Mauvaise évaluation de l'homme	32	24	20	19	22	26
Bonne évaluation des deux	26	27	21	21	26	24
Total (N)	100 (183)	100 (302)	100 (396)	100 (224)	100 (320)	100 (50)

Vde Cramer=.09**, N=1475

Les couples pré-enfants incluent une proportion particulièrement importante de cas où la femme évalue positivement la qualité de la vie conjugale, alors que l'homme est insatisfait (troisième type). Dans les autres phases, les couples où les deux conjoints développent des mauvaises évaluations sont singulièrement plus représentés. Les phases de vie familiale sous-entendant la présence d'enfants dans le ménage sont donc particulièrement sujettes à de mauvaises évaluations. Ainsi, les familles post-enfants et sans enfants donnent lieu à moins d'insatisfaction que les familles pré-scolaires, scolaires ou post-scolaires. La présence d'enfants dans le ménage semble être un facteur péjorant de l'évaluation de la qualité de la vie conjugale, ce que l'on a vérifié dans le Tableau 8.152.

Tableau 8.152: Distribution des indicateurs de l'évaluation du couple selon la présence d'enfants dans le ménage (en %)

	Absence d'enfants dans le ménage	Présence d'enfants dans le ménage	N	V de Cramer
<i>Indices sectoriels</i>				
Manque de considération mutuelle	17	24	1504	.08**
Mauvais climat conjugal	16	23	1435	.09**
Apports déséquilibrés	19	25	1441	.07**
Coordination insatisfaisante	28	31	1502	.03 (ns)
Evaluation de la vie de couple mitigée	24	35	1495	.11**
<i>Indices globaux</i>				
Un des membres du couple au moins a déjà pensé à la séparation	39	40	1534	.01 (ns)
Evaluation de la vie de couple mitigée	24	35	1495	.11**
<i>Evaluation psychologique</i>				
Femme déprime	24	23	1534	.01 (ns)
Homme déprime	12	15	1534	.05 (ns)

Sur tous les indicateurs, la présence d'enfant dans le ménage est associée à un peu plus de mauvaises évaluations. Les différences sont cependant minimes, ce qui est confirmé par la prise

en compte des résultats de la typologie d'évaluation : 34% des couples ayant un enfant à résidence font une mauvaise évaluation, contre 22% des couples sans enfants à résidence, sans différences notables pour les autres types de la cluster évaluation.

L'âge a également un effet sur l'évaluation des apports et de la coordination, perçue comme meilleure par les cohortes plus anciennes que par les plus récentes. Ainsi, 15% seulement des couples où l'homme a plus de soixante ans estiment qu'il y a un déséquilibre des apports, contre 31% des couples où l'homme a moins de trente ans. De même, l'évaluation de la coordination est mauvaise dans 23% des couples où l'homme a plus de soixante, contre 36% dans les couples où il a moins de trente ans. Les résultats ne varient pas si l'on considère les indices individuels plutôt que les indices de couple.

On notera enfin que le statut conjugal a un fort effet, ponctuel, sur les pensées de séparation : 63% des couples non-mariés ont pensé à mettre fin à leur relation, alors qu'ils ne sont que 37% dans cette situation parmi les mariés. Ces résultats invitent à considérer le mariage comme un engagement qui rend moins probable le projet de séparation. Le remariage, par contre, n'a aucun effet sur l'évaluation : les couples comprenant un ou des divorcés n'évaluent pas différemment la qualité de la relation conjugale.

En résumé, la position dans le parcours de vie n'a pas d'effet très net sur la qualité de la vie dans le couple. Comme dans d'autres études, on constate que la présence d'enfants dans le ménage fait diminuer les évaluations positives, mais cet effet reste assez faible. On a vu également que les individus des cohortes récentes, quel que soit leur sexe, évaluent un peu plus négativement leur coordination et l'équilibre des apports.

Participation professionnelle

Qu'en est-il du taux d'activité professionnelle ? Le Tableau 8.153 montre que les associations entre taux d'activité et évaluation sont faibles.

Tableau 8.153: Distribution des indicateurs de l'évaluation du couple selon l'intensité de la participation professionnelle (en %)

	Aucune	F aucune H 100%	H 100%, F < 50%	H 100%, F >= 50%	F 100% H 100%	Atypiques	N	V de Cramer
<i>Indicateurs sectoriels</i>								
Relation conjugale non satisfaisante	23	21	25	18	12	28	1501	.11**
Mauvais climat familial	16	18	24	19	16	28	1436	.11**
Apports déséquilibrés	15	16	28	29	25	23	1442	.14**
Coordination insatisfaisante	23	26	36	30	30	35	1499	.10*
<i>Indicateurs globaux</i>								
Un des membres du couple au moins a déjà pensé à la séparation	29	32	43	45	43	51	1534	.15**
Evaluation de la vie de couple mitigée	23	31	36	30	24	37	1495	.10*
<i>Indicateurs psychologiques</i>								
Femme déprime	25	23	22	24	22	26	1534	.03 (ns)
Homme déprime	8	13	14	14	15	20	1534	.09*

On peut toutefois noter que les couples où la femme est sans activité professionnelle se distinguent des autres du point de vue des pensées de séparation, moins fréquentes dans leur cas. On peut aussi constater que les couples atypiques ont des évaluations moins bonnes que les autres. Ce résultat ne surprend pas si l'on garde à l'esprit que ces couples présentent davantage de problèmes conjugaux et externes que les autres (voir chapitre 5). Le Tableau 8.153 montre aussi, enfin, que ce sont les situations intermédiaires, où les femmes travaillent à temps partiel, qui produisent le plus d'insatisfaction. Ainsi, 36% des couples où la femme travaille à mi-temps au plus ont une évaluation globale mitigée, contre 24% des couples où les deux travaillent à plein temps.

Ces quelques résultats ne doivent pas faire perdre de vue que la plupart des associations présentées dans le Tableau 8.153 sont très faibles. Le taux d'activité professionnelle n'est donc pas, en tant que tel, un bon prédicteur de la qualité de la vie conjugale, peut-être parce que les évaluations, en particulier féminines, tiennent compte à la fois du poids du travail domestique et professionnel. Qu'en est-il, alors, des couples où la femme doit faire face à une double charge, c'est-à-dire à un travail à au moins à mi-temps et une implication très forte dans les tâches domestiques²³⁶ ? N'y a-t-il pas, dans ces cas, des évaluations plus négatives de la qualité de la vie dans le couple, en particulier par les femmes ? Le Tableau 8.154 considère ce cas de figure en

²³⁶ C'est-à-dire les cas où la femme prend en charge au moins les trois-quarts des tâches domestiques.

distinguant les couples où la femme est « relativement » peu chargée dans les deux domaines du domestique et du professionnel (18% des cas), où elle est chargée dans un seul des domaines (66% des cas), et où elle est chargée dans les deux domaines (16%). On se limite à considérer, dans ce tableau, le cas des femmes potentiellement actives (au dessous de 62 ans) en distinguant les évaluations féminines et masculines.

Tableau 8.154: Distribution des indicateurs d'évaluation selon la charge (domestique et professionnelle) des femmes potentiellement actives (<62 ans)

		Charge légère	Charge domestique	Charge profession.	Double charge	V de Cramer
<i>Indicateurs sectoriels</i>						
Relation conjugale non satisfaisante (indice)	F	24	24	17	24	.07 (ns)
	H	20	21	17	19	.04 (ns)
Mauvais climat familial	F	27	24	20	24	.05 (ns)
	H	26	23	20	22	.05 (ns)
Apports déséquilibrés	F	11	14	12	25	.13**
	H	12	18	18	29	.13**
Coordination insatisfaisante	F	17	18	15	20	.04 (ns)
	H	17	14	14	17	.04 (ns)
<i>Indicateurs globaux</i>						
Déjà pensé à la séparation	F	30	32	41	40	.10*
	H	25	20	30	23	.09*
Evaluation de la vie de couple mitigée	F	53	52	42	57	.10*
	H	51	50	42	45	.07 (ns)
<i>Indicateurs psychologiques</i>						
Femme déprime	F	22	24	23	26	.03 (ns)
Homme déprime	H	15	15	15	17	.02 (ns)

La double charge féminine affecte négativement l'évaluation des apports par les deux conjoints. Il y a aussi un effet sur les pensées de divorce, qui tient au fait que la femme ayant un travail rémunéré a plus d'indépendance financière, ce qui lui permet sans doute plus aisément d'imaginer vivre sans l'apport de son conjoint. Par contre, les autres dimensions de l'évaluation ne sont pas plus négatives en cas de double charge. Même lorsque l'on distingue les femmes selon leur niveau de formation, leur position dans le parcours de vie ou leur âge, on obtient toujours le même résultat : l'évaluation des apports est le seul domaine sensible à la double charge !

Réseau

Si l'insertion professionnelle semble avoir un effet sur l'évaluation, qu'en est-il de l'insertion dans le réseau de sociabilité (Tableau 8.155) ?

Tableau 8.155: Évaluation du couple selon le type de réseau (en %)

	Isolés	Amicaux	Andro- centriques	Gyné- centriques	Commu- nautaires	N	V de Cramer
<i>Indicateurs sectoriels</i>							
Relation conjugale non satisfaisante	30	25	22	23	11	1344	.16**
Mauvais climat familial	24	21	23	23	10	1292	.14**
Apports déséquilibrés	24	21	21	24	22	1290	.03(ns)
Coordination insatisfaisante	28	33	30	34	28	1339	.05(ns)
<i>Indicateurs globaux</i>							
Un des membres du couple au moins a déjà pensé à la séparation	42	48	38	39	32	1370	.11**
Évaluation de la vie de couple mitigée	35	35	33	34	21	1335	.13**
<i>Indicateurs psychologiques</i>							
Femme déprime	28	20	32	26	16	1372	.14**
Homme déprime	16	15	14	15	8	1372	.10*

L'évaluation de la qualité de vie conjugale dépend assez fortement du type de réseau. Les couples ayant un réseau Communautariste présentent en règle générale deux fois moins d'évaluations négatives que les autres couples. L'évaluation des apports et de la coordination ne sont cependant pas influencées par le type de réseau.

De plus, la présence d'un réseau Communautariste juggle les effets des fonctionnements conjugaux potentiellement porteurs d'évaluations négatives²³⁷. Le Tableau 8.156 présente les différents indicateurs d'évaluation en tenant compte à la fois du fonctionnement conjugal et du réseau. Il indique, par exemple, que 38% des couples autonomes ont une relation conjugale non satisfaisante quand ils sont isolés, contre seulement 16% quand ils font partie d'un réseau Communautariste. On trouve des proportions similaires pour les couples fusionnels (22% versus 7%).

²³⁷ Nous avons contrôlé l'association entre réseau et évaluation par différentes variables de relation conjugale, comme l'indice de fusion, les problèmes conjugaux totaux et l'intensité de conflits.

Tableau 8.156: Evaluation du couple selon le type de réseau, contrôlé par des variables de relation conjugale (en %)

		Isolés	Amicaux	Andro- centriques	Gyné- centriques	Commu- nautaires	N	V de Cramer
<i>Relation conjugale non satisfaisante</i>								
Autonomie	Présence	38	30	26	30	16	690	.17**
	Absente	22	19	18	15	7	655	.16**
Problèmes conjugaux	Présents	58	41	47	38	42	1024	.14 (ns)
	Absents	20	19	13	19	5	321	.17**
Conflits conjugaux	Présents	45	35	39	44	21	926	.18*
	Absents	23	20	16	14	9	253	.15**
<i>Evaluation de la vie de couple mitigée</i>								
Autonomie	Présente	34	31	31	28	14	659	.17**
	Absente	16	8	16	17	7	632	.14*
Problèmes conjugaux	Présents	52	39	49	38	27	983	.18*
	Absents	15	14	14	19	7	307	.13**
Conflits conjugaux	Présents	34	30	38	35	23	894	.11 (ns)
	Absents	19	15	18	17	7	240	.14**
<i>Mauvais climat familial</i>								
Autonomie	Présente	69	62	60	67	51	685	.14 (ns)
	Absente	40	36	44	31	14	651	.23**
Problèmes conjugaux	Présents	93	74	90	80	87	1016	.20*
	Absents	40	40	35	44	20	320	.19**
Conflits conjugaux	Présents	72	70	82	80	56	919	.20*
	Absents	47	38	41	33	24	252	.16**

On voit que, sur la plupart des indicateurs proposés, la présence d'un réseau Communautariste fait une réelle différence, à niveau de fonctionnement tenu constant. Ainsi, des couples ayant les mêmes types de fusion, les mêmes niveaux de conflits ou de problèmes conjugaux, évaluent d'une manière foncièrement différente leurs interactions selon qu'ils sont ou non intégrés dans un réseau familial et amical actif et soudé. Ce résultat est d'autant plus intéressant que, comme nous l'avons montré dans les chapitres précédents, le réseau n'a pas d'influence très nette sur les fonctionnements eux-mêmes. Ainsi, la présence d'un réseau Communautariste n'est pas fortement associée à un moindre niveau de conflictualité ou à un fonctionnement plus fusionnel. C'est essentiellement sur la satisfaction conjugale et non sur le fonctionnement du couple que le réseau a une influence.

L'effet différentiel des fonctionnements selon le positionnement des couples

Les types de cohésion donnent lieu à des évaluations très différentes. Or, ces types dépendent assez étroitement du statut social et de la position dans le parcours de vie. Les couples ayant de fortes ressources sont davantage tournés vers l'autonomie, tout comme les couples des cohortes

récentes, par rapport aux couples ayant des ressources moindres, et provenant de cohortes plus anciennes. Se pose alors la question de savoir si les couples n'obéissant pas à ces logiques, c'est à dire ceux qui développent un fonctionnement minoritaire dans leur classe d'âge ou dans leur statut social, évaluent de manière plus négative leur vie de couple que les autres.

De manière à tester l'hypothèse d'une évaluation différente des types conjugaux selon l'âge et le statut social, nous avons dédoublé les analyses présentées plus haut, en distinguant les couples selon la cohorte de naissance des conjoints et leur statut social. Pour le statut social, les différences sont très faibles. En d'autres termes, les types de cohésion et de régulation sont associés aux mêmes évaluations, quel que soit le statut social des conjoints. L'âge, par contre, offre des résultats plus contrastés (Tableau 8.157).

Tableau 8.157: Evaluation du couple selon les types de cohésion, contrôlé par l'âge de la femme (en %)

	Age de la femme	Associa-tion	Compa-gnonnage	Parallèle	Bastion	N	V de Cramer
<i>Indices sectoriels</i>							
Relation conjugale non satisfaisante	<40	20	7	26	13	607	.17**
	>40	31	17	29	14	785	.18**
Mauvais climat familial	<40	22	9	24	13	591	.14**
	>40	29	7	34	15	736	.25**
Coordination insatisfaisante	<40	34	19	45	26	589	.20**
	>40	36	19	37	17	748	.20**
Apports déséquilibrés	<40	21	20	30	21	607	.10**
	>40	30	14	29	10	781	.22**
<i>Indices globaux</i>							
Un des membres du couple au moins a déjà pensé à la séparation	<40	46	19	48	34	624	.20**
	>40	53	19	49	27	794	.29**
Evaluation de la vie de couple mitigée	<40	51	23	61	32	608	.27**
	>40	63	24	64	35	773	.35**
<i>Evaluation psychologique</i>							
Femme déprime	<40	20	9	37	23	623	.22**
	>40	26	13	25	22	794	.13**
Homme déprime	<40	13	9	15	13	622	.04 (ns)
	>40	15	7	18	16	795	.12**

Bien que les coefficients d'association entre l'évaluation et le type de cohésion restent proches pour les deux cohortes, on remarquera qu'ils sont plus forts dans les cas où la femme a plus de quarante ans. Les couples des anciennes cohortes sont donc plus sensibles à leur type de cohésion que les couples des jeunes cohortes. Etre ou non autonomiste fait donc une plus grande différence pour les plus de quarante ans que pour les moins de quarante ans.

Résumé

En résumé, l'influence des dimensions de positionnement sur l'évaluation de la qualité de vie dans le couple est faible. Ce constat tient sans doute au fait que le rapport entre positionnement et évaluation est médiatisé par les modes de fonctionnements conjugaux. En d'autres termes, certains milieux sociaux ou certaines classes d'âge favorisent une autonomie accrue ou une différenciation sexuée des rôles, qui elles-mêmes se répercutent différenciellement²³⁸ sur les taux de satisfaction. Ces chaînes de causalité à plusieurs paliers font l'objet d'une analyse détaillée dans la prochaine section.

8.8. UN MODELE STRUCTUREL

Les analyses qui précèdent ont souligné combien les fonctionnements conjugaux, par l'intermédiaire des problèmes conjugaux et surtout des modes de coping, ont une influence sur la qualité de la vie conjugale. On a cherché ici à construire un schéma de causalité plus précis encore, qui montre quelles sont les dimensions centrales dans l'explication des effets des types de fonctionnement.

Opérationnalisation

La construction et le test de ce schéma de causalité ont été effectués à l'aide d'un modèle structurel. Ce modèle inclut les indicateurs de la qualité de la vie conjugale, régressés sur quatre variables latentes endogènes. La cohésion et la régulation sont à nouveau incluses, en tant que dimensions fondamentales du fonctionnement du couple, tout comme la qualité du coping et les problèmes conjugaux. Ces derniers ont été répartis en problèmes relationnels, problèmes de coordination et problèmes d'addiction et de violence.

Dans le cas des variables d'évaluation, on a distingué les réponses des hommes et des femmes qui étaient agrégées dans les analyses précédentes. On a recouru ici à des variables latentes qui regroupent les principaux indicateurs de l'évaluation de la qualité de vie dans le couple. On a rajouté, enfin, les indices de mal-être psychologique, mesurés à nouveau séparément pour l'homme et pour la femme. Le Tableau 8.158 présente ces constructions plus en détail.

²³⁸ Dans le sens où, par exemple, un même niveau d'autonomie donnera lieu à des évaluations plus négatives dans les anciennes cohortes que dans les cohortes récentes.

Tableau 8.158: Variables du modèle structurel d'évaluation de la vie conjugale

Dimensions	Echelles	Indicateurs
<i>Fonctionnement du couple</i>		
Clôture	Ouverture – clôture	Indicateurs de la question 7 (réponses Femme) (6 indicateurs)
Fusion	Autonomie – fusion	Indicateurs de la question 6 (réponses Femme) (9 indicateurs)
Régulation	1. Régulation Partage négocié 2. Régulation Routinière 3. Régulation Fonctionnelle matricentree 4. Régulation Charismatique féminin 5. Régulation Normative sexuée	Typologie empirique de régulation
<i>Problèmes conjugaux, conflictualité et coping</i>		
Problèmes conjugaux : - relationnels - de coordination - d'addiction et de violence	Peu nombreux - nombreux Peu nombreux - nombreux Peu nombreux - nombreux	Indicateurs de la question 21 (18 indicateurs) Indice de problèmes relationnels Indice de problèmes de coordination Indice de problèmes d'addiction et de violence 33
Conflits du couple	Légers – sérieux ou graves	Gravité et fréquence des disputes entre conjoints
Qualité du coping	Mauvais - bon	Typologie de coping et indicateurs questions 23 (8 indicateurs)
<i>Evaluation</i>		
Evaluation de la vie conjugale	Satisfaisante - peu satisfaisante	Indices séparés pour l'homme et la femme concernant la coordination (question 61), les pensées de séparation (question 65) et de climat conjugal (question 58)
Evaluation psychologique	Satisfaisante - peu satisfaisante	Indices séparés pour l'homme et la femme sommant les indicateurs de la question 69.

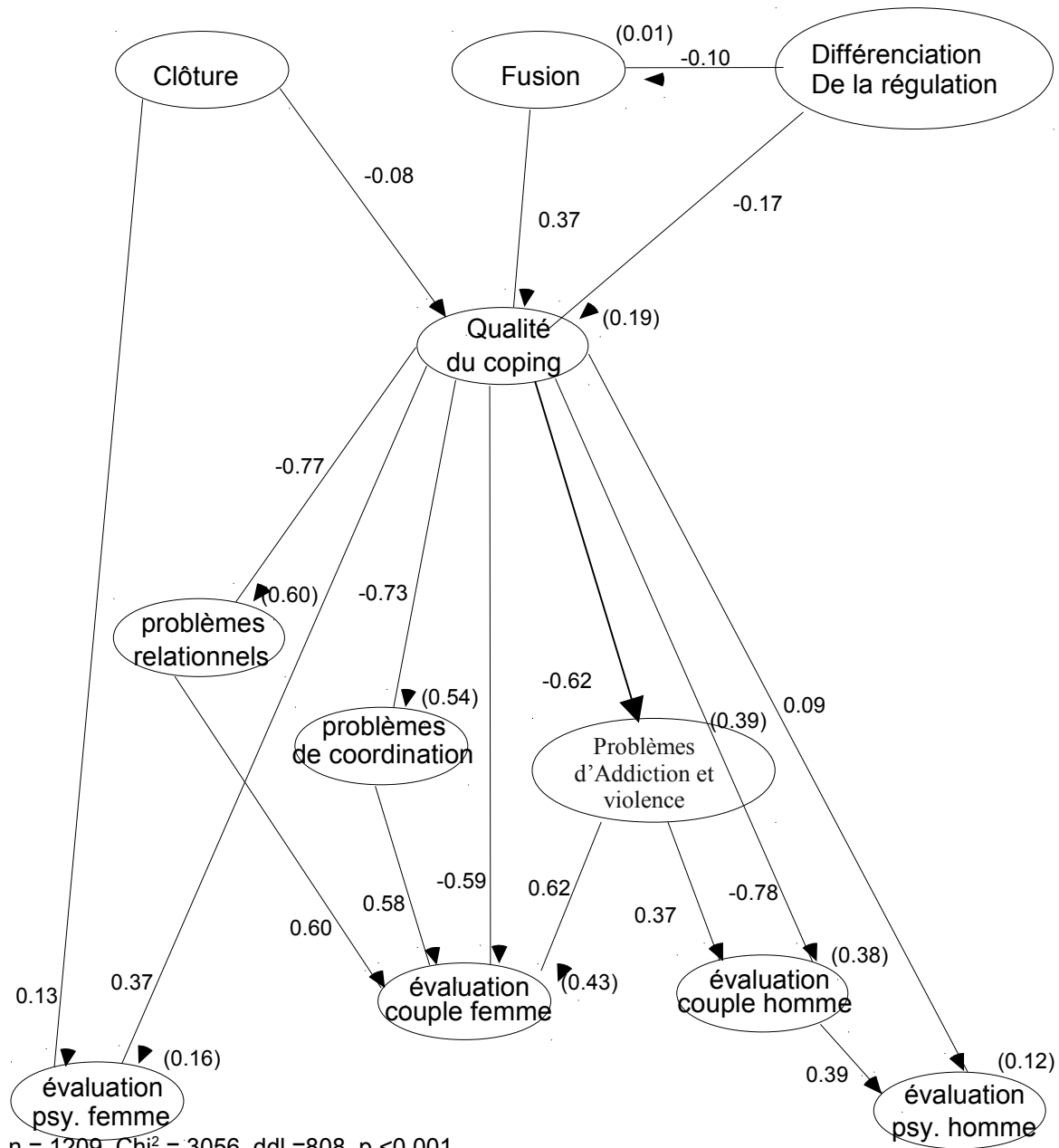
Par rapport aux analyses de la section précédente, l'intérêt de l'approche développée ici est multiple. Le modèle structurel permet de mieux préciser la centralité des différentes variables et de distinguer systématiquement les évaluations de la vie de couple faites par les hommes et les femmes. Il permet aussi de mesurer l'effet de l'évaluation de la vie conjugale sur le mal-être psychologique des conjoints.

Le modèle

Comme dans le cas de la relation des parents à l'enfant, l'analyse développée ici est conçue comme une extension du modèle structurel présenté dans le chapitre 6. D'une part, les variables de positionnement – phases de vie familiale, capital culturel et taux d'activité de la femme – font apparaître les mêmes relations que précédemment. Le fonctionnement conjugal a une position intermédiaire entre le positionnement social et les évaluations, ces dernières n'étant que

faiblement associées directement aux indicateurs de positionnement. Comme l'influence directe de ces indicateurs sur l'évaluation est nulle ou presque, ils n'ont pas été inclus dans le présent modèle (Graphique 8.30).

Graphique 8.30 : Evaluation : modèle structurel



Valeurs accompagnant les flèches : poids de régression multiples standardisés (bêtas)
 Valeurs figurant à droite des variables : pourcentage de variance expliquée par le modèle

Résultats

Le rôle médiateur de la qualité du coping apparaît à nouveau clairement : tout ou presque passe par son intermédiaire, puisqu'il influence les évaluations soit directement, soit indirectement, au travers des trois types de problèmes conjugaux. En conséquence, cette analyse confirme que l'effet des modes de fonctionnement sur les évaluations est indirect; il passe presque entièrement par le coping. On note une seule dépendance directe, celle de l'évaluation psychologique de la femme à l'égard de la clôture²³⁹.

Ensuite, il faut remarquer que les mal-être psychologiques masculin et féminin sont sujet à des influences un peu différentes. Le mal-être psychologique féminin est bien davantage déterminé par le coping que le mal-être psychologique masculin (bêta de .37 pour les femmes et de seulement .09 pour les hommes), qui dépend quant à lui de l'évaluation que l'homme fait du couple. En d'autres termes, la femme est directement sensible au mal-fonctionnement du couple (Mauvais coping), alors que l'homme est sensible au mal-fonctionnement du moment où celui-ci donne lieu à une évaluation négative de la vie conjugale. Pour la femme, cette évaluation n'a au contraire aucune incidence décelable, le mal-fonctionnement ayant un effet direct sur elle!

Résumé

Le modèle structurel amène donc plusieurs confirmations et compléments d'information précieux par rapport aux résultats des régressions logistiques. La centralité du coping est renforcée, de même que l'absence de liens directs entre les évaluations et les modes de fonctionnement. Tout en montrant que les évaluations masculines et féminines obéissent à une même logique d'ensemble (celle qui passe par le coping), cette seconde analyse a aussi dégagé des différences que l'approche agrégée du premier modèle nous faisait ignorer. Ainsi, l'évaluation psychologique des femmes est plus sensible à l'effet non médiatisé du mal-fonctionnement conjugal, alors que celle des hommes dépend de l'évaluation de la vie de couple.

8.9. CONCLUSION

L'évaluation de la qualité de vie dans le couple et, plus loin, l'évaluation psychologique des conjoints, dépendent assez fortement des diverses formes de mal-fonctionnement conjugal, selon

²³⁹ Un modèle incluant l'ensemble des relations directes entre le mode de fonctionnement du couple - clôture, fusion et régulation - et les variables d'évaluation - évaluation du couple et évaluation psychologique de la femme et de l'homme - a également été calculé (n = 1209, Chi² = 3033, ddl = 797, p < 0.001, RMSEA = 0,048, GFI = 0,882, TLI = 0,738). Bien que ce modèle diffère significativement du modèle retenu (Chi² = 23, ddl = 11, 0.01 < p < 0.05), ses indices d'ajustement ne démontrent pas une meilleure adéquation aux données.

des modalités un peu différentes selon le sexe. En tous les cas, le type de coping est central dans l'explication du lien existant entre modes de fonctionnement et évaluation. Les couples autonomes et fusionnels, différenciés et indifférenciés, développent des formes de coping différentes, qui elles-mêmes rejaillissent sur les problèmes et les évaluations.

Cet effet indirect des fonctionnements conjugaux sur l'évaluation de la qualité de la vie conjugale ne crée pas de différences significatives d'évaluation entre les statuts sociaux ou les positions dans le parcours de vie. Ceci s'explique sans doute par le fait que l'autonomie, la différenciation et la clôture, les trois éléments du fonctionnement conjugal associés aux indicateurs de problèmes et aux formes de coping, composent leurs effets négatifs par leur répartition inégale dans les divers sous-groupes. Nous reprendrons ces trois facteurs dans le chapitre conclusif, en cherchant à systématiser notre compréhension de leurs effets respectifs.

CHAPITRE 9. CONCLUSION

Cet ouvrage s'est construit autour des types de cohésion et de régulation, qui ont été envisagés de trois manières complémentaires. D'abord, on s'est intéressé à ces types pour eux-mêmes, en cherchant à voir quelles manières d'organiser le couple et son fonctionnement existent dans la société contemporaine. Ensuite, on s'est occupé des relations que ces types entretiennent avec les grands déterminants structurels que sont le statut social, la position dans le parcours de vie et la participation sociale. Finalement, on a postulé qu'ils ont des conséquences fonctionnelles : ils produisent, par hypothèse, des problèmes et conflits conjugaux, des modes de coping et des évaluations de la qualité de la vie conjugale spécifiques.

Les analyses empiriques accomplies confirment la justesse des deux dernières hypothèses : les types de cohésion et de régulation sont sensibles aux indicateurs de positionnement et ont des conséquences spécifiques. Les données suggèrent que les modes de fonctionnement conjugaux divergent sensiblement selon le statut social, la position dans le parcours de vie et certaines dimensions de la participation. De plus, ils sont associés à des modes de coping, des évaluations, des problèmes conjugaux ou parentaux différents.

Jusqu'ici, cependant, nous n'avons considéré les types de cohésion et de régulation que séparément. Si cette approche thématique a permis de mieux cerner les dimensions à l'étude, leur insertion sociale et leurs impacts respectifs sur la qualité de la vie conjugale, elle n'a pas mis en avant des types généraux, définissant les fonctionnements conjugaux de manière globale.

Bien évidemment, il est difficile de justifier un tel cloisonnement des dimensions empiriquement, car dans sa réalité quotidienne chaque couple développe conjointement une forme « x » de cohésion et une forme « y » de régulation, sans que celles-ci n'apparaissent comme des réalités séparées. De même, nous avons souligné dans l'introduction que l'une des forces de cette étude réside dans le fait qu'elle permet de dépasser les approches sectorielles du fonctionnement conjugal puisqu'elle inclut un grand nombre d'indicateurs touchant à la fois à la cohésion et à la régulation. La construction d'une typologie fondée sur ces deux dimensions à la fois est donc nécessaire et possible, maintenant que nous connaissons mieux leurs conséquences et leurs déterminants.

Après avoir rappelé les tendances qui se sont dégagées des analyses thématiques, cette conclusion présentera donc une typologie empirique fondée sur les principaux indicateurs de

cohésion et de régulation, dont on verra les conséquences fonctionnelles et les associations avec les indicateurs de positionnement. Nous mettrons ensuite les résultats de cette étude en perspective, en faisant référence à l'évolution globale des relations conjugales dans la société contemporaine.

9.1. LES FACTEURS DE STRUCTURATION DES RELATIONS CONJUGALES

Commençons donc par reprendre les résultats essentiels des chapitres précédents, en partant des indicateurs de positionnement plutôt qu'en suivant la logique des types de fonctionnement conjugaux et de leurs conséquences. Nous gagnerons ainsi une perspective plus intégrée et homogène sur l'effet du statut social, du parcours de vie et de la participation.

Le statut social intervient sur le fonctionnement conjugal. Quels que soient les indicateurs considérés, les analyses confirment l'association existant entre l'autonomie, l'ouverture, et la présence de forts capitaux culturels et économiques, alors que la fusion et la fermeture apparaissent plus fréquemment quand ces capitaux sont faibles. L'orientation, troisième dimension de la cohésion, est elle aussi influencée par le statut social. Les couples à faibles capitaux ont une orientation sensiblement plus interne que les autres. Ils cherchent avant tout à promouvoir la qualité de leurs relations internes, leur climat relationnel et émotionnel. A l'opposée, les individus à fortes ressources conçoivent le couple comme étant aux services de buts externes : réussir professionnellement, s'intégrer dans des cercles de sociabilité, ou, plus largement, dans la société.

Quand les ressources sont faibles, le partage, le consensus et la similitude au sein du couple sont donc beaucoup plus valorisés que quand elles sont fortes, cas où les spécificités et prérogatives individuelles prennent le dessus. Ces deux manières de vivre la cohésion interne du couple sont associées à des rapports à l'environnement très différents. Dans le cas des couples à forts capitaux, l'autonomie s'accompagne d'une valorisation des échanges avec l'extérieur, perçus comme indispensables au dialogue interne, alors que le fonctionnement fusionnel des couples à faibles capitaux se combine généralement avec une bonne dose de fermeture : le repli sur le couple est alors considéré comme une condition nécessaire au maintien de l'équilibre interne.

Ces différences assez marquées de fonctionnement selon les ressources culturelles et sociales ont des conséquences au delà d'elles-mêmes. Ainsi, le statut social est associé à la fois au mode de coping et à la fréquence des disputes conjugales. De manière à gérer leurs spécificités

individuelles, si valorisées, les couples à forts capitaux socio-culturels développent un mode de coping beaucoup plus communicationnel que les autres. Dans ces cas, le « bon fonctionnement » est celui qui, par un dialogue très actif, permet de dépasser les contradictions ou d'en faire sens, et non de les exclure d'emblée, d'où la présence de disputes relativement fréquentes dans ces couples. Tout au contraire, les couples des classes populaires laissent moins de place aux disputes, qui remettraient très fondamentalement en question le lien conjugal dans leur cas, à cause de la valorisation de la fusion et de la similitude qui les caractérise. De ce fait, leur type de coping est davantage passif, fondé sur l'évitement des comportements ou attitudes non-consensuelles et problématiques, et non sur la recherche active de solutions aux chocs des personnalités et des intérêts, comme dans le cas des classes moyennes supérieures.

Cet accent mis sur le consensus et la similitude n'est pas pour autant synonyme d'égalitarisme ou d'indifférenciation dans les couples à faibles capitaux. Tout au contraire, les inégalités de sexe sont sensiblement plus présentes dans les couples des classes populaires qu'ailleurs. Ainsi, les régulations de type normatif, présentant une forte sexuation des rôles fonctionnels et relationnels, du pouvoir décisionnel et des dépendances, sont davantage rencontrées là où les ressources sont faibles.

Le statut social a donc un effet assez marqué à la fois sur la cohésion et la régulation. De fortes ressources culturelles ou économiques favorisent des types de fonctionnement à la fois plus autonomes, plus ouverts et moins sexués. Or, comme le montrent les chapitres 5 et suivants, l'autonomie, la clôture et la différenciation de nature sexuée sont associées à des problèmes conjugaux plus nombreux et à des évaluations plus négatives. Les associations directes entre problèmes, évaluations et statut social, cependant, sont très faibles, voire inexistantes. Ceci s'explique par le fait qu'il y a une sorte de compensation des traits « positifs²⁴⁰ » et « négatifs » présents dans chaque statut social. Ainsi, les couples des classes moyennes supérieures souffrent de leur tendance à l'autonomie, alors que les classes populaires sont davantage portés à la différenciation sexuelle et, dans une moindre mesure, à la clôture. Le statut social est donc associé à des mal-fonctionnements de types différents mais d'intensités identiques. Les uns ressortissent de l'individualisme familial, les autres de la persistance de modèles très inégaux et sexués de répartition des rôles conjugaux.

La position dans le parcours de vie présente des contradictions sinon identiques du moins fort proches. Deux facteurs jouent un rôle en rapport avec le parcours de vie : la présence d'enfants dans la famille et la cohorte d'appartenance des conjoints. La venue d'enfants modifie

²⁴⁰ « Positifs » dans le sens où ils sont associés à des conséquences positives.

en effet considérablement le fonctionnement conjugal en le rendant beaucoup plus fortement différencié et sexué. Alors que le type de régulation « partage négocié » est fortement présent dans les couples pré-enfants et sans enfants, c'est beaucoup moins le cas dans les couples ayant eu des enfants. Il y a donc un surcroît de problèmes conjugaux et d'insatisfactions associés à l'enfant, tenant au fait que la présence de celui-ci est productrice d'inégalités et de différenciations dans le couple. Il est intéressant de noter que l'âge de l'enfant, ou même sa présence dans le ménage, ne sont pas des facteurs essentiels à la compréhension du fonctionnement conjugal; la véritable rupture, de ce point de vue, se situe entre les couples ayant eu un enfant et ceux qui n'en ont pas eu.

La cohorte de naissance des conjoints joue également un rôle central dans le fonctionnement conjugal. Les couples des cohortes âgées sont davantage enclins à présenter un fonctionnement fusionnel que les couples des cohortes plus récentes. Se pose ici la question de savoir si ce résultat tient à l'effet de la longévité du couple, qui sur-sélectionnerait, si l'on veut, les couples fusionnels. Sans rejeter, faute de données longitudinales, cette explication, les quelques analyses de contrôle que nous avons pu établir tendent à accorder davantage de crédit à l'explication par l'effet de cohorte²⁴¹. Les cohortes récentes sont plus enclines à l'individualisme familial que les cohortes anciennes, pour lesquelles ce modèle comporte d'ailleurs sensiblement plus d'effets négatifs. En ce sens, notons que les couples de ces cohortes insistent moins que les autres sur un coping de nature communicationnelle.

Cette tendance est encore confirmée par l'effet du statut matrimonial du couple. La cohabitation non mariée est essentiellement conçue, en Suisse, comme un préalable au mariage (Levy et al., 1997). Or, loin d'être une pure formalité sans signification sociologique, le mariage est associé à un projet de vie commune à long terme, au désir d'enfant, mais aussi à une conception plus traditionnelle des rapports de genre (Levy, 1977). En conséquence, il s'accompagne, dans notre étude, d'une transformation du fonctionnement conjugal. Les couples non-mariés montrent en effet des comportements beaucoup plus autonomistes que les couples mariés, et ceci même si l'on se limite à comparer de part et d'autre des couples pré-enfants. Par contre, il n'y a pas de différences notoires entre premiers et seconds mariages.

La présence d'enfants, la cohorte d'appartenance et le statut matrimonial du couple sont donc des facteurs de première importance pour comprendre les fonctionnements conjugaux. A contrario, d'autres facteurs que l'on aurait pu considérer comme potentiellement importants, ne jouent ici qu'un rôle secondaire. Ainsi, la longévité du couple, pour autant que l'on puisse en juger

²⁴¹ Voir chapitre 3.

par des données synchroniques, semble avoir une importance secondaire : on a l'impression qu'une fois l'enfant venu, le couple acquiert un fonctionnement modal, peu sensible aux changements ultérieurs. De même, la présence d'un divorce dans le parcours d'un des conjoints a un effet relativement faible.

Nous assistons donc à une augmentation, au gré des cohortes, des signes d'individualisme familial, alors que la tendance à la différenciation, surtout dans sa composante psychologique (beaucoup moins concernant les rôles fonctionnels qui continuent à être très sexués), s'atténue. A nouveau, comme pour le statut social, les cohortes présentent donc des traits positifs et négatifs différents. Ainsi, les couples des jeunes cohortes ont une tendance plus marquée à l'autonomie, alors que les cohortes anciennes, plus fusionnelles, présentent davantage de différenciation sexuée.

La *participation*, troisième et dernier facteur considéré dans cette étude, a été approchée par une série de questions concernant tant le réseau de sociabilité que la participation religieuse, politique, et surtout professionnelle. Cette dimension s'est avérée moins déterminante que le statut social et le parcours de vie, à trois exceptions près cependant. D'abord, la participation socio-culturelle est assez fortement associée aux types de cohésion. Ainsi, le type Association est sur-représenté parmi les couples fortement participatifs socio-culturellement. Ensuite, la participation professionnelle s'avère importante pour la compréhension des formes de régulation. Plus la participation professionnelle de la femme est grande, moins la régulation est différenciée et sexuée. Le travail féminin est donc à l'origine d'une modification des rapports de genre dans le couple. Il faut aussi noter que les situations d'emploi à temps partiel de la femme, de même que les situations atypiques, produisent davantage de problèmes conjugaux et des évaluations négatives de la vie de couple que les situations de plein emploi. Le temps partiel n'est donc pas forcément profitable aux familles, qui doivent sans doute faire preuve d'une grande souplesse et d'une coordination sans faille pour s'y adapter. Quant au réseau de sociabilité, on constate que si son effet direct sur le fonctionnement conjugal est plutôt faible, il influence par contre très sensiblement son évaluation. Ainsi, pour un niveau de conflits ou de problèmes conjugaux identique, les couples ayant un réseau de nature communautaire évaluent leur qualité de vie de couple beaucoup plus positivement que les autres.

Reste à considérer la sensibilité à la désirabilité sociale et les écarts de réponse, deux sujets ayant une importance capitale pour la bonne compréhension des résultats de cette recherche. Le conformisme social, s'il est bien présent dans ces données par la sous-estimation des problèmes et

conflits qu'il a sans aucun doute déclenché, n'a jamais remis en cause les schémas de causalité qui ont été testés : à aucun moment, la relation entre deux indices ou deux variables s'est vue substantiellement modifiée par l'inclusion de la mesure de conformisme. De ce point de vue, cette mesure renforce donc la confiance que l'on peut avoir dans nos résultats.

Quant aux écarts de réponses, la situation est ici plus délicate. D'une part, on ne peut que constater la présence d'écarts de réponses importants, notamment sur les dimensions de la régulation (sauf sur les tâches domestiques), des problèmes conjugaux, du coping et de l'évaluation. Dans tous ces cas, les typologies ont permis de mettre à jour des situations fortement asymétriques. On ne peut donc nier que des écarts d'expérience et de perception des réalités conjugales existent dans de très nombreux couples, qui sont souvent associés à la présence de conflits et de problèmes. Il est intéressant de souligner, cependant, que ces écarts ne semblent obéir à aucune logique sociale décelable par nos données : ni la longévité du couple ni les hétérogamies ni aucune autre des variables de positionnement considérées n'est associée à l'importance des écarts de réponse ! Sans disposer d'une démonstration formelle, nous pensons que ce résultat exprime l'existence de perspectives et de "vécus" souvent différents entre les deux membres d'un même couple. On en revient donc à un constat bien connu de la sociologie : l'occupation de positions différentes dans un système social est associée à des perceptions spécifiques, l'appartenance au groupe ne garantissant pas l'homogénéité des expériences.

Résumons. Tant le statut social, la position dans le parcours de vie que la participation ont un effet assez net sur les modes de fonctionnement conjugaux et, par contrecoup, sur les problèmes conjugaux. En définitive, ces problèmes ainsi que leurs modes de résolution correspondent à des logiques sociales repérables. Les dimensions du positionnement social les influencent en effet indirectement, par l'intermédiaire des types de fonctionnement. Ce schéma par étape, où le positionnement affecte le mode de fonctionnement, qui lui-même génère des conflits et problèmes spécifiques, a été souligné par les résultats des modèles structurels. Reste maintenant à savoir si l'on obtient des résultats convergents quand cohésion et régulation sont intégrées dans une typologie unique.

9.2. UNE TYPOLOGIE GLOBALE

De manière à avoir cette vue d'ensemble sur le fonctionnement conjugal, qui a manqué jusqu'à maintenant, nous avons construit, par la technique des clusters, une typologie comprenant des indicateurs de la cohésion et de la régulation. Comme on l'a déjà mentionné plus haut, cette

technique laisse une grande latitude d'appréciation au chercheur quant à plusieurs paramètres fondamentaux, tels que la mesure de distance utilisée, l'algorithme d'agrégation et le nombre de groupes retenus, sans compter, bien entendu, le choix des variables et des recodifications. Une série de solutions ont été estimées, qui ont fait varier de manière non-systématique le nombre de groupes désirés, les variables incluses, les modalités de recodification, et certains paramètres statistiques. Après avoir étudié une quinzaine d'alternatives, nous avons finalement opté pour la solution présentée ici, pour les raisons suivantes, répertoriées dans l'ordre d'importance que nous leur avons donné :

- *Interprétabilité des types.* Le premier critère et de loin le plus important. Nous désirions obtenir des types parlants, distincts les uns des autres du point de vue du sens, et s'inscrivant dans la tradition d'analyse typologique des fonctionnements conjugaux. Bien que central, ce critère n'est pas en lui-même suffisant car plusieurs solutions présentent des types également interprétables.
- *Minimisation de la variance intra-type* et maximisation de la variance inter-types. Ce critère, d'ordre statistique, s'il n'est pas dominant dans la constitution de la cluster globale, n'en a pas moins eu un certain poids. Nous n'avons pas retenu les solutions présentant une trop grande variabilité intra-cluster et une faible variabilité inter-clusters.

Dans le choix des variables à inclure et des recodifications à faire, nous avons suivi les critères suivants :

- *Concordance des indices avec ceux utilisés dans les chapitres précédents.* Nous avons repris les indicateurs utilisés dans les chapitres thématiques, de manière à garantir une cohérence de la typologie globale par rapport aux analyses sectorielles.
- *Equilibre entre le nombre d'indices mesurant la cohésion et mesurant la régulation.* Les deux dimensions doivent avoir une chance comparable de s'exprimer.
- *Equilibre entre le nombre d'indices masculins et féminins.*

Davantage que dans les autres analyses typologiques présentées dans cette recherche, la typologie Cluster finale, par sa complexité, inhérente au nombre et à la diversité des dimensions ou sous-dimensions concernées, est dépendante de certains choix stratégiques ressortissant davantage de la sensibilité du chercheur que de procédures standards. La solution finalement choisie est celle qui nous semble présenter le meilleur équilibre entre ces divers critères. Des choix alternatifs concernant les critères de sélection et leur pondération donnent des solutions

relativement proches de celle-ci mais néanmoins différentes. L'encadré suivant décrit les indices retenus.

Encadré 14. Les indices constitutifs de la typologie

Indice de fusion (versus autonomie). De manière à mesurer le degré de fusion, une échelle a été construite qui additionne les scores de la question six (voir questionnaire en annexe), pour les femmes et les hommes séparément. Les échelles de fusion ont été ensuite dichotomisées à la médiane, distinguant ainsi les couples à la fusion relativement forte des couples à la fusion moyenne ou faible.

Indice de clôture (versus ouverture). Le degré de clôture est mesuré par les six affirmations de la question sept. Chaque question a été recodée de manière à ce que le score le plus élevé indique un degré maximum de fermeture. On a ensuite créé, comme pour la fusion, deux échelles séparées, une pour les hommes, une pour les femmes. Ces échelles ont été dichotomisées à la médiane.

Orientation interne (versus externe). L'indice d'orientation interne reprend les réponses données à la question huit. Les individus ayant une orientation interne sont ceux qui ont cité les trois affirmations marquant une orientation interne (voir chapitre 3).

Différenciation des rôles fonctionnels. Il s'agit de mesurer, par un indice qui comptabilise les tâches domestiques faites par la femme, le degré de différenciation sexuelle des rôles fonctionnels. En accordant une pondération de moitié au travail administratif (impôts, factures, comptes) et aux réparations, tâches moins lourdes que les autres, on a construit un indice qui a été ensuite dichotomisé de manière à distinguer les cas de survestissement féminin massif (la femme fait les trois-quarts des tâches domestiques ou plus) des autres cas. On peut constater que dans 57% des cas la femme fait les trois quarts des tâches ou plus, et dans 43% des cas moins.

Différenciation des rôles relationnels. Afin de disposer d'une mesure synthétique de la tendance du couple à la différenciation des rôles relationnels, nous avons fait le décompte des réponses « à égalité, ça dépend » données par la femme. Le minimum de l'indice est de zéro, cas dans lequel aucun des rôles n'est joué à égalité par les deux sexes selon la femme, à sept, cas où tous les rôles ont été considérés comme indifférenciés. On a ensuite distingué les cas faisant

preuve d'une forte différenciation, soit de quatre à sept rôles répartis différemment (63% des couples), de ceux présentant une différenciation moyenne ou faible (37%).

La différenciation du pouvoir décisionnel a été mesurée par la prise en compte des réponses féminines à la question seize. En additionnant les cas de répartition inégale du pouvoir sur chacun des champs, on a distingué les couples où les champs de pouvoir sont répartis de manière très différenciée (soit l'un soit l'autre des conjoints domine chaque champ) des couples où le pouvoir décisionnel est réparti de manière égalitaire. De manière à isoler les couples fortement hiérarchisés, on a retenu une césure relativement sévère : les couples sont considérés comme fortement hiérarchisés s'ils présentent une répartition inégale du pouvoir dans quatre des six champs considérés. C'est le cas de 23% des couples de notre échantillon.

Le statut-maître a été approché par la question treize. On a distingué les cas où seulement l'un des deux partenaires changerait durablement ses engagements en cas de perturbation (insertion différenciée, 50% des cas), des cas où les deux partenaires changeraient leurs engagements (statut-maître affirmé, 50% des cas). Les réponses de l'homme ont été ici privilégiées.

La routinisation de la vie familiale a été mesurée grâce à un indice cumulatif reprenant les indicateurs de la question quatorze. Dans la mesure où un seul des conjoints, choisi aléatoirement, devait répondre à cette série de questions, les deux sexes ont répondu pour moitié à la question. En règle générale, les scores de routinisation peuvent être considérés comme équilibrés : en effet, la médiane et la moyenne se situent toutes deux à huit, sur une échelle allant de zéro (maximum de routinisation) à dix-huit (minimum de routinisation). Nous utiliserons, dans les analyses qui suivent, une version simplifiée de cette variable en deux états, qui distingue les routinisations fortes et les routinisations faibles, en fonction de la médiane.

Ces indices incluent donc six mesures provenant des femmes, quatre des hommes, et une mixte, un des conjoints étant aléatoirement choisi. Ils reprennent les mesures utilisées dans les chapitres thématiques. On se rappellera que, pour la majorité de ces dimensions, les indices des conjoints sont fortement corrélés. L'estimation du pouvoir et des rôles relationnels est une exception : dans ce cas, nous avons privilégié la perception féminine (deux mesures) par rapport à celle de l'homme (une mesure seulement).

Nous avons, à partir de là, défini cinq types contrastés de fonctionnements conjugaux, présentés dans le Tableau 9.159.

Tableau 9.159: Types de fonctionnements conjugaux (en %)

	Parallèle	Compagnon- nage	Bastion	Cocon	Associa- tion	Moyen- ne	V de Cramer
Taille de la cluster (en % du total)	17	24	16	15	29		
<i>Cohésion</i>							
Fusion-femmes	17	57	92	67	5	42	.66**
Fusion-hommes	24	91	74	83	13	53	.68**
Clôture-femmes	81	19	58	65	9	40	.58**
Clôture-hommes	68	20	28	56	20	35	.41**
Orientation interne-femmes	60	16	42	72	11	34	.50**
Orientation interne-hommes	16	16	9	95	19	27	.63**
<i>Régulation</i>							
Rôles fonctionnels différenciés	60	49	79	48	53	57	.21**
Rôles relationnels différenciés	74	38	91	70	60	63	.36**
Pouvoir décisionnel différencié	31	13	23	18	24	22	.15**
Statut-maître affirmé	56	24	74	42	60	50	.34**
Routinisation forte	45	34	76	56	27	44	.35**

Les couples du premier type, que nous avons appelé *Parallèle* se caractérisent par une forte tendance à la différenciation. Ce sont des couples où le pouvoir décisionnel est très différencié, tout comme les rôles fonctionnels et relationnels, et le statut-maître. Cette différenciation s'accompagne d'une routinisation relativement forte. En termes de cohésion, on constate que ces couples sont à la fois peu fusionnels et très fermés; ils ont une orientation plutôt interne, spécialement pour les femmes. Il y a donc bien là une forte parenté avec le type *Parallèle* présenté dans le chapitre 3. 17% des couples fonctionnent de cette manière dans cet échantillon.

Le deuxième type se distingue par une tendance prononcée à la fusion et à l'ouverture. La différenciation, par contre, est très peu marquée. Il s'agit donc de couples fusionnels, ouverts, indifférenciés, qui s'assimilent aux couples de type *Compagnonnage* que nous avons mis en lumière dans le chapitre 3. Un couple sur quatre présente un fonctionnement de ce type dans notre échantillon.

Les couples de type *Bastion* se caractérisent par la fermeture, la fusion et la différenciation sexuée. Dans ces couples, le repli sur le groupe est perçu comme souhaitable et les contacts externes considérés avec prudence. Par contre, la fusion au sein du couple est à son niveau maximal. Ce petit monde clos et chaud se fonde sur une répartition des rôles et du pouvoir très sexué et rigide. Il s'agit donc de couples où chacun des conjoints a une place et des attributions bien définies, peu susceptibles de renégociation ou d'adaptation. Cette différenciation touche

jusqu'à l'orientation : les femmes ont une orientation interne beaucoup plus forte que les hommes. Les couples de type Bastion sont moins nombreux que les types précédents. Seul un couple sur sept présente un fonctionnement de type Bastion dans cet échantillon.

Le quatrième type se caractérise par un haut niveau de fusion et de fermeture tout à la fois. En ce sens, il est très proche du type Bastion, avec lequel il est agrégé dans la solution, non retenue, en quatre types plutôt qu'en cinq. Il se distingue cependant du type Bastion en ce qu'il présente une tendance beaucoup moins forte à la différenciation que ce dernier. Les couples de ce type sont ceux qui présentent l'orientation interne la plus forte, avec des différences relativement petites entre hommes et femmes, contrairement aux couples Bastion. Si l'on s'en tient aux dimensions de la cohésion, on pourrait donc considérer ce type comme ressortissant d'un fonctionnement de type Bastion. L'inclusion des dimensions de la régulation fait cependant apparaître que les deux types se distinguent par leurs plus ou moins grande tendance à privilégier un fonctionnement différencié. Le quatrième type retient la chaleur et l'entre-soi du fonctionnement Bastion mais lui associe une relative indifférenciation des rôles, et une plus grande souplesse des arrangements. En ce sens, on peut qualifier ce fonctionnement de *Cocon* puisqu'il remplace l'ordonnement presque très rigide et différenciateur des couples de type Bastion, par une toile à la fois souple, chaude et hermétique. Ce type comprend un couple sur sept dans cet échantillon.

Le cinquième type, enfin, que nous avons appelé *Association*, a un faible niveau de fusion et de clôture. Il caractérise des couples à la fois autonomes et ouverts, qui présentent également une distribution relativement égalitaire du pouvoir et des rôles relationnels ou fonctionnels, avec un fonctionnement de nature essentiellement contractuelle, leur routinisation étant très faible. Près de trois couples sur dix ont un fonctionnement de type Association dans cet échantillon.

Ces résultats appellent plusieurs commentaires. Il faut d'abord souligner que quatre des cinq types considérés ont déjà été dégagés dans nos travaux antérieurs de ces vingt dernières années, basés sur des échantillons plus limités (Coenen-Huther et al., 1994; Kellerhals et al., 1982; Kellerhals et Montandon, 1991). Cette étude confirme donc la pertinence empirique des typologies développées antérieurement, qui restent d'actualité aujourd'hui et qui se retrouvent dans un échantillon national comme celui-ci.

Cette nouvelle typologie a cependant aussi amené de nouvelles et précieuses informations. Ainsi, nous n'avons pas trouvé de couples à fonctionnement de type Cocon dans nos études précédentes, où les couples fusionnels et fermés étaient dans leur énorme majorité très

différenciés du point de vue des rôles et du pouvoir, et très rigides du point de vue de leurs arrangements. Ceci suggère donc qu'un nouveau type de fonctionnement conjugal a émergé durant ces vingt dernières années, qui combine la fusion et la clôture avec une structure assez souple du pouvoir et des rôles. Il reste à décrire les conséquences fonctionnelles de ce nouveau type et son positionnement social, ce que nous ferons plus loin.

Cette relative indifférenciation des couples à fonctionnement Cocon ne signifie pas, cependant, que les fonctionnements inégalitaires ont disparu : les fonctionnements de type Parallèle et Bastion concernent aujourd'hui encore environ un couple sur trois. Constatons qu'aucun type ne domine statistiquement. Ceci montre qu'il n'y a pas un mode de fonctionnement conjugal majoritaire en Suisse actuellement, mais plutôt diverses alternatives qualitativement différentes, de grandeurs plus ou moins similaires.

On remarquera, enfin, que nous avons donné à quatre de ces cinq types des noms similaires à ceux des types présentés dans le chapitre 3. Il y a, en effet, une forte corrélation entre les types globaux et les types de cohésion (Cramer de .35). Il y a, aussi, et c'est le plus important, une proximité de sens entre les deux typologies, la typologie globale se structurant autour des types de cohésion, tout en les enrichissant des informations amenées par la régulation. C'est particulièrement le cas pour le type Cocon, fort proche du type Bastion avec lequel il se fonde dans la solution en quatre types, mais s'en distinguant par une tendance beaucoup moins forte à la sexuation. Les appellations sont identiques mais font donc référence, on voudra bien s'en rappeler, à des réalités un peu différentes.

Statut social

Voyons maintenant si ces types de fonctionnement sont sensibles au positionnement des couples. En d'autres termes, les statuts sociaux, les positions dans le parcours de vie et les différentes formes de participation sociale sont-ils associés à des types de fonctionnement spécifiques ? Commençons par le statut social, que nous approcherons ici par le niveau de formation et le revenu.

Tableau 9.160: Distribution des types de fonctionnement selon le niveau de formation de l'homme (en %)

	Scolarité obligatoire	Secondaire sans maturité	Appr. court	Appr. moyen	Appr. Long	Form. Prof. supérieure	Matu, école normale	Uni, EPF
Parallèle	25	29	18	18	17	13	22	15
Compagnonnage	7	26	36	22	25	25	17	32
Bastion	27	16	12	18	18	14	12	10
Cocon	31	11	16	16	17	13	9	6
Association	11	18	18	27	24	36	40	37
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
(N)	(85)	(38)	(94)	(362)	(355)	(296)	(97)	(206)

V de Cramer= .14**, N=1533

Il y a une différence très claire entre les couples à forts et à faibles capitaux scolaires (Tableau 9.160). Les universitaires ou para-universitaires présentent beaucoup plus fréquemment que les autres un fonctionnement Association, alors que les couples à faibles capitaux scolaires développent davantage des fonctionnements de type Cocon ou Bastion. Les types Parallèle et Compagnonnage ne présentent par contre pas de tendances très nettes. Le niveau de formation de la femme donne des résultats similaires.

Il y a donc une relation assez nette entre clôture et fusion d'une part, et les bas niveaux de formation d'autre part. Les couples à forts capitaux scolaires, par contraste, montrent une tendance à l'ouverture, à l'autonomie, et à l'indifférenciation des rôles et du pouvoir décisionnel. La prise en compte du revenu confirme cette association entre autonomie, ouverture, indifférenciation et ressources sociales.

Tableau 9.161: Distribution des types de fonctionnement selon le revenu du ménage (%)

	Moins de 4'000 Frs.	4'001-6'000 Frs.	6'001-8'000 Frs.	8'001-10'000 Frs.	Plus de 10'000 Frs.
Parallèle	16	16	19	19	14
Compagnonnage	20	25	23	24	27
Bastion	18	23	16	15	10
Cocon	27	22	15	8	9
Association	20	15	27	35	39
Total (N)	100 (107)	100 (320)	100 (400)	100 (314)	100 (318)

V de Cramer=.13**, N=1459

Il y a, à nouveau, une sur-représentation des couples au type de fonctionnement Association dans les hautes catégories de revenu, alors que les couples de type Cocon sont plus fréquents dans les tranches basses.

Ces résultats confirment que fonctionnement conjugal et statut social sont associés. En général, les couples de types Cocon ou Bastion sont sur-représentés dans les milieux à faibles ressources culturelles et économiques, alors que le fonctionnement Association apparaît plus souvent quand ces ressources sont fortes.

Les types Parallèle et Compagnonnage sont beaucoup moins sensibles au statut social : on les retrouve à proportions plus ou moins égales dans tous les milieux. Cette absence de corrélation peut s'expliquer par le fait que ces types combinent la cohésion et la régulation d'une manière qui annule les effets du statut social associés à chacune de ces dimensions prise isolément. Ainsi, le type Compagnonnage rassemble des couples qui sont à la fois fusionnels et indifférenciés. Or, nous savons des chapitres 3 et 4 que la fusion est davantage présente quand les ressources culturelles et économiques sont faibles, alors que l'indifférenciation l'est davantage quand elles sont fortes. Il y a donc ici une moyennisation des effets du statut social, liée à la présence de ces deux influences contradictoires. Il en va de même pour le type Parallèle, qui combine un haut degré d'autonomie (spécialement présente dans le haut de la stratification sociale) avec un fort niveau de différenciation (plus fréquente dans le bas de la stratification sociale). Contrairement aux types Compagnonnage et Parallèle, les types Bastion et Association ne présentent pas de combinaison aux influences opposées du point de vue du statut social. Le type Bastion est différencié et fusionnel, deux tendances présentes dans les couples à faibles ressources, alors que le type Association est indifférencié et autonome, deux tendances qui se retrouvent plus fréquemment quand les ressources sont fortes.

Parcours de vie

Qu'en est-il des indicateurs du parcours de vie ? Nous considérerons à nouveau l'effet de l'âge, de la durée du couple, de la phase de vie familiale, et de la présence d'enfants dans le ménage et dans la famille. Le Tableau 9.162 présente l'effet de l'âge de l'homme.

Tableau 9.162: Distribution des types de fonctionnement selon l'âge de l'homme (%)

	Moins de 30 ans	Entre 30 et 40 ans	Entre 41 et 50 ans	Entre 51 et 60 ans	Plus de 60 ans
Parallèle	19	22	17	13	12
Compagnonnage	17	22	21	29	30
Bastion	12	16	14	17	18
Cocon	13	11	12	13	24
Association	39	29	36	27	16
Total (N)	100 (83)	100 (463)	100 (410)	100 (298)	100 (280)

V de Cramer=.11**, N=1534

Les couples dans lesquels l'homme a plus de soixante ans évitent fortement le type Association. En comparaison, les types Compagnonnage et Cocon sont davantage présents dans les cohortes anciennes. Il faut aussi noter que le type Bastion, qui est très sensible au statut social, ne varie que faiblement en fonction de l'âge. On trouve des résultats similaires quand on considère l'âge de la femme. Ces tendances ne sont pas des artefacts de la durée du couple, qui a un faible effet sur les types de fonctionnement (Tableau 9.163).

Tableau 9.163: Distribution des types de fonctionnement selon la durée du couple (%)

	Moins de 10 ans	10 à 20 ans	Plus de 20 ans
Parallèle	24	17	13
Compagnonnage	20	22	28
Bastion	12	17	17
Cocon	13	12	17
Association	31	32	25
Total (N)	100 (324)	100 (565)	100 (646)

V de Cramer=.11**, N=1534

Maintenant que nous avons cerné les effets de l'âge et de la durée, penchons-nous sur les effets des phases de la vie familiale (Tableau 9.164).

Tableau 9.164: Distribution des types de fonctionnement selon la phase de la vie familiale (en %)

	Couples pré-enfants	Familles pré-scolaires	Familles scolaires	Familles post- scolaires	Familles post-enfants	Couples sans enfants
Parallèle	20	22	18	16	13	13
Compagnonnage	18	22	21	26	29	28
Bastion	8	18	15	16	18	16
Cocon	8	16	12	14	21	10
Association	46	23	34	28	20	34
Total (N)	100 (138)	100 (303)	100 (399)	100 (227)	100 (322)	100 (83)

V de Cramer=.11**, N=1472

Les couples pré-enfants ont un profil très différent des autres couples : les premiers développent bien davantage que les autres un fonctionnement de type Association. La venue de l'enfant fait augmenter la proportion de fonctionnements Bastion et Cocon, alors que les fonctionnements Parallèle et Compagnonnage restent relativement stables. Il y a là une confirmation de l'influence de la venue de l'enfant sur le fonctionnement conjugal. Les couples sans enfant ont aussi un profil particulier, moins marqué cependant que les couples pré-enfants : leur fonctionnement est moins fréquemment de type Association et plus fréquemment de type Compagnonnage que les couples pré-enfants. La présence d'enfants dans la famille est donc un facteur important de structuration du fonctionnement conjugal, comme le montre le Tableau 9.165 qui considère l'effet de la présence d'enfants dans le ménage et, plus généralement, dans la famille.

Tableau 9.165: Distribution des types de fonctionnement selon la présence d'enfants dans le ménage et dans la famille (en %)

Présence d'enfants	Dans le ménage ?		Dans la famille ?	
	Absence	Présence	Absence	Présence
Parallèle	14	19	17	17
Compagnonnage	27	22	22	24
Bastion	15	17	11	17
Cocon	16	14	8	16
Association	28	29	42	27
Total (N)	100 (605)	100 (930)	100 (220)	100 (1252)
V de Cramer	.07 (ns)		.14**	

Ces résultats confirment ce que nous avons déjà vu dans d'autres chapitres. Ce qui compte pour le fonctionnement conjugal ce n'est pas la présence d'enfants dans le ménage en soi, mais le fait que le couple ait eu des enfants, qu'ils soient encore au nid ou déjà partis.

Considérons encore les effets de la cohabitation non mariée et de la présence d'un divorce antérieur à l'union. La cohabitation non mariée a un effet relativement fort sur le fonctionnement

conjugal, comme le montre le Tableau 9.166, qui distingue les couples pré-enfants des autres couples pour juger de l'effet de la cohabitation non mariée.

Tableau 9.166: Distribution des types de fonctionnement selon le statut matrimonial du couple, dans l'échantillon total et dans l'échantillon des pré-enfants (en %)

	Echantillon des pré-enfants		Echantillon des autres phases de vie familiale	
	Mariés	Non-mariés	Mariés	Non-mariés
Parallèle	16	24	16	35
Compagnonnage	22	15	24	18
Bastion	15	3	17	0
Cocon	10	6	15	18
Association	38	53	27	29
Total	100 (68)	100 (72)	100 (1285)	100 (49)
V de Cramer	.28*		.12**	

Les couples pré-enfants non-mariés sont davantage enclins à développer un fonctionnement de type Association, voire Parallèle, que les autres. Par contrecoup, ils sont sensiblement moins représentés dans le type Bastion. Dans cette première phase familiale, il y a donc une nette différence entre les couples qui ont fait le pas du mariage, signe, sans doute, qu'ils conçoivent leur relation dans le long terme. Constatons aussi que les différences de fonctionnement entre couples mariés et non-mariés demeurent quand on considère les autres phases de la vie familiales, bien que les petits effectifs de couples non-mariés invitent à la prudence : les couples non mariés développent plus fréquemment un mode de fonctionnement Parallèle et moins fréquemment un mode Bastion.

En résumé, les types de fonctionnement varient selon plusieurs dimensions du parcours de vie. La présence d'enfants, la cohorte de naissance et le statut matrimonial (cohabitation non mariée versus mariage) ont une influence sur les types de fonctionnement conjugaux.

Participation

La participation est le troisième facteur que nous avons pris en compte, en insistant particulièrement sur trois de ses dimensions : la participation socio-culturelle, professionnelle, et l'inclusion dans le réseau de sociabilité. Voyons, à l'aide des indicateurs synthétiques, comment l'insertion dans ces trois champs est associée au fonctionnement conjugal. Considérons d'abord la participation socio-culturelle (Tableau 9.167).

Tableau 9.167: Distribution des types de fonctionnement selon l'intensité de la participation socio-culturelle (en %)

	Peu les deux	Homme+ Femme-	Homme- Femme+	Beaucoup les deux
Parallèle	20	18	16	13
Compagnonnage	23	23	32	24
Bastion	19	18	6	14
Cocon	18	17	9	10
Association	20	24	37	40
Total (%)	100 (479)	100 (462)	100 (172)	100 (420)

V de Cramer=.13**, N= 1533

Il y a une très nette corrélation entre le fonctionnement de type Association et une forte participation culturelle, soit du couple, soit de la femme seulement. Les couples présentant une faible participation ont plus souvent un fonctionnement de type Cocon. On trouve les mêmes tendances quand l'on considère la participation professionnelle (Tableau 9.168).

Tableau 9.168: Distribution des types de fonctionnement selon l'intensité de la participation professionnelle (en %)

	H 100%, F aucune	H 100%, F moins de 50%	H 100%, F plus de 50%	H 100%, F 100%	Atypiques
Parallèle	19	17	17	18	15
Compagnonnage	22	20	24	30	25
Bastion	21	18	13	11	13
Cocon	18	8	9	11	15
Association	20	36	37	31	32
Total (N)	100 (414)	100 (306)	100 (263)	100 (171)	100 (197)

V de Cramer= .10**, N= 1351

Les couples dans lesquels la femme n'est pas active professionnellement développent davantage des fonctionnements de type Bastion ou Cocon. Dans les couples où la femme a une activité professionnelle, ces deux types sont moins courants, alors que le type Association est nettement plus présent. Le type de réseau, par contre, n'a pas d'influence repérable sur les types de fonctionnement conjugaux rencontrés ici. Deux des trois dimensions de la participation sociale sont donc corrélées aux types de fonctionnement conjugaux.

Les types de fonctionnements conjugaux sont donc sensibles au positionnement social des couples. En simplifiant, on dira que le type Association est caractéristique des couples jeunes, sans enfant, éventuellement non mariés, ayant de forts capitaux économiques et culturels, très participatifs du point de vue socio-culturel, et où la femme est très active professionnellement. Les types Cocon et Bastion, tout au contraire, concernent des couples de cohortes plus anciennes, ayant des enfants (sans que ceux-ci fassent forcément encore partie du ménage), mariés, ayant des

capitiaux économiques et culturels moyens ou faibles, peu participatifs du point de vue socio-culturel, et où la femme ne travaille pas²⁴².

Les conséquences des types de fonctionnement conjugaux

Ayant décrit les cinq types de fonctionnement retenus et leur positionnement social, voyons maintenant s'ils sont associés à des problèmes, conflits et tensions spécifiques. Nous considérons ici quatre séries d'indicateurs : les problèmes et conflits de couple, les modes de coping, les problèmes dans la relation à l'enfant, et l'évaluation de la qualité de la vie conjugale.

Tableau 9.169: Distribution des problèmes et conflits conjugaux selon les types de fonctionnement (en %)

	Parallèle	Compagnon -nage	Bastion	Cocon	Associa- tion	N	V de Cramer
<i>Problèmes de couple</i>							
Problèmes présents actuellement	33	12	18	17	33	1534	.22**
Problèmes présents actuellement ou antérieurement	35	14	17	21	35	1532	.21**
<i>Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)</i>							
Problèmes d'addiction et violence présents	37	17	20	19	36	1534	.20**
Problèmes relationnels présents	41	17	20	26	39	1534	.22**
Problèmes de coordination présents	38	21	25	24	37	1534	.16**
<i>Conflits</i>							
Disputes fréquentes	20	12	13	13	21	1341	.20**
Disputes sérieuses ou graves	39	26	25	17	47	1425	.23**
<i>Qualité de la communication</i>							
Communication mitigée	65	50	47	54	68	1480	.17**

Les couples à fonctionnement Parallèle et Association développent bien davantage de problèmes et de conflits que les couples à fonctionnement Compagnonnage, Bastion ou Cocon. Tous les indicateurs portent à faire le même constat. Par ailleurs, les différences sont ici très marquées. La probabilité qu'un couple développe des problèmes est par exemple trois fois plus grande quand son fonctionnement est de type Parallèle ou Association que quand il est de type Compagnonnage. Ce dernier type est celui qui produit le moins de problèmes²⁴³.

²⁴² Les types Parallèle et Compagnonnage ne sont pas aussi clairement associés aux indicateurs de positionnement. On notera cependant que le type Compagnonnage est plus représenté dans les cohortes anciennes, et qu'il y a un peu plus de couples à fonctionnement Parallèle quand les ressources économiques et culturelles sont faibles.

²⁴³ L'inclusion de l'indice de conformisme ne modifie pas significativement ces résultats : pour chaque niveau de conformisme, les types Association et Parallèle présentent le plus de problèmes, conflits et évaluations négatives.

Ainsi, si seul un couple Compagnonnage sur dix connaît actuellement des problèmes conjugaux, c'est le cas d'un tiers des couples à fonctionnement Parallèle ou Association. De même, tous les types de problèmes (déviances, relations, coordination) sont davantage présents dans les couples à fonctionnement Parallèle ou Association que dans les autres types, le type Compagnonnage étant là encore au minimum. Les conflits conjugaux sont plus fréquents dans les couples Parallèle et Association, et surtout plus sérieux. La communication, enfin, y est sensiblement moins bonne.

Ces résultats mettent en avant l'importance du degré de fusion comme premier critère dans l'explication des problèmes et conflits conjugaux. Les couples Bastion, Cocon et Compagnonnage, qui sont très fusionnels, où les activités et identités communes sont extrêmement valorisées, où le « je » individuel passe après le « nous couple », présentent beaucoup moins de problèmes et de conflits que les couples à fonctionnement de type Association ou Parallèle, plus autonomistes. Or, rappelons-nous que la qualité de l'environnement de vie n'est pas déterminante dans l'émergence des problèmes conjugaux (chapitre 5) et les associations qui lient les problèmes externes aux problèmes conjugaux sont généralement faibles. On peut donc penser que, dans de très nombreux couples, les problèmes conjugaux sont moins liés à des conditions de vie objectives qu'à la présence d'un ethos individualiste.

Peut-on expliquer plus avant pourquoi les types de fonctionnement produisent des niveaux de problèmes différents ? Les analyses du chapitre « coping » suggèrent que l'influence des types sur les problèmes et les évaluations négatives passe essentiellement par le développement de stratégies de coping spécifiques. Le Tableau 9.170 montre que les types sont effectivement associés à des modes de coping très divers.

Tableau 9.170: Distribution des types de coping selon les types de fonctionnement (en %)

	Parallèle	Compagnon- nage	Bastion	Cocon	Association	N
Mauvais coping	29	14	19	18	30	341
Coping Unilatéral Masculin	26	16	17	17	27	323
Coping Passif	22	28	31	38	16	394
Coping Actif	23	42	33	28	27	476

V de Cramer=.15**, N=1534

Les couples à fonctionnement Parallèle et Association présentent bien plus fréquemment que les autres un mauvais coping ou un coping unilatéral masculin, soit des formes de coping caractérisées par l'agressivité, l'évitement, la passivité et le manque de neutralité émotionnelle, de soutien et de communication. Dans ces couples, les tensions et les conflits sont donc gérés par

des stratégies et comportements très négatifs. Près de six couples de type Parallèle ou Association sur dix développent ces formes de coping dépréciées.

Les trois autres types de fonctionnement conjugal ont une gestion des tensions beaucoup plus active et positive, soit que, dans le cas du coping actif, les conjoints se distinguent par leur rationalité, leur neutralité émotionnelle et leur aisance à communiquer, soit que (coping passif), tout en ne cherchant pas à apporter des solutions actives et fondées sur la communication aux problèmes rencontrés, ils rejettent avec insistance les stratégies négatives. Par delà cette différence entre fonctionnements fusionnels et autonomistes, on constate que les couples à fonctionnement Cocon privilégient un coping passif, alors que les couples à fonctionnement Compagnonnage ont le coping le plus actif. On observe ici les effets de la régulation : comme le chapitre 6 l'a montré, le coping actif est particulièrement présent dans les couples ayant une régulation indifférenciée.

L'association des types de fonctionnement avec des formes de coping spécifiques expliquent en grande partie leur effet sur les problèmes et les conflits conjugaux. Comme l'analyse Paths du chapitre 6 l'a montré, si les couples autonomes et différenciés développent davantage de problèmes et de conflits, c'est d'abord parce que leur coping est d'une nature différente. L'individualisme et la différenciation dans le couple sont donc à l'origine de problèmes et d'insatisfactions parce qu'ils ne permettent pas la gestion efficace des tensions inhérentes à la vie conjugale.

Il en va de même de l'évaluation de la qualité de la vie conjugale, qui dépend très fortement des types de fonctionnement (Tableau 9.171).

Tableau 9.171: Distribution des indicateur de l'évaluation des relations conjugales selon les types de fonctionnement (en%)

	Parallèle	Compagnon -nage	Bastion	Cocon	Associa- tion	N	V de Cramer
<i>Indices sectoriels</i>							
Manque de considération mutuelle	31	14	16	20	26	1503	.16**
Mauvais climat conjugal	33	8	12	20	28	1437	.24**
Apports déséquilibrés	30	15	18	15	31	1443	.18**
Coordination insatisfaisante	41	18	20	26	42	1501	.23**
<i>Indices globaux</i>							
L'un a déjà pensé à la séparation	52	29	29	25	55	1534	.27**
Evaluation mitigée de la vie de couple	41	20	25	21	42	1495	.22**
<i>Typologie d'évaluation</i>							
Deux insatisfaits	38	14	21	26	40	432	
Homme insatisfait	23	23	27	30	23	377	
Femme insatisfaite	20	25	25	15	24	340	
Deux satisfaits	19	38	27	29	13	377	.17**
<i>Evaluation psychologique</i>							
Femme déprime	35	15	22	21	25	1533	.15**
Homme déprime	15	7	16	15	17	1536	.11**

Les couples à fonctionnement Parallèle et Association sont sensiblement plus insatisfaits que les autres par rapport à leur fonctionnement. Le manque de considération mutuelle, le déséquilibre des apports, un climat conjugal mauvais, des idées de séparation, sont bien davantage présents dans les couples Association et Parallèle que dans les couples à fonctionnement Bastion, Cocon et, surtout, Compagnonnage.

Si les types de fonctionnement ont une influence sur les problèmes et conflits conjugaux, retentissent-ils également sur les relations à l'enfant ? Le Tableau 9.172 répond à cette question.

Tableau 9.172: Distribution des indicateurs des problèmes dans la relation à l'enfant selon les types de fonctionnement (en %)

	Parallèle	Compagnon- nage	Bastion	Cocon	Associa- tion	N	V de Cramer
Difficultés d'assomption du rôle parental	48	38	44	50	45	915	.13**
<i>Positivité de la relation</i>							
Faible, au premier enfant	56	46	59	43	56	598	.13 (ns)
Faible, au deuxième enfant	58	49	46	62	65	510	.16**
<i>Conflits parents et enfants</i>							
Disputes fréquentes	36	25	34	24	35	896	.11*
Disputes sérieuses ou graves	17	17	10	17	19	905	.08 (ns)
Problèmes de l'enfant	59	56	52	50	57	526	.06 (ns)
Retards perçus chez l'un des enfants	16	20	25	18	23	698	.08 (ns)
Enfant(s) perçu(s) comme sacrifice	74	66	51	69	75	741	.18**

Les effets du fonctionnement conjugal sont moins tranchés dans le cas de la relation à l'enfant que dans le cas des problèmes et conflits conjugaux. Les couples Parallèle et Association montrent là encore le niveau de problèmes le plus élevé, mais les différences avec les autres types sont beaucoup moins prononcées. Le type Bastion, qui présente un taux de problèmes conjugaux relativement faible, est davantage associé à des mauvaises relations à l'enfant, bien que celui-ci ne soit pas plus qu'ailleurs perçu comme une source de sacrifice.

Ces tendances confirment donc la faiblesse de la relation directe entre le fonctionnement conjugal et les problèmes existant dans la relation à l'enfant. On a vu dans le chapitre 7, cependant, que cette faiblesse ne doit pas être interprétée comme le signe d'une hypothétique indépendance des sous-systèmes conjugaux et parentaux.. Les couples aux fonctionnements préterités par des problèmes de coordination, de déviance, par un manque chronique de communication, par un coping déficitaire, ou par des conflits rédhibitoires, sont en effet bien plus susceptibles que les autres de voir se développer des problèmes et conflits dans leurs relations à l'enfant. Il y a donc bien, là encore, une diffusion des problèmes entre le mal-fonctionnement conjugal et le mal-fonctionnement de la relation parent-enfant. Or, nous l'avons vu, les problèmes conjugaux sont associés aux types de fonctionnement présentés plus haut. L'influence du fonctionnement conjugal est donc indirecte; elle passe par l'intermédiaire des problèmes conjugaux et surtout du coping.

Les schémas de causalité reliant les dimensions à l'étude se construisent donc par paliers. Le positionnement social influence les types de fonctionnement qui ont un impact sur les formes de coping, elles-mêmes étant associées à des niveaux et types de problèmes conjugaux différents.

Ces problèmes ont à leur tour un impact sur la relation à l'enfant. Les analyses Paths ont bien montré ces chaînes de causalité, fondées sur des associations terme à terme. Elles ont également permis de souligner certaines absences. Ainsi, les relations directes entre positionnement social et problèmes conjugaux sont faibles, voire inexistantes; il en va de même entre les types de fonctionnements conjugaux et la relation à l'enfant. Chaque dimension du schéma conceptuel présenté dans le premier chapitre a un effet sur sa notion adjacente, qui se répercute à son tour plus loin. Les causalités s'estompent donc à mesure que le nombre de dimensions intermédiaires s'accroît. La diffusion des effets des positions et des types suit donc une mécanique complexe, dont nous avons dégagé quelques unes des lignes forces.

Résumé

Le constat est donc clair : les couples de type Parallèle et Association présentent des conséquences nettement moins positives, dans tous les domaines, que les couples à fonctionnement Cocon, Bastion ou Compagnonnage. Reste donc à comprendre les facteurs expliquant ces différences. Bien sûr, nous connaissons déjà en très grande partie la réponse à cette question car nous avons vu ces forces à l'œuvre tout au long de cet ouvrage. L'autonomie, la clôture et la différenciation entre les sexes sont apparues comme des facteurs péjorant des relations conjugales. Or, chacun des types dégagés par la typologie finale combine à sa manière ces trois facteurs, comme le rappelle le Tableau 9.173.

Tableau 9.173: Dimensions fondamentales sous-jacentes aux types de fonctionnement (en %)

	Parallèle	Compagnonnage	Bastion	Cocon	Association
Cohésion interne	Autonomie	Fusion	Fusion	Fusion	Autonomie
Cohésion externe	Clôture	Ouverture	Clôture	Clôture	Ouverture
Différenciation	Différenciation	Indifférenciat.	Différenciat.	Indifférenciat.	Indifférenciat.

Le critère de la cohésion interne est essentiel puisque les couples de type Parallèle et Association, tous deux très peu fusionnels, se distinguent très clairement des autres par la fréquence de leurs conséquences négatives. On remarquera aussi que le type Compagnonnage a dans la plupart des cas les conséquences les meilleures, ce qui confirme le rôle positif de l'ouverture et de l'indifférenciation. De manière à mieux encore saisir l'effet de la fusion, la clôture et la différenciation, nous avons construit un indice qui donne des « bons points » au couple à chaque fois qu'il présente un des traits que nous savons maintenant « fonctionnels ». Ainsi, si le couple est à la fois indifférencié, fusionnel et ouvert, il obtient un score de trois bons points, alors qu'il n'a qu'un score de deux bons points s'il ne présente que deux de ces

caractéristiques et d'un bon point s'il n'en a qu'une. Dans le cas d'un couple à la fois différencié, autonome et fermé, le nombre de bons points est de zéro.

En partant de cette arithmétique, on peut quantifier le nombre de couples ayant de zéro à trois bons points. On peut alors corrélérer le nombre de bons points avec nos indicateurs de mal-fonctionnement (problèmes conjugaux et parentaux, évaluation de la qualité de vie dans le couple). Le Tableau 9.174 présente ces résultats.

Tableau 9.174: Distribution des indicateurs de mal-fonctionnement conjugal selon le nombre de "bons points" sur les axes Fusion/Ouverture/Indifférenciation (en %)

	Aucun	Un	Deux	Trois	Total	Gamma
<i>Problèmes de couple</i>						
Problèmes présents actuellement	41	28	14	8	1534	.46**
Problèmes présents actuellement ou antérieurement	40	30	17	10	1534	.40**
<i>Nature des problèmes de couple (actuels ou antérieurs)</i>						
Problèmes d'addiction et violence présents	36	30	21	20	1533	.23**
Problèmes relationnels présents	39	34	22	17	1534	.28**
Problèmes de coordination présents	45	34	21	14	1534	.36**
<i>Qualité de la communication</i>						
Communication mitigée	73	62	48	47	1480	.29**
<i>Conflits</i>						
Présence de disputes fréquentes	31	24	18	9	1342	.27**
Présence de disputes sérieuses ou graves	39	38	27	15	1423	.27**
<i>Mal être psychologique</i>						
De l'homme	20	14	11	10	1532	.09**
De la femme	42	24	17	15	1534	.20**

Ces trois critères font une réelle différence pour le lien conjugal ! Ainsi, il y a dans tous les cas un doublement des signes de mal-fonctionnement entre les couples présentant trois bons points et ceux qui n'en présentent aucun. Sur certains indicateurs, la différence est même d'un facteur proche de quatre. Dans tous les cas, les associations entre l'indice « bons points » et les indicateurs de mal-fonctionnement sont fortes, plus fortes encore que celles qui concernent la typologie globale de type Cluster. Les degrés de fusion, de clôture et de différenciation sexuée sont donc déterminants pour qui veut comprendre les sources de mal-fonctionnement des couples contemporains. Si l'indice « bon points » est indéniablement associé aux problèmes et conflits conjugaux, constatons qu'il a aussi un effet sur les mesures d'adaptation psychologique. Le mal-être des conjoints est plus élevé quand le couple n'est ni fusionnel, ni ouvert, ni indifférencié. C'est particulièrement le cas pour les femmes, dont le mal-être psychologique semble être beaucoup plus sensible à cet indice que celui des hommes.

9.3. ENTRE INEGALITES ET INDIVIDUALISME : LA FAMILLE CONTEMPORAINE ET SES TENSIONS

Par la mise en lumière des logiques structurant les types de fonctionnement conjugaux et leurs conséquences, nous revenons donc à plusieurs éléments d'interprétation des formes familiales présentées dans l'introduction. Il s'agit d'abord de l'individualisme conjugal, qui pose l'épanouissement d'individualités autonomes comme la finalité essentielle du couple et la seule justification possible de sa pérennité. Dans sa forme pure, l'individualisme conjugal nie toute idée d'obligation à l'égard du conjoint si ce n'est celle d'une communication honnête et ouverte (Bellah et al., 1986).

Les couples à fonctionnement Autonome sont ceux qui, par excellence, mettent en pratique cette idéologie conjugale. Or, ceux-là présentent les problèmes conjugaux les plus criants. Ces résultats amènent donc à douter qu'une « communication plus large, ouverte et honnête puisse l'emporter sur les effets désintégrateurs de l'individualisme » (Bellah cité in Cheal, 1991 : 41). On se demandera si la quête d'authenticité et d'autonomie dans les relations (de Singly, 1996), à l'œuvre dans ces couples, n'est pas atteinte dans les faits au détriment du groupe familial. Bien sûr, de nombreux couples de type autonome présentent un mode de coping actif et appliquent effectivement cette « modernité conjugale », optimiste et mobile, qui se défend des arguments d'autorité, des inégalités statutaires ou ritualisées, et qui affirme avec force la nécessité d'une communication entière et limpide entre des conjoints autonomes, indépendants, sûrs d'eux-mêmes et de leurs sentiments. De nombreux autres, cependant, majoritaires en fait, n'arrivent pas à fonctionner au niveau de l'idéal et se cantonnent alors dans des formes de coping dégradées, centrées sur l'évitement, voire l'agression, ou sur une insatisfaction chronique.

Le développement ou la découverte du soi comme justification du couple ou, plus largement, de la vie familiale, n'est donc souvent pas chose aisée, sans doute à cause de toutes les possibilités d'éloignement sentimental qu'offrent les divergences des agendas professionnels, démographiques ou relationnels inhérentes à la société contemporaine. L'individualisme conjugal se fait donc bien, c'est l'un des enseignements de cette étude, au détriment de la pérennité du couple ou, du moins, d'un fonctionnement conjugal à la fois stable et serein.

Si l'individualisme conjugal est un premier risque qu'encourt le couple moderne, il faut aussi souligner l'écart existant entre les représentations et idéaux véhiculés par la culture à propos de la nécessaire égalité dans le couple et de la négociation altruiste des pouvoirs d'une part, et la persistance des inégalités entre les sexes en matière de travail domestique ou de socialisation

d'autre part. De très nombreux couples contemporains sont encore marqués par de profondes inégalités entre sexes, qui s'étendent dans bien des cas, au delà des rôles fonctionnels, aux rôles relationnels et à la répartition du pouvoir décisionnel.

Si les inégalités entre les sexes demeurent intenses, ne nous y trompons pas : le contexte culturel et idéologique qui les reçoit est nettement plus critique qu'il y a trente ans ou même vingt ans. Ces inégalités sont maintenant clairement associées à des problèmes conjugaux plus fréquents, notamment de coordination, et à des évaluations de la vie de couple moins bonnes. La différenciation sexuée des rôles et des pouvoirs, présente dans les fonctionnements de type Parallèle voire Bastion, a donc un prix : celui du mal-être psychologique de la femme et de son insatisfaction. Il s'agit, bien entendu, là aussi, d'un risque majeur pour le couple et la famille.

La privatisation à outrance est le troisième risque qui menace les familles contemporaines. Nous soulignons déjà, il y a presque vingt ans (Kellerhals, Troutot et Lazega, 1993), les risques associés à l'hypertrophie du lien conjugal. L'érosion des sociabilités publiques, la centration sur l'enfant, la ségrégation des lieux de travail et de résidence et bien d'autres faits encore, sont sans doute responsables de ce surplus d'attentes individuelles associées au couple. Or, comme nous l'enseignent Olson et McCubbin (1989), une certaine porosité des frontières est nécessaire au bon équilibre du couple et de la famille. Si le couple est le groupe producteur de sens par excellence, il est à souhaiter que d'autres groupes primaires, notamment la parenté et, idéalement, le monde du travail ou la communauté civique, l'aident et le secondent dans ce processus. Si les effets des différentes formes de participation sont plutôt discrets dans cette étude, certaines tendances méritent d'être soulignées. Ainsi, l'analyse empirique démontre *a contrario* que l'emploi féminin n'est pas dommageable aux relations de couple. C'est le travail à temps partiel qui génère le plus de problèmes, sans doute parce qu'il nécessite des arrangements variables et fragiles entre les conjoints. De même, la participation à un réseau de sociabilité de type communautaire permet de juguler les effets du mal-fonctionnement conjugal, en rendant une évaluation plus positive de la situation.

Individualisme conjugal, sexuation des rôles et privatisation de la famille sont trois risques majeurs pour les couples contemporains. Or, ces trois risques ne sont pas aléatoirement répartis. Ils ont en effet leurs populations cibles, assez facilement repérables. Ainsi, l'individualisme conjugal est surtout le fait des classes moyennes supérieures et des cohortes récentes, alors que la tendance à la clôture et à la sexuation des rôles se trouvent davantage chez les milieux populaires et dans les cohortes plus anciennes. La présence d'enfants dans la famille a des effets complexes :

d'une part, elle favorise la tendance à la sexuation des rôles. D'autre part, elle est concomitante à un fonctionnement plus fusionnel et fait donc baisser l'individualisme conjugal.

De tous ces points de vue, les couples doivent donc faire face à des contradictions spécifiques, selon qu'ils sont plus ou moins dotés de capitaux culturels ou économiques, selon qu'ils ont des enfants ou non, selon qu'ils font partie de cohortes récentes ou plus anciennes, selon que la femme est professionnellement active ou inactive, selon que le réseau de sociabilité est cohésif ou lacunaire. Les risques de la modernité ne sont donc pas les mêmes pour tous. Les « pathologies » conjugales sont socialement inscrites et cette inscription passe le plus souvent par l'intermédiaire des types de fonctionnement.

9.4. DEVELOPPEMENTS

Nous avons montré, dans cette étude, quels problèmes sont associés aux types de fonctionnement conjugaux contemporains. Nous avons aussi considéré comment trois grands genres de positionnement, le statut social, la position dans le parcours de vie et la participation, génèrent des fonctionnements spécifiques. Si cette étude a fait progresser, nous l'espérons, la connaissance dans ces domaines, beaucoup de choses restent encore à faire de manière à mieux contextualiser les relations conjugales. Bon nombre des résultats présentés plus haut montrent en effet que le lien conjugal ne peut être compris dans sa diversité et sa complexité sans référence aux groupes sociaux dans lesquels les couples s'insèrent et aux ressources qui sont à leur disposition. Prendre en compte et rendre compte des facteurs extra-conjugaux dans la compréhension du lien conjugal, c'est cela qu'il faut entendre par contextualisation.

Nous aimerions, dans l'avenir, approfondir notre compréhension des effets de trois dimensions contextuelles sur les liens conjugaux et, plus loin, familiaux. Il s'agit premièrement de l'insertion du fonctionnement conjugal dans un parcours de vie, à la fois professionnel, démographique, familial et, pourquoi pas, représentationnel. Les conjoints ne sont pas vierges de ces points de vue lors de leur rencontre ou mise en ménage. Par ailleurs, ils continuent à vivre des changements divers qui les touchent tantôt séparément, tantôt ensemble. Leurs carrières professionnelles peuvent diverger de nature ou d'intensité. Le lien fonctionnement conjugal - parcours de vie est un aspect sur lequel il faut encore travailler, en approfondissant ce qui a été fait ici autour des notions de profil d'insertion (Levy 1977; Levy et al. 1997) et de statut-maître (Krüger et Levy, 1999). Dans cette optique, les couples ayant participé à la première phase de notre enquête ont, pour un certain nombre d'entre eux, aussi répondu à un questionnaire postal

très détaillé dans lequel ils devaient mentionner les principaux événements de diverses natures étant survenus dans leur parcours de vie. L'analyse de ce matériel permettra de mieux saisir les imbrications du parcours de vie et du fonctionnement conjugal.

En second lieu, nos résultats ont confirmé l'importance des effets du réseau social. Plusieurs travaux ont suggéré que le fonctionnement du couple est en corrélation avec son insertion dans un contexte familial plus large (Milardo 1988; Scanzoni et Marsiglio 1991; Widmer, 1999b). Nous avons montré que tel est bien le cas puisque les couples bénéficiant d'un réseau « communautaire » évaluent leurs fonctionnements de manière beaucoup plus positive. Il nous faut maintenant chercher à comprendre plus précisément par quels mécanismes le réseau a cette influence.

En troisième lieu, par delà l'influence du réseau de parenté, nous désirons observer l'effet des contextes territoriaux dans lesquels vivent les couples interviewés. Un nombre grandissant de recherches, notamment américaines, tentent de cerner l'effet de contextes plus ou moins larges, tels que communautés locales ou quartiers, sur le fonctionnement des couples et des familles nucléaires (Brooks-Gunn et al. 1993; Furstenberg et Hughes 1994; Furstenberg et al. 1999). On peut faire l'hypothèse que les formes de la cohésion et des conflits présents dans les couples suisses seront différentes selon les caractéristiques des contextes dans lesquels vivent ces couples (cf. Held et Levy, 1975). Nous estimons, par exemple, qu'une région périphérique à faible développement urbain (Joye et al., 1988) est susceptible de promouvoir d'autres types de fonctionnement familiaux qu'un centre métropolitain à forte densité de population et à fort développement tertiaire.

Notre étude s'est voulue généraliste, cherchant moins à répondre à des questions précises qu'à offrir un panorama des fonctionnements conjugaux contemporains, de leurs conséquences et de leurs positionnements sociaux. Il s'agit maintenant de pousser nos investigations plus loin, dans une direction plus ciblée, en nous centrant sur le parcours de vie (autour des profils d'insertion et du statut-mâitre), sur le réseau social et l'environnement socio-territorial. Ces analyses complémentaires permettront de comprendre mieux encore les caractéristiques, les conséquences et les facteurs associés à la modernité ou post-modernité conjugale.

ANNEXE 1 : RAPPORT TECHNIQUE (ÉCHANTILLONNAGE)

Ce rapport se limite strictement aux questions techniques liées à la réalisation de l'échantillon de l'enquête « Cohésion, régulation et conflits dans les familles contemporaines » (CRCFC) et ne reprend pas les questions théoriques qui fondent les décisions et le dispositif de recherche ; celles-ci sont traitées dans le rapport de recherche auquel ce rapport technique est annexé²⁴⁴.

PRINCIPES DE L'ÉCHANTILLONNAGE

La définition complète de la population visée par l'enquête est la suivante : tous les couples hétérosexuels

- résidants en Suisse,
- mariées ou non,
- suisses ou non,
- vivant ensemble depuis au moins un an,
- dont le conjoint le plus jeune est âgé de 20 ans au moins et de 70 ans au plus, et
- dont les deux conjoints parlent une des trois langues nationales principales suffisamment bien pour une interview orale.

La taille de l'échantillon visée était de 1500 couples, sélectionnés aléatoirement, mais selon une stratification disproportionnelle selon des quotas pour les trois régions linguistiques principales (en assimilant les Grisons à l'aire alémanique) : 700 couples alémaniques, 500 romands, 300 tessinois. Ce choix est conditionné par la volonté de construire un échantillon représentant toute la population du pays sans perdre la possibilité de comparaisons selon les régions linguistiques ; or, les proportions des trois régions principales, surtout celle du Tessin, risqueraient de compromettre cette possibilité, et la part de l'effectif tessinois dans l'ensemble deviendrait si insignifiante que son inclusion (avec traduction du questionnaire) n'aurait aucun sens informatif.

L'échantillon final a été constitué de la manière suivante :

²⁴⁴ La version originale du rapport technique a été rédigée par Felix Keller qui a effectué les travaux de vérification, complexes, qui sont documentés ici. Il a également mis au point le fichier de données pour nos analyses et construit un certain nombre de variables fondamentales.

- tirage aléatoire d'un stock de numéros sur « Terco » (annuaire électronique de la Swisscom) et contacts téléphoniques etc. ; le tableau 1 détaille les étapes techniques et l'évolution progressive des effectifs jusqu'à la constitution de l'échantillon final de 1534 couples interviewés,
- envoi d'une lettre de contact,
- interviews téléphoniques séparés des deux conjoints,
- envoi d'une carte réponse aux couples refusants pour connaître les raisons du refus (voir annexe séparée)
- à la fin de chaque interview, on a demandé l'accord d'être recontacté ; 96% ont donné leur accord et ont reçu un questionnaire biographique à renvoyer,
- tous les interviewés participaient à un tirage au sort de 20 versements de 500.- en prime de participation.

Tableau 1 : Etapes de constitution de l'échantillon et effectifs successifs

	N	%	%	%	%	%
Numéros sélectionnés aléatoirement	14998	100				
Non utilisés	1936	12.9				
Numéros appelés	13062	87.1	100			
Sans réponse	1580	10.5	12.1			
Numéros répondant	11482	76.6	87.9	100		
Numéros invalides (fax, professionnels etc.)	974	6.5	7.5	8.5		
Contacts établis (numéros de particuliers)	10508	70.1	80.4	91.5	100	
Hors cible	4856	32.4	37.2	42.3	46.2	
Susceptibles de participer	5652	37.7	43.3	49.2	53.8	100
Refus, car trop long	1819	12.1	13.9	15.8	17.3	32.2
Refus, car trop personnel	1402	9.3	10.7	12.2	13.3	24.8
Refus, autres raisons	667	4.4	5.1	5.8	6.3	11.8
Interruptions définitives	29	0.2	0.2	0.3	0.3	0.5
Total refus	3917	26.1	30.0	34.1	37.3	69.3
Ménages participants²⁴⁵	1735	11.7	13.3	15.1	16.5	30.7

Aussitôt assurée la réalisation des 1500 interviews visées, 201 couples surnuméraires (interview d'un conjoint déjà réalisé) ont été suspendus, si bien que l'échantillon définitif

²⁴⁵ Nous considérons que pour les questions de réalisation technique, le terme de comparaison approprié est le nombre de ménages avec lesquels des interviews ont été réalisées. Que certaines de ces interviews n'ont pas été utilisées pour être surnuméraires n'influence guère les mécanismes de sélection éventuels qui pourraient introduire des distorsions de représentativité, le fait qu'une interview ait lieu vers la fin de la période de terrain dépendant essentiellement du hasard de l'utilisation de tranches successives du stock de numéros et non de la disponibilité des personnes. Il est évident que si on prenait comme base le nombre d'interviews retenus, les taux de réalisation seraient légèrement plus bas ; notamment, le taux de réponse diminuerait de 16.5% à 14.6%.

comprend 504 couples romands, 316 Tessinois et 714 Alémaniques, soit 1534 couples au total. Rappelons que les interviews ont été menées entre octobre 1998 et janvier 1999.

La réalisation aléatoire de l'échantillon en tant que telle est assurée de manière standardisée et reconnue par le logiciel CATI (Computer-assisted telephone interviewing) utilisé par l'institut chargé des travaux de terrain (MIS Trend, Lausanne), d'autant plus que l'on peut considérer que pour la population visée, les couples « établis », un degré de raccordement téléphonique quasi complet peut être supposé. Deux questions techniques sont cependant posées par l'échantillonnage réalisé : la détermination des coefficients de pondération pour reconstruire un échantillon proportionnel à partir de notre stratification disproportionnelle, et la vérification de la représentativité.

PONDÉRATION

Il n'est pas facile d'identifier l'univers statistique de notre échantillon dans des bases de statistique générale, surtout si on part du principe que les données de référence ne devraient pas concerner une date trop éloignée de l'enquête. L'Etat annuel de la population (ESPOP) de l'Office fédéral de la statistique ne vient pas en ligne de compte parce qu'il ne permet pas d'inclure les couples vivant en concubinage. La seule possibilité de déterminer les coefficients sur une base statistique sûre est alors de recourir au recensement le plus récent qui date en l'occurrence de 1990, ce qui affaiblit sa valeur de référence. De plus, les données du recensement n'informent pas sur la durée du ménage commun et ne permettent donc pas d'identifier les couples exactement selon nos critères d'inclusion. Cependant, les informations du recensement restent indispensables à la détermination des coefficients de pondération, même si une certaine approximation, probablement légère en raison de la faible évolution des grandes proportions linguistiques, mais inchiffable avec précision, ne peut être évitée²⁴⁶. Le Tableau 2 montre les distributions des couples vivant ensemble – mariés ou en concubinage – selon les régions linguistiques et les coefficients de pondération pour notre échantillon. Toutes les analyses sont effectuées avec les effectifs pondérés.

Tableau 2 : Couples vivant ensemble

	Total	Suisse Allemande	Suisse Romande	Tessin
Recensement 1990	3'149'690	2'286'270	728'984	134'436
%		72.6%	23.1%	4.3%
CRCFC (effectifs bruts)	1'534	714	504	316
%		46.5%	32.9%	20.6%
Coefficients de pondération		1.559	0.704	0.207
CRCFC après pondération	1'534	1'113	355	65
%		72.6%	23.1%	4.3%

Légende : la multiplication d'un effectif brut par le coefficient correspondant produit l'effectif proportionnel.

²⁴⁶ En principe, une évaluation sera possible après la publication des chiffres du recensement 2000.

REPRÉSENTATIVITÉ : LA QUALITÉ DE L'ÉCHANTILLON

Si le recours au recensement de 1990 est indispensable pour le calcul des coefficients de pondération, il ne fournirait pas la fiabilité d'information nécessaire à l'évaluation de la représentativité de notre échantillon. Il n'est donc pas possible de comparer directement l'échantillon à son univers statistique. Une solution de rechange, elle aussi approximative, consiste à mettre notre échantillon en relation avec des échantillons similaires qui estiment la même base statistique et dont la construction paraît assez sérieuse pour justifier l'opération. Deux sondages réalisés par l'Office fédéral de la statistique, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) de 1997 et l'Enquête suisse sur la famille (1994/1995) ont été examinés dans cette perspective. Alors que l'Enquête suisse sur la famille visait en principe le même groupe social que notre enquête, c'est-à-dire les couples vivant en Suisse, l'ESPA s'intéresse particulièrement à la vie active de la population suisse, mais inclut toute la population. Néanmoins, l'ESPA est plus apte à tester notre échantillon car l'Enquête suisse sur la famille a limité son univers aux femmes et hommes nés entre 1945 et 1974, qui avaient donc entre 20 à 49 ans au moment de l'enquête (cf. Tableau 3).

Cependant, la confrontation des enquêtes présentées dans le Tableau 3 mène à supposer certains problèmes concernant les refus et la réalisation des interviews. Dans notre enquête, 31% des « vrais » ménages contenus dans le tirage initial (5'652 sur les 14'998 numéros de téléphone sélectionnés aléatoirement) ont finalement participé à l'enquête. Ce taux est supérieur à celui obtenu pour l'Enquête suisse sur la famille (17% interviews réalisées pour les hommes, 19% pour les femmes ; OFS 1998, p. 12) ; l'ESPA ne donne pas d'informations sur le tirage initial. Le taux de refus paraît important dans notre cas (69%) comparé aux taux de refus de 28% et de 60% enregistrés, selon les échantillons, dans le cas de l'Enquête suisse sur la famille. L'ESPA 1995 enregistrait seulement un taux de refus d'environ 30%²⁴⁷.

L'importance de notre nombre de refus est partiellement explicable par le fait que, contrairement à l'Enquête suisse sur la famille qui interrogeait un membre par ménage, dans notre cas, les deux membres du couple devaient participer pour remplir nos critères d'inclusion. Mathématiquement, dans pareil cas, les refus individuels se multiplient ; ainsi, un taux de participation individuel de 60% correspond à un taux de participation de couple de 36%²⁴⁸. De plus, le fait que le taux de refus de l'Enquête sur la famille est plus élevé que celui de l'ESPA peut indiquer que le sujet de l'enquête influence la participation. Malgré les

²⁴⁷ Au moment des analyses techniques, les informations méthodologiques de l'ESPA 1997 dont nous utilisons les données par la suite n'étaient pas encore publiées. Ajoutons que si l'ESPA s'intéresse aux ménages et construit sa base de données sur un échantillon de ménages, elle n'interroge qu'un individu par ménage, ce qui explique quasi entièrement la différence des taux de refus, voire d'acceptation.

expériences contraires des instituts de sondage, il est plausible de penser que les personnes contactées sont plus facilement disposées à se laisser interroger, même anonymement et par des interviewers inconnus, si le sujet de l'enquête ne touche pas à la vie privée. Pour avoir une image plus précise des sur- et sous-représentations produit par les refus, nous avons décidé de procéder à des comparaisons statistiques entre notre enquête (CRCFC) et l'ESPA 1997²⁴⁹.

²⁴⁸ Ces chiffres correspondent d'ailleurs au taux de réalisation du panel allemand des ménages (SOEP), qui interroge des individus (Schräpler, 2000).

²⁴⁹ Office fédéral de la statistique (1998) : L'enquête suisse sur la famille 94/95, Berne, pp. 9-17, et Office fédéral de la statistique (1996) : Sake-News. Gewichtungsverfahren für die Schweizerische Arbeitkräfteerhebung (1991-1995). Berne.

Le Tableau 3 présente les profils comparés des trois enquêtes discutées ici qui justifient notre choix.

Tableau 3 : Comparaison des échantillons divers

	Enquête « CRCFC »	Enquête suisse sur la famille 1994/95	ESPA 1995
Échantillons cible	Échantillon représentatif des couples suisses, aléatoire, 1500 couples Entretien téléphonique	Deux échantillons indépendants de ménages, représentés par les hommes (min. 2000) et les femmes (min. 3000 personnes), aléatoire Entretien en face à face	Échantillon de la population suisse résidente permanente, chaque printemps 18'000 interviews, connexion entre un échantillon représentatif et un « panel » Entretien téléphonique
Délimitations de la population	- couples (mariés ou non, suisses ou non) vivant ensemble depuis au moins 1 an - âge : 20-70 ans (membre le plus jeune) - parlant une des trois langues nationales	- population résidente permanente de la Suisse (y compris étrangers avec permis B ou C) - femmes et hommes <i>nés entre 1945 et 1974 (20 à 49 ans au moment de l'enquête)</i>	- population de 15 ans et plus - panel depuis 1991 (rotation de 20%)
Stratification	Tirage non proportionnel 700 couples alémaniques 500 couples romands 300 couples tessinois	Tirage « par grappes » (communes) Stratification proportionnelle	Tirage aléatoire : une certaine part figure comme panel
Tirage	Tirage aléatoire d'un stock de numéros sur Terco Tirage initial : 14'998 Susceptibles de part. 37.7% Interviews réalisés : 30.7% refus : 69.3 %	Tirage aléatoire d'un stock de numéros sur Terco Tirage initial : pour les hommes : 7'318 pour les femmes : 17'091 Interviews réalisées : - hommes 17.4% - femmes 19.4% refus : 60%	Tirage aléatoire d'un stock de numéros sur Terco Tirage initial : <i>non publié</i> Interviews réalisées premier tirage (1991) : 15'965 Refus : environ 30% Panel : 15%
Poststratification :	par région linguistique	Par âge, nationalité (suisse, non suisse), état civil (ESPOP ?)	Par région, état civil, sexe, âge, origine (nationalité) sur la base de la statistique de l'Etat annuel de la population (ESPOP)
Sur-représentation	A déterminer par la suite	Professions indépendantes niveau de formation tertiaire	« supprimé » par une pondération par des « experts » pour simuler le marché de travail

Critères d'inclusion de l'échantillon

La difficulté de comparer notre échantillon avec celui de l'ESPA résulte du fait que la population que visent des deux enquêtes est différente (CRCFC: couples ; ESPA : population professionnellement active). La taille et la complexité de l'échantillon ESPA permettent cependant de définir un sous-échantillon assez similaire au nôtre, qui permet donc de le « simuler » par les données de l'ESPA. Cet échantillon, dû à son taux de refus plus bas, comporte des informations sur les couples « perdus » de notre enquête. Au même titre, le sous-échantillon de l'ESPA permet d'estimer le nombre de couples non pris en compte par notre enquête en raison de la fourchette d'âge requise (Tableau 4).

Tableau 4 : Simulation de l'échantillon CRCFC avec les données de l'ESPA 1997

	Effectifs	%	% pondéré	% Couples (en couple = 100%)	% Couples pondéré
Pas en couple	6787	41.9%	36.8%		
En couple	9418	58.1%	63.2%	100%	100%
Couples selon les critères CRCFC	8774	54.1%	58.8%	93.2%	93.1%
Le plus jeune < 20	11	0.1%	0.1%	0.1%	0.2%
Le plus jeune > 70	633	3.9%	4.3%	6.7%	6.8%
Missing	2				
Total	16207	100%	100%	100%	100%

Les données de l'ESPA montrent qu'environ 63% de la population (58% sans pondération) vivent en couple. L'analyse indique de plus que 6.8% des couples de l'ESPA ne remplissent pas le critère d'âge de notre échantillon, 6.7% des couples parce que le plus jeune a plus de 70 ans et 0.1% parce qu'il ou elle a moins de 20 ans. Si on tient compte de la pondération de l'ESPA, ces chiffres ne changent pas substantiellement. De plus, l'ESPA fait apparaître seulement 24 couples (0.3%) qui vivent dans une relation homosexuelle et sont par conséquent exclus dans notre échantillon.

Représentation et sur-représentation

La comparaison avec une autre enquête peut permettre de situer le niveau de fiabilité de l'échantillon, mais son principe pose un problème sérieux lié aux échantillons : veut-on comparer les données pondérées pour gagner une image plus précise de l'univers statistique ou veut-on se concentrer sur la particularité des échantillonnages, en abandonnant les tests de représentativité en raison de l'absence d'informations officielles de l'OFS ?

Une discussion simultanée de chiffres pondérés et non pondérés selon les critères traditionnels de représentativité (éléments socio-démographiques : âge, nationalité, état civil et

d'autres indicateurs importants) permet de tenir compte de cette difficulté et de discuter des problèmes de représentativité de l'échantillon de l'ESPA (les différences entre les fréquences pondérées et non pondérées indiquent un problème de représentativité que l'OFS a dû corriger) qui mettent celles de notre échantillon dans une perspective plus large.

L'âge

Le Tableau 5 montre la distribution de l'âge des femmes et de l'homme dans CRCFC, ESPA et ESPA pondéré. Ce tableau et tous les tableaux suivants présentent les intervalles de confiance, utilisant un taux d'erreur de 5%.

Tableau 5 : L'âge des femmes et des hommes : ESPA et CRCFC

Echantillon	Age			
	Hommes	Marge d'erreur*	Femmes	Marge d'erreur*
CRCFC	47.11	0.62	44.49	0.60
ESPA	46.60	0.28	43.66	0.27
ESPA pondéré	46.75	0.27	43.78	0.26

*Légende : selon les données de l'échantillon CRCFC, l'âge moyen des hommes se situe avec une probabilité de 95% dans la fourchette de 47.11 +/- 0.62, donc entre 46.49 et 47.73 ans.

La comparaison des moyennes d'âge des deux sexes montre que les répondants de notre échantillon sont plus âgés que dans l'enquête de l'ESPA, pondérée ou non. Cependant, les différences sont plus petites que la marge d'erreur, c'est-à-dire non significatives. La différence d'âge suggère néanmoins d'examiner si certaines cohortes sont sur- ou sous-représentées. Les distributions présentées dans le Tableau 6 se distinguent de manière significative : dans notre étude, les cohortes masculines et féminines d'âge moyen, soit les couples autour de la quarantaine, sont sur-représentés de manière statistiquement significative. Corrélativement, les cohortes les plus jeunes et les plus âgées sont sous-représentées. La cohorte des femmes âgées de 20 à 34 ans a une proportion de 23% dans notre enquête et plus de 30% dans l'enquête ESPA. La sous-représentation des cohortes analogues des hommes et de la cohorte la plus âgée est moins distinctive. Dans l'ensemble, on peut constater que les différences ne sont pas très importantes, elles varient entre 0.01% et 5.8% (CRCFC vs. ESPA pondérée).

Tableau 6 : Groupes d'âge : CRCFC et ESPA

	CRCFC	Marge d'erreur*	ESPA	Marge d'erreur*	ESPA pondéré	Marge d'erreur*
<i>Hommes</i>						
20-37	25.8	2.2	31.3	1.0	29.5	0.9
38-45	24.1	2.1	21.2	0.9	20.6	0.8
46-55	24.3	2.2	19.9	0.8	23.2	0.9
56 et plus	25.8	2.2	27.6	0.9	26.7	0.9
N (=100%)	1534		8750		9506	
<i>Femmes</i>						
20-34	23.3	2.1	30.4	1.0	29.1	0.9
35-42	27.3	2.2	22.9	0.9	21.5	0.8
43-53	24.4	2.2	20.6	0.9	24.4	0.9
54 et plus	25.1	2.2	26.1	0.9	25.0	0.9
N (=100%)	1534		8750		9506	

*) Légende : selon les données de notre échantillon, la proportion des hommes âgés de 20 – 37 ans dans l'ensemble des couples se situe avec une probabilité de 95% dans la fourchette de 25.8 +/- 2.2, donc entre 23.6 et 28.0.

État civil

Vu la sous-représentation des jeunes couples, plus importante que celle de la cohorte la plus âgée, la sur-représentation des couples mariés n'étonne guère (cf. Tableau 7). Les différences sont significatives, mais modestes, les marges d'erreur sont très rapprochées. La question de savoir si la sur-représentation des couples mariés résulte d'un effet caché de l'âge des personnes interviewées sera vérifiée au moyen d'une analyse multivariée.

Tableau 7 : L'état civil des couples : ESPA et CRCFC

	Famille	Marge d'erreur*	ESPA	Marge d'erreur*	ESPA pond.	Marge d'erreur*
Marié	90.94	1.44	87.67	0.69	87.54	0.66
Non Marié	9.06	1.44	12.33	0.69	12.46	0.66
n=(100%)	1534		8750		9506	

Nationalité

Dans notre échantillon, 85% des hommes et 86% des femmes sont de nationalité suisse, 4% des hommes et 6% des femmes ont une double nationalité incluant la Suisse. Lorsqu'on compare ces chiffres avec les taux de l'ESPA (Tableau 8), on constate une sur-représentation de la nationalité suisse dans notre échantillon : seulement 76% des hommes et 77% des femmes de la population ESPA sont suisses.

La sur-représentation de la nationalité suisse produite par les sondages est connue. Ce problème apparaît aussi en comparant les données ESPA pondérées et non-pondérées. Les données non-pondérées indiquent un taux d'hommes suisses de 82% alors que l'échantillon

pondéré montre un taux de 76%. De plus, la nationalité étrangère représente 21% dans les données pondérées (chez les hommes) et 14.5% dans l'échantillon non-pondéré. La différence chez les femmes est similaire et indique également une sous-représentation des étrangères dans des données de l'ESPA.

Tableau 8 : La nationalité : ESPA et CRCFC

	CRCFC	Marge d'erreur	ESPA	Marge d'erreur	ESPA pond.	Marge d'erreur
<i>Hommes</i>						
Nationalité suisse	85.31	1.77	82.30	0.80	75.87	0.86
Nationalité étrangère	10.40	1.53	14.50	0.74	21.22	0.82
Double nationalité	4.29	1.01	3.19	0.37	2.91	0.34
n=(100%)	1534		8742		9498	
<i>Femmes</i>						
Nationalité suisse	85.68	1.75	82.48	0.80	76.62	0.85
Nationalité étrangère	8.27	1.38	12.21	0.69	18.30	0.78
Double nationalité	6.05	1.19	5.32	0.47	5.09	0.44
n=(100%)	1534		8742		9497	

La sur-représentation de la nationalité suisse n'est pas négligeable dans notre enquête qui compte, avec 85.3% d'hommes suisses, 10% de plus que l'ESPA pondérée. Cette distorsion est, là aussi, similaire chez les femmes. Toutes les différences entre les échantillons qui concernent la nationalité sont statistiquement très significatives ($p < .001$).

Même si on peut supposer que dans une certaine mesure cette différence est due à l'exclusion de personnes qui ne parlent pas une des trois langues de nos questionnaires et correspond ainsi à la délimitation de l'échantillon visé, il s'agit d'une distorsion notable.

Formation

En plus des variables utilisées très couramment pour vérifier la représentativité, il est possible de comparer les échantillons par rapport à des dimensions supplémentaires, partiellement plus proches de la problématique de notre étude : la formation, les phases de la vie familiale et la situation du logement. Confronter la formation entre les échantillons n'est pas chose simple parce que les niveaux ne sont pas codés de manière identique dans notre étude et celle de l'ESPA. Il est possible de singulariser la formation obligatoire et la formation universitaire et de regrouper les autres niveaux dans une grande catégorie « formation moyenne » (Tableau 9).

Tableau 9 : La Formation : ESPA et CRCFC

	CRCFC	Marge d'erreur	ESPA	Marge d'erreur	ESPA pond.	Marge d'erreur
<i>Hommes</i>						
Obligatoire	5.56	1.15	10.87	0.66	13.09	0.68
Moyenne	80.95	1.97	77.90	0.88	75.57	0.87
Universitaire	13.49	1.71	11.22	0.67	11.34	0.64
n=(100%)	1534		8589		9331	
<i>Femmes</i>						
Obligatoire	10.07	1.51	19.18	0.83	21.08	0.83
Moyenne	83.99	1.84	75.52	0.91	73.31	0.90
Universitaire	5.94	1.18	5.30	0.47	5.61	0.47
n=(100%)	1534		8606		9304	

La sous-représentation de la formation obligatoire dans notre enquête est importante (et bien entendu significative), les différences sont de 8% (hommes) et 11% (femmes); corrélativement, les formations moyennes sont surreprésentées. La formation universitaire est légèrement surreprésentée, mais les écarts restent à l'intérieur des marges d'erreur. Notre échantillon comprend donc une distorsion certaine en faveur des milieux sociaux à formation intermédiaire.

Parcours familial

Moyennant un regroupement de certaines catégories, il est possible de comparer notre échantillon avec les données de l'ESPA selon les phases de la vie familiale (Tableau 10). Les familles scolaires et post-scolaires sont sur-représentées dans notre échantillon, et les couples pré-enfant, post-enfant et sans enfants sous-représentés. La plus grande différence concerne les familles avec enfants en âge scolaire (5%) ; si les distributions se distinguent de manière statistiquement significative, les différences ne sont pas de taille à fausser les résultats de nos analyses ultérieures. Cette sur-représentation fait sans doute légèrement augmenter le taux de couples mariés ainsi que le taux de couples avec enfants dans le ménage. Il semble que ces couples se sont montrés un peu plus enclins à participer à notre enquête, peut-être précisément parce qu'ils se voient, dans leur phase de vie actuelle, confrontés de plus près aux problèmes – et plus généralement au sujet – de la famille.

Tableau 10 : Parcours familial : ESPA et CRCFC²⁵⁰

	CRCFC	Marge d'erreur	ESPA	Marge d'erreur	ESPA pond.	Marge d'erreur
Pré-enfant	12.09	1.63	16.28	0.78	15.76	0.74
Pré-scolaire	19.73	1.99	22.85	0.89	20.70	0.83
Scolaire	26.09	2.20	20.21	0.85	20.98	0.83
Post-scolaire	14.76	1.78	10.55	0.65	16.33	0.75
Post- /sans-enfant	27.32	2.23	30.11	0.97	26.23	0.90
N (= 100%)	1534		8581		9263	

Le comparaisons indique une sur-représentation des familles scolaires et post-scolaires et une sous-représentation des familles pré-enfant et pré-scolaire ($p < .000$). D'autre part, le taux de familles post-scolaires et post- ou sans enfants ne se laisse pas estimer entre les valeurs de l'ESPA pondéré ou non-pondéré (ceci rappelle le fait que nous comparons des échantillons avec leurs problèmes de part et d'autre). L'interaction possible de ces catégories avec un effet de l'âge sera vérifiée plus tard au moyen d'une analyse multivariée.

Situation par rapport au logement : propriétaires et locataires

L'ESPA ne contient pas d'informations sur le revenu qui seraient comparables aux nôtres et n'utilise pas non plus les catégories socioprofessionnelles. Un autre indice du bien-être matériel qui permet une comparaison est la propriété du logement (cf. Tableau 11). Dans notre enquête, 53% des couples sont propriétaires de leur logement, alors qu'ils ne sont que 44% dans l'enquête ESPA. Cette différence de 9% est statistiquement très significative ($p < .000$) et de taille non négligeable ; notre échantillon sur-représente donc les couples aux ressources moyennes ou importantes. Force est toutefois de constater que la propriété du logement n'est que modestement associée au revenu du ménage ; selon nos résultats, la corrélation (gamma) entre la propriété et le revenu du ménage est de .19 pour les réponses des femmes et de .23 pour celles des hommes. Cette vérification n'est donc pas très concluante en termes de statut social.

Tableau 11 : Propriété du logement : ESPA et CRCFC

	CRCFC	Marge d'erreur	ESPA	Marge d'erreur	ESPA pond.	Marge d'erreur
Propriétaire	53.08	2.50	45.58	1.05	44.20	1.00
Locataire	46.92	2.50	54.42	1.05	55.80	1.00
n=(100%)	1534		8723		9473	

Plus de la moitié des couples vivent dans leurs propres appartements ou maisons. Seulement 47 % sont locataires. La sur-représentation des propriétaires s'élève à environ 10% et est fortement

²⁵⁰ La construction des phases du parcours familial correspond largement à celle des phases de la vie familiale utilisée dans nos analyses, mais il était ici nécessaire de procéder à des ajustements pour les rendre comparables aux informations fournies par l'ESPA.

signifiante ($p < .000$). Le résultat de cette comparaison rejoint celui concernant la formation, ce sont les couples et familles

Conclusion intermédiaire

Nous avons pu comparer une série d'indicateurs entre les deux enquêtes qui avaient pourtant des objectifs fort différents. Pour autant que l'on admette le principe – techniquement discutable – que les données de l'ESPA puissent valablement être substituées ou considérées équivalentes à des données de recensement, décrivant l'univers visée de manière correcte, les différences que nous avons constatées correspondraient à des sous- et sur-représentations par nos données.

Partant de cette hypothèse, nous avons constaté dans notre échantillon un niveau de formation légèrement supérieur, des ressources matérielles plus importantes et une sur-représentation de familles scolaires et postsecondaires, mariées et de nationalité suisse. Ces informations semblent résumer deux phénomènes. Premièrement, nos répondants tendent à avoir un statut social plus élevé que l'échantillon de l'ESPA 97. Deuxièmement, les couples qui vivent la réalité familiale dans la pratique, mais avec une certaine routine et du recul (les enfants en âge scolaire et postsecondaire) se sont montrés les plus disposés à répondre à nos questions. Plus généralement, ce sont les couples « établis » où ce projet social qu'est « la famille » a réussi et où les éléments distinctifs les plus classiques de ce qu'est une famille dans notre contexte culturel sont réunis, qui ont plus facilement accepté de répondre. Si la description globale des couples peut souffrir quelque peu de ce biais en faveur des familles « accomplies », le fait que les variables selon lesquelles nous avons constaté ces distorsions figurent essentiellement comme variables indépendantes dans nos analyses neutralise l'effet distordant dans ces dernières.

Synthèse : une analyse multivariée

Pour atteindre une appréciation synthétique des biais systématiques qui peuvent marquer notre échantillon, nous avons recouru à une régression logistique d'un échantillon fusionné où figurent toutes les informations disponibles dans les deux échantillons comme variables indépendantes avec lesquelles on tente d'expliquer l'appartenance à notre échantillon en tant que variable dépendante (Tableau 12 et Tableau 13).

Pour cette analyse, les deux échantillons ont été fusionnés pour former un nouveau jeu de données, ce qui rend possible une analyse multivariée portant sur l'appartenance ou non des cas à notre échantillon. Dans l'opération, l'échantillon de l'ESPA était pondéré à une taille de 1500 cas

pour éviter que la taille de l'ESPA ne fausse les résultats²⁵¹. Le jeu de données résultant est assez virtuel, il faut donc interpréter les résultats avec beaucoup de prudence ; les analyses suivantes *aident* seulement à estimer s'il y a une certaine logique de sur-représentation dans notre échantillon.

Les indicateurs de représentativité discutés jusque là entrent tous dans une première analyse en tant que variables indépendantes : l'âge, les phases de la vie familiale et l'état civil comme indicateurs du parcours de vie et de la position dans le champ familial ; la formation, l'origine et situation du logement comme indices socio-économiques ou de statut. L'appartenance à l'échantillon CRCFC ou ESPA figure comme variable dépendante. Pour réduire la complexité et pour isoler les facteurs à l'influence forte, nous avons choisi un algorithme qui supprime toutes les influences non significatives jusqu'à ce que seulement les facteurs statistiquement indispensables restent (« backward elimination »). En l'occurrence, l'algorithme s'est arrêté après la sixième étape. A ce stade, l'âge des femmes et des hommes, l'état civil et la nationalité apparaissent comme superflus pour expliquer les différences entre les deux échantillons (Tableau 12), l'intégration de ces variables n'améliorerait pas le modèle de manière significative (« Residual Chi Square » = 8.5, df=11, p=.67).

Tableau 12 : Régression logistique : variables non-significatives

Variable	LR ²	df	Sig
Age de la femme	4.4014	3	0.2213
Age de l'homme	1.0725	3	0.7837
Nationalité de l'homme	3.4126	2	0.1815
Nationalité de la femme	1.2914	2	0.5243
État civil du couple	0.3747	1	0.5404

Il faut remarquer que la nationalité est éliminée parce que l'analyse a utilisé l'échantillon ESPA non-pondéré : si on analysait les données pondérées, on recevrait une sous-représentation des non-suisse de 39% chez les hommes et 43% chez les femmes.

Un modèle basé sur les variables qui restent dans l'analyse permet de classer plus de 57.39% des cas correctement dans l'un ou l'autre échantillon. Il s'agit d'un résultat non négligeable, même s'il ne s'écarte pas très fortement du taux aléatoire qui serait de 50%, compte tenu du fait que les deux échantillons devraient représenter le même « univers statistique ».

Le Tableau 13 présente l'analyse finale. La régression logistique exige de définir pour chaque variable une catégorie comme base de contraste, implicite, qui ne figure pas dans l'analyse (pour éviter la redondance). Nous avons choisi les catégories les moins distinctives ou les plus neutres

²⁵¹ La pondération propre de l'ESPA par contre n'a pas été appliquée, la comparaison d'un échantillon pondéré avec un autre échantillon, non pondéré, deviendrait ici très problématique.

comme catégorie de contraste (par exemple la formation moyenne). Le tableau donne les coefficients de la régression logistique (B), leur significativité et l'exposant de B à la base du logarithme naturel. Ce dernier est clairement interprétable parce qu'il mesure la probabilité d'un type de cas de faire partie d'une catégorie (par exemple notre échantillon) plutôt que de l'autre (échantillon ESPA). Un exemple : un $\text{Exp}(B)$ de 1.2 signifie qu'il est 1.2 fois plus probable pour les cas dans cette catégorie d'appartenir à l'échantillon CRCFC qu'à l'échantillon ESPA, si les cas changent de cette catégorie à l'autre (par exemple de « célibataires » à « mariés »). En plus, à partir de ce terme statistique on peut calculer des valeurs des sur- et sous-représentation assez raisonnables (c.f. la dernière colonne).

Tableau 13 : Régression logistique : analyse synthétique

	B	Sig	Exp(B)	Sur-/sous-représentation
<i>Cycle de vie</i>				
Famille pré-enfant	-0.26	.04	0.77	-23.19%
Famille pré-scolaire	-0.12	.26	0.89	-11.45%
Famille scolaire	0.27	.01	1.32	31.60%
Famille post-scolaire	0.42	.00	1.52	52.05%
<i>Formation (homme)</i>				
Obligatoire	-0.45	.00	0.64	-36.49%
Universitaire	0.06	.59	1.07	6.61%
<i>Formation (femme)</i>				
Obligatoire	-0.64	.00	0.53	-47.45%
Universitaire	0.02	.92	1.02	1.58%
<i>Propriétaire du logement</i>	0.15	.05	1.16	16.25%
<i>Constante</i>	0.04	.62		

Remarque : l'appartenance à l'échantillon CRCFC est codée comme 1 et celui à l'ESPA comme 0.

L'interprétation des résultats est simple. L'élimination de l'âge peut signifier que le cycle de vie individuel perd son poids tenant compte du cycle collectif de la famille ou, peut-être plus précisément, que durant les phases familiales au moins, les aspects socialement pertinents des changements sont plus directement liés aux transitions et aux périodes captées par la variable des phases de la vie familiale qu'à l'âge calendrique. L'état civil est, lui aussi, éliminé par l'influence du cycle familial. D'autre part, la nationalité est perdue pour des raisons techniques (nécessité de recourir à l'échantillon non-pondéré de l'ESPA pour cette analyse)²⁵². La sur-représentation des familles scolaires et post-scolaires et la sous-représentation de la formation obligatoire restent

²⁵² Les conséquences d'une représentation non proportionnelle de la nationalité sur nos résultats dépendront surtout des relations qui existent entre les dimensions de fonctionnement et la nationalité ; dans nos analyses, elles ne se sont pas avérées fortes.

sérieuses et non négligeables. De plus, l'analyse multiple fournit des taux de représentation qui peuvent se multiplier. Ainsi, pour une famille pré-enfant avec formation obligatoire de la femme, la sous-représentation atteint une valeur de plus de 60%.

En résumé, les résultats de cette analyse technique signalent un problème de sur-représentation qu'on peut rattacher à deux dimensions sociales : la première exprime un axe temporel (les phases de la vie familiale), la deuxième l'axe vertical des inégalités dans les sociétés contemporaines (exprimé ici par la formation et la propriété du logement). L'espace défini par ces dimensions représente une zone où le taux de participation à notre enquête était plus probable qu'ailleurs. Cet espace pourrait être décrit comme celui où le projet social de la famille a réussi avec tous ses corrélats sociaux classiques (par exemple avoir des enfants et exercer actuellement le rôle parental, posséder son logement). N'oublions pas cependant que cette interprétation est basée sur une comparaison avec une autre enquête qui n'est pas dépourvue de problèmes²⁵³. De plus, le rapport avec l'enquête suisse sur la famille montre que les recherches sur les familles par échantillons représentatifs ne sont pas faciles. Ces deux derniers points soulignent que les problèmes discutés ne représentent pas une faiblesse spécifique de notre enquête. Vu la complexité de la problématique discutée dans ce rapport, nos considérations suggèrent que la recherche par enquêtes représentatives laisse un vaste champ à d'autres investigations qui analysent la réalité familiale avec d'autres méthodologies.

²⁵³ Cf. Keller (1999).

ANNEXE 2 : LE TRAITEMENT DES REFUS

Le taux de refus relativement élevé (69%), bien que en bonne partie explicable par le fait que deux personnes devaient répondre pour compléter l'interview, nous a incité à approfondir la connaissance de la population qui n'a pas voulu ou pu participer. Nous nous sommes en particulier posé la question de savoir si ce n'étaient pas les couples vivant des situations particulièrement conflictuelles qui n'ont pas désiré participer, laissant dans notre échantillon majoritairement les familles heureuses. Aucune comparaison avec une enquête large pouvant nous donner un élément de réponse à notre inquiétude, nous avons osé recontacter par écrit tous les foyers qui ont refusé de participer à notre enquête lors du contact téléphonique par l'institut de sondage. Nous avons donc envoyé à 3810 adresses une lettre contenant une carte de réponse affranchie par laquelle nous sollicitons les refusant à répondre à quelques questions très basiques (voir exemple de carte). Il nous importait d'abord de savoir si effectivement ils correspondaient à notre cible (en couple cohabitant depuis au moins 1 année, le plus jeune du couple étant âgé entre 20 et 70 ans) pour savoir s'ils étaient à compter parmi les vrais refus. Ensuite nous voulions savoir s'il y avait des distorsions socio-démographiques entre notre échantillon final et les refusant. La question la plus importante portait sur l'évaluation de leur vie de couple, pour repérer les couples avec de grandes difficultés. Et finalement nous avons voulu affiner les raisons des refus, informations qui pouvaient compléter celles déjà obtenu lors du contact téléphonique.

Des 3810 lettres envoyées, nous avons reçu en retour 38 cartes pour adresse non valide (1%) et 993 cartes remplies (26%), ce qui est assez étonnant si on considère que ces personnes ont déjà refusé une fois leur collaboration (cf. Tableau 0.175). Sur la base de ces réponses, nous avons pu établir que 17% n'étaient pas à considérer comme des vrais refus, les personnes ne correspondant pas à nos critères d'échantillonnage²⁵⁴. Si on prenait au sérieux ce chiffre, notre taux de refus devrait être revu à la baisse : il chuterait de 69% à 57%, ce qui correspond à un taux individuel de participation de 65%²⁵⁵.

²⁵⁴ Concernant l'âge supérieur, nous avons dû faire un choix arbitraire, ne sachant pas si le répondant était le plus jeune ou le plus âgé du couple. Nous avons donc mis la limite supérieure à 79 ans au lieu de 70.

²⁵⁵ En supposant le taux de participation de l'homme et de la femme comme égal, on obtient cette valeur en prenant la racine carrée du taux de participation du couple, soit 43%.

Tableau 0.175 : Retours et utilisabilité des cartes de refus

Total des cartes envoyées :	3810	= 100%	
Retour des adresses non valides	38	= 1%	
Réponses reçues en retour	993	= 26%	= 100%
Réponses hors cible	169	= 4%	= 17%
Réponses utilisables pour la comparaison avec notre échantillon	824	= 22%	= 83%

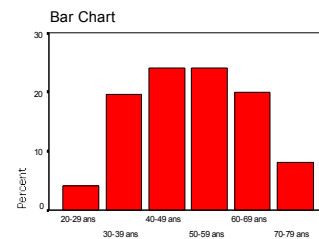
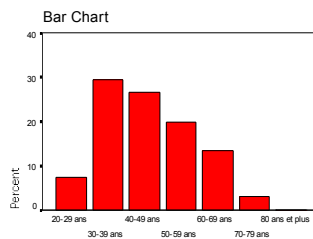
Pour la comparaison avec notre échantillon, nous avons donc pu nous baser sur 824 réponses.

LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Aucune différence significative n'a pu être constatée entre les deux populations du point de vue de la langue (bonne approximation de la région linguistique) et de la formation. Seul des éléments liés à l'âge révèlent des distorsions : Il y a plus de personnes âgées (plus de 50 ans) parmi les refusant que dans notre échantillon, où c'est la classe d'âge des 30-39 ans qui est sur-représentée²⁵⁶. Comme corollaire, nous trouvons aussi moins de couples qui cohabitent depuis plus de 30 ans dans notre échantillon que parmi les refusants.

Tableau 0.176 : Âge des répondants

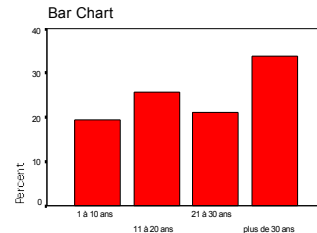
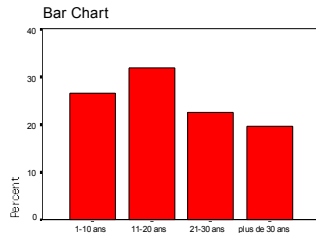
	Échantillon final	Refusant
20-29 ans	7% (227)	4% (34)
30-39 ans	30% (906)	20% (162)
40-49 ans	27% (815)	24% (199)
50-59 ans	20% (613)	24% (198)
60-69 ans	13% (411)	20% (164)
70-79 ans	3% (95)	8% (67)



²⁵⁶ Pour une comparaison avec la population totale, se référer au rapport technique.

Tableau 0.177 : Durée du couple

	Échantillon final	Refusant
1-10 ans	26%	19%
11-20 ans	32%	26%
21-30 ans	22%	21%
plus de 30 ans	20%	34%



Les couples âgés se sentaient probablement moins concernés par une enquête sur les familles que les plus jeunes (quelques raisons données spontanément sur les cartes-réponses vont dans ce sens) et surtout ceux qui se trouvent dans la phase avec des enfants à la maison.

L'ÉVALUATION DE LA VIE DE COUPLE

Chose réjouissante, il n'y a non plus d'écarts sensibles au niveau de la satisfaction avec la vie de couple. Les différences légères pourraient simplement être dues à la procédure et formulation différente. Si par contre on veut croire que l'interview approfondie devait amener les personnes à admettre plus facilement les difficultés, il faut constater que les refusant sont quand même un peu plus nombreux à avoir exprimé un malaise prononcé dans le couple. Pour atténuer cette remarque, nous pouvons dire que deux couples qui ont participé à la suite de notre enquête étaient déjà séparés quelques mois après l'entretien téléphonique. Les couples avec de gros problèmes n'ont donc pas été complètement manqués.

Tableau 0.178 : Evaluation de la vie de couple

Comment jugez-vous votre vie de couple, est-ce que ça va	Échantillon final	Comment évaluez-vous votre couple? Ça va:	Réfusant
Vraiment bien	51%	Très bien	61%
Assez bien ou ni bien ni mal	48%	Bien sans plus	36%
Plutôt mal ou franchement mal	1%	Pas bien ou pas bien du tout	3%

LES RAISONS DE REFUS

Bien que plusieurs réponses étaient possible, les 3/4 des personnes n'ont indiqué qu'une seule raison, et un nombre non négligeable de personnes a profité de l'occasion pour formuler sa propre raison.

Tableau 0.179 : Raison de refus

Enquête initiale		Réfusant
		Par principe, je ne répond pas (plus) aux sondages
Trop personnel	36%	Le couple/ la famille est une question privée
Trop long	46%	Par manque de temps
		Ça ne m'intéresse pas
		Les sondages ne servent à rien
Autres raisons	17%	Autres raisons (réponses ouvertes)
		18%

Parmi les « autres raisons » se trouvaient notamment les catégories suivantes :

- pas d'accord de répondre par téléphone (face-à-face ou par écrit oui)
- trop sollicité par des enquêtes (« y en a marre »)
- protection des données, anonymat, « on est tous fichés », sérieux de l'étude
- enquête trop longue
- sait d'être hors cible
- deuxième personne n'a pas voulu
- contexte : santé, langue, absence momentanée etc.

32 personnes ont en outre écrit qu'elles n'étaient pas contre une participation, mais qu'il y a eu malentendu, ou que les rendez-vous n'ont pas été respectés. L'organisation des rendez-vous ne s'est en fait pas déroulée de manière optimale auprès de l'institut de sondage. Quelques personnes nous ont notamment sollicité directement parce qu'ils attendaient vainement un appel de la part de l'institut.

Caractéristiques socio-démographiques et satisfaction avec la vie de couple

Nous avons également effectué quelques croisements dans les deux échantillons pour vérifier s'ils ne répondaient pas à des fonctionnements différents. Aucune différence marquante n'est apparue malgré la structure d'âge divergente des deux échantillons.

RESUME

Notre démarche de contrôle des refus nous a permis d'une part de relativiser le taux de refus élevé constaté au début de l'enquête et d'autre part de nous donner quelques indications sur le fait

que dans notre échantillon les couples et familles particulièrement heureuses et peu conflictuelles n'étaient pas sur-représentés. Ceci a des conséquences importantes sur la dimension descriptive de nos résultats. Les différences d'âge et de durée du couple de leur côté entre notre échantillon et les refusant ne devraient pas porter préjudice aux conclusions que nous pouvons tirer sur le fonctionnement des couples, les deux échantillons semblant fonctionner selon la même logique.

Exemple d'une carte envoyée aux refusants



Chère Madame, Cher Monsieur,

L'institut MIS Trend à Lausanne avait pris contact avec vous il y a quelques semaines dans le cadre de notre recherche sur les familles en Suisse.

Vous avez exprimé le souhait de ne pas participer. Nous respectons tout à fait ce choix. Nous nous permettons toutefois de vous demander quelques renseignements qui sont précieux pour notre projet. Il vous suffit de cocher les réponses qui conviennent et de nous retourner la carte (même si vous n'avez pas répondu à toutes les questions). Vous n'avez pas besoin de l'affranchir. L'anonymat est bien sûr garanti, vos coordonnées ne figurent pas sur la carte. MERCI!

Prof. R. Levy et Prof. J. Kellerhals

Etes-vous un homme ou une femme ?

homme femme

Quel est votre âge ? ans

Quelle école avez-vous fréquentée en dernier ?

- scolarité obligatoire
 école secondaire supérieure sans maturité
 apprentissage ou école professionnelle
 maturité, école normale
 formation ou école professionnelle supérieure
(maîtrise, ETS, institut d'études sociales, etc.)
 université, école polytechnique

Vivez-vous actuellement en couple (en ménage) ?

oui non

Si oui, depuis combien d'années?

- moins de 1 an
 entre 1 et 10 ans
 entre 11 et 20 ans

ANNEXE 3 : LE QUESTIONNAIRE

COMPOSITION DU MENAGE

1.

sexe	- féminin - masculin
------	-------------------------

D'abord quelques questions générales sur vous-même et sur votre famille

2.

Quelle est votre année de naissance?	année de naissance: 19 . . .
--------------------------------------	------------------------------

3. PREMIERE PERSONNE

3.1 Depuis combien d'années vivez-vous avec votre partenaire actuel(le)? ans
3.2 Avec ou sans interruptions? (<i>si avec</i>) Au total combien d'années?	- sans = 0 - avec, au total. ans
3.3 Etes-vous marié(e) avec lui / elle ?	- oui - non -> 3.5
3.4 (<i>Si oui</i>) Depuis combien d'années êtes-vous marié/e? ans -> 3.6
3.5 (<i>Si non</i>) Prévoyez-vous de vous marier avec lui / elle ? (<i>à court ou à long terme</i>)	- oui - non - NSP
3.6 Avez-vous été marié(e) avec quelqu'un d'autre?	- oui, et je le suis encore - oui, et je suis divorcé - oui, et cette personne est décédée - non
3.7 Et votre compagnon/ compagne?	- oui, et il/elle l'est encore - oui, et il/elle a divorcé - oui, et cette personne est décédée - non

4. PREMIERE PERSONNE

4.1 Avez-vous vous-même des enfants ? (<i>y compris de relations antérieures, habitant ou pas avec vous</i>) (<i>Si oui</i>) Combien ?	- oui, 1/ 2/ 3/ 4/ 5/ 6/ 7et+ enfants - non, pas d'enfants (=0) --> 4.3
4.2a Ces enfants, les avez-vous tous eus avec votre conjoint(e) ou compagnon(gne) actuel(le)? 4.2b (<i>Si non</i>) Combien sont d'une autre relation ?	- oui - non - 1/ 2/ 3/ 4/ 5/ 6/ 7et+ enfants - refus
4.3 . Votre conjoint(e) ou compagnon(gne) a-t-il/elle des enfants d'une autre relation ? Et si oui, combien ?	- oui, 1/ 2/ 3/ 4/ 5/ 6/ 7et+ enfants - non, aucun (<i>si oui à 4.1</i>) → 4.4 (<i>si non à 4.1</i>) → 4.6
4.4 Y a-t-il des enfants qui vivent actuellement dans votre ménage? (<i>Si oui</i>) Combien? (<i>Concerne aussi tous les enfants qui ont gardé leur domicile chez les parents et qui rentrent les week-end</i>)	- oui, 1/ 2/ 3/ 4/ 5/ 6/ 7et+ enfants - non, aucun enfant -> 4.7

4.5 Filtre: Ne pas poser les questions c si les enfants sont ceux du couple UNIQUEMENT		
En ce qui concerne (tous) les enfants qui vivent actuellement dans votre ménage, pouvez-vous me dire:		
a) Quel âge a l'aîné?ans	
b) Est-ce une fille ou un garçon?	- fille - garçon	
c) De qui est cet enfant?	- des deux - de l'un des deux - adopté	
<i>Si plus d'un enfant:</i>		
a) Quel âge a le second?ans	
b) Est-ce une fille ou un garçon?	- fille - garçon	
c) De qui est cet enfant?	- des deux - de l'un des deux - adopté - refus	
<i>SI plus de 2 enfants:</i>		
a) Quel âge a le troisième ?ans	
b) Est-ce une fille ou un garçon?	- fille - garçon	
c) De qui est cet enfant?	- des deux - de l'un des deux - adopté - refus	
<i>SI plus de 3 enfants:</i>		
a) Quel âge a le quatrième?ans	
b) Est-ce une fille ou un garçon?	- fille - garçon	
c) De qui est cet enfant?	- des deux - de l'un des deux - adopté - refus	
<i>SI plus de 4 enfants:</i>		
a) Quel âge a le dernier?ans	
b) Est-ce une fille ou un garçon?	- fille - garçon	
c) De qui est cet enfant?	- des deux - de l'un des deux - adopté - refus	
4.6 Pour quelle raison principale n'avez-vous pas (ou pas eu) d'enfants ? (Le cas échéant, cette question est posée aux deux personnes!)	1. <i>c'est un choix de vie (commun)</i> 2. <i>c'est mon choix de vie personnel</i> 3. <i>c'est le choix de votre conjoint(e)/compagnon(gne)</i> 4. <i>des raisons économiques</i> 5. <i>des raisons professionnelles</i> 6. <i>des pressions familiales/sociales</i> 7. <i>des problèmes de stérilité/santé</i> 8. <i>nous désirons en avoir</i> 9. <i>autre (précisez).....</i> 10. <i>refus</i>	
4.7 Y a-t-il d'autres personnes qui vivent actuellement dans votre ménage? <i>Si oui, qui d'autre vit actuellement dans votre ménage?</i>	- non - oui - refus - père, mère, beaux-parents - frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs - autre parent - autre personne (préciser)	oui/non/ refus oui/non/ refus oui/non/ refus oui/non/ refus
5.		
Avez-vous des animaux domestiques?	- oui, chien	
	- oui, chat	
	- oui, autre (sans préciser)	
	- non	

DEUXIEME PERSONNE et cas de interruption: RAPPEL

100. Puis-je vous demander si vous avez, vous même ou votre partenaire	
a) des enfants âgés de 0 à 5 ans DANS le ménage	oui/ non
b) des enfants de 6 à 15 ans DANS le ménage	oui/ non
c) des enfants de plus de 15 ans dans le ménage	oui/ non
d) des enfants (de tout âge) vivant à l'EXTERIEUR du ménage?	oui/ non
100. Et rappelez-moi encore si vous êtes marié(e) dans votre couple	oui non

101. Si oui à a, b et/ou c Et combien d'enfants vivent DANS votre ménage à vous? <i>Si non à a, b, c et d: poser question 4.62</i>	1/ 2/ 3/ 4/ 5/ 6/ 7et+ enfants
---	--------------------------------

COHESION

6. Pour deuxième personne : Nous avons déjà parlé avec votre partenaire/conjoint de votre situation familiale, et je vais donc aborder directement avec vous des questions sur votre organisation de couple/famille.

Les couples, aujourd'hui, ont différentes manières de vivre. Dites-moi d'abord, s'agissant de votre couple, si les phrases que je vais vous lire sont pour vous "vraies", "plutôt vraies", "plutôt fausses" ou "fausses"				
	vrai	plutôt vrai	plutôt faux	faux
1. Vous passez l'essentiel de vos soirées (5 soirs sur 7) AVEC votre conjoint(e) /compagnon(gne) .				
2. Les idées religieuses et politiques de votre conjoint(e) /compagnon(gne) sont assez PROCHES des vôtres				
3. Quand vous voyez des amis, c'est le plus souvent AVEC votre conjoint(e) /compagnon(gne)				
4. Tout l'argent qui entre dans le ménage appartient aux deux à égalité				
5. En dehors du travail, vous avez beaucoup d'activités extérieures SANS votre conjoint(e) /compagnon(gne) .				
6. Vous sacrifiez volontiers certaines activités personnelles plutôt que de vous éloigner de votre conjoint(e) .				
7. Vous préférez céder sur une question plutôt que d'entrer en conflit avec votre conjoint(e) /compagnon(gne)				
8. Dans votre relation de couple, vous avez besoin d'une bonne dose d'autonomie				
9. En matière de musique, de livres ou de films vous avez des goûts très proches.				

7.

Et concernant vos HABITUDES PERSONNELLES, les phrases suivantes sont-elles "vraies", "plutôt vraies", "plutôt fausses" ou "fausses"?				
	vrai	plutôt vrai	plutôt faux	faux
1. Vous vous tenez quotidiennement au courant de la vie économique et politique				
2. Vous sortez ou voyez des amis plusieurs fois par semaine.				
3. Vous n'êtes pas très attiré(e) par les moeurs et coutumes d'autres pays				
4. Vous préférez souvent rester en famille				
5. Votre maison est très ouverte (aux amis, copains, membres de la parenté...)				
6. Vous vous renseignez souvent sur la vie de la commune, du canton				

8.

Je vais vous lire maintenant six petites phrases décrivant ce que peut représenter pour vous votre vie de couple/famille. Je vais vous demander de choisir les TROIS qui décrivent LE MIEUX ce que vous, personnellement, cherchez surtout dans votre vie de couple/famille. Cherchez-vous surtout... (*lire lentement la liste avec les numéros, puis demander si vous devez les rappeler, si oui, reprendre seulement les mots en majuscules*)

1. Un lieu de SECURITE, de stabilité	
2. Un lieu de discussion et D'OUVERTURE sur le monde	
3. Un lieu pour vivre ou approfondir votre foi, votre VIE SPIRITUELLE	
4. Un lieu de TENDRESSE, de soutien	
5. Un lieu de DETENTE et de distraction	
6. Un moteur, un support pour la VIE PROFESSIONNELLE	
9. aucune de ces phrases ne correspond	

REGULATION

Et maintenant quelques questions concernant votre manière de répartir le travail à la maison, ou de prendre des décisions pour votre vie commune.

9.

Si vous pensez à la semaine de travail normale, c'est à dire du lundi au vendredi, combien d'HEURES PAR JOUR passez- vous personnellement aux travaux du ménage (*si enfants: y compris les soins aux enfants*)?

moins de 1 heure	1 à 2 heures	3 à 4 heures	5 à 6 heures	7heures et plus	<i>sans réponse</i>
------------------	--------------	--------------	--------------	-----------------	---------------------

10.

Et le week-end (par jour)?

moins de 1 heure	1 à 2 heures	3 à 4 heures	5 à 6 heures	7heures et plus	<i>sans réponse</i>
------------------	--------------	--------------	--------------	-----------------	---------------------

11. PREMIERE PERSONNE

Avez-vous actuellement une femme de ménage ou une personne extérieure qui vous aide dans le ménage?
Si oui, combien d'heures par semaine en moyenne?

non, pas d'aide	oui, 1/ 2/ .../ 39/ 40 et+ heures par semaine
-----------------	---

12.

En ce qui concerne les tâches et l'organisation du ménage, pourriez-vous me dire si, en comparant avec votre conjoint(e) ou compagnon(gne), vous faites personnellement presque tout, les trois quarts, la moitié, un quart, ou moins dans les domaines suivants....

	presque tout	les trois quarts	la moitié	le quart	moins	
1. Les repas, les courses						
2. Les rangements, les nettoyages, la vaisselle						
3. La lessive, le repassage						
4. Les impôts, les factures, les comptes						
5. Le bricolage, les réparations, la voiture						
6. <i>si enfants jusqu'à 15 ans vivent dans le ménage- S'occuper des enfants (habillement, toilette, repas)</i>						<i>refus/ sans réponse</i>

13.

En cas de sérieuse perturbation de votre vie quotidienne - p.ex. déménagement, maladie grave, problème important dans la parenté - qui d'entre vous deux changerait durablement ses engagements, ses horaires ou ses projets pour assurer l'organisation de la vie commune dans cette nouvelle situation?

Surtout votre conjoint(e)/ compagnon(gne)	Surtout vous	<i>Les deux</i>	<i>ça dépend, ne sait pas</i>
---	--------------	-----------------	-------------------------------

14. PREMIERE PERSONNE:

En ce qui concerne l'organisation de votre vie commune, les phrases suivantes sont-elles tout à fait vraies, plutôt vraies, plutôt fausses ou fausses ? Dans votre couple/famille, ...				
	tout à fait vrai	plutôt vrai	plutôt faux	tout à fait faux
1. Vous rangez souvent, vous remettez vite chaque chose à sa place				
2. Vous invitez ou rendez visite à vos parents, vos amis à des jours ou rythmes PRECIS				
3. En famille, vous n'aimez guère changer vos habitudes				
4. Vous surveillez bien la répartition de vos dépenses, vous faites des comptes réguliers				
5. En famille, vous faites en sorte d'avoir des activités et des horaires réguliers				
6. Vous avez assez souvent de nouveaux amis				

15. PREMIERE PERSONNE

1) Avez-vous un ou plusieurs postes de TV? Et si OUI, combien de postes?	.- oui, 1/ 2/ 3/ 4/ 6/ 7et+ (nombre de postes) - non, aucun poste TV ->16			
2) En moyenne, combien d'heures par jour: - passez-vous personnellement devant la TV? - et votre conjoint(e)/compagnon(gne)? <i>si enfants dans le ménage</i> - et vos enfants?	- moins d'une heure - 1 à 2 heures - ... etc. - plus de 12 heures -c'est vraiment très variable			
3) Avez-vous l'impression que la TV rythme beaucoup, moyennement, un peu ou pas du tout votre vie de famille?	beaucoup	moyennement	un peu	pas du tout

16.

Quand il faut faire des choix et que vous n'êtes pas tout de suite d'accord entre vous, qui de vous deux a le plus de poids dans la décision ? Par exemple, pour (*item 1*).c'est plutôt vous OU plutôt votre conjoint(e)/compagnon(gne)?

Et pour...

	plutôt vous	plutôt votre conjoint(e)/compagnon(gne)	à égalité, ça dépend	un des enfants ou autre pers.	
1. Choisir les activités du week-end					
2. Faire ou accepter une invitation					
3. Aménager ou meubler l'appartement					
4. Choisir le genre des vacances					
5. Faire un achat assez important					
6. Choisir ou changer les assurances					
7. <i>si enfants dans le ménage</i> : Permettre ou défendre quelque chose aux enfants					sans réponse

17.

Tout bien considéré et très franchement, qui est chez vous le ou la chef de famille?				
surtout la femme	surtout l'homme	il n'y a pas vraiment de chef, les deux pareil	un enfant	refus

18.

Dans la vie quotidienne, chacun a sa personnalité, son rôle. Dans votre couple, qui d'entre vous, en général,			
	surtout vous-même	surtout votre conjoint(e)/ compagnon(gne)	<i>aucun en particulier, les deux</i>
1. Apporte le plus d'idées, prend les initiatives			
2. Apporte le plus de soutien, encouragement, console			
3. Détend le plus l'atmosphère, fait rire			
4. Calme le plus les disputes, propose des compromis			
5. Rappelle le plus à l'ordre, recentre la discussion			
6. Fait le plus de petits sacrifices pour la vie de couple/famille			
7. A le plus de poids dans les discussions			

19.

La vie familiale a aussi ses petites mesquineries. A ce propos, pourriez vous me dire s'il arrive très souvent, souvent, parfois, rarement ou jamais que votre conjoint(e) /compagnon(gne) ...						
	très souvent	assez souvent	parfois	rarement	jamais	<i>refus</i>
1. Fasse des remarques blessantes						
2. Monte quelqu'un (<i>si enfants</i> : , ou un enfant) contre vous						
3. Dise sans raison du mal de votre famille, de vos amis						

AJUSTEMENT

La vie commune a aussi ses difficultés, ses conflits, ses drames et il nous faut en parler.

20. DEUXIEME PERSONNE

Pouvez-vous d'abord me dire si vous avez connu avec votre compagnon(gne) /conjoint(e) actuel(le), au sein de votre ménage, les événements ou problèmes graves que je vais vous citer. Vous me direz si vous les avez connus dans le passé, actuellement ou pas du tout.				
	Oui, dans le passé	Oui, actuellement	Non	<i>refus</i>
1. Grave maladie ou accident, handicap durable				
2. Problèmes avec la justice (procès, condamnations)				
3. Agression physique avec lésions graves				
4. Important déclassement professionnel				
5. Longue période de chômage (+ de 9 mois)				
6. Angoisses ou séparations liées à une guerre				
7. Graves difficultés financières, dettes importantes, faillite				
8. Exil, déracinement, migration forcée				
9. Longue dépression, problèmes psychiatriques				
10. Tentative de suicide				
11. Décès d'un enfant				
12. Stérilité involontaire				
13. Autre problème grave (<i>préciser</i>):				

21.

En ce qui concerne votre vie de couple, pourriez-vous me dire si vous avez rencontré dans le passé ou si vous vivez maintenant les difficultés que je vais vous citer, et SI OUI, si ces DIFFICULTES ont créé des DISPUTES SÉRIEUSES ou CONFLITS IMPORTANTS dans votre couple? Y a-t-il eu chez vous....

	Problème actuel		Problème passé		pas de problème	refus
	dispute / conflit import.	pas de dispute / conflit imp.	dispute /conflit import.	pas de dispute/ conflit imp.		
1. Un SÉRIEUX manque de communication (difficultés à exprimer des sentiments, des émotions)						
2. Des violences physiques contre vous						
3. Des mésententes ou des problèmes dans les relations sexuelles?						
4. Une forte déception sentimentale, du désamour						
5. Des rudesses ou contraintes sexuelles contre vous						
6. Un sérieux problème d'alcool ou de drogue chez votre conjoint(e)/compagnon(gne)						
7. D'IMPORTANTES difficultés à se faire au caractère de l'autre, à sa personnalité, ses rythmes						
8. Des problèmes d'infidélité de votre conjoint(e)/compagnon(gne)						
9. Des problèmes liés aux absences de l'autre						
10. Autre problème important (<i>préciser</i>)						
<i>Suite: PREMIERE PERSONNE</i>						
11. De SÉRIEUX DÉSACCORDS dans la répartition des tâches ménagères ou d'éducation						
12. Des DIFFICULTÉS IMPORTANTES à concilier les activités professionnelles et familiales						
13. De SÉRIEUSES DIFFICULTÉS à trouver des rythmes ou des habitudes communes						
14. Une mauvaise utilisation de l'argent						
15. D'IMPORTANTES DÉSACCORDS dans le choix des loisirs, l'occupation du temps libre						
16. Des DÉSACCORDS IMPORTANTS dans les idées, les croyances, l'éducation des enfants						
17. Des désaccords concernant le projet de vie, le futur commun						
18. Des DÉSACCORDS SÉRIEUX concernant une grossesse, un avortement, le nombre d'enfants						
19. Des problèmes avec la parenté de l'un ou de l'autre						

22. Si oui à un de ces problèmes du passé

22.1 Si vous pensez aux problèmes de couple que vous avez connus, diriez-vous qu'aujourd'hui ils ont reçu dans l'ensemble une solution satisfaisante ?			
- dans l'ensemble, oui	- certains oui, certains non	- dans l'ensemble, non	<i>sans réponse</i>
22.2 Toujours concernant ces problèmes de couple que vous avez connus, diriez-vous que vous avez pu en discuter entre vous de manière satisfaisante ?			
- dans l'ensemble, oui	- certains oui, certains non	- dans l'ensemble, non	<i>sans réponse</i>

23.

Parlons maintenant de la manière dont votre conjoint(e)/ compagnon(gne) réagit face à un problème ou une difficulté. Diriez-vous qu'il/elle						
	très souvent	assez souvent	parfois	rarement	jamais	<i>refus</i>
1. en parle volontiers à l' extérieur du ménage						
2. vous exprime ouvertement ce qu'il/elle ressent, ce qu'il/elle pense						
3. se contrôle bien, maîtrise ses nerfs						
4. décide à l'instinct, sans beaucoup s'informer						
5. laisse traîner les choses, fuit le problème						
6. cherche activement des informations, des garanties						
7. est facilement dépassé(e) par les événements, se noie dans un verre d'eau						
8. recourt volontiers à des spécialistes, des professionnels						

24.

Comment votre conjoint(e)/compagnon(gne) a-t-il(elle) tendance à se comporter ENVERS VOUS lorsqu'il y a un problème? Diriez-vous qu'il/elle a très souvent, assez souvent, parfois, rarement ou jamais les réactions suivantes ? Il/elle...						
	très souvent	assez souvent	parfois	rarement	jamais	<i>refus</i>
1. vous accuse, vous fait des reproches						
2. vous met sous pression, vous menace						
3. critique, ironise						
4. négocie, cherche des compromis						
5. raisonne, cherche à convaincre						
6. se désintéresse, évite la discussion						
7. se plie à votre avis, même contre son gré						
8. use de l'humour, de la séduction						
9. se plaint, devient un poids						
10. écoute votre point de vue, vous soutient						
11. décide sans vous consulter						

25.

Dans tout couple, il arrive que l'on se dispute, et c'est souvent utile. Ces temps-ci, entre vous, à quelle fréquence des disputes se produisent-elles?	
1.	<i>environ tous les jours</i>
2.	<i>2-3 fois par semaine</i>
3.	<i>1 fois par semaine</i>
4.	<i>2-3 fois par mois</i>
5.	<i>1 fois par mois</i>
6.	<i>moins d'1 fois par mois</i>
7.	<i>presque jamais -> 28.</i>
9.	<i>refus</i>

26.

Comment ont été ces disputes ?
1. il y a eu des disputes graves
2. seulement des disputes sérieuses, mais pas graves
3. uniquement des disputes légères, de détail
8. <i>NSP</i>
9. <i>refus</i>

27.

Et dans l'ensemble, comment se sont passées vos réconciliations? Elle ont été....
1. rapides, assez faciles
2. plutôt lentes, malaisées
3. vraiment difficiles ou incomplètes
8. <i>NSP</i>
9. <i>refus</i>

28.

Au cours de ces derniers 6 mois, avez-vous eu -très souvent, assez souvent, parfois, rarement ou jamais - des tensions sérieuses mais qui n'ont PAS éclaté en disputes?					
très souvent	assez souvent	parfois	rarement	jamais	<i>refus</i>

29.

Concernant la manière dont vous communiquez chez vous, en couple/famille, les phrases suivantes sont-elles tout à fait vraies, plutôt vraies, plutôt fausses ou tout à fait fausses?					
	tout à fait vrai	plutôt vrai	plutôt faux	tout à fait faux	<i>refus</i>
1. Les informations utiles circulent en général bien et au bon moment					
2. Chacun(e) exprime bien ses joies et ses soucis					
3. Chez vous aussi, il y a des sujets "tabous", des non-dits					
4. Quand quelqu'un parle, il/elle est généralement écouté (même si on ne l'approuve pas forcément)					

30.

Pour les 2-3 ans qui viennent, quels sont les objectifs que vous estimeriez importants d'atteindre, les réalisations ou les efforts qu'il faudrait vraiment pouvoir faire pour le BIEN-ETRE ou le BONHEUR de votre couple/famille? (<i>question ouverte, tout noter</i>) (<i>Si réponse générale 'santé, amour etc.', relancer: comment pensez-vous y arriver?</i>)

INTERFACE

Filtre: DEUXIEME PERSONNE

Parlons maintenant un peu de votre cadre de vie.

31.

Pour mener votre vie de famille dans de bonnes conditions, pouvez-vous me dire si les aspects que je vais mentionner vous posent beaucoup de problèmes, quelques problèmes, ou au contraire si la situation est assez satisfaisante ou très satisfaisante ?						
	beaucoup de problèmes	quelques problèmes	c'est assez satisfaisant	c'est très satisfaisant	<i>problèmes, mais avons une solution</i>	<i>refus</i>
1. la qualité de l'environnement (pollution, bruit)						
2. vos conditions de logement						
3. les transports publics						
4. la sécurité dans l'immeuble ou dans la rue (<i>sentiment de peur pour violence, délinquance etc.</i>)						

Question 31. (suite)						
5. les relations avec vos voisins ou l'atmosphère dans l'immeuble						
6. la qualité des espaces verts (parcs, installations sportives, jeux d'enfants)						
7. les magasins, les services						
8. <i>si enfants de 6 à 15 ans dans le ménage</i> : la prise en charge des enfants (cantines scolaires, activités parascolaires...)						
9. <i>si enfants de 6-15 ans dans le ménage</i> : les horaires scolaires						

Si pas d'enfants -> 47

Si enfants mais hors ménage -> 44

32.

<i>si enfants âge jusqu'à 15 ans</i>				
Avez-vous actuellement recours à une des formes d'aide suivantes pour la garde de votre ou vos enfants (ou l'un d'entre eux) ? Si OUI, à quelle fréquence?				
	oui, tous les jours	oui, 2 à 3 fois par semaine	oui, occasionnellement	non
1. maman de jour				
2. crèche ou garderie				
3. jeune fille au pair				
4. des amis, des voisins				
5. quelqu'un de la famille				
6. activités parascolaires				
7. autre (<i>préciser</i>)				

RELATIONS PARENTS-ENFANTS (*si enfant(s) dans ménage*)

Nous allons maintenant aborder divers aspects de votre vie de famille, concernant votre ou vos enfants.

33. PREMIERE PERSONNE

Pourriez-vous me dire si vous avez vécu, ou vivez actuellement avec votre/vos enfants, les difficultés importantes suivantes, et SI OUI, est-ce qu'elles ont provoqué des DISPUTES SERIEUSES ou CONFLITS IMPORTANTS dans votre couple comme celles que je vais vous citer? Avez-vous connu...						
	Problème actuel		Problème passé		pas de problème	refus
	dispute / conflit import.	pas de dispute / conflit imp.	dispute /conflit import.	pas de dispute/ conflit imp.		
1. D'importantes difficultés dans l'éducation d'un des enfants (problèmes de discipline, caractère, fugues, délinquance, mauvaise scolarité, etc)						
2. De sérieuses difficultés pour vous à assumer votre rôle de père/mère						
3. De sérieuses difficultés pour votre conjoint(e)/compagnon(gne) à assumer son rôle de père/mère						
4. De sérieuses difficultés à maintenir votre vie de couple vis-à-vis des enfants						
5. De grosses difficultés d'organisation liées à la venue d'un enfant						

34. PREMIERE PERSONNE

Pouvez-vous aussi me dire à quelle fréquence des disputes entre les adultes et l'un ou l'autre des enfants se produisent dans votre famille ces temps-ci?

1. Environ tous les jours

2. 2-3 fois par semaine

3. Une fois par semaine

4. 2-3 fois par mois

5. Une fois par mois

6. Moins d'une fois par mois

7. Presque jamais → 36

8. NSP

9. refus

35. PREMIERE PERSONNE

Quand l'un ou l'autre d'entre vous a une dispute avec un enfant, diriez-vous qu'il s'agit en général de

1. disputes graves

2. disputes sérieuses, mais pas graves

3. disputes légères, de détail

8. NSP

9. refus

36. PREMIERE PERSONNE

SI plusieurs enfants dans ménage

Y a-t-il actuellement entre vos enfants des problèmes...

	oui beaucoup	oui, un peu	non	refus
1. D'hostilité, d'agressivité				
2. De rivalité, de jalousie				

37. DEUXIEME PERSONNE

poser que SI il y a enfants de 6 et plus ans dans le ménage

En ce qui concerne maintenant les enfants âgés de 6 ans ou plus, j'aimerais savoir dans quelle mesure le vôtre ou l'un ou l'autre d'entre eux donne(nt) beaucoup de soucis, moyennement, plutôt pas, ou pas du tout de soucis, en ce qui concerne...

	beaucoup de soucis	moyennement	plutôt pas	pas du tout	refus
1. le domaine scolaires (travail et performances)					
2. ses amis, copains/copines					
3. l'aide à la maison					
4. la nourriture (mange trop, pas assez, mal etc.)					
5. la drogue, l'alcool					
6. l'hygiène, la propreté					
7. des larcins, mensonges, violence					
8. la manière d'utiliser son temps, ses loisirs					
9. l'argent de poche ou son utilisation					
10. autre soucis (<i>préciser</i>):					

38.

Chacun a sa manière d'être avec les enfants. Dans votre cas, est-ce que la relation avec votre enfant (*si plusieurs enfants* : le plus âgé vivant avec vous) se caractérise beaucoup, moyennement, un peu ou pas du tout par les aspects que je vais vous lire . . .

	beaucoup	moyen- nement	un peu	pas du tout	<i>impossible de rép.</i>	<i>refus</i>
1. de l'énerverment, de la colère						
2. le jeu, l'échange, le dialogue						
3. la tendresse, de l'intimité						
4. l'inquiétude, des soucis pour lui/elle						
5. votre sentiment d'être débordé(e)						
6. votre impression de ne pas faire les choses justes, de vous sentir impuissant(e)						
7. la confiance entre vous						
8. votre sentiment d'être mené(e) par le bout du nez						

39.

Filtre: SI plusieurs enfants dans ménage

Et concernant votre deuxième enfant (vivant dans le ménage) est-ce que la relation avec votre lui/elle se caractérise - beaucoup, moyennement, un peu ou pas du tout - par ces mêmes aspects . . .

	beaucoup	moyen- nement	un peu	pas du tout	<i>impossible de rép.</i>	<i>refus</i>
1. de l'énerverment, de la colère						
2. le jeu, l'échange, le dialogue						
3. la tendresse, de l'intimité						
4. l'inquiétude, des soucis pour lui/elle						
5. votre sentiment d'être débordé(e)						
6. votre impression de ne pas faire les choses justes, de vous sentir impuissant(e)						
7. la confiance entre vous						
8. votre sentiment d'être mené(e) par le bout du nez						

40.

Les enfants sont en général pour les parents une source de joie, mais ils peuvent aussi représenter certains sacrifices ou limitations. En ce moment, dans quelle mesurez-vous l'impression que votre/vos enfants est/sont pour vous:

	tout à fait	plutôt oui	plutôt non	pas du tout	<i>refus</i>
1. un facteur d'isolement social					
2. une limitation dans votre vie de couple					
3. une limitation dans vos ambitions professionnelles					
4. une cause de sacrifices matériels importants					

41. DEUXIEME PERSONNE

Est-ce que l'un de vos enfants (*au moins un*) vous paraît actuellement (par rapport aux enfants de son âge) assez en retard .

	oui	non	<i>refus</i>
1. ...sur le plan intellectuel/scolaire?			
2. Et sur le plan affectif?			
3. Et sur le plan de l'autonomie?			

42.

Avez-vous dû limiter, à un moment ou à un autre, votre activité professionnelle du fait de la présence d'enfants ?

oui, totalement	oui, fortement	oui, un peu	non, pas du tout -> 44
-----------------	----------------	-------------	------------------------

43.

Cette limitation a-t-elle représenté pour vous			
	un grand sacrifice	un petit sacrifice	aucun sacrifice

44.

Avez-vous actuellement le nombre d'enfants que vous désirez PERSONNELLEMENT, ou moins, ou plus?			
<i>moins, inférieur -> 45</i>	<i>plus, supérieur -> 46</i>	<i>égale -> 47</i>	<i>refus</i>

45.

<i>SI moins d'enfants que désiré</i>	
Et pour quelles raisons (cocher ce qui convient)?	
1. <i>des raisons économiques</i>	
2. <i>des raisons professionnelles</i>	
3. <i>vous avez accepté le choix de votre conjoint(e) /compagnon(gne)</i>	
4. <i>des pressions familiales/sociales</i>	
5. <i>des problèmes de santé/ stérilité</i>	
6. <i>va sans doute en avoir d'autres</i>	
8. <i>autre (sans préciser)</i>	
9. <i>refus</i>	

46.

<i>SI plus d'enfants que désiré</i>	
Et pour quelles raisons (cocher ce qui convient) ?	
1. <i>des problèmes de contraception/avortement</i>	
2. <i>vous avez accepté le choix de votre conjoint(e)/compagnon(gne)</i>	
3. <i>des pressions familiales, sociales</i>	
4. <i>la reconstitution familiale (les enfants des deux s'ajoutent....)</i>	
5. <i>une naissance multiple (jumeaux ...)</i>	
6. <i>c' était le désir d'un ou des autres enfant(s)</i>	
8. <i>autre (sans préciser)</i>	
9. <i>refus</i>	

RESEAU

Parlons maintenant des personnes de votre entourage, que vous considérez comme importantes ou proches (c'est à dire vos amis, vos parents, vos collègues de travail, vos voisins, etc.).

47.	
a) Avez-vous des frères et soeurs? (vivants ou décédés, demi-frères inclus...).	- oui, 1/ 2/ 3/ 4/ 5/ 6 et+ - non, est enfant unique
Si oui, combien?	
b) (Filtre: Si frère(s) ou soeur(s))	- aîné(e) - intermédiaire - dernier
Etes vous l'aîné, intermédiaire ou le dernier?	

48.

Combien de membres de votre propre parenté (<i>y compris vos enfants ne vivant pas avec vous</i>) habitent dans votre localité/ ville ou dans ses environs proches (<i>20-30 minutes avec un moyen motorisé</i>)?	
1. <i>1 à 3</i>	
2. <i>4 à 6</i>	
3. <i>7 à 10</i>	
4. <i>11 à 15</i>	
5. <i>plus de 15</i>	
0. <i>aucun</i>	<i>->50</i>

49.

49.1 Est-ce que votre mère et/ou père habitent à proximité de chez vous (<i>20-30 minutes avec un moyen motorisé</i>)? (<i>si personne âgée: demander si elle a encore son père/ mère</i>)	oui	non	n'en a pas (plus)
49.2 Et, dans le cas où vous auriez des enfants habitant HORS de votre ménage, est-ce que ceux-ci habitent à proximité de chez vous?			

49.3 Et vos frères et soeurs habitent-ils à proximité de chez vous?

50.

A quelle fréquence voyez-vous, seul ou en couple, des membres de votre PROPRE parenté ?

1. plusieurs fois par semaine
2. une fois par semaine
3. une fois par quinzaine
4. environ une fois par mois
5. moins souvent
8. n'en a pas/ plus
9. refus

51.

Parmi les phrases suivantes, laquelle décrit le mieux les relations dans votre parenté à vous ? DANS L'ENSEMBLE c'est plutôt...

1. Une famille unie, soudée, affectueuse
2. Une famille qui s'entend, mais avec des relations assez tièdes
3. Une famille où l'indifférence prédomine
4. Une famille marquée par l'hostilité, les conflits
8. NSP
9. refus

52.

Combien de vos BONS AMIS à vous - c'est à dire des personnes dont vous vous sentez vraiment proche, qui comptent pour vous - habitent votre localité ou les environs proches (20-30 minutes avec un moyen motorisé) ?

1. de 1 à 2
2. quelques uns (3 à 6)
3. beaucoup (au moins 7)
4. aucun n'habite si près
5. n'a pas de BONS amis (-> passer à 54)

53.

Pouvez-vous me dire à quelle fréquence en moyenne vous avez des contacts avec vos BONS amis ? (cela peut être des visites, des coups de téléphone prolongés, des sorties, des activités en commun, etc.)

1. plusieurs fois par semaine
2. une fois par semaine
3. une fois par quinzaine
4. environ une fois par mois
5. moins souvent
9. refus

54.

Depuis que vous êtes en ménage, avez-vous eu BESOIN de faire appel à votre entourage pour une aide importante dans les domaines suivants ? Si oui, avez-vous pu EFFECTIVEMENT bénéficier de cette aide et de la part de qui ?

	Oui, surtout de <u>parents</u>	Oui, surtout des <u>amis</u>	Oui, autant des parents que des amis	En a eu besoin mais n'a pas reçu d'aide	Non, pas eu besoin	refus
1. (si enfants:) la garde régulière d'enfants, l'aide répétée aux travaux domestiques, les soins à domicile						
2. un soutien moral prolongé ou des conseils importants						
3. un soutien financier (don ou prêt de plusieurs milliers de francs)						

55.

Si, dans un avenir proche, vous aviez des problèmes importants dans l'un de ces domaines, pensez-vous pouvoir recevoir une aide importante, accessoire ou aucune aide de la part de votre entourage (parents ou amis) en ce qui concerne....					
	Oui, une aide importante	Oui, une aide accessoire	Non, aucune aide	non applicable	<i>refus</i>
1. (si enfants de 0 à 5 ans) la garde régulière d'enfants, l'aide répétée aux travaux domestiques, les soins à domicile					
2. un soutien moral prolongé ou des conseils importants					
3. un soutien financier (don ou prêt de plusieurs milliers de francs)					

56.

Actuellement, est-ce que vous rendez vous-même des services importants ou réguliers à un ou plusieurs membres de votre parenté ou de celle de votre conjoint(e)/compagnon(gne) ?
1. oui, plusieurs fois par semaine
2. oui, une fois par semaine
3. oui, une fois par quinzaine
4. oui, une fois par mois
5. oui, moins souvent
6. non
9. <i>refus</i>

57.

Beaucoup de couples se sentent parfois un peu contrôlés par leur parenté dans leur façon de vivre, d'organiser leur vie de couple / de famille. Vous même, avez-vous ce sentiment?	
- Oui souvent	
- Oui quelques fois	
- Non	

EVALUATION

A présent, je souhaiterais savoir dans quelle mesure vous vous sentez satisfait(e) de votre vie actuelle. Nous allons donc aborder ou revenir sur certains points de votre vie commune afin que vous m'indiquiez votre sentiment à leur propos.

58.

De manière générale, tout bien considéré (votre entente mutuelle, votre vie intime, votre manière de communiquer, etc), comment jugez-vous, actuellement, votre vie de couple? Est-ce que ça va:	
1. vraiment bien	
2. assez bien	
3. ni bien ni mal	
4. plutôt mal	
5. franchement mal	
9. <i>refus</i>	

59.

Quand vous pensez au comportement de votre conjoint(e)/compagnon(gne) envers vous, diriez-vous que ça va vraiment bien, assez bien, ni bien ni mal, plutôt mal ou mal concernant . . .						
	vraiment bien	assez bien	ni bien ni mal	plutôt mal	mal	<i>refus</i>
1. les marques d'affection, qu'il/elle vous donne						
2. le respect de vos goûts, de vos idées						
3. les réponses qu'il/elle apporte à vos problèmes, vos émotions						
4. l'autonomie qu'il/elle vous laisse						

Question 59. (suite)

5. le respect de votre travail, de vos contraintes et fatigues						
6. la confiance qu'il/elle a en vous, l'estime qu'il/elle vous porte						

60.

En ce qui concerne le TEMPS que vous passez ensemble, pour votre bien-être et votre vie de couple, diriez-vous qu'il est tout à fait insuffisant, un peu insuffisant, suffisant, plus que suffisant ou trop important ?

tout à fait insuffisant	un peu insuffisant	suffisant	plus que suffisant	trop important	<i>refus</i>
-------------------------	--------------------	-----------	--------------------	----------------	--------------

61.

Il arrive que l'un ou l'autre des conjoints ressente une sorte d'injustice par rapport à la répartition des efforts, des difficultés et des joies de la vie.

a) A ce propos, estimez-vous qu'actuellement la RÉPARTITION DES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS FAMILIALES est, en tenant compte des obligations professionnelles de chacun:

Bien équilibrée	Assez bien équilibrée	Plutôt déséquilibrée, à l'avantage de votre conjoint(e)/compagnon(gne)	Plutôt déséquilibrée, à votre avantage	<i>refus</i>
-----------------	-----------------------	--	--	--------------

b) Et, dans votre vie actuelle en général, qui a la vie la plus belle?

Plutôt vous	c'est bien équilibré	plutôt votre conjoint(e)/compagnon(gne)	<i>refus</i>
-------------	----------------------	---	--------------

62.

Qu'est-ce qui serait pour vous le plus insupportable dans une vie de couple ? (*lire très lentement*)

- que l'un des deux l'emporte toujours dans les décisions,

OU - que l'un des deux reçoive toujours plus qu'il ne donne ?

- *NSP, indifférent*

- *refus*

63.

Pouvez-vous me dire si l'objectif suivant est ACTUELLEMENT pour vous tout à fait prioritaire, moyennement prioritaire, ou pas prioritaire

	tout à fait prioritaire	moyennement prioritaire	pas prioritaire	<i>NSP</i>	<i>refus</i>
1. avoir un meilleur statut professionnel					
2. trouver plus d'autonomie personnelle dans le couple					
3. moins lutter, mieux jouir de la vie					
4. approfondir votre relation de couple					

64.

Vivre en couple, c'est aussi devoir se mettre d'accord pour agir ensemble. De ce point de vue, comment évaluez-vous votre tandem en ce qui concerne . . .

	vraiment bien	plutôt bien	ni bien ni mal	plutôt mal	mal	<i>refus</i>
1. Communiquer sur les problèmes, ne pas fuir les questions						
2. En cas de problème, se mettre d'accord sur une solution, définir une orientation commune						
3. Réaliser ce qu'on a décidé; s'y tenir et savoir qui fait quoi						

65.

Beaucoup de couples ont dû affronter des problèmes tels qu'ils ont pensé sérieusement à se séparer. Vous-même, y avez-vous pensé ?
1. Oui, mais sans approfondir
2. Oui, assez sérieusement
3. Oui, sérieusement ces temps
4. Oui, et cela s'est produit (avec réconciliation)
5. Non, jamais
9. <i>refus</i>

66.

Etre en couple, c'est souvent dépendre de l'autre et ça varie selon les domaines. Estimez-vous que vous dépendez de votre conjoint(e)/compagnon(ne) dans les domaines que je vais citer et si oui, est-ce que cela vous gêne plutôt, ou est-ce que c'est plutôt lui/elle qui dépend de vous ?

	vous dépendez et cela <u>vous convient</u>	vous dépendez et cela <u>vous gêne</u>	c'est lui/elle qui dépend et cela <u>vous gêne</u>	c'est lui/elle qui dépend et cela <u>vous convient</u>	<i>vous ne dépendez guère</i>	<i>vous dépendez les deux</i>	<i>refus</i>
1. Pour les idées, les opinions?							
2. Pour les amis que vous voyez, les sorties?							
3. Sur le plan financier?							
4. Pour l'équilibre affectif?							
5. Pour le statut social, le rang dans la société?							
6. Pour faire les travaux du ménage et élever les enfants s'il y en a?							

67.

1. D'après vous, votre vie de couple/famille est-elle ou a-t-elle été pour votre vie professionnelle plutôt une aide ou un frein?				
une aide	un frein	ni l'un ni l'autre	<i>jamais travaillé</i>	<i>refus</i>
2. Et pour la vie professionnelle de votre conjoint(e)/compagnon(ne), la vie de couple/famille est-elle ou a-t-elle été plutôt une aide ou un frein?				
une aide	un frein	ni l'un ni l'autre	<i>jamais travaillé</i>	<i>refus</i>

68.

Dites-moi maintenant si les petites phrases suivantes sont tout à fait vraies, plutôt vraies, plutôt fausses ou tout à fait fausses pour décrire l'ambiance générale dans votre vie de couple ces temps-ci . . .

	tout à fait vrai	plutôt vrai	plutôt faux	tout à fait faux	<i>refus</i>
1. on rit beaucoup, on est gai					
2. on éprouve de la tendresse, du réconfort					
3. on est "complice"					
4. on est "amoureux"					
5. on s'enthousiasme pour des projets communs, on est très actifs					
6. on est en colère, irrité ou frustré					
7. on est fatigué, stressé, nerveux					
8. on est inquiet, incertain					
9. on est malheureux, triste					

69.

Vous arrive-t-il souvent, parfois, rarement ou jamais de ressentir . . .					
	souvent	parfois	rarement	jamais	<i>refus</i>
1. de la fatigue, un manque d' énergie					
2. de l'inquiétude, des angoisses					
3. un sentiment de solitude					
4. de la tristesse, de la déprime					
5. de l'énervement, de l'agressivité					
6. des douleurs ou des troubles sans raison apparente (sommeil, manque d'appétit, migraines, etc.)					

70.

Vous arrive-t-il souvent, parfois, rarement ou jamais, d'avoir le sentiment personnel . . .					
	souvent	parfois	rarement	jamais	<i>refus</i>
1. de ne pas avoir de but dans la vie ?					
2. d'être incapable d' atteindre les objectifs auxquels vous tenez ?					
3. d'avoir raté TROP de choses dans votre vie ?					

71.

Avez-vous actuellement le sentiment d'être aimé(e) de votre conjoint(e) /compagnon(gne) ?			
oui, beaucoup	oui, mais pas autant que vous le souhaiteriez	non, pas vraiment	<i>refus</i>

NORMES et MODELES

72.

Dans un couple comme le votre, si vous aviez vraiment le choix, pour la réussite de votre vie de famille et personnelle...						
1. <i>Si enfants</i> : quelle façon de faire aurait (eu) votre préférence pendant la scolarité des enfants ? <i>Si pas enfants</i> : Si vous aviez ou aviez eu des enfants, quelle façon de faire aurait ou aurait eu votre préférence pendant la scolarité des enfants?	la mère au foyer, le père au travail	la mère partiellement au foyer, le père au travail	la mère et le père à égalité au foyer et au travail	le père davantage au foyer que la mère	<i>c'est égal qui, mais l'un des deux doit rester à la maison</i>	<i>refus</i>
2. Selon vous, qui devrait être le/la chef(fe) de famille	surtout elle	surtout lui	<i>Les deux à égalité</i>		<i>Personne</i>	
3. Aujourd'hui, pour vivre une vie normale, sans luxe excessif, le revenu mensuel de votre ménage vous paraît-il	plus que suffisant -> 73	suffisant -> 73	à peine suffisant -> 73		insuffisant	<i>refus</i>
4. (<i>Si insuffisant</i>) Environ combien vous faudrait-il en plus? 1à100/ .../ 1200à1500/ .../ 5000et+ Fr.-						<i>refus</i>

73.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes:					
	tout à fait d'accord	plutôt d'accord	plutôt pas d'accord	pas du tout d'accord	<i>NSP</i>
1. les différences de revenu sont trop grandes en Suisse					
2. il existe une trop grande inégalité entre les hommes et les femmes dans notre société					

74.

Pour une personne comme vous, pour réussir votre vie de couple, pensez-vous qu'il est ou qu'il serait plutôt favorable, plutôt défavorable, très défavorable ou indifférent						
	vraiment favorable	plutôt favorable	plutôt défavorable	très défavorable	indifférent	<i>refus</i>
1. De vivre ensemble sans être mariés						
2. De ne pas avoir d'enfant						
3. De vivre en communauté						
4. D'habiter sous deux toits différents						
5. De ne pas être très strict sur la fidélité sexuelle						

PARTICIPATION

J'aimerais maintenant vous poser des questions sur vos activités en-dehors de la famille .

75.

Si vous pensez aux dix dernières occasions de voter, combien de fois êtes-vous effectivement allé(e) voter?							
Toutes les fois ou presque	2 fois sur 3	1 fois sur 2	1 fois sur 4	moins	jamais	<i>n'a pas le droit de vote en Suisse</i>	<i>refus</i>

76.

Vous arrive-t-il souvent, parfois, rarement ou jamais à vous PERSONNELLEMENT de:					
	souvent	parfois	rarement	jamais	<i>refus</i>
- discuter politique					
- <i>si droit de vote</i> : essayer de convaincre des amis de voter comme vous					
- participer à des activités politiques ou associatives (réunions de quartier, manifestations)					

77.

De quel parti politique vous sentez-vous le plus proche? NE PAS LIRE LA LISTE (év. 2 réponses possibles si répondant déclare d'emblée qu'il ne peut choisir entre deux)	<ul style="list-style-type: none"> - radical (-démocratique, radical-libéral) - libéral - démocrate- chrétien (conservateurs) - socialiste - union démocratique du centre (avant PAB) - alliance des indépendants - communiste, parti du travail, POP - écologiste - action nationale, républicains, vigilance, - évangélique - parti des automobilistes, de la liberté - autre parti de gauche - autre parti de droite - aucun - refus
---	--

78.

Vous estimez-vous					
Tout à fait de gauche	plutôt de gauche	de centre	plutôt de droite	tout à fait de droite	<i>refus</i>

79.

79.1 Quelle est votre confession (ou religion)? (actuelle)	- catholique romaine - catholique chrétienne - protestante ou réformée - autres confessions chrétiennes - juive - musulmane - autre - sans confession ou religion -> 80 - refus
79.2 A quelle fréquence prenez-vous part à des services religieux?	- plusieurs fois par semaine - une fois par semaine - une à trois fois par mois - plus rarement - jamais
79.3 Participez-vous assez régulièrement à d'autres activités organisées par votre communauté religieuse?	- oui - non -> 80 - refus
79.4 Combien de soirées, réunions ou rencontres y consacrez-vous par mois? soirées ou réunions par mois

80.

80.1 Exercez-vous une activité bénévole du type samaritain, caritas, magasin du monde, pompier etc.?	- oui - non
80.2 Etes-vous membre d'associations telles que: - clubs sportifs - clubs culturels - parti politique - groupes militants (associations de consommateurs, de quartier, humanitaires, caritatives etc.) - associations professionnelles ou syndicats	. Non Oui, 1 Oui, plusieurs . Non Oui, 1 Oui, plusieurs . Non Oui, 1 Oui, plusieurs . Non Oui, 1 Oui, plusieurs . Non Oui, 1 Oui, plusieurs <i>Si partout non -> 80.4</i>
80.3 Y en a-t-il où vous exercez des responsabilités particulières? (président, membre du comité...)	- oui - non - refus
80.4 Occupez-vous une fonction publique ou politique? (maire, député, conseiller municipal, etc.?)	- oui - non - refus
80.5 (si au moins un oui à 80.1, 80.2, 80.4) Combien de soirées, réunions ou entraînements par mois consacrez-vous en moyenne à ces activités? soirées ou réunions/ entraînements par mois

81.

81.1 En ce moment, suivez-vous régulièrement des cours de formation professionnelle et/ou personnelle?	- oui, professionnelle - oui, personnelle - oui, les deux - non -> 82.
81.2 Combien de soirées ou demi-journées vous prennent en moyenne ces cours par mois? (pris tous ensemble)	- . . . soirées ou demi-journées par mois - très irrégulier

82.

<p>Avez-vous l'impression de devoir actuellement négliger beaucoup, voire sacrifier un ou plusieurs domaines de votre vie qui sont importants pour vous? <i>Si oui, lesquels?</i> <i>(NE PAS LIRE LA LISTE)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - votre travail - votre vie de famille, couple - vos amis - votre parenté - vos activités religieuses - les activités politiques/associatives - les cours/formation - les loisirs - le temps pour soi-même - sport-loisir - sport intensif/ compétition - vie culturelle - autre (préciser): - non, rien du tout
---	---

STRATIFICATION

Enfin, je voudrais avoir quelques renseignements sur votre famille d'origine et votre situation professionnelle actuelle.

83.

83.1 Quelle est votre commune de domicile du couple?
<p>83.2 a) Pendant votre enfance (10-15 ans) avez-vous vécu principalement en Suisse ou plutôt à l'étranger? a1) Et quelle est la commune où vous avez principalement vécu pendant votre enfance (10-15 ans)? a2) Et quel est le pays où vous avez principalement vécu pendant votre enfance (10-15 ans)?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - en Suisse -> a1) - à l'étranger -> a2) - commune. -> passer à c) - pays -> passer à b)
b) (Filtre: Si étranger:) Était-ce en ville ou à la campagne (ville : min. 10'000 hab).	<ul style="list-style-type: none"> - en ville - à la campagne
c) Avez-vous habité dans d'autres pays pendant des périodes importantes (au moins 6 mois chaque fois)? Dans combien?	<ul style="list-style-type: none"> - oui, dans 1/ 2/ 3/ 4/ 5/ 6/ 7/ 8/ 9 et+ - non
d) Dans quelles régions linguistiques de Suisse avez-vous vécu en tout jusqu'à présent? (au moins 6 mois chaque fois)?	<ul style="list-style-type: none"> - alémanique - romande - italienne - romanche.....
83.3 Quelle est votre nationalité?	<ul style="list-style-type: none"> - suisse d'origine -> 83.5 - suisse d'origine plus autre nationalité* -> 83.5 - suisse par acquisition ou par mariage -> 83.5 - suisse par acquisition ou mariage plus autre* -> 83.5 - autre (préciser)..... -> 83.4 *précisez cette autre nationalité:

83.4 (Si étranger) Quel est votre statut en Suisse?	- permis d'établissement (C) - permis de séjour annuel (B) - saisonnier (A) - fonctionnaire international ou diplomate - réfugié (ou requérant d'asile) - permis de courte durée (18 mois max: L, B) - autre:
83.5 Depuis combien d'années habitez-vous en Suisse?	- années - depuis naissance
83.6 Quelle est votre langue maternelle?	- français - suisse allemand - allemand, - italien - romanche - espagnol - portugais - serbe, croate - tchèque ou slovaque - anglais - autre

84.

1. Pouvez-vous me dire s'il y a eu des divorces ou séparations définitives entre						
- vos parents?		oui		non		refus
- (si oui) Avant ou après que vous ayez 15 ans?		avant		après		refus
- et entre vos grands-parents?		oui		non		refus
(Si frères et/ou soeurs): - et parmi vos frères et soeurs?		oui		non		refus
2. Est-ce que le climat familial durant votre enfance était:	très serein, harmonieux	plutôt serein/ harmonieux	un peu conflictuel/ perturbé	assez conflictuel/ perturbé	très conflictuel/ perturbé	refus
3. Diriez-vous que l'éducation que vous avez reçue (pendant l'enfance et l'adolescence) était	trop stricte, trop sévère	plutôt stricte mais pas trop	plutôt libre mais pas trop	trop libre, laxiste		refus

85.

85.1 Avec qui avez-vous vécu la plus grande partie de votre enfance (interv: autour de 10-15 ans)?	- les deux parents - père seul - mère seule - mère OU père avec autre personne - autres personnes ou parents - refus
85.2 Quelle était alors la personne qui pourvoyait principalement aux besoins financiers du ménage?	- les deux à égalité - père - mère - autre personne (tuteur, membre de famille) - ne sait pas - refus
85.3 Quelle était la profession de votre père? (aussi précis que possible, si besoin, relancer)	-
85.4 Avait-il une activité professionnelle quand vous étiez enfant (10-15 ans)? (même à temps partiel)	- oui - non -> 85.6 - ne sait pas - refus
85.5 (Si actif) Etait-il	- salarié (ouvrier, employé) ->85.7 - indépendant, agriculteur ->85.7 - bénévole dans entreprise familiale ->85.7 - ne sait pas - refus

85.6 Pour quelle raison n'avait-il pas d'emploi?	<ul style="list-style-type: none"> - foyer/enfants - retraité - chômage - maladie, invalidité - en formation - autre (préciser :) - <i>ne sait pas</i> - <i>refus</i>
85.7 Quelle est la formation de votre père?	<ul style="list-style-type: none"> - scolarité obligatoire - école secondaire supérieure sans maturité - apprentissage ou école professionnelle - maturité, école normale - formation ou école professionnelle supérieure (p.ex. maîtrise, ETS, institut d'études sociales) - université, école polytechnique - <i>ne sait pas</i>
85.8 Quelle était la profession de votre mère? <i>(aussi précis que possible, si nécessaire, relancer)</i>	-
85.9 Avait-elle une activité professionnelle quand vous étiez enfant (10-15 ans)? <i>(même à temps partiel)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - oui - non -> 85.11 - <i>ne sait pas</i> - <i>refus</i>
85.10 Etait-elle	<ul style="list-style-type: none"> - salariée (ouvrier, employé) ->85.12 - indépendante, agricultrice ->85.12 - bénévole dans entreprise familiale ->85.12 - <i>ne sait pas</i> - <i>refus</i>
85.11 Pour quelle raison n'avait-elle pas d'emploi?	<ul style="list-style-type: none"> - foyer/enfants - retraité - chômage - maladie, invalidité - en formation - autre (préciser :) - <i>ne sait pas</i> - <i>refus</i>
85.12 Quelle est la formation de votre mère?	<ul style="list-style-type: none"> - scolarité obligatoire - école secondaire supérieure sans maturité - apprentissage ou école professionnelle - maturité, école normale - formation ou école professionnelle supérieure (p.ex. maîtrise, ETS, institut d'études sociales) - université, école polytechnique - <i>ne sait pas</i>

86.	
86.1 Pouvez-vous m'indiquer le dernier niveau de formation que vous avez atteint (avec diplôme ou certificat)?	- scolarité obligatoire - école secondaire supérieure sans maturité - apprentissage ou école professionnelle - maturité, école normale - formation ou école professionnelle supérieure (p.ex. maîtrise, ETS, institut d'études sociales) - université, école polytechnique - <i>refus</i>
86.2 Êtes-vous actuellement en formation? Si oui, à quel niveau?	- scolarité obligatoire - école secondaire supérieure sans maturité - apprentissage ou école professionnelle - maturité, école normale - formation ou école professionnelle supérieure (p.ex. maîtrise, ETS, institut d'études sociales) - université, école polytechnique, haute école spécialisée (HES) - non - <i>refus</i>
86.3 Quelle est la profession principale que vous avez apprise? (aussi précis que possible, si besoin, relancer)
87.	
87.1 A l'heure actuelle, avez-vous un emploi? <i>Si oui</i> , Un ou plusieurs?	- oui, un -> 87.4 - oui, 2 -> 87.4 - oui, 3 -> 87.4 - oui, 4 et + -> 87.4 - non
87.2 <i>si non</i> Pour quelle raison n'avez-vous pas d'emploi actuellement?	- foyer/enfants - retraité - chômage - maladie, invalidité - en formation - autre (précisez)
87.29 <i>si non</i> , Avez-vous travaillé auparavant?	- oui - non -> 90 - <i>refus</i>
87.3 <i>si non</i> Quelle est la dernière profession que vous avez exercée? (aussi précis que possible, si nécessaire, relancer)	- (poser les questions suivantes sur cette dernière profession) -> 87.5
87.4 De quelle profession s'agit-il ? (aussi précis que possible, si nécessaire, relancer) (Si plusieurs emplois, répondre par rapport à l'emploi principal jusqu'à 89)	-
87.5 Êtes-vous (étiez-vous)?	- salarié (employé, ouvrier) du secteur privé ->87.7 - salarié du secteur public ->87.7 - indépendant, agriculteur -> 87.6 - aide bénévole dans une entreprise familiale ->87.7 - <i>refus</i>
87.6 Combien d'employés avez-vous (aviez-vous)?	- seul(e) -> 88.1 - 1 - 4 -> 88.1 - 5 - 9 -> 88.1 - 10 - 19 -> 88.1 - 20 - 100 -> 88.1 - plus de 100 -> 88.1

87.7 Combien de personnes travaillent (travaillaient) sur le même site que vous? (bâtiment, endroit précis)	- 0, seul - 1 - 4 - 5 - 19 - 20 - 100 - plus de 100
87.8 Quelle est (était) votre position professionnelle hiérarchique dans l'entreprise ou l'organisation où vous travaillez? <i>(si réel problème, coder refus puis noter problème exact)</i>	1. dirigeant, cadre supérieur (avec responsabilité stratégique, direction d'ensemble d'une entreprise ou grande organisation) 2. cadre moyen avec responsabilité sectorielle (direction de division ou secteur) 3. cadre scientifique ou technique 4. cadre inférieur (contremaître, assistant(e) social(e), infirmier(e), maître(sse) primaire) 5. employé(e)/ fonctionnaire qualifié 6. ouvrier(e) qualifié(e) 7. employé(e)/ fonctionnaire sans qualification 8. ouvrier(e) sans qualification - refus

88. (SI actifs avec emploi actuel, càd réponses 2 ou 3 à la question 87.1)

88.1 Quel est votre taux d'activité professionnelle (en %)? %
88.2 Combien de temps par jour (en tout) vous prennent les trajets entre votre domicile et le travail? (par jour de travail) minutes
88.3 En tout, combien d'heures par semaine travaillez-vous effectivement en moyenne? (<i>h.sup incluses</i>) heures
88.4 Travaillez-vous	jamais occasionnellement souvent toujours
a) le samedi et/ou le dimanche?	
b) le soir et/ou la nuit (entre 19h-6h)?	
c) avec des horaires irréguliers	
d) sur appel?	

89. (SI actifs avec emploi actuel)

S'agissant de votre travail, comment estimez-vous, pour vous:					
a) votre niveau de tension et de stress	faible	sensible	important	excessif	
b) l'intérêt de vos tâches	très satisfaisant	assez satisf.	plutôt insat	très insatis	
c) l'ambiance avec les collègues de travail	très satisfaisant	assez satisf.	plutôt insat	très insatis	<i>pas de coll.</i>
d) la relation avec les supérieurs	très satisfaisant	assez satisf.	plutôt insat	très insatis	<i>pas de sup.</i>

90. Si plusieurs emplois :

90.1 Quelle part de votre revenu personnel est amenée par votre deuxième emploi (<i>principal</i>)?	- moins d'un quart - environ un quart - environ un tiers - environ la moitié - plus de la moitié - refus
90.2 Combien d'heures par semaine travaillez-vous en moyenne (<i>effectivement</i> , <i>h.sup incluses</i>) pour ce deuxième emploi ? heures

91.

Votre situation économique et sociale actuelle est-elle meilleure, la même, ou moins bonne qu'il y a cinq ans ?	- meilleure - la même - moins bonne - refus
---	--

92. DEUXIEME PERSONNE

92.1 Combien de pièces (<u>sans la cuisine</u>) compte votre logement?	1/ 1½/ .../ 7 et+ pièces
92.2 Habitez-vous comme :	- locataire dans un grand immeuble - locataire dans un petit immeuble (pas plus que 3 étages) - locataire dans une maison (<i>individuelle ou mitoyenne</i>) - propriétaire dans un appartement - propriétaire dans une maison - <i>refus</i>

93.

93.1 Quel est votre revenu personnel en tout? (<i>brut par mois</i>) (<i>Si indépendant : en moyenne</i>)	A (<1'000) B (1001-2000) C (2001-3000) D (3001-4000) E (4001-5000) F (5001-6000) G (6001-8000) H (8001-10000) I (10001-15000) J (15001-20000) K (>20'000)	personnel A B C D E F G H I J K <i>aucun</i> <i>refus</i>	ménage A B C D E F G H I J K <i>ne sait pas</i> <i>refus</i>
93.2 Quel est le revenu total du ménage?			

Je vous **remercie beaucoup** de votre participation à cette importante étude.

Comme promis dans notre lettre, vous participez au tirage au sort de 20 prix de 500.- francs. Voulez-vous me donner votre adresse pour que nous puissions vous advertir si vous avez gagné? Bien entendu ce renseignement ne sera utilisé que dans ce but.

- veut donner son adresse: (noter).
- refuse de donner son adresse

Seriez-vous d'accord qu'on vous recontacte pour d'éventuels prolongements de cette recherche?

- oui
- non

BIBLIOGRAPHIE

- Agresti A. (1990) *Categorical Data Analysis*, Wiley, New York.
- Aldous J. (1996) *Family Careers : Rethinking the Developmental Perspective*, Thousand Oaks Calif., Sage Publications.
- Amos user's guide version 3.6* (1997) SmallWaters Corporation, Chicago, IL.
- Anderson E.B. (1990) *The Statistical Analysis of Categorical Data*, Springer, New York.
- Ariès Ph. (1973) *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil.
- Askham J. (1984) *Identity and Stability In Marriage*, Cambridge, Cambridge Univ. Press.
- Attias-Donfut Cl. (1995) *Les solidarités entre générations*, Paris, Nathan.
- Barber B.K. (1994) « Cultural, family, and personal contexts of parent-adolescent conflict », *Journal of Marriage and the Family*, 56, 375-386.
- Barber B.K. et Buehler C. (1996) « Family cohesion and enmeshment : different constructs, different effects », *Journal of Marriage and the Family*, 58, 433-441.
- Baumrind D. (1978) « Parental disciplinary patterns and social competence in children », *Youth and Society*, 9, 639-652.
- Beck U. (1986) *Risikogesellschaft*, Frankfurt, Suhrkamp.
- Bellah R.N., Madsen R., Sullivan W., Swidler A. et Tipton S. (1986) *Habits of the Heart*, New York, Harper & Row.
- Berger P. et Hradil S. (éds, 1990) *Lebenslagen, Lebensläufe, Lebensstile*, Göttingen, Schwartz, Sonderband, 7.
- Berger P. et Kellner H. (1988) « Le mariage et la construction sociale de la réalité », *Dialogue*, 6-23. Trad. de (1964) « Marriage and the construction of reality », *Diogenes*, 46, 1-32.
- Bernstein B. et Henderson D. (1973) « Social class differences in the relevance of language to socialization », in B. Bernstein (éd.) : *Class, Codes, and Control*, vol. 2, London, Routledge and Kegan Paul, 24-47.

- Blau P. et Duncan O.D. (1967) *The American Occupational Structure*, New York, Wiley.
- Blood R.O. et Wolfe D.M. (1960) *Husbands and Wives : The Dynamics of Married Living*, London, Collier-Macmillan.
- Bollen K. A. (1989) *Structural equations with latent variables*, Wiley, New York, Chichester.
- Bonvalet C., Maison D., Le Bras H. et Charles L. (1993) « Proches et parents », *Population*, I, 83-110.
- Booth A. et Amato P. (1994) « Parental marital quality, parental divorce and relations with parents », *Journal of Marriage and the Family*, 56, 21-34.
- Booth A. et Johnson D. (1994) « Declining health and marital quality », *Journal of Marriage and the Family*, 56, 218-223.
- Boss P. (1987) « Family stress », in M.B. Sussman et S.K. Steinmetz (éds) : *Handbook of Marriage and the Family*, New York, Londres, Plenum Press, 695-723.
- Bott E. (1971) *Family and Social Network : Roles, Norms and External Relationships in Ordinary Urban Families*, London, Tavistock. [1957]
- Bouchard G. et al. (1997) « Testing the theoretical models underlying the ways of coping questionnaire with couples », *Journal of Marriage and the Family*, 59, 409-418.
- Bowman M.L. (1990) « Coping efforts and marital satisfaction : measuring marital coping and its correlates », *Journal of Marriage and the Family*, 52, 463-474.
- Brooks-Gunn J. et al. (1993) « Do neighborhoods influence child and adolescent development », *American Journal of Sociology*, 99, 353-395.
- Bumpass L.L. (1990) « What's happening to the family? Interactions between demographic and institutional change », *Demography*, 27, 483-98.
- Burgess E.W., Locke H.J. et Thomes M.M. (1963) *The Family : From Institution to Companionship*, New York, American Books. [3^{ème} éd.]
- Burton-Jeangros Cl. (1996) *Risque et santé : discours professionnel et représentations profanes*, Mémoire de diplôme en sociologie, Genève.
- Carver C.S., Scheier M.F. et Weintraub J.K. (1989) « Assessing coping strategies : A theoretically based approach », *Journal of Personality and Social Psychology*, 56, 267-283.

- Cheal D. (1988) *The Gift Economy*, London, Routledge.
- Cheal D. (1991) *Family and the State of Theory*, New York, Harvester Wheatsheaf.
- Clark D. (1991) « Constituting the marital world : a qualitative perspective », in D. Clark (éd.) : *Marriage, Domestic Life and Social Change*, London, Routledge, 139-166.
- Coenen-Huther J. (1994) *La mémoire familiale : un travail de reconstitution du passé*, Paris, L'Harmattan.
- Coenen-Huther J., Kellerhals J. et von Allmen M. (1994) *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Lausanne, Réalités sociales.
- Commaille J. (1996) *Misères de la famille, question d'Etat*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Commaille J. et al. (1983) *Le divorce en Europe occidentale : la loi et le nombre*, Paris et Genève, GIRD / CETEL / INED.
- Cook-Gumperz J. (1973) *Social Control and Socialization : A Study of Class Differences In the Maternal Control*, London, Routledge and Kegan Paul.
- Crohan S.E. (1996) « Marital quality and conflict across the transition to parenthood in african american and white couples », *Journal of Marriage and the Family*, 58, 933-944.
- Crompton R. et Mann M. (éds, 1986) *Gender and Stratification*, Polity Press, Cambridge.
- Dandurand R.B. (1991) *Le mariage en question*, Québec, IQRC.
- De Singly F. (1996) *Le couple, le soi et la famille*, Paris, Nathan.
- Denzin N.K. (1987) « Postmodern children », *Society*, 24.
- Donati P. (1985) *Famiglia e politiche sociali*, Milano, Franco Angeli.
- Duncan O. (1966) « Path analysis : sociological examples », *American Journal of Sociology*, 72, 1-16.
- Duvall E. (1957) *Family Development*, Philadelphia, Lippincott.
- Farber B. (1962) « Types of family organization : Child-oriented, home-oriented, and parent-oriented », in A.M. Rose (éd.) : *Human Behavior and Social Processes*, London, Routledge and Kegan Paul, 285-306.

- Finch J. et Morgan D. (1991) « Marriage in the 1980s. A new sense of realism ? », in D. Clark : *Marriage, Domestic Life and Social Change*, London, Routledge, 55-80.
- Fine A. (1994) *Parrains, marraines*, Paris, Fayard.
- Flandrin J.-L. (1976) *Famille, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Hachette.
- Furstenberg F.F. et Hughes M.E. (1994) *The Influence of Neighborhoods on Children's Development : A Theoretical Perspective and a Research Agenda*, Paper presented at the Indicators of Children's Well Being Conference, Bethesda, MD.
- Furstenberg F.F., Eccles J., Elder G., Cook T. et Sameroff A. (1999) *Managing to make it. Urban Families In High-Risk Neighborhood*, Chicago, University of Chicago Press.
- Gecas V. (1979) « The influence of social class on socialization », in W.R Burr, R. Hill, F.I. Nye, et I.L. Reiss (éds) : *Contemporary Theories About the Family*, vol. 1, New York, Free Press, 365-404.
- Gecas V. et Nye F.I. (1974) « Sex and class differences in parent-child interaction : A test of Kohn's hypothesis », *Journal of Marriage and the Family*, 36, 742-79.
- Gelles R.J. (1995) *Contemporary Families : A Sociological View*, London, Sage.
- Glick P.C. (1947) « The family cycle », *American Sociological Review*, 12, 164-174.
- Glick P.C. (1955) « The life cycle of the family », *Journal of Marriage and the Family*, 17, 3-9.
- Glick P.C. (1977) « Updating the family cycle », *Journal of Marriage and the Family*, 39 (1), 5-13.
- Goldthorpe J.H. (1983) « Women and class analysis : In defense of the conventional view », *Sociology*, 17, 465-488.
- Gottman J.M. (1989) « Marital interaction and satisfaction : A longitudinal view », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 57, 47-52.
- Hanson Th.L., McLanahan S.S. et Thomson E. (1996) « Double jeopardy : parental conflict and stepfamily outcomes for children », *Journal of Marriage and the Family*, 58, 141-154.
- Haug W. (1998) *Les familles en mutation : informations et données de la statistique officielle*, Berne, Commission fédérale de coordination pour les questions familiales.

- Hautzinger M. (1988) « Die CES-D Skala. Ein Depressionsmessinstrument für Untersuchungen in der Allgemeinbevölkerung », *Diagnostica*, 34, 167-173.
- Havighurst R. (1948) *Developmental Tasks and Education*, Chicago, Chicago University Press.
- Heavey Ch.L. et al. (1996) « The communication patterns questionnaire : the reliability and validity of a constructive communication subscale », *Journal of Marriage and the Family*, 58, 796-800.
- Held Th. et Levy R. (1975) *Femme, famille et société*, Vevey, Delta.
- Hess R.D. (1970) « Social class and ethnic influences on socialization », in P.D. Mussen (éd.) : *Carmichael's Manual of Child Psychology*, vol. 2, Wiley, New York, 457-557.
- Hicks M. et Platt H. (1970) « Marital happiness and stability : A review of research in the sixties », *Journal of Marriage and the Family*, 32 (4), 553-574.
- Hoffmann-Nowotny H.J., Höpflinger F., Kühne F., Ryffel C. et Erni D. (1984) *Planspiel Familie : Familie, Kinderwunsch und Familienplanung in der Schweiz*, Diessenhofen, Rüegger.
- Höpflinger F. (1984) « Kinderwunsch und Einstellung zu Kindern », in H.J. Hoffmann-Nowotny, F. Höpflinger et al. (éds) : *Planspiel Familie : Familie, Kinderwunsch und Familienplanung in der Schweiz*, Diessenhofen, Rüegger, 77-172.
- Höpflinger F. (1987) *Wandel der Familienbildung in Westeuropa*, Frankfurt, New York, Campus Verl.
- Inglehart R. (1990) *Culture Shift in Advanced Industrial Society*, Princeton, NJ: Princeton University Press.

- Johnson D.R., White L.K., Edwards J.N. et Booth A. (1986) « Dimensions of marital quality. Towards methodological and conceptual refinement », *Journal of Family Issues*, 7 (1), 31-49.
- Joye D. et al. (1988) *Typologie der Gemeinden der Schweiz : ein systematischer Ansatz nach dem Zentren-Peripherien-Modell / Le système des communes suisses : approche typologique du modèle centre-périphérie*, IREC-EPFL, Berne, Office fédéral de la statistique.
- Joye D. et Schuler M. (1995) *La structure sociale de la Suisse. Catégories socioprofessionnelles*, Berne, Office fédéral de la statistique.
- Kantor D. et Lehr W. (1975) *Inside the Family : Toward a Theory of Family Process*, San Francisco, Jossey-Bass.
- Kaufmann J.-Cl. (1993) *Sociologie du couple*, Paris, PUF.
- Keller F. (1999) « Ein Aufstand der Zahlen? Die Arbeitslosenstatistik in der Schweiz und der Abschied vom Mythos der Vollbeschäftigung », in P. Bourdieu (éd.) : *Liber. Internationales Jahrbuch für Literatur und Kultur. Eingrenzungen, Ausgrenzungen, Entgrenzungen*, UVK, Konstanz.
- Kellerhals J. et Montandon Cl. (1991) *Les stratégies éducatives des familles*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- Kellerhals J., Coenen-Huther J., et Modak M. (1988) *Figures de l'équité : la construction des normes de justice dans les groupes*, Paris, PUF.
- Kellerhals J., Modak M., et Perrenoud D. (1997) *Le sentiment de justice dans les relations sociales*, Paris, PUF.
- Kellerhals J., Perrin J.-F., Steinauer-Cresson G., Vonèche L. et Wirth G. (1982) *Mariages au quotidien : inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale*, Lausanne, P.-M. Favre.
- Kellerhals J., Troutot P.-Y. et Lazega E. (1993) *Microsociologie de la famille*, Paris, PUF. [2^{ème} éd.]
- Kohn M.L. (1977) *Class and Conformity : A Study In Values*, Chicago, University of Chicago Press.

- Krüger H. et Levy R. (1999) « Life course through work and the family : theorising a not so visible nexus between women and men », Paper presented at the 4th ESA Conference, 18-21 August 1999, Amsterdam.
- Kurdek L.A. (1994) « Conflict resolution styles in gay, lesbian, heterosexual nonparent, and heterosexual parent couples », *Journal of Marriage and the Family*, 56, 705-722.
- Lansing J.B. et Kish L. (1957) « Family life cycle as an independent variable », *American Sociological Review*, 22, 512-519.
- Le Gall D. et Martin C. (1993) « Transitions familiales, logiques de recomposition et modes de régulation conjugale », in M.-Th. Meulders-Klein et I. Théry (dir.) : *Les recompositions familiales aujourd'hui*, Paris, Nathan.
- Lemel Y. (1993) « Les activités domestiques : qui en fait le plus ? », *L'Année Sociologique*, 43, 235-252.
- Leseman F. et Martin C. (1993) « Solidarités familiales et politiques sociales », *Notes et Etudes documentaires*, 2-3, n° 4967-4968.
- Levy R. (1977) *Der Lebenslauf als Statusbiographie*, Stuttgart, Enke.
- Levy R., Joye D., Guye O. et Kaufmann V. (1997) *Tous égaux ? De la stratification aux représentations*, Zürich, Seismo.
- Luhmann N. (1986) *Love as Passion : The Codification of Intimacy*, Cambridge, Polity Press.
- Mansfield P. et Collard J. (1988) *The Beginning of the Rest of Your Life ? A Portrait of the Newlywed Marriage*, London, MacMillan.
- Marsh H., Balla J. et Hau K. (1996) « An evaluation of incremental fit indices: a clarification of mathematical and empirical properties », in G. Marcoulides et R. Schumacker (éds) : *Advanced Structural Equation Modeling : Issues and Techniques*, Lawrence Erlbaum Associates Inc., Mahwah, NJ., 315-351.
- Maruyama G. (1998) *Basics of Structural Equation Modeling*, Thousand Oaks, CA, Sage Publications.
- Mattesich P. et Hill R. (1987) « Life cycle and family development », in M.B. Sussman et S.K. Steinmetz (éds) *Handbook of Marriage and the Family*, New York and London, Plenum Press, 437-469.

- McHenry P.C. et Price S.J. (1994) *Families and Change*, London, Sage Publications.
- Merton R.K. (1957) *Social Theory and Social Structure*, New York, Free Press.
- Milardo R.M. (1988) « Families and social networks : An overview of theory and methodology », in R.M. Milardo (éd.) : *Families and social networks*, Newbury Park, CA, Sage Publications, 13-47.
- Mizan A.N. (1994) « Family power studies : some major methodological issues », *International Journal of Sociology of the Family*, 24 (2), 85-91.
- Moen Ph., Dempster-McClain D. et Williams R.M. (1989) « Social integration and longevity : An event history analysis of women's roles and resilience », *American Sociological Review*, 54 (4), 635-647.
- Musil C., Jones L. et Warner C. (1998) « Structural equation modeling and its relationship to multiple regression and factor analysis », *Research in Nursing & Health*, 21, 271-281.
- Newcomb T. M. (1961) *The Acquaintance Process*, New York, Holt, Rinehart and Winston.
- Nock S.L. (1995) « Commitment and dependency in marriage », *Journal of Marriage and the Family*, 57, 503-514.
- O'Neill N. et O'Neill G. (1972) *Open Marriage*, New York, Evans.
- Office fédéral de la statistique (1996) *Gewichtungsverfahren für die Schweizerische Arbeitskräfteerhebung (1991-1995)*, Sake-News, Berne.
- Office fédéral de la statistique (1998) *L'enquête suisse sur la famille 1994/95*, Berne.
- Office fédéral de la statistique (1999) *Enquête suisse sur la population active (ESPA)*, Neuchâtel.
- Olson D. H., McCubbin H.I. et al. (1989) *Families : What Makes Them Work ?*, Beverly Hills, Sage. [2^{ème} éd.]
- Olson D.H., Lavee Y. et McCubbin H.I. (1988) « Types of families and family response to stress across the family life cycle », in D. Klein et J. Aldous (éds) : *Social Stress and Family Development*, New York, London, Guilford Press, 16-43.
- Olszak M. et Ritschard G. (1995) « The behaviour of nominal and ordinal partial association measures », *The Statistician*, 44 (2), 195-212.

- Parsons T. et Bales R.F. (1955) *Family : Socialization and Interaction Process*, New York, The Free Press.
- Peek Ch. et al. (1988) « Patterns of functioning in families of remarried and first-married couples », *Journal of Marriage and the Family*, 50, 699-708.
- Pitrou A. (1992) *Les solidarités familiales. Vivre sans famille ?*, Toulouse, Privat. [2^{ème} éd.]
- Popenoe D. (1988) *Disturbing the Nest : Family Change and Decline In Modern Societies*, New York, A. de Gruyter.
- Ptacek J.T. et Dodge K.L. (1995) « Coping strategies and relationship satisfaction in couples », *Personality and Social Psychology Bulletin*, 21 (1), 76-84.
- Radloff L.S. (1977) « The CES-D scale: a self-report depression scale for research in the general population », *Applied Psychological Measurement*, 3, 385-401.
- Reiss D. (1971) « Varieties of consensual experience », *Family Process*, 10, 1-35.
- Roussel L. (1976) *La famille après le mariage des enfants : étude des relations entre générations*, Paris, PUF.
- Roussel L. (1989) *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob.
- Rueter M.A. et Conger R.D. (1995) « Antecedents of parent-adolescent disagreements », *Journal of Marriage and the Family*, 57, 435-448.
- Rusbult C.E. (1987) « Responses to dissatisfaction in close relationships: The exit-voice-loyalty-neglect model », in D. Perlman et S. Duck (éds) : *Intimate relationships : Development, Dynamics, and Deterioration*, Newbury Park, California, Sage Publications, 209-237.
- Sabatelli R.M. et Bartle S.E. (1995) « Survey approaches to the assessment of family functioning : Conceptual, operational, and analytical issues », *Journal of Marriage and the Family*, 57, 1025-1039.
- Sabatelli R.M. et Waldron R.J. (1995) « Measurement issues in the assessment of the experiences of parenthood », *Journal of Marriage and the Family*, 57, 969-980.
- Scanzoni J. (1987) « Families in the 1980s : Time to refocus our thinking », *Journal of Family Issues*, 8 (4), 394-421.

- Scanzoni J. et Marsiglio W. (1991) « Wider families as primary groups », *Marriage and Family Review*, 17, 117-133.
- Scanzoni J., Polonko K., Teachman J. et Thompson L. (1989) *The Sexual Bond. Rethinking Families and Close Relationships*, Newbury Park, London, Sage.
- Schafer R.B., Wickrama K.A.S. et Keith P.M. (1996) « Self-concept disconfirmation, psychological distress, and marital happiness », *Journal of Marriage and the Family*, 58, 167-177.
- Schräpler J.-P. (2000) « Was kann man am Beispiel des SOEP bezüglich Nonresponse lernen? », *ZUMA-Nachrichten*, 46, 117-149.
- Schumacker R. et Lomax R. (1996) *A Beginner's guide to structural equation modeling*, Lawrence Erlbaum Associates Inc., Mahwah, New Jersey.
- Shorter E. (1977) *La naissance de la famille moderne - XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Seuil.
- Simmel G. (1908) *Soziologie. Untersuchung über die Formen der Vergesellschaftung*, Leipzig.
- Simons R.L., Johnson Ch. et Conger R.D. (1994) « Harsh corporal punishment versus quality of parental involvement as an explanation of adolescent maladjustment », *Journal of Marriage and the Family*, 56, 591-607.
- Singh S. et Lindsay J. (1996) « Money in heterosexual relationships », *The Australian and New Zealand Journal of Sociology*, 32 (3), 57-69.
- Smith Th.A. (1991) « Family cohesion in remarried families », *Journal of Divorce and Remarriage*, 17 (1/2), 49-66.
- Sprey J. (1969) « The family as a system in conflict », *Journal of Marriage and the Family*, 31, 699-706.
- Stelzl I. (1982) *Fehler und Fallen in der Statistik*, Huber, Bern.
- Straver E.J., Van der Heiden A.M. et Robert W.C.J. (1980) « Lifestyles of cohabiting couples and their impact on juridical questions », in J.M. Eekelaar et S.N. Katz (éds) : *Marriages and Cohabitation in Contemporary Societies*, Toronto, Butterworths, 39-45.

- Suitor J.J. et Pillemer K. (1988) « Explaining intergenerational conflict when adult children and elderly parents live together », *Journal of Marriage and the Family*, 50, 1037-1047.
- Sussman M.B. et Steinmetz S.K. (1987) *Handbook of Marriage and the Family*, New York, Londres, Plenum Press.
- Sussman M.B., Steinmetz S.K. et Peterson G.W. (1999) *Handbook of Marriage and the Family*, New York, Londres, Plenum Press. [2^{ème} éd.]
- Tavitian M.L. et al. (1987) « Dimensions of family functioning », *Journal of Social Behavior and Personality*, 2 (2), 191-204.
- Théry I. (1993) *Le démariage : justice et vie privée*, Paris, Odile Jacob.
- Treas J. et Widmer E. (2000) « Whose money ? A multi-level analysis of financial management in marriage for 23 countries », in J. Weesie et W. Raub (éds) *Proceedings of the conference 'The Management of Durable Relations'*, Amsterdam, ThelaThesis.
- Van der Kaa D.J. (1987) « Europe's second demographic transition », *Population Bulletin*, 42 (1), 1-57.
- Widmer E. (1999a) *Les relations fraternelles des adolescents*, Paris, PUF.
- Widmer E. (1999b) « Family contexts as cognitive networks : A structural approach of family relationships », *Personal Relationships*, 6, 487-503.
- Wright S. (1921) « Correlation and causation », *Journal of Agricultural Research*, 20, 557-585.
- Wright S. (1960) « Path coefficients and path regressions : alternative in complementary concepts ? », *Biometrics*, 16, 423-445.
- Young M. et Willmott P. (1957) *Family and Kinship*, Londres, Routledge and Kegan Paul.

LISTE DES TABLEAUX

Chapitre 2

<u>TABLEAU 2.1 : ETAPES DE SÉLECTION DES COUPLES INTERROGÉS</u>	49
<u>TABLEAU 2.2 : INDICE DE CONFORMISME NORMATIF, HOMMES ET FEMMES..52</u>	
<u>TABLEAU 2.3 : NIVEAUX DE FORMATION PAR SEXE</u>	55
<u>TABLEAU 2.4 : NIVEAU DE FORMATION DE L'HOMME SELON CELUI DE LA FEMME (%)</u>	56
<u>TABLEAU 2.5 : CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES PAR SEXE ET ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE</u>	57
<u>TABLEAU 2.6: CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE L'HOMME SELON CELLE DE LA FEMME (%)</u>	58
<u>TABLEAU 2.7 : REVENUS DES CONJOINTS ET DES MÉNAGES (%)</u>	59
<u>TABLEAU 2.8 : DISTRIBUTION DES COUPLES PAR RAPPORT À DIVERS INDICATEURS ASSOCIÉS AU PARCOURS DE VIE (%)</u>	61
<u>TABLEAU 2.9 : PHASES DE LA VIE FAMILIALE (%)</u>	62
<u>TABLEAU 2.10 : REVENUS DU MÉNAGE ET PHASES DE LA VIE FAMILIALE (%).66</u>	
<u>TABLEAU 2.11: DIVORCES PASSÉS ET PHASES DE LA VIE FAMILIALE (%)</u>	68
<u>TABLEAU 2.12 : FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DE PARCOURS OU « PROBLÈMES EXTERNES » (%)</u>	69
<u>TABLEAU 2.13 : COMBINAISONS DE TAUX DE PARTICIPATION PROFESSIONNELLE DANS LES COUPLES (%)</u>	71
<u>TABLEAU 2.14 : PARTICIPATION PROFESSIONNELLE DES CONJOINTS ET PHASES DE LA VIE FAMILIALE (%)</u>	72

<u>TABLEAU 2.15: TAUX DE PARTICIPATION PROFESSIONNELLE DANS LE COUPLE ET REVENU DE L'HOMME (%)</u>	73
<u>TABLEAU 2.16 : PARTICIPATION SOCIOCULTURELLE DES CONJOINTS (NOMBRE DE CHAMPS DE PARTICIPATION, % DE TOUS LES COUPLES)</u>	74
<u>TABLEAU 2.17 : TYPES EMPIRIQUES DE RÉSEAUX DES COUPLES (%)</u>	76
<u>TABLEAU 2.18 : RESSOURCES DE L'ENVIRONNEMENT (%)</u>	77
<u>TABLEAU 2.19 : QUALITÉ DES RESSOURCES DE L'ENVIRONNEMENT SELON LE REVENU DU MÉNAGE (%)</u>	78
<u>TABLEAU 2.20 : CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES SELON LA NATIONALITÉ DES CONJOINTS (%)</u>	80
<u>TABLEAU 2.21 : TYPES DE RÉSEAU SELON LA NATIONALITÉ DES CONJOINTS (%)</u>	81
<u>TABLEAU 2.22 : PARTICIPATION SOCIOCULTURELLE SELON LA NATIONALITÉ DES CONJOINTS (%)</u>	81
<u>TABLEAU 3.23: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE FUSION (PROPORTION DE RÉPONSES « VRAI » OU « PLUTÔT VRAI » EN %).</u>	87
<u>TABLEAU 3.24: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE CLÔTURE (PROPORTION DE RÉPONSES « VRAI » OU « PLUTÔT VRAI » (EN %)</u>	90
<u>TABLEAU 3.25: DISTRIBUTION DES INDICATEURS D'ORIENTATION (RÉPONSES PAR L’AFFIRMATIVE EN %)</u>	91
<u>TABLEAU 3.26: DISTRIBUTION DES TYPES DE COHÉSION SELON LE NIVEAU DE FORMATION DE L’HOMME (EN %)</u>	96
<u>TABLEAU 3.27: DISTRIBUTION DES TYPES DE COHÉSION SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE L’HOMME(%)</u>	97
<u>TABLEAU 3.28: DISTRIBUTION DES TYPES DE COHÉSION SELON LE REVENU DU MÉNAGE (%)</u>	98

<u>TABLEAU 3.29: RÉGRESSION LOGISTIQUE SUR LES DIMENSIONS DE LA COHÉSION DICHOTOMISÉES (RAPPORTS DES CHANCES ET COEFFICIENTS DE CORRÉLATION)</u>	100
<u>TABLEAU 3.30: MODÈLES LOG-LINÉAIRES ASYMÉTRIQUES</u>	102
<u>TABLEAU 3.31: MODÈLES LOG-LINÉAIRES ASYMÉTRIQUES POUR LES DIMENSIONS DE LA COHÉSION DICHOTOMISÉE</u>	103
<u>TABLEAU 3.32: DISTRIBUTION DES COUPLES FUSIONNELS SELON LA DURÉE DU COUPLE, CONTRÔLÉ PAR L'ÂGE DE LA FEMME (EN %)</u>	106
<u>TABLEAU 3.33: DISTRIBUTION DES TYPES DE COHÉSION SELON LES PHASES DE LA VIE FAMILIALE (EN %)</u>	107
<u>TABLEAU 3.34: DISTRIBUTION DE LA FUSION SELON LE STATUT MATRIMONIAL, LIMITÉ AUX FAMILLES PRÉ-ENFANTS (EN %)</u>	108
<u>TABLEAU 3.35: DISTRIBUTION DES TYPES DE COHÉSION SELON LE NOMBRE DE CHAMPS DE PARTICIPATION SOCIO-CULTURELLE (EN %)</u>	110
<u>TABLEAU 3.36: DISTRIBUTION DES TYPES DE COHÉSION SELON L'INTENSITÉ DE LA PARTICIPATION PROFESSIONNELLE (EN %)</u>	111
<u>TABLEAU 3.37: DISTRIBUTION DES TYPES DE COHÉSION SELON LE TYPE DE RÉSEAU (EN %)</u>	111
<u>TABLEAU 3.38: DESCRIPTION DES ÉCARTS SUR LES ÉCHELLES DE FUSION ET DE CLÔTURE (EN %)</u>	113
<u>TABLEAU 3.39: DISTRIBUTION DES PROJETS FAMILIAUX ALTERNATIFS (EN %)</u>	114
<u>TABLEAU 3.40: DISTRIBUTION DES RÉPONSES TRÈS DÉFAVORABLES ENVERS LES PROJETS FAMILIAUX ALTERNATIFS SELON LES TYPES DE COHÉSION (EN %)</u>	115
<u>TABLEAU 3.41: DISTRIBUTION DES RÉPONSES « TRÈS DÉFAVORABLES » SELON LES PHASES DE LA VIE FAMILIALE (EN %)</u>	116
<u>TABLEAU 3.42: TYPOLOGIE EMPIRIQUE DE LA COHÉSION (% D'INDIVIDUS AFFIRMANT L'ÉNONCÉ EN QUESTION)</u>	119

<u>TABLEAU 4.43: DIFFÉRENCIATION DES RÔLES FONCTIONNELS (% DES INDIVIDUS FAISANT « PRESQUE TOUT » OU « LES TROIS QUARTS »)</u>	128
<u>TABLEAU 4.44: DISTRIBUTION DES RÔLES RELATIONNELS (EN %).</u>	132
<u>TABLEAU 4.45: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DU POUVOIR DÉCISIONNEL SELON LE SEXE DES RÉPONDANTS (EN %)</u>	135
<u>TABLEAU 4.46: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE DÉPENDANCE SELON L'HOMME ET LA FEMME</u>	137
<u>TABLEAU 4.47: INDICATEURS DE ROUTINISATION; DISTRIBUTION DES RÉPONSES « VRAI » OU « PLUTÔT VRAI » (EN %)</u>	139
<u>TABLEAU 4.48: ASSOCIATIONS BIVARIÉES ENTRE LES DIMENSIONS DE LA RÉGULATION (GAMMA)</u>	141
<u>TABLEAU 4.49: TYPOLOGIE EMPIRIQUE DE LA RÉGULATION (RÉPONSES DES FEMMES, EN %)</u>	143
<u>TABLEAU 4.50: SEXUATION DES TYPES DE RÉGULATION (EN %)</u>	147
<u>TABLEAU 4.51: DISTRIBUTION DES TYPES DE RÉGULATION SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LA FEMME (EN %)</u>	152
<u>TABLEAU 4.52: DISTRIBUTION DES TYPES DE RÉGULATION SELON LES PHASES DE LA VIE FAMILIALE (EN %)</u>	153
<u>TABLEAU 4.53: STATUT-MAÎTRE, LA FAMILLE COMME DOMAINE PRÉDOMINANT</u>	158
<u>TABLEAU 4.54: DISTRIBUTION DES TYPES ANALYTIQUES DE RÉGULATION SELON LE NIVEAU DE FORMATION DE L'HOMME (EN %)</u>	162
<u>TABLEAU 4.55: DISTRIBUTION DES TYPES ANALYTIQUES DE RÉGULATION SELON LE NIVEAU DE FORMATION DE LA FEMME (EN %)</u>	162
<u>TABLEAU 4.56: DISTRIBUTION DES TYPES ANALYTIQUES DE RÉGULATION SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LA FEMME (EN %)</u>	163

<u>TABLEAU 4.57: DISTRIBUTION DES TYPES ANALYTIQUES DE RÉGULATION SELON LE REVENU DU MÉNAGE (EN %)</u>	163
<u>TABLEAU 4.58: DISTRIBUTION DES TYPES ANALYTIQUES DE RÉGULATION SELON LES PHASES DE LA VIE FAMILIALE (EN %)</u>	164
<u>TABLEAU 4.59: DISTRIBUTION DES TYPES ANALYTIQUES DE RÉGULATION SELON L'INTENSITÉ DE LA PARTICIPATION PROFESSIONNELLE (EN %)</u>	164
<u>TABLEAU 4.60: ASSOCIATIONS BIVARIÉES ENTRE LES DIMENSIONS DE LA RÉGULATION ET LA TYPOLOGIE DE COHÉSION (V DE CRAMER)</u>	166
<u>TABLEAU 5.61: FRÉQUENCES DES PROBLÈMES CONJUGAUX (EN %)</u>	173
<u>TABLEAU 5.62: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE LA QUALITÉ DE LA COMMUNICATION DANS LE COUPLE (EN %)</u>	176
<u>TABLEAU 5.63: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE CONFLIT (EN %)</u>	178
<u>TABLEAU 5.64: ASSOCIATIONS BIVARIÉES ENTRE LES DIMENSIONS DES PROBLÈMES DE COUPLE (VARIABLES DICHOTOMIQUES, COEFFICIENTS DE CORRÉLATION DE PEARSON)</u>	179
<u>TABLEAU 5.65: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON LES TYPES DE RÉGULATION (EN %)</u>	184
<u>TABLEAU 5.66: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON LA QUALITÉ DES RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES (EN %)</u>	187
<u>TABLEAU 5.67: DISTRIBUTION DES RÉPONSES DONNÉES PAR LES COUPLES SUR LES INDICATEURS DE PROBLÈMES DE LA FAMILLE D'ORIGINE (DIVORCE ET CLIMAT FAMILIAL) (EN %)</u>	188
<u>TABLEAU 5.68: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON LA PRÉSENCE DE DIVORCE CHEZ LES PARENTS DES CONJOINTS (EN %)</u>	189
<u>TABLEAU 5.69: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON LE CLIMAT FAMILIAL PENDANT L'ENFANCE DES CONJOINTS (EN %)</u>	190

<u>TABLEAU 5.70: PROBLÈMES ET CONFLITS CONJUGAUX EN FONCTION DU DIVORCE DES PARENTS ET DU CLIMAT FAMILIAL PENDANT L'ENFANCE. RÉGRESSIONS LOGISTIQUES AVEC ODD RATIOS.</u>	191
<u>TABLEAU 5.71: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON LE REVENU DU MÉNAGE (EN %)</u>	194
<u>TABLEAU 5.72: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON LA LONGÉVITÉ DU COUPLE (EN%)</u>	195
<u>TABLEAU 5.73: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON LES PHASES DE LA VIE FAMILIALE (EN%)</u>	196
<u>TABLEAU 5.74: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON L'ÂGE DE L'HOMME (EN %)</u>	197
<u>TABLEAU 5.75: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON LA PARTICIPATION PROFESSIONNELLE (EN %)</u>	199
<u>TABLEAU 5.76: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON LE TYPE DE RÉSEAU (EN %)</u>	200
<u>TABLEAU 5.77: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON L'HÉTÉROGAMIE DE FORMATION (EN %)</u>	202
<u>TABLEAU 5.78: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON L'HÉTÉROGAMIE D'ÂGE (EN %)</u>	203
<u>TABLEAU 5.79: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON L'HÉTÉROGAMIE DE NATIONALITÉ (EN %).</u>	204
<u>TABLEAU 5.80: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON L'HÉTÉROGAMIE RELIGIEUSE (EN %)</u>	205
<u>TABLEAU 5.81: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON L'HÉTÉROGAMIE DE PRATIQUE RELIGIEUSE (EN %)</u>	205
<u>TABLEAU 5.82: DISTRIBUTION DES ÉCARTS DE RÉPONSES SUR LES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON LES TYPES DE COHÉSION (EN %)</u>	207

<u>TABLEAU 5.83: DISTRIBUTION DES ÉCARTS DE RÉPONSES SUR LES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON LES TYPES DE RÉGULATION (EN %)</u>	207
<u>TABLEAU 5.84: DISTRIBUTION DES ÉCARTS DE RÉPONSES SUR LES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON LE NOMBRE DE PROBLÈMES CONJUGAUX (EN %)</u>	208
<u>TABLEAU 5.85: DISTRIBUTION DES ÉCARTS DE RÉPONSES SUR LES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON LA QUALITÉ DE LA COMMUNICATION (EN %)</u>	208
<u>TABLEAU 5.86: TYPOLOGIE EMPIRIQUE DU MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL (EN %)</u>	210
<u>TABLEAU 6.87: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE COPING ACTION (EN %)</u>	217
<u>TABLEAU 6.88: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DU COPING RELATIONNEL (EN %)</u>	219
<u>TABLEAU 6.89: INDICES INDIVIDUELS ET DE COUPLE – COPING ACTION</u>	221
<u>TABLEAU 6.90: INDICES INDIVIDUELS ET DE COUPLE – COPING RELATIONNEL</u>	221
<u>TABLEAU 6.91: ASSOCIATIONS BIVARIÉES ENTRE LES DIMENSIONS DU COPING (INDICES DE COUPLE) (COEFFICIENTS DE CORRÉLATION PEARSON)</u>	222
<u>TABLEAU 6.92: DISTRIBUTION DES INDICES DE COPING SELON LES TYPES (EMPIRIQUES) DE COPING (EN %)</u>	226
<u>TABLEAU 6.93: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE RÉOLUTION DES PROBLÈMES PASSÉS (EN %)</u>	228
<u>TABLEAU 6.94: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DU MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON LES MODES DE COPING (EN %)</u>	230
<u>TABLEAU 6.95: DISTRIBUTION DE LA TYPOLOGIE EMPIRIQUE DU MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON LES MODES DE COPING (EN %)</u>	232

<u>TABLEAU 6.96: ASSOCIATIONS BIVARIÉES ENTRE PROBLÈMES EXOGÈNES ET INDICATEURS DU MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON LA QUALITÉ DU COPING (EN %)</u>	234
<u>TABLEAU 6.97: DISTRIBUTION DES MODES DE COPING SELON LA QUALITÉ DES RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES (EN %)</u>	235
<u>TABLEAU 6.98: DISTRIBUTION DES MODES DE COPING SELON LE NIVEAU DE FORMATION DE LA FEMME (EN %)</u>	238
<u>TABLEAU 6.99: DISTRIBUTION DES MODES DE COPING SELON LES PHASES DE LA VIE FAMILIALE (EN %)</u>	240
<u>TABLEAU 6.100: DISTRIBUTION DES MODES DE COPING SELON L'ÂGE DE LA FEMME (EN %)</u>	240
<u>TABLEAU 6.101: DISTRIBUTION DES MODES DE COPING SELON LE TAUX D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DES CONJOINTS (EN %)</u>	242
<u>TABLEAU 6.102: DISTRIBUTION DES INDICES DE COPING SELON LES TYPES DE COHÉSION (EN %)</u>	244
<u>TABLEAU 6.103: DISTRIBUTION DES INDICES DE COPING SELON LES TYPES DE RÉGULATION (EN %)</u>	245
<u>TABLEAU 6.104: DISTRIBUTION DES INDICES DE COPING SELON LE NIVEAU DE FORMATION DE LA FEMME (EN %)</u>	246
<u>TABLEAU 6.105: DISTRIBUTION DES INDICES DE COPING SELON L'ÂGE DE LA FEMME (EN %)</u>	246
<u>TABLEAU 6.106: DISTRIBUTION DES INDICES DE COPING SELON LA LONGÉVITÉ DU COUPLE ET L'ÂGE DE LA FEMME (EN %)</u>	247
<u>TABLEAU 6.107: INDICATEURS DES MODÈLES STRUCTURELS COUPLE ET FAMILLE</u>	250
<u>TABLEAU 6.108: DISTRIBUTION DES MODES DE COPING ET ÉCART DE PERCEPTION DE LEUR EFFICACITÉ</u>	255
<u>TABLEAU 7.109: FRÉQUENCES DES INDICATEURS DES PROBLÈMES D'ASSOMPTION DU RÔLE PARENTAL (EN %)</u>	259

TABLEAU 7.110: FRÉQUENCES DES INDICATEURS DE LA POSITIVITÉ DE LA RELATION ENTRE LES PARENTS ET LE PREMIER ENFANT ET LE DEUXIÈME ENFANT (EN %)	261
TABLEAU 7.111: FRÉQUENCE DES DISPUTES ENTRE PARENTS ET ENFANTS (EN %)	262
TABLEAU 7.112: FRÉQUENCES DES INDICATEURS DES PROBLÈMES DE L'ENFANT (EN %)	263
TABLEAU 7.113: DISTRIBUTION DE LA PERCEPTION DE L'ENFANT COMME LIMITATION (EN %)	266
TABLEAU 7.114: STATISTIQUES DES INDICES ADDITIFS DU RAPPORT À L'ENFANT	267
TABLEAU 7.115: ASSOCIATIONS BIVARIÉES ENTRE LES DIMENSIONS DES PROBLÈMES DANS LE RAPPORT À L'ENFANT (VARIABLES DICHOTOMIQUES, V DE CRAMER)	268
TABLEAU 7.116: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DES PROBLÈMES DANS LE RAPPORT À L'ENFANT SELON LE TYPE DE COHÉSION (EN %)	269
TABLEAU 7.117: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DU RAPPORT À L'ENFANT SELON LE TYPE DE RÉGULATION (EN %)	271
TABLEAU 7.118: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DU RAPPORT À L'ENFANT SELON LES PROBLÈMES RELATIONNELS CHEZ LES PARENTS (EN %)	274
TABLEAU 7.119: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DU RAPPORT À L'ENFANT SELON LES PROBLÈMES DE COORDINATION CHEZ LES PARENTS (EN %)	274
TABLEAU 7.120: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DU RAPPORT À L'ENFANT SELON LES PROBLÈMES D'ADDICTION ET DE VIOLENCE CHEZ LES PARENTS (EN %)	275
TABLEAU 7.121: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DU RAPPORT À L'ENFANT SELON LA FRÉQUENCE DES DISPUTES CONJUGALES (EN %)	276
TABLEAU 7.122: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DU RAPPORT À L'ENFANT SELON LA QUALITÉ DE LA COMMUNICATION ENTRE LES PARENTS (EN %)	278

<u>TABLEAU 7.123: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DU RAPPORT À L'ENFANT SELON LE TYPE DE COPING (EN %)</u>	279
<u>TABLEAU 7.124: EFFETS DU MAL FONCTIONNEMENT CONJUGAL SUR LES PROBLÈMES PARENT-ENFANT</u>	281
<u>TABLEAU 7.125: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DU RAPPORT À L'ENFANT SELON LES PROBLÈMES EXTERNES (EN %)</u>	284
<u>TABLEAU 7.126: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DU RAPPORT À L'ENFANT SELON LES PROBLÈMES EXTERNES ET SELON LA QUALITÉ DU COPING (EN %)</u>	285
<u>TABLEAU 7.127: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DU RAPPORT À L'ENFANT SELON LA QUALITÉ DES RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES (EN %)</u>	286
<u>TABLEAU 7.128: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DU RAPPORT À L'ENFANT SELON LE CLIMAT FAMILIAL PENDANT L'ENFANCE DES CONJOINTS (EN %)</u>	287
<u>TABLEAU 7.129: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DU RAPPORT À L'ENFANT SELON LE NIVEAU DE FORMATION DU PÈRE ET DE LA MÈRE (EN %)</u>	288
<u>TABLEAU 7.130: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DU RAPPORT À L'ENFANT SELON L'INTENSITÉ DE LA PARTICIPATION PROFESSIONNELLE DU COUPLE (EN %)</u>	289
<u>TABLEAU 7.131: VARIABLES DU MODÈLE STRUCTUREL POUR LES COUPLES AVEC ENFANTS</u>	292
<u>TABLEAU 7.132: DISTRIBUTION DE LA PERCEPTION DE L'ENFANT COMME SOURCE DE SACRIFICES SELON LES TYPES DE COHÉSION (EN %)</u>	296
<u>TABLEAU 7.133: DISTRIBUTION DE LA PERCEPTION DE L'ENFANT COMME SOURCE DE SACRIFICES SELON LA PRÉSENCE OU L'ABSENCE DE PROBLÈMES DE COORDINATION CHEZ LES PARENTS (EN %)</u>	297
<u>TABLEAU 7.134: DISTRIBUTION DE LA PERCEPTION DE L'ENFANT COMME SOURCE DE SACRIFICES SELON LE MODE DE COPING (EN %)</u>	298

<u>TABLEAU 8.135: INDICATEURS DE L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE VIE DANS LE COUPLE</u>	301
<u>TABLEAU 8.136: FRÉQUENCES DES RÉPONSES SUR L'ÉVALUATION DE LA CONSIDÉRATION MUTUELLE (EN %)</u>	302
<u>TABLEAU 8.137: FRÉQUENCES DES RÉPONSES SUR L'ÉVALUATION DU CLIMAT CONJUGAL (EN %)</u>	303
<u>TABLEAU 8.138: FRÉQUENCES DES RÉPONSES SUR L'ÉVALUATION DE LA COORDINATION EN COUPLE (EN %)</u>	305
<u>TABLEAU 8.139: FRÉQUENCES DES RÉPONSES SUR L'ÉVALUATION DE LA DÉPENDANCE (EN %)</u>	306
<u>TABLEAU 8.140: FRÉQUENCES DES RÉPONSES SUR L'ÉVALUATION DU MAL- ÊTRE PSYCHOLOGIQUE (EN %)</u>	308
<u>TABLEAU 8.141: FRÉQUENCES DES RÉPONSES SUR LA SATISFACTION FACE AU PARCOURS DE VIE (EN %)</u>	309
<u>TABLEAU 8.142: STATISTIQUES DES INDICES MESURANT L'ÉVALUATION</u>	310
<u>TABLEAU 8.143: DISTRIBUTIONS DES INDICATEURS DE L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA VIE CONJUGALE SELON LES TYPES DE COHÉSION (EN %)</u>	315
<u>TABLEAU 8.144: DISTRIBUTIONS DES INDICATEURS DE L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA VIE CONJUGALE SELON LES TYPES DE RÉGULATION (EN %)</u>	316
<u>TABLEAU 8.145: ASSOCIATIONS BIVARIÉES ENTRE LES INDICATEURS DE L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA VIE CONJUGALE ET LES INDICATEURS DU MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL (GAMMAS)</u>	317
<u>TABLEAU 8.146: RÉGRESSION LOGISTIQUE DES INDICATEURS DE SATISFACTION SUR LES TYPES DE FONCTIONNEMENT CONJUGAL, LES PROBLÈMES CONJUGAUX ET LES TYPES DE COPING</u>	320
<u>TABLEAU 8.147: REGRESSIONS LOGISTIQUES DU MAL-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE SUR LES TYPES DE FONCTIONNEMENT CONJUGAL, LES TYPES DE PROBLÈMES CONJUGAUX ET LES TYPES DE COPING</u>	322

<u>TABLEAU 8.148: EFFETS DU MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL ET PARENTAL SUR L'ÉVALUATION DU COUPLE</u>	325
<u>TABLEAU 8.149: ASSOCIATIONS BIVARIÉES ENTRE LES INDICATEURS DE L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA VIE CONJUGALE ET LES INDICATEURS DE STATUT SOCIAL (GAMMA)</u>	327
<u>TABLEAU 8.150: ASSOCIATIONS BIVARIÉES ENTRE LES INDICATEURS DE L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA VIE CONJUGALE ET LES INDICATEURS DE LA POSITION DANS LE PARCOURS DE VIE (V DE CRAMER ET GAMMA)</u>	328
<u>TABLEAU 8.151: DISTRIBUTION DES TYPES D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA VIE CONJUGALE SELON LA PHASE DE VIE FAMILIALE (EN %)</u>	329
<u>TABLEAU 8.152: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE L'ÉVALUATION DU COUPLE SELON LA PRÉSENCE D'ENFANTS DANS LE MÉNAGE (EN %)</u>	329
<u>TABLEAU 8.153: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE L'ÉVALUATION DU COUPLE SELON L'INTENSITÉ DE LA PARTICIPATION PROFESSIONNELLE (EN %)</u>	331
<u>TABLEAU 8.154: DISTRIBUTION DES INDICATEURS D'ÉVALUATION SELON LA CHARGE (DOMESTIQUE ET PROFESSIONNELLE) DES FEMMES POTENTIELLEMENT ACTIVES (<62 ANS)</u>	332
<u>TABLEAU 8.155: EVALUATION DU COUPLE SELON LE TYPE DE RÉSEAU (EN %)</u>	333
<u>TABLEAU 8.156: EVALUATION DU COUPLE SELON LE TYPE DE RÉSEAU, CONTRÔLÉ PAR DES VARIABLES DE RELATION CONJUGALE (EN %)</u>	334
<u>TABLEAU 8.157: EVALUATION DU COUPLE SELON LES TYPES DE COHÉSION, CONTRÔLÉ PAR L'ÂGE DE LA FEMME (EN %)</u>	335
<u>TABLEAU 8.158: VARIABLES DU MODÈLE STRUCTUREL D'ÉVALUATION DE LA VIE CONJUGALE</u>	337
<u>TABLEAU 9.159: TYPES DE FONCTIONNEMENTS CONJUGAUX (EN %)</u>	350

<u>TABLEAU 9.160: DISTRIBUTION DES TYPES DE FONCTIONNEMENT SELON LE NIVEAU DE FORMATION DE L'HOMME (EN %)</u>	353
<u>TABLEAU 9.161: DISTRIBUTION DES TYPES DE FONCTIONNEMENT SELON LE REVENU DU MÉNAGE (%)</u>	354
<u>TABLEAU 9.162: DISTRIBUTION DES TYPES DE FONCTIONNEMENT SELON L'ÂGE DE L'HOMME (%)</u>	355
<u>TABLEAU 9.163: DISTRIBUTION DES TYPES DE FONCTIONNEMENT SELON LA DURÉE DU COUPLE (%)</u>	355
<u>TABLEAU 9.164: DISTRIBUTION DES TYPES DE FONCTIONNEMENT SELON LA PHASE DE LA VIE FAMILIALE (EN %)</u>	356
<u>TABLEAU 9.165: DISTRIBUTION DES TYPES DE FONCTIONNEMENT SELON LA PRÉSENCE D'ENFANTS DANS LE MÉNAGE ET DANS LA FAMILLE (EN %)</u>	356
<u>TABLEAU 9.166: DISTRIBUTION DES TYPES DE FONCTIONNEMENT SELON LE STATUT MATRIMONIAL DU COUPLE, DANS L'ÉCHANTILLON TOTAL ET DANS L'ÉCHANTILLON DES PRÉ-ENFANTS (EN %)</u>	357
<u>TABLEAU 9.167: DISTRIBUTION DES TYPES DE FONCTIONNEMENT SELON L'INTENSITÉ DE LA PARTICIPATION SOCIO-CULTURELLE (EN %)</u>	358
<u>TABLEAU 9.168: DISTRIBUTION DES TYPES DE FONCTIONNEMENT SELON L'INTENSITÉ DE LA PARTICIPATION PROFESSIONNELLE (EN %)</u>	358
<u>TABLEAU 9.169: DISTRIBUTION DES PROBLÈMES ET CONFLITS CONJUGAUX SELON LES TYPES DE FONCTIONNEMENT (EN %)</u>	359
<u>TABLEAU 9.170: DISTRIBUTION DES TYPES DE COPING SELON LES TYPES DE FONCTIONNEMENT (EN %)</u>	360
<u>TABLEAU 9.171: DISTRIBUTION DES INDICATEUR DE L'ÉVALUATION DES RELATIONS CONJUGALES SELON LES TYPES DE FONCTIONNEMENT (EN%)</u>	362
<u>TABLEAU 9.172: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DES PROBLÈMES DANS LA RELATION À L'ENFANT SELON LES TYPES DE FONCTIONNEMENT (EN %)</u>	363

TABLEAU 9.173: DIMENSIONS FONDAMENTALES SOUS-JACENTES AUX TYPES DE FONCTIONNEMENT (EN %)	364
TABLEAU 9.174: DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON LE NOMBRE DE "BONS POINTS" SUR LES AXES FUSION/OUVERTURE/INDIFFÉRENCIATION (EN %)	365
TABLEAU 0.175 : RETOURS ET UTILISABILITÉ DES CARTES DE REFUS	387
TABLEAU 0.176 : ÂGE DES RÉPONDANTS	387
TABLEAU 0.177 : DURÉE DU COUPLE	388
TABLEAU 0.178 : EVALUATION DE LA VIE DE COUPLE	388
TABLEAU 0.179 : RAISON DE REFUS	389

LISTE DES GRAPHIQUES

Chapitre 1

GRAPHIQUE 1.1 : PRINCIPALES DIMENSIONS DE L'ÉTUDE	44
GRAPHIQUE 2.2: AGE MÉDIAN DE LA FEMME SELON LA PHASES DE LA VIE FAMILIALE	64
GRAPHIQUE 2.3 : DURÉE MÉDIANE DU COUPLE SELON LES PHASES FAMILIALES	65
GRAPHIQUE 3.4: DISTRIBUTION DES TYPES DE COHÉSION (EN %)	94
GRAPHIQUE 3.5: DISTRIBUTION DES TYPES DE COHÉSION (EN %) SELON LE NIVEAU DE FORMATION DE LA FEMME	96
GRAPHIQUE 3.6: DISTRIBUTION DES TYPES DE COHÉSION PAR LA DURÉE DU COUPLE	105
GRAPHIQUE 3.7: DISTRIBUTION DES TYPES DE COHÉSION SELON L'ÂGE DE L'HOMME (%)	106
GRAPHIQUE 4.8 : INDICATEURS DE RÉGULATION DIFFÉRENCIÉE PAR LES TYPES DE RÉGULATION	145
GRAPHIQUE 4.9 : POSITIONNEMENT DES INDICATEURS DE RÉGULATION ET DES TYPES CLUSTER SUR LES DEUX PREMIERS AXES D'UNE ANALYSE DE CORRESPONDANCE	150
GRAPHIQUE 4.10 : DISTRIBUTION DES TYPES DE RÉGULATION SELON LA PRÉSENCE D'ENFANTS DANS LA FAMILLE (EN %)	154
GRAPHIQUE 4.11 : DISTRIBUTION DES TYPES DE RÉGULATION SELON L'INTENSITÉ DE LA PARTICIPATION PROFESSIONNELLE (EN %)	156
GRAPHIQUE 5.12 : FRÉQUENCE DES DIFFÉRENTS TYPES DE PROBLÈMES CONJUGAUX	175

GRAPHIQUE 5.13 : DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON LES TYPES DE COHÉSION (EN %)	182
GRAPHIQUE 5.14 : DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT DU COUPLE SELON QU'IL Y A OU NON DES DIFFICULTÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES (EN %)	186
GRAPHIQUE 5.15 : DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE MAL-FONCTIONNEMENT CONJUGAL SELON LE NIVEAU DE FORMATION DE LA FEMME (EN %)	193
GRAPHIQUE 5.16 : DISTRIBUTION DES TYPES DE PROBLÈMES PAR LES TYPES DE COHÉSION (EN %)	213
GRAPHIQUE 6.17 : DISTRIBUTION D'UNE SÉLECTION D'INDICATEURS DE COPING, SELON LES TYPES DE COPING	224
GRAPHIQUE 6.18 : DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE L'EFFICACITÉ DU COPING SELON LES MODES DE COPING (EN %)	228
GRAPHIQUE 6.19 : PROPORTION DE PROBLÈMES ET CONFLITS DE COUPLE SELON LES MODES DE COPING (EN %)	231
LE CHAPITRE 5 A MONTRÉ QUE LES TYPES DE COHÉSION ET DE RÉGULATION SONT ASSOCIÉS À DES FRÉQUENCES DE CONFLITS ET DE PROBLÈMES TRÈS DIFFÉRENTES. ON PEUT FAIRE L'HYPOTHÈSE QUE CES RÉSULTATS TIENNENT AU DÉVELOPPEMENT DE FORMES DE COPING VARIABLES SELON LES TYPES DE FONCTIONNEMENT (GRAPHIQUE 6.20).	235
GRAPHIQUE 6.21 : DISTRIBUTION DES TYPES DE COPING SELON LES TYPES DE COHÉSION ET DE RÉGULATION (EN %)	236
GRAPHIQUE 6.22 : DISTRIBUTION DES MODES DE COPING SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE L'HOMME (EN %)	239
GRAPHIQUE 6.23 : MODÈLE STRUCTUREL "COPING" (N=1140) AVEC TAUX D'ACTIVITÉ DE LA FEMME ET PROBLÈMES SOCIO-ÉCONOMIQUES	251
GRAPHIQUE 7.24 : DISTRIBUTION DE LA LIMITATION DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE SELON LE SEXE (EN %)	265

GRAPHIQUE 7.25 : DISTRIBUTION DES INDICATEURS DU RAPPORT À L'ENFANT SELON LA PRÉSENCE OU L'ABSENCE DE PROBLÈMES CONJUGAUX (EN %)	273
GRAPHIQUE 7.26 : DYNAMIQUE DES CONFLITS FAMILIAUX	277
GRAPHIQUE 7.27 : MODÈLE STRUCTUREL POUR LES COUPLES AVEC ENFANTS	293
GRAPHIQUE 8.28 : DISTRIBUTION D'UNE SÉLECTION D'INDICATEURS D'ÉVALUATION, SELON LES TYPES D'ÉVALUATION (POUR L'HOMME (H) ET LA FEMME (F).	312
GRAPHIQUE 8.29 : DISTRIBUTION DES TYPES D'ÉVALUATION SELON LE TYPE DE COHÉSION ET DE RÉGULATION (EN %)	314
GRAPHIQUE 8.30 : EVALUATION : MODÈLE STRUCTUREL	338

LISTE DES ENCADRÉS

<i>Encadré 15. Les indicateurs de fusion sont-ils unidimensionnels ?</i>	95
<i>Encadré 16. Statut social et indicateurs de cohésion</i>	104
<i>Encadré 17. Les techniques de classification automatique (cluster analysis)</i>	125
<i>Encadré 18. Rôles expressifs et rôles instrumentaux</i>	131
<i>Encadré 19. L'analyse des correspondances multiples (ACM)</i>	136
<i>Encadré 20. L'opérationnalisation des rôles relationnels</i>	139
<i>Encadré 21. L'influence du conformisme</i>	146
<i>Encadré 22. Le statut-maître</i>	166
<i>Encadré 23. Liste des problèmes de couple graves</i>	182
<i>Encadré 24. Construction des indices de coping</i>	235
<i>Encadré 25. Les modèles structurels</i>	264
<i>Encadré 26. Le sous échantillon des couples avec enfants à domicile</i>	274
<i>Encadré 27. Profils de problèmes dans le rapport à l'enfant</i>	299
<i>Encadré 28. Les indices constitutifs de la typologie</i>	371

SOMMAIRE

CHAPITRE 1. INTRODUCTION	3
1.1. LA FAMILLE DU DEBUT DES TRENTE GLORIEUSES.....	3
1.2. QUELQUES GRANDES MUTATIONS, ET LES QUESTIONS QUI S'EN SUIVENT.....	5
1.3. AUTOUR DE LA FAMILLE : CONSTRUCTION IDENTITAIRE ET TENSIONS CULTURELLES	10
1.4. PLURALITE DES FONCTIONNEMENTS CONJUGAUX ET FAMILIAUX.....	15
De quelques typologies.....	16
Etudes en Suisse : des résultats à actualiser	20
1.5. STATUT SOCIAL ET FONCTIONNEMENT CONJUGAL.....	22
1.6. QUELLE PLACE POUR LE RESEAU DE PARENTE ?.....	27
1.7. PRENDRE EN COMPTE LE PARCOURS DE VIE.....	30
1.8. A LA RECHERCHE DES CONSEQUENCES OU « PROPRIETES » DES TYPES DE FONCTIONNEMENT	32
.....	32
Problèmes et conflits familiaux.....	34
Les modes de gestion des problèmes (coping).....	37
L'évaluation de la qualité de la vie conjugale.....	38
Présentation synthétique des objectifs de l'étude.....	40
CHAPITRE 2. PORTRAIT SOCIOLOGIQUE DES COUPLES	46
2.1. REALISATION DE L'ENQUETE.....	46
Le questionnaire.....	47
Echantillonnage et récolte de données.....	48
Représentativité de l'échantillon.....	50
Désirabilité sociale.....	51
2.2. LE POSITIONNEMENT SOCIAL DES COUPLES.....	52
2.3. LE STATUT SOCIAL.....	55
Formation.....	55
Position professionnelle.....	57
Revenu.....	58
Liens entre les trois critères de statut.....	59
2.4. LE PARCOURS DE VIE	60
Age des conjoints, durée du couple, état civil, nombre d'enfants.....	60
Phases de la vie familiale.....	62
Liens entre éléments du parcours de vie.....	63
Catégorie socio-professionnelle, revenu et phases de la vie familiale.....	65
Cohabitation non mariée et phases de la vie familiale.....	67

Couples de divorcés et familles recomposées.....	67
Accidents de parcours : problèmes externes majeurs.....	68
2.5. LA PARTICIPATION	70
Participation professionnelle.....	70
Participation professionnelle et phases de la vie familiale.....	71
Participation professionnelle féminine et statut social.....	72
Participation socioculturelle.....	73
Réseau de sociabilité.....	74
La qualité des ressources contextuelles.....	77
2.6. APPARTENANCES CULTURELLES	79
Nationalité et langues maternelles.....	80
Appartenance religieuse	82
2.7. CONCLUSION.....	82
CHAPITRE 3. LA COHÉSION	85
3.1. RAPPEL CONCEPTUEL.....	85
3.2. TENDANCES MOYENNES.....	86
Fusion.....	87
Clôture.....	89
Orientation.....	91
3.3. LES TYPES DE COHESION.....	92
3.4. LE STATUT SOCIAL.....	95
Niveau de formation.....	95
Catégorie socio-professionnelle	97
Revenu.....	97
Capitaux scolaires ou économiques ? Capitaux masculins ou féminins ?	99
L'hétérogamie.....	101
Résumé.....	103
3.5. LE PARCOURS DE VIE.....	104
Durée du couple ou effet d'âge ?	104
Phases de la vie familiale.....	107
Cohabitations et remariages.....	108
Résumé.....	109
3.6. LA PARTICIPATION.....	110
3.7. LES ECARTS DE REPONSE ENTRE LES CONJOINTS.....	112
3.8. COHESION ET PROJETS FAMILIAUX ALTERNATIFS.....	114
3.9. CONCLUSION.....	117
CHAPITRE 4. LA RÉGULATION	123
4.1. RAPPEL CONCEPTUEL.....	123
Les rôles.....	124
La hiérarchisation.....	125
La routinisation.....	126

Plan d'analyse.....	126
4.2. TENDANCES MOYENNES.....	127
Rôles fonctionnels.....	128
Rôles relationnels.....	131
Pouvoir décisionnel.....	134
Dépendances.....	136
Routinisation.....	139
Résumé.....	140
4.3. LES TYPES DE REGULATION.....	140
Association entre les dimensions.....	140
Analyse Cluster.....	142
Sexuation des types.....	146
Synthèse.....	149
4.4. LE STATUT SOCIAL.....	151
4.5. LE PARCOURS DE VIE.....	152
4.6. LA PARTICIPATION.....	155
4.7. UNE TYPOLOGIE ANALYTIQUE : ROUTINISATION ET RÔLES FONCTIONNELS.....	160
Une typologie analytique.....	160
Les effets de positionnement.....	161
Résumé.....	165
4.8. REGULATION ET COHESION.....	165
4.9. LES ECARTS DE REPONSE ENTRE LES CONJOINTS.....	167
4.10. CONCLUSION.....	169
CHAPITRE 5. PROBLÈMES ET CONFLITS DE COUPLE.....	170
5.1. RAPPEL CONCEPTUEL ET TENDANCES GENERALES.....	170
Problèmes de couple.....	171
Communication.....	176
Le conflit conjugal.....	177
Résumé.....	179
L'influence du conformisme.....	180
5.2. LE FONCTIONNEMENT CONJUGAL.....	181
Types de cohésion.....	181
Types de régulation.....	183
Résumé.....	184
5.3. FACTEURS EXTERNES.....	185
Accidents de parcours (problèmes externes) et qualité de l'environnement de vie.....	185
La famille d'origine.....	187
Résumé.....	192
5.4. LE STATUT SOCIAL.....	192
5.5. LE PARCOURS DE VIE.....	195

5.6. LA PARTICIPATION.....	198
5.7. L'HETEROGAMIE.....	201
5.8. LES ECARTS DE REPONSE.....	206
5.9. CONCLUSION.....	208

CHAPITRE 6. LES FORMES DE COPING CONJUGAL **214**

6.1. RAPPEL CONCEPTUEL.....	214
Le coping action.....	215
Le coping relationnel.....	216
6.2. TENDANCES GENERALES DU COPING.....	216
Le coping action.....	216
Le coping relationnel.....	218
Synthèse.....	219
6.3. UNE TYPOLOGIE EMPIRIQUE.....	223
6.4. L'EFFICACITE DU COPING.....	227
L'évaluation directe.....	227
Association entre coping et problèmes.....	229
Le coping comme écran.....	232
Résumé.....	235
6.5. INFLUENCE DU FONCTIONNEMENT CONJUGAL.....	235
6.6. LE POSITIONNEMENT SOCIAL DES COUPLES.....	237
Statut social.....	237
Parcours de vie.....	239
Participation.....	241
Résumé.....	242
6.7. DIMENSIONS SPECIFIQUES DU COPING.....	243
Fonctionnement conjugal.....	243
Positionnement social.....	245
Résumé.....	247
6.8. LE COPING ET LA DYNAMIQUE CONJUGALE : UN MODELE STRUCTUREL.....	248
Opérationnalisation.....	249
Le modèle.....	250
Les effets de positionnement sur le fonctionnement conjugal.....	252
Fonctionnement, coping et problèmes conjugaux.....	253
Résumé.....	253
6.9. LES ÉCARTS DE RÉPONSE.....	254
6.10. CONCLUSION.....	255

CHAPITRE 7. PROBLÈMES ET CONFLICTUALITÉ DANS LA RELATION À L'ENFANT **257**

7.1. MESURES ET TENDANCES GENERALES.....	258
--	-----

Problèmes d'assomption du rôle de parent.....	259
Qualité de la relation entre parents et enfants.....	260
Les conflits parents- enfants.....	262
Problèmes de l' enfant.....	263
Retards chez les enfants.....	264
Perception de l'enfant comme source de sacrifices.....	264
Résumé.....	266
7.2. LE FONCTIONNEMENT CONJUGAL.....	269
Cohésion.....	269
Régulation.....	270
7.3. PROBLEMES ET CONFLITS CONJUGAUX.....	272
Problèmes conjugaux.....	272
Quel type de problèmes?.....	273
Conflictualité du couple.....	275
Communication conjugale.....	278
Coping conjugal.....	278
Analyse multivariée de l'effet des problèmes et conflits conjugaux.....	279
Résumé.....	283
7.4. FACTEURS EXTERNES.....	283
Problèmes externes.....	284
Environnement de vie.....	286
Climat et divorce dans la famille d'origine.....	286
Résumé.....	287
7.5. LES EFFETS DE POSITIONNEMENT.....	288
Le statut social.....	288
La participation.....	289
Résumé.....	290
7.6. UN MODELE STRUCTUREL.....	291
Opérationnalisation.....	291
Le modèle.....	292
Les effets sur la relation à l'enfant.....	294
Résumé.....	295
7.7. LES ECARTS DE REPONSE.....	296
Types de fonctionnement.....	296
Problèmes de coordination.....	297
Modes de coping.....	297
7.8. CONCLUSION.....	298
CHAPITRE 8. LA QUALITE DE LA VIE CONJUGALE.....	300
8.1. RAPPEL CONCEPTUEL ET TENDANCES GENERALES.....	300
Indicateurs sectoriels.....	302
Indicateurs globaux.....	307
L'évaluation psychologique.....	308
Résumé.....	309
8.2. UNE TYPOLOGIE EMPIRIQUE.....	311
8.3. LE FONCTIONNEMENT CONJUGAL.....	313
La cohésion.....	313

La régulation.....	315
8.4. PROBLEMES, CONFLITS ET COPING CONJUGAUX	317
8.5. ANALYSE MULTIVARIEE DES EFFETS DU FONCTIONNEMENT CONJUGAL.....	318
L'influence du fonctionnement conjugal sur le mal-être psychologique.....	321
8.6. L'EFFET DES PROBLEMES PARENTAUX.....	323
8.7. Le positionnement social des couples.....	327
Statut social.....	327
Le parcours de vie.....	328
Participation professionnelle.....	330
Réseau.....	332
L'effet différentiel des fonctionnements selon le positionnement des couples.....	334
Résumé.....	336
8.8. UN MODELE STRUCTUREL.....	336
Opérationnalisation.....	336
Le modèle.....	337
Résultats.....	339
Résumé.....	339
8.9. CONCLUSION.....	339
CHAPITRE 9. CONCLUSION.....	341
9.1. LES FACTEURS DE STRUCTURATION DES RELATIONS CONJUGALES.....	342
9.2. UNE TYPOLOGIE GLOBALE.....	346
Statut social.....	353
Parcours de vie.....	355
Participation.....	357
Les conséquences des types de fonctionnement conjugaux.....	359
Résumé.....	364
9.3. ENTRE INEGALITES ET INDIVIDUALISME : LA FAMILLE CONTEMPORAINE ET SES TENSIONS.	366
9.4. DEVELOPPEMENTS.....	368
ANNEXE 1 : RAPPORT TECHNIQUE (ECHANTILLONNAGE).....	370
ANNEXE 2 : LE TRAITEMENT DES REFUS.....	386
ANNEXE 3 : LE QUESTIONNAIRE.....	392
BIBLIOGRAPHIE.....	418
LISTE DES TABLEAUX.....	429
LISTE DES GRAPHIQUES.....	443

LISTE DES ENCADRÉS **446**

SOMMAIRE I

SOMMAIRE I

SOMMAIRE I

SOMMAIRE I